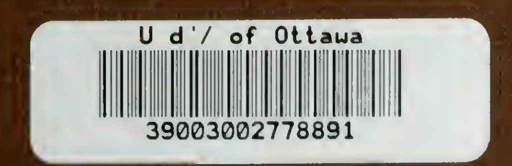
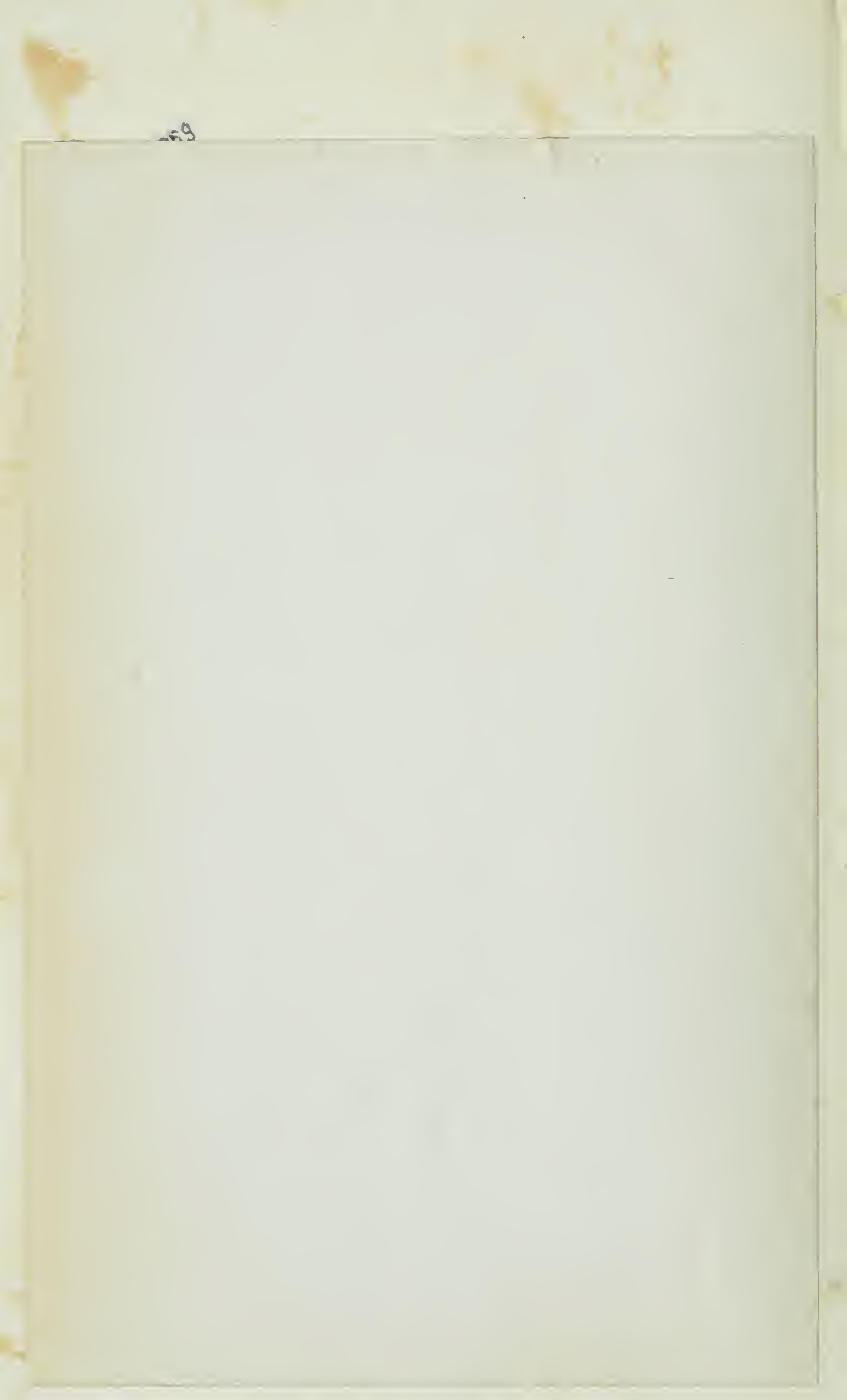

U d'/ of Ottawa
39003002778891



Sep 9 1969

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIX[e] siècle

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.

N° 12

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

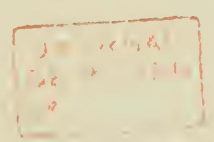
A la fin du XIXe siècle

PAR

C. D'E.-A.

TOME TROISIÈME

BAS-BER



ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

4, RUE DE LA BANQUE, 4

1904



DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

B

BASCHER et BASCHER de BEAUMARCHAIS. Armes (d'après des cachets de famille) : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à un chêne arraché de sinople, aux 2 et 3 d'argent à trois quintefeuilles de sinople.* — Aliàs (d'après les lettres patentes de 1818) : d'*argent à une croix fleuronnée de sinople, chargée d'une épée d'or en pal et cantonnée aux* 1er *et* 4e *cantons de trois quintefeuilles d'azur et aux* 2e *et* 3e *d'un chêne arraché de sinople.*

La famille Bascher, originaire de Nantes, appartenait avant la révolution à la haute bourgeoisie de cette ville. Beauchet-Filleau, qui en a donné une généalogie dans son Dictionnaire des Familles du Poitou, la fait descendre de Joseph Bascher, né en 1588, qui aurait été trésorier de France à Tours. Mais l'authenticité des deux premiers degrés de cette filiation ne paraît pas bien établie et la famille Bascher semble, en tous cas, ne jamais s'être considérée comme anoblie par la charge de trésorier de France dont fut revêtu ce Joseph Bascher. Jean Bascher qu'on attribue pour petit-fils à celui-ci mourut en 1727 ; il avait épousé Marie Lebascle et en laissa deux fils dont le plus jeune, Pierre Bascher, sieur du Préau, né à Nantes en 1724, reçu en 1752 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de cette ville, mourut sans postérité. L'aîné, Joseph-Julien Bascher, né à Nantes en 1723, lieutenant particulier de l'amirauté de cette ville, épousa à Paris en 1748 Geneviève Marrier de Voscery, fille d'un conseiller en la Cour des monnaies et en laissa une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Pierre-Charles Bascher, né à Nantes en 1750, lieutenant par

ticulier de cette ville, marié à Mlle Razeau de Beauvais, et Jules Bascher, dit Bascher des Mortiers, né à Nantes en 1762, ont été les auteurs de deux rameaux.

L'aîné de ces deux frères fut père de Pierre-Paul Bascher, né à Nantes en 1790, qui prit une part active aux soulèvements de la Vendée en 1815 et en 1832 et qui devint propriétaire du château de Beaumarchais, près des Sables-d'Olonne, par son mariage en 1814 avec Marie Lenfant de Lanzil, fille d'une demoiselle Lemoyne de Beaumarchais. Le fils de celui-ci, Théophile Bascher, né à Nantes en 1829, marié à Paris en 1862 à Mlle Guillaume, et ses enfants furent connus sous le nom de Bascher de Beaumarchais ; à la suite de difficultés avec la famille Delarue de Beaumarchais, Théophile Bascher et son fils, Louis-Joseph, né à Nantes en 1868, demandèrent le 26 octobre 1890 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : DE BEAUMARCHAIS ; mais leur demande ne fut pas agréée.

Jules Bascher, auteur du rameau cadet, se signala dans la première insurrection de la Vendée, fut nommé colonel et chevalier de Saint-Louis lors de la Restauration et fut anobli le 28 mars 1818 par lettres patentes de Louis XVIII. Il avait eu deux fils dont le plus jeune, Charles, périt dans l'insurrection vendéenne de 1832 ; l'aîné, Joseph-Julien Bascher, né en 1799, a laissé un fils unique, Joseph-Alfred Bascher, marié en 1855 à Mlle Juchault des Jamonnières, qui fut le dernier représentant mâle de sa branche et qui mourut sans laisser de postérité.

Principales alliances : Marrier (des Sgrs de Boisdhyver et de la Gatinerie), Lenfant de Lanzil, de Becdelièvre, de Blair, Scourion de Beaufort 1883, Marcetteau de Brem 1892, Juchault des Jamonnières 1857, etc.

Cette famille n'a aucun rapport avec celle de Théobald Bascher, né à Thann, en Alsace, le 17 juin 1748, chargé d'affaires, qui fut créé baron de l'empire par lettres patentes du 14 avril 1810.

BASCLE de LAGRÉZE. Armes : d'*azur à trois bandes d'argent; au chef du même chargé de deux étoiles de sable*.

La famille BASCLE DE LAGRÉZE appartient à la haute bourgeoisie du Béarn.

Paul-Gratian Bascle de Lagréze, conseiller à la Cour de Pau, décédé en 1858, avait épousé Mlle Bernadotte, proche parente du Roi de Suède. Il en eut plusieurs fils dont l'un, officier d'artillerie, périt sous les murs de Sébastopol.

La famille Bascle de Lagréze a fourni des littérateurs et des magistrats distingués.

Principales alliances : Bernadotte, Beuverand de la Loyère, Baude 1899.

BASCHI de SAINT-ESTÈVE, D'AUBAÏS, du CAYLA et de PIGNAN (de). Armes : d'*argent à la fasce de sable.* — Les branches demeurées italiennes écartelaient leurs armes des suivantes : de *gueules au lion d'or.* — Les branches françaises portaient : de *gueules à un écu d'argent chargé d'une fasce de sable.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *un Bacchus et une bacchante tenant chacun une bannière.*

La maison de Baschi, complètement éteinte en 1885, était originaire de l'Italie d'où ses branches se répandirent dans la Provence et le Languedoc. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin. Celui-ci s'exprime en ces termes dans un rapport qu'il envoya en 1773 au duc de Fleury : « La maison de Baschi « a pris son nom d'une terre située en Ombrie. Elle a figuré pendant « plusieurs siècles avec les premières de cette partie de l'Italie par « l'étendue de ses possessions et par le nombre de ses branches. Les « titres produits en 1758 par M. le comte de Baschi, reçu chevalier « des Ordres du Roi en 1757, pour le supplément de ses preuves lui « donnent pour chef Rénier, Sgr de Baschi et de plusieurs autres « terres considérables, lequel fut fait comte de l'empire par diplôme « de l'Empereur Frédéric Ier de l'année 1162. Ils établissent claire- « ment sa filiation depuis Ugolin, premier du nom, Sgr de Baschi, « de Dignano, de Marulo, etc., mort avant le 5 juin 1235 laissant, « entre autres enfants, Ugolin, deuxième du nom..... » Le même Chérin s'exprime en ces termes dans un autre rapport de la même époque relatif aux branches passées en France dès le xve siècle : « Tous les auteurs italiens et français et même les plus critiques qui « ont parlé de cette maison conviennent unanimement de son origine « italienne et commune avec la maison de Baschi, de Florence, alliée « aux maisons de Médicis, de Borromée et de Piccolomini et qui « possédait le comté de Baschi et la Sgrie de Vitozzo, en Toscane, « et, quoiqu'on trouve un Alexandre Baschi servant en France en « qualité d'écuyer dans la compagnie d'ordonnances commandée par « Jean de Clermont, maréchal de France, suivant la revue faite à « Bourges le 1er juin 1356, on n'en connaît cependant la filiation « établie que depuis Guichard de Baschi, Sgr en partie de Vitozzo, « de Morano et de Latera, lequel, ayant suivi en Provence Louis II, « Roi de Naples et de Sicile, dont on le dit premier écuyer, fit son « testament le 7 septembre 1425 avec les qualifications de noble et « puissant homme. Il avait épousé Jacquette Farnèse, sœur de Ranuce « Farnèse, aïeul du pape Paul III..... » Enfin Chérin écrivait encore

le 27 mars 1780 au comte de Vergennes : « Cette maison est ori-« ginaire d'Ombrie, en Italie, et elle est connue depuis 1162. Elle « établit sa filiation depuis 1220 et s'est transplantée en Provence « au commencement du xv[e] siècle. Tous ses titres antérieurs à cette « époque ne sont que des expéditions... »

Ugolin, deuxième du nom, mentionné dans le premier rapport de Chérin, fut père de Néri de Baschi, Sgr de Baschi, de Montemarano, de Vitozzo, etc. capitaine des troupes du Saint Siège, vicaire de l'Empereur à Pise en 1310, qui fut mis à mort en 1317 par les habitants d'Orviéto dont il était prisonnier. Deux des fils de celui-ci, Bendoccio de Baschi, Sgr de Baschi, Tenaglie, etc., marié à Maccalila Degli Atti, sœur du cardinal du même nom, et Ugolin de Baschi, Sgr de Vitozzo, furent les auteurs des deux grandes branches de la maison de Baschi.

La branche aînée, issue de Bendoccio, se perpétua en Italie avec un vif éclat jusqu'au xviii[e] siècle. Son chef, François, comte de Baschi, né en 1710, vint se fixer en France, y fut connu sous le titre de comte de Baschi de Saint-Estève, épousa en 1740 Charlotte le Normand d'Étioles, nièce du mari de M[me] de Pompadour, et fut nommé successivement chevalier des Ordres du Roi en 1757, conseiller d'État, et ambassadeur du Roi Louis XV auprès de diverses cours. Ce personnage laissa deux fils ; l'aîné d'entre eux, Charles de Baschi, comte de Saint-Estève, marié en 1770 à Suzanne de Baschi d'Aubaïs, n'en eut qu'un fils mort en bas âge ; le puiné, Charles-Rénier, comte de Saint-Estève, mort pendant l'émigration, avait épousé en 1786 Émilie de Caraman décédée en 1847 et en laissa deux filles, dernières représentantes de leur branche, dont l'aînée épousa en 1808 le comte de Bertier de Sauvigny et dont la cadette, Marie-Thérèse, mourut en 1842 sans avoir été mariée.

Ugolin Baschi, auteur de la branche cadette, fut bisaïeul de Guichard Baschi, mari de Jacquette Farnèse, qui vint se fixer en Provence dans les premières années du xv[e] siècle, qui fit son testament au château de Thoard le 7 septembre 1425 et auquel le rapport de Chérin fait remonter la filiation suivie de la branche française. Le fils de celui-ci, Berthold de Baschi, Sgr en partie de Vitozzo, marié d'abord à Philippe de Pontevés, puis le 22 avril 1434 à Marguerite d'Adhémar de Monteil, acheta le 19 avril 1422 de la maison de Barras la seigneurie considérable de Saint Estève, au diocèse de Digne. Il eut de sa seconde union un fils, Thadée de Baschi, Sgr de Saint-Estève, de Barras, de Tournefort, etc., décédé en 1509, qui se maria dans un âge avancé le 7 juin 1506 à Jeanne de Barras et qui fut lui-même père de Louis de Baschi, Sgr de Saint-Estève, marié le 27 avril 1537 à

Melchionne de Matheron. Balthazar de Baschi, sgr de Saint-Estève, petit-fils du précédent, fut nommé en 1595 gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi Henri IV; il épousa le 28 juin 1591 Marguerite du Faur qui lui apporta les seigneuries importantes d'Aubaïs et du Cayla, en Languedoc. Ses deux fils, Charles de Baschi, Sgr de Saint-Estève, marié le 23 octobre 1611 à Marthe de Reinard, et Louis de Baschi, baron d'Aubaïs et du Cayla, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, maréchal de camp en 1646, marié en 1614 à Anne de Rochemore, furent les auteurs de deux grands rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 30 janvier 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

L'aîné de ces rameaux était représenté au XVIIIe siècle par Philippe de Baschi, Sgr de la Vacarèze, qui épousa en 1736 Marthe Gilly, fille d'un Directeur de la Compagnie des Indes. François de Baschi, fils du précédent, connu sous le titre de comte du Cayla dans la possession duquel il fut confirmé par ordonnance du Roi Louis XVIII du 31 août 1817, maréchal de camp en 1788, colonel du régiment de hussards du Cayla pendant l'émigration, lieutenant général des armées du Roi en 1815, marié d'abord en 1772 à Mlle de Jaucourt, puis en 1815 à la comtesse de Choiseul-Meuse, décédé en 1826, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 17 août 1815. Il laissa un fils unique, Achille-Antoine, comte du Cayla, né en 1775, qui lui succéda à la Chambre des pairs et qui mourut en 1851; celui-ci avait épousé en 1802 la célèbre Zoé Talon, décédée en 1852, qui fut l'amie et la confidente du Roi Louis XVIII. La maison de Baschi s'est complètement éteinte à la mort de leur fille, la princesse de Beauvau-Craon, née du Cayla, décédée à la Rochelle en 1885.

Le rameau cadet a été illustré par Charles de Baschi, né en 1686, qui obtint par lettres patentes de 1724 l'érection en marquisat de sa baronnie d'Aubaïs et qui publia en 1759 les célèbres *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*. Le marquis d'Aubaïs eut un fils, connu sous le titre de marquis du Cayla, qui mourut en 1758 sans laisser de postérité mâle, et plusieurs filles dont l'une, héritière de la Sgrie d'Aubaïs, épousa en 1741 le comte d'Urre. Henri de Baschi, né en 1647, oncle du marquis d'Aubaïs, eut en partage la Sgrie de Pignan dont son fils, Henri de Baschi, né à Montpellier en 1687, obtint l'érection en marquisat par lettres patentes d'avril 1721. Celui-ci laissa trois filles dont l'aînée, décédée sans postérité mâle, épousa en 1745 son cousin le marquis de Baschi du Cayla, fils du marquis d'Aubaïs, dont la seconde, héritière de la terre de Pignan, épousa le marquis de Turenne d'Aynac et dont la troisième, mariée au marquis de Chazeron, laissa une fille unique, la duchesse de Céreste.

La maison de Baschi a fourni, outre le marquis d'Aubaïs et la comtesse du Cayla, un grand nombre de personnages marquants, des officiers généraux, des ambassadeurs, des évêques, des conseillers d'État, des chevaliers de l'Ordre du Roi, etc.

Plusieurs de ses membres ont été admis aux honneurs de la Cour au XVIIIe siècle.

Principales alliances : Farnèse, Baglioni, Simoncelli, de Guérin de Lugeac 1754, de Bésiade d'Avaray 1754, de Monteynard 1732, 1765, Riquet de Caraman 1786, de Bertier de Sauvigny 1808, de Pontevès, d'Adhémar de Monteil, de Villeneuve 1440, de Barras 1506, de Frégose, de Rochemore 1667, 1743, d'Urre 1741, de Roquefeuil 1746, d'Estrades 1720, de Turenne d'Aynac, de Monestay-Chazeron, de Montcalm, de Jaucourt 1772, de Beauvau-Craon 1825, etc.

BASIRE ou BAZIRE (de). Armes : *d'azur à un membre de griffon d'or accosté de deux feuilles de chêne de sinople.*

Il a existé en Normandie une ancienne famille noble de ce nom qui portait les armoiries décrites plus haut et qui avait pour premiers auteurs connus un Geoffroy de Basire vivant en 1296 et un Enguerrand de Basire vivant en 1373. Lors de la célèbre recherche des faux nobles en Basse-Normandie entreprise par Montfaut en 1463, les représentants de cette famille, Renaud Basire, de la paroisse des Loges, dans la sergenterie d'Isigny, et Denis Basire, de la paroisse de Montmartin, dans la sergenterie de Carentan, furent déclarés roturiers et assis à la taille. Quelques années plus tard, en 1473, Guillaume Basire, de la vicomté de Falaise, fut anobli en vertu de la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts et taxé à 25 livres. Son descendant, Pierre Basire, sieur de la Quaesse, en l'élection de Bayeux, fut maintenu dans sa noblesse le 18 février 1599 par jugement de M. de Mesmes de Roissy; Olivier et Pierre Basire, frères, sieurs de Villodon en l'élection de Caen, parents du précédent, furent à leur tour maintenus par jugement du 4 juin suivant. La famille de Basire comptait de très nombreux représentants à l'époque de la grande recherche de 1666 ; plusieurs d'entre eux furent maintenus dans leur noblesse par divers jugements de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, les uns comme nobles de quatre degrés, les autres en raison de l'anoblissement accordé à leur auteur en 1473. Mais Guillaume Basire, de la paroisse de Contrières, en l'élection de Coutances, et quatre autres membres du rameau auquel il appartenait furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse le 1er août 1667 par jugement du même intendant à cause de la condamnation prononcée par Montfaut en 1463 ; ils se pour-

vurent devant le Conseil d'État qui les maintint dans leur noblesse par arrêt du 26 mai 1669. Antoine Bazire, écuyer, et François Bazire, écuyer, sieur de Villodon, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Il existe de nos jours une famille de Basire ou de Bazire qui revendique une origine commune avec la précédente et qui portait dès le XVIIe siècle des armoiries à peu près semblables à celles que portait cette famille. Louise-Gabrielle Antoine, veuve de Laurent Basire, garçon ordinaire de la chambre du Roi, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes : d'*or à un pied de griffon de sable accosté de deux feuilles de chêne de sinople*. Guillaume Basire, conseiller du Roi, président au grenier à sel de Poissy, fit de son côté enregistrer les armoiries suivantes au même Armorial (registre de Saint-Germain-en-Laye) : d'*or à un pied d'élan d'azur posé en pal, cotoyé de deux feuilles de chêne de sinople, la tige en haut*. M. de Magny, qui a donné une notice sur cette famille, la fait descendre de Laurent de Basire, auquel il attribue les qualifications de Sgr de Villodon et de gentilhomme ordinaire de la maison du Roi et qui avait épousé Gabrielle Antoine, mentionnée plus haut, fille de Jacques Antoine, garçon de la chambre du Roi. Cette dame mourut à Saint-Germain-en-Laye dans un âge très avancé laissant deux fils, Antoine Basire, officier de la maison du Roi, et Joseph Basire, capitaine au régiment de Vermandois, marié à Marguerite Baudelocque, qui furent les auteurs de deux branches. Jacques-Antoine Bazire, fils aîné du premier de ces deux frères, était depuis 1706 garçon de la chambre du Roi quand il fut anobli par lettres patentes d'octobre 1757 ; ces lettres, dont on trouvera le texte dans le Nouveau d'Hozier, ne disent nullement que la famille Bazire ait autrefois appartenu à la noblesse ; la descendance masculine de Jacques-Antoine Basire s'éteignit, du reste, en la personne de son petit-fils, Antoine-Joseph Basire de Retz. Ce dernier était ancien gendarme de la garde du Roi, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Charles-Antoine Bazire, né vers 1730, neveu de l'anobli, épousa sa cousine, Françoise Antoine. Cette dame était femme de chambre de la reine Marie-Antoinette à l'époque de la révolution ; elle témoigna le plus grand dévouement à l'infortunée princesse, fut autorisée après la journée du 10 août à la suivre au Temple où elle ne put, du reste, rester que quelques jours et devint sous la Restauration femme de chambre de madame la duchesse d'Angoulême ; elle laissa un fils, Laurent de Bazire, qui était en 1830 brigadier des gardes du corps. La branche cadette de la famille de Basire compte encore des représentants ; on ne lui con-

naît pas de principe d'anoblissement. Son auteur, Joseph Basire, fut père de Joseph-Gabriel Basire, valet de chambre du Roi, marié en 1768 à Mlle Jacque, et aïeul de Basile de Basire, valet de chambre du Roi sous la Restauration.

Il a existé en Haute-Normandie une autre famille de Basire qui posséda, entre autres biens, la seigneurie de Boisguillaume et qui portait pour armes : d'*azur à une bande ondée d'argent*. Cette famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les Dossiers bleus, revendiqua comme auteurs lors de la grande recherche de 1666 un Charles Basire, écuyer, Sgr de Saint-Jacques-sur-Darnetal, ainsi désigné dans un acte du 18 mai 1520. Jean Basire, écuyer, fils du précédent, aurait épousé Nicolette le Canu par contrat du 3 avril 1554 ; mais les traitants refusèrent d'admettre l'authenticité de cet acte. Mathieu Basire, fils de Jean, fut docteur en médecine et épousa le dernier mars 1587 Catherine de Maistreville ; son fils, Robert Basire, écuyer, Sgr de Boisguillaume, avocat en Parlement, demeurant à Rouen, marié le 22 octobre 1632 à Marie Poulain, fut maintenu dans sa noblesse le 28 mai 1644 par arrêt de la Cour des Aides de Normandie, mais ne put arriver qu'avec la plus grande difficulté à se faire maintenir dans sa noblesse le 13 juin 1670 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Renaud Bazire, écuyer, et Louis Bazire, écuyer, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, le premier à Rouen, le second à Coutances.

BASLY (de).

Il existait à Paris au XVIIIe siècle une famille Basly qui y occupait un rang distingué dans la bourgeoisie et qui finit par arriver à la noblesse au moyen des charges dont elle fut pourvue dans la seconde moitié de ce même siècle.

Un de ses membres fut reçu en 1761 contrôleur général des rentes en la Chambre des comptes de Paris ; un autre, M. Basly de Villers, était en 1770 avocat honoraire aux Conseils du Roi ; un Basly fut nommé échevin de Paris en 1769.

Alexandre-Claude Basly, contrôleur des bons d'État du Conseil, administrateur de l'Hospice général, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris.

C'est à cette souche que se rattache vraisemblablement une famille de Basly fixée de nos jours en Normandie.

BASONIÈRE (Gauvignon de). Voyez : Gauvignon de Basonière.

BASQUIAT (de). Armes : *écartelé au 1 de gueules à la bande d'argent chargée de trois flanchis du champ; au chef d'argent chargé d'une*

croix écartelée de gueules et de sinople; à la bordure componée d'argent et de gueules de 20 pièces, qui est de Basquiat; *au 2 d'azur au dextrochère d'or issant d'une mer de sinople et tenant un poisson d'argent en fasce*, qui est d'Engomez; *au 3 d'argent au coq de gueules perché sur une branche de sinople et regardant un soleil naissant d'or mouvant du chef dextre de l'écu*, qui est de Garnit; *au 4 d'or au sautoir de gueules; au franc-canton d'azur chargé d'une fleur de lys d'or*, qui est de Filhot de Chimbaud. — Couronne : *de Marquis.* — Supports et cimier : *Trois lions couronnés à l'antique.* — L'écu entouré *du Cordon de Saint-Lazare.*

La famille DE BASQUIAT appartient à la noblesse des Landes. On en trouvera des généalogies dans le Nobiliaire de Guienne d'O'Gilvy et dans les manuscrits de Chérin. D'après ce dernier généalogiste elle aurait pour premier auteur connu Pierre de Basquiat, chevalier de la milice de Saint-Jacques, habitant de Saint-Sébastien, en Espagne, qui est rappelé comme défunt dans les lettres accordées en 1483 par Ferdinand, Roi de Naples, à son fils Jacques. D'après O'Gilvy, dont le travail n'est du reste accompagné d'aucune preuve, ce Pierre de Basquiat aurait été baptisé à Saint-Sébastien le 4 février 1389, aurait été fils de don Jacques de Basquiat décédé le 15 décembre 1393 et de dona Maria de Burbua décédée le 20 juin 1392, aurait épousé le 20 janvier 1415 dona Jeanne de Engomés et serait décédé à Saint-Sébastien le 17 février 1459. Il laissa, en tous cas, deux fils, Jacques et Jean. L'aîné de ces fils, noble Jacques de Basquiat obtint le 16 octobre 1484 de Ferdinand d'Aragon, Roi de Naples, des lettres par lesquelles ce prince approuvait une substitution de ses biens faite par lui au profit des membres de sa famille et dans lesquelles est nommé son frère, Jean de Basquiat, alors fixé à Saint-Sever, en France, avec sa famille. La descendance de Jacques de Basquiat était éteinte en 1586.

Le travail de Chérin fait remonter la filiation suivie de la famille de Basquiat aujourd'hui existante à magnifique et noble homme Jean de Basquiat, écuyer, habitant de la ville de Saint-Sever, ainsi désigné dans une acquisition qu'il fit le 13 décembre 1557. D'après O'Gilvy ce personnage aurait été l'arrière petit-fils de Jean de Basquiat, mentionné plus haut, qui se serait fixé à Saint-Sever par son mariage avec Madeleine d'Auzolles contracté le 5 septembre 1444, qui aurait acquis une maison dans cette ville le 6 avril 1459 et qui y aurait fait son testament le 13 octobre 1486. Ce qui est certain, c'est que Jean de Basquiat obtint le 1er mai 1586 de Philippe II, roi d'Espagne, des lettres patentes qui l'autorisaient, en vertu de la substitution de 1483, à recueillir les biens de Jacques de Basquiat dont la descendance

masculine était alors éteinte, mais qui y mettaient comme condition qu'il viendrait se fixer dans les États de ce prince. Jean de Basquiat fit son testament le 11 août 1598. Il avait épousé Marie de Salis (par contrat du 10 novembre 1547, d'après O'Gilvy), et en laissa deux fils, Jean-Bon et Pierre.

Jean-Bon de Basquiat, l'aîné de ces deux frères, épousa le 30 décembre 1600 Marthe d'Arnès et fit son testament le 28 août 1622. Il fut père de noble Bernard de Basquiat, avocat en la Cour, qui épousa le 15 juillet 1622 Quitterie de Marrein, et grand-père de noble Bernard de Basquiat, avocat en la Cour, qui épousa d'abord le 28 juin 1650 Jeanne de Betbédat, puis demoiselle Catherine d'Arbo. Bien que les représentants de cette branche aient toujours porté la qualification de noble, elle ne fut l'objet d'aucun jugement de maintenue de noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Elle avait pour chef au XVIIIe siècle Mathieu de Basquiat, connu sous le titre de baron de la Houze, né à Saint-Sever en 1724, arrière petit-fils de Bernard et de Jeanne de Betbédat, ministre plénipotentiaire de S. M. auprès du roi de Danemark, commandeur des ordres de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare en 1765, conseiller d'Etat en 1770, qui mourut sans laisser de postérité. Ce personnage, afin de régulariser sa situation nobiliaire, avait sollicité en 1765 des lettres patentes de confirmation de noblesse et sa demande avait été l'objet d'un rapport favorable du généalogiste des ordres du Roi. Son grand-oncle, Jean de Basquiat, Sgr d'Artigon, maire perpétuel de Saint Sever, fils de Bernard de Basquiat et de sa seconde femme, Catherine d'Arbo, fut, d'après O'Gilvy, pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Il épousa Marie-Anne du Poy et fut père de Bernard de Basquiat, connu sous le titre de baron de Toulousette, mousquetaire de la garde du Roi, et de Benoît, chevalier de Basquiat, maire perpétuel de Saint-Sever, qui épousa en 1745 Marie-Anne de Lespès. Benoît Basquiat, baron de Toulousette, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax; le chevalier de Basquiat-Toulousette prit part cette même année aux assemblées de la noblesse de Bigorre. Cette branche comptait encore des représentants sous Napoléon III.

On ne sait que très peu de choses sur Pierre de Basquiat, second fils de Jean et de Marie de Salis. On ignore le nom de sa femme et c'est sans preuves bien certaines qu'on en fait le père de Jean-Jacques de Basquiat qui épousa au cours du XVIIe siècle Marie de Garnit, héritière de la terre de Mugriet. Benoît de Basquiat, Sgr de la maison noble de Mugriet, fils du précédent, fut subdélégué de l'intendant de Guienne et épousa Marie de Jégun qui, étant arrivée à un

âge avancé, fit son testament le 15 avril 1749. Cette branche de la famille de Basquiat ne fut pas maintenue noble lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV et ne portait même pas à cette époque les qualifications nobiliaires. Jean-Joseph de Basquiat, Sgr de Mugriet, fils de Benoît, fut conseiller du Roi, lieutenant assesseur honoraire civil et criminel au sénéchal de Saint-Sever et épousa vers 1720 Ursule de Marsan; il en laissa deux fils, Jean-Pierre et Joseph. L'aîné de ces deux frères succéda aux charges de son père, épousa en 1756 Jeanne de Batz d'Aurice, s'agrégea à la noblesse et prit les qualifications de noble, d'écuyer et même de baron de Mugriet; il fut père d'Alexis de Basquiat de Mugriet, né en 1757, député du Tiers-État de la sénéchaussée de Dax aux Etats généraux de 1789, décédé en 1844, et grand-père de Paul de Basquiat de Mugriet qui mourut à Saint-Sever en 1854 sans laisser de postérité. Joseph de Basquiat de Mugriet, né en 1728, fils puîné de Joseph, marié en 1761 à Catherine de Filhot de Chimbaud, fut pourvu par provisions du 9 juin 1762 de la charge anoblissante de conseiller au Parlement de Bordeaux et fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il s'était démis en 1785 de sa charge en faveur de son fils, Alexis-Joseph de Basquiat de Mugriet, né en 1764, qui la conserva jusqu'à l'époque de la révolution et dont les deux fils ont laissé postérité.

Principales alliances : d'Arbo, du Poy, d'Andrault, de Batz d'Aurice 1756, de l'Abadie d'Aydrein 1830, de Filhot de Chimbaud 1761, de Montault 1828, Hertault de Beaufort, etc.

BASSANO (Maret de). Voyez : Maret de Bassano.

BASSANVILLE (Lebrun de). Voyez : Lebrun de Bassanville.

BASSECOURT-GRIGNY (de). Armes : d'*azur à une bande d'argent chargée de trois flanchis écotés d'or.*

La famille de Bassecourt appartient à la noblesse de l'Artois.

Elle a eu pour auteur Pierre Bassecourt, du lieu de Rouvroy, en Artois, qui commandait 200 chevau-légers à la prise de Saint-Pol et qui fut anobli avec son frère Charles par lettres patentes de Philippe II, roi d'Espagne, données à Lisbonne en novembre 1581.

Jean-Baptiste de Bassecourt, capitaine général de la cavalerie de l'armée de Catalogne, puis capitaine général des armées de Naples, obtint le 27 juillet 1690 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Grigny par lettres patentes de Charles II, roi d'Espagne. Son descendant, Procope-François de Bassecourt, né en 1729, créé chevalier le

15 avril 1751 par lettres patentes du roi Louis XV, obtint de ce prince en juillet 1763 de nouvelles lettres patentes qui confirmaient celles par lesquelles le Roi d'Espagne avait érigé en 1690 la terre de Grigny en marquisat ; il fit ses preuves de noblesse en 1782 pour obtenir l'admission d'un de ses fils dans la marine.

Antoinette-Philippe de Bassecourt, veuve de Louis de Salperwick, écuyer, Sgr de Crehen, et André de Bassecourt firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Hesdin).

La famille de Bassecourt fut admise en 1767 aux Etats d'Artois à cause de sa Sgrie de Fontaine-les-Boulans.

Le marquis de Bassecourt signa en 1789 la protestation relative aux prérogatives de la noblesse d'Artois.

La famille de Bassecourt compte encore des représentants.

Elle a fourni de nombreux officiers au service d'Espagne et de France, un commandeur d'Alcantara, etc.

Principales alliances : de Belvalet, de Contes 1725, de Hautecloc-que, Leclerc de Bussy, de Salperwick, de Briois, d'André, du Châtelet 1639, de Thieulaine 1685, du Pire d'Hinges 1759, etc.

BASSEREAU de TERREFORT. Armes : d'*argent à un écu d'azur à trois bandes d'or en abîme.*

La famille Bassereau de Terrefort, originaire de Touraine, est d'ancienne bourgeoisie. Elle a fourni des procureurs, des notaires, des médecins, des avocats.

BASSET de CHATEAUBOURG et de la PAPE. Armes : d'*azur à une fasce brétessée et contrebrétessée d'or, surmontée d'un lambel de gueules.*

La famille Basset, originaire du Lyonnais, occupait dès le XVIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de sa région. Elle paraît être toutefois distincte de celle de François Basset qui fut nommé échevin de Lyon en 1646 et de celle de Claude Basset, avocat en Parlement, secrétaire de l'archevêché, qui fut appelé aux mêmes fonctions en 1686 ; ces deux personnages portaient, en tous cas, des armoiries différentes de celles de la famille Basset de Chateaubourg et de la Pape[1]. On trouvera une généalogie de celle-ci dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Ce travail fait remonter la filiation à Jean Basset, marié à Claudine Chassin, qui était dans la seconde

1. François Basset portait pour armes : d'*or à trois fasces ondées d'azur surmontées d'une tête de lion arrachée de sable.* Claude Basset portait : *d'azur à une bande d'or accompagnée en chef d'un croissant d'argent ; au chef cousu de gueules chargé d'un chevron d'or.*

moitié du XVIIe siècle conseiller du Roi et receveur général du taillon de la généralité de Lyon. Charles Basset, fils du précédent, avocat en Parlement, receveur général des étapes en la généralité de Lyon, échevin de cette ville en 1710 et 1711, fit le 24 décembre 1711 en l'Hôtel commun de la ville la déclaration qu'il voulait jouir de la noblesse héréditaire attachée à ces fonctions ; il épousa le 3 octobre 1713 Jeanne Perigny, fille d'un bourgeois de Lyon, fit son testament le 23 juillet 1723 et laissa deux fils dont l'un, Jean-Baptiste, continua la descendance et dont l'autre entra dans la Compagnie de Jésus. Jean-Baptiste Basset, chevalier, conseiller du Roi, puis président en sa Cour des monnaies de Lyon, conseiller du Roi en ses Conseils, épousa le 7 janvier 1741 Louise Claret de la Tourette, fille du Sgr de Fleurieu ; il en eut plusieurs fils dont deux furent les auteurs de deux branches.

Laurent Basset, chevalier, auteur de la branche aînée, fut conseiller en la Cour des monnaies de Lyon, puis lieutenant général en la maréchaussée de cette ville, épousa le 9 octobre 1778 Marie-Catherine Boulard de Gatelier, obtint le 30 juillet 1779 une sentence de l'élection de Beaujolais ordonnant l'enregistrement de ses titres de noblesse et fit en 1789 ses preuves de noblesse devant Chérin pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils aîné, Claude-Simon Basset, né en 1780. Son fils puîné, Anne-Léonard-Camille Basset de Chateaubourg, né en 1781, auditeur au Conseil d'État, membre du Conseil général de l'Yonne, préfet, décédé en 1852, fut créé baron de l'empire par lettres patentes du 27 septembre 1810 ; il épousa d'abord Mlle Thibon, sœur de la duchesse de Cambacérès, puis Mlle de Chaponay et laissa de sa première union un fils, Louis-Camille, baron de Chateaubourg, né en 1814, décédé en 1858, qui fut maître des cérémonies sous Napoléon III. Ce dernier avait épousé Mlle Vallin qui lui survécut de longues années ; il n'en eut que des filles qui se marièrent dans les familles de Cazaux, de Perthuis de Laillevault, Boula de Mareuil et de Dampierre.

La branche cadette, dite de la Pape, n'est plus représentée que par Mme de Bracorens de Savoiroux, née Basset de la Pape.

Laurent Basset, chevalier, conseiller honoraire en la Cour des monnaies, lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, et M. Basset de Chateaubourg prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon.

Principales alliances : de Bracorens de Savoiroux, Boulard de Gatelier, Claret de Fleurieu, de Chaponay, de Cazaux 1862, de Perthuis de Laillevault 1864, Boula de Mareuil 1867 et 1876, de Dampierre 1877, etc.

La famille Basset de Chateaubourg et de la Pape ne doit pas être confondue avec d'autres familles Basset qui ont existé dans la même région. La plus en vue de ces familles, originaire de la Tour-du-Pin, en Dauphiné, portait pour armes : *coupé au I d'azur à une pomme de pin versée d'or, tigée et feuillée de sinople, soutenue d'argent à trois roses de gueules* ; *au II parti au 1 d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même, au 2 d'or à une bande de gueules chargée de trois croissants montants d'argent.* Elle avait pour auteurs Félix Basset, avocat en Parlement, premier consul de Grenoble, conseiller au Parlement de cette ville, qui fut anobli par lettres patentes de 1586, et Jean-Guy Basset, neveu du précédent, célèbre avocat, qui fut anobli par lettres patentes de 1647. La descendance de ce dernier s'éteignit au XVIIIe siècle. La descendance de Félix Basset se partagea en plusieurs rameaux et s'éteignit avec Louis Basset de la Marelle, né à Lyon en 1730, président au Grand Conseil en 1774, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon et qui fut guillotiné à Paris en 1794.

BASSET.

Cette famille, distincte des précédentes, appartient à l'ancienne bourgeoisie du Roannais où elle est encore représentée. Elle a possédé, entre autres biens, dans la paroisse d'Arconsat le fief de Lestra dont ses membres ont parfois joint le nom à celui de Basset au cours du XVIIIe siècle, Elle a fourni des officiers, deux maires de Roanne en 1705 et 1765, un procureur du Roi, conseiller au bailliage de Forez en 1720, un chanoine du chapitre de Montbrison en 1732 et s'est alliée aux familles du Guet, Chassain (de la Place et de Marcilly), Ramey (de Sugny), etc.

BASSETIÈRE (Morisson de la). Voyez : MORISSON DE LA BASSETIÈRE.

BASSIGNAC (d'Anglars de). Voyez : ANGLARS DE BASSIGNAC (D'.)

BASSOMPIERRE (de). Armes : d'*argent à trois chevrons de gueules.* — Couronne *murale.* — Supports : *deux cygnes.*

La maison de BASSOMPIERRE, aujourd'hui éteinte, était une des plus illustres de la noblesse chevaleresque de Lorraine.

Elle était originaire du Barrois et avait pour nom primitif celui de Dompierre.

Le Père Anselme, auteur de l'Histoire des grands officiers de la Couronne, en fait remonter la filiation à Olry de Dompierre qui

reconnut, du consentement de sa femme Agnès, le lundi d'avant l'Ascension 1292 être homme lige et avoir repris d'Henri, comte de Bar, après le duc de Lorraine, la maison forte de Bassompierre dont sa descendance porta exclusivement le nom. Son fils, Simon, mari d'une dame appelée Jeanne, reprit aussi en avril 1293 la maison forte de Bassompierre du même comte de Bar; il fut père d'Olry, sire de Bassompierre, qui était émancipé quand sa mère Jeanne rendit hommage au comte de Bar en 1333. On sait très peu de chose sur ce personnage et le nom de sa femme est inconnu. Il fut père de Simon, sire de Bassompierre, qui était sous la tutelle d'un oncle en 1352 et qui rendit hommage au duc de Bar le 16 juillet 1393 pour sa forteresse de Bassompierre. On ignore également le nom de la femme de ce dernier personnage et la filiation ne doit être considérée comme rigoureusement établie sur titres que depuis son fils, Geoffroy, sire de Bassompierre, marié à Jeanne Rincxelle, qui fit une vente au duc de Bar le 20 novembre 1403. Celui-ci laissa deux fils dont l'aîné, Jean, sire de Bassompierre, marié à Jeanne de Puligny, continua la lignée et dont le cadet, Simon, n'eut pas d'enfants de son mariage avec Alix de Baudricourt, sœur du célèbre maréchal de France du même nom. François, sire de Bassompierre, arrière-petit-fils de Jean, marié le 6 septembre 1529 à Marie de Dammartin, gentilhomme de la chambre de l'Empereur Charles-Quint dont il avait été page, exécuteur testamentaire d'Antoine, duc de Lorraine, paraît le premier avec les qualifications de baron d'Harouel et de bailli des Vosges. Son fils Christophe, baron de Bassompierre, Sgr d'Harouel et de Baudricourt, grand maître d'hôtel et chef des finances de Lorraine, fondateur des Minimes de Nancy en 1595, laissa deux filles mariées, l'une en 1603 au maréchal de France d'Espinay-Saint-Luc, l'autre à Tanneguy le Veneur, comte de Tilières, ambassadeur du roi de France en Angleterre. Il laissa aussi plusieurs fils dont l'aîné François, né en 1579, décédé sans postérité légitime en 1646, fut le célèbre maréchal de Bassompierre, chevalier des ordres du Roi, une des gloires militaires de la première moitié du XVIIe siècle. Georges de Bassompierre, marquis de Remonville, frère puîné du maréchal, gouverneur et bailli des Vosges, grand écuyer de Lorraine, décédé en 1632, épousa le 21 juin 1610 Henriette de Tornielle et continua la descendance. Il laissa trois fils, François, marquis de Bassompierre, grand écuyer de Lorraine, général de l'artillerie de l'Empereur, qui mourut sans postérité, Charles, marquis de Bassompierre, baron de Dammartin, maréchal de camp, dont la descendance s'éteignit au XVIIIe siècle dans les maisons de Ligny et de Choiseul-Stainville, et enfin Gaston-Jean-Baptiste de Bassompierre, marquis de Baudricourt, lieutenant

général des armées du duc de Lorraine, auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'au XIXe siècle.

La maison de Bassompièrre fut plusieurs fois admise aux honneurs de la Cour de France au XVIIIe siècle.

Jean-Anaclet, marquis de Bassompierre, né en 1735, marié en 1775 à Mlle Rigoley d'Ogny, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Mirecourt. Son fils, Charles, marquis de Bassompierre, marié en 1811 à Claire de Villeneuve-Vence, décédé en 1837, fut le dernier rejeton mâle de sa maison. Il laissait trois filles dont l'aînée fut la marquise de Pins, dont la seconde, Claire, mariée en 1844 au comte d'Hunolstein, mourut en 1847 et dont la troisième, Julie, mariée en 1851 au marquis de Chantérac, est aujourd'hui (1904) la dernière représentante de sa maison.

Le nom et les armes de la famille de Bassompierre, anciennement de Dompierre, figurent aux Salles des croisades du musée de Versailles.

La maison de Bassompierre a fourni un maréchal de France, un grand nombre d'officiers généraux au service des rois de France, des ducs de Lorraine et des empereurs d'Allemagne, des grands écuyers de Lorraine, des commandeurs et chevaliers de Malte, des chanoinesses des chapitres nobles de Remiremont et de Poussey, etc.

Louis de Bassompierre, décédé en 1676, fils naturel du maréchal de Bassompierre et de Charlotte de Balzac d'Entragues, fut évêque de Saintes et premier aumônier du duc d'Orléans.

Principales alliances : de Baudricourt, de Linange, des Armoises, du Chatelet, de Nettancourt, d'Espinay-Saint-Luc, le Veneur de Tilières, d'Halwin, d'Haraucourt, de Beauvau, de Ligny, de Choiseul, de Hamal, de Boisse, de Messey, de Villeneuve-Vence, de Pins, d'Hunolstein, de la Cropte de Chantérac, etc.

BASSYNS de RICHEMONT (Panon des). Voyez : Panon des Bassyns de Richemont.

BASTARD de FONTENAY (de). Armes : *mi-parti d'azur à une demi-fleur de lys d'or mouvant du parti et d'or à une demi-aigle de gueules mouvant du parti, au lambel d'argent en chef* (jugement de maintenue de noblesse de 1667). — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions* (aliàs *deux sauvages*, ou *deux lévriers* ou encore *un ange et un griffon*). — Devise : *Sanguis regum et Cœsaris.*

La famille de Bastard de Fontenay, éteinte dans les mâles en 1844, appartenait à la noblesse du Maine. Elle ne figure dans ce recueil que parce qu'elle avait reconnu comme ayant avec elle une origine

commune une famille de Bastard d'Estang, de Saint-Denis et de la Fitte à laquelle il sera consacré à la suite une notice spéciale. Les généalogistes ont fait de ces deux familles et de celle des Bastard de la Cressonnière, en Poitou, éteinte en 1655, autant de branches détachées d'une famille de Bastard qui a occupé au xive et au xve siècles un rang distingué dans la noblesse du Berry et qui a possédé dans cette province les seigneuries de Fussy, de Soulangis et de Terland. Puis ils ont voulu rattacher cette famille de Bastard, du Berry, à une famille de Bastard de la Bastardière qui appartenait au moyen âge à la noblesse des environs de Nantes, en Bretagne.

La famille de Bastard de la Bastardière, au diocèse de Nantes, est mentionnée dans un grand nombre de chartes des xiie, xiiie et xive siècles. D'après les généalogistes modernes de la famille de Bastard elle serait une branche naturelle de la famille des anciens comtes de Nantes et aurait pour premier auteur connu Richer Bastard qui vivait en 1040 à la Bastardière. Elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie de la Bastardière, sur la Sèvre Nantaise, dans la paroisse de Gorges, près de Clisson, et celle du Pèlerin, sur la rive gauche de la Loire, au-dessous de Nantes. On lui attribue un chevalier croisé, Pierre du Pèlerin, mentionné dans un titre de la collection Courtois comme ayant passé un contrat à Limisso en avril 1249; le nom de ce personnage a été inscrit aux Salles des Croisades du musée de Versailles avec les armes que porte actuellement la famille de Bastard d'Estang et de Saint-Denis : *mi parti d'or à l'aigle d'Empire de sable et d'azur à une fleur de lys d'or;* cependant, d'après quelques auteurs, les armoiries de la famille de Bastard de la Bastardière auraient été : d'*argent à trois fasces de gueules*. Cette famille s'éteignit avec Georges Bastard et avec sa sœur Préjente, héritière de la terre de la Bastardière, qui épousa en 1587 Isaac de Culant, gentilhomme d'Aunis.

Il existe dans le Devonshire, en Angleterre, une très ancienne famille noble du nom de Bastard qui prétend, elle aussi, être une branche de la famille de Bastard de la Bastardière, du comté de Nantes, détachée de la souche dès le xie siècle et passée en Angleterre en 1066 à la suite de Guillaume le Conquérant. Un membre de cette famille fut créé baronnet en 1779.

Les généalogistes de la maison de Bastard font descendre les Bastard du Berry d'Étienne Bastard, fils puîné de Jehan, Sgr de la Bastardière, qui aurait pris part à la bataille de Bouvines en 1214 et qui serait venu dans la suite se fixer dans la terre de Sainte-Solange, en Berry. On attribue pour fils à Étienne Bastard un Pierre Bastard qui aurait épousé vers 1260 Agnès Pot, héritière de la vicomté de Fussy,

puis vers 1270 Louise Pellorde, dame de Crosses. Macé Bastard, vicomte de Fussy et de Soulangis, était dans les dernières années du XIV[e] siècle premier maître d'hôtel du duc et de la duchesse de Berry et gouverneur du château de Mehun-sur-Yèvre. Il fut père de Jacques Bastard, vicomte de Fussy et de Soulangis, premier panetier du duc de Berry, gouverneur du château de Mehun-sur-Yèvre, administrateur des monnaies de Bourges, qui épousa vers 1390 Jeanne de Beaune, héritière de la seigneurie de Terland. Guillaume Bastard, vicomte de Fussy, fils du précédent, plusieurs fois maire de Bourges, fut nommé en 1429 lieutenant général pour le Roi en Berry. La souche se partagea en plusieurs rameaux. Guillemette Bastard, héritière de l'aîné de ces rameaux, épousa vers 1530 Jean de Coqueborne, archer de la garde écossaise, et lui porta la terre de Fussy qui passa par mariage au XVIII[e] siècle dans la famille Gassot. Marguerite de Bastard, héritière du rameau des Sgrs de Soulangis, épousa le 10 juin 1527 Charles des Guerres, maître d'hôtel de la Reine, un des cent gentilshommes de l'hôtel du Roi. Ces deux dames furent les dernières représentantes de la famille de Bastard en Berry.

On a toujours considéré la famille de Bastard de Fontenay, dans le Maine, comme étant une branche de la famille de Bastard du Berry. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1667 lui en attribue les armoiries : *mi parti d'azur à une demi-fleur de lys d'or et d'or à une demi-aigle de gueules*, en y joignant *un lambel d'argent*. Cependant l'Armorial de Bretagne de Briant de Laubrière attribue aux Bastard de Fontenay les armes suivantes qu'Urbain de Bastard, écuyer, Sgr de Fontenay, lieutenant de vaisseau, fit, en effet, enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Brest) : de *sinople à un sautoir dentelé d'argent, chargé de deux épées de gueules passées en sautoir et accompagné de quatre besants d'or chargés chacun d'un sautoir de gueules*. Le jugement de maintenue de noblesse de 1667 fait remonter la filiation suivie à Macé Bastard qui était en 1483 Sgr de Dobert et de la Salle dans le Maine. Ce personnage paraît dans un acte de 1476 avec la qualification de secrétaire du Roi Louis XI et on est en droit de se demander s'il ne tirait pas sa noblesse de cette charge. D'après les généalogistes modernes, il avait épousé à Saumur en 1478 Alexise Gauquelin, dame de Dobert. D'après ces mêmes auteurs il était fils de Guillaume Bastard, gouverneur de Bourges en 1471, et de Renée de Cambrai et petit-fils de Macé Bastard, gouverneur de Bourges en 1431, administrateur des monnaies de cette ville en 1436, qui aurait été lui-même un fils puîné de Jacques Bastard, Sgr ou vicomte de Fussy. Macé Bastard fut père de François Bastard, écuyer, Sgr de Dobert et autres lieux,

qui épousa Catherine Vachereau le 16 juillet 1519. Urbain de Bastard, Sgr de Dobert, né à Dobert en 1576, descendant de ceux-ci, épousa très jeune à Fontenay-sur-Vègre le 20 octobre 1597 Marguerite le Vayer, héritière de la seigneurie de Fontenay ; il fut maintenu dans sa noblesse en 1599, 1602 et 1603 par divers arrêts de la Cour des aides de Paris. Son petit-fils, Claude Bastard, sieur de Fontenay, de la Salle et de Dobert, né en 1643, demeurant en la paroisse de Fontenay, dans l'élection de la Flèche, fut maintenu dans sa noblesse le 3 décembre 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir déclaré à cet intendant qu'il ne se connaissait d'autres parents de son nom que MM. Bastard de la Paragére maintenus en même temps que lui. Il mourut en 1709 laissant plusieurs fils dont l'aîné, Urbain-Claude, décédé à Fontenay en 1733, fut connu le premier sous le titre de marquis de Fontenay et dont le second, Denis, connu sous le titre de marquis de Fontenay après la mort de son frère, fut nommé en 1722 chef d'escadre des armées navales. La famille de Bastard de Fontenay prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans et à Belesme. Elle s'éteignit avec Armand de Bastard, comte de Fontenay, qui mourut en 1844 sans laisser de postérité de son mariage en 1816 avec Mlle Langlois; sa sœur, Laurence-Joséphine, mariée en 1810 à M. de Leuze de Saint-Désery, en laissa une fille unique, héritière des terres de Dobert et de Fontenay, qui épousa en 1834 le vicomte Henri de Bastard d'Estang reconnu comme parent par la famille de Bastard de Fontenay. René Bastard, fils puiné de François Bastard, Sgr de Dobert, et de Catherine Vachereau, fut l'auteur du rameau des seigneurs de la Paragère, maintenu dans sa noblesse en 1667, dont le dernier représentant, Louis de Bastard, Sgr des Hayes, n'eut pas d'enfants de son mariage en 1779 avec Jacqueline Chalmel des Moulins.

La famille de Bastard de Fontenay s'était alliée aux familles Leclerc de Juigné 1494, de Chabot 1516, de la Corbière 1590, de Couasnon 1662, de Barrin de la Galissonnière 1776, Richer de Montheard 1770, de Leuze 1810, etc.

Les généalogistes contemporains ont aussi rattaché aux Bastard du Berry la famille de Bastard de la Cressonnière qui a occupé un rang distingué dans la noblesse du Poitou. Ils lui attribuent pour auteur Guillaume Bastard, né vers le milieu du XIVe siècle, qui aurait été fils puiné de Macé Bastard, vicomte de Fussy et de Poulangis, et qui serait venu se fixer à Poitiers en 1412. Guillaume Bastard, petit-fils présumé du précédent, était âgé de quatre vingts ans quand il se fit représenter au ban du Poitou du 30 septembre 1491 ; il avait épousé Andrée Cresson, héritière de la seigneurie de la Cressonnière.

Henri Bastard, gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, chevalier de son Ordre, marié le 5 décembre 1595 à Louise de Pontlevoy, fut connu sous le titre de marquis de la Cressonnière. Il laissa deux fils qui moururent sans postérité et qui furent les derniers représentants de leur famille. La famille de Bastard de la Cressonnière portait : d'*argent à l'aigle de sable membrée et becquée de gueules.*

BASTARD d'ESTANG, de SAINT-DENIS et de la FITTE (de). Armes anciennes, enregistrées à l'Armorial général de 1696 par plusieurs représentants de la famille de Bastard : d'*azur à un tonneau d'argent soutenu d'un croissant d'or, accompagné de deux corneilles d'or affrontées, une de chaque côté du tonneau dans lequel elles boivent.* — Armes concédées sous le premier Empire à la branche de Bastard d'Estang : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'azur à un tonneau de sable accompagné de deux outardes, une aile assorée d'or, becquetant dans le tonneau, et soutenu d'un croissant d'argent; au* 2 *taillé d'argent et d'azur à une bande de gueules brochant accompagnée en chef de trois étoiles de sable,* 2 *et* 1, *et en pointe de trois hures de sanglier d'or,* 2 *et* 1*; au* 3 *coupé d'argent et d'azur à une fasce de gueules brochant accompagnée en chef de trois tourteaux de sable en fasce et en pointe de trois outardes en fasce le vol ouvert d'or, celle du milieu montrant l'estomac, les deux autres affrontées; au franc quartier des barons maires.* — Armes concédées à la même époque à la branche de Bastard de Saint-Denis : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'azur à deux outardes affrontées d'or becquetant dans un tonneau de sable et accompagnées en pointe d'un croissant d'argent; au* 2 *tiercé en bande d'argent à trois étoiles de sable, de gueules plein et d'azur à trois hures de sanglier d'or; au* 3 *tiercé en fasce d'argent à trois tourteaux de sable, de gueules plein et d'azur à trois aiglettes d'or, la première et la dernière essorantes et affrontées; au franc quartier des barons membres du collège électoral.* — Les lettres patentes du 28 mai 1819 accordant à Jean, baron de Bastard d'Estang, le titre héréditaire de comte avec majorat et l'ordonnance du 16 novembre 1819 accordant au même personnage le titre de baron-pair héréditaire le confirment dans la possession des armoiries concédées sous le premier Empire, avec le franc quartier de baron-maire en moins; plus tard des lettres patentes du roi Louis-Philippe du 23 décembre 1830 autorisèrent son fils, le comte Dominique de Bastard d'Estang, à substituer à ces armes les suivantes qui sont aujourd'hui adoptées par tous les représentants de la famille de Bastard et qui sont celles des anciens Bastard du Berry : *mi parti d'or à l'aigle d'Empire de sable et d'azur à une fleur de lys d'or.* — Couronne : *de*

Marquis. — Cimier : *un ange armé, armorié de l'écu, chargé du cri : Diex aye.* — Tenant et support : *un ange tenant une bannière chargée d'une fleur de lys d'or et un griffon coupé de sable et d'or, la tête d'or supportant une bannière à aigle d'Empire.* — Devise : *Cunctis nota fides.* — Manteau de *pair de France* pour la branche de Bastard d'Estang.

La famille de Bastard d'Estang et de Saint-Denis, aujourd'hui existante, était fixée en Gascogne au xvie siècle et paraît n'avoir appartenu à cette époque qu'à la haute bourgeoisie de sa région. Les généalogistes du xviiie et du xixe siècles ont cependant cherché à la rattacher à une famille de Bastard dont il a été parlé à l'article précédent et qui a occupé aux xive, xve et xvie siècles un rang distingué dans la noblesse du Berry et par là à une famille de Bastard de la Bastardière qui appartenait au moyen âge à la noblesse des environs de Nantes. Ils en font remonter la filiation à un Pierre Bastard, né vers 1475, qui aurait été fils d'un Sgr de Terland en Berry, aurait été attiré en Armagnac par Alain, sire d'Albret, aurait été capitaine de la ville de Fleurance, aurait épousé le 8 septembre 1505 Géralde de Foissin de Sales, héritière de la terre du Bosq et fille d'un lieutenant général de la sénéchaussée d'Armagnac au siège de Lectoure, et serait décédé en 1535. Ce personnage aurait eu plusieurs fils dont deux, Claude et Jean, auraient été les auteurs des deux grandes branches principales de la famille de Bastard qui donne lieu à cette notice.

Jean de Bastard, auteur de la branche cadette, fut nommé en 1572 premier consul de la ville de Fleurance et fit son testament le 13 mars 1582. Son arrière-petit-fils, Léonard, marié à Toulouse en 1634 à Perrette d'André, fille d'un ancien capitoul de cette ville et héritière de la terre de la Fitte, ne portait d'autre qualification que celle de bourgeois de Toulouse quand il fut nommé en 1642 capitoul de cette ville. Il fut maintenu dans sa noblesse le 8 janvier 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, comme ayant été anobli par le capitoulat. Il fut père de Jean de Bastard, avocat en Parlement, ancien capitoul, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Celui-ci avait épousé à Toulouse le 2 avril 1682 sa cousine Catherine de Bastard, fille du Sgr de Saint-Denis, et mourut dans cette même ville en 1729 laissant une nombreuse postérité. L'un de ses fils, Simon de Bastard, recteur de l'Université de Toulouse, fut un professeur en droit français réputé ; un autre, Dominique de Bastard, Sgr de la Fitte, né en 1683, marié à Marvejols en 1719 à Marie-Anne Aimar de Palaminy, fut une des gloires du Parlement de Toulouse dont il fut nommé premier président en 1762.

Dominique de Bastard refusa cette charge à cause de son grand âge et la passa à son fils aîné François ; il fut nommé conseiller d'État en 1774 et mourut en 1777. François de Bastard de la Fitte, fils aîné du précédent, premier président au Parlement de Toulouse en 1762, conseiller d'État en 1769, décédé en 1780, avait été désigné par l'archevêque de Narbonne pour assister aux États du Languedoc en qualité d'envoyé d'Ambres ; il dut faire dans cette circonstance les preuves de sa noblesse et justifia devant les États assemblés à Montpellier le 29 septembre 1759 qu'il était arrière-petit-fils de Léonard Bastard anobli par le capitoulat de Toulouse en 1642. Un de ses frères, Jean-François de Bastard, décédé sans postérité en 1809, fit les mêmes preuves de noblesse quand il fut nommé en 1773 chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Anne-François de Bastard de la Fitte, né en 1761, fils unique du premier président François de Bastard, mourut sans alliance en 1794 ; sa sœur, héritière de tous les biens de cette branche et particulièrement de la terre de la Fitte, épousa en 1778 le marquis de Vergennes et en laissa deux filles, la comtesse de Rémusat, dame du palais sous le premier Empire, dont la descendance possède encore la terre de la Fitte, et la comtesse de Nansouty. La branche des Sgrs de la Fitte s'est éteinte complètement avec Jeanne de Bastard, nièce du premier président de Bastard et cousine germaine de la marquise de Vergennes, qui épousa en 1794 son cousin le baron de Bastard de Saint-Denis et qui mourut dans un âge avancé vers le milieu du XIXe siècle.

Claude de Bastard, sieur du Bosq, auteur de la branche aînée, seule subsistante, fut père de Pierre Bastard et grand-père de Nicolas Bastard qui épousa le 13 janvier 1617 Jeanne de Rébésies et qui exerça les fonctions relativement modestes de conseiller de Roi, substitut du procureur général près le Parlement de Toulouse, procureur du Roi au comté de Gaure. Ce dernier personnage laissa plusieurs fils dont deux, Jean et Dominique Bastard, ont été les auteurs de deux grands rameaux encore existants. Jean Bastard, l'aîné de ces deux frères, d'abord premier consul de la ville de Fleurance, succéda en 1647 à son père dans sa charge de substitut du procureur général ; lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 il s'adressa au Conseil d'État, qui était alors la grande ressource des familles dont les intendants se refusaient à admettre les prétentions, et il en obtint le 25 novembre 1671 un arrêt qui le maintenait dans sa noblesse et qui le faisait descendre de Charlot de Bastard, Sgr de Terland, en Berry, conseiller et maître d'hôtel du roi Charles VIII. Jean Bastard avait épousé le 10 juillet 1644 sa parente

Marie Bastard ; il fut père d'Antoine Bastard, né à Fleurance en 1654, qui lui succéda en 1678 dans sa charge de conseiller du Roi, substitut du procureur près le Parlement de Toulouse et son procureur au comté de Gaure, et grand-père de Jean Bastard, Sgr de Bréchan, né à Fleurance en 1680, qui succéda à son père dans sa charge en 1723 et qui mourut en 1752. Ce dernier personnage laissa quatre fils dont l'aîné, Antoine, né à Fleurance en 1710, lui succéda dans sa charge en 1744 et laissa lui-même un fils mort sans alliance en 1780, dont le second, Jean-Pierre, continua la descendance, dont le troisième, Antoine Bastard, dit le chevalier de Bréchan, chevalier de Saint-Louis, mourut sans alliance à Lectoure en 1780 et dont le quatrième, Gaspard Bastard, Sgr de la Rolle, subdélégué de l'intendant à Fleurance, marié en 1758 à Mlle Dubarry de Colomé, fut l'auteur d'un rameau qui s'éteignit dans les mâles en 1841. Jean-Pierre Bastard, né en 1711, à Bréchan, près de Fleurance, se trouva très jeune en possession d'une grande fortune par suite de divers héritages ; il acheta la seigneurie importante de Cantiran, vint se fixer à Toulouse, épousa le 24 septembre 1743 Marie-Louise de Catelan, fille d'un conseiller au Parlement de cette ville et issue d'une des meilleures familles de la noblesse de robe de la région, et se fit maintenir dans sa noblesse le 12 juillet 1763 par une ordonnance de M. d'Étigny, intendant d'Auch, qui reconnaissait sa descendance de Charlot de Bastard, Sgr de Terland en Berry. Il acquit en décembre 1770 de la famille d'Esparbès de Lussan la seigneurie considérable d'Estang, près de Nogaro, en Armagnac, qui avait le titre de comté et qui donnait à ses possesseurs le droit d'entrée aux États du pays, et fut depuis lors connu sous le titre de comte de Bastard d'Estang qui a été conservé par ses descendants. Jean-Pierre de Bastard mourut à Nogaro en 1778 laissant deux fils dont le plus jeune, Dominique-François, grand vicaire de l'évêque de Lombez, fut guillotiné à Toulon en 1793. L'aîné, Jean, comte de Bastard d'Estang, né en 1744, reçu en 1768 conseiller en la Cour des aides et finances de Montauban, plus tard chevalier d'honneur près la même Cour, marié en 1782 à Mlle de Villeneuve-Lévis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Armagnac ; après la tourmente révolutionnaire il alla se fixer au château de Mont-Saint-Père-sur-Marne, près de Château-Thierry, fut longtemps maire de cette commune, fut créé baron de l'Empire avec institution de majorat par lettres patentes du 19 janvier 1812, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 28 mai 1819 et mourut en 1825 laissant cinq fils. L'aîné de ceux-ci, Dominique, comte de Bastard d'Estang, né à Nogaro en 1783, premier président à la Cour Royale de Lyon en 1815, pair de France

héréditaire par ordonnance du 5 mars 1819, président de la chambre criminelle de la Cour de Cassation en 1829, vice-président de la Chambre des pairs en 1835, grand officier de la Légion d'honneur, un des magistrats les plus éminents de son temps, mourut en 1844 survivant à son fils unique et ne laissant qu'une fille mariée cette même année au duc des Cars. Victor, comte de Bastard d'Estang, né à Nogaro en 1785, second fils de Jean, fut député du Lot-et-Garonne sous la monarchie de juillet et mourut en 1875 sans laisser de postérité. Armand, baron de Bastard, né à Nogaro en 1786, troisième fils de Jean, fut préfet de la Haute-Loire et du Cher sous la Restauration et mourut en 1857 laissant deux fils qui sont morts sans alliance. Auguste, comte de Bastard d'Estang, né à Nogaro en 1792, quatrième fils de Jean, mourut à Bachac en 1883 laissant un fils unique, Octave, comte de Bastard d'Estang, né en 1831, général de brigade en 1879, sénateur du Lot-et-Garonne, qui est décédé en 1884 sans laisser de postérité de son mariage en 1856 avec Mlle de Lancosme décédée en 1886. Henri de Bastard, né à Paris en 1797, le plus jeune des cinq fils de Jean, avocat général, puis procureur général près la Cour d'appel de Lyon, démissionnaire en 1830, plus tard conseiller à la Cour de Paris, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1875, épousa en 1834 Mlle de Leuze de Saint-Désery, nièce et héritière du dernier représentant de la famille de Bastard de Fontenay, du Maine. Henri de Bastard a laissé de cette alliance trois filles mariées dans les familles de Castellane, de Roquefeuil et du Peyroux et un fils, le comte de Bastard d'Estang, né en 1848, qui est demeuré célibataire et qui est aujourd'hui le dernier représentant mâle de son rameau.

Dominique Bastard, auteur du second rameau actuel, épousa par contrat du 29 juin 1658 Cécile de Lousteau, fille d'un conseiller en la Cour des Aides de Bordeaux, et acheta l'importante terre de Saint-Denis-sur-Garonne, en Agenais, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. On ne voit pas qu'il ait été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666; O'Gilvy assure même dans son Nobiliaire de Normandie[1]

1. Monsieur de Bourrousse de Laffore, continuateur du Nobiliaire de Guienne et de Gascogne commencé par O'Gilvy, avait fait paraître en 1860 dans le troisième volume de ce Nobiliaire une généalogie très complète de la famille de Bastard dans laquelle, admettant toutes ses prétentions, il la faisait descendre des anciens Bastard, du Berry, et par ceux-ci des anciens Bastard de la Bastardière, du diocèse de Nantes. Très peu de temps après, en 1864, son ancien collaborateur O'Gilvy, fit paraître à Londres le premier volume d'un Nobiliaire de Normandie qui n'a jamais été terminé et dans lequel il s'exprime de son côté sur la maison de Bastard dans les termes suivants dont la sévérité paraît un peu exagérée : « Une famille bourgeoise du nom de Bastard, établie en Gascogne et condamnée

qu'il fut, à cette époque, condamné comme usurpateur de noblesse par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Il régularisa, en tous cas, sa situation nobiliaire par l'acquisition de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Toulouse. Il exerçait encore cette charge quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Toulouse-Montauban). Il mourut à Bordeaux le 27 mai de cette même année. Son fils, Nicolas Bastard, Sgr de Saint-Denis-sur-Garonne, né le 14 juin 1660, marié à Bordeaux le 22 septembre 1692 à Françoise de Jean, fille d'un secrétaire général de l'intendance, lui succéda dans sa charge de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Toulouse, acheta en 1699, au prix de 118 000 livres, la charge de grand maître enquesteur et général réformateur des Eaux et Forêts de France aux départements et provinces de Guienne, Périgord, Gascogne, Quercy, Béarn, Bigorre, Soule, Labour, Basse-Navarre, comtés de Foix et de Rodez, que sa descendance conserva jusqu'à l'époque de la Révolution et mourut à Agen le 23 février 1722. François-Dominique de Bastard, Sgr de Saint-Denis, né en 1724, petit-fils du précédent, grand maître des Eaux et Forêts de Guienne, marié à Nérac le 4 juillet 1762 à Jeanne de la Mazelière dont il n'eut pas d'enfants, remarié en août 1768 à Anne de Redon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Armagnac. Il fut père de Jean-Baptiste de Bastard de Saint-Denis, né à Saint-Denis en 1769, longtemps membre du Conseil général du Gers, marié en 1794 à sa cousine, M[lle] de Bastard de la Fitte, décédé à Lectoure en 1832, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 5 août 1812 et qui a laissé une nombreuse postérité. Edouard, baron de Bastard de Saint-Denis, né à Lectoure en 1797, fils aîné du précédent, marié à Bordeaux en 1826 à M[lle] Duffour de Barte, fut conseiller à la Cour de Bordeaux et député de la Gironde en 1846; il

« pour usurpation de noblesse pendant les recherches de Pellot, s'est insérée « dans le *Supplément au Dictionnaire de la Noblesse* de Badier; de ce point de « départ basé du reste sur une foule d'erreurs et d'anachronismes volontaires cette « famille s'est crue noble de race et a voulu le faire croire aux autres. Le meilleur « moyen pour persuader le commun peuple, mais non pas les généalogistes « sérieux, était de publier un gros volume et de le répandre partout. La famille « de Bastard n'y a pas manqué. Les Beaumont, les Chatillon, les Chasteignier, « les d'Harcourt, les la Roche Aymon avaient eu leurs généalogistes historiens; « évidemment les Bastard devaient avoir leur registre généalogique. L'un d'eux, « plus habitué peut-être à causer de murs mitoyens que de parti-coupé, s'est « chargé de la besogne et, non content de remplacer ses *outardes* qui *becquetaient dans un tonneau* par les armes *parties d'Empire et de France*, a rassemblé « parmi ses prétendus ancêtres tout ce qu'il a trouvé de Bastards en Touraine, « Normandie, Angleterre et le monde entier. On peut voir dans les Archives de « Bordeaux la preuve de la condamnation de la famille de Bastard. »

laissa plusieurs fils qui ont continué la descendance et deux filles dont l'une épousa en 1859 le vice-amiral de Dompierre d'Hornoy, sénateur.

On voit par ce qui précède quelle situation considérable la famille de Bastard, aujourd'hui existante, n'a cessé d'occuper dans le midi de la France depuis le milieu du XVIIe siècle et combien il était inutile pour elle de chercher à rehausser son éclat en se greffant sur d'autres familles du même nom depuis longtemps oubliées.

Principales alliances : de Varagne de Bélesta (vers 1650), de la Briffe (vers 1650), de Coquet 1765, de Percin de Lillanges 1800, de Catelan 1743, Brunet de Panat de Villeneuve-Lévis 1782, Savary de Lancosme 1856, de Leuze 1834, de Castellane 1858, de Roquefeuil 1873, du Peyroux 1878, de Pérusse des Cars 1844, de Gasq 1819, de Galard de Lisle 1719, de Raymond, 1722, de Redon 1768, de Bon 1800, de Rodier 1795, de Lary de la Tour 1845, Gémit de Luscan 1881, de Barbotan, de la Tessonnière 1901, de Dompierre d'Hornoy 1859, de Maleville 1864, de Rohan-Chabot 1893, de Sambucy de Sorgues, de Dampierre 1890, de Leusse, de Montfort, d'Aimar de Palaminy 1719, Baillet de Berdolle de Goudourville 1751, de Parseval 1759, Gravier de Vergennes 1778, d'Auberjon 1904, etc.

BASTARD de VILLENEUVE (le). Armes : de *sable à une croix d'argent cantonnée de douze fleurs de lys de même*. — Aujourd'hui la famille écartèle ces armes de celles des Bastard de la Bastardière : *mi-parti d'or à l'aigle impériale de sable et d'azur à une fleur de lys d'or*.

Les familles DE BASTARD OU LE BASTARD actuellement existantes en Bretagne revendiquent aujourd'hui une origine commune avec une famille Bastard dont il a été parlé dans les notices consacrées aux familles de Bastard de Fontenay et de Bastard d'Estang, qui posséda, entre autres biens, la seigneurie de la Bastardière, près de Nantes, qui jouit d'un certain éclat au moyen âge et qui paraît s'être éteinte avec Prégente Bastard, héritière de la seigneurie de la Bastadière, mariée en 1587 à Isaac de Culant.

Les généalogistes contemporains font descendre la famille de Bastard de Villeneuve d'un Richard Bastard, vivant au XIe siècle, qui aurait été lui-même fils puiné de Rouaud Bastard, Sgr de la Bastardière, vivant en 1040. Mais ce système de filiation ne s'appuie sur aucune preuve et la filiation n'a pu être établie que depuis Jean Bastard, Sgr de la Porte-au-Bastard et de Kerpiquet-en-Guer, mari de Gillette de Porcaro, qui fut conseiller de Jean V, duc de Bretagne, et qui présida en 1426 la commission de la réformation du diocèse de Saint-Malo. La descendance de ce Jean Bastard se partagea en

plusieurs rameaux. L'aîné de ces rameaux figure de 1426 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Saint-Malo et de Vannes et s'éteignit en la personne de Mathurine le Bastard de Kerbiquet mariée en 1580 dans la famille Huchet de Cintré. Le seul rameau qui se soit perpétué jusqu'à nos jours a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Villeneuve et des Métairies, dans la paroisse de Guignen. Ce rameau paraît avoir perdu sa noblesse par suite de dérogeance pendant un laps de temps assez long et ne figure à aucune des réformations de la noblesse de Bretagne, même à celle, cependant si complète, du XVIIe siècle. Deux de ses représentants, Pierre le Bastard, sieur des Métairies, avocat à Rennes, et Jacques le Bastard, ci-devant procureur au Parlement de Bretagne, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un arc d'or posé en barre et encoché d'une flèche d'argent mise en bande*; *au chef vairé d'argent et de gueules*. François-Pierre le Bastard de Villeneuve, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, se fit maintenir dans sa noblesse le 31 août 1764 par arrêt du Parlement de Bretagne sur preuve de 9 générations remontant à 1426. MM. le Bastard et le Bastard de Baulac furent admis cette même année à siéger aux États généraux de Bretagne réunis à Nantes. Pierre le Bastard de Villeneuve signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne.

La famille le Bastard de Villeneuve n'est pas titrée.

Principales alliances : de Poulpiquet du Halgouet, de la Boessière, le Mintier, 1892, Baron de Montbel, etc.

BASTARD de MESMEUR et de KERGUIFFINEC (le). Armes : d'*argent à trois fasces de gueules, la première fasce surmontée de trois hermines de sable*. (Ces armes sont celles de la famille du Drémiet, d'ancienne noblesse, qui posséda longtemps la terre de Kerguiffinec achetée en 1741 par la famille le Bastard). — La famille le Bastard de Mesmeur et de Kerguiffinec écartela plus tard ces armes de celles de l'ancienne famille Bastard de la Bastardière : *mi-parti d'or à l'aigle impériale de sable et d'azur à une fleur de lys d'or*.

Les généalogistes contemporains ont cherché à rattacher cette famille à la précédente et par elle à celle des anciens seigneurs de la Bastardière. Bien que cette communauté d'origine ait été acceptée par les familles le Bastard de Villeneuve et de Bastard d'Estang, on ne connaît aucun principe de noblesse à la famille le Bastard de Mesmeur et de Kerguiffinec et son nom ne figure à aucune réformation. Elle remonte par filiation à Alain le Bastard, sieur du Parc-au-Bastard, au pays de Cornouailles, qui épousa vers 1630 Marie

Caouen et qui fut père de François le Bastard, sieur de Mesmeur, en la paroisse de Tréméoc, marié à Pont-l'Abbé en 1662 à Françoise Cozic. Jean-Hervé le Bastard de Mesmeur, né en 1694, maire de Quimper en 1737, député du Tiers-État de cette ville aux États de Bretagne en 1738, acheta en 1741 la seigneurie de Kerguiffinec et adopta dès lors les armoiries de la famille du Dremiet qui avait longtemps possédé cette seigneurie. Il mourut à Quimper en 1753 laissant deux fils, Nicolas le Bastard de Mesmeur, né en 1730, avocat du Roi au siège présidial de Quimper, et Jean-Hervé le Bastard de Kerguiffinec, auteurs de deux rameaux qui se sont distingués par les surnoms terriens de Mesmeur et de Kerguiffinec et qui sont aujourd'hui l'un et l'autre près de s'éteindre. Jean-Pierre le Bastard de Kerguiffinec, décédé en 1850, fut député de Quimper en 1830, puis député de Morlaix en 1837. Ernest le Bastard de Mesmeur, né en 1827, dernier représentant du rameau aîné, marié à Mlle de Melon, est connu sous le titre de comte.

Principales alliances : Chauveau de Kernaeret 1822, de Kernaflen de Kergos 1745, de Melon, etc.

BASTEROT (de). Armes portées par la famille : d'*argent à un arbre de sinople et un lion d'azur s'appuyant sur le tronc de l'arbre.* — Armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à une ancre d'argent accostée de deux poissons de même.* — Supports : *deux lions d'azur.*

La famille de Basterot est, d'après une tradition, originaire de la Suisse d'où elle serait venue se fixer en Bazadais vers la fin du xve siècle. Son premier auteur connu était sous Louis XII gouverneur de la petite ville de Saint-Macaire et aurait été, toujours d'après la tradition, proche parent d'un Basterot qui était à la même époque évêque de Siquença, en Castille. Monsieur maître Jacques Basterot, avocat en la Cour et jurat de la ville de Bazas, fils de feu Vital Basterot, écuyer, épousa Catherine Menoire, fille d'un conseiller au présidial, par contrat passé le 18 mars 1641 en présence de ses frères, Jean, chanoine de la cathédrale, et Joseph, avocat en la Cour. Joseph Basterot, avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux et juge, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Arnaud Basterot vint au cours du xviie siècle se fixer en Médoc où il avait été nommé procureur d'office de la seigneurie de Lesparre. Ses deux fils, Gabriel Basterot, né en 1656, et François Basterot, garde-étendard sur les galères du Roi, furent, l'un et l'autre, pourvus de la charge anoblissante de secrétaire du Roi et furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères fut père : 1° de Barthélemy Basterot, conseiller au Parlement de Guienne, décédé en 1751, dont le fils, Gabriel-Barthélemy de Basterot, Sgr de Dignac, de Valeyrac, etc., également conseiller au Parlement de Guienne, n'eut qu'une fille, Mme de Ségur-Cabanac; 2° de Gabriel Basterot, vicaire général de Bordeaux, et 3° de François Basterot, subdélégué de l'intendant, qui épousa en 1716 sa cousine germaine, Marie Basterot, et qui fut père de Guillaume Basterot, chevalier de Saint-Louis, et grand-père de François Basterot, né en 1762.

François Basterot, auteur de la seconde branche, pourvu en décembre 1714 de l'office de conseiller secrétaire du Roi en la Cour des aides de Guienne, vendit en 1719 cet office au sieur Ruffi avant d'avoir accompli le délai de vingt ans nécessaire pour acquérir la noblesse héréditaire. Il se fit accorder par le Roi le 20 septembre 1719 des lettres patentes par lesquelles S. M., en récompense de ses services, lui permettait, nonobstant cette résignation, de continuer de se dire et qualifier son conseiller secrétaire en la Cour des aides de Guienne et de jouir de tous les droits, honneurs, prérogatives, francs-fiefs, privilèges, etc., attachés audit office. François Basterot laissa, entre autres enfants, une fille, Marie, qui épousa son cousin germain François, et deux fils dont l'aîné, Jean-Baptiste Basterot, président en la Cour des aides de Guienne, n'eut que des filles. Le puîné, Paul Basterot, lieutenant au régiment de Bourbonnais, laissa quatre fils. L'un de ceux-ci, Jean-Baptiste de Basterot, Sgr des Granges, épousa en 1778 sa cousine germaine, Marie-Rose, fille du président en la Cour des aides, et en eut lui-même deux fils, Barthélemy, né en 1782, et Jacques, né en 1783.

Barthélemy de Basterot, Sgr de Senilhac, et Paul de Basterot, Sgr des Granges, de la Fourquière et de Notre-Dame de Lesparre, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

Barthélemy, connu sous le titre de comte de Basterot, épousa en 1835 Pauline de Fay de la Tour-Maubourg, décédée dès 1839. Il en a laissé un fils.

Un rameau de la famille Basterot s'est fondu au cours du XIXe siècle dans une famille Bayonne qui a relevé le nom de Basterot.

Principales alliances : de Ségur-Cabanac, de Filhot de Chimbaud, de Fay de la Tour-Maubourg, de la Vaissière de Verduzan, de Saint-Cricq 1741, d'Augeard, etc.

BASTERRÈCHE.

Famille de haute bourgeoisie.

Pierre Basterrèche était négociant à Bayonne dans la seconde

moitié du XVIIIe siècle. Son fils, Jean-Pierre Basterrèche, né à Bayonne en 1762, riche armateur, fut nommé député de sa ville natale d'abord à la Chambre des Cent Jours en 1815, puis en 1824, et siégea au centre gauche. Pierre Basterrèche, né à Bayonne en 1761, armateur, fut aussi député des Basses-Pyrénées en 1819; son fils, Joseph-Eugène Basterrèche, né en 1800, décédé en 1843, fut député des Landes sous la monarchie de juillet.

Principale alliance : Drake del Castillo, de Watrigant.

BASTIAN de PELLY.

La famille Bastian, originaire d'Annecy, en Savoie, est anciennement connue dans la bourgeoisie de sa région. Claude-François Bastian, né à Annecy en 1784, notaire, fut député du Mont-Blanc à la Chambre des Cent Jours, en 1815. Édouard-Claude Bastian, né à Annecy le 5 mai 1858, demeurant au château de Pelly, dans la Haute-Savoie, a demandé le 24 juillet 1879 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de son domaine de Pelly sous lequel il était déjà connu et qu'avait porté un de ses grands-oncles.

BASTIDE (Bugeaud de la). Voyez : Bugeaud de la Bastide.

BASTIDE (Martin de la). Voyez : Martin de la Bastide.

BASTIDE (de la).

La famille de la Bastide est anciennement et honorablement connue en Gévaudan. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements au Cabinet des Titres dans le Nouveau d'Hozier. Elle descend d'Etienne de la Bastide, bourgeois, né le 18 janvier 1666, qui épousa demoiselle Marie-Rose Baldit par contrat du 30 avril 1699. Ce personnage fut père de maître Jean-Baptiste de la Bastide, bourgeois, habitant de la paroisse de Chilhac, en Velay, qui épousa vers 1740 Marie-Marguerite Marin. Guillaume de la Bastide, né à Chilhac en 1743, fils aîné du précédent, curé de Paulhaguet, fut nommé député du clergé de la sénéchaussée de Riom aux Etats généraux de 1789, siégea à droite de cette assemblée, donna sa démission au bout de quelques mois, émigra, fut plus tard chanoine de la cathédrale de Saint-Flour et mourut à Paulhaguet en 1827. Pierre-Honorat de la Bastide, né en février 1748, frère puiné de cet ecclésiastique, demanda au Roi Louis XVI de le relever de la dérogeance qu'aurait encourue son grand-père et de le rétablir dans la noblesse à laquelle auraient appartenu ses ancêtres. Il justifia qu'Etienne de la Bastide né en 1666 était fils de noble François de la Bastide marié en 1658

à Anne d'Alméras et petit-fils de noble messire Etienne de la Bastide marié en 1629 à Isabeau de Galtier. Sa demande fut l'objet d'un rapport assez défavorable du généalogiste des ordres du Roi chargé de l'examiner et ne paraît pas avoir été agréée. On ne voit pas, en tous cas, que la famille de la Bastide ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Cette famille de la Bastide ne doit pas être confondue avec une famille du même nom qui paraît être éteinte depuis longtemps, qui appartenait à la noblesse du Velay et qui portait pour armes : d'*azur à une tour d'argent maçonnée de sable*. Cette dernière famille était représentée sous Louis XIV par deux frères, Jacques de la Bastide, Sgr de Molanchères, marié en 1637 à Isabeau de Pandran, et André de la Bastide, Sgr de la Sainette, qui furent maintenus dans leur noblesse le 13 novembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir prouvé leur filiation depuis Claude de la Bastide dont le fils Antoine épousa le 29 novembre 1542 Madeleine d'Altier.

BASTIDE (de la), en Agenais. Armes : d'*or à un lion d'azur langué et onglé de gueules; au chef cousu d'argent chargé de trois roses de sable*. — Supports : *des palmes*. — Couronne : *de Comte*.

La famille DE LA BASTIDE, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de l'Agenais. On en trouvera une généalogie manuscrite dans le Nouveau d'Hozier. Les preuves de noblesse qu'elle fit en 1771 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages du comte de Provence en font remonter la filiation à noble Antoine Labastide, capitaine pour le Roi de 300 hommes à pied, qui épousa le 14 septembre 1569 demoiselle Foy le Bigot, fille de Jehan, écuyer de la paroisse de Saint-Quentin, dans la juridiction de Castillonnés. Un descendant des précédents, Arnaud de la Bastide, écuyer, Sgr de la Bastide et du Cauze, marié le 26 janvier 1662 à Catherine Gout, dame de Bressure, fut maintenu dans sa noblesse par jugement rendu à Agen le 14 janvier 1667 de Dupuy, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Joseph de la Bastide, arrière-petit-fils d'Arnaud, né en 1755 à Castillonnés, fut admis en 1771 parmi les pages du comte de Provence. Pierre-Charles de la Bastide, Sgr dudit lieu, et Catherine de la Bastide, veuve de Gabriel de Galaup, Sgr de Monibal, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

La famille de la Bastide s'est éteinte dans les mâles en la personne de Charles de la Bastide, ancien officier à l'armée des Princes, chevalier de Saint-Louis, qui mourut en 1854 en son cha

teau de la Bastide-sur-Dropt, près de Castillonnés. Charlotte-Louise de la Bastide, héritière de sa famille, épousa vers 1845 M. Emile Orliac, propriétaire à Lamagistère (Tarn-et-Garonne), et demanda le 12 février 1867 pour ses enfants mineurs l'autorisation de joindre à leur nom celui de la famille de la Bastide. La même année sa fille épousa le baron de Bideran.

Principales alliances : du Bois de la Grèze 1619, du Gout 1662, d'Ailhenc 1708, de Galaup, de Bideran, etc.

Il a existé en Périgord une autre famille de la Bastide sur laquelle on trouvera de nombreux renseignements dans les divers recueils de manuscrits de d'Hozier, conservés au Cabinet des Titres. Cette famille remontait par filiation au 8 mai 1584, date à laquelle Jean Bastide, fils de messire Bertrand Bastide et de Jeanne d'Aitz, habitants du lieu de Grignaux, épousa Marie de Lespine, fille de messire Jean de Lespine, procureur d'office de la juridiction dudit lieu de Grignaux. Une note de d'Hozier apprend que dans cet acte de 1584 le nom du marié était primitivement suivi d'un mot qui fut plus tard effacé et qu'il croit avoir été celui de procureur. François-Raymond de la Bastide, petit-fils des précédents, marié le 10 novembre 1642 à Diane du Castaing, se désista de lui-même de sa noblesse lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666. Il fut lui-même le bisaïeul de Pierre-Valentin de la Bastide, Sgr du Périer, de Chosne, etc., chevalier de Saint-Louis, maréchal des logis de 200 hommes d'armes, marié en 1746 à Jeanne du Cluzel, qui sollicita vainement en 1764 l'admission de sa fille à la maison de Saint-Cyr, qui se fit accorder en février 1773 des lettres patentes d'anoblissement et qui fit en même temps régler ses armoiries par le président d'Hozier : d'*argent à un pin de sinople; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent*. Pierre-Valentin de la Bastide était mestre de camp de cavalerie quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

BASTIDE (de).

On n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants sur cette famille, originaire du Rouergue. Un de ses représentants, Jean-Pierre Bastide, reçu en 1719 conseiller clerc au Parlement de Toulouse, devint dans la suite chanoine de Saint-Denis, abbé de Quincy et prédicateur du Roi. Un neveu du précédent, Antoine-Joseph de Bastide, cosgr de Faveyrolles, de la Descarie et d'Isard, fut pourvu de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Toulouse, la conserva jusqu'à sa suppression, lors de la Révolution, devint plus tard conseiller à la

Cour royale de Toulouse et mourut le 5 mai 1818. Il avait été créé baron de l'Empire par décret impérial du 24 janvier 1814 qui ne fut pas suivi de lettres patentes. Il avait épousé Josèphe de Bastard-Bartère, née le 21 août 1758, qui lui survécut, et en laissa un fils, Lambert de Bastide d'Izard, né à Saint-Lys en 1790, décédé à Toulouse en 1867, qui fut député de la Haute-Garonne en 1832.

C'est à cette famille qu'appartenait, semble-t-il, M. Charles-Ferdinand de Bastide, officier supérieur de dragons, qui a épousé d'abord Mlle Madier de Lamartine, décédée à Hyères le 11 mars 1894, puis à Nantes en 1897 Mlle Durant de la Pastellière et qui est décédé à Nantes le 2 mai 1898.

Le nom de Bastide, très répandu en Provence, y a été porté par plusieurs familles distinguées qui paraissent être aujourd'hui éteintes et qui n'avaient aucun rapport avec celle dont il vient d'être parlé. Un Jean-Baptiste Bastide, de la ville de Marseille, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du premier président Cardin-le-Bret, intendant d'Aix, rendu le 22 juin 1697. Jean-Gabriel Bastide, bourgeois de Marseille, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *burelé d'argent et de sable de dix pièces, à un griffon de gueules brochant sur le tout*. Jean-François de Bastide, né à Marseille en 1724, décédé à Milan en 1798, pendant l'émigration, jouit de son temps d'une certaine vogue comme romancier. François de Bastide, de la ville d'Hyères, fut anobli en août 1751 par lettres patentes du roi Louis XV enregistrées le 4 novembre suivant en la Cour des comptes de Provence et le 26 juin 1752 au Parlement; il reçut en même temps les armoiries suivantes : d'*argent à une bastide* (ou *château*) *de gueules, ouverte de sable, ajourée de cinq fenêtres de même, trois en chef et une de chaque côté de la porte, posée sur une terrasse de sinople; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or*. Un M. de Bastide prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Hyères.

BASTIDE de MALBOS. Armes : *coupé au 1 de gueules au château de trois tours d'argent, maçonné et ajouré de sable, au 2 d'azur au loup rampant d'argent, armé de sable*.

La famille Bastide de Malbos est originaire de Prévenchères, en Vivarais. Louis Bastide de Malbos, avocat au Parlement, maire de Berrias, organisa en 1791 avec plusieurs royalistes de la région le camp de Jalès et fut tué dès la même année au Pont-Saint-Esprit. Son fils, Augustin-Jules Bastide de Malbos, né à Berrias en 1782, fut anobli le 2 août 1817 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Sa descendance n'est pas titrée.

Principales alliances : Lahondès, Carayon-Talpayrac, de Roussy de Sales, Varin d'Ainvelle 1878, de la Forest de Divonne 1886, de Bernard de Talode du Grail 1892, etc.

BASTIDE. Armes : d'*azur à une face de taureau d'argent chargée d'un chevron d'or brochant sur le tout.*

La famille de Bastide, aujourd'hui simplement Bastide, appartient à la vieille bourgeoisie du Limousin. L'abbé Lecler, qui en a donné une généalogie dans sa continuation du Nobiliaire du Limousin de l'abbé Nadaud, en fait remonter la filiation à Pierre de Bastide cinq fois consul de Limoges en 1522, 1528, 1534, 1540 et 1546. Un descendant de celui-ci, Aristide de Bastide, né à Limoges en 1794, gendre du général comte Heudelet, est venu se fixer en Orléanais au château du Lude; il a eu deux fils dont le plus jeune, Athanase Bastide, né en 1838, a été tué à l'ennemi en 1870.

Principales alliances : Germon 1850, Heudelet 1823, 1850.

BASTIDE de VILLEMUZEAULT.

La famille Bastide de Villemuzeault appartient à l'ancienne bourgeoisie des confins du Berry et du Poitou. Elle paraît être la même que celle de Jean Bastide, sieur des Rosiers, élu au Blanc, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes : d'*azur à une tour d'argent maçonnée de sable* ou que celle de Léonard Bastide, conseiller à Montmorillon, qui eut les armes suivantes enregistrées d'office au même Armorial : d'*argent à une fasce bastillée de gueules.*

Beauchet-Filleau mentionne dans son Dictionnaire des familles du Poitou une Anne Bastide, dame de Villemuzeau, qui épousa vers 1740 François Lecomte de Villenon.

La famille Bastide de Villemuzeault compte encore des représentants dans le département de l'Indre.

BASTIER de MEYDAT. Armes (d'après Tardieu) : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de trois étoiles de même et en pointe d'une vipère de sable; au chef d'or.*

La famille Bastier, éteinte dans les mâles vers la fin du XIXe siècle, était une des plus anciennes de la bourgeoisie d'Auvergne. Elle a longtemps possédé près d'Ambert le fief de Meydat et en a gardé le nom. Louis Bastier, sieur de Meydat, était en 1762 substitut du procureur général près la Cour des aides de Clermont.

BASTIER de VILLARS de BEZ d'ARRE. Armes : d'*azur à une tour d'or accompagnée de deux roses du même.* — Aliàs (d'après les lettres

patentes de 1825) : d'*argent à un chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules boutonnées d'or ; au chef de gueules chargé d'un lion passant d'or accosté de deux molettes d'argent.*

La famille Bastier, anciennement connue au Vigan où elle occupait dès le xve siècle un rang distingué dans la bourgeoisie, se dit issue d'une famille Bastie ou Bastier qui habitait le Briançonnais au moyen âge et qui, d'après le Nobiliaire du Dauphiné de M. de Rivoire la Bâtie, serait éteinte depuis longtemps. Un Pierre Bastie fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. M. Révérend, dans son ouvrage sur les familles titrées sous la Restauration, fait remonter la filiation à François Bastie, habitant du Vigan, proche parent du précédent, qui épousa vers 1685 Jeanne Villemejane. Ce personnage fut père de François Bastie, né au Vigan le 21 décembre 1689, qui acquit, entre autres terres, celle de Biez ou de Bez, et grand-père de Louis Bastie, sieur de Bez, né au Vigan en 1720, marié le 2 mai 1745 à Suzanne de Villar, décédé à Périgueux en 1766, qui fut reçu en 1761 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Montpellier. Jean-François Bastier de Bez, né au Vigan en 1746, fils du précédent, sgr de Bez, de la Baume d'Arre, marié à Lyon en 1773 à Marie-Madeleine Daudé, fille d'un échevin de cette ville, fut pourvu en 1776 de la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des comptes de Montpellier qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il mourut en 1820 laissant plusieurs fils dont les deux aînés, Charles-Clair Bastier de Villar, né au Vigan en 1778, marié à Nîmes en 1809 à Mlle Barre de Leuzière, décédé en 1856, et Jean-Joseph Bastier de Bez, né au Vigan en 1780, agent de change à Paris, marié en 1806 à Mlle de la Fresnaye, décédé en 1860, ont été les auteurs de deux branches. Le premier de ces deux frères avait obtenu le 16 avril 1825 par lettres patentes du roi Charles X l'érection en majorat au titre de baron héréditaire de ses terres de Pont d'Arre, la Fouzette, etc. ; il laissa deux fils, nés au Vigan en 1813 et 1821, qui épousèrent Mlles Feydeau de Brou et Aigoin de Montredon et dont le plus jeune a laissé postérité masculine.

Jean-Joseph Bastier de Bez, auteur de la branche cadette, non titrée, laissa un fils, Charles-Eugène, né en 1812, qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1837 avec Mlle de Vernouillet.

Principales alliances : Daudé, Marchant de Vernouillet 1837, Thibaut de la Carte de la Ferté-Sénectère 1866, Feydeau de Brou 1843, d'Olivier 1832, d'Hombres 1837, Aigoin de Montredon 1846, etc.

BASTON de la RIBOISIÈRE et de BONNEFONTAINE. Armes anciennes : d'*or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux trèfles*

de sinople et en pointe d'une quintefeuille de même. — Armes concédées en 1815 à la branche de la Riboisière : *coupé au 1 parti à dextre d'azur à l'épée en pal d'argent, montée d'or, et à sénestre de gueules à trois tubes de canon d'or posés en fasce, l'un au-dessus de l'autre; au 2 d'or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux trèfles de sinople et en pointe d'une quintefeuille du même.*

La famille Baston, originaire des environs de Fougères, en Haute-Bretagne, est fort anciennement connue dans la bourgeoisie de sa région. Jean Baston fut député de Fougères aux États de Bretagne en 1581. Un membre de la famille Baston fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696; un autre était connétable de Fougères en 1733. Ambroise Baston, sieur de Bonnefontaine, conseiller du Roi, alloué de Fougères, épousa le 28 octobre 1698 Jeanne Roger, héritière du domaine de la Riboisière; il en laissa, entre autres enfants, Ambroise Baston, sieur de la Riboisière, né à Fougères en 1701, conseiller du Roi, alloué et lieutenant général de Fougères, député de cette ville aux États de Bretagne en 1730 et 1738, qui, étant veuf sans enfants de Jeanne Séré du Mesnil, se remaria vers 1755 à Jeanne Monnière. Jean-Ambroise Baston de la Riboisière, né à Fougères en 1759, fils du précédent, marié en 1786 à Mlle le Beschu de la Rallaye, décédé à Kœnigsberg en 1812, fut un des plus brillants généraux du premier Empire; il fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 octobre 1808. Le général de la Riboisière avait eu deux fils dont le plus jeune, page de Napoléon I, périt à la Moskowa en 1812. L'aîné, Honoré-Charles Baston, comte de la Riboisière, né à Fougères en 1788, confirmé dans son titre de comte en janvier 1815 par lettres patentes du roi Louis XVIII, fut député d'Ille-et-Vilaine, pair de France en 1835, sénateur du second Empire en 1852, grand officier de la Légion d'honneur, et mourut en 1868; il avait épousé d'abord en 1814 Mlle Roy, fille du ministre des Finances de la Restauration, dont il n'eut pas d'enfants et qui consacra une partie de son énorme fortune à fonder à Paris l'hôpital qui a conservé le nom de la Riboisière; il se remaria en 1854 à Mlle de Rochegude et en laissa un fils, Ferdinand-Auguste, comte de la Riboisière, né en 1856, qui a été député de Fougères et qui a épousé en 1885 Mlle Rhoné, petite-fille du financier Péreire.

Une branche collatérale demeurée non noble de la même famille s'est perpétuée en Bretagne sous le nom de Baston de Bonnefontaine.

Principales alliances : Le Beschu de la Bastays, du Pontavice 1785, Roy, Robert d'Aquéria de Rochegude, etc.

BASTOUILH (de). Armes : de *gueules à un sautoir d'argent accompa-*

gné en chef d'un soleil d'or et en pointe d'un arbre d'or terrassé de sinople.

La famille de Bastouilh a eu pour auteur Jean-Raymond-Marc Bastouilh de Nogent, né le 15 août 1751 à Revel, aux environs de Toulouse, d'abord avocat au Parlement de Toulouse, puis professeur et enfin doyen à la faculté de droit de cette ville, marié à Thérèse de Maduron, décédé en 1836, qui fut anobli le 10 mars 1815 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Des trois fils de ce personnage, l'aîné, Raymond-Hyacinthe de Bastouilh, né en 1783, procureur général à la Cour de Toulouse en 1827, député de la Haute-Garonne, décédé en 1838, eut deux fils qui moururent jeunes et une fille qui épousa en 1827 le marquis de Puibusque; le second, Raymond-Bruno, président de chambre à la Cour d'appel de Toulouse, mourut en 1852 laissant un fils qui mourut en 1869 ne laissant lui-même que trois filles; le troisième, Carloman, professeur à la faculté de droit de Toulouse, mourut en 1870 laissant deux filles, mesdames de Colomès de Gensac et de Pélissier.

La famille de Bastouilh est aujourd'hui éteinte dans les mâles. Elle n'était pas titrée.

Principales alliances : de Minvielle, de Puibusque 1827, de Pélissier 1850, de Colomiès de Gensac, d'Omezon, de Lafontan 1884, de Fabry de Berty, etc.

BATAILLE de BELLEGARDE. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef d'une étoile d'argent, à chaque flanc de deux croissants de même et en pointe d'un lion d'or.*

La famille Bataille de Bellegarde appartient à la haute bourgeoisie de Normandie.

Elle s'est brillamment apparentée par le mariage qu'un de ses membres contracta dans la première moitié du XIX[e] siècle avec M[lle] Le Roux d'Esneval, dernière représentante avec ses sœurs d'une illustre famille parlementaire de Normandie. Leur petite-fille a épousé en 1890 le vicomte d'Estaintot.

Principales alliances : des Mares de Trébons, Le Roux d'Esneval, Langlois d'Estaintot, Gautier de Saint-Paulet, Gervais de Lafond.

BATAILLE de MANDELOT. Armes : d'*or à trois pals flamboyants de gueules.* — Cimier : *une flamme de gueules.* — Supports : *deux salamandres.* — Devises : *Ex bello pax.* — *In spe præter spem.* — Cri de guerre : *Bataille pour Dieu.*

La famille Bataille de Mandelot appartient à la noblesse de Bourgogne. On en trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie

très complète. Elle ne peut remonter par filiation rigoureusement suivie au delà de Guillaume Bataille qui fut nommé en 1478 conseiller au Parlement de Dijon. Cependant elle revendique une origine plus ancienne et elle sollicita et obtint sous Louis XVI les honneurs de la Cour. Le rapport du généalogiste des ordres du Roi chargé dans cette circonstance d'examiner ses preuves de noblesse commence en ces termes : « Le nom de Bataille est commun à diverses familles « répandues dans plusieurs provinces du royaume. Celle qui fait le « sujet du présent mémoire est de celle de Bourgogne. On peut lui « attribuer, d'après le local des possessions et des domiciles, Jean « Bataille, seigneur en partie de Saint-Gilles-sur-d'Heune, qui eut en « 1324 un procès au bailliage de Montcenis avec ses coseigneurs de « cette terre et était parvenu à la chevalerie en 1340 qu'il paraît au « nombre des vassaux de celle de Blanzy, près de la ville de Mont- « cenis, possédait en 1363 un fief au petit Mottoy, près de la terre de « Fillon, qu'on retrouve parmi les possessions des sujets rapportés « ci-après à l'époque de la filiation ; Ernoulet Bataille, écuyer vers « 1369 de la compagnie de Jean, bâtard de Châlon, chevalier sous « le gouvernement de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne ; Jean « Bataille, chevalier, témoin avec Étienne de Layé, Sgr de Saint- « Léger, d'un acte de la maison de Saint-Romain de 1363 ; et Jean de « Marcamp, alias Bataille et Bataillard, damoiseau, Sgr de la Farge, « près de Saint-Léger, qui vendit en 1387 des biens situés à Saint- « Gilles qui avaient appartenu à feu Jean Bataille, chevalier, fit hom- « mage la même année d'autres biens fonds situés dans le voisinage « de Blanzy et mourut en 1399 laissant de Catherine, fille de Jacques « de la Surine, chevalier, entre autres enfants, Antoine et Jean dont « le sort est inconnu. Le sujet par lequel la filiation commence est « Guillaume, premier du nom, Sgr de Chazets, de Drousson et de « Pillot, qui fut receveur général des ducs Philippe et Jean de Bour- « gogne depuis 1384 jusqu'en 1413 et receveur particulier des sub- « sides de la ville d'Autun depuis 1385 jusqu'en 1429. Le premier de « ces princes le nomma en 1393 son conseiller et avocat aux « bailliages d'Autun et de Montcenis, puis son gruyer dans ces « mêmes bailliages et dans celui de Charolais et en 1396 capitaine « gouverneur du château de Sanvignes dans ce dernier canton. Le « second, voulant récompenser ses bons, loyaux et longs services « le fit en 1407 capitaine gouverneur de celui de Courtenais. Il avait « pour contemporains Colin et Jean Bataille, tous deux au service « du même duc en 1417, le premier en qualité d'écuyer de la com- « pagnie de Thibaut de Neufchâtel et le deuxième de l'un des offi- « ciers de sa maison. On avoue qu'on n'a point de titres du temps

« sur le degré de ce Guillaume Bataille, ni sur ceux de ses fils,
« petit-fils et arrière-petit-fils, pour prouver leur filiation, qu'il y en
« a seulement qui énoncent l'existence de la plupart d'entre eux et
« que, pour y suppléer, on est obligé d'avoir recours à une enquête
« faite à la requête d'un autre Guillaume, son arrière-petit-fils,
« en 1487, acte solennel, contradictoire et exercé dans cinq bailliages
« du duché de Bourgogne, dans lequel déposent plusieurs gens
« d'église, quinze gentilshommes dont quatre qualifiés chevaliers,
« cinq magistrats et grand nombre d'autres d'états inférieurs.
« Guillaume y est dit issu d'ancêtres nobles de nom et d'armes de
« toute ancienneté, avoir été grand gruyer de Bourgogne et suivi la
« cour et les guerres bien armé et accompagné de nombre de gens
« de guerre. Il eut d'une femme dont le nom est ignoré : 1° Mathieu
« Bataille qui suit; 2° Pierre Bataille rapporté ci-après. Mathieu
« Bataille suivit Jean, duc de Bourgogne, en qualité d'homme d'armes
« et fut tué à la bataille de Liége en 1408 laissant un fils nommé
« Guillaume, Sgr de Drousson et du Tillot, qui servit aussi en la
« même qualité le duc Philippe le Bon. L'enquête qu'on vient de
« mentionner rapporte ces faits et le dernier est appuyé par des actes
« de la Chambre des comptes de Dijon qui apprennent qu'un
« Guillaume Bataille était en 1431 et 1433 homme d'armes des com-
« pagnies des seigneurs de la Guiche, de Longvie et autres qui étaient
« au service du duc de Bourgogne et fit hommage en 1432 de ce
« qu'il tenait dans les bailliages d'Autun et de Montcenis (c'était le
« canton où sont situées les terres de Drouzon et du Tillot). Suivant
« la même enquête, il eut de Jeanne Espéron, entre autres enfants,
« Guillaume Bataille, seigneur des mêmes terres, tué à la bataille de
« Morat en 1476. Pierre Bataille est dit dans l'enquête ci-dessous
« avoir été tué en 1408 à la bataille de Liége avec son frère, étant
« homme d'armes ainsi que lui. On trouve effectivement à la Chambre
« des comptes de Dijon un rôle des écuyers de la compagnie du sei-
« gneur de la Guiche destinés à une expédition de Liége dans lequel
« est compris un Pierre Bataille. Il eut d'une femme dont le nom est
« ignoré Jean-Baptiste qui suit et Pernette, femme de Nicolas Héliot,
« Sgr de Savigny, près Beaune. Jean Bataille, Sgr du fief de Floce-
« lière, fut homme d'armes de la compagnie d'Hugues de Thoisy,
« chevalier et capitaine de Dornecy, près Clamecy, était domicilié à
« Arnay-le-Duc et y vivait noblement et de ses biens. Ces faits sont
« énoncés dans l'enquête de 1487 où il est dit mort. Il avait eu de
« Marie de la Chaise, sœur d'Albert, abbé de Vézelay : 1° Guillaume
« qui suit; 2° Jean Bataille, écuyer, sieur d'Arnost, capitaine du châ-
« teau de Dornecy, forestier de la châtellenie de Montréal, qui servit

« dans les compagnies de Guillaume Rolin et de Hugues de Thoisy, « bailli d'Auxois, et mourut sans postérité vers 1490 ; 3° Jean Bataille, « qui servit aussi en la même qualité dans la compagnie d'Hugues de « Thoisy et fut père de Jean Bataille, capitaine et châtelain de la « Rochepot et de Saint-Romain pour François de Montmorency, et « aïeul d'autre Jean Bataille, aussi écuyer, qui de Claudine de Bour- « nonville eut un Jean Bataille, écuyer, Sgr de Flogny, marié vers « 1614 à Benoiste de Chargères de laquelle il n'eut qu'une fille. « Guillaume, deuxième du nom, quitta Arnay-le-Duc et alla s'établir « à Beaune, fut licencié ès lois et bachelier en décrets, fut qualifié « noble homme, sage et maître, prit le parti de la robe et fut maître « des requêtes de Louis XI en 147... et conseiller au Parlement de « Bourgogne en 1478. Les habitants de Beaune, ayant pris le parti « de l'Archiduc Maximilien, époux de Marie, héritière de Bourgogne, « contre le roi Louis XI, le spolièrent de ses biens en haine de sa fidé- « lité à ce monarque. Quelques années après, ces mêmes habitants « le comprirent au rôle de leurs impositions et ce fut à cette occasion « qu'il fit faire en 1487 l'enquête ci-devant annoncée sur laquelle « intervinrent le 3 mars 1489 et le 1er février 1490, nouveau style, une « sentence du bailli de Dijon et un arrêt du Parlement de cette ville « qui le déclarèrent exempt de contributions, noble d'origine et « d'ancienneté. Il mourut avant le 29 janvier 1500, nouveau style. Il « avait épousé en 1474 Marguerite Bonvalot, fille de noble Regnault « Bonvalot, et en eut, entre autres enfants, Philippe qui suit et « Guillaume reçu en 1521 chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, « décédé en 1527[1]. Philippe, Ier du nom, Sgr d'Épercully et de Varen- « nes, fut ainsi que son père conseiller au Parlement de Dijon et « maire de Beaune. Il mourut âgé de quatre-vingt-onze ans et demi « le 16 juillet 1571. »

Chérin écrivait d'autre part le 26 décembre 1775 à M. de Vergennes une lettre ainsi conçue : « La famille Bataille de Mandelot en « Bourgogne est déjà ancienne. On peut lui attribuer deux chevaliers « et un damoiseau vivant dans le XIVe siècle. Le sujet qu'elle recon- « naît pour son auteur et qui vivait à la fin du même siècle et au « commencement du suivant est receveur général de Bourgogne et « receveur particulier des aides de la ville d'Autun, premier conseil- « ler, avocat et gruyer du duc de Bourgogne dans plusieurs bailliages « et capitaine de deux châteaux. Mais la filiation des sujets des trois « degrés suivants où l'on trouve quelques militaires n'est prouvée

1. Ce personnage ne figure pas sur la liste des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem publiée par M. de la Roque en 1891.

« que par une enquête de 1487. Si une enquête peut être admise c'est « celle-ci. Elle est revêtue de toutes les formalités possibles. Celui « qui l'a fait faire et qui forme le dernier de ces trois degrés est « maître des requêtes du roi Louis XI et conseiller au Parlement de « Dijon en 1478. Ses fils, petit-fils et arrière-petit-fils, aïeux directs « de M. le comte de Mandelot, sont le premier conseiller au même « Parlement, le second avocat du Roi et le troisième conseiller au « bailliage de Châlon; et ils ont pour frères un chevalier de Rhodes, « quelques militaires, un conseiller au Parlement de Dijon, puis au « Grand Conseil. Enfin cette famille s'est entièrement dévouée au « service des armes depuis 1614 et y a donné un grand nombre d'of- « ficiers, mais dans des grades subalternes. Elle a formé de bonnes « alliances, mais surtout dans ces derniers temps. »

Malgré l'autorité des preuves de Cour, on est en droit de se demander si la famille Bataille de Mandelot, au lieu de descendre des Bataille qui appartenaient dès le XIVe siècle à la noblesse de Bourgogne, ne se rattacherait pas à une famille Bataille qui occupait au XVe siècle un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne. Cette famille, dont le chevalier de Courcelles a donné une généalogie, portait, d'après cet auteur, des armoiries à peu près semblables à celles des Bataille de Mandelot : *coupé émanché en ondes d'argent et de gueules*. Elle était représentée à cette époque par deux frères, Nicolas Bataille, célèbre avocat, décédé en 1482, que le roi Louis XI envoya en 1473 auprès du duc de Bourgogne, et Pierre Bataille, général des aides. Celui-ci fut père de Claude Bataille, conseiller en la Cour des aides en 1532, dont le petit-fils, Nicolas, également conseiller en la Cour des aides, mourut sans postérité.

Malgré l'enquête de 1487 et les jugements de maintenue de noblesse qui la suivirent en 1489 et 1490 et malgré la charge de conseiller au Parlement de Dijon dont il fut pourvu en 1478, Guillaume Bataille ne paraît avec la qualification d'écuyer dans aucun des actes le concernant. La plupart de ces actes lui donnent la qualification de noble homme et sage maître réservée d'ordinaire à la bourgeoisie. Son fils, noble homme et sage messire Philippe Bataille, docteur ès droit, seigneur d'Epercully et mayeur de Beaune, est ainsi désigné dans le contrat de mariage passé le 14 novembre 1536 de son fils Guillaume avec Marguerite Legoux. Celui-ci est appelé dans tous les actes noble homme et sage maître Guillaume Bataille, avocat du Roi à Châlon, et ne prend la qualification d'écuyer que dans quelques-uns d'entre eux; il mourut prématurément en 1557 à l'âge de quarante-quatre ans. Il laissait trois filles qui épousèrent Charles des Forges, écuyer, Sgr de Rasey, homme d'armes de la compagnie de M. le duc d'Au-

male, noble homme Adrien Languet, avocat au bailliage de Châlon, et noble homme Gui de Busseroles, bourgeois à Châlon, et un fils noble homme et sage maître Philippe Bataille, premier conseiller du Roi aux bailliage et chancellerie de Châlon, seigneur en partie de Varennes, près de Beaune, ainsi désigné dans son contrat de mariage avec demoiselle Geneviève Siré passé le 26 septembre 1574. Ce Philippe Bataille obtint le 19 août 1604 un arrêt du Grand Conseil interdisant aux maire et échevins de Châlon de l'imposer, attendu qu'il était noble. Depuis cette époque les membres de la famille Bataille ont constamment porté la qualification d'écuyer. Philippe Bataille, fils du précédent, était avocat à Châlon quand il épousa le 27 juillet 1611 Jehanne de Ponthoux, fille du greffier du bailliage de Châlon, décédée en 1625; il était seigneur de Granges, ci-devant capitaine de gens de pied français au régiment de Vaubecourt, quand il se remaria le 7 novembre 1626 avec demoiselle Marguerite Dubled, fut nommé le 7 mai 1641 major de la citadelle de Châlon et fit le 20 septembre 1662 son testament dans lequel il se dit seigneur de Mandelot et de Cussy-la-Colonne. Il laissa, entre autres enfants, Michel Bataille, Sgr de Mandelot, né à Châlon le 30 janvier 1637, marié le 26 août 1664 à Anne Legoux fille d'un bourgeois de Châlon, qui fut maintenu dans sa noblesse le 8 janvier 1691 par jugement de M. d'Argouges, intendant de Bourgogne, puis le 11 août 1699 par jugement de Ferrand, également intendant de Bourgogne, sur preuves remontant à 1556 et qui continua la lignée. Anne-Colombe Legoux, femme de Michel Bataille, écuyer, Sgr de Mandelot, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dijon). La famille Bataille de Mandelot avait été admise en 1665 en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne.

François-Charles, Charles-Claude et André-François de Bataille de Mandelot furent admis dans l'ordre de Malte en 1754, 1757 et 1785.

Henri-Charles Bataille, né en 1713, paraît avoir pris le premier le titre de comte de Mandelot qui a été depuis lors conservé par le chef de la famille; il s'était brillamment apparenté par son mariage en 1751 avec Françoise de Damas qui, étant devenue veuve, se remaria au marquis de Clermont-Montoison. Son fils, Henri-Camille Bataille de Mandelot, chevalier, premier chef d'escadron du régiment d'Artois, Sgr de Mandelot, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Dijon. Il avait épousé en 1772 Mlle de Clermont-Montoison qui fut admise en 1780 aux honneurs de la Cour sous le titre de comtesse de Mandelot. Il en laissa deux fils dont l'aîné, Alphonse, mourut en 1806 ne laissant qu'une fille morte en bas âge, et dont le cadet, André-François, comte de Mandelot, né en 1785,

chevalier de Malte, marié en 1810 à Mlle Guillemin de Courchamp, en eut un fils unique, Camille-Sosthènes, comte de Mandelot, né en 1813, qui a laissé postérité de son mariage avec Mlle de la Tour du Pin.

La famille Bataille de Mandelot a fourni un page du Roi en 1738.

Principales alliances : de Damas, de Scorrailles, de Jaucourt, de Tournon, de Clermont-Montoison, de la Tour du Pin, etc.

Il a existé en Champagne une famille de Bataille qui portait : d'*azur à trois fasces crénelées d'or*. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de Caumartin après avoir prouvé leur filiation depuis 1547. Louis de Bataille, chevalier, seigneur de Couzard, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châlons-sur-Marne.

BATAILLE de SÉVIGNAC (de).

La famille de Bataille, originaire de la petite ville de Pontacq, en Béarn, y est anciennement et honorablement connue. Elle ne figure pas toutefois au nombre de celles qui possédaient avant la révolution des biens nobles leur donnant accès aux États du Béarn. Anne de Bataille épousa vers 1780 noble Jean de Barbenègre, Sgr d'Estibayre. Jean-Philippe de Bataille-Couet, frère de cette dame, habitait Pontacq sous la Restauration.

La famille de Bataille n'est pas titrée.

Principales alliances : de Barbenègre d'Estibayre, de Saint-Julien 1896, etc.

Cette famille de Bataille paraît n'avoir aucun rapport avec celle d'un Jean Bataille de Montauquié, écuyer, qui fut capitoul de Toulouse en 1711 et qui portait pour armes : d'*argent à trois pointes flamboyantes de gueules mouvantes du bas de l'écu; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or*.

BATHIE (Perrier de la). Voyez : Perrier de la Bathie.

BATIE (Dejean de la). Voyez : Dejean de la Batie.

BATIE (de la). Armes : d'*azur à une aigle éployée d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles du même*.

La famille de la Batie est originaire du Dauphiné où elle est anciennement et honorablement connue. Bien qu'on ne lui connaisse pas de principe d'anoblissement, ses membres prenaient souvent au XVIIIe siècle les qualifications nobiliaires. On suppose qu'on doit lui attribuer un Jacques de la Bastie, maître chirurgien de la ville de Paris, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Vienne, en Dauphiné,) les armoiries suivantes : *écartelé aux 1 et 4*

d'azur à une croix d'argent; aux 2 et 3 d'or à une rose de gueules. Noble François de la Batie, écuyer, chevalier de Saint-Louis, fils de Jean, de la ville de Voreppe, épousa en 1710 Marie de Galbert.

La souche se partagea en plusieurs branches dont l'une alla se fixer en Forez et dont une autre, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, alla se fixer en Velay. M. de la Bathie de Mathias, issu de cette dernière branche, était en 1789 sénéchal du Puy et prit part, sans doute en cette qualité, aux assemblées que la noblesse du Velay tint dans cette ville cette même année. Charles-Joseph de la Batie, marié à Marie Chabannes, était sous la Restauration juge de paix du canton de Vorey; il fut père de Léon de la Batie, avocat au Puy, conseiller général de la Haute-Loire, et grand-père de Julien de la Batie, né en 1832, avocat, qui a été député royaliste du même département.

On ignore si cette famille de la Batie a quelque rapport de parenté avec une famille du même nom qui occupait sous Louis XIV un rang distingué dans la haute bourgeoisie de la Bresse. Jacques-Philippe de la Bastie, bourgeois de Bourg-en-Bresse, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de trois tours aussi d'argent et en pointe de trois étoiles de même.*

BATSALLE (de). Armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 : de *sable à une patte de griffon d'argent mise en bande.*

La famille de Batsalle, originaire de la petite ville d'Arthez, en Béarn, est anciennement et honorablement connue dans sa région. M. de Dufau de Maluquer en a donné une généalogie dans son Armorial du Béarn. Elle remonte par filiation à maître Pierre de Batsalle qui était jurat d'Arthez en 1610, 1619 et 1621 et qui épousa par contrat du 16 juillet 1614 Marie de Moliaa, sœur du Sgr d'Urdès. On suppose que ce Pierre de Batsalle était fils de maître Bernard de Batsalle qui était jurat d'Arthez en 1586. Pierre de Batsalle laissa deux fils, maître Gérard de Batsalle, avocat au Parlement de Navarre, marié au temple protestant d'Arthez le 18 mai 1644 à Rachel de Minvielle, décédé à Pau en 1683, et maître Jacques de Batsalle, notaire au pays de Soubestre, jurat d'Arthez en 1651, greffier au Parlement de Navarre en 1665, marié le 4 décembre 1649 à Catherine de Sarrabaig, décédé à Arthez en 1683, qui furent les auteurs de deux branches.

Gérard de Batsalle, auteur de la branche aînée, laissa plusieurs fils dont l'aîné, Paul, continua la descendance et dont un cadet, Pierre de Batsalle, Sgr de Lée, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696. Paul de Batsalle, baptisé en 1646 au temple protes-

tant d'Arthez, avocat au Parlement de Navarre, épousa le 16 juin 1672 Jeanne de Fraixe, héritière de la maison noble de Lafitte de Pau, et acquit lui-même le 10 mai 1689 les seigneuries et terres nobles de Lée, de Mondaut, d'Ousse et de Cambus. Il fut père de Théophile de Batsalle, sieur de la Fitte de Pau, qui eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696, qui épousa à Pau en 1697 Marie de Blair et qui fut admis aux États de Béarn d'abord le 16 septembre 1709 pour ses Sgries d'Ousse et de Cambus, puis le 6 juin 1721 pour sa maison noble de Lafitte de Pau. Celui-ci laissa plusieurs fils dont l'aîné fut nommé en 1725 conseiller au Parlement de Navarre et qui moururent tous sans postérité ; leur sœur, Françoise, héritière de sa branche, épousa en 1717 Arnaud de Belsunce, Sgr et baron de Higuères et d'Idron.

Jacques de Batsalle, auteur de la branche cadette, fut père de maître Jacques de Batsalle, marié à Pau en 1690 à Jeanne de Périés, qui fut pourvu le 21 février 1691 de l'office héréditaire d'huissier en la cour du Parlement, comptes, aides et finances de Navarre, grand-père de Pierre de Batsalle, né à Pau en 1693, procureur au Parlement de Navarre, puis notaire royal à Pau, bisaïeul de maître Jean-Pierre de Batsalle, né en 1734, procureur au Parlement de Navarre, et trisaïeul de Pierre de Batsalle, né en 1764, maire de Pau de 1807 à 1809. Ce dernier épousa en 1807 Mlle Benquet, de Dax ; il en eut un fils, Théodore, décédé en 1873, et une fille, Mlle Octavie de Batsalle, décédée à Pau en 1890, qui furent les derniers représentants de leur famille.

Principales alliances : de Blair, de Belsunce, de Dufau, etc.

BATSALLE-LAHITTE (de). Armes : d'*azur au lion d'argent*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille de Batsalle-Lahitte, distincte de la précédente, est comme elle anciennement connue en Béarn. On en trouvera aussi une généalogie dans l'Armorial du Béarn de M. de Dufau de Maluquer. Un de ses représentants, noble David de Batsalle, de Morlaas, acheta le 14 novembre 1610 les Sgries de Castillon et de Lahitolle et fut admis aux États du Béarn le 14 avril 1611 pour les Sgries de Hours et d'Espoey qu'il avait acquises de Jean de Rivière, vicomte de Labatut; sa descendance s'éteignit avec Philippe d'Espoey qui fut admis aux États du Béarn le 2 mai 1692 pour la Sgrie de Bérérenx dont sa mère, Madeleine de Navailles, lui avait fait donation.

Une branche de cette famille, détachée de la souche à une époque inconnue, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. M. de Dufau de Maluquer en fait remonter la filiation à noble Timothée de Batsalle, de Morlaas.

qui avait épousé Jeanne de Madaune, et à leur fils, Jacob de Batsalle, sieur de Lahitte, capitaine au régiment de Navarre, qui épousa le 3 novembre 1680 Sara Dupont, fille d'un docteur en médecine. Paul de Batsalle-Lahitte, né à Orthez en 1682, fils du précédent, épousa le 7 janvier 1703 Barthélemie de Lichigaray et en eut plusieurs fils ; l'aîné d'entre eux, Jacques, avocat au Parlement de Navarre, décédé sans postérité en 1775, recueillit dans la succession de son oncle maternel, Paul de Lichigaray, la maison noble de Crouseilles que celui-ci avait acquise en 1719 et fut admis aux États du Béarn en 1741 pour cette maison noble. Elle passa après lui à son frère, Pierre de Batsalle-Lahitte, qui fut admis aux États du Béarn en 1776, puis au fils de celui-ci, Jacques, qui fut admis en 1785 aux mêmes États.

La famille de Batsalle-Lahitte compte encore des représentants.

Principales alliances : de Navailles, de Casamajor de Jasses, de Colomiés d'Osse, Gigault de Bellefonds, etc.

BATTANT de POMMEROL. Armes portées par la famille : d'*argent à trois fasces de gueules; au chef d'azur chargé de trois besants d'or.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général) : de *gueules à une cloche d'argent bataillée de sable.*

Le nom de Battant est très anciennement et très honorablement connu dans la haute bourgeoisie du Forez. Michel Battant, juge des traites de la juridiction de Saint-Bonnet, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Lyon). Marcellin Battant de Pommerol, lieutenant en la chatellenie de Montbrison, juge civil, criminel et de police de Saint-Rambert et de Saint-Maurice, marié à Catherine Chambaran, acquit par contrat du 5 juillet 1754 le domaine de la Goutte de son beau-frère, Jean-Christophe de Chambaran, écuyer. Sa fille, Lucrèce, fut de 1775 à 1790 supérieure du couvent des Ursulines à Montbrison. La famille Battant de Pommerol a possédé à titre héréditaire au XVIII[e] siècle la charge de lieutenant particulier au bailliage de Montbrison. On attribuait généralement à ses membres sous Louis XVI les qualifications nobiliaires; on ne lui connaît pas cependant de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Damien Battant de Pommerol, né à Montbrison en 1763, décédé en 1849, fut dans les premières années du XIX[e] siècle président du tribunal de Montbrison et fut nommé député de la Loire en 1815 et en 1820 ; son fils, également appelé Damien, conseiller à la Cour de Lyon, donna sa démission en 1830 pour ne pas servir la nouvelle dynastie. M. Battant de Pommerol épousa vers 1860 M[lle] Napoléonne du Couédic de Kergoualer, petite-fille du

général de Montholon. La famille Battant de Pommerol est aujourd'hui éteinte.

Principales alliances : Courtin de Neufbourg, Chamboduc de Saint-Pulgent, du Couédic de Kergoualer, de Chambaran, etc.

BATTINE (Colomb de). Voyez : COLOMB DE BATTINE.

BATTISTI (de). Armes (d'après le Dictionnaire de la Noblesse de M. de Mailhol) : d'*azur à un phénix de sable becqué de gueules, sortant de l'immortalité aussi de gueules et accompagné au canton sénestre d'un soleil d'or.*

Les renseignements font défaut sur cette famille qui est, paraît-il, originaire de la Corse. Elle ne figure, en tout cas, ni au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors de la recherche ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Un de ses membres, Jean-Marc de Battisti, né en 1837, a été nommé général de brigade en 1895.

Il a existé en Dalmatie une famille de BATTISTI qui fut agrégée à la noblesse du Saint-Empire par lettres patentes du 11 mai 1772 et à laquelle Rietstapp attribue les armes suivantes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à une pyramide d'argent mouvant du bas de l'écu, au chef d'argent chargé de deux billettes de gueules; aux 2 et 3 d'or à un cheval d'azur chargé de trois étoiles du champ.* — Cimier : *un chien braque issant de gueules.*

BATZ d'ARMANTHIEU (de). Armes des anciens barons de Batz : de *gueules au bélier d'or.* — Aliàs : d'*argent à un lion de gueules.* — Armes de la famille de Batz d'Armanthieu : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois chicots du même posés en pal, deux en chef et un en pointe; au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules.*

La châtellenie-baronnie de BATZ, située près de Lupiac et de Vic-sur-Losse, au diocèse de Condom, a été le berceau d'une puissante race féodale dont on trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin. Cet auteur en fait remonter la filiation à Odon, chevalier, Sgr de Batz, qui se croisa en 1217 et qui épousa Miramonde de Magnoac, fille du comte de Magnoac. La famille de Batz d'Armanthieu, qui revendiquait une origine commune avec celle des seigneurs de Batz, prétendit au XVIII[e] siècle que cet Odon descendait de la famille des comtes de Lomagne, eux-mêmes issus des ducs de Gascogne, et demanda en 1784 au Roi Louis XVI l'autorisation de faire précéder son nom de celui de Lomagne. On verra plus bas que cette prétention fut vivement combattue par Chérin, généalogiste des ordres du

Roi. Elle a cependant été admise de nos jours par M. de Jaurgain dans le savant ouvrage qu'il a publié en 1902 sous le titre de : *La Vasconie* sur les diverses familles issues de celle des anciens ducs de Gascogne, eux-mêmes descendants des Rois de France de la première race. D'après M. de Jaurgain, Odon, Sgr de Batz, croisé en 1217, aurait été fils d'Arnaud de Lomagne, Cosgr de Batz, en Fezensac, mari de Rogie d'Albret, qui aurait été lui-même fils puîné de Vésian, vicomte de Lomagne et d'Auvillars en 1091 et 1103. Quoi qu'il en soit, la descendance d'Odon de Batz se perpétua en Gascogne avec une rare distinction. Elle était représentée au XVIe siècle par noble Pierre de Batz, écuyer. Sgr du lieu de Batz, qui épousa d'abord le 30 janvier 1541 noble Marguerite de Léaumont, puis le 20 décembre 1553 Jehanne de Manas et qui fit son testament au château de Batz en 1564. Noble Manaud de Batz, Sgr dudit lieu, fils du précédent, marié le 16 août 1574 à Bertrande de Montesquiou, fut un des plus vaillants compagnons d'armes du Roi Henri IV ; il laissa une fille et deux fils. L'aîné de ces fils, Hercule, baron de Batz, légataire universel de son père, n'eut pas d'enfants et par son testament fit donation de la Sgrie de Batz et de tous ses biens à son épouse, Catherine de Narbonne-Fimarçon. François de Batz, fils puiné de Manaud, fut exhérédé par son père pour avoir embrassé la religion protestante et paraît être décédé sans laisser de postérité.

La famille de Batz d'Armanthieu qui s'est perpétuée jusqu'en 1822 descendait de François de Batz, sieur d'Armanthieu, qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Quand elle sollicita les honneurs de la Cour sous Louis XVI elle prétendit que ce personnage était le même que le François de Batz mentionné plus haut qui avait été exhérédé par son père Manaud. Cette prétention ne fut pas admise par Chérin père, chargé d'examiner ses preuves, et on retrouve dans ses manuscrits le rapport suivant que Chérin fils adressa au duc de Coigny le 15 avril 1786 : « La famille de M. le baron de Batz, connue « sous le titre de Sgr ou Cosgr d'Armanthieu, en Gascogne, a passé « jusqu'à présent pour une famille d'avocats originaire de la ville de « Tartas où le nom de Batz est très commun. On a ajouté, et ce sont « des personnes considérables, qu'à la faveur de la possession de « biens nobles, elle avait pris des qualifications nobles, mais qu'elle « n'a jamais joui des privilèges de noblesse. On ne peut dissimuler « que cette famille n'a point été reconnue noble dans les recherches « faites en 1666 et 1696... et qu'elle a été imposée aux francs-fiefs « en 1746. On ajoute qu'elle est même inconnue dans les États « d'armoiries de 1696 et années suivantes où sont compris non seule- « ment les gentilshommes, mais les bons bourgeois. On soutien

« encore qu'elle n'a rien de commun que le nom seul avec l'ancienne « maison de Batz, en Armagnac, laquelle on prétend être éteinte « depuis longtemps, et que François de Batz, Sgr ou Cosgr d'Armanthieu, son premier auteur certain (de M. le baron de Batz), était « avocat et que ses descendants ont exercé la même profession jusqu'au père de M. le baron de Batz. »

« M. le baron de Batz, issu au quatrième degré de ce François, « ayant eu d'abord en 1781 le projet de monter dans les carrosses du « Roi, fit devant feu M. Chérin une production de titres qui formaient « son attache avec l'ancienne maison de Batz, en Armagnac. Ayant « ensuite demandé en 1784 à S. M. la permission de reprendre le « nom de Lomagne qui est celui d'une maison illustre dont il se prétendait issu, il fit une autre production pour prouver que cette « ancienne maison de Batz avait une origine commune avec les « anciens vicomtes de Lomagne. Feu M. Chérin employa avec lui le « commissaire actuel à l'examen de ces titres ; il jugea que la jonction de la famille des Sgrs d'Armanthieu avec la maison de Batz et « la descendance de cette maison des vicomtes de Lomagne n'étaient « pas prouvées et que les principaux titres administrés pour établir « ces preuves étaient suspects de faux et impliquaient contradiction « entre eux. Après ce jugement M. le baron de Batz demanda des « commissaires, les obtint et fit comprendre dans leur nombre feu « M. Chérin. Ces commissaires, à l'exception de ce dernier, déclarèrent que les titres que celui-ci avait suspectés étaient valables et « admissibles et prononcèrent non seulement que la preuve de la « filiation était suffisante, mais encore celle de la descendance des « vicomtes de Lomagne. Malgré cette décision, M. Chérin fut ferme « (ainsi que l'aurait été le commissaire actuel) dans son premier sentiment et, ayant été obligé par les formes d'usage de signer l'arrêté « comme les autres commissaires, il écrivit le lendemain 24 décembre 1784 au comte de Vergennes et lui annonça qu'en signant cet « arrêté il avait persisté à soutenir qu'il suspectait plusieurs des titres « produits et que, si on lui montrait cet arrêté, il ne regardât sa « signature que comme une preuve qu'il avait assisté aux assemblées « ordonnées par le Roi. Étant revenu dans les premiers jours de « janvier 1785 à feu M. Chérin que M. le baron de Batz s'autorisait « de la signature mise au bas du même arrêté, il crut de son devoir « de faire connaître la vérité au ministre du Roi ; en conséquence, il « écrivit le 3 du même mois à M. le baron de Breteuil et lui manda « qu'il avait signé cet arrêté pour obéir aux ordres de S. M. comme « membre de la commission, mais après avoir protesté jusqu'à la fin « qu'il persistait dans les suspicions sur les titres produits... Peut-

« être pourrait-on imputer à feu M. Chérin d'avoir fait son jugement « sûr des préjugés ; dans cette circonstance, je veux invoquer en sa « faveur le témoignage de M. d'Hozier avec lequel il n'avait aucune « liaison. Je suis parfaitement instruit que ce dernier a approuvé sa « fermeté et que, s'il avait été consulté, il aurait porté le même juge- « ment. »

Il résulte du volumineux dossier que Chérin a consacré à la famille de Batz d'Armanthieu qu'il existait dans la même région, dans la première moitié du xviie siècle, plusieurs François de Batz distincts dont deux possédaient une partie de la Sgrie d'Armanthieu, que l'un de ceux-ci appartenait à la noblesse, que l'autre n'appartenait qu'à la bourgeoisie et que c'est vraisemblablement de ce dernier que descendait la famille de Batz d'Armanthieu, éteinte en 1822, qui donne lieu à cette notice. C'est ainsi que l'on trouve qu'un François de Batz acquit le 26 janvier 1624 une partie de la Sgrie d'Armanthieu ; on trouve encore que maître François de Batz, avocat en la Cour, habitant de la ville de Tartas, donna procuration le 21 août 1646 pour rendre hommage de sa maison et terre d'Armanthieu comme maître François de Batz, son père, l'avait fait le 31 août 1613 ; on trouve enfin une sentence qui fut rendue au siège de Tartas en 1646 entre Marthe de la Serre, veuve de noble François de Batz, Cosgr d'Armanthieu, et maître François de Batz, avocat en la Cour, aussi Cosgr d'Armanthieu. La famille de Batz d'Armanthieu éteinte en 1822 prétendait que le François de Batz dont elle descendait était le même personnage que François de Batz, fils puîné de Manaud, baron de Batz, exhérédé par celui-ci pour avoir embrassé la religion protestante ; elle prétendait aussi qu'il était le même personnage que noble François de Batz, Cosgr d'Armanthieu, marié à Marthe de la Serre par contrat du 2 mars 1625 ; mais l'opinion de Chérin était que ce dernier contrat était d'une authenticité très douteuse, qu'il avait été mouillé et qu'il était écrit d'une écriture extraordinaire. Ce François de Batz fut père d'autre François de Batz, Sgr d'Armanthieu, qui abjura le protestantisme le 23 novembre 1685 et qui épousa le 9 mars 1679 Jeanne d'Arros, et grand-père de Jean de Batz, Sgr d'Armanthieu, demeurant en la paroisse de Goutz, dans la sénéchaussée de Saint-Sever, lieutenant-criminel en la sénéchaussée de Tartas, qui épousa Marie de Chambre par contrat du 7 juillet 1713. La situation nobiliaire de ces deux personnages paraît avoir été bien douteuse et on ne voit pas qu'il aient été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Bertrand de Batz d'Armanthieu, né à Goutz en 1715, fils de Jean, fut nommé en 1789 député suppléant aux États généraux par la noblesse

de la sénéchaussée de Tartas, mais n'eut pas l'occasion de siéger. Son fils, Jean-Pierre, né à Tartas en 1754, connu sous le titre de baron de Batz de Sainte-Croix, sollicita, comme il a été dit plus haut, les honneurs de la Cour sous Louis XVI; il était Grand Sénéchal du duché d'Albret quand il fut nommé en 1789 député aux États généraux par la noblesse de la sénéchaussée de Nérac; il se signala pendant toute la durée de la période révolutionnaire par un dévouement héroïque et sans bornes au Roi et à la famille Royale, tenta inutilement d'abord le 21 janvier 1793 de sauver Louis XVI, puis de faire évader la Reine, fut nommé en 1815 maréchal de camp et mourut en 1822, dernier représentant de sa famille, sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Duval d'Eprémesnil décédée en 1855.

La famille de Batz de Castelmore et d'Artagnan revendiquait, elle aussi, une origine commune avec celle des anciens seigneurs de Batz. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans une étude que M. de Jaurgain a publiée sur Troisvilles, d'Artagnan et les Trois Mousquetaires. Elle ne peut remonter par filiation suivie au delà du milieu du XVIe siècle et était représentée à cette époque au lieu de Lupiac par deux frères, Bertrand et Pierre de Batz, qui descendaient peut-être d'un rameau bâtard ou d'un rameau tombé en dérogeance de la famille des anciens Sgrs de Batz, mais qui, en tout cas, n'appartenaient pas à la noblesse. Plus tard on fit de ces deux frères les fils de noble Pierre de Batz marié à demoiselle Amade de la Fargue par contrat du 1er juin 1524 et on appuya cette filiation sur un testament faux que ce Pierre de Batz aurait fait à la date du 18 mai 1546. L'aîné de ces deux frères, Bertrand, archer dans la compagnie des ordonnances du Roi commandée successivement par Blaise et par Fabien de Montluc, épousa Anne de Massencome par contrat passé au château de Montesquiou le 3 octobre 1573 dans lequel il est simplement appelé Bertrand de Batz, habitant de Lupiac, prit dans la suite la qualification de noble et celle de Sgr de la terre de Castelmore qu'il possédait à Lupiac, fit son testament le 21 mars 1605 et mourut sans postérité. Son frère, Pierre de Batz, Sgr de la Plagne, marié à Françoise du Coussol, fit son testament le 23 février 1594 ; il laissa, entre autres enfants, Bertrand II de Batz, qui continua la descendance, et Pierre II de Batz, Sgr de la Plagne, auteur de la branche des Sgrs de la Plagne et de la Peyrie omise par O'Gilvy. Noble Bertrand de Batz, Sgr de Castelmore et de la Plagne, épousa par contrat passé au château d'Artagnan le 27 février 1608, demoiselle Françoise de Montesquiou, fille du Sgr d'Artagnan et issue d'une des plus illustres maisons de la Gascogne. Il en laissa quatre fils, Paul de Batz, Sgr de Castelmore, gouverneur de Navarreinx, qui mourut sans postérité

en 1703, Jean de Batz, lieutenant général des armées du Roi en 1656, Arnaud, prêtre, et enfin Charles de Batz, dit d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires du Roi, maréchal de camp en 1672, tué au siège de Maestricht en 1673, dont le nom a été immortalisé par Alexandre Dumas dans son roman des *Trois Mousquetaires*, qui épousa le 5 mars 1659 Anne-Charlotte de Chanlecy et qui continua la lignée. D'Artagnan laissa deux fils tous deux appelés Louis : l'aîné d'entre eux, Louis de Batz de Castelmore, connu sous le titre de comte d'Artagnan, filleul du roi Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse, page de la Grande Écurie, mourut sans postérité à Castelmore en 1709; le puîné, autre Louis, épousa le 21 mai 1707 Marie-Anne Amé, fille d'un conseiller au présidial de Reims, et mourut quelques années après laissant deux fils en bas âge, Louis-Gabriel et Louis-Jean-Baptiste. Malgré l'éclat des services de ses ascendants, l'aîné de ces enfants, Louis-Gabriel de Batz, Sgr de Castelmore, comte d'Artagnan, baron de Sainte-Croix, fut condamné à deux mille francs d'amende comme usurpateur de noblesse par ordonnance du 21 septembre 1715 de Laugeois, intendant de Montauban, attendu, disait l'ordonnance, qu'il descendait d'Arnaud de Batz, marchand de Lupiac. Le tuteur de l'enfant produisit alors le testament faux de 1546 dont il a été parlé plus haut qui faisait descendre la famille de Batz de Castelmore de Pierre de Batz marié en 1524 à Amade de la Fargue et obtint de Legendre, successeur de Laugeois, un nouveau jugement du 26 novembre 1716 qui maintenait dans leur noblesse Louis-Gabriel de Batz d'Artagnan, son frère Louis-Jean-Baptiste et leurs cousins Jean-Jacques de Batz, Sgr de la Plagne, et Jean de Batz, Sgr de la Peyrie. Louis-Gabriel, connu plus tard sous le titre de marquis de Castelmore, épousa le 12 juillet 1745 Constance du Moncel de Lourailles, en eut un fils auquel il survécut et mourut en 1783 dernier représentant de sa famille.

La famille de Batz d'Artagnan avait été admise aux honneurs de la Cour en 1737.

Elle portait pour armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'or à l'aigle de sable, aux* 2 *et* 3 *d'azur au château à deux tours d'argent, maçonné de sable.*

BATZ d'AURICE et de DIUSSE (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois chicots du même posés en pal ; au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules.*

La famille de Batz d'Aurice appartenait, comme les précédentes, à la noblesse de Gascogne et revendiquait, comme elles, une origine commune avec celle des anciens seigneurs de Batz. Elle remontait par filiation à Étienne de Batz, docteur en droit, conseiller du Roi au

siège de Saint-Sever, qui épousa le 1er février 1552 demoiselle Jeanne de Tauzin, fille d'un avocat au Parlement de Bordeaux. D'après O'Gilvy, qui a donné dans son Nobiliaire de Guienne une généalogie de la famille de Batz d'Aurice, ce personnage aurait porté la qualification d'écuyer et aurait été fils de noble Mathieu de Batz marié à Marthe de Vignoles, petit-fils de Pierre de Batz, Sgr d'Armanthieu, archer et homme d'armes en 1529, et arrière petit-fils de Jean de Batz, Sgr d'Armanthieu, archer en 1506, homme d'armes en 1520 et 1529, qui aurait été lui-même fils d'Odon, Sgr de Batz en 1492. Le rapprochement des dates rend peu vraisemblable cette filiation qui n'est d'ailleurs accompagnée d'aucune preuve.

Étienne de Batz fut père de Pierre de Batz, Sgr de la Mothe, auquel O'Gilvy attribue la qualification d'écuyer, avocat au Parlement de Bordeaux, qui fut pourvu le 2 février 1581 de l'office de conseiller du Roi, lieutenant particulier au siège de Saint-Sever, qui épousa le 4 novembre 1595 Catherine, fille de monsieur maître Christophe de la Borde, conseiller du Roi au siège de Saint-Sever, et qui fit son testament le 9 juin 1640. Deux des fils de celui-ci, monsieur maître Pierre de Batz, Sgr de la Mothe, conseiller du Roi, lieutenant particulier au siège de Saint-Sever, marié le 3 juin 1636 à Catherine le Blanc de la Batut, héritière de la vicomté d'Aurice, et Jean de Batz, marié le 11 juin 1647 à Catherine de Lalanne, héritière de la Sgrie de Diusse, prirent définitivement rang dans la noblesse et furent les auteurs de deux grandes branches.

Pierre, l'aîné de ces deux frères, fut père de maître noble Joseph de Batz, vicomte d'Aurice, marié à Saint-Sever le 20 avril 1667 à Jeanne, fille de monsieur maître Jean de Captan, qui fut maintenu dans sa noblesse le 2 août 1668 par jugement de M. d'Ailhencq, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, et grand-père de noble messire Antoine de Batz, vicomte d'Aurice, lieutenant particulier au siège de Saint-Sever en juillet 1700, puis conseiller au Parlement de Bordeaux, marié le 7 janvier 1696 à Catherine Dalon, fille d'un premier président au Parlement de Navarre, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 3 janvier 1698 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux, sur preuves remontant à 1552, et qui fit enregistrer cette même année son blason à l'Armorial général (registre de Mont-de-Marsan). Raymond de Batz, vicomte d'Aurice, haut et puissant Sgr de la Mothe, petit-fils du précédent, marié en 1764 à Marie de Filhot, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax. Cette branche de la famille de Batz s'est éteinte avec le petit-fils de celui-ci, Pierre-Amable, vicomte de Batz d'Aurice, né en 1802, qui n'a eu que des filles de son mariage en 1834 avec Mlle de Sèze.

Louis de Batz, né en 1674, fils cadet de Joseph, vicomte d'Aurice, et de Jeanne Captan, marié le 28 février 1696 à Jeanne d'Artigue, fille d'un bourgeois de Saint-Sever, fut l'auteur d'un rameau qui s'est éteint avec Joseph-Édouard de Batz, né en 1807, marié en 1842 à Mlle Dubarry de Malaubert, décédé sans postérité, et avec sa sœur, Mme Dufaure de Gavardie. C'est à ce rameau qu'appartenait Rose de Batz, née en 1740, qui fit en 1751 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

Jean de Batz, auteur de la branche cadette, fut père de Jean-Pierre de Batz, Sgr de Diusse, marié le 2 juillet 1676 à Françoise de Nogués, qui fut maintenu dans sa noblesse le 5 octobre 1693 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Un des petits-fils de celui-ci, Jean-Baptiste de Batz, vicomte de Diusse, lieutenant-colonel d'infanterie, Sgr haut justicier de Buonet, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax. Cette branche s'est éteinte dans les mâles avec le baron de Batz-Diusse, né en 1762, qui n'a pas laissé de postérité de son mariage avec Mlle d'Albessard; une des sœurs de ce personnage avait épousé en 1794 François Plieux dont les descendants ont relevé le nom de Diusse.

Principales alliances : de Laborde 1595, de Lalanne 1647, de Nogués 1676, de Lagoeyte 1722, d'Albessard, de Castaignos 1784, de Cloche 1625, de Barry, de Captan 1667, 1731, Dalon 1696, d'Arche 1722, de Caupenne d'Amou 1730, de Basquiat-Mugriet, de Filhot 1764, de Castelnau 1801, de Séze 1834, d'Artigue 1696, Dufaure de Gavardie, d'Albessard, etc.

BATZ de TRENQUELLÉON, de GAJEAN et de MIREPOIX (de). Armes anciennes : d'*azur à un lion d'or gravissant un rocher de cinq coupeaux d'argent.* — Support : *un Saint-Michel de couleur de chair, ailé et vêtu à la romaine d'argent, armé d'une pique d'or plongée dans la gueule d'un dragon, terrassé de couleur naturelle.* — Au XIXe siècle la famille de Batz a adopté les armoiries suivantes : *parti au 1 de gueules à un Saint-Michel de carnation, vêtu d'argent à la romaine, perçant avec une lance d'or un dragon au naturel; au 2 de Batz ancien.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *In omni modo fidelis.*

La famille de BATZ DE TRENQUELLÉON, DE GAJEAN ET DE MIREPOIX, différente des précédentes, appartient comme elles à la noblesse de la Gascogne. Elle paraît avoir eu pour berceau le château de Batz, au diocèse de Dax, en Chalosse.

Il a existé dans cette région un grand nombre de familles de Batz, bien distinctes et de conditions très diverses, et on ne peut attribuer

avec certitude à celle qui donne lieu à cette notice aucun des divers personnages du nom de Batz que l'on trouve mentionnés dans de nombreuses chartes du moyen âge. O'Gilvy a donné une généalogie de la famille de Batz de Trenquelléon dans son Nobiliaire de Guienne et de Gascogne et on trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les Carrés d'Hozier, au Cabinet des Titres. O'Gilvy fait remonter la filiation à noble Raymond de Batz qui aurait obtenu le 1er juillet 1490 une attestation de sa noblesse faite en la baronnie de Batz. On a très peu de renseignements sur ce personnage et on ignore le nom de sa femme. O'Gilvy lui attribue pour fils noble Arnaud de Batz, écuyer, habitant de Nérac, en Condomois, ainsi qualifié dans son testament qu'il fit à Nérac le 28 mars 1552 et dans lequel il mentionne sa femme Anne de Caritan, sa fille Olympe et son fils Jean. Une note de d'Hozier apprend que cet acte de 1552 doit être considéré comme très suspect attendu qu'il n'est pas de l'écriture du temps et qu'en outre il est établi que le mari d'Anne de Caritan s'appelait François de Batz et non pas Arnaud. Jean de Batz, écuyer, natif et habitant de la ville de Nérac, dans le duché d'Albret, procédant de l'avis de demoiselle Antoinette de Caritan, sa mère, épousa Anne Gamardes, demoiselle, par contrat passé à Nérac le 23 septembre 1584 dans lequel il est ainsi désigné. Ce même sieur Jean de Batz, écuyer, homme d'armes de la compagnie du Roi, habitant de la ville de Nérac, fit son testament le 5 septembre 1614 en faveur de son fils Joseph de Batz. Celui-ci épousa demoiselle Rachelle de Vacqué, fille de monsieur maître Jehan Vacqué, avocat au Parlement de Bordeaux, par contrat du 22 décembre 1619 dans lequel il est appelé noble Joseph de Batz, écuyer. Il eut trois fils, Jean, Joseph et Charles de Batz, qui d'après la généalogie d'O'Gilvy, furent maintenus dans leur noblesse le 24 mai 1667 par jugement de Dupuy, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Le plus jeune de ces trois frères, Charles de Batz, Sgr de Laubidat, eut lui-même trois fils qui passèrent en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes et qui périrent tous trois en 1690 à la bataille de la Boyne; on suppose que c'est de l'un d'eux que descend une famille de Batz dont il sera parlé plus bas et qui compte encore des représentants en Allemagne. Noble Jean de Batz, Sgr de Gontaut, fils aîné de Joseph et de Rachelle de Vacqué, épousa par contrat du 1er décembre 1654 demoiselle Marie Lormier, fille d'un avocat au Parlement de Bordeaux. Son fils, François de Batz, baptisé le 16 juin 1670 au temple protestant de la ville de Nérac, abjura dans la suite le protestantisme, fut d'abord condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse le 18 septembre 1697 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux, fut plus tard maintenu noble le

21 mai 1708 par jugement de M. de la Bourdonnaye, successeur de M. de Bezons, et épousa le 21 juin suivant Anne du Broqua, héritière, entre autres biens, de la Sgrie de Trenquelléon, près de Port-Sainte-Marie, en Agenais, dont sa descendance a conservé le nom. Deux des fils de celui-ci, Charles de Batz, chevalier, connu sous le titre de baron de Trenquelléon, marié le 28 juillet 1750 à Marie-Élisabeth de Malide, et Alexandre de Batz, né en 1715, connu sous le titre de baron de Mirepoix, marié le 28 mai 1750 à Marie de la Claverie de Soupets, décédé en 1805, ont été les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes.

Charles de Batz, baron de Trenquelléon, auteur de la branche aînée, laissa lui-même deux fils, Charles de Batz, baron de Trenquelléon, né en 1754, page de la Grande Écurie, officier de l'armée des Princes, chevalier de Saint-Louis, marié en 1787 à Mlle de Peyronnenc de Saint-Chamarand, décédé en 1815, et François de Batz, chevalier, Sgr de Gajean, né en 1759, chef d'escadre des armées navales, chevalier de Saint-Louis, marié en 1795 à Mlle de Villecour, décédé en 1843, qui furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse des sénéchaussées de Nérac et de Condom. Charles de Batz de Trenquelléon de Gajean, né au Mas d'Agenais en 1835, chef du deuxième rameau, marié en 1865 à Mlle Renouf, a été pendant de longues années rédacteur en chef du journal légitimiste la Guienne.

Les deux branches de la famille de Batz ont conservé jusqu'à nos jours le château de Trenquelléon, près d'Agen, et celui de Mirepoix, dans le Gers.

Principales alliances : du Broqua 1708, de Lustrac 1738, de Malide 1750, de Peyronnenc 1787, de Sevin 1813, de Coquet 1845, d'Angeros 1839, d'Aignan, de Lary de la Tour 1803, de Colomiés de Gensac 1819, d'Aux-Lescout 1856, de Roquemaurel, de Bibal, d'Antoine de Taillas 1892, d'Ayrenx 1896, Blest-Ganna 1893, de Puch de Montbreton, etc.

Il existe en Allemagne une famille de Batz qui porte pour armes : *parti au 1 d'azur au génie d'argent tenant une bible à sénestre; au 2 de gueules à l'épée d'argent, la pointe en haut*, et qui a toujours été considérée comme ayant une origine commune avec la famille française de Batz de Trenquelléon et de Mirepoix. On suppose que cette famille descend d'un des trois frères mentionnés plus haut qui furent tués en 1690 à la bataille de la Boyne. Un de ses membres, décédé à Stuttgard en 1856, avait reçu le titre de baron par lettres du Roi de Wurtemberg.

BAUCHERON de BOISSOUDY et de l'ECHEROLLE. Armes : d'*or à un chevron d'azur accompagné de trois tourteaux de même.* — Supports : *deux lions.*

La famille Baucheron appartient à la noblesse du Berry. On en trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin. Elle occupait dès le xviie siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de sa province et deux de ses membres, Guillaume Baucheron, bourgeois, Sgr de Rimavennes, et Jean-Baptiste Baucheron, sieur du Plex, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Maître Sylvain Baucheron, sieur de Pellegrue, avait épousé vers 1680 Anne Denis ; il en eut quatre fils dont l'un, maître Philippe Baucheron, bourgeois, sieur de Pellegrue, épousa par contrat passé le 29 avril 1727 devant Pichon, notaire général du duché-pairie de Châteauroux, demoiselle Marie-Anne Catherinot, fille de maître Nicolas Catherinot, sieur de Vilportun, et continua la descendance. Ce Philippe Baucheron devint dans la suite Sgr de l'Echerolle, fut pourvu le 17 avril 1752 de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances et la conserva jusqu'à sa mort arrivée le 26 février 1757. Il laissa deux fils, Pierre-Philippe Baucheron de Boissoudy, né à Issoudun en 1744, d'abord officier au régiment de Boisgelin, puis conseiller du Roi receveur des tailles de l'élection d'Issoudun, marié le 5 août 1684 à Marie Pougin, et Michel Baucheron, sieur de l'Echerolle, qui prirent part l'un et l'autre en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Issoudun et qui furent les auteurs de deux branches. Pierre-René Baucheron de Boissoudy, né à Issoudun en 1766, fils de l'aîné de ces deux frères, fit en 1783 devant Chérin les preuves de noblesse prescrites pour le service militaire.

La famille Baucheron a fourni un trésorier de France, des secrétaires du Roi, des officiers de terre et de mer distingués dont un vice-amiral, grand officier de la Légion d'honneur, etc.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principales alliances : le Forestier de Vendeuvre, Thomas de Closmadeuc, de Lustrac, 1899, Bichier des Ages, de Miscault 1894, de l'Escale, etc.

BAUD du CASTELLET (de). Armes : d'*azur à un tronc d'arbre avec ses racines d'or, accosté de deux gaules de même mises en pal ; au chef d'argent chargé de trois hures de sanglier de sable, celle du milieu posée de front, les deux autres de profil et affrontées.*

La famille de Baud appartient à la noblesse du Languedoc. Elle

s'est partagée en deux grandes branches principales dont on ne connaît pas le point de jonction.

La plus brillante de ces deux branches, celle des seigneurs de Saint-Frique, paraît être éteinte depuis longtemps. On trouvera au Cabinet des Titres, dans le recueil de manuscrits connu sous le nom de Cabinet d'Hozier, la généalogie qu'elle produisit en 1672 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la Petite Ecurie du Roi Louis XIV. Ce travail en fait remonter la filiation à Bertrand de Baud, mari d'Andrée du Puy, dont le fils Jean de Baud, Sgr de la Motte, aurait épousé Antoinette de Baurenc par contrat du 2 août 1477. Une note, qui paraît être du marquis d'Aubaïs, apprend que ces deux degrés sont imaginaires et que la filiation n'est établie que depuis noble Bertrand de Baud, écuyer, Sgr de la Motte et de Brain, en Lauragais, dont la généalogie produite en 1672 fait un fils de Jean de Baud et d'Antoinette de Baurenc, mais qui, dans la réalité, aurait été simplement fils d'un marchand appelé Clément de Baud. Ce Bertrand de Baud épousa par contrat du 13 novembre 1532 demoiselle Isabeau de Valade, fille d'un juge de l'Isle-en-Jourdain. Son petit-fils, messire Pierre de Baud, chevalier, Sgr de Saint-Frique, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 11 novembre 1617 à Angélique Quélain, fille d'un conseiller au Parlement de Paris, obtint par lettres patentes de février 1646 l'érection en baronnie de sa seigneurie de Romainville. Il fut père de messire Henri de Baud, chevalier, Sgr de Saint-Frique, baron de Romainville, conseiller du Roi en ses Conseils, maréchal de camp, premier chambellan de Monsieur, duc d'Orléans, marié le 29 avril 1652 à Madeleine Hay du Châtelet, qui obtint par lettres patentes du 22 avril 1656, l'érection en vicomté de sa seigneurie de Landes, et grand-père de Paul-Henri de Baud de Saint-Frique, né à Romainville en 1655, qui fut admis en 1672 parmi les pages de la Petite Ecurie.

La branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours a possédé, entre autres biens, la seigneurie et le château du Castellet, au diocèse de Saint-Papoul. On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans le Nouveau d'Hozier, au Cabinet des Titres. Elle remonte par filiation à noble Pierre de Baud dont le fils, noble Jean de Baud, écuyer, capitaine du château de Bazeilles, épousa le 15 avril 1553 demoiselle Françoise Souroulhe. Ce Jean de Baud figure avec la qualification de noble dans des actes de 1551, 1555, 1557, 1559 et dans son testament daté du 25 mai 1568. Son fils, noble Paul de Baud, fit par acte du 8 septembre 1625 donation à son fils Jean du château du Castellet. Celui-ci est appelé noble Jean de Baud, Sgr de Rascous, dans le contrat de son mariage avec demoiselle Souveraine de la Roque passé

à Limoux le 10 février 1619. Il fut père de noble Jean-Baptiste de Baud, Sgr du Castellet, au diocèse de Saint-Papoul, citoyen de Montréal, au diocèse de Carcassonne, qui épousa le 8 février 1677 à Fossat, au pays de Foix, Madeleine de Roquefort et qui fit son testament à Montréal le 25 avril 1705. Joseph de Baud, Sgr du Castellet, fils du précédent, était lieutenant au régiment de Limousin quand il fut maintenu dans sa noblesse le 14 janvier 1708 par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc ; il fut dans la suite capitaine d'une compagnie d'invalides en garnison au château de Saint-Malo et épousa en 1736 à Lorient, en Bretagne, Jeanne Poussard. Il eut de cette union un fils, Pierre de Baud du Castellet, né à Nantes en 1739, qui fit en 1753 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

M. de Baud du Castellet, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Comté de Foix pour un fief qu'il possédait au lieu de Fossat.

La famille de Baud du Castellet n'est pas titrée.

Il a existé au diocèse de Vannes, en Bretagne, une famille de Baud, distincte de celle dont il vient d'être parlé et de noblesse très ancienne, qui avait eu pour berceau la seigneurie de Baud, aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Morbihan, et qui portait pour armes : *d'azur à dix billettes d'or*, 4, 3, 2, 1, quelquefois *accompagnées d'un franc canton chargé de quatre roses*. Cette famille, dont le premier auteur connu, Guillaume de Baud, vivait en 1271, figure de 1448 à 1536 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Bubry, Ploeren, Quern et Languidic et fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, sur preuves de neuf générations, par arrêts des 21 juin et 10 juillet 1670. Elle était représentée sous Louis XVI par Pierre-Jean de Baud de Kermain qui épousa en 1778 Jacquette du Bouétiez. Une branche fixée en Normandie y fut maintenue dans sa noblesse le 21 juin 1670 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, après avoir prouvé sa filiation depuis Bonabes de Baud qui avait épousé Marie le Sénéchal et dont le fils Guillaume est mentionné dans un acte de 1478.

BAUDARD de SAINT-JAMES. Armes : *d'azur à un dard d'or, emmanché du même, mis en pal*. — Aliàs : *écartelé au 1 d'azur à un dard d'or emmanché du même, mis en pal ; au 2 d'hermines à deux bars adossés de gueules*, qui est de Gaucourt ; *au 3 d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois molettes de sable*, 2 *et* 1, qui est de Thibault du Bois ; *au 4 d'azur à un chevron d'or accompagné en chef*

de deux croissants d'argent et en pointe d'une montagne du même, qui est de Fiebet.— Couronne : *de Baron.*— Supports : *deux levrettes.* — Devise : *A beau dard noble but.*

On trouvera dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, une généalogie très complète de la famille BAUDARD DE SAINT-JAMES. Elle descend de Nicolas Baudard qui était vers le milieu du XVII[e] siècle marchand à Montbazon, en Touraine. Ce personnage avait épousé Renée Bougrier et en eut deux enfants, une fille, Marie-Madeleine, qui épousa Laurent Pesnau, maître chirurgien, et un fils, Nicolas. Celui-ci fut receveur alternatif des tailles, deniers communs et octroi des ville et élection de Tours, épousa d'abord le 23 novembre 1692 Madeleine Verrier, fille d'un receveur des tailles de l'élection de Tours, puis le 25 août 1711 Françoise Coudereau, fille d'un chevalier de Saint-Louis, fut pourvu le 23 juin 1713 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la grande chancellerie et mourut à l'âge de cinquante-deux ans le 8 septembre 1714. Il laissait, outre plusieurs filles mariées dans des familles d'honorable bourgeoisie, trois fils, André et Louis, nés du premier lit, et Georges-Nicolas, né du second lit en 1712. L'aîné de ces trois frères fut receveur des tailles de l'élection de Tours. Le second, Louis Baudard, Sgr de Fontaines, né en 1705, marié le 21 juillet 1729 à Marguerite Fontaine de Bazouges, d'une famille très notable de la Flèche, fut receveur alternatif des tailles en l'élection de la Flèche ; son fils, Louis Baudard, Sgr de Fontaines, né en 1731, chevalier de Saint-Louis, chef des bureaux de la guerre, épousa à Lyon le 3 octobre 1764 Jeanne Maritz et en eut lui-même trois fils, Julien, Philippe et Jules, tous trois nés à Versailles, qui firent en 1782 devant Chérin leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Cette branche paraît être éteinte.

Georges-Nicolas Baudard, né en 1712, fils du second lit de Nicolas II, fut receveur des tailles à Angers, épousa dans cette ville le 1[er] avril 1736 Marguerite Baudry, acheta le 5 octobre 1748 de la famille Baudrier l'importante baronnie de Sainte-Gemme-sur-Loire, acquit en 1752 la charge de trésorier général des colonies, obtint par lettres patentes de décembre 1755 la confirmation en sa faveur du titre de baronnie dont jouissait la terre de Sainte-Gemme et mourut le 20 janvier 1761. Claude Baudard, baron de Sainte-Gemme ou Saint-James, né en 1738, fils du précédent, pourvu le 30 janvier 1758, sur la démission de son père, de la charge de conseiller du Roi, trésorier général des colonies d'Amérique, plus tard fermier général, fut un des financiers les plus opulents de son temps et fit construire un château splendide aux portes de Paris dans la partie de Neuilly qui a conservé le nom de Saint-James. Il dissipa sa fortune, fut déclaré en banqueroute et

enfermé à la Bastille et mourut dans cette prison. Saint-James avait épousé en 1764 Julie Thibaut-Dubois ; il en laissa une fille, qui épousa en 1781, avant la ruine de son père, le marquis de Puységur, et deux fils, Georges, né en 1765, et Maurice, né en 1768, qui firent en 1783 leurs preuves de noblesse devant Chérin pour être admis à l'École militaire. Le plus jeune de ces deux frères épousa dans la suite Aglaé de Gaucourt, veuve du marquis de l'Aigle. Sylvain-Mathias-Emmanuel Baudard de Saint-James, né à Versailles en 1805, avocat, fut autorisé par décret du 8 mai 1841 à joindre à son nom celui de la famille de Gaucourt à laquelle appartenait sa mère ; il fut connu dès lors sous le titre de marquis de Gaucourt et épousa en 1846 Mlle de Molen de la Vernède.

Principales alliances : de Chastenet de Puységur, de Gaucourt, d'Abzac, de Molen de la Vernède, etc.

On a cherché à rattacher la famille Baudard de Saint-James à une famille de Baudard qui portait pour armoiries : d'*azur à trois fasces ondées d'argent*, qui appartenait à l'ancienne noblesse de Normandie et à laquelle on a voulu aussi rattacher la famille Bodard de la Jacopière (voyez ce nom). Cette famille de Baudard descendait de Pierre Baudard, du lieu de Colomby, en la sergenterie de Bernières, dans l'élection de Caen, qui fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut en 1463. D'après un tableau généalogique conservé dans les manuscrits de d'Hozier, au Cabinet des Titres, ce personnage aurait été le fils d'un Guillaume Baudard, écuyer, sieur du fief noble de la Baudardière, près de Pontaudemer, qui fut anobli par lettres données à Paris le 26 novembre 1399. On trouve encore qu'un Pierre Baudard, de la vicomté de Caen, fut anobli en 1471 en vertu de la charte des francs-fiefs. Pierre Baudard, maintenu par Montfaut, fut père de Thomas Baudard qui épousa le 19 septembre 1473 Pauline Noël. Celui-ci laissa deux fils, Adam et Guillaume, qui furent les auteurs de deux branches. La branche aînée s'éteignit dans la première moitié du XVIIe siècle. Les divers représentants de la branche cadette furent maintenus dans leur noblesse le 16 février 1668 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen. Hélène-Francoise de Baudard, fille du sieur de Montfleury, fit en 1686 les preuves de sa noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Henri-Auguste de Baudard, sieur des Landelles, fils de Nicolas, sieur des Landelles, et de Perrine Chartier, marié le 12 septembre 1683 à Madeleine Hamelin, fille d'un bourgeois de Paris, fut maintenu dans sa noblesse le 23 mars 1701, avec ses quatre fils mineurs, par jugement de M. de Phélyppeaux, intendant de Paris, et obtint en 1714 l'admission à Saint-Cyr de sa fille Marie-Anne. Cette branche comptait

encore vers le milieu du XVIIIe siècle des représentants réduits à une situation de fortune précaire.

BAUDE. Armes : d'*argent à une bande de gueules accompagnée de six mouchetures d'hermines de sable aussi en bande ; au franc quartier des barons préfets.*

La famille Baude est originaire du Dauphiné où elle occupait au XVIIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Pierre-Joseph Baude, né à Valence en 1763, d'abord substitut du procureur général près le Conseil supérieur de Corse en 1784, plus tard agent de la République à Alexandrie, en Égypte, sous-préfet, puis préfet du Tarn, conseiller d'État, préfet de police, député de la Loire sous la monarchie de juillet, décédé en 1840, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 14 avril 1810. Le baron Baude laissa deux fils, Jean-Jacques, baron Baude, né en 1792, député en 1843, conseiller d'État, directeur des ponts et chaussées, membre de l'Institut, décédé en 1862, et Alphonse-Louis Baude, inspecteur général des ponts et chaussées, décédé en 1885, qui ont été les auteurs de deux branches. L'aîné de ces deux frères fut lui-même père d'Elphège, baron Baude, né en 1826, qui périt à Paris en mars 1871, et de Georges-Nicolas Baude, né en 1831, qui fut ambassadeur et qui épousa en 1860 Mlle de Champagny, fille du duc de Cadore.

Principales alliances : Piscatory de Vaufreland 1889, Nompère de Champagny 1860, Frémy, du Parc, Bascle de Lagrèze 1899, etc.

BAUDE de MAURCELEY.

M. Charles Baude, né en 1854 à Indret, près de Tours, d'une famille bourgeoise, homme de lettres, avait vainement demandé le 28 avril 1885 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Maurceley sous lequel il était connu. Il a épousé plus tard Mlle Augier de Lajallet, issue d'une ancienne famille de la Saintonge.

BAUDÉAN ou BEAUDÉAN (de). Voyez : Beaudéan (de).

BAUDEL (de). Armes : de *gueules à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une croix de Lorraine de même.* — Cimier : un *Lion d'or.*

La famille de Baudel appartient à la noblesse de Lorraine. On en trouvera une généalogie dans l'*Alsace Noble*, de Lehr. Cet auteur en fait remonter la filiation à Simon Baudel dont le fils, Claude Baudel, épousa en 1566 Marguerite Villet. Un descendant de ceux-ci, Nicolas-Antoine Baudel, avocat à la Cour souveraine, exerçant au bailliage

du Bassigny, fut anobli le 15 février 1715 par lettres patentes du duc de Lorraine.

Claude-Alexandre de Baudel, né à Bourmont en 1771, décédé en 1845, fut député des Vosges sous Charles X; il avait épousé d'abord en 1793 Mlle de Martinet, puis en 1818 Mlle Didret et laissa de ces deux unions plusieurs fils dont descendent les divers représentants actuels. L'aîné de ces fils, Prosper de Baudel, né en 1795, vint se fixer à Haguenau par son mariage avec Mlle Nebel, fut maire de cette ville, puis conseiller général du Bas-Rhin en 1849 et ne laissa que des filles; le second, Alphonse, né en 1799, juge de paix à Chatenois, épousa en 1831 Mlle de Bourgogne dont il a laissé postérité.

La famille de Baudel n'est pas titrée.

Principales alliances : Ragon de Bange, Bontemps de Montreuil, Clément de Grandprey 1850, de Bourgogne 1739, 1831, Simon de la Treiche, Bouchard d'Aubeterre 1797, de Landrian 1794, Cachedenier 1783.

BAUDELET de LIVOIS. Armes : d'*argent à deux étoiles d'azur en chef*.

La famille Baudelet de Livois est originaire de l'Artois où elle occupait avant la Révolution un rang très honorable dans la bourgeoisie. Un de ses membres, N... Baudelet, avocat au Conseil provincial d'Artois, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696. Un autre, Albert-Joseph Baudelet d'Hautefontaine, fut pourvu le 19 novembre 1788 de l'office de conseiller au Conseil provincial d'Artois qui conférait la noblesse transmissible après vingt ans d'exercice et le conserva jusqu'à sa suppression, lors de la Révolution.

La branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Baudelet de Livois descend de François-Joseph Baudelet, décédé en 1817, qui avait épousé d'abord Sophie Wartelle d'Herlincourt, puis en 1799 Marie-Françoise du Bois de Hoves de Fosseux, issue d'une ancienne famille noble de la région, Fernand-Maximilien-Joseph Baudelet, né de cette deuxième union à Arras en 1802, fut autorisé par ordonnance du Roi Charles X du 29 juillet 1829, à joindre à son nom celui de : DE LIVOIS, puis fut anobli et investi du titre héréditaire de baron par lettres patentes du même prince du 11 décembre suivant sur institution d'un majorat consistant en biens situés dans l'arrondissement de Lille. Il s'était marié en 1828 avec Mlle de Léautaud et mourut en 1877 laissant plusieurs enfants.

Principales alliances : Wartelle d'Herlincourt, du Bois de Hoves de Fosseux 1799, de Léautaud 1829, de Chevigné 1854, Rottier de Laborde 1851, de Clerc de la Devèze 1857, Clément de Blavette

1881, de Commines de Marsilly 1890, Boistel de Belloy 1885, Leroux de Puisieux, etc.

BAUDENET d'ANNOUX et de PERRIGNY. Armes : *de gueules à une fasce d'or accompagnée en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'un lion passant du même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille Baudenet appartient à la noblesse de Bourgogne. Elle est originaire de l'Auxois et remonte par filiation à Jehan Baudenet, sieur du Molinet qui fut déchargé de l'imposition de l'aide par sentence des élus de Reims du 14 février 1443. Pierre Baudenet, fils du précédent, épousa Jehanne Groux qui lui apporta divers biens dans les environs d'Avallon. Leur descendance servit au ban et à l'arrière-ban. Michel Baudenet, baptisé à Avallon le 6 mars 1555, marié à Marie Normant, fut père de Jean Baudenet qui épousa demoiselle Magnance Guillot et qui paraît le premier avec la qualification de Sgr d'Annoux. Jacques Baudenet d'Annoux, un des petits-fils de celui-ci, conseiller du Roi et son avocat au bailliage de Semur-en-Auxois, et sa femme, Michelle Champagne, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Semur). Jean Baudenet, directeur des domaines en Champagne, cousin germain des précédents, fit enregistrer son blason au même Armorial (registre de Châlons) ; sa descendance s'éteignit au cours du XVIIIe siècle dans la famille de Pons-Rennepont. Guillaume Baudenet, Sgr d'Annoux, la Maison-Blanche et la Bussière, né en 1689, neveu de Jacques mentionné plus haut, marié en 1724 à Jeanne Laureau de Lavault, en laissa deux fils, Hugues-François Baudenet d'Annoux, capitaine au régiment de Lamballe, chevalier de Saint-Louis, marié à Catherine Sallonier de Chaligny, et Jean-Guillaume Baudenet, commandant de bataillon au régiment de Beaujolais, chevalier de Saint-Louis, marié à Françoise Le Tors de Thory, tué à Quiberon en 1795, qui prirent part l'un et l'autre en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Semur et qui furent les auteurs des deux branches actuellement existantes. Le chef de la branche aînée est connu sous le titre de comte d'Annoux. La branche cadette se distingue par le surnom de Perrigny et n'est pas titrée.

Principales alliances : de Pons-Rennepont 1734, du Blé 1688, de Vezon 1648, Jordan 1747, de Borne de Grandpré, de Virieu, de Toustain de Fortemaison 1839, des Essarts 1881, Dauger 1895, Le Tors de Thory 1772, de Drouas 1816, Dupré de Vismaugé 1847, le Pelletier 1875, etc.

BAUDESSON de VIEUXCHAMPS, de POINCHY, de RICHEBOURG, de la CHAPELLE, de BOISSEAUX. Armes : d'*argent à deux corneilles de sable posées l'une sur l'autre tenant dans leur bec un épi de blé d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

Il a existé en Champagne une famille Baudesson qui portait les armes décrites en tête de cet article. Cette famille, dont on trouvera une généalogie dans les Dossiers bleus, au Cabinet des Titres, était originaire des environs de Saint-Dizier. La généalogie mentionnée plus haut en fait remonter la filiation au 28 janvier 1445, date à laquelle Jean Baudesson, écuyer, sieur de Maizières-sur-Amant, fils de Pierre et mari de Marguerite de Corquillerey, obtint des lettres royales interdisant de le troubler dans sa noblesse. Malgré l'éloignement des dates ce personnage aurait été père d'un autre Jean Baudesson, sieur de Maizières-sur-Amant, qui était en 1520 capitaine de cent hommes d'armes et qui épousa le dernier juin 1528 Berthe Humblot. Jean Baudesson, écuyer, sieur de Maizières, fils du précédent, marié à Marguerite Buat, se fit relever par lettres patentes du 14 juin 1615 de la dérogeance qu'il avait encourue en se rendant fermier de plusieurs biens appartenant tant au domaine royal qu'à des particuliers; il fit enregistrer ces lettres le 29 août suivant au bailliage de Saint-Dizier, mais négligea de les faire enregistrer à la Cour des aides. Son petit-fils, Charles de Baudesson, sieur de Marneval, baptisé en 1635, marié le 9 septembre 1666 à Marie Symonot, demeurant en l'élection de Saint-Florentin, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne; il s'adressa alors au Conseil d'État qui, par un premier arrêt rendu le 30 juillet 1668, le débouta de sa demande et le condamna comme usurpateur à une nouvelle amende de 300 livres, mais qui, par un nouvel arrêt du 10 décembre 1670, le maintint dans sa noblesse bien que les lettres de réhabilitation obtenues par son grand-père en 1615 n'eussent pas été enregistrées à la Cour des aides.

La famille Baudesson qui s'est perpétuée en Auxerrois jusqu'à nos jours paraît avoir eu dans le passé une origine commune avec celle dont il vient d'être parlé et en porte actuellement les armes. On en trouvera une généalogie dans les Carrés d'Hozier, au Cabinet des Titres. Ce travail en fait remonter la filiation à honorable homme François Baudesson dont le fils, Pierre Baudesson, baptisé le 7 avril 1604, marchand à Auxerre, épousa Marie Chrestien. Jean Baudesson, fils du précédent, marié le 7 juillet 1671 à Germaine Moreau, était maire perpétuel d'Auxerre quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 avec son fils, Edme Baudesson, conseiller

au bailliage et siège présidial d'Auxerre : d'*or à une branche de laurier de sinople; au chef de gueules chargé de trois roses d'argent.* Jean Baudesson acheta dans la suite, le 23 juin 1719, l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon et le conserva jusqu'à sa mort. Son fils, Edme-Jean, marié le 9 octobre 1706 à Marie-Anne Sordon du Mesnil, fut père de Jean-Claude Baudesson, écuyer, sieur de Poinchy, qui épousa le 15 décembre 1731 Marie Duché et qui laissa lui-même plusieurs fils.

MM. Baudesson de Vieuxchamps, Baudesson de Boisseaux, Baudesson père et le chevalier Baudesson prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Auxerre.

Auguste-Gaspard Baudesson de Poinchy, directeur des postes, fut autorisé le 6 mars 1816 par ordonnance du roi Louis XVIII à joindre à son nom celui de : DE RICHEBOURG.

La famille Baudesson est représentée de nos jours par plusieurs branches qui se distinguent par leurs surnoms terriens et dont aucune n'est titrée.

Elle a fourni trois maires d'Auxerre de 1692 à 1763, un secrétaire du Roi, deux élus généraux aux États de Bourgogne de 1727 à 1763, des magistrats, des officiers, etc.

Principale alliance : Grosbois de Soulaine 1862, Caffieri, etc.

BAUDET-LAFARGE. Armes : de *sable au lion d'or.*

La famille BAUDET appartenait dès le XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de l'Auvergne.

Jacques Baudet fut pourvu en 1765 de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Riom. Son fils, Mathieu-Jean Baudet-Lafarge, né à Maringues en 1765, décédé au même lieu en 1837, fut député du Puy-de-Dôme au Conseil des Cinq-Cents, vécut dans la retraite sous le premier Empire et sous la Restauration et fut de nouveau nommé député de l'arrondissement de Riom après la révolution de 1830. Il laissa lui-même un fils, Jacques-Antoine Baudet-Lafarge, né à Maringues en 1803, qui fut député du Puy-de-Dôme en 1848.

BAUDICOUR (Collette de). Voyez : COLLETTE DE BAUDICOUR.

BAUDIER de CROIZIER de SAINT-SEGRAUX (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à un sautoir d'argent,* qui est de Croizier de Saint-Segraux; *aux 2 et 3 d'argent à trois têtes de mores de sable, tortillées d'argent,* qui est de Baudier, en Champagne. — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *une tête de more de sable posée dans un vol de chauve-souris.* — Supports : *deux mores.* — Cri de guerre : *Baudier!*

Il a existé en Champagne une famille noble du nom de Baudier qui portait pour armes : d'*argent à trois têtes de mores de sable tortillées du champ*. Cette famille paraît avoir eu pour auteur un Oudard Baudier qui fut anobli par lettres patentes de mai 1356. Mais les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur en 1668 par MM. de Caumartin, intendant de Champagne, et Dorieu, intendant de Soissons, n'en font remonter la filiation qu'à Nicolas de Baudier, écuyer, Sgr de Ville-en-Tardenois, qui épousa en 1457 Jeanne de Montplacey. Ce personnage laissa quatre fils dont l'un, Emery Baudier, sieur de Ville-en-Tardenois, archer des ordonnances du Roi sous M. de Baudricourt en 1485, épousa Jeanne Drouin et continua la descendance. Claude de Baudier, Sgr de la Chapelle, Ville-en-Tardenois, etc. gouverneur de Charleville et de Mézières, fut nommé en 1612 gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Son cousin germain, Philippe de Baudier, mestre de camp de la milice de Châlons en 1625, fut père de Louis-Just de Baudier de Virginy admis dans l'ordre de Malte en 1681. La famille de Baudier s'est éteinte en la personne de Robert de Baudier, vicomte de Ville-en-Tardenois, qui mourut en 1693 sans laisser de postérité.

On a cherché a rattacher à cette vieille souche la famille de Baudier de Croizier de Saint-Segraux aujourd'hui existante. Un ouvrage publié de nos jours sous le titre d'*Armorial général de d'Hozier* contient une généalogie de cette famille et la fait descendre, mais sans aucune preuve à l'appui, d'un Jean Baudier qui épousa en juillet 1604 Nicole de Vergy et qui aurait été l'arrière-grand-oncle de Robert de Baudier, vicomte de Ville-en-Tardenois, décédé en 1693. Cette branche de l'ancienne famille de Baudier n'est, en tout cas, mentionnée dans aucun nobiliaire ancien, n'a jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse et n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. M. Edmond Baudier, né en 1812, ancien notaire, membre du Conseil général de l'Indre, marié en 1845 à Mlle Noel, fille d'un conseiller municipal de Paris et sœur de Mme de Mortemart de Boisse, eut occasion de rendre des services au marquis de Croizier de Saint-Segraux, né en 1788, dernier représentant d'une famille noble de Bourgogne, fut substitué par lui à ses noms, titres et armes, fut autorisé le 12 avril 1854 par jugement du tribunal civil de la Seine à joindre à son nom celui de la famille de Croizier de Saint-Segraux et fut dès lors connu sous le titre de marquis. Il a laissé une fille, Mme Pépin de Sailly, et un fils, Edme-Casimir Baudier, marquis de Croizier, marié à Mlle Agnély.

La famille de Croizier de Saint-Segraux dont la famille Baudier a relevé le nom était connue en Auxois depuis 1438. Amé Croizier était

commandeur de Sainte-Croix en 1470; Guillaume Croizier était capitaine de Posange en 1478; Albin de Croizier fut nommé en 1535 châtelain de Semur-en-Auxois en remplacement de son père Jean.

La famille de Croizier fut admise en 1602 aux États de Bourgogne et fut maintenue dans sa noblesse en 1668 par jugement de l'intendant de cette province après avoir prouvé sa filiation depuis 1547. Le chevalier de Croizier de Saint-Segraux fut maréchal de camp au XVIIIe siècle. Le vicomte de Croizier de Saint-Segraux prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Semur. La famille de Croizier a fourni plusieurs chanoinesses au chapitre de Poulangy qui exigeait neuf générations de noblesse et c'était une dame de Croizier qui en était prieure quand éclata la révolution.

Principales alliances de la famille de Croizier : de Clermont-Mont-Saint-Jean 1784, d'Auxy, Languet, Arcelin, de Conygham, Frémiot, etc.

BAUDIN. Armes : *écartelé au 1 d'azur plein; au 2 des barons militaires; au 3 de gueules à une proue de vaisseau d'or surmontée de deux étoiles de gueules; au 4 d'or à deux épées de sable en sautoir.*

La famille Baudin descend d'André Baudin qui était sous Louis XVI constructeur militaire à Strasbourg. Son fils, François-André Baudin, né en 1774, engagé comme mousse en 1789, eut dans la marine une brillante carrière, fut contre-amiral en 1803, vice-amiral en 1814, officier de la Légion d'Honneur, commandeur de Saint-Louis, fut créé baron de l'empire par lettres patentes du 16 décembre 1810, fut confirmé dans la possession de ce titre par nouvelles lettres du roi Louis XVIII du 24 février 1816 et mourut en 1842. L'amiral Baudin s'était marié en 1820 avec Mlle Rioux-Kerhallet et en laissa deux fils. L'aîné d'entre eux, Charles-Laurent, baron Baudin, né en 1827, épousa une demoiselle Paulinier qui se remaria au général Dard et en eut lui-même un fils, Charles-Alexandre, baron Baudin, né en 1859, qui mourut à Paris en 1887 sans avoir été marié.

Cette famille ne doit pas être confondue avec celle de Pierre-Louis Baudin, dit Baudin des Ardennes, né à Sedan en 1748, directeur des postes, puis maire de sa ville natale, député à la Législative, puis à la Convention, décédé en 1799, qui joua un rôle politique important. Charles Baudin, né à Sedan en 1784, fils du précédent, eut une brillante carrière maritime, arriva au grade d'amiral et mourut en 1855,

BAUDINET de COURCELLES (de). Armes : *coupé au 1 d'azur à trois croisettes d'or pommetées, au pied fiché; au 2 d'argent au lion passant de sable, lampassé de gueules.*

La famille Baudinet de Courcelles appartient à la noblesse de

Lorraine. On trouvera sa généalogie continuée depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours dans les *Documents généalogiques sur Metz*, de l'abbé Poirier. Elle a eu pour auteur Jean Baudinet, trilleur des salines de Rosières, qui fut anobli le 6 août 1702, en récompense de ses services militaires, par lettres patentes de Léopold, duc de Lorraine; ce personnage adopta alors les armoiries de la famille de sa mère, Jeanne Geoffroy, qui descendait de Jean Geoffroy, médecin du duc de Lorraine, anobli le 15 septembre 1517 par lettres de ce prince.

Ses descendants, Claude-François-Pascal Baudinet, capitaine au régiment de Hainaut-Infanterie, au service du roi de France, et Jean-Joseph Baudinet, chevalier, Sgr de Courcelles, conseiller en la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, furent déclarés gentilshommes et autorisés à faire précéder leur nom de la particule DE par arrêt du Conseil d'État du 3 mai 1754 et par lettres patentes du roi Stanislas du 13 suivant entérinés le 18 à la Chambre des Comptes.

Claude-François-Pascal s'était marié à l'âge de vingt-quatre ans le 18 janvier 1752 avec Françoise Brandebourg de Léovillé; il paraît avoir été le même personnage qu'un M. Baudinet de Courcelles qui prit part en 1789, à cause de son fief de Préville, aux assemblées de la noblesse tenues à Nancy. Il laissa plusieurs fils dont l'un, Pierre-Charles Baudinet de Courcelles, né à Metz en 1758, chevalier de Saint-Louis, marié à Madeleine le Musnier de Moulineuf, continua la lignée.

La famille Baudinet de Courcelles n'est pas titrée. Elle a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur.

Principales alliances : de Carrey d'Asnières, de Manne 1860, de la Forest de Divonne 1883, de Nogaret 1883, etc.

BAUDINIÈRE (Martin de). Voyez : MARTIN DE BAUDINIÈRE.

BAUDINOT de VILLORBAINE. Armes : d'*azur à trois fasces d'or accompagnées de trois croissants d'argent rangés en chef.* — Supports : *deux lions.*

La famille BAUDINOT, originaire du Charolais, occupait, dès le XVIe siècle, un rang distingué dans la bourgeoisie de sa région. Jean Baudinot, juge bailli d'Anzy-le-Duc, fut père de Guillaume Baudinot, secrétaire intime du cardinal de Lorraine, député aux États assemblés en 1569 pour la réformation de la coutume. La souche se partagea en plusieurs branches dont quelques-unes arrivèrent à la noblesse. L'une de ces branches produisit trois conseillers au Parlement de Bourgogne en 1641, 1663 et 1693; l'un de ceux-ci fut, en outre, vicomte-mayeur de Dijon en 1647 et 1679. Noble François Baudinot, écuyer, Sgr de la Brosse, en Maconnais, issu d'une autre branche,

était gentilhomme ordinaire de la chambre du Prince de Condé quand il épousa, le 17 septembre 1603, Esther de la Curée, héritière de la Sgrie de la Salle, en Forez. Palamède de Baudinot, écuyer, Sgr de la Salle, gentilhomme servant du Roi, rendit hommage le 24 septembre 1715 pour son fief de la Salle, en Forez; il fut père de messire Claude de Baudinot qui épousa le 23 février 1724 Madeleine Cadier de Veauce et qui fit en 1735 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission de sa fille à Saint-Cyr. Gilbert Baudinot de la Salle, écuyer, Sgr de l'Espinasse et des Colins, demeurant à Paray-le-Monial, marié le 22 février 1734 à Jeanne Perrin, fille d'un secrétaire du Roi, fut admis en 1736 aux États de Bourgogne. Deux représentants de cette même branche, tous deux chevaliers de Saint-Louis, furent tués en 1745 à la bataille de Fontenoy.

Claude Baudinot, secrétaire au mépart de Paray-le-Monial, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Charolles) : *fascé d'or et de gueules de six pièces, au chef d'azur chargé de trois croissants d'argent.*

Claude-François Baudinot, bailli de Paray-le-Monial, fut nommé député suppléant du Tiers État du bailliage de Charolles aux États généraux de 1789.

Une branche de la famille Baudinot s'est perpétuée assez obscurément jusqu'à nos jours; son représentant, Palamède Baudinot, domicilié à Tournus (Saône-et-Loire), demanda le 20 avril 1856, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de DE VILLORBAINE qu'avait déjà porté son père. On ne voit pas que cette autorisation lui ait été accordée.

Principales alliances : Cadier de Veauce 1724, Callard, de Machéco, etc.

BAUDON de MONY et de MONY-COLCHEN. Armes : d'*azur à un chevron d'or chargé en pointe d'une étoile de gueules et accompagné de trois croissants d'or, deux en chef et un en pointe.* — Aliàs (armes portées par la branche aujourd'hui éteinte des Sgrs de la Vallée) : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.* — Aliàs (armes portées par la branche actuellement existante) : d'*azur à un pélican dans son aire adextré d'un soleil, le tout d'or.*

La famille BAUDON, à laquelle ses grandes alliances contemporaines ont valu une situation exceptionnelle, occupait dès le milieu du XVIIe siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie parisienne. Elle était représentée à cette époque par plusieurs branches dont on n'a pu exactement déterminer le point de jonction.

Martin Baudon, chef d'une de ces branches, fut pourvu le

25 juillet 1652 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Son fils, Armand-Augustin Baudon, chevalier, Sgr de Neuville, Ferrières, la Vallée, etc., reçu en 1683 conseiller au Grand Conseil, mourut en 1694 dans sa terre de la Vallée, en Normandie, ne laissant qu'un fils posthume, Louis-Armand Baudon, Sgr de la Vallée, qui mourut en 1731 sans avoir eu, semble-t-il, de postérité de son mariage avec Charlotte Poussefrin.

La branche de la famille Baudon qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours descend de François Baudon, Sgr d'Issoncourt, en Lorraine, qui fut fermier général sous Louis XV et qui épousa en secondes noces, vers 1752, Charlotte de Ligniville, issue d'une illustre famille noble de Lorraine. Le rameau issu de cette seconde union se distingua par le surnom d'Issoncourt et s'éteignit avec Marie-Charlotte Baudon d'Issoncourt qui épousa en 1826 le baron de Maynard et qui mourut en 1875; un représentant de ce rameau, Jean Baudon, baron d'Issoncourt, en Lorraine, capitaine de cuirassiers, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lunéville. Le rameau qui s'est perpétué jusqu'à nos jours sous le nom de Baudon de Mony descend du premier mariage de François Baudon, Sgr d'Issoncourt. Un de ses représentants, M. Baudon de Mony, était sous Louis XVI directeur des domaines et droits y joints à Montpellier. Victor-Auguste Baudon de Mony, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, épousa vers 1810 Mlle Barthélemy, née en 1787, nièce et fille adoptive du comte Colchen, pair de France héréditaire sous la Restauration; leur fils, Charles-Auguste Baudon de Mony, né en 1812, fut autorisé le 26 mai 1842 par ordonnance du roi Louis-Philippe à joindre à son nom celui de la famille Colchen, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du même prince du 27 décembre 1843 et fut enfin créé comte en 1869 par décret de Napoléon III; il a laissé plusieurs enfants de son mariage avec Mlle de Beauverger décédée en 1887. M. Adolphe-Louis Baudon de Mony, issu de cette même branche, décédé en 1887, fut président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul; il a laissé de son mariage avec Mlle de Limairac deux fils qui ont épousé Mlles Bocher et de Courcel.

Principales alliances : de Maillé de la Tour-Landry 1831, de Boubers, deRohan-Chabot 1858, Uzquierdo de Rivera, de Brachet de Floressac, de Mesnard-Maynard 1826, de Ligniville, de Baulny 1788, le Pelletier de Rosambo 1863, de Larocque-Latour, Lafond, Barthélemy-Colchen, de Selle de Beauchamp 1873, Petit de Beauverger, Bocher 1893, Chodron de Courcel 1896, de Tartas 1847, de Chassepot de Beaumont, etc.

La famille Baudon de Mony ne doit pas être confondue avec une

famille de Baudon qui appartenait à la noblesse de la Haute-Provence et qui portait pour armes : de *gueules à une épée garnie d'argent, dans son fourreau de sable, mise en pal, avec son baudrier ou centuron tortillé autour du fourreau aussi de sable*. Cette famille était originaire de la ville de Riez et y était connue dès le XIIIe siècle. Son chef, Jean de Baudon, 1er consul de la ville de Riez, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 13 janvier 1668. Ce personnage, qui paraît avoir été le dernier représentant mâle de sa famille, laissa une fille unique mariée dans la maison de Glandevés.

BAUDOT (de). Armes : de *sable à un chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon du même, deux en chef et une en pointe*.

La famille de Baudot est originaire du bourg d'Ambenay, près de Conches, en Normandie. Charpillon, dans son *Dictionnaire historique des communes du département de l'Eure*, mentionne un Cyprien de Baudot qui était dès 1509 seigneur d'Ambenay. La Chesnaye des Bois, qui a donné une généalogie de la famille de Baudot, en fait remonter la filiation à Edmond de Baudot, écuyer, Sgr d'Ambenay et du Boshion, qui fut inhumé le 9 avril 1614 dans le chœur de l'église d'Ambenay. Cette famille de Baudot a eu des services militaires distingués ; mais, bien que ses membres aient constamment porté les qualifications nobiliaires, elle ne figure point au nombre de celles de sa région qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666.

La descendance d'Edmond de Baudot se partagea en deux branches ; la branche aînée s'éteignit vers le milieu du XVIIIe siècle en la personne de Charles de Baudot dont la fille unique, Madeleine, dame de Fumichon, épousa Henri le Bœuf, comte d'Osmoy. Alexandre de Baudot, né en 1729, un des représentants de la branche cadette, vint se fixer dans le nord de la France par son mariage avec Jeanne-Antoinette de Saint-Just, dame du fief noble du Vallon-du-Breuil en Rodelinghem ; il était major et ayant lettre de commandant de la ville d'Ardres et chevalier de Saint-Louis quand il prit part, à cause dudit fief, aux assemblées de la noblesse tenues à Calais. Cette branche de la famille de Baudot s'est perpétuée dans le département du Pas-de-Calais. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : le Bœuf d'Osmoy, de Guillebon 1889, Descorches de Sainte-Croix 1759, Agis 1653, de Croismares, etc.

BAUDOT (de). Armes : d'*azur à une aigle d'or, au vol abaissé, regardant un soleil du même posé au premier canton du chef et accompagnée au deuxième canton d'une croisette aussi du même*. — Cou-

ronne : *de Comte.* — Supports : *deux chevaliers bardés de fer.*

Il a existé dans les environs de Conches, en Normandie, une famille DE BAUDOT qui portait les armoiries décrites plus haut et qui, malgré la différence de ces armoiries, était vraisemblablement une branche détachée à une époque inconnue de la famille de la même région qui a donné lieu à la notice précédente. On trouvera une généalogie détaillée de cette famille de Baudot dans le Nouveau d'Hozier, au Cabinet des Titres. Ce travail en fait remonter la filiation à noble homme maître Guillaume Baudot qui épousa par contrat du 24 avril 1574 demoiselle Marie Tassot, fille d'un avocat au siège présidial d'Évreux. Ce Guillaume Baudot figure dans divers actes postérieurs à son mariage avec les qualifications d'écuyer, Sgr de Neauphle, conseiller du Roi, lieutenant général civil et criminel du bailli d'Évreux. Il fut père de Guillaume Baudot, écuyer, lieutenant général civil et criminel au bailliage d'Évreux, nommé le 8 décembre 1621 lieutenant particulier du bailli d'Évreux en la vicomté de Breteuil, qui épousa le 17 février 1610 Marie Petit, fille d'un contrôleur en l'élection de Montivilliers, grand-père de Nicolas Baudot de Frémentel, qui épousa en 1634 Catherine de Croismares et qui, après avoir prouvé sa filiation depuis 1574, fut déchargé de la taxe par jugement de l'intendant Favier du Boullay rendu à Alençon le 13 juin 1643, et arrière-grand-père de Charles Baudot, écuyer, Sgr de Frémentel, qui épousa en 1673 Marguerite Auber, fille d'un procureur au Parlement de Normandie. Cette famille de Baudot ne figure pas plus que la précédente au nombre de celles de Normandie qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666. Geoffroy de Baudot, écuyer, Sgr de Senneville, fils de Charles et de Marguerite Auber, épousa en 1701 Anne-Charlotte Guenet; il fut père de messire Henri de Baudot, qui épousa le 24 avril 1732 Marie-Anne d'Aché, et grand-père de Nicolas de Baudot, né à Senneville en 1738, enseigne des vaisseaux du Roi, qui fit en 1769 des preuves de noblesse devant d'Hozier, qui épousa dans la suite Elisabeth de Jarente d'Orgeval et qui, malgré le peu d'ancienneté de sa famille, sollicita les honneurs de la Cour en février 1789. Ce Nicolas de Baudot paraît avoir été le dernier représentant mâle de sa famille et ne laissa qu'une fille ; sa veuve, connue sous le titre de marquise, habitait Saint-Germain-en-Laye sous la Restauration.

Une famille de Baudot était représentée de nos jours en Lorraine par Jacques-Auguste de Baudot, capitaine de cavalerie, marié en 1843 à Marie-Caroline Laurette, et par leur fils, Louis-Auguste Marcel, né à Nancy en 1844, marié en avril 1870 à M[lle] Martenet. On n'a pu se procurer sur cette famille que des renseignements très insuffi-

sants ; M. de Magny, qui lui a consacré dans plusieurs de ses ouvrages des notices très pompeuses, mais aussi très vagues, lui attribue une origine commune avec la famille de Baudot de Senneville dont il vient d'être parlé et dont, en effet, elle porte les armoiries. Le même auteur ajoute que la famille de Baudot de Senneville et la famille lorraine de Baudot, qui en serait une branche, seraient originaires de Bourgogne d'où leur auteur serait venu se fixer en Normandie au cours du XVIe siècle. La généalogie manuscrite dressée par d'Hozier au XVIIIe siècle et dont il a été parlé plus haut ne fait aucune mention de cette origine bourguignonne de la famille de Baudot, ni de la branche fixée de nos jours en Lorraine.

On trouvera dans les Carrés d'Hozier des renseignements sur une famille de Baudot qui existait en Lorraine au XVIIe et au XVIIIe siècle. Cette famille portait pour armes : d'*azur à cinq annelets d'argent*, 2, 2, 1, *au cœur de gueules brochant*, *accompagné en chef de deux étoiles d'or surmontées chacune d'un épi de blé d'argent*. Elle descendait d'Abraham Baudot qui était vers le milieu du XVIIe siècle receveur des tailles à Vitry-le-François. Michel Baudot, sieur de Vaux, fils du précédent, était en 1663 capitaine au régiment de M. le comte de Dampierre et portait la qualification d'écuyer. Son fils, François Baudot, écuyer, sieur de Vaux, marié à Barbe Cuny par contrat passé à Saint-Mihiel le 16 juin 1691, laissa trois fils, Joseph, Nicolas, né en 1699, et François, né en 1703. Ces jeunes gens étaient en 1728 sous la tutelle de Pierre Halot, maître perruquier, demeurant à Hatton-Châtel, mari de Marie Baudot. L'aîné d'entre eux, officier au régiment de cavalerie d'Orléans, épousa le 31 décembre 1731 Marie-Anne Mayosson et vint à la suite de ce mariage se fixer à Saint-Galmier, en Forez. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, François-Gabriel et Joseph de Baudot de Vaux, nés en Forez, l'un en 1732, l'autre en 1742. On ne voit pas que cette famille de Baudot ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Plusieurs familles du nom de Baudot ont occupé un rang distingué dans la noblesse de robe de la Bourgogne ; mais aucune d'elles ne paraît avoir eu de communauté d'origine avec la famille de Baudot qui habitait la Normandie au XVIIe et au XVIIIe siècle.

L'une d'elles, éteinte depuis longtemps, portait pour armes : d'*azur à trois têtes de léopard d'or; au chef d'argent chargé d'une croix pattée au pied fiché de sable*. Elle revendiquait pour auteur Pierre de Clérembault, gentilhomme angevin, qui, étant venu se fixer en Bourgogne, aurait épousé en 1338 Anne Baudot, héritière d'une famille dont il aurait relevé le nom, tout en conservant les armes des Clérembault. Pierre Baudot, issu de cette famille, conseiller du duc

de Bourgogne en 1440, plus tard son avocat au bailliage de Dijon, fut nommé maire de cette ville en 1445. Cette famille de Baudot se partagea en plusieurs rameaux qui s'éteignirent au XVIe siècle.

Une autre famille Baudot portait pour armes : d'*azur à une ancre d'argent et une fasce de gueules chargée de trois étoiles d'or brochant sur le tout*. Elle avait pour auteur François Baudot, marié en 1669 à Étiennette Goujon, qui fut nommé en 1672 conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon et qui fut anobli par sa charge. Ce personnage laissa, entre autres enfants, Philibert Baudot, conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon en 1695, vicomte mayeur de Dijon en 1729, décédé sans postérité en 1731, et Etienne Baudot, conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle en 1699, marié en 1702 à Anne Joly, décédé en 1753, dont la descendance s'éteignit vers l'époque de la Révolution en la personne de son petit-fils, Étienne Baudot.

Une troisième famille de Baudot, dont on trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin, revendiquait pour auteur un Jacques Baudot qui aurait été vers le milieu du XVIIe siècle conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon. Le nom de ce personnage ne figure point dans l'Armorial, cependant si complet, que M. d'Arbaumont a donné de cette Chambre des comptes. Barthélemy Baudot, fils de Jacques, épousa Françoise Bresson par contrat passé à Château-Salins le 16 avril 1668, fut colonel de dragons, obtint la croix de Saint-Louis en 1700, mourut le 12 août 1730 et fut inhumé à Langres. Il fut père de François Baudot, chevalier, capitaine de cavalerie, qui épousa à Langres le 26 janvier 1714 Marie Gourdeuil, grand-père de Nicolas Baudot, né à Langres en 1715, qui épousa le 14 janvier 1735 Marie Hureault-Gibeaune, et bisaïeul d'Étienne Baudot, officier d'artillerie. Ce dernier se fit délivrer le 6 février 1763 un certificat de plusieurs gentilshommes de Langres attestant qu'il était issu de famille noble et sollicita en 1765 des lettres patentes de confirmation de noblesse.

BAUDOT de VILLE. Armes : d'*azur à une fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable*. — Aliàs : d'*azur à un bélier sautant d'argent, adextré d'un croissant de même*.

La famille Baudot de Ville, originaire de la ville de Langres, en Champagne, y est anciennement et honorablement connue. Borel d'Hauterive en a donné une généalogie dans son Annuaire de la noblesse de 1862. François Baudot, auquel remonte la filiation suivie, était bourgeois de Langres en 1600 et avait épousé Anne Voinchot. Leur petit-fils, Nicolas Baudot, conseiller du Roi et assesseur en la maréchaussée de Langres, fut père de Germain Baudot qui épousa

le 17 janvier 1732 Anne-Marie de Ville, dernière représentante d'une ancienne famille de Langres, et grand-père de Jean Baudot qui joignit à son nom celui de la famille de sa mère, qui fut maire de Langres en 1785 et qui laissa lui-même deux fils.

Bien que les membres de la famille Baudot de Ville aient porté souvent au XVIIIe siècle les qualifications nobiliaires, on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Un de ses représentants, Benigne Baudot, chanoine de la cathédrale de Langres, avait eu ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Ville, Julien de la Boulaye.

BAUDOUIN de JOIGNY. Armes (d'après Bachelin-Deflorenne) : d'*or à une fasce de gueules accompagnée en chef de deux épées d'azur passées en sautoir et en pointe d'un cheval de sable abattu, soutenu d'une terrasse de sinople, le flanc ensanglanté de gueules.*

La famille Baudouin de Joigny est honorablement connue en Normandie. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Principales alliances : d'Ary de Sénarpont, le Prévôt d'Iray, du Gabé de Touille 1893, etc.

Il existait en Normandie au XVIIIe siècle deux familles nobles du nom de Baudouin.

Celle des Sgrs du Basset portait pour armes : d'*argent à une croix de sable cantonnée aux* 1 *et* 4 *d'une croix de Malte d'azur, aux* 2 *et* 3 *d'une tente de gueules.* Elle avait pour auteur Noël Baudouin, de la religion prétendue réformée, demeurant à Rouen, qui fut anobli par lettres patentes de février 1598. Jérémie Baudouin, sieur de Beuville, décédé en 1630, fut conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie. Les représentants de la famille Baudouin furent maintenus dans leur noblesse le 1er septembre 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Pierre Baudouin, Sgr du Basset, était en 1717, doyen des conseillers au Parlement de Normandie.

La famille Baudouin des Pins et de Grandouy portait pour armes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux roses de même et en pointe de trois trèfles d'argent surmontés d'une fleur de lys d'or.* Elle avait pour auteur Pierre Baudouin, sieur d'Aisy, garde des sceaux du vicomte de Falaise, qui fut anobli par lettres patentes en avril 1521 et qui épousa le 3 octobre 1528 Édouarde Douézy d'Ollendon. Le fils aîné de celui-ci, Jean Baudouin, sieur de

Cingal, revêtu de la même charge en 1558, fut l'auteur de la branche des Sgrs de Fresnay qui fut maintenue dans sa noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, et qui s'éteignit peu de temps après. Charles Baudouin, sieur d'Aisy et des Pins, second fils de Pierre, épousa le 18 juin 1562, Denise Patry; son fils, Pierre Baudouin, Sgr des Pins, en la sergenterie de Tournebu, dans l'élection de Caen, maintenu dans sa noblesse le 7 juin 1599, par jugement de M. de Mesmes de Roissy, marié le 30 décembre 1601 à Isabeau de Clinchamp, en laissa trois fils, Jacques Baudouin, Sgr des Pins, marié le 13 janvier 1642, à Marie le Gardeur, Jean Baudouin, sieur de Grandouy, marié en 1642 à Catherine des Buats, et Pierre Baudouin, sieur de Tournebu, qui furent maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, et dont les deux aînés furent les auteurs de deux rameaux. Madeleine Baudouin de Pins, née au diocèce de Bayeux en 1701, sa nièce, Madeleine Baudouin de Pins, née en 1728, et leur cousine, Louise Baudouin de Grandouy, firent en 1708, en 1739 et en 1745 leurs preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr. M. de Baudouin, Sgr du fief des Pins, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Tinchebray.

BAUDOUIN de MAISONBLANCHE.

La famille Baudouin de Maisonblanche appartient à la haute bourgeoisie des environs de Lannion, en Bretagne. Jean Baudouin de Maisonblanche, né en 1742 à Chatelaudren, était avocat à Lannion quand il fut nommé député aux États généraux de 1789 par le Tiers État de la sénéchaussée de cette ville; il siégea à gauche de l'assemblée, fut plus tard maire de Lannion et membre du comité révolutionnaire de cette ville, vécut dans la retraite après la Révolution et mourut en 1812; il avait épousé Catherine Prigent et en eut seize enfants. Un de ses fils, Casimir-Marcel Baudouin de Maisonblanche, né à Lannion en 1787, décédé à Lorient en 1859, avait épousé Mlle Rogon de Carcaradec, issue d'une des plus vieilles familles nobles de Bretagne; il en a laissé un fils, Casimir Baudouin de Maisonblanche, inspecteur des forêts en Algérie.

BAUDOUIN de SAINT-ÉTIENNE.

La famille Baudouin de Saint-Étienne est d'ancienne bourgeoisie.

Ses représentants avaient vainement demandé sous Napoléon III l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : de Saint-Étienne sous lequel ils étaient connus. (Annuaire de la noblesse de 1885, p. 347.)

Principales alliances : O'Kerrins, Hémery de Goascaradec 1896.

BAUDOUIN de MORTEMART (aliàs : **Mortemard ou Mortomard) de BOISSE.**

M. Hippolyte Baudouin épousa en 1825 Mlle Virginie-Philippe de Mortemart de Boisse, fille d'un colonel qui avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 22 mars 1814. Leur fils, Paul Baudouin, né en 1827, marié en 1874 à Mme Gation, née Cosnier, fut adopté en 1864 par son oncle maternel, Marc-Jean de Mortemart de Boisse, et fut connu régulièrement dès lors sous le nom de Baudouin de Mortemart de Boisse.

Un jugement du tribunal civil de la Seine, rendu le 19 juin 1878 à la requête de la maison de Rochechouart-Mortemart, contraignit les représentants de la famille de Mortemart de Boisse à remplacer le nom de Mortemart par celui de Mortemard et leur fit défense de le faire précéder de la particule : de. Un arrêt rendu le 30 mai 1879 par la 1re chambre de la Cour d'appel de Paris, contraignit MM. Mortemard de Boisse à remplacer le nom de Mortemard par celui de Mortomard qui était le nom primitif de leur famille. Enfin le 28 avril 1888 un jugement du tribunal civil de la Seine obligea M. Paul Baudouin à se contenter du nom primitif de son père adoptif et à s'appeler simplement Baudouin-Mortomard.

Il sera consacré une notice spéciale à la famille de Mortemart ou Mortomard de Boisse.

BAUDOULT (aliàs : **Boudoux) d'HAUTEFEUILLE.**

La famille Baudoult ou Boudoux d'Hautefeuille appartient à l'ancienne bourgeoisie de Picardie. Elle remonte par filiation à Jean-Claude Baudoult, sieur d'Hautefeuille, officier aux chevau-légers, habitant de Corbie, dont le fils, Claude Baudoult d'Hautefeuille, cultivateur à Puzeaux, près de Péronne, épousa en mars 1649 Antoinette Géraud de Boisleux.

Principales alliances : Hecquet 1880, Robert du Châtelet 1889, Poujol de Fréchencourt, etc.

BAUDRE (de). Armes : d'*argent à un croissant de gueules accompagné de six merlettes de même, trois en chef, deux en flanc et une en pointe.* — L'écu timbré *d'un casque de chevalier orné de ses lambrequins.*

La famille de Baudre appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie. On trouvera dans le Dictionnaire de la noblesse de la Chesnaye des Bois la généalogie d'une de ses branches. Elle a eu pour berceau la paroisse de Saint-Ouen-de Baudre, aux environs de Saint-Lô, et en possédait la seigneurie dès les premières années du

XIII[e] siècle. Guillaume de Baudre, chevalier, fit en 1278 aux religieux de l'abbaye de Saint-Lô une importante donation dans laquelle il rappelle celle que son père, autre Guillaume, fit aux mêmes religieux en 1236. On pense que ce Guillaume de Baudre fut père d'un Geoffroy de Baudre, écuyer, Sgr dudit lieu, qui est mentionné dans des chartes de mai 1299 et du lundi après Noël 1347. On attribue pour fils à celui-ci un Colin de Baudre, écuyer, qui échangea en 1370 quatre pièces de terre situées à Saint-Ouen de Baudre. Jean de Baudre est mentionné comme fils de Colin dans un contrat passé devant le tabellion de Saint-Lô le 2 février 1408. On pense que ce Jean de Baudre fut père de Guillaume de Baudre, de la paroisse de Saint-Ouen de Baudre, qui est mentionné avec sa femme, Jeannette Potier, dans une lettre du 13 mai 1442 et qui fut maintenu dans sa noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut en 1463.

La souche se partagea en un très grand nombre de branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction et dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse d'abord le 24 décembre et le dernier décembre 1598, le 23 janvier, le 4 et le 18 février 1599 par divers jugements rendus à Saint-Lô, à Vire et à Bayeux de M de Mesmes de Roissy, puis le 12 décembre 1634 et le 10 mai 1635 par jugements rendus à Carentan et à Vire de M. d'Aligre et enfin en 1666 par divers jugements de Chamillart, intendant de la généralité de Caen.

Augustin de Baudre, écuyer, Sgr d'Asnières, né en 1705 à Cérisy, au diocèse de Bayeux, chevalier de Saint-Louis, marié en 1746 à Marguerite le Patout de Quiry, obtint en 1764 l'admission parmi les pages de la petite écurie du Roi de son fils aîné, Paul-Henri-Augustin, décédé plus tard sans postérité ; il fit encore des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Claire-Louise, née à Asnières en 1758, et pour l'admission à l'école militaire de la Flèche de son second fils, Charles-Louis, né en 1754, plus tard chanoine de la cathédrale de Bayeux, et de son troisième fils, Jacques-Émile, né en 1756, plus tard Sgr et patron d'Asnières, marié en 1782 à M[lle] du Fayel. D'autres représentants de la famille de Baudre, Michel-Henri de Baudre, né au bailliage de Bayeux en 1770, Louis-Joseph de Baudre de Saint-Anador, né en 1776, et Augustin-César de Baudre, né en l'élection de Vire en 1777, firent encore en 1780, 1786 et 1788 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

MM. de Baudre de Saint-Enoux et de Baudre de Noyers, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen ; Louis-André de Baudre, Sgr de la Potherie, prit part à celles tenues à Tinchebray.

Olivier-Victor de Baudre, né à Montfiquet en 1736, fut nommé en septembre 1792 général de brigade des armées républicaines, fut suspendu comme noble dès l'année suivante et mourut en 1815.

La famille de Baudre s'est perpétuée assez obscurément jusqu'à nos jours et un de ses membres était en 1899 vérificateur à Bordeaux.

Elle a fourni de nombreux officiers dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Parıouru, de Pierres, le Vaillant 1624, de Berruyer, du Fayel 1782, de Chivré 1836, de Grimouville 1823, de Croisilles, d'Anisy, de Sainte-Marie 1589, Yvelin de Béville 1655, de Chaumontel 1615, de Broc, de Banville, Daniel de Grangues, Le Courtois du Manoir 1834, etc.

La famille de Baudre dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille du même nom qui portait pour armes : d'*argent à cinq billettes de sable en sautoir*, qui figure de 1423 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Dol et de Saint-Brieuc, en Bretagne, et qui fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 4 janvier 1669 sur preuves de sept générations.

BAUDREUIL (de). Armes : *fascé d'azur et d'argent de quatre pièces, à trois cœurs de gueules couronnés d'or brochant sur le tout, les cœurs posés sur les trois fasces d'argent et les couronnes posées sur les fasces d'azur*. — Aliàs (d'après les preuves pour l'École militaire) : d'*argent à trois cœurs enflammés de gueules*.

La famille de Baudreuil est originaire du Nivernais d'où elle vint plus tard se fixer en Picardie. On trouvera sur elle de nombreux renseignements dans le Nouveau d'Hozier, au Cabinet des titres. Ses membres ont exercé à titre héréditaire pendant toute la durée du xve siècle la charge de garde-scel de Saint-Pierre-le-Moutier. Elle tire peut-être son nom d'un fief de Baudreuil qui a existé aux environs de cette ville.

Noble homme Jean de Baudreuil, auquel remonte la filiation suivie, était dans les premières années du xvie siècle président ès comptes et maître d'hôtel ordinaire du duc de Longueville. Son fils unique, noble homme Pierre de Baudreuil, sieur de la Motte, en Bourbonnais, héritier de son oncle Guy de Baudreuil, abbé commendataire de Saint-Martin-du-Boscq, se fixa en Normandie par son mariage contracté le 26 juin 1529 devant de Lalande, tabellion à Caen, avec Anne, fille de noble et honoré seigneur Jacques d'Auberville, baron

de Cantelou. Deux fils naquirent de ce mariage, Louis et Jean. L'aîné d'entre eux, Louis de Baudreuil, Sgr de la Motte-Baudreuil et des Thoranches, résidant au château de la Motte-Baudreuil, près de Saint-Pourçain, fut conseiller et maître d'hôtel ordinaire de Mgr le duc de Nemours ; sa descendance ne tarda pas à s'éteindre. Le puîné, Jean de Baudreuil, écuyer, Sgr de la Motte-Baudreuil en partie, fit un accord avec son frère le 27 septembre 1578 relativement à la succession de leur père, épousa en secondes noces Claude de Roussy par contrat passé le 26 novembre 1584 devant Cœuillet, notaire royal au bailliage d'Amiens, et vint se fixer en Picardie à la suite de ce mariage. Il fut père de Pierre de Baudreuil, écuyer, sieur de la Motte, demeurant en la paroisse de Conteville, qui épousa le 9 janvier 1618 Marthe de Villers, héritière de la seigneurie de Molliens, en Beauvaisis, et grand-père de François de Baudreuil, écuyer, Sgr de la Motte, du Deffens, etc., qui épousa demoiselle Marie de Chérie par contrat passé à Aumale le 14 février 1656. Messire Charles de Baudreuil, écuyer, Sgr de Molliens, fils du précédent, marié à Marie-Madeleine de Canteleu par contrat passé le 19 juin 1689 devant Fombert, notaire au bailliage d'Amiens, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Amiens) et fut maintenu dans sa noblesse le 7 juin 1701 par arrêt des commissaires généraux du Conseil députés par le Roi pour la vérification des titres de noblesse. Son fils, messire Charles-Louis de Baudreuil, chevalier, sieur de Molliens, baptisé le 14 juillet 1700, marié en deuxièmes noces le 23 juillet 1738 à demoiselle Marie-Anne de Rambures, fut père de Jean-François-Bernard de Baudreuil, né à Guise en 1734, qui épousa en 1756 demoiselle Rillart et qui continua la descendance, et de Charles-Louis de Baudreuil, né à Molliens en 1745, qui fit en 1756 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

M. de Baudreuil prit part en 1789, aux assemblées de la noblesse du Vermandois.

La famille de Baudreuil n'est pas titrée.

Principales alliances : Gilbert de Vautibault, de Fitte de Soucy 1863, de Rambures, de Brossard de Beauchesne, Rillart de Verneuil 1756, Lescarbotte de Beaufort 1789, de la Fons 1811, de Saint-Ouen d'Ernemont 1820, Méniolle de Cizancourt 1847, Durye, Labbe de Champgrand, de la Selle 1895, Pérignon, etc.

BAUDREUIL de FONTENAY (Vyau de). Voyez : Vyau de Baudreuil de Fontenay.

BAUDREVILLE (Rollée de). Voyez : Rollée de Baudreville.

BAUDRY d'ASSON (de). Armes : d'*argent à trois fasces d'azur*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille de Baudry d'Asson appartient à l'ancienne noblesse du Bas-Poitou. On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet Filleau ; on trouvera aussi sur elle des renseignements dans le Nouveau d'Hozier, au Cabinet des Titres.

Elle a pour premiers auteurs connus Jean Baudry, dont la femme, Marcie Garat, fit en 1236 une donation à l'abbaye de Boisgrolland, et Guillaume Baudry qui est dit bienfaiteur de l'abbaye d'Orbestier dans une charte du 14 janvier 1333.

La filiation suivie remonte à Médor Baudry, Sgr de la Raynerie, qui épousa Guillemette Bouquin par contrat du 11 juin 1410. Ce personnage portait la qualification de varlet qui équivalait en Poitou à celle d'écuyer. Il fut père d'Hugues Baudry, écuyer, Sgr de la Raynerie, qui épousa le 12 décembre 1433 Anne de la Haye-Montbault et qui assista au ban de 1478, et grand-père de Jean Baudry, écuyer, Sgr de la Raynerie, qui épousa le 7 septembre 1467 Louise le Mastin, héritière de la Sgrie du Chastellier. Les preuves de noblesse faites au XVIIIe siècle par la famille de Baudry d'Asson pour obtenir l'admission de deux de ses membres parmi les pages de la Grande Écurie du Roi en font remonter la filiation à Charles Baudry, écuyer, Sgr du Chastellier, petit-fils du précédent, qui épousa le 10 janvier 1535 Anne Guyneuf. Ce personnage fut père de Jean Baudry, écuyer, Sgr du Chastellier, qui épousa le 26 mai 1566 Christine de Caradreux, héritière de la maison noble d'Asson que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. René Baudry, écuyer, Sgr d'Asson, fils du précédent, épousa par contrat du 28 mai 1597 Renée Jousseaume, issue d'une très vieille famille noble dont le chef est aujourd'hui connu sous le titre de marquis de la Bretesche, et en laissa une nombreuse postérité. Sa descendance se partagea en plusieurs rameaux qui furent maintenus dans leur noblesse le 24 septembre 1667 et le 29 février 1715 par jugements de Barentin et de Quentin de Richebourg, tous deux intendants de Poitiers.

Esprit Baudry d'Asson, écuyer, Sgr dudit lieu, et Renée Baudry d'Asson, veuve de M. de Puimain, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Mauléon).

Gabriel Baudry d'Asson, Sgr de Brachin, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers ; Jacques-Gabriel de Baudry d'Asson, Sgr de Chassenon, Charles-Antoine Baudry d'Asson, Sgr de Puiravault, Charles Baudry d'Asson, Sgr de Coudelière,

Jacques Baudry, Sgr de la Burterie, Gabriel Baudry, Sgr de la Vesquière, prirent part à celles tenues à Fontenay-le-Comte.

La famille de Baudry d'Asson se signala, lors de l'insurrection vendéenne, par son dévouement à la cause de la Royauté. Plus récemment, son chef, Léon-Armand de Baudry d'Asson, né en 1836, marié en 1860 à Mlle de la Rochefoucauld-Bayers, député de la Vendée, a été un des personnages les plus en vue du parti royaliste. Il a été le premier connu sous le titre de marquis depuis les dernières années du XIXe siècle.

La famille de Baudry d'Asson a encore fourni deux pages de la Grande Écurie du roi Louis XV en 1725 et 1766, un page du roi Charles X en 1826 (Charles-Léon, né en 1810, père du chef actuel), un camérier secret de cape et d'épée de S. S. Léon XIII en 1886 (Armand, né en 1862, fils aîné du chef actuel), de nombreux officiers, etc.

Principales alliances : de Terves 1499, Jousseaume 1507, 1695, d'Aux 1648, d'Escoubleau de Sourdis 1778, le Maignan 1719, de Sapinaud, de Bessay 1718, de Buor, de Goulaine 1740, de Maynard, de Goullard 1808, de la Rochefoucauld-Bayers 1860, de Coral 1883, de la Haye-Montbault 1433, etc.

Il a existé au diocèse de Nantes, en Bretagne, une famille Baudry qui a possédé les Sgries du Plessis et de la Brétinière et qui avait adopté des armoiries identiques à celles de la famille de Baudry d'Asson : d'*argent à trois fasces d'azur*. Cette famille fut anoblie au cours du XVIIIe siècle par les charges que plusieurs de ses membres exercèrent à la Chambre des Comptes de Nantes. François Baudry du Plessis fut reçu en 1747 conseiller correcteur en ladite Chambre. Jean Baudry de la Brétinière et Pierre Baudry du Plessis furent reçus conseillers maîtres en la même Chambre, le premier en 1779, le second en 1784. La famille Baudry du Plessis comptait encore des représentants sous Napoléon III.

BAUDUS (de). Armes : de *gueules à une foi d'argent issant de deux nuages, tenant trois épis d'or, un en pal et deux en sautoir*. — Couronne : *de Comte*. — Devise : *A fide robur*.

On trouvera une généalogie de la famille de Baudus dans le *Dictionnaire historique des familles du Poitou*, de Beauchet-Filleau. Elle est originaire du Quercy et y occupait dès le XVIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie. Pierre de Baudus, conseiller au présidial de Cahors, fut nommé par Louis XIII conseiller en la Cour des aides de cette ville établie en 1639. Jean Baudus, sieur de Saint-Privat, et Antoine Baudus, avocat et juge de Cieurac, firent enre-

gistrer leur blason à l'Armorial général de 1696; le second d'entre eux déclara les armes suivantes : de *gueules à deux mains d'argent prises l'une dans l'autre, soutenant un épi de blé d'or* (registre de Cahors). Guillaume de Baudus fut médecin ordinaire du roi Louis XIV; un de ses fils fut pourvu dans la première moitié du XVIII[e] siècle de la charge de trésorier de France au bureau des finances de Montauban.

La branche de la famille de Baudus qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours descend de Pierre Baudus, avocat en Parlement, qui fut anobli en 1742 par le capitoulat de Toulouse. Hugues Baudus, né à Cahors en 1725, lieutenant particulier au présidial de cette ville, marié en 1759 à M[lle] de Maurès de Malartic, guillotiné à Paris en 1794, et Amable de Baudus, né en 1761, avocat du Roi au présidial de Cahors, fils et petit-fils du précédent, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors. Amable de Baudus avait épousé en 1784 M[lle] Forien, fille d'un receveur des tailles à Poitiers; il émigra à l'époque de la Révolution, rentra en France en 1803, alla se fixer à Poitiers auprès de la famille de sa femme et mourut dans cette ville en 1822. Il laissait un fils, Elzéar de Baudus, né à Cahors en 1786, qui à son tour alla se fixer en Orléanais après le mariage qu'il contracta en 1822 avec M[lle] de Tascher, fille d'un pair de France et parente de l'impératrice Joséphine. Elzéar de Baudus mourut en 1858 laissant trois fils qui épousèrent M[lles] Drouin de Bouville, Guillemin de Montplanet et Mignon et qui ont été les auteurs de trois rameaux.

La famille de Baudus n'est pas titrée.

Principales alliances : de Maurès de Malartic 1759, de Blom 1810, de Tascher 1822, Drouin de Bouville 1854, de Maussabré 1882, de Fransures 1889, Geay de Montenon 1856, etc.

BAUFFRÊMONT (de). Armes : *vairé d'or et de gueules.* — Aliàs : *écartelé aux I et IV contre écartelés au* 1 *vairé d'or et de gueules, au* 2 *de gueules à l'aigle d'or chargée sur son estomac d'un écusson de sable à trois têtes de léopard d'argent,* qui est de Vienne-Listenois, *au* 3 *d'azur à dix besants d'argent,* 4, 3, 2, 1, qui est de Villelume, *au* 4 *d'azur au chevron d'or,* qui est de Gorrevod ; *aux II et III contre écartelés aux* 1 *et* 4 *d'azur à trois fleurs de lys d'or et une bordure engreslée de gueules,* qui est de Courtenay moderne ; *aux* 2 *et* 3 *d'or à trois tourteaux de gueules,* qui est de Courtenay ancien. — Trois casques : *le premier timbré d'une couronne fleurdelisée des princes du sang royal de France, le second couvert d'un bourrelet d'or et de gueules, le troisième timbré d'une couronne à fleurons.* — Cimier : *une double fleur de lys.* — Aliàs : *un flacon en forme de boule aux armes de Bauffremont posé entre deux cornes de buffle d'or et sommé d'un panache de*

plumes d'autruche d'argent qui sortent de son col. — Aliàs : *une tête de licorne d'argent accornée, crinée et bardée d'or*, qui est de Gorrevod. — Cri de guerre : *Bauffremont au premier chrétien.* — Adage : *Les Bauffremont, les bons barons.* — Tenants : *deux anges, le buste, les bras et les jambes nus, habillés, celui à dextre d'une robe de couleur jaunâtre, celui à sénestre d'une robe blanche, ornés chacun d'une écharpe de pourpre jetée sur le bras extérieur, passant derrière le dos et dont ils tiennent le bout de la main.* — Devise : *Dieu ayde au premier chrétien.* — Légende *écrite en lettres d'argent sur un listel de sable bordé de violet, placé au-dessous de l'écu : Plus deuil que joye.* — Manteau *de gueules frangé d'or, doublé d'hermines, sommé de la couronne des princes du Saint-Empire.*

La maison de Bauffremont, originaire de la Lorraine, est une des plus anciennes et une des plus illustres parmi celles qui constituent la haute noblesse française. Elle a eu pour berceau l'ancienne baronnie de Bauffremont située dans l'ancien bailliage de Saint-Mihiel, à huit kilomètres de Neufchâteau, en Barrois. Une tradition la fait descendre des anciens rois de Bourgogne dont l'un s'était fait baptiser par Saint-Remy. Cette tradition est rappelée par la devise : *Dieu ayde au premier chrétien*, qui a de tout temps été celle de la maison de Bauffremont. Le chevalier de Courcelles a donné une généalogie des Bauffremont dans son *Histoire généalogique des pairs de France.* Liébaud, sire ou baron de Bauffremont, premier auteur connu de sa famille, donna son consentement à une donation faite par son frère Milon à l'abbaye de Saint-Evre, près de Château-Salins, et confirmée en 1110 par Renaud, évêque de Toul. Un Liébaud de Bauffremont, peut-être le même que le précédent, est mentionné dans un acte de 1157 avec sa femme Pétronille de Dasbourg. Hugues II, sire ou baron de Bauffremont, obtint de l'empereur Frédéric Barberousse un diplôme du 18 des calendes d'octobre 1168 portant confirmation du droit de faire battre monnaie dans son château de Bauffremont. Hugues et Liébaud de Bauffremont se croisèrent vers 1190 ; leur nom et leurs armes figurent aux Salles des croisades du Musée de Versailles.

La filiation paraît être établie depuis un Liébaud, baron de Bauffremont, qui est mentionné dans des chartes de 1202, 1203, 1218 et 1226. Pierre, baron de Bauffremont, fils de celui-ci, vint se fixer en Bourgogne après son mariage conclu vers 1220 avec Agnès de Vergy ; cette dame était remariée en 1256 à Ulric, comte de Ferrette. Liébaud, baron de Bauffremont, Sgr de Sénoncourt, Trémoncourt, Tartecourt, Magny, Cernay, etc., fils des précédents, était en 1297 et 1298 gouverneur et lieutenant-général pour le roi Philippe

le Bel au comté de Bourgogne ; il est qualifié maréchal de Bourgogne dans un codicille que Robert, duc de Bourgogne, fit à son testament en 1302. Il épousa Marguerite de Choiseul qui descendait par les femmes du Roi de France Louis VI et qui lui apporta la terre considérable de Scey-sur-Saône que la maison de Bauffremont a conservée jusqu'à nos jours. Il eut de cette union plusieurs fils dont deux, Gautier et Huart, furent les auteurs de deux grandes branches.

Huart de Bauffremont, Sgr de Moncel et de Gondrecourt, auteur de la branche cadette, aujourd'hui éteinte, épousa Mahaut de Poligny, dame de Fontenoy, dans les Vosges. Son descendant, Nicolas de Bauffremont, baron de Sennecey, marié à Denise Patarin, fille unique d'un premier président au Parlement de Dijon, et décédé en 1582, fut président de l'ordre de la noblesse de France aux États généraux de 1560. Il fut père de Claude de Bauffremont, baron de Sennecey, marié en 1571 à Marie de Brichanteau de Nangis, qui fut président de l'ordre de la noblesse aux États généraux de Blois en 1588, et grand-père d'Henri de Bauffremont, chevalier du Saint-Esprit, ambassadeur extraordinaire en Espagne, qui fut président de l'ordre de la noblesse aux États généraux de 1614. Ce dernier avait obtenu l'érection en marquisat de sa baronnie de Sennecey par lettres patentes de juillet 1615. Il avait épousé en 1607 Mlle de la Rochefoucauld, duchesse de Randan, première dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche et gouvernante du roi Louis XIV ; il en eut deux fils qui périrent à la bataille de Sedan sans laisser de postérité et une fille, Marie-Claire, dernière représentante de sa branche, qui épousa le 28 septembre 1637 Gaston de Foix, comte de Fleix.

Gautier, baron de Bauffremont, Sgr de Scey-sur-Saône, auteur de la branche aînée seule subsistante, épousa Jeanne de Scey. Il en eut deux fils : 1° Liébaud, baron de Bauffremont, qui épousa Béatrix de Vauvry et dont la descendance s'éteignit avec Jean, baron de Bauffremont, tué à Azincourt en 1415 ; 2° Huart de Bauffremont, Sgr baron de Scey, qui épousa en 1318 Agnès de Cusance et qui continua la lignée. Un des petits-fils de celui-ci, Pierre de Bauffremont, sire de Charny, maréchal, sénéchal et gouverneur de Bourgogne, créé chevalier de la Toison d'Or lors de l'Institution de l'Ordre en 1429, étant veuf sans enfants de Jeanne de Montagu et d'Agnès de Saulx, épousa en troisièmes noces le 17 septembre 1447 Marie, princesse de Bourgogne, fille naturelle légitimée de Philippe le Bon, duc de Bourgogne ; il obtint de ce prince l'érection de Charny en comté par lettres patentes du 9 juillet 1456 qui furent confirmées en janvier 1461 par de nouvelles lettres de Louis XI, roi de France ; il laissa de sa troisième union trois filles dont l'aînée, Antoinette, héritière du comté

de Charny, épousa Antoine de Luxembourg, comte de Roucy, de Ligny et de Brienne, maréchal de Bourgogne, fils puîné du connétable de Luxembourg, et en eut elle-même une fille unique mariée à Jean IV de Chalon, prince d'Orange. Guillaume de Bauffremont, Sgr et baron de Scey-sur-Saône, décédé en 1474, frère puîné du comte de Charny, continua la lignée. Son descendant, Antoine de Bauffremont, Sgr et baron de Scey, né en 1531, chevalier d'honneur au Parlement de Dijon en 1560, chevalier du Saint-Esprit en 1580, marié en 1553 à Anne de Clermont d'Amboise dont il n'eut que des filles, fut connu le premier sous le titre de marquis de Listenois. Guillaume de Bauffremont, baron de Scey, neveu du précédent, marié en 1588 à Claudine de Villelume, fut gentilhomme de la bouche du roi d'Espagne, capitaine des gardes de l'archiduc Albert et colonel d'Aval. Il fut père de Claude de Bauffremont, baron de Scey, marquis de Meximieux, lieutenant-général de la cavalerie en Bourgogne, gouverneur de Franche-Comté en 1656, décédé en 1660, qui épousa Marguerite de Poligny. Charles-Louis de Bauffremont, baron de Scey, marquis de Meximieux, Listenois, etc., fils du précédent, grand bailli d'Aval, décédé en 1682, avait d'abord épousé Marie-Anne de Watteville ; mais ce mariage fut annulé parce que cette dame, avant de le contracter, avait prononcé des vœux religieux. Louis de Bauffremont, né de cette union, fut néanmoins déclaré légitime ; il fut toutefois exhérédé par son père et laissa deux fils qui allèrent se fixer en Hongrie. Charles-Louis de Bauffremont se remaria en 1640 avec sa cousine germaine, Louise de Bauffremont, dite de Vienne, et en eut plusieurs enfants. Leur petit-fils, Louis-Bénigne de Bauffremont, marquis de Mirebeaux, Marnais, Clervaux, Listenois, etc., Sgr du duché de Pont-de-Vaux, vicomte de Salins, chevalier de la Toison d'Or en 1711, lieutenant-général des armées du Roi en 1738, décédé en 1755, avait épousé le 5 mars 1712 Hélène de Courtenay, fille du prince de Courtenay et issue d'une illustre maison qui a fourni trois empereurs de Constantinople et qui avait pour auteur Pierre de France, fils puîné du roi Louis le Gros et mari d'Isabelle, dame de Courtenay en Gâtinais. Madame de Bauffremont devint, par suite de la mort de son frère, héritière de la maison de Courtenay dont ses descendants ont souvent joint le nom à celui de Bauffremont. Elle laissa quatre fils qui reçurent le titre de princes du Saint-Empire transmissible à tous les représentants du nom et celui de très chers et bien-aimés cousins de l'Empereur par diplôme de l'Empereur François I[er] donné à Vienne le 8 juin 1757. Le chef de la maison de Bauffremont reçut encore le titre de cousin du roi de France transmissible par ordre de primogéniture par brevets du roi Louis XV du 13 décembre 1759 et du

1er novembre 1762, puis fut créé duc et pair de France le 19 avril 1787 par le roi Louis XVI. Alexandre de Bauffremont, prince du Saint-Empire, né à Paris en 1770, marié en 1787 à Marie de Quélen de la Vauguyon, créé comte de l'Empire par lettres patentes du 3 mai 1810, fut nommé pair de France héréditaire en 1815 et fut confirmé par lettres patentes du roi Louis XVIII du 18 février 1818 dans la possession du titre héréditaire de duc et pair conféré par le roi Louis XVI le 19 avril 1787 au chef de la maison de Bauffremont. Paul, duc de Bauffremont, né en 1827, général de brigade, fut un des héros de la bataille de Reichshoffen en 1870 ; il mourut en 1893 ne laissant que deux filles de son mariage avec Valentine, comtesse de Caraman-Chimay, qui, après avoir divorcé, s'était remariée au prince Bibesco. Le titre de duc de Bauffremont fit alors retour à son cousin germain, Gontran, prince de Bauffremont-Courtenay, né en 1822, marié en 1842 à Noémie d'Aubusson de la Feuillade et décédé en 1897. Eugène, duc actuel de Bauffremont, né en 1843, fils du précédent, s'est apparenté de très près à toutes les cours catholiques d'Europe par son mariage en 1865 avec Marie-Christine Osorio de Moscoso y Bourbon, duchesse d'Atrisco, marquise de Léganés et de Morata de la Véga, avec deux grandesses d'Espagne de première classe, fille du duc de Sessa et de Montemar et de S. A. R. Louise-Thérèse de Bourbon, infante d'Espagne.

La maison de Bauffremont a fourni quatre chevaliers de la Toison d'Or, cinq chevaliers du Saint-Esprit, des maréchaux de Bourgogne, des officiers généraux, des présidents de la noblesse aux États généraux, des pairs de France, des évêques, des ambassadeurs, des gouverneurs de provinces, etc.

Son chef porte depuis le xve siècle le titre de sénéchal de Bourgogne.

Principales alliances : de Bourgogne, de Courtenay, de Vergy 1600, de Choiseul, d'Haucourt, de Scey, du Châtelet, de Vienne, de Clermont d'Amboise 1553, de Mailly, d'Aumont, de Furstenberg, de Toulongeon 1440, 1483, des Ursins, de la Rochefoucauld-Randan, de la Marck-Bouillon 1579, d'Alègre, de Montmorency, de Luxembourg, de Raigecourt 1648, de Foix, de Saint-Mauris, de Livron, d'Amboise-Chaumont, du Blé d'Uxelles, de la Baume, de Brichanteau de Nangis 1571, de Pérusse des Cars, de Villelume, 1588, de Poligny, de Quélen de la Vauguyon, de Narbonne-Lara, d'Aubusson de la Feuillade 1842, Paterno de Moncado, de Gontaut-Biron 1837, Riquet de Caraman-Chimay, de Nettancourt-Vaubecourt 1868, Osorio de Moscoso, de Mérode 1897, de Polignac 1902, etc.

BAUFFRES (de). Armes : d'*azur à trois quartefeuilles*, aliàs (*trois quintefeuilles*), *d'argent*.

La famille de Bauffres, originaire de Picardie, est venue au cours du xvii[e] siècle se fixer en Normandie où elle a possédé, entre autres biens, le domaine de Rouvray, dans les environs de Laigle, et celui de Beaumarchais, dans les environs de Dreux. Elle n'a cessé d'occuper un rang très honorable dans sa région; toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Deux de ses membres, Mathurin et Nicolas de Bauffres, furent au xviii[e] siècle lieutenants-généraux de police à Verneuil. La famille de Bauffres n'est pas titrée.

Principales alliances : de Regagnac, Bauldry de Bellengreville, des Pommare, etc.

BAULARD de RIGNY et d'ANGIREY. Armes : d'*or à une bande d'azur chargée de trois annelets d'or.*

La famille Baulard, anciennement connue en Franche-Comté, paraît être originaire de la ville de Salins où l'on trouve que François Baulard exerçait en 1553 la profession de notaire. Denis Baulard était en 1603 payeur des bois des Sauneries; il devint dans la suite greffier du bailliage de Gray. Son fils, Christophe Baulard, fut autorisé à posséder fief en 1666.

Trois membres de la famille Baulard, Nicolas, Sgr de Feure, François, assesseur au bailliage et conseiller au présidial de Gray, et Jean-Baptiste, Sgr de la Maison du Bois, conseiller du Roi au présidial de Gray, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Jean-François Baulard, Sgr d'Angirey et de la Maison du Bois, conseiller au présidial de Gray, fut pourvu le 11 avril 1708 de l'office anoblissant de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle et obtint des lettres d'honneur le 21 juin 1719. Jean-Baptiste Baulard, Sgr de Rigny-sur-Saône, ancien avocat au Roi au bailliage de Gray, marié à Anne-Françoise Logre, fut pourvu du même office le 31 décembre 1733.

Joseph Baulard de Feure fit en 1781 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis à l'École militaire.

M. Baulard de Rigny prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vesoul; M. Baulard d'Angirey prit part à celles tenues à Besançon.

La famille Baulard, aujourd'hui éteinte, s'était partagée en plusieurs branches qui se distinguaient par leurs surnoms terriens; deux d'entre elles, dites d'Angirey et de Rigny, se sont perpétuées jusque dans les dernières années du xix[e] siècle. Aucune d'elles n'était titrée.

Principales alliances : de Fraguier, d'Orival, Aymon de Montépin, Balahu de Noiron, etc.

BAULAT (de). Armes : d'*argent à un lion de sable couronné de même.*

La famille de Baulat appartient à la vieille noblesse de l'ancien comté de Bigorre. On trouvera sur elle des renseignements dans les divers manuscrits de d'Hozier et M. Noullens en a donné au XIXe siècle une généalogie complète. Elle a eu pour berceau la terre seigneuriale de son nom, située au pays d'Arribère (Rivière-Basse), et est connue depuis les temps les plus reculés. Noullens en fait remonter la filiation suivie à Guillaume-Raymond de Baulat qui fit en 1160 une donation avec son fils. Mais cette filiation ne paraît être nettement établie que depuis Auger de Baulat, Sgr de Gortz et de Préveron, dont le fils, Arnaud, fut dans les dernières années du XIVe siècle un des plus vaillants guerriers de sa région. Cet Arnaud de Baulat fit en 1418 acte de vassalité au comte d'Armagnac. Le jugement de maintenue de noblesse de 1699 fait remonter la filiation à François de Baulac qui épousa Marie de Ferrabouc par contrat du 18 février 1541.

Jean de Baulat, marié le 1er décembre 1642 à demoiselle Frise de Rivière, fut, malgré l'ancienneté de sa maison, condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 17 octobre 1667 de Pellot, intendant de Bordeaux, attendu, dit le jugement, qu'il avait fait acte de dérogeance depuis le dernier juillet 1654. Son fils, Frix de Baulat, sieur de Préveron, demeurant au Soucaret, en l'élection de Castelnavet, qui était né avant la dérogeance de son père, fut maintenu dans sa noblesse le 5 mai 1699 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, après avoir prouvé sa filiation depuis 1541. Il épousa le 29 avril 1701 Marie-Henrie de Vacqué ou Bacqué et fut père de noble Guillaume de Baulat de Préveron. Sgr de l'Artigolle, qui épousa le 25 juin 1735 Marie-Anne de Bertin de la Coste, et grand-père de Jacques-Philippe de Baulat, Sgr de l'Artigolle, né en 1742, qui épousa en 1766 Marie de Cours de Montlezun. Jacques-Guillaume de Baulat, né en 1767, fils de ce dernier, fit en 1777 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire de la Flèche ; il fut lui-même père de François de Baulat, marié en 1824 à Mlle de Marcellier de Gaujac, qui continua la descendance.

Jean-François et Bernard de Baulat prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

La famille de Baulat a fourni des officiers.

Son chef est connu depuis le XIXe siècle sous le titre de baron.

Principales alliances : de Thézan, de Podenas, de la Barthe, de Ferragut, de Saint-Jean de Pointis, de Pardaillan, de Marcellier de

Gaujac, de Rivière 1642, de Ferrabouc 1541, de Cours de Montlezun 1766, etc.

BAULDRY de BRETEUIL et de BELLENGREVILLE.

On n'a pu se procurer que des renseignements très insuffisants sur cette famille anciennement et honorablement connue dans les environs d'Arques, en Haute-Normandie, sur les confins de la Picardie. Elle ne paraît pas appartenir à la noblesse et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de cet ordre.

Elle ne semble pas avoir de rapport avec la famille d'un Jean-Baptiste Bauldry, sieur de Vilaine, marié à Anna-Angélique le Pileur, qui était sous Louis XV grand-maître des eaux et forêts au département de Flandre et de Picardie et dont le fils, André-Jean Bauldry de Vilaine, marié en 1764 à Mlle Bouillard, fut pourvu en 1763 de la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris.

Principale alliance : de Bauffres.

Il a existé dans la généralité de Rouen au XVIIe et au XVIIIe siècle plusieurs familles nobles du nom de Baudry ou Bauldry.

L'une d'elles, dont on trouvera une généalogie dans les Dossiers bleus, portait pour armes : d'*argent à un chevron d'azur accompagné en chef de deux roses de gueules et en pointe d'un cœur du même.* Elle avait pour auteur maître Nicolas Baudry, sieur de Bretteville et de Raffaut, avocat au Parlement de Normandie, qui fut anobli par lettres patentes données à Dieppe en novembre 1593, vérifiées en la Chambre des comptes le 7 mai 1594 et en la Cour des aides le 28 juin suivant. Ce personnage fut père de Charles Baudry, sieur de Biville et de Bretteville, conseiller au Parlement de Normandie, conseiller du Roi en ses Conseils d'état et privé en février 1649, marié en 1608 à Madeleine Dambray, et grand-père de Nicolas Baudry, sieur d'Imbleville, et de Charles Baudry, sieur de Bretteville, tous deux conseillers au Parlement de Normandie, qui furent maintenus dans leur noblesse le 28 décembre 1666 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Suzanne de Baudry de Breteuille, femme d'Adrien de Bouzens des Épines, écuyer ordinaire du Roi en sa petite Écurie, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Versailles). Un membre de cette famille fut reçu en 1714 conseiller au Parlement de Normandie.

Une autre famille de Baudry portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croix pattées de même et en pointe d'un trèfle d'argent.* Elle avait eu vraisemblablement dans le passé une origine commune avec la précédente. Son auteur, Richard Baudry, écuyer, sieur de Sémilly, échevin de Rouen, obtint en

novembre 1596 des lettres patentes d'anoblissement le relevant de la dérogeance encourue par son père et par son aïeul, tous deux marchands. Richard Baudry, sieur de Sémilly, fils du précédent, reçu le 29 novembre 1618 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Normandie, fit confirmer l'anoblissement accordé à son père en 1596 par de nouvelles lettres patentes données en mai 1645 et enregistrées en la Chambre des comptes le 5 juillet suivant. Il fut maintenu dans sa noblesse le 12 mars 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, avec ses cinq fils, Pierre-Richard, Nicolas, sieur de Neufvillette, Louis, François, sieur de Boiseaumont, et Henri, sieur de Fontenay.

Une troisième famille Baudry portait pour armes : d'*azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux lapins affrontés du même et en pointe d'une tête de maure contournée au naturel, tortillée du second*. Ses représentants, Jean Baudry, sieur de la Cour, bailli du duché de Longueville, Jacques Baudry, sieur du Ru, François Baudry, sieur de Canrost, en la paroisse de Vibeuf, dans l'élection d'Arques, Louis, Nicolas, Raoul et François, furent maintenus dans leur noblesse le 30 janvier 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, après avoir prouvé leur filiation depuis leur bisaïeul marié à Catherine de Blainville.

Jean Baudry, sieur de la Haye-Malherbe, dans l'élection du Pont-de-l'Arche, y demeurant, fut condamné comme usurpateur de noblesse le 1er décembre 1669 avec ses parents, Étienne, Jean et autre Jean, par jugement de M. de la Gallissonnière.

BAULNY (Ogier de). Voyez : OGIER D'IVRY ET DE BAULNY.

BAULNY (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries d'août 1778) : de *gueules à trois besants d'or*, 2 *et* 1. — Armes concédées sous le premier Empire : *écartelé au I de gueules à trois besants d'or*, 2 *et* 1 ; *au II des barons maires; au III d'azur au pélican et sa piété d'argent surmontés d'un soleil rayonnant d'or; au IV d'azur au lion rampant d'or.*

La famille de Baulny, originaire de la Champagne, y occupait dès le XVe siècle un rang distingué. Bien que ses membres aient souvent pris les qualifications de noble et d'écuyer, elle ne figure pas au nombre des familles de sa région qui furent maintenues dans leur noblesse par l'intendant Caumartin lors de la grande recherche commencée en 1666. Elle était représentée à cette époque par deux frères, Henri et Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'éteignit avec Luc-Georges-Guillaume de Baulny de la Grange, né à Saint-Juvin en 1725, chevalier de Saint-Louis en

1771, brigadier des gardes du corps en 1783, qui fut anobli en juillet 1778 par lettres patentes du roi Louis XVI, obtint au mois d'août de la même année le règlement de ses armoiries par le président d'Hozier, fut connu depuis lors sous le titre de baron du Peck, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Provins et mourut sans avoir contracté d'alliance.

La branche cadette était représentée sous Louis XVI par César-Louis de Baulny, né en 1744 à Buzancy, trésorier de la guerre de l'île de Corse, puis trésorier de la maison militaire du Roi et administrateur de ses domaines, marié en 1788 à Mlle Baudon de Mony, qui fut anobli en juillet 1778 en même temps que son cousin Luc-Georges-Guillaume. César-Louis de Baulny fut maire de Villeroy sous le premier Empire, fut créé baron de l'Empire avec institution de majorat par lettres patentes du 2 novembre 1810 et mourut en 1812 laissant deux fils, Alfred-César, né en 1799, et Thibaud-Eugène, né en 1802. Ce dernier fut aide introducteur des cérémonies sous Charles X, reçut le titre héréditaire de vicomte avec institution de majorat par lettres patentes du 20 janvier 1830 et mourut en 1867 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Plinval. Alfred-César fut maître des requêtes au Conseil d'État et officier de la Légion d'honneur, fut confirmé par lettres patentes du 25 mai 1821 dans la possession du titre héréditaire de baron accordé à son père, épousa en 1834 Mlle de Chateaubriand, petite nièce du grand écrivain, et mourut en 1894 laissant deux fils. Le plus jeune de ceux-ci, Christian, a épousé en 1887 Mlle Rouher, fille de l'éminent ministre de Napoléon III.

Principales alliances : Baudon de Mony 1788, Lefebvre de Plinval, de Chateaubriand, Rouher, de Meffray 1901.

BAULUÈRE (Morin de la). Voyez : MORIN DE LA BAULUÈRE.

BAUME (Goirand de la). Voyez : GOIRAND DE LA BAUME.

BAUME (Michet de la). Voyez : MICHET DE LA BAUME.

BAUME (Picot de la). Voyez : PICOT DE LA BAUME.

BAUME (Rochier de la). Voyez : ROCHIER DE LA BAUME.

BAUME de MONTREVEL (de la). Armes : d'*or à une bande vivrée d'azur.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux griffons d'or.* — Cimier : *Un cygne d'argent.* — Cri de guerre : *la Baume !* — Devise : *L'honneur guide mes pas.*

La maison de la BAUME DE MONTREVEL, éteinte en 1794, ne figure

dans ce recueil que parce qu'on a cherché à lui rattacher d'abord la famille de la Baume-Pluvinel, rapportée à la suite, qui en a adopté les armoiries, puis une famille de la Baume qui subsiste obscurément en Languedoc. Elle était une des plus illustres de la noblesse de la Bresse et les historiens en font remonter la filiation à Sigebaud de la Baume, chevalier, vivant en 1140 et 1160. Cette filiation ne paraît toutefois être rigoureusement établie que depuis Pierre de la Baume, Sgr de Valusin, bailli de Bresse et de Bugey, qui avait épousé Marguerite de Vassalieu, veuve de Josselin, Sgr de Grôlée, décédée en 1348. Etienne de la Baume, Sgr de Valusin, fils des précédents, grand-maître des arbalétriers de France en 1338, gouverneur de Cambrai, lieutenant-général des armées du roi de France et de celles du comte de Savoie, épousa Alix de Chatillon, héritière de l'importante seigneurie de Montrevel, et en eut un fils, Guillaume, qui continua la descendance ; il eut aussi un fils naturel, Etienne de la Baume, qui fut amiral et maréchal de Savoie et chevalier de l'Annonciade. Guillaume de la Baume, Sgr de Montrevel, marié en 1357 à Constantine Alleman, fut régent de Savoie pendant la minorité du comte Amé VI dont il était tuteur. Son fils, Jean de la Baume, comte de Montrevel, maréchal de France en 1421, épousa le 5 novembre 1384 Jeanne de la Tour et en eut trois fils : 1° Jean, échanson du duc de Bourgogne en 1404, prévôt de Paris, dont la descendance s'éteignit avec son arrière-petite-fille, Bonne, mariée à Marc de la Baume, Sgr de Bussy ; 2° Jacques, grand maître des arbalétriers de France en 1418, lieutenant-général de Savoie, bailli de Bresse, qui n'eut pas de postérité mâle ; et 3° Pierre, Sgr de Mont-Saint-Sorlin, écuyer tranchant du duc de Bourgogne en 1418, qui épousa le 2 mars 1424 Alix de Luyrieux et qui continua la descendance. Ce dernier eut lui-même quatre fils dont deux, Guillaume et Guy, furent chevaliers de la Toison d'Or. Le plus jeune de ceux-ci, Guy, recueillit le comté de Montrevel à l'extinction du rameau aîné ; il laissa trois fils, dont le second, Pierre, évêque de Genève, puis archevêque de Besançon en 1542, fut nommé cardinal en 1539 et dont l'aîné, Marc, et le plus jeune, Claude, furent les auteurs de deux rameaux. Marc de la Baume épousa sa cousine Bonne, fille du comte de Montrevel ; leur fils, Jean, décédé en 1552, ne laissa que des filles dont l'une épousa son cousin germain, François de la Baume, et dont une autre épousa le maréchal de Saulx-Tavannes. Claude de la Baume, Sgr de Saint-Sorlin, le plus jeune des trois fils de Guy, fut chevalier de la Toison d'Or et maréchal du comté de Bourgogne et épousa en 1532 Guillemette d'Igny ; son fils cadet, Claude, archevêque de Besançon, fut nommé cardinal en 1572. François de la Baume, comte de Montrevel, frère aîné de ce

prélat, épousa sa cousine Françoise de la Baume, fille de Jean ; il fut père d'Antoine de la Baume, comte de Montrevel, né en 1557, qui fut tué en 1592 au siège de Vesoul, et grand-père de Claude-François de la Baume, comte de Montrevel, qui épousa en 1602 Jeanne d'Agoult. Deux fils de celui-ci, Ferdinand, maréchal de camp, décédé en 1678, et Charles, né en 1611, marié en 1663 à Thérèse de Trazégnies, furent les auteurs de deux rameaux.

Le rameau aîné, illustré par Nicolas-Auguste de la Baume-Montrevel, fils puîné de Ferdinand, maréchal de France en 1703, décédé en 1716, s'est éteint en la personne de Florent-Melchior, comte de la Baume-Montrevel, maréchal de camp, député de la noblesse de Mâcon aux États généraux de 1789, qui fut le dernier rejeton mâle de sa maison et qui périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794 sans avoir eu d'enfants de ses deux mariages contractés en 1752 avec Mlle de Choiseul-Praslin, décédée en 1758, et en 1769 avec Mlle de Grammont.

Le rameau cadet s'éteignit avec Charles de la Baume, marquis de Saint-Martin, né en 1695, qui épousa en 1723 Mlle de Beauvau et dont le fils unique mourut prématurément en 1754 à l'âge de vingt et un ans.

La maison de la Baume de Montrevel a fourni deux maréchaux de France, un maréchal-amiral de Savoie, deux cardinaux archevêques de Besançon, deux grands maîtres des arbalétriers de France, un régent de Savoie, un vice-roi de Naples, deux chevaliers du Saint-Esprit, quatre chevaliers de la Toison d'Or, quatre chevaliers de l'Annonciade, etc. Elle a été admise en 1754 aux honneurs de la Cour.

Principales alliances : Alleman, de la Tour, de Saulx-Tavannes, d'Agoult 1602, de Choiseul-Praslin 1752, de Grammont, de Trazégnies 1663, de Beauvau 1723, de Viry, de Saint-Amour, de Châlon, de Monspey, de Lévis 1427, de la Guiche 1455, de Seyssel, de Prie 1517, d'Annebaut, d'Aumont, d'Avaugour, de Tournon 1536, de Vienne 1527, d'Alègre 1531, de Toulongeon 1502, d'Anglure, de Ligne, de Rye, de Polignac 1648, de Lannoy, du Chatelet 1731, de Damas d'Antigny, etc.

L'illustre maison de la Baume-Montrevel était considérée comme complètement éteinte quand plusieurs articles parus en 1901 et en 1902 dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* apprirent qu'une de ses branches, inconnue des généalogistes, comptait encore des représentants en Languedoc. Cette branche porte pour armes : *de... à un rocher percé d'une grotte ou baume de... , accompagné en chef de trois étoiles de...* . Elle descend d'un Paul-Antoine de la Baume, décédé en 1813, qui aurait porté le titre de marquis de Montrevel, aurait exercé à Nîmes la profession d'avocat,

aurait épousé dans cette ville vers 1777 une demoiselle Mazoyer et aurait été incarcéré pendant la Terreur. Les auteurs des articles de l'Intermédiaire mentionnés plus haut ne disent pas comment ce personnage se rattachait à la maison de la Baume-Montrevel ; on ne voit pas qu'il ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse et son nom ne figure pas sur les listes des avocats au présidial de Nîmes. Son fils, Louis-Eugène-Antonin de la Baume, né en 1783, épousa en 1819 une demoiselle Elisabeth-Charlotte-Thérèse de Laplace de Saint-Maximin dont on fait la propre fille du marquis de Laplace, le célèbre mathématicien, pair de France héréditaire, ce qui est incontestablement une erreur ; il laissa une nombreuse postérité et fut le grand-père de Mlle de la Baume de Montrevel qui dirigeait en 1901 un pensionnat à Montpellier.

La famille de la Baume ou de la Baume de Montrevel qui existe de nos jours en Languedoc paraît n'avoir aucun rapport avec une famille de la Baulme qui a occupé au XVIIe et au XVIIIe siècle un rang distingué dans la noblesse nîmoise. Cette dernière famille portait pour armes : de *gueules à une fasce d'or accompagnée de trois gantelets d'argent.* On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc*, de M. de la Roque, et dans les divers manuscrits de d'Hozier conservés au Cabinet des Titres. Elle remontait par filiation à noble Jean de la Baulme, docteur ès lois, dont le fils, noble Guillaume de la Baulme, contrôleur du grenier à sel établi à Nîmes, épousa le 17 janvier 1541 demoiselle Gaspare Maurine. Noble Guillaume de la Baulme était en 1547 maître des ouvrages royaux, charpenterie et maçonnerie en la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire. Guillaume de la Baulme fit constater sa noblesse par enquête le 12 décembre 1551. Il fut père de noble François de la Baulme, écuyer, habitant de Nîmes, qui épousa le 17 juin 1590 dame Jeanne de Bourdin, grand-père de noble Louis de la Baulme, procureur au sénéchal de Nîmes, plus tard conseiller d'État, qui épousa le 20 avril 1643 demoiselle Lucrèce de Galien, et bisaïeul de noble Joseph de la Baulme, qui épousa le 23 mai 1662 noble Gabrielle de Pascal et qui fut maintenu dans sa noblesse le 24 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Noble Joseph de la Baulme, fils du précédent, fut lieutenant-général d'épée au sénéchal et siège présidial de Nîmes et de Beaucaire, épousa le 22 août 1693 demoiselle Violant de Pavée de Montredon, héritière de la baronnie de Beaulieu, et obtint l'admission d'un de ses fils, Paul-Ange, parmi les pages de la petite écurie. Celui-ci était chevalier de Saint-Louis, colonel de cavalerie, Sgr de Vendargues, quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la séné-

chaussée de Beaucaire et de Nîmes. Son petit neveu, Jean-Baptiste-Joseph de la Baulme, né à Marseille en 1767, fit en 1777 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Cette famille de la Baulme paraît s'être éteinte dans la première moitié du XIXe siècle. Une branche de cette même famille, détachée de la souche à une époque inconnue, fut maintenue dans sa noblesse le 14 juin 1669 par jugement de M. de Bezons après avoir justifié qu'elle descendait de Guillaume de la Baulme, écuyer, Sgr de Casteljau, marié le 29 mars 1524 à Simone de Choisinet. Cette branche portait pour armes : de *gueules à une fasce d'or*.

La maison de la Baume de Montrevel qui a occupé un rang si brillant dans la noblesse de Bresse a peut-être eu dans le passé une origine commune avec une famille de la Baume ou de la Baulme qui appartenait à la noblesse chevaleresque de Franche-Comté et qui portait pour armes : d'*or à la bande* (quelquefois *vivrée*) *d'azur*. La Chesnaye des Bois fait remonter la filiation de cette famille à Hugues de la Baulme mentionné dans un acte de 1096 et à son fils, Hugues II, mentionné dans un acte de 1120. La descendance de celui-ci se partagea en plusieurs branches ; la dernière de ces branches, dont le chef était connu sous le titre de comte de Saint-Amour, s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Philibert de la Baume, Sgr de Pérès et de Morterey, fut chevalier de l'Ordre du Roi, échanson de Louis XI et grand écuyer de Savoie ; un autre Philibert de la Baume, Sgr de Montfalconnet, fut grand écuyer et premier maître d'hôtel de l'empereur Charles-Quint. Cette famille de la Baume a encore fourni trois évêques de Belley, l'un en 1265, le second en 1330, le troisième au XVe siècle, des chanoines comtes de Lyon, des chambellans des ducs de Savoie, etc. Elle s'était alliée aux familles d'Oncieulx, de Coligny, de Grolée, de Mathéfélon, de Chevriers, de la Poype, de Damas, de la Baume de Montrevel, de la Tessonnière 1560, de Rye, de Lévis-Chateaumorand, de Porcellet de Maillane, etc.

BAUME-PLUVINEL (de la). Armes : d'*or à une bande vivrée d'azur accompagnée en chef d'une moucheture de sable*. — Couronne : *de Marquis*. — Cimier : *une encolure de cheval*. — Devise : *L'honneur guide mes pas*.

La famille de la Baume-Pluvinel paraît avoir cherché à se rattacher à la famille de la Baume de Montrevel dont elle porte les armoiries en y ajoutant une *moucheture de sable*. Elle ne peut remonter par filiation suivie au delà d'Antoine de la Baume qui ne portait en 1580 d'autre qualification que celle de bourgeois de la ville de Tournon, en Vivarais. D'après une note conservée au Cabinet d'Hozier, ce per-

sonnage aurait été simplement fils d'un teinturier de la ville de Crest, en Dauphiné. Pithon-Curt et Chorier en font au contraire le représentant d'une famille noble de la Bretagne où on ne voit pas, du reste, qu'il ait jamais existé de famille noble du nom de la Baume. D'après Borel d'Hauterive, qui a donné une généalogie de la famille de la Baume-Pluvinel dans son Annuaire de la noblesse de 1854, cet Antoine de la Baume aurait été fils d'un François de la Baume et de Claude de Beaumont de Saint-Quentin et aurait appartenu à une branche, ignorée des historiens, de la maison de la Baume de Montrevel. Cette dernière famille paraît n'avoir jamais accepté cette communauté d'origine. Quoi qu'il en soit, Antoine de la Baume prit une part active aux guerres civiles de la fin du XVI[e] siècle, devint l'ami et le compagnon d'armes du connétable de Lesdiguières, fut chargé par lui d'une mission auprès du roi Henri III et, pendant ce séjour à Paris, épousa Jeanne Broé, sœur d'un président en la Chambre des Comptes de cette ville. Il laissa de cette union trois fils : 1° Pierre de la Baume, conseiller au Parlement de Grenoble en 1595, conseiller d'État en 1624, marié à Catherine de la Croix de Chevrières, dont la descendance s'éteignit au XVIII[e] siècle ; 2° Gabriel, qui continua la lignée, et 3° Bon, juge royal et épiscopal de Grenoble, procureur général au Sénat de Savoie, anobli en janvier 1615 par lettres patentes du Roi Louis XIII, dont les fils moururent sans postérité. Gabriel de la Baume, Sgr de la Rochette, épousa le 30 avril 1604 Catherine de Pluvinel, issue d'une honorable famille de la ville de Crest, en Dauphiné, fille unique de Jean de Pluvinel, maître d'hôtel du roi Henri IV, et nièce d'Antoine de Pluvinel, célèbre professeur d'équitation, qui devint dans la suite sous-gouverneur du Roi Louis XIII, ambassadeur de ce prince en Hollande et gouverneur de la Grosse Tour de Bourges. Gabriel de la Baume fut pourvu par lettres du 15 mai 1619 de l'office de conseiller maître en la Chambre des Comptes du Dauphiné et laissa plusieurs fils dont deux, Antoine et Gabriel, ont été les auteurs de deux grandes branches.

Antoine de la Baume, auteur de la branche aînée, fut chargé par la testament de Jean de Pluvinel, son aïeul maternel, de relever le nom de Pluvinel et d'écarteler ses armes de celles de la famille de Pluvinel ; élevé parmi les pages du Roi, il fut nommé le 11 février 1628 écuyer de la Grande Écurie, devint en 1642 gouverneur de la ville et du château de Crest et épousa à Carpentras en février 1650 Lucrèce de Rafélis de Tertulle. Son fils, Joseph de la Baume, nommé gouverneur de la ville et du château de Crest par brevet du 12 mai 1679, marié le 11 février 1687 à Marie-Diane Alleman, issue d'une illustre famille du Dauphiné, institué héritier des biens de la famille de Rafélis-Tertulle

par testament de son oncle maternel, Jean-François de Rafélis-Tertulle, à charge d'en relever le nom et les armes, obtint par lettres patentes du 10 janvier 1693 l'érection de ses terres et Sgries d'Egluy, la Rochette, etc., en marquisat sous le nom de Pluvinel. Il fut père de Joseph-Séraphin de la Baume, aliàs de Tertulle, marquis de Pluvinel, page du Roi Louis XIV, qui épousa le 24 mai 1737 Laurence de Latier et qui continua la descendance. Deux des fils de celui-ci, Antoine-Joseph et Joseph de la Baume de Tertulle de Pluvinel, furent admis en 1758 dans l'ordre de Malte. Leur neveu, Séraphin-Victor, marquis de la Baume-Pluvinel, né à Carpentras en 1774, décédé en 1853, fut gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi Charles X. Il fut père de Charles-Victor, marquis de la Baume-Pluvinel, né à Paris en 1817, décédé à Marcoussis en 1890, qui a eu trois fils de son mariage en 1845 avec Mlle de Viella.

Gabriel de la Baume, auteur de la seconde branche, marié le 26 février 1663 à Catherine Espeaute, fut reçu en 1642 conseiller maître en la Chambre des Comptes de Grenoble et devint dans la suite trésorier de France au bureau des finances de Dauphiné. La descendance de son fils, Louis-Joseph de la Baume-Pluvinel, marié en 1696 à Marie Guillet, fille d'un avocat général au Parlement de Grenoble, appauvrie avec le temps, s'est perpétuée très obscurément jusqu'à nos jours. On trouvera dans l'Annuaire de la Noblesse de 1901 une généalogie de cette branche qui a été omise par la plupart des historiens.

La famille de la Baume-Pluvinel a fourni de nombreux officiers dont l'un fut tué à Quiberon en 1795 et dont un autre fut tué à l'ennemi en Algérie en 1843.

Principales alliances : de Broé, de Pluvinel, Gallien de Chabons, de Rafélis 1659, de Beaumont d'Autichamp 1661, Alleman 1687, de Thézan, Boutin de Valouze, de Vese, de Latier 1737, de Murard 1828, du Peloux, d'Arlatan de Lauris, de Méric de Vivens, de Villiers de la Noue 1840, de Labbay de Viella 1845, Pozzo di Borgo 1883, de Durfort-Civrac 1895, d'Agoult, de la Croix de Chevrières, de Blou, etc.

BAUME-SUZE (de la). Armes : d'*or à trois chevrons de sable ; au chef d'azur chargé d'un lion issant d'argent, couronné d'or, armé et lampassé de gueules.* — Devise : *Dulce et decorum est.* — Cri de guerre : *Suze.*

La famille de la Baume-Suze, distincte de celle de la Baume-Pluvinel, appartenait comme elle à la noblesse du Dauphiné. Chérin, chargé d'examiner ses preuves de cour, dit dans un rapport envoyé en 1773 au maréchal de Richelieu qu'elle est recommandable par ses services et par ses alliances. Le même Chérin dit dans une lettre

adressée le 27 mars 1780 à M. de Vergennes qu'on ne sait rien sur elle antérieurement à Louis de la Baume mentionné dans un acte de 1424. D'après la Chesnaye des Bois ce personnage aurait été fils d'un autre Louis de la Baume, chevalier, nommé en 1380 dans les comptes de Jean le Flament, trésorier des guerres. Louis de la Baume auquel les preuves de cour font remonter la filiation suivie épousa en 1426 Antoinette de Saluces, héritière de l'importante seigneurie de Suze dont ses descendants conservèrent le nom. Leur arrière-petit-fils, François de la Baume, connu sous le titre de comte de Suze, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Provence, général de l'Église au Comtat-Venaissin, conseiller d'État, amiral des mers du Levant, reçu chevalier du Saint-Esprit le 31 décembre 1581, décédé en 1587, joua un rôle considérable dans l'histoire de son temps. Le comte de la Baume-Suze avait épousé Françoise de Lévis-Ventadour ; il en eut trois fils dont l'aîné, Rostaing, continua la lignée et dont les deux plus jeunes, Georges et Antoine, furent les auteurs des deux branches qui ne tardèrent pas à s'éteindre. Rostaing de la Baume, comte de Suze et de Rochefort, gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, épousa d'abord en 1583 Madeleine Desprez de Montpezat, puis en 1598 Catherine de Grolée-Menillon ; il eut du premier lit un fils, Jacques, comte de Suze, bailli des montagnes du Dauphiné, dont le fils unique mourut sans alliance ; il eut du second lit quatre autres fils, Anne de la Baume, comte de Suze et de Rochefort, marié en 1631 à Catherine de la Croix de Saint-Vallier, qui continua la descendance, Louis-François, qui fut évêque de Viviers, François et Charles, qui furent chevaliers de Malte. Anne de la Baume, décédé en 1695, fils cadet d'Anne, fut évêque de Tarbes, puis de Saint-Omer et enfin archevêque d'Auch. Louis-Charles de la Baume, comte de Suze et de Rochefort, marquis de Bressieux, né à Lyon en 1724, épousa en 1767 Olympe-Emilie de Suffren ; il en eut un fils, Pierre, qui prit part à la défense de Lyon contre les troupes de la Convention et qui mourut sans alliance, dernier rejeton mâle de sa famille ; il eut aussi deux filles dont la plus jeune mariée en 1799 à Gabriel, marquis des Isnards, mourut au château de Suze en 1854 à l'âge de quatre-vingt-un ans. Gustave, marquis des Isnards, fils de cette dame, fut substitué au nom de Suze ; sa descendance s'éteint avec sa petite-fille, Diane des Isnards-Suze, mariée en 1888 au baron Jehan de Witte.

Principales alliances : de Saluces 1426, de Lévis, de Grolée 1598, de la Croix de Saint-Vallier 1631, des Monstiers-Mérinville, d'Albon, de Maugiron, de Montagu, d'Alloïs, de Grasse, de Sassenage, Alleman d'Uriage, de Pontevès-Buons, de Beaumanoir-Lavardin, de Fay de Gerlande, Porcelet de Maillane, de Rostaing, 1709, de Suffren

1767, de Thézan-Vénasque, de Vento des Pennes, des Isnards, etc.

Il convient d'accorder ici une mention à la famille de la BAUME-FORSAC, aujourd'hui éteinte, qui a occupé un rang particulièrement distingué dans la noblesse du Périgord. Cette famille, bien distincte de celles dont il a été parlé précédemment, portait pour armes : *écartelé au 1 de sinople à un bélier d'or ; au 2 de sable au lion d'or ; au 3 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton péri en bande de gueules*, qui est de Bourbon-Condé ; *au 4 d'argent à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules, au chef de sinople ; sur le tout de gueules à une fleur de lys d'or*. Son premier auteur authentique connu, Pierre de la Baume, de la paroisse de Bouniagues, au diocèse de Sarlat, fut tué en 1334 par Alquier d'Escodéca suivant un registre du trésor des chartes qui nomme sa femme et ses enfants. Bernard II de la Baume, petit-fils de Pierre, épousa vers 1400 Bernarde de Bergerac, héritière du fief de la Moline, situé dans la banlieue de Bergerac, qui prit dans la suite le nom de la Baume. Sa descendance produisit un lieutenant-général des armées du Roi en 1704 et deux grands prieurs d'Auvergne et s'allia aux familles d'Aubusson, de Beaufort-Canillac, Beaupoil de la Force, de Clermont-Piles, de Fayolle, de Gain de Linars, d'Hautefort, de Montferrand, de Pierrebuffière, de Saint-Astier, de Touchebœuf, etc. Elisabeth de la Baume de Forsac, une des dernières représentantes de sa famille, épousa en 1777 le marquis de Touchebœuf.

Quant à la famille de la BAUME-LE-BLANC DE LA VALLIÈRE, elle avait pour nom primitif celui de le Blanc. Elle était originaire du Bourbonnais où elle possédait, dès la fin du XIVe siècle, le domaine de la Baume, dans la paroisse du Veurdre, sur les confins du Berry. M. Eugène Lebrun en a donné une intéressante histoire dans un ouvrage publié en 1903 et intitulé : *Les ancêtres de Louise de la Vallière*. La branche directe s'éteignit avec Jean le Blanc, Sgr de la Baume, décédé sans postérité en 1570. Laurent le Blanc, fils cadet de Perrin, Sgr de la Baume, vint se fixer à Paris dans la seconde moitié du XVe siècle et fut procureur au Chatelet de cette ville; il fut père d'Hugues le Blanc, qui fut reçu procureur au Chatelet dans les premières années du XVIe siècle, et grand-père de Laurent le Blanc, marié en 1536 à Marie Testu, qui fut élu pour le roi sur le fait des aides et tailles dans l'élection du Maine, puis secrétaire du Roi, qui acquit le 5 septembre 1542 la terre seigneuriale de la Vallière, en Touraine, et qui fut confirmé dans la jouissance des privilèges de noblesse par arrêt de la Cour des aides du 1er février 1563. Jean le Blanc, Sgr de la Vallière, fils aîné du précédent, fut trésorier de France, maire de Tours, maître d'hôtel ordinaire de la Reine mère et mourut sans postérité; son frère puîné, Laurent le Blanc, Sgr de la

Roche, puis de la Vallière, licencié ès lois, conseiller magistrat au siège présidial de Tours, marié en 1577 à Marie Adam, fut père de Jean de la Baume-le-Blanc, chevalier, Sgr de la Vallière, gouverneur des ville et château d'Amboise, qui s'allia aux plus grandes maisons de France par son mariage en 1609 avec Françoise de Beauvau et qui continua la descendance. François de la Baume-le-Blanc, né à Tours en 1613, un des fils de celui-ci, fut admis dans l'ordre de Malte en 1630. Le rôle historique joué par Louise de la Baume-le-Blanc de la Vallière, née à Tours en 1644, nièce du précédent, la célèbre maîtresse du roi Louis XIV, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le rappeler; on sait que Mlle de la Vallière, créée duchesse le 13 mai 1667, prit le voile en 1674 au couvent des Carmélites de Chaillot sous le nom de Louise de la Miséricorde, excita l'admiration générale de ses contemporains par sa piété et par la sincérité de son repentir et mourut le 6 juin 1710. Elle avait eu du Roi, outre plusieurs enfants morts jeunes, une fille, dite Mlle de Blois, qui fut légitimée en 1666 et qui épousa en 1680 le prince de Conti. Charles-François de la Baume-le-Blanc de la Vallière, né en 1670, neveu de la duchesse de la Vallière, mestre de camp de la cavalerie légère en 1714, marié en 1698 à Mlle de Noailles, obtint par lettres patentes de février 1723 l'érection de ses terres de Chateaux et de Saint-Christophe en duché-pairie sous le nom de la Vallière. Il fut père de Louis-César, duc de la Vallière, né en 1708, pair de France, grand-fauconnier de France, célèbre bibliophile, marié en 1732 à Mlle d'Uzès, décédé en 1780, qui fut le dernier rejeton mâle de sa famille et dont la fille unique épousa en 1756 le duc de Châtillon. La duchesse de Châtillon eut elle-même deux filles mariées au duc d'Uzès et au duc de la Trémoïlle. La famille de la Baume-le-Blanc portait pour armes : *coupé de gueules et d'or au léopard lionné, coupé d'argent et de sable.*

BAUMEFORT (Richard de). Voyez : Richard de Baumefort.

BAUNY de RÉCY.

La famille Bauny, d'ancienne bourgeoisie, est originaire de Châlons-sur-Marne. Un de ses membres était en 1789 contrôleur général des domaines en la généralité d'Amiens.

Un décret rendu par Napoléon III le 2 février 1861 a autorisé M. Albert-Pierre Bauny, né à Châlons le 15 fructidor an XII, directeur d'enregistrement, à joindre à son nom celui de de Récy.

La famille Bauny de Récy compte encore des représentants.

Principale alliance : le Mouton de Boisdeffre 1827.

BAUPTE (de). Armes : d'*azur à un pal d'or chargé d'une flèche de gueules, la pointe en bas.*

La famille de Baupte appartient à la noblesse de Normandie. On en trouvera une généalogie dans le Dictionnaire de la Noblesse de la Chesnaye-des-Bois. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans le Nouveau d'Hozier et dans les Carrés d'Hozier, au Cabinet des Titres.

Elle occupait depuis longtemps un rang distingué dans sa région quand Anténor de Baupte, sieur de Jugainville, dans la paroisse des Moitiers-en-Dauptois, en l'élection de Carentan, décédé le 15 octobre 1660, fut anobli par lettres de juin 1653. Tous les anoblissements concédés depuis l'année 1611 ayant été révoqués par un édit d'août 1664, Pierre de Baupte, écuyer, sieur de Contrepont, garde du corps du Roi, fils d'Anténor, sollicita et obtint, en décembre 1664, de nouvelles lettres patentes qui exceptaient de cette mesure l'anoblissement accordé à son père en 1653 et qui le confirmaient dans sa noblesse; sur le vu de ces lettres enregistrées le 12 janvier 1665 en la Cour des aides de Normandie, il fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen. Pierre de Baupte laissa plusieurs fils dont deux, Robert de Baupte, Sgr de Champecy, marié vers 1695 à Françoise le Verrier, et Jean de Baupte, baptisé le 13 mars 1686, pourvu le 4 mars 1747 d'un office de secrétaire du Roi au Grand Conseil, furent les auteurs de deux branches.

Pierre de Baupte, écuyer, Sgr de Contrepont, et son fils, Robert de Baupte, écuyer, Sgr de la Verrière, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Valognes).

M. de Baupte d'Ecranville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bayeux.

Louis-Charles de Baupte fut fusillé par les républicains après le désastre de Quiberon en 1795.

La famille de Baupte paraît s'être éteinte dans les dernières années du xixe siècle.

Il avait existé dans la même région une famille de Baupte, de noblesse très ancienne, à laquelle on a cherché à rattacher celle du même nom qui fut anoblie en 1653 et 1664 et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Cette famille de Baupte, connue depuis Joseph de Baupte, chevalier, Sgr de Baupte, vivant en 1010, fut maintenue dans sa noblesse par Montfaut en 1463 et par Roissy le 7 juillet 1599 et s'éteignit dans la première moitié du xviie siècle.

BAUQUET de GRANDVAL. Armes : d'*azur à un chevron d'or accom-*

pagné de trois oranges de même ligées et feuillées de sinople. — La branche des Sgrs de la Roque portait : de *gueules à un chevron d'or accompagné de trois losanges d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille Bauquet de Grandval appartient à la noblesse de Normandie. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin. Elle a eu pour auteur noble homme Pierre Bauquet, sieur de Monty, élu en l'élection de Bayeux, qui fut anobli par lettres patentes en janvier 1577. Pierre Bauquet acquit les Sgries de Creully et de Grandval, dans l'élection de Bayeux, et épousa successivement Marie le Doulcet et Anne de Courseulles. Deux de ses fils furent les auteurs de deux grandes branches, celle des Sgrs de Grandval, qui resta fixée aux environs de Bayeux, et celle des Sgrs de la Roque qui alla s'établir en Haute-Normandie.

Noble homme Jacques Bauquet, Sgr de Manny, auteur de la branche des Sgrs de Grandval, épousa le 16 octobre 1598 demoiselle Marguerite Canivet ; il fut père de noble homme Jacques Bauquet, Sgr de Manny, qui épousa le 7 novembre 1623 Marie Néel, fille d'un chevalier de l'ordre du Roi, et grand-père de Robert Bauquet, écuyer, Sgr de Manny, demeurant à Lizon, dans la vicomté de Bayeux, qui épousa le 3 janvier 1652 Marie de la Gonnivière et qui fut maintenu dans sa noblesse le 22 mars 1668 par jugement rendu à Bayeux de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, sur le vu des lettres d'anoblissement accordées en 1577 à son bisaïeul. Guillaume Bauquet, sieur de Grandval, fils du précédent, fut lieutenant criminel à Bayeux et mourut en 1729 laissant cinq fils de son mariage avec Françoise Lefebvre. Un de ses arrière-petits-fils, Michel Bauquet de Grandval, né en 1765, fils de Guillaume Bauquet, Sgr de Grandval, lieutenant-général criminel au siège de Bayeux, et de Marie des Rotours, fit en 1783 les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant. François de Bauquet de Grandval prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carentan. Guillaume Bauquet de Grandval prit part à celles tenues au Mans. Le chef de cette branche est aujourd'hui connu sous le titre de marquis de Grandval.

Maître Michel Bauquet, sieur du Vermanoir, chef de la branche des Sgrs de la Roque, fut dans la première moitié du xvii[e] siècle lieutenant général des eaux et forêts au bailliage de Caux. Son fils, Jacques Bauquet, écuyer, sieur de la Roque, épousa le 4 août 1648 Françoise Doullé qui, étant devenue veuve, fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants mineurs le 14 juin 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, sur le vu des lettres d'anoblissement accordées en 1577 à Pierre Bauquet. François-Gabriel Bauquet de la Roque, fils des précédents, marié en 1688 à

Anne de Caqueray, fut lieutenant général des eaux et forêts de la maîtrise d'Arques. Il fut l'arrière-grand-père de Nicolas-Joseph Bauquet de la Roque, né en 1768, qui se fit délivrer par Chérin en 1786 le certificat de noblesse prescrit pour être nommé sous-lieutenant. Cette branche de la famille Bauquet paraît être éteinte.

Jean Bauquet, fils de Robert, habitant de la paroisse de Moon, en l'élection de Bayeux, proche parent de Pierre Bauquet qui avait été anobli en 1577, obtint lui-même du Roi Henri III en avril 1581 des lettres patentes d'anoblissement moyennant une finance de mille livres. Ses descendants, Henri, Jacques, Jean et François Bauquet, de la paroisse de Moon, furent maintenus dans leur noblesse le 22 mars 1668, en même temps que leurs cousins, par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen. Cette branche de la famille Bauquet paraît s'être éteinte avec Henri de Bauquet, Sgr de la Buissonnière, qui épousa Marie de Grosourdy et dont la fille, Marie-Gillette, dame de Moon, épousa vers 1730 François de Baupte.

Principales alliances : Canivet 1598, Néel 1623, d'Ericq, des Rotours 1763, de Caqueray 1688, de Courseulles, de Cussy 1656, de Grosourdy, de Baupte, Hue de Caligny, d'André 1857, etc.

La famille Bauquet de Grandval, de la Roque et de Moon à laquelle il vient d'être consacré une notice est vraisemblablement une branche détachée à une époque inconnue d'une famille Bauquet, aujourd'hui éteinte, qui a possédé dans la même région, entre autres biens, les Sgries importantes de Surville et de Campigny et qui portait pour armoiries : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois losanges de même*. Cette famille avait pour auteur Thomas Bauquet, marié en 1529 à Pierrette de Saint-Laurent, qui fut anobli en 1543 par lettres patentes enregistrées le 19 décembre 1545 en la Chambre des Comptes de Paris. Ce personnage fut père de Guillaume Bauquet, de la paroisse de Huberville, qui fut maintenu dans sa noblesse le 4 novembre 1598 par jugement rendu à Carentan de M. de Mesmes de Roissy. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Pierre Bauquet, Sgr et patron de Surville, dans l'élection de Valognes, marié en 1657 à Marie Clérel, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la grande recherche de 1666, avec ses oncles à la mode de Bretagne, Pierre et Jean-François Bauquet, par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, après avoir justifié qu'il descendait de Thomas Bauquet anobli en 1543. La famille Bauquet de Surville et de Campigny revendiqua plus tard une origine plus reculée et son chef, Bon-Charles-Louis Bauquet, connu sous le titre de marquis de Campigny, trouva moyen de se faire présenter au Roi le 15 juillet 1775 par le maréchal de Duras après avoir justifié devant Chérin qu'il des

cendait de Jean Bauquet, chevalier, Sgr de Surville, un des treize cents écuyers gentilshommes que le roi Charles VII envoya en 1387 au secours du roi de Castille. Le marquis de Campigny épousa en mars 1777 Louise de Salignac de la Mothe-Fénelon pour laquelle il sollicita les honneurs de la Cour et qui lui survécut jusqu'en 1840. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Valognes.

BAUR. Armes : d'*or à trois épées hautes en pal de sable, deux et une, celle de la pointe surmontée d'une étoile d'azur ; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Sébastien-Michel Baur, né le 22 février 1770 à Altkirch, en Alsace, chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 27 septembre 1810. Il mourut en 1840 laissant deux fils, Claude-Michel, né en 1808, et Augustin Sébastien, né en 1818.

BAURE (Faget de). Voyez : Faget de Baure.

BAUSSANCOURT (de). Armes : d'*argent à un lion de sable armé, lampassé et allumé du champ, la queue fourchée et passée en sautoir, chargé sur l'épaule sénestre d'une étoile d'or.*

La famille de Baussancourt ou de Beaussancourt, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse de Champagne. Elle a eu pour premiers auteurs connus Simon de Baussancourt, qui était en 1441 notaire à Langres, et son fils, autre Simon de Baussancourt, qui était en 1493 procureur à Troyes. La descendance de ces personnages ne tarda pas à s'agréger à la noblesse. Les preuves de noblesse faites en 1780 devant d'Hozier pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une demoiselle de Baussancourt font remonter la filiation suivie à Oudart de Baussancourt, écuyer, demeurant à Troyes, qui épousa par contrat du 23 octobre 1509 Péronne du Mesnil, veuve de Louis Leroy, sieur du Petit-Mesnil, et héritière des seigneuries du Petit-Mesnil et de Chaumesnil. Cette dame était veuve en 1561. Deux de ses fils, Élisée de Baussancourt, sieur du Petit-Mesnil, de Chaumesnil, féodal de Fresnoy, marié à Brienne en 1543 à Philberte de Pampelune, et Jean de Baussancourt, marié en 1566 à Gertrude de Pampelune, furent les auteurs de deux grandes branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 21 décembre 1668 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, après avoir prouvé leur filiation depuis 1514.

La branche cadette s'éteignit vers l'époque de la Révolution.

François de Baussancourt, Sgr du Petit-Mesnil et de Chaumesnil,

chef de la branche aînée, marié le 13 septembre 1626 à Marie de Plesche, fut maintenu dans sa noblesse le 9 juin 1634 par sentence des élus de Bar-sur-Aube ; il fut père de Louis de Baussancourt, Sgr du Petit-Mesnil et de Chaumesnil, Sgr féodal de Fresnoy, marié le 29 avril 1639 à Charlotte d'Estagny, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par jugement de Caumartin. Deux descendantes de celui-ci, Marie de Baussancourt, née en 1713 dans le diocèse de Langres, et Marie-Julie de Baussancourt, née en 1772 au château de Baussancourt, dans le diocèse de Troyes, firent l'une en 1725, l'autre en 1780, leurs preuves de noblesse pour être admises à la maison royale de Saint-Cyr. Louis-Joseph de Baussancourt, né le 3 avril 1757, fut nommé en 1771 page de Mme la comtesse de Provence.

Louis-Joseph, baron de Baussancourt, capitaine aux chasseurs des Trois-Evêchés, et H.-Ch. de Baussancourt, chevalier, capitaine aux chasseurs de Bretagne, sieur de Jessaint, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont. Le premier d'entre eux fit plus tard, sous le premier Empire, partie du Conseil général de l'Aube.

François de Baussancourt, né en 1742 à Andelot, fut nommé le 12 mai 1793 général de brigade des armées républicaines, mais fut suspendu comme noble dès le 13 juillet suivant.

Le dernier représentant mâle de la famille de Baussancourt était connu sous le titre de comte ; de son mariage contracté vers 1830 avec Mlle Bernard de Sassenay il n'a laissé que deux filles dont la plus jeune est demeurée célibataire et dont l'aînée, Marie-Valentine, mariée en 1856 au baron Saladin est aujourd'hui (1904) propriétaire du château de Baussancourt, près de Jessaint, dans l'Aube.

Principales alliances : de Mesgrigny, Jacobé de Vienne 1756, de Perry, du Val de Dampierre, Bernard de Sassenay, Desvergers de Maupertuis, etc.

BAUSSET (Sicard de). Voyez : SICARD DE BAUSSET.

BAUSSET-ROQUEFORT (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un rocher de six coupeaux du même mouvant de la pointe de l'écu.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux génies ailés.* — Cimier : *une aigle naissante.* — Devise, inscrite sur un ruban d'azur liséré d'or : *Sola salus servire.*

La maison de BAUSSET occupe depuis trois siècles un rang brillant dans la noblesse de Provence. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin ; on trouvera aussi dans le recueil de manuscrits connu sous le nom de Nouveau d'Hozier

un très curieux mémoire que d'Hozier fit sur elle en décembre 1699; enfin on en trouverera une généalogie continuée jusqu'à nos jours dans l'Annuaire de la noblesse de 1897. La famille de Bausset descend de Pierre Bausset, originaire d'Aubagne, qui épousa par contrat du 17 octobre 1526 demoiselle Antoinette Gilles, issue d'une famille bourgeoise qui fut plus tard anoblie par lettres de 1662. Pierre Bausset acquit de grandes richesses dans le négoce et dans le trafic de la mer et fit partie pour les trois quarts de 1554 à 1568 de la Compagnie du Corail dans laquelle il fit entrer son fils Nicolas. En admettant qu'il ait apparteuu à la noblesse par sa naissance, comme ses descendants le prétendirent dans la suite, il aurait, en tout cas, commis une dérogeance formelle puisque les gentilshommes de Marseille ne furent autorisés à trafiquer en gros sans déroger que par un édit de 1566. Pierre Bausset fut appelé en 1536 aux fonctions de dernier consul de Marseille qui étaient exclusivement réservées aux bourgeois; il fut plus tard appelé en 1559 et 1560 aux fonctions de deuxième consul de la même ville qui étaient confiées indistinctement aux nobles et aux bourgeois. En 1569 il acheta, conjointement avec son associé Pierre d'Albertas, la Sgrie considérable de Roquefort dont sa descendance joint encore le nom à celui de Bausset. Barcilon affirme dans sa critique du Nobiliaire de Provence que Pierre Bausset était fils d'un Barthélemy Bausset qui occupait à Aubagne une situation très modeste. Sa descendance, devenue puissante, revendiqua une origine plus ancienne, sollicita sous Louis XV les honneurs de la Cour et présenta en 1758 à l'appui de sa demande une généalogie qui la faisait remonter au XIIIe siècle. Beaujon, généalogiste des ordres du Roi, chargé d'examiner cette généalogie, refusa de faire un mémoire attendu que la plus grande partie des titres produits n'étaient que des expéditions ou des originaux viciés par des ratures et par des interpolations. La famille de Bausset renouvela sa tentative quelques années plus tard et envoya à Chérin, successeur de Beaujon, une nouvelle production, beaucoup plus régulière, qui la faisait descendre de Guillaume Bausset, damoiseau du château d'Aubagne, mentionné dans un acte de 1350. Chérin, tout en reconnaissant l'authenticité des titres qui lui avaient été soumis, émit un avis défavorable en raison de la dérogeance encourue par Pierre Bausset au XVIe siècle et la demande de la famille de Bausset fut définitivement rejetée. Pierre Bausset laissa, entre autres enfants, deux fils, Nicolas et François, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Nicolas de Bausset, auteur de la branche aînée, fut valet de chambre du roi Henri III et acquit sur ce prince un crédit qui contribua encore à l'élévation de sa famille; il se fit accorder le gouvernement du châ-

teau d'If et fit décorer son fils de l'ordre de Saint-Michel de la main même du Roi. Noble Pierre de Bausset, Sgr de Roquefort, chef de cette branche, et son fils Jean-Baptiste, marié en 1653 à Chrétienne de Cipières, furent maintenus dans leur noblesse le 8 novembre 1668 par arrêt des commissaires de S. M. chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Joseph-Bruno de Bausset-Roquefort, petit-fils de Jean-Baptiste, décédé en 1771, fut évêque de Béziers. Son neveu, Emmanuel-François de Bausset-Roquefort, né à Marseille en 1731, fut nommé évêque de Fréjus en 1766, fut élu député suppléant du clergé aux États généraux de 1789, émigra et mourut à Fiume en 1802. François-Ferdinand de Bausset-Roquefort, né à Béziers en 1757, neveu du précédent, évêque d'Orléans sous Louis XVI, évêque de Vannes en 1808, archevêque d'Aix en 1817, décédé en 1829, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 28 juillet 1808, puis appelé à la pairie de France avec le titre de comte par ordonnance du Roi Charles X du 21 décembre 1825. Il a été le grand oncle de Ferdinand, marquis de Bausset-Roquefort, né en 1840, contre-amiral en 1896. La famille de Bausset a surtout été illustrée par Louis-François de Bausset, né à Pondichéry en 1748, proche parent des précédents, évêque d'Alais en 1784, pair de France en 1815, membre de l'Académie française, cardinal en 1817, ministre d'État en 1821, décédé en 1824, qui fut un des prélats les plus éminents de son temps et qui reçut le titre de duc par ordonnance du roi Louis XVIII du 31 août 1817. Un neveu de ce prélat, Louis de Bausset-Roquefort, né à Béziers en 1766, préfet du palais et chambellan de Napoléon Ier, décédé sans postérité, avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 9 mars 1810.

François de Bausset, auteur de la branche cadette, fut deuxième consul de Marseille en 1572 et 1573 ; son fils, Nicolas de Bausset, marié en 1593 à Isabeau de Félix, fut un homme d'un très grand mérite, contribua beaucoup à faire rentrer Marseille sous l'obéissance du roi Henri IV et obtint en récompense de ses services l'office de lieutenant général de cette ville. Sa descendance était représentée au XVIIIe siècle par Mathieu-Nicolas, connu sous le titre de marquis de Bausset, ministre plénipotentiaire auprès de l'Électeur de Cologne, puis auprès de l'Impératrice de Russie. François-Nicolas, marquis de Bausset, né à Saint-Pétersbourg en 1764, fils du précédent, décédé en 1841, fut plusieurs fois député des Bouches-du-Rhône sous la Restauration. Il paraît avoir été le dernier représentant de la branche cadette de la famille de Bausset. Il avait eu un frère puîné, né à Saint-Pétersbourg en 1766, qui fit en 1779 ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire.

Plusieurs membres de la famille de Bausset ont été admis dans l'ordre de Malte depuis François de Bausset, reçu en 1644, qui devint dans la suite commandeur de l'ordre. Elle a fourni un cardinal, ministre d'État, membre de l'Académie française, des évêques, des pairs de France, un ministre plénipotentiaire, un page de la Grande écurie du Roi en 1699, etc.

Son chef est connu depuis le XVIIIe siècle sous le titre de marquis.

Principales alliances : de Cipières 1653, de Lombard-Castellet, de Jarente 1765, de Bombelles, de Valori, Lacuée de Cessac 1807, de Félix 1593, d'Arcussia, d'Audiffret 1680, d'Armand de Mison, de Villeneuve 1707, etc.

BAUVIÈRE (Martin de). Voyez : MARTIN DE BAUVIÈRE.

BAUX (Furcy de). Voyez : FURCY DE BAUX.

BAUYN de PÉREUSE et D'ANGERVILLIERS. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois mains droites ouvertes d'argent, posées en fasce, deux en chef et une en pointe.*

La famille BAUYN, aujourd'hui éteinte, a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe française. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les Dossiers bleus et dans la France protestante de Haag. Elle est originaire de la ville d'Amiens. Jean Bauyn, né dans cette ville en 1511, célèbre chirurgien et professeur de médecine, vint en 1542 se fixer à Bâle et y mourut en 1582 ; il laissa deux fils, Gaspard Bauyn, premier médecin du duc de Wurtemberg, décédé à Bâle en 1623, et Jean, docteur en médecine. Prosper Bauyn, frère puîné de Jean Ier, vint vers le milieu du XVIe siècle se fixer à Bâle, attiré par la grande réputation de son frère, et y exerça la profession de chirurgien. De son mariage avec une sœur de Dreux Fleury, huissier, il laissa un fils, Prosper Bauyn, sieur de Bersan, qui vint se fixer à Paris et qui épousa le 4 septembre 1563 Etiennette Goret, fille d'un secrétaire du Roi. Prosper Bauyn fut pourvu le 25 novembre suivant de la charge de conseiller en la Cour des Aides de Paris, puis le 14 janvier 1568 de celle de conseiller au Parlement de la même ville et mourut dans un âge très avancé doyen de sa compagnie ; il avait été du nombre des juges de Ravaillac. De ses trois fils, l'aîné Jean Bauyn, sieur de Bersan, conseiller au Parlement de Toulouse, puis à celui de Paris, mourut en 1632 sans laisser de postérité de son mariage avec Catherine Scarron, fille d'un échevin de Paris ; le second, André, et le troisième, Achille, furent les auteurs de deux grandes branches.

André Bauyn, sieur de Bersan, second fils de Prosper et auteur de la branche aînée, fut reçu en 1612 conseiller au Parlement de Paris et mourut en 1628 laissant de deux unions successives deux fils, Jean-Prosper et Prosper. L'aîné de ceux-ci, Jean-Prosper Bauyn, Sgr de Bersan, conseiller au Parlement de Paris en 1632, mourut en 1661 sans laisser de postérité de son mariage avec Marguerite Boucherat, sœur du chancelier de France du même nom ; le puîné, Prosper Bauyn, Sgr de Bersan, reçu en 1634 conseiller en la Cour des Aides, épousa Marie du Jardin et en laissa quatre fils, Prosper Bauyn, Sgr d'Angervilliers, maître de la Chambre aux deniers du Roi, décédé en 1700, Louis Bauyn, Sgr de Cormery, fermier général, André Bauyn, Sgr de Bersan, qui mourut sans postérité mâle, et enfin Jean Bauyn, qui fut admis dans l'ordre de Malte en 1675 et qui devint dans la suite maréchal de camp et gouverneur de Furnes. Prosper-Nicolas Bauyn, Sgr d'Angervilliers, né en 1675, fils unique de Prosper, fut nommé en 1730 ministre et secrétaire d'État et des Commandements du Roi au département de la guerre ; il mourut au château de Marly en 1740 laissant de son mariage avec Mlle de Maupeou une fille unique mariée au marquis de Ruffec, fils du duc de Saint-Simon. Son cousin germain, Louis-Prosper Bauyn de Cormery, né en 1684, fils de Louis, conseiller au Grand Conseil en 1709, épousa en 1707 François Courtin, héritière de la Sgrie de Péreuse dont sa descendance a gardé le nom. Cette branche aînée de la famille Bauyn a eu pour derniers représentants deux frères, Antoine-Louis-Prosper Bauyn, connu sous le titre de marquis de Péreuse, né en 1791, longtemps maire de Nogent-sur-Marne, qui n'eut pas d'enfants de son mariage en 1829 avec Mlle de Saint-Félix, et Antoine-Jules Bauyn, qui recueillit le titre de marquis de Péreuse après la mort de son frère et qui mourut sans postérité dans un âge avancé laissant une veuve.

On trouvera une généalogie de la branche cadette dans l'Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon de M. d'Arbaumont. L'auteur de cette branche, Achille Bauyn, troisième fils de Prosper, vint se fixer en Bourgogne, épousa en 1609 Marie Griguette et fut pourvu la même année de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Dijon. Son fils, Prosper Bauyn, Sgr de Bévy, conseiller maître en la Chambre des Comptes de Bourgogne en 1637, marié en 1642 à Geneviève Bouchin, fut père de Jean-Baptiste Bauyn, Sgr de Clomot, conseiller au Parlement de Dijon en 1674, qui épousa en 1698 Anne Rémond. Cette branche s'éteignit avec les deux fils de celui-ci, Henri-Prosper, admis aux États de Bourgogne en 1754, qui demeura célibataire, et Bonaventure, évêque d'Uzès en 1737.

Principales alliances : Choart de Buzanval, de Maupeou 1694, de

Longueil 1728, de Rouvroy de Saint-Simon 1733, Boucherat, Rémond, Espiard 1731, Courtin de Péreuse 1707, Courtin d'Ussy 1788 et 1806, etc.

BAVALAN (**Quifistre de**). Voyez : Quifistre de Bavalan.

BAVRE (de). Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'argent à trois mouchetures d'hermines de sable posées deux et une ; aux* 2 *et* 3 *d'argent à trois fasces de gueules.*

On trouvera dans les Dossiers bleus, au Cabinet des Titres, une généalogie manuscrite de la famille de Bavre. Elle est originaire de Franche-Comté et remonte par filiation à Martin de Bavre, écuyer, Sgr de Chargey, qui, étant veuf de Françoise de Choiseul, épousa le 26 mai 1514 Adrienne de Saucey. Martin eut de cette seconde union deux fils, Hugues et Jean de Bavre, qui furent les auteurs de deux branches.

Hugues de Bavre, écuyer, auteur de la branche aînée, fut Sgr de Chargey, au bailliage de Gray, et épousa en 1565 Anne de Sacquenay. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Claude de Bavre, Sgr de Chargey, demeurant à Sacquenay, dans l'élection de Langres, qui fut maintenu dans sa noblesse en octobre 1669 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, après avoir prouvé sa filiation depuis 1514 et qui ne laissa que des filles de son mariage en 1648 avec Anne Bouchart.

Jean de Bavre, écuyer, Sgr de Chargey, auteur de la seconde branche, épousa Françoise de Fure ; il fut père de Lancelot de Bavre, écuyer, Sgr de Chargey, qui épousa en 1596 Anne de Bourgogne, et grand-père de François de Bavre, Sgr de Chargey, gentilhomme servant chez le Roi, qui fut maintenu dans sa noblesse le 10 mai 1665 par arrêt de la Cour des Aides. Ce fut ce dernier personnage qui vint se fixer en Boulonnais où il avait été nommé commandant du Monthulin. Son fils, Antoine de Bavre, né à Ardres en 1653, capitaine de chevau-légers des troupes boulonnaises, marié le 7 août 1676 à Marie-Catherine Leroy du Quesnel, décédé à Wimille en 1718, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Boulogne) et fut maintenu dans sa noblesse en avril 1716 par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens.

Claude-François de Bavre, chevalier, Sgr de Cluses, la Haye, etc. capitaine des vaisseaux du Roi, inspecteur de la marine sur les côtes de Flandre, Picardie et Normandie, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne ; il avait épousé en 1780 Mlle de Poucques d'Herbinghen et en laissa

trois fils dont deux, fixés en Vendômois, ont continué la descendance.

La famille de Bavre a fourni un grand nombre d'officiers de terre et de mer, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Son chef est aujourd'hui connu sous le titre de baron.

Principales alliances : du Soulier, de Poucques d'Herbinghen, etc.

BAY (du). Armes : d'*argent, à un pin de sinople accosté à dextre d'un cerf et à sénestre d'un lion contrerampant contre le fût de l'arbre de gueules et accompagné en chef de deux trèfles de sinople.*

La famille du Bay appartient à la noblesse du Vivarais. On en trouvera des généalogies dans le Nobiliaire Universel de Saint-Allais, dans l'ouvrage que le vicomte Révérend a consacré aux familles anoblies ou titrées sous la Restauration et dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Ce dernier travail fait remonter la filiation à Jacques du Bay, du lieu du Bay, dans la paroisse de Serres, en Bas-Vivarais, qui fut présent le 6 septembre 1541 au contrat du mariage de son fils, noble Antoine du Bay, avec Alix Bernard, fille à sire Antoine Bernard. Antoine du Bay figure dans plusieurs actes avec la qualification de noble. Son fils, Jacques, épousa demoiselle Hélys du Buisson, fille de noble Siméon du Buisson, sieur du lieu, en Haut-Vivarais, par contrat du 18 décembre 1595 dans lequel il est appelé Jacques du Bay, écuyer, fils de noble Antoine du Bay. Jacques du Bay, Sgr du Cros, fils du précédent, marié le 21 novembre 1641 à Madeleine de Sautel, reçut le 22 avril 1645 signification d'avoir à payer une taxe de 600 livres sur le rôle des tailles ; voulant obtenir modération de cette taxe, il représenta qu'il n'était point tenu au droit de franc-fief attendu qu'il descendait de feu noble Guillaume du Bay ainsi désigné dans un acte de 1337. La famille du Bay ne figure pas cependant au nombre des familles de sa région qui furent maintenues dans leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Mais Jacques du Bay, Sgr du Cros, né en 1720, ayant été inquiété dans l'exercice de ses droits nobiliaires, se fit maintenir dans sa noblesse d'ancienne extraction le 18 avril 1740 par arrêt de la Cour des Aides de Montpellier. Il se maria à Lyon le 23 avril 1775 avec Agathe du Bois de Saint-Jean, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du Vivarais par son frère, le chevalier du Bay, ancien capitaine d'infanterie, et mourut en 1792. Son fils, Louis-Balthazar du Bay, né en 1775, membre du collège électoral de l'Ardèche sous la Restauration, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1803 à Mlle Faure des Chaberts, décédé en 1850, reçut le titre héréditaire de baron par ordonnance du roi Louis XVIII

du 17 janvier 1816. Il fut père de Louis-Adolphe, baron du Bay, né en 1813, marié en 1844 à Mlle Ferrapie de Laniel, décédé en 1876, qui fut confirmé le 16 août 1859, par décret de Napoléon III, dans la possession du titre de baron accordé à son père et qui a lui-même laissé deux fils.

Principales alliances : de Chambaud 1627, de Trémolet 1615, Ladreit de la Condamine, du Bois de Saint-Jean 1775 et 1830, de Buyer de Mimeure 1898, de Barjac, etc.

BAYARD de la VINGTRIE. Armes : d'*argent au chêne de sinople soutenu de deux branches de laurier de même entrelacées par le bas.* — Couronne : *de Comte.*

La famille Bayard de la Vingtrie a eu pour auteur Louis-Jacques Bayard de la Vingtrie, conseiller lieutenant-général civil et criminel au bailliage du Perche séant à Bellesme, qui fut anobli par lettres patentes du roi Louis XVI données à Versailles en juillet 1786 et enregistrées au Parlement de Paris le 5 septembre suivant. On trouvera le texte de ces lettres patentes dans le Nouveau d'Hozier, au Cabinet des Titres. Louis Bayard de la Vingtrie fit régler ses armoiries par d'Hozier le 14 août de la même année. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

La famille Bayard de la Vingtrie a fourni des officiers, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Mercier du Paty de Clam, d'Andigné, Enlart de Granval 1827, de Raguet de Brancion 1867, Richer de Beauchamps de Monthéard 1895, etc.

Il subsistait au Languedoc au xviiie siècle deux familles de Bayard qui n'avaient aucun rapport avec la famille Bayard de la Vingtrie dont il vient d'être parlé. On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie de la plus ancienne de ces familles, celle des Sgrs de Ferrières. Elle portait pour armoiries : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même* et remontait par filiation suivie à Gilbert Bayard, écuyer, qui possédait dans la première moitié du xvie siècle les seigneuries de Briailles et de Bricadet en Bourbonnais. Le fils de celui-ci, Michel de Bayard, écuyer, épousa le 22 février 1566 Marguerite Guillot, héritière de la seigneurie de Ferrières, en Albigeois, et vint à la suite de ce mariage se fixer en Languedoc. Il fut père de noble Pierre Bayard, sénéchal de Castres, qui épousa le 3 août 1597 Madeleine Canaye, fille d'un président au Parlement de Toulouse, grand-père de Louis de Bayard, Sgr de Ferrières, la Crouzette, Burlas, etc., qui épousa le 30 juin 1639 Gabrielle

de Montcalm de Saint-Géran, et bisaïeul de Pierre de Bayard, Sgr des mêmes domaines, qui épousa le 25 mars 1668 Anne d'Auteville, fille du Sgr de Vauvert, et qui fut maintenu dans sa noblesse le 19 novembre suivant par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir prouvé une filiation noble depuis 1535. Louis de Bayard, Sgr de Ferrières et de la Crouzette, fils du précédent, fut premier écuyer du Dauphin; il épousa le 25 avril 1717 Marie de Belleval, fille d'un président en la Chambre des Comptes de Montpellier, et fut père de Pierre de Bayard de Ferrières, né à Castres en 1718, qui fut page de la Petite Ecurie du roi Louis XV. Honoré-Étienne de Bayard de Ferrières, né à Castres en 1749, fils du précédent, fut à son tour admis en décembre 1766 parmi les pages de la Petite Écurie.

L'autre famille de Bayard portait pour armoiries : d'*or à un phénix d'argent dans des flammes de gueules flambant de la pointe de l'écu*. Deux de ses membres, Michel Bayard, bourgeois, et Antoine de Bayard, Sgr de la Cipière, furent capitouls de Toulouse l'un en 1609, l'autre en 1664. Le second d'entre eux fut maintenu dans sa noblesse en 1669 en vertu du capitoulat par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Mlles Angélique et Jeanne de Bayard prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

BAYE (Berthelot de) Voyez : BERTHELOT DE BAYE.

BAYENGHEM (le Sergeant de). Voyez : LE SERGEANT de BAYENGHEM et de MONNECOVE.

BAYERS (de la Rochefoucauld-). Voyez : ROCHEFOUCAULD (de la).

BAYLE (de). Armes : de *sable à un chevron d'or accompagné de trois besants du même*.

La famille de BAYLE, anciennement connue en Agenais, ne doit pas être confondue avec la famille de Baylle, de la même région, rapportée à la suite. Ses représentants furent autorisés le 29 novembre 1860 par jugement du tribunal civil de Villeneuve-sur-Lot à faire rectifier plusieurs actes de l'État civil dressés postérieurement à la Révolution dans lesquels leur nom n'était pas précédé de la particule portée par leurs ascendants avant 1789. (Voir l'Annuaire de la noblesse de 1861.) La famille de Bayle prouva dans cette circonstance sa filiation depuis Raymond de Baille ou de Bayle de Fonbouysse qui épousa en 1707 Catherine de la Brunie. Il ne semble pas que ce personnage ait porté de qualifications nobiliaires et on ne voit pas que la famille de Bayle

ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Elle se rattache cependant, d'après la tradition, à une famille de Baille qui portait les mêmes armoiries, qui remontait par filiation au 27 octobre 1548, date du testament de noble Jean Baille, Sgr de Montesquieu, mari de Catherine de Gabaret, qui acquit la Sgrie de la Fitte, au pays de Foix, par le mariage contracté le 9 mars 1581 de noble Germain de Baille, fils des précédents, avec Suzanne de Sarraut, et dont le chef, noble Charles de Baille, Sgr de la Fitte, marié en 1665 à Françoise d'Usson, fut maintenu dans sa noblesse le 14 août 1699 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, après avoir prouvé sa filiation depuis 1548.

La famille de Bayle était représentée de nos jours par Bernard-Amédée de Bayle, né en 1820 à Mauroux, dans le canton de Puy-l'Evêque, et par son fils, Pierre-Fernand, né en 1853.

BAYLIN de MONBEL. Armes inconnues.

La famille Baylin de Monbel paraît être originaire du département du Gers où se trouve, dans les environs d'Estaing, la terre de Monbel dont elle a gardé le nom. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle ne figure pas au nombre des familles de cette région qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle descend peut-être d'un Jean Baylin, chef de bataillon, décédé en 1844, qui avait épousé le 22 septembre 1810 une demoiselle de Monbel (Annuaire de la Noblesse 1897). Pierre Baylin de Monbel, préfet, épousa vers 1845 Mlle Deguingand, fille d'un notaire de Paris, qui lui apporta une fortune considérable ; il en laissa deux filles, la marquise de Tracy et la comtesse de Lastours, et un fils, Jean-Raymond de Monbel, ministre plénipotentiaire, qui s'est apparenté aux plus grandes familles d'Europe par son mariage contracté en 1901 avec la comtesse Esterhazy, née princesse Borghèse.

Principales alliances : Henrion-Staal de Magnoncourt de Tracy 1866, Dor de Lastours 1872, Borghèse 1901.

BAYLLE (de). Armes : d'*azur à l'aigle au vol éployé d'or*. — Couronne : *de Comte* (aliàs *de Marquis*). — Supports : *deux lévriers*.

La famille de Baylle, distincte de la famille de Bayle mentionnée plus haut, est comme elle anciennement connue en Agenais.

O'Gilvy, qui en a donné une généalogie très détaillée dans son Nobiliaire de Guienne et de Gascogne, en fait remonter la filiation à noble Jacques de Baylle, écuyer, habitant de la paroisse de Lusignan, en Agenais, qui aurait fait le 20 juin 1572 son testament dans lequel il cite son épouse, Jeanne de Malartic, et son fils, Pierre. On

sait qu'on ne doit accepter les affirmations d'O'Gilvy qu'avec la plus grande réserve. Quelques années après avoir composé son Nobiliaire de Guienne et de Gascogne cet auteur fit paraître le premier volume d'un Nobiliaire de Normandie et, dans ce dernier ouvrage, à la suite d'une notice consacrée à une famille Baille, il s'exprime dans les termes suivants sur cette même famille de Baylle : « Il existe en « Guienne une famille de Baylle, originaire de Marmande, qui a pris « les armes de la famille de Baylle, du Vivarais. Cette famille n'ap« partient pas à la noblesse et si, lors de son admission dans l'as« semblée des gentilshommes d'Agenais en 1789, les commissaires « avaient bien voulu faire attention à ses titres, ils y auraient vu des « surcharges à chaque qualification de noble ou d'écuyer indiquant « clairement la fausseté de ces pièces. » La famille de Baylle ne figure pas, en effet, au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV et paraît s'être agrégée d'elle-même à la noblesse au cours de XVIIIe siècle. Son chef, Jean-Clément de Baylle, sieur de la Croze, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen. Il périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794 laissant un fils, Jean-Vincent de Baylle de la Croze, né à Sainte-Foix la Longue en 1769, garde du corps du Roi Louis XVI, chevalier de Saint-Louis en 1815, qui épousa Mlle de Géraud et qui continua la lignée.

La famile de Baylle n'est pas titrée.

Principales alliances : du Noguès 1795, de la Vaissière de Verduzan 1830, etc.

La famille de Baylle n'a aucun rapport avec une famille de Baile qui portait : d'*azur au lévrier courant d'argent*, qui appartenait à la noblesse du Velay et du Vivarais et dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 17 mars et le 15 octobre 1670 par deux jugements de M. de Bezons, intendant du Languedoc, ni avec une famille de Baile qui portait : d'*azur à une bande d'or accompagnée de deux croissants d'argent*, qui appartenait à la noblesse du Velay et qui fut maintenue dans sa noblesse le 22 août 1669 par jugement du même M. de Bezons.

Elle est également distincte d'une famille de Bayle qui portait pour armes : de *gueules au lion d'argent* et qui était très anciennement connue dans la noblesse d'Auvergne. Pierre de Bayle vivait en 1242; Etienne de Bayle était en 1400 chanoine comte de Brioude; Michel de Bayle fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de M. de Fortia, intendant, après avoir prouvé sa filiation depuis 1518. Un M. de Bayle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Auvergne.

BAYNAST de SEPTFONTAINES (de). Armes primitives : d'*argent à trois bouteilles de gueules.* — Armes actuelles : *d'or à un chevron abaissé de gueules, surmonté de trois fasces de même.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *un faucon.*

La famille de Baynast appartient à la vieille noblesse du nord de la France. Elle semble avoir eu pour berceau le village de son nom situé près de Béhen, en Vimeu. Il paraît avoir existé au moyen âge dans cette région plusieurs familles de Baynast, distinctes les unes des autres et appartenant à des situations sociales différentes. On ne peut donc attribuer avec une certitude absolue à la famille qui donne lieu à cette notice les divers personnages de ce nom que l'on trouve mentionnés dans un assez grand nombre de chartes du xive siècle et c'est sans preuves tout à fait certaines que le chevalier de Courcelles, dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, et M. de Belleval, dans son *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu*, en ont fait remonter la filiation à un Guillaume de Baynast qui rendit un hommage en 1301. D'après ces mêmes auteurs, ce Guillaume de Baynast aurait été père d'un Pierre de Baynast qui comparut au rang des nobles du Vimeu lors de la convocation qui en fut faite par Philippe de Valois le 9 septembre 1337. Lionel de Baynast, écuyer, petit-fils du précédent, habitait Abbeville dans les premières années du xve siècle ; il eut plusieurs fils dont l'un, Henri, fort renommé à Abbeville à cause de sa bravoure, figure dans diverses chartes de 1412 à 1432 avec les qualifications de sergent d'armes et de sergent royal.

Les preuves de noblesse que la famille de Baynast eut à faire en diverses circonstances au xviie et au xviiie siècles en font remonter la filiation suivie à Robert de Baynast, écuyer, sieur des Mazures, mari de Jeanne Antiquet, receveur de la terre d'Oissy, que l'on croit avoir été un neveu d'Henri de Baynast mentionné plus haut et que le duc de Bourgogne nomma en 1478 receveur de la terre de Pas confisquée au connétable de France. Ce personnage fut le bisaïeul de Jean de Baynast, chevalier, Sgr des Mazures, Herleville, etc., chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa par contrat du 29 mai 1554 Marie le Prévost, héritière de la seigneurie de Septfontaines, près d'Ardres, en Boulonnais, dont sa descendance a conservé le nom. François de Baynast, chevalier, Sgr de Septfontaines, fils du précédent, épousa le 18 novembre 1590 Jeanne Bourdel ; trois de ses fils, François de Baynast, Sgr de Septfontaines, marié à Antoinette le Bel, Philippe, Sgr de Senlèque, marié en 1638 à Marguerite de Camoisson, et Antoine, marié à Françoise de Conteval, furent les auteurs de trois rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse en février 1702 par jugement de Bignon, intendant de Picardie, et

dont l'aîné s'est seul perpétué jusqu'à nos jours. Il a existé, en outre, une branche cadette de la famille de Baynast; l'auteur de cette branche était Jacques de Baynast, frère cadet de Jean qui épousa en 1554 Marie le Prévost; ce Jacques de Baynast fut homme d'armes des ordonnances du Roi et épousa le 9 novembre 1563 Marie de Lannoy; sa descendance, aujourd'hui éteinte, se fixa dans l'élection de Doullens et fut maintenue dans sa noblesse le 20 juin 1699 par jugement de Bignon.

La famille de Baynast fut admise en 1757 aux États d'Artois à cause de sa seigneurie de Villers-Plouich.

Marie-Anne de Baynast de Pommeras, née en 1675, et Marie-Josèphe de Baynast de Septfontaines, née en 1714, firent l'une en 1687, l'autre en 1725, leurs preuves de noblesse pour être admises à la maison de Saint-Cyr. Alexandre-Gustave de Baynast, né en 1767 à Aire-sur-la-Lys, fut admis en 1780 parmi les pages de la Grande Écurie du roi Louis XVI. La famille de Baynast fit encore des preuves de noblesse en 1762 et en 1766 pour obtenir l'admission de deux de ses membres à l'École militaire.

Alexandre-Henri de Baynast, chevalier, Sgr de Séry, Arnicourt et Sorbon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vitry-le-François, en Champagne.

Le chef de la famille de Baynast est connu depuis la fin du XVIIIe siècle sous le titre de marquis.

Principales alliances : de Wavrin 1570, de Croix de Drumez, d'Ault, de Malfiance 1525, de Bucy 1653, de Récourt-Licques, de Béthisy de Mézières, de la Pasture 1693, de Lannoy 1563, des Essars, de Malbec 1587, de Milly 1628, de Lignières 1672, Accary 1712, de Trécesson, 1753, etc.

BAYNE (de). Armes : d'*argent à un lion de sinople lampassé et armé de gueules, brisé d'un lambel à trois pendants d'argent, chaque pendant chargé de trois tourteaux de gueules.*

La famille de Bayne appartient à la noblesse de l'ancien diocèse de Castres, en Languedoc. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1668 en fait remonter la filiation à noble et puissant seigneur Jean Beine, Sgr d'Escrous, de Berlas et de Roqueferrière, qui fit son testament en 1481 et dont le fils, noble Antoine de Beine, Sgr d'Escrous, marié le 21 janvier 1473 à demoiselle de Lescure, fut nommé en 1475 capitaine général en tout le comté de Castres. César de Bayne, écuyer, Sgr de la Valette, épousa le 5 avril 1621 demoiselle Éléonore de Barbé, héritière de la seigneurie de Raissac. Leur fils, Nicolas de Bayne, Sgr de Raissac, marié le 5 février 1641 à Fran-

çoise de Brandouin, fut maintenu dans sa noblesse le 31 octobre 1668 avec son parent Philippe de Bayne, Sgr d'Escrous, de Berlas et de Belesta, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. François de Bayne, Sgr de Saint-Paul, demeurant au château de Rouyère, en Languedoc, ayant été assigné à produire ses titres de noblesse devant Legendre, intendant de Montauban, obtint de lui le 10 décembre 1700 un jugement qui le renvoyait devant l'intendant du Languedoc. Louis de Bayne, Sgr de Raissac, fils de Nicolas, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Albi) ; son fils, Jean de Bayne, Sgr de Raissac, marié le 12 juin 1723 à Françoise de Roquefeuil, fit ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour obtenir l'admission parmi les pages de la petite écurie de son fils, Jean-Henri-Scipion, né à Albi en 1724. Messire Philippe-Bernard de Bayne, chevalier, demeurant en son château d'Alos, descendant de Philippe maintenu noble par M. de Bezons en 1668, marié en 1766 à Anne Chicoillet de Corbigny, obtint en 1785 l'admission à l'École militaire de son fils, Jean-Joseph de Bayne, né en 1776 à Alos, au diocèse d'Albi.

M. de Bayne de Barre prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres tant en son nom que comme représentant de M. de Bayne, Sgr de Raissac ; M. de Bayne du Roure et M. de Bayne d'Alos, sgr du fief d'Alos, en Albigeois, prirent part à celles tenues à Toulouse.

La famille de Bayne a conservé jusqu'à nos jours les terres de Raissac et d'Alos, en Albigeois.

On en trouvera un tableau généalogique dans les Dossiers bleus, au Cabinet des Titres.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Saint-Geniès 1530, de Lescure 1473, d'Aure 1557, de Castelpers 1591, de Brandouin 1641, de Roquefeuil 1723, Baron de Montbel, etc.

BAYON de LIBERTAT. Armes : *Coupé au I d'azur à une tour d'argent accostée de trois fleurs de lys d'or, une en chef et deux en pointe ; au II de gueules au lion passant d'argent.*

On trouvera sur cette famille de Provence des renseignements nombreux dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. D'après une tradition qui ne s'appuie sur aucune preuve elle descendrait d'une famille Baglioni qui a occupé au moyen âge un rang considérable à Pérouse, en Italie, et sur laquelle on a voulu greffer aussi les familles de Baglion de la Salle, de Baglion de la Dufferie et de Baillon de Forges. Une branche de cette famille

Baglioni, de Pérouse, serait venue au moyen âge se fixer à Calvi, en Corse, et s'y serait perpétuée sous le nom de Liberta. Pierre Baglioni, dit Liberta, chassa les Aragonais de Calvi en 1480; Matteo Baglioni, de Calvi, était en 1680 intendant des armées pontificales. L'Armorial corse du comte Colonna de Césari-Rocca attribue à cette famille Baglioni ou Baglioni de Liberta, de Corse, les armes suivantes : d'*azur à une terrasse mouvementée de sinople, chargée à dextre d'un arbre et à sénestre d'une tour donjonnée, le tout au naturel, et accompagnée en chef de deux épées d'argent en sautoir, les pointes en bas, surmontées d'une couronne à l'antique d'or.*

C'est de cette famille corse que se disait issue la famille de Libertat ou Bayon de Libertat qui a appartenu à la noblesse de Provence. Un jugement de maintenue de noblesse obtenu par cette famille en 1706 la fait descendre d'un Barthélemy de Libertat qui fit son testament le 10 août 1548 en faveur des deux fils, Louis et Monet, qu'il avait eus de son mariage avec Sibylle de Ferrat. L'aîné de ces fils, Louis de Libertat, écuyer, fit son testament la même année et laissa lui-même trois fils, Pierre, viguier de Marseille, Antoine et Barthélemy, qui, pendant les troubles de la Ligue, délivrèrent en 1596 la ville de Marseille assiégée par les Espagnols. En récompense de leurs services ces trois frères furent anoblis dès cette même année par lettres patentes du roi Henri IV et obtinrent en même temps l'autorisation de charger leurs armes de trois fleurs de lys d'or. L'aîné d'entre eux, Pierre, fut nommé viguier perpétuel de Marseille et la ville lui éleva une statue. Son neveu, Pierre de Libertat, fils d'Antoine, fut nommé capitaine commandant de la Porte royale à Marseille par lettres patentes du roi Louis XIII du 14 mars 1613. Il fut lui-même père de Pierre de Libertat, écuyer, marié le 16 août 1670 à Françoise d'Arlatan de Beaumont, qui, d'abord condamné par défaut comme usurpateur de noblesse par jugement du 4 mai 1697, fut dans la suite maintenu noble le 12 mai 1706 par jugement de Cardin le Bret, intendant de Provence. Ce même Pierre de Libertat et son parent, Jean-Baptiste de Libertat de Fonblanque, lieutenant d'une des galères du Roi, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Marseille). Cette famille de Libertat ou Bayon de Libertat s'éteignit dans les dernières années du XVIIIe siècle.

Le dernier rejeton de la famille de Libertat dont il vient d'être parlé reconnut comme étant son parent un certain Jean-François Bayon, habitant de la ville de Marseille. Ce personnage, dont descend la famille Bayon de Libertat qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, adressa en 1777 au roi Louis XVI une requête par laquelle il le

suppliait de lui accorder des lettres de relief d'omission de qualifications nobles sur les degrés de ses ancêtres depuis 1578. Il présenta à l'appui de cette requête une généalogie qui le faisait descendre de noble et honorable Antoine de Bayon lequel était juge de palais de la ville de Marseille en 1394, suivant un certificat délivré le 20 mai 1776 par les maire, échevins et assesseur de ladite ville. Ce même Antoine est appelé *nobilis et circonspectus vir dominus Anthonius de Bayono, jurisperitus curiae regiae pallatii civitatis Massiliae* dans une reconnaissance féodale qu'il passa le samedi 8 mai 1395. Son fils, Jean de Bayon de Saint-Maximin, fit son testament le 16 octobre 1437; il cite dans cet acte son père, *condam nobilis Antonius de Bayono*, et ses deux filles et substitue à celles-ci pour une partie de ses biens son frère *dominum Bertrand de Bayono*. Noble et égrège homme Bertrand de Bayon, licencié ès-lois, conseiller de René, roi de Sicile, comte de Provence et de Forcalquier, fut retenu par lettres de ce prince données à Bar-le-Duc le 20 avril 1445 en l'office de conseiller maître rationnel de ses comtés de Provence et de Forcalquier; il fut père de noble Jean de Bayon qui fit une vente le 6 août 1448. Noble Antoine de Bayon, fils de défunt noble Jean de Saint-Maximin, fit son testament le 14 décembre 1504 en faveur de son fils, noble Jean Bayon, et nomma comme exécuteurs testamentaires ses parents, noble Jean de Bayon et noble Jean-Baptiste de Bayon, aliàs Libertat. Dans la requête qu'il adressa à Louis XVI en 1777, Jean-François Bayon de Libertat prétendit que ce noble Jean de Bayon en faveur duquel son père, noble Antoine de Bayon, avait testé le 14 décembre 1504 était le même personnage que feu Jean de Bayon, de la ville de Pertuis, rappelé avec sa femme, Anne Arnaud, dans une transaction passée le 27 novembre 1578 par ses fils, maître André Bayon, premier huissier en la cour du Parlement de Provence, et Jean Bayon. Chérin, chargé d'examiner la généalogie produite par Jean-François Bayon de Libertat, émit au contraire l'avis que le nom de Bayon était très répandu en Provence et que rien ne prouvait que le Jean de Bayon, noble, cité dans le testament de 1504, ait été le même personnage que le Jean Bayon, non noble, rappelé dans la transaction de 1578. Jean Bayon, fils cadet de ce dernier, est appelé sire Jean Bayon, marchand à Aix, dans une procuration qu'il donna le 5 mai 1584 à sa femme, demoiselle Delphine Borrilli. Jean-Guillaume Bayon, bourgeois d'Aix, fils du précédent, fit son testament à Aix le 7 août 1651 en faveur de ses trois fils, maître Gilles Bayon, procureur en la généralité de Provence, Jean Bayon, marchand à Lyon, et messire Gaspard Bayon, bachelier en théologie, prieur du prieuré

de Saint-Hilaire, à Jouques. L'aîné de ces trois fils, Gilles, fut dans la suite pourvu de la charge de secrétaire de la chambre du Roi qui n'était nullement anoblissante ; il épousa Jeanne Martin et fut père de Jean-François Bayon, marchand, bourgeois d'Aix, qu'il émancipa par acte du 3 août 1685 et qui épousa le 7 mai 1690 Françoise Marguerit. C'est de cette union que naquit Jean-François Bayon de Libertat, baptisé à Salon le 24 mars 1701, qui adressa au roi Louis XVI la requête dont il a été parlé plus haut. Noble Jean-Baptiste de Libertat de Fontblanque, écuyer, dernier représentant de la famille de Libertat anoblie en 1596, l'avait reconnu comme parent par acte passé le 6 août 1767 devant maître Hazard, notaire à Marseille, et avait fait son testament en sa faveur le 18 mai 1772 à charge pour lui de relever le nom et les armes de Libertat.

Chérin envoya le 6 septembre 1780 un rapport très défavorable à la requête de Jean-François Bayon de Libertat. Celui-ci n'en prit pas moins part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Marseille. Sa descendance n'est pas titrée.

On trouve que M. Jean-Baptiste Bayon demanda le 31 novembre 1856 l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : DE LIBERTAT attribué à sa famille et qu'elle a toujours porté.

Principale alliance : Brossier de la Roullière.

BAYONNE de BASTEROT.

La famille BAYONNE, fixée de nos jours en Médoc, joint à son nom, probablement par suite d'une alliance, le nom de la famille de Basterot (voyez ce nom), anciennement connue dans ce pays.

BAYSSELANCE, aliàs BAYSSELLANCE ou BAYSSALANCE. Armes : d'*argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lion de même.*

La famille BAYSSELANCE est une des plus anciennes et une des plus distinguées de la bourgeoisie du Périgord. Un de ses membres était dès 1520 consul de Bergerac.

Élie de Baisselance, avocat en Parlement, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*or à une bande fuselée de gueules.*

Un membre de cette famille, Adrien Bayssellance, né en 1829 aux environs de Bergerac, ingénieur distingué, a été nommé maire de Bordeaux en 1888.

Une branche fixée aux environs de Castillon, dans la Gironde, a adopté l'orthographe Bayssalance et joint parfois à son nom celui du domaine de Vaqué qu'elle possédait en Guienne au XVIII[e] siècle.

Principale alliance : de Madaillan.

BAZALGETTE (de). Armes : *parti au 1 d'argent à une fasce de gueules chargée de trois croissants du champ et accompagnée en chef d'un étendard de gueules semé de croisettes d'or, mis en bande, et en pointe de trois merlettes de sable et d'une moucheture d'hermines de même; au chef d'azur chargé de deux croix tréflées d'or; au 2 d'or au lion de gueules armé et lampassé de sinople, tenant de la dextre un sabre de même garni d'or.*

La famille DE BAZALGETTE était originaire du Gévaudan d'où elle vint dans la suite se fixer en Vivarais. M. de Gigord en a donné une généalogie dans l'ouvrage qu'il a consacré à la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg aux États généraux de 1789. Son premier auteur connu, Robert Bazalgette, figure avec la qualification de clerc de notaire dans un acte du 28 janvier 1499. La descendance de ce personnage s'agrégea peu à peu à la noblesse à la faveur de quelques brillantes alliances, sans toutefois qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement et sans avoir jamais été l'objet d'un jugement de maintenue. Claude de Bazalgette, Sgr d'Auroux, épousa le 5 novembre 1577 Claude de Belvezer ; il fut père de Martin Bazalgette, Sgr d'Auroux et du Charnève, consul de Limogne, qui épousa le 14 septembre 1614 Jeanne de Forlinio, et grand-père d'Annet-François Bazalgette qui épousa en 1643 Jeanne-Louise de Pierre de Bernis. Une des filles de ce dernier, Catherine, épousa le 22 février 1699 André Chabert, de Largentière, en présence d'Aymard Bazalgette, chirurgien. Un frère de cette dame, Martin de Bazalgette, épousa Marie de la Fare et continua la descendance.

Raymond de Bazalgette du Charnève prit part en 1789, à cause de son fief à Saint-Montan, aux assemblées de la noblesse tenues à Villeneuve-de-Berg.

La famille de Bazalgette s'est éteinte dans les dernières années du XIXe siècle. Son dernier représentant était connu sous le titre de baron.

BAZELAIRE (de). Armoiries concédées par les lettres patentes de 1705 : d'*argent à trois flèches de gueules, deux en sautoir, l'autre en pal, liées d'un cordon de sable; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* — Armes actuellement portées par la famille : *écartelé aux 1 et 4 fascé d'argent et d'azur de six pièces; aux 2 et 3 contre écartelé de sable et de gueules à trois maillots d'argent posés 2 et 1; sur le tout de Bazelaire.* — Armes portées par la branche de Ruppierre : *parti au 1 de Bazelaire, au 2 de Ruppierre qui est palé d'or et d'azur.*

La famille DE BAZELAIRE appartient à la noblesse de Lorraine. On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, dans le

Nobiliaire de Lorraine de dom Pelletier et dans le Bulletin héraldique de France de janvier 1891. Elle descend de Florent Bazelaire, conseiller de la police et maître des postes à Saint-Dié, qui épousa le 19 février 1645 Anne Gérardin et qui mourut le 20 février 1686. Ce personnage, qui ne portait aucune qualification nobiliaire, était cependant, paraît-il, petit-neveu d'un Jean Bazelaire qui se fit reconnaître comme noble le 20 septembre 1572 par la Prévôté d'Yvoix et dont la descendance s'éteignit avec son petit-fils, François Bazelaire, chanoine du chapitre de Surbourg. Ce dernier personnage fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Strasbourg) les armes suivantes : d'*argent à trois fasces de gueules, écartelé d'azur à trois étrilles d'argent emmanchées d'or, posées deux et une.*

Florent Bazelaire laissa d'Anne Gérardin trois fils dont l'aîné, Dominique, fut capucin et dont les deux plus jeunes, Florent-Joseph Bazelaire, lieutenant général et chef de police au siège bailliager de Saint-Dié, et Charles Bazelaire, avocat en la Cour souveraine, furent confirmés dans leur noblesse et anoblis en tant que besoin le 8 janvier 1705 par lettres patentes de Léopold, duc de Lorraine. La descendance de Charles s'éteignit avec son petit-fils. Florent-Joseph épousa le 29 juin 1675 Françoise Parxel, acheta en 1690 l'ancien comté de Lesseux et fut père de Charles-Joseph de Bazelaire, Sgr de Lesseux, baptisé à Saint-Dié le 14 février 1684, lieutenant général et chef de police à Saint-Dié, qui épousa à Colmar le 6 janvier 1710 Anne-Thérèse d'Andlau, issue d'une des plus illustres maisons d'Alsace, et qui continua la descendance. Florent-Joseph Bazelaire, Sgr du comté de Lesseux, fils du précédent, lieutenant général au siège bailliager et chef de police de Saint-Dié, épousa le 25 avril 1733 Charlotte Redoubté et en eut, entre autres enfants, trois fils, Louis-Joseph de Bazelaire, Sgr du comté de Lesseux, marié en 1772 à Charlotte de Régnier, Marc-Sigisbert de Bazelaire, Sgr de Sauley, conseiller en la Cour souveraine de Lorraine, puis à la Cour royale de Nancy, marié en 1769 à Marie-Catherine Faure de Fayolle, décédé en 1827, et Charles-Dominique de Bazelaire de Colroy, marié le 21 décembre 1772 à Françoise de François, qui reçurent le 20 janvier 1766 des lettres patentes de gentillesse les autorisant à faire précéder leur nom de la particule DE. Le plus jeune de ces trois frères n'eut qu'un fils qui mourut sans alliance ; les deux aînés ont été les auteurs de deux grandes branches actuellement existantes.

La branche aînée, dite de Lesseux, est demeurée fixée à Saint-Dié ; elle n'est pas titrée.

Marc-Sigisbert de Bazelaire, né en 1739, auteur de la branche cadette, laissa lui-même quatre fils : Charles-Sigisbert, né à Nancy

en 1773, conseiller à la Cour royale de Nancy, marié en 1808 à Mlle de Ruppierre, dont les descendants ont été autorisés par décret du 3 février 1866 à joindre à leur nom celui de la famille de Ruppierre; Florent-Joseph, né en 1774, qui n'eut qu'une fille, Mme Passerat de la Chapelle; Joseph-Maximilien, né à Nancy en 1775, brigadier des gardes du corps, marié à Metz en 1815 à Mlle Chédeaux, dont la descendance est fixée à Toulouse, et enfin Charles-Louis, né en 1779, qui n'eut qu'une fille, Mme Bourget. Deux de ces quatre frères, Florent-Joseph et Joseph-Maximilien, avaient fait en 1789 les preuves de noblesse prescrites pour le service militaire.

MM. de Bazelaire et de Bazelaire de Lesseux avaient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Mihiel.

La famille de Bazelaire a fourni des officiers, des magistrats, des chevaliers de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand.

Principales alliances : d'Andlau 1710, de Gondrecourt 1728, de Redoubté 1733, Hugo de Spitzenberg 1770, de Fériet 1770, de Müller 1772, de Comeau 1838, de Warren 1865, Passerat de la Chapelle, de Ruppierre, 1808, de Hédouville 1880, de Monet 1865, de Crevoisier 1876, de Falguière, de Sevin 1886, de Forcade, Favier du Noyer 1899, etc.

BAZELLE. Armes : d'*or à un chêne terrassé au naturel, sénestré d'une colombe d'azur posée sur la terrasse; au franc quartier des barons militaires.*

Étienne Bazelle, né à Faizelle le 20 décembre 1768, capitaine d'infanterie, fut créé baron de l'empire par lettres patentes du 21 novembre 1810. Sa descendance s'est éteinte avec Alexandre, baron Bazelle, qui n'a pas laissé de postérité masculine de son mariage en 1844 avec Emilie de Sarrau, décédée en décembre 1903.

BAZIGNAN ou BASIGNAN (de). Armes : d'*azur à une tour d'argent maçonnée de sable soutenue de deux lions affrontés d'argent.*

La famille de Bazignan ou Basignan est anciennement connue aux environs de Condom, en Gascogne. On en trouvera une généalogie dans le Dictionnaire de la Noblesse de la Chesnaye des Bois, au mot Bésignan. Bien qu'elle paraisse ne s'être agrégée à la noblesse qu'au cours du xviiie siècle, cet auteur, dont on ne doit accepter les affirmations qu'avec une certaine réserve, en fait remonter la filiation suivie à Guillaume, sieur de Bésignan, chevalier, qui aurait rendu un hommage au roi Jean le 23 mars 1355 et qui aurait fait en 1415 une donation à son petit-fils, Guillaume de Bésignan. Jean de Basi-

gnan qui, d'après la Chesnaye des Bois, aurait été petit-fils de ce dernier, épousa, d'après ce même auteur, par contrat du 28 juin 1540 Catherine de Rens et en eut trois fils, Arnaud, Jean l'aîné et Jean le cadet, qui furent les auteurs de trois branches. La seconde de ces branches, dites des Sgrs du Peyrusca, s'éteignit en 1756; les deux autres comptaient encore des représentants sous Louis XVI. Aucune d'elles ne fut l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

La branche aînée avait pour chef au XVIIIe siècle Frix de Basignan, Sgr dudit lieu, qui fit faire une enquête sur sa noblesse le 15 juin 1727 devant Séguin, notaire à Moncrabeau[1]. Il épousa en 1736 Marguerite de Redon et en eut trois fils : Jean, chevalier de Saint-Louis en 1779, qui épousa en 1778 Jacquette de Chabrière, Charles et Jean-François. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours la terre de Basignan, dans le Gers. Un de ses représentants, M. de Bazignan, Cosgr de Ligardes, Sgr du Petit-Tauzia, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Condom.

La troisième branche avait pour chef au XVIIIe siècle Menaud de Bazignan, né en 1717, qui se fit maintenir dans sa noblesse le 13 mars 1778 par arrêt de la Cour des aides de Guienne. Ce personnage épousa en 1736 Marie de Cambon et en eut quatre fils dont l'un, le chevalier de Basignan de Grenelle, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Condom. On ignore si cette branche compte encore des représentants.

La famille de Basignan a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un garde du corps du roi Louis XIV, un commandeur de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Redon 1736, de Fay 1785, de Bernard du Barthés, de Guyonnet, de la Devèze de Charrin 1694, etc.

BAZILE de FRAMERY. Armes (d'après Rietstapp) : de *gueules à un chevreuil d'argent passant sur une terrasse d'or, accompagné en chef de deux gralieux de même.*

M. Bazile, originaire de Bretagne d'après Rietstapp, marié en 1828 à Mlle de Framery d'Ambreucq, avait demandé le 14 septembre 1858 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de sa femme sous lequel il était connu. On ne voit pas que sa demande ait été agréée. La famille de Framery (voyez ce nom) compte, du reste,

[1] Consulter les dossiers bleus.

encore des représentants. Il a existé en Bretagne un certain nombre de familles Bazil ou Bazile, mais aucune d'elles n'a jamais appartenu à la noblesse.

BAZILLAC (de). Armes : d'*argent à une corbeille de fleurs de sinople mouvante d'une terrasse de pourpre ; au chef d'azur chargé de trois molettes d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux levrettes.*

On n'a pu se procurer que des renseignements très incomplets sur cette famille, honorablement connue en Bigorre. Un de ses représentants, M. de Bazillac, était en 1789 premier procureur du Roi au bureau des finances de Toulouse. On trouve que cette même année un M. de Bazillac prit part aux assemblées de la noblesse tenues à Lectoure ; mais ce personnage peut avoir appartenu à la famille de Campels qui possédait à cette époque la baronnie de Bazillac, en Bigorre.

La famille de Bazillac aujourd'hui existante n'est pas titrée. Elle s'est alliée aux familles Costé de Triquerville, Ogier d'Ivry 1869, de la Tullaye 1879, de Morin, etc.

Cette famille de Bazillac paraît être distincte d'une famille du même nom qui a occupé un rang brillant dans la noblesse chevaleresque du pays de Bigorre et qui portait, en tout cas, des armoiries différentes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *de gueules à l'anille d'argent, aux* 2 *et* 3 *d'azur à un lion d'or.* Cette dernière famille avait eu pour berceau la terre de son nom, près de Vic, une des grandes baronnies de Bigorre. Son premier auteur connu, Bernard de Bazillac, signa en 1062 la charte par laquelle Bernard, comte de Bigorre, consacra son comté à Notre-Dame du Puy-en-Velay. Raymond-Émeric de Bazillac était baron de Bigorre en 1290 et 1300. Jean, baron de Bazillac, marié en 1544 à Anne de Rochechouart-Barbazan, chevalier de l'Ordre du Roi, fut nommé gouverneur de la Bigorre en 1569. Son fils, Paul, baron de Bazillac, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, sénéchal de Nébouzan, marié d'abord le 19 juillet 1592 à Françoise d'Antin, puis à Angélique de Lambés-Savignac, laissa de cette seconde union une fille unique, Catherine, héritière de sa maison, qui épousa le 10 mai 1624 Henri d'Audéric. La famille des barons primitifs de Bazillac s'était alliée aux plus illustres maisons de sa région : de Montesquiou, de Lévis, de Castelnau, d'Incamps, de Montaut, de Gramont, de Monlezun, etc. Henri d'Audéric appartenait à une famille noble du Languedoc dont une branche s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il s'engagea par contrat de mariage à relever le nom et les armes de Bazillac et fut

connu sous le titre de marquis de Bazillac. Sa petite-fille, Paule d'Audéric de Bazillac, héritière des grands biens de sa maison, n'eut pas d'enfants de son mariage avec François de Pardaillan et légua la baronnie de Bazillac à la famille de Campels. C'est à cette dernière famille (voyez ce nom) qu'appartenait un marquis de Bazillac, baron dudit lieu, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Bigorre [1].

BAZIN et BAZIN de JESSEY.

La famille Bazin appartient à la haute bourgeoisie de Dinan, en Bretagne. Jules Bazin, né dans cette ville en 1818, demanda le 4 mai 1859 et obtint par décret du 3 octobre suivant l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Jessey sous lequel il était déjà connu à cette époque. Il est décédé à Dinan en 1870 laissant, entre autres enfants, M. Louis Bazin de Jessey, armateur à Saint-Malo. Jules Bazin de Jessey avait eu plusieurs frères qui ne portèrent jamais d'autre nom que celui de Bazin. Deux d'entre eux, Yves et Joseph, nés à Dinan en 1803 et en 1805, entrèrent dans la Compagnie de Jésus ; un autre, Henri Bazin, banquier à Dinan, président de la société de Saint-Vincent de Paul, est décédé à Dinan en 1875 laissant un fils, Henri Bazin, banquier à Dinan.

Principales alliances : Cornudet 1899, Chevallier-Chantepie, etc.

BAZIN de BEZONS. Armes : *d'azur à trois couronnes ducales fleuronnées de cinq pièces d'or* 2 *et* 1. — Couronne : *de Marquis.*

La famille Bazin de Bezons qui a occupé une situation considérable depuis le milieu du xviie siècle était originaire de la Champagne et de noblesse relativement récente. Cependant une note conservée dans les Dossiers bleus, au Cabinet des Titres, la fait descendre d'un Jacques Bazin, écuyer, homme d'armes, qui habitait Méry-sur-Seine dans la seconde moitié du xve siècle. Ce personnage laissa deux fils Jean et N..., qui furent les auteurs de deux branches.

Jean Bazin, auteur de la première branche, était en 1500 procureur du Roi à Méry-sur-Seine. Son fils, Guillaume Bazin, procureur du Roi à Méry-sur-Seine, marié à Jeanne Bizet, sœur d'un évêque de Saintes, figure dans un acte de 1560 avec la qualification de marchand bourgeois de Paris. Il fut père de Thomas Bazin, président au présidial de Saintes, puis lieutenant général au présidial de Troyes en 1568, et grand-père de Jean Bazin, maire de Troyes, qui retint cette ville sous l'obéissance du roi Henri IV et qui, en récompense

[1] Ces renseignements sur l'ancienne maison de Bazillac sont dus en grande partie à une aimable communication de M. Gaston Balencie.

de ses services, fut nommé procureur général au Parlement de Châlons. Ce dernier personnage fut père de Joachim Bazin, sieur de Beauregard, né en 1585, maire de Troyes, et grand-père de Jean-Baptiste Bazin, sieur de Carcenay, né en 1629, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, et qui paraît avoir été le dernier représentant de sa branche.

N... Bazin, auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'au XIXe siècle, fut, d'après la tradition, marchand d'étoffes à Troyes à l'enseigne des Trois Couronnes. Les trois couronnes que ses descendants portèrent dans leurs armoiries rappelleraient cette enseigne. Ce fut ce personnage qui, toujours d'après la tradition, fut l'inventeur de l'étoffe de coton appelée basin. Son descendant, Claude Bazin, sieur de Fayel, docteur en médecine, marié vers 1580 à Marie Chanterel, héritière de la seigneurie de Bezons dont sa descendance a gardé le nom, obtint du roi Louis XIII le 15 juillet 1611 des lettres patentes qui le relevaient de la dérogeance encourue par son aïeul Guillaume Bazin ; il fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants par deux arrêts de la Cour des aides du 20 janvier 1612 et du 23 janvier 1613. Son fils, Claude Bazin, Sgr de Bezons, trésorier de France au bureau des finances de Champagne, épousa le 9 février 1616 Suzanne Talon et fut père de Claude Bazin de Bezons qui commença la brillante fortune de sa famille. Successivement avocat général au Grand Conseil, conseiller d'État en 1648, intendant du Soissonnais, puis du Languedoc, membre de l'Académie française, Claude Bazin de Bezons mourut en 1684 laissant quatre fils de son mariage avec Marie Target. L'aîné de ces fils, Louis Bazin de Bezons, conseiller au Parlement de Paris, successivement intendant des généralités de Limoges, d'Orléans, de Lyon et de Bordeaux, mourut en 1700 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Guénégaud : le second, Jacques, continua la descendance ; le troisième, Omer, mort jeune, fut admis dans l'ordre de Malte en 1661 et le plus jeune, Armand, décédé en 1721, fut archevêque de Bordeaux en 1698, puis de Rouen. Jacques Bazin de Bezons, second fils de l'académicien, eut une brillante carrière militaire, obtint en 1709 le bâton de maréchal de France, fit partie du conseil de Régence pendant la minorité du roi Louis XV, fut nommé en 1724 chevalier des Ordres du Roi et mourut en 1723. Il avait épousé en 1694 Marie le Ménestrel et en eut trois fils dont le second, Armand, fut évêque de Carcassonne et dont le plus jeune, Jacques-Étienne, mourut en 1742 sans avoir contracté d'alliance. Louis-Gabriel Bazin, marquis de Bezons, fils aîné du maréchal, maréchal de camp de 1738, épousa en 1723 Marie Bernard de Maisons, fille d'un maître d'hôtel du Roi, et en eut

lui-même deux fils dont l'aîné, Jacques-Gabriel Bazin, marquis de Bezons, né en 1725, lieutenant général des armées du Roi en 1762, épousa en 1752 Anne-Marie de Bricqueville et dont le plus jeune, Alexandre-Louis, demeura célibataire. Le marquis Bazin de Bezons prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen. Cette branche de la famille Bazin eut pour dernière héritière légitime Clémence Bazin de Bezons mariée en 1816 au marquis de Nettancourt; mais Auguste-Gabriel Bazin, marquis de Bezons, eut un fils naturel, Augustin-Charles, né à Versailles, qu'il reconnut par acte passé le 13 mars 1817 devant Me Bellanger, notaire. C'est probablement de ce personnage que descend un M. Bazin de Bezons, né à Luc-sur-Mer en 1855, qui est aujourd'hui proviseur du lycée Lakanal, à Paris.

Principales alliances : Talon, Target, d'Aubusson la Feuillade 1727, de Poudenx 1743, d'Héricy 1753, de Lastic, de Fay de la Tour-Maubourg, de Bricqueville 1752, de Nettancourt, etc.

BAZIN de PUYFAUCON et de la MOTHE, plus tard de **BEZONS**. Armes primitives : *de gueules à un lion rampant d'or, armé et lampassé de même, accosté de deux fleurs de lys d'or.*

La famille Bazin de Puyfaucon et de la Mothe appartenait à la noblesse du Limousin. Cette famille, qui commença dès le xviiie siècle à revendiquer une origine commune avec la famille Bazin de Bezons, remontait par filiation à Jean Bazin dont le fils, Pierre Bazin, écuyer, épousa par contrat du 16 mai 1546 Jeanne de Puyfaucon, héritière de la seigneurie de son nom située près de Nexon, dans l'arrondissement actuel de Saint-Yrieix. La souche se partagea en plusieurs rameaux qui, lors de la grande recherche commencée en 1666, furent maintenus dans leur noblesse par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. François Bazin, sieur de Bouillargues, fut encore maintenu dans sa noblesse le 25 août 1705 par jugement de M. Rouillé de Fontaine, intendant de la même généralité. Michel Bazin de la Mothe fit en 1785 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. M. Bazin de Montfaucon (sic) fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges.

Cette famille paraît avoir, après la Révolution, adopté le nom de Bazin de Bezons. On trouve que François Bazin de Bezons, ancien émigré de la Corrèze, reçut en 1831 sa part de l'indemnité des émigrés. Une madame Bazin de Bezons, née de Ugarte, est décédée à l'âge de quarante-trois ans en septembre 1896 au château de la Prade (Haute-Vienne).

Il existait aussi en Normandie au xviiie siècle une famille Bazin qui portait pour armoiries : d'*argent à une bande de gueules accompagnée*

en chef de deux étoiles de même. Cette famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les manuscrits de Chérin, était originaire de Bourgogne et descendait d'Antoine Bazin, Sgr de Vaussoy, qui obtint le 3 juillet 1663, puis le 26 juin 1665 et enfin le 11 avril 1669 des arrêts du Conseil d'État interdisant, sous peine de trois mille livres d'amende, de le troubler dans l'exercice de ses privilèges nobiliaires. Ce personnage était décédé quand son fils, François Bazin, demeurant à Pisy, au diocèse de Langres, vint se fixer en Normandie et y épousa Guillomette de Camprond par contrat passé le 26 janvier 1678 devant maître Delafosse, notaire au bailliage de Cotentin. François Bazin, ayant été soumis à la taille comme non noble pas sentence des élus de Cherbourg, se fit accorder le 8 septembre 1684 par le Conseil d'État un arrêt qui cassait et annulait ladite sentence. Étant devenu veuf, il se remaria à Coutances avec Louise Basire et en eut un fils, Antoine de Bazin, Sgr de la Guerrière, né en 1693 à Cerisy, au diocèse de Coutances, qui continua la lignée. Charles-François de Bazin, fils de celui-ci, né à Beauvais en 1723, écuyer du comte de Clermont, chevalier de Saint-Louis en 1761, marié à Caen en 1763 à Victoire de Meurdrac, mort à Paris en 1783, fut père d'Antoine-Alexandre de Bazin, né en 1768 à Corbon, au diocèse de Lisieux, qui fit les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Zoé de Bazin épousa en 1819 le comte de Beaurepaire de Louvagny.

BAZIN de GRIBEAUVAL. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux flammes et en pointe d'un soleil du même,* qui est de Bazin du Mesnil ; *aux 2 et 3 d'argent fretté de gueules, au chef d'argent chargé de trois roses de gueules,* qui est de Vacquette de Gribeauval.

M. Charles Bazin, né en 1819 au Mesnil-Saint-Simon, dans l'Oise, marié en 1866 à Mlle Dubos de Gribeauval, dernière représentante d'une branche de la famille Dubos ou du Bos (voyez ce dernier nom), anciennement connue en Picardie, demanda le 22 juin 1880 pour lui et pour ses deux fils, nés à Fumerault en 1867 et en 1869, et obtint par décret du 11 avril 1881 l'autorisation de joindre au nom de Bazin celui de : de Gribeauval.

BAZINGANT (Abot de). Voyez : Abot de Bazingant.

BAZON (de). Armes : *d'azur à un rocher de six coupeaux d'argent, mis en cœur, accompagné de trois étoiles de même.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports et cimier : *Trois lions.*

La famille de Bazon appartient à la noblesse de Guienne. On trou-

vera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et de d'Hozier et O'Gilvy en a donné une généalogie complète dans son Nobiliaire de Guienne et de Gascogne.

Elle remonte par filiation suivie à Charles de Bazon, gentilhomme né à Mantoue, en Italie, qui vint se fixer en France vers le milieu du XVIe siècle, probablement attiré par la reine Catherine de Médicis. Ce Charles de Bazon se rattachait, d'après la tradition, à l'antique famille Basoni, de Mantoue, dont la dernière branche italienne s'éteignit au XVIIe siècle. Il acquit la seigneurie de Castelvielh, en Bordelais, et la baronnie de Baulens, en Armagnac, se fit attacher en qualité d'écuyer à la personne du duc de Vendôme, obtint du roi Henri II en septembre 1553 des lettres patentes de naturalisation, fut pourvu en février 1559 de la charge d'écuyer de la reine de Navarre, épousa le 2 août suivant demoiselle Gabrielle de Lart, issue d'une vieille famille noble de l'Agenais, encore existante, et fut enfin nommé le 6 février 1565 écuyer de la Grande Écurie du roi Charles IX. Son fils, noble Charles de Bazon, Sgr baron de Baulens, nommé en juin 1596 gentilhomme de la chambre de la reine Marguerite de Valois, épousa le 11 mars 1601 Honorée de Bezolles. Il fut le grand-père de Charles de Bazon, Sgr de Baulens, qui épousa le 21 mai 1676 Dlle Anne de Cadoing, fille d'un conseiller du Roi en la cour de l'élection d'Agenais, et qui fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 22 septembre 1669 par jugement de M. de Lartigue, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, puis le 22 août 1697 par jugement de Sanson, intendant de Montauban. Celui-ci laissa plusieurs fils ; le plus jeune d'entre eux, Jean, marié le 16 décembre 1732 à Marie de Secondat de Roquefort, en eut un fils unique, Étienne, né en 1734, qui fut page de la Grande Écurie et qui mourut sans postérité. Étienne de Bazon, Sgr de Fals, en Armagnac, second fils de Charles, marié le 9 avril 1714 à Élisabeth Tapie de Monteil, fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il fut père de Jean de Bazon, baron de Baulens, titré comte de Bazon, chevalier de Saint-Louis, qui prit part en 1789 avec ces qualifications aux assemblées de la noblesse tenues à Agen, et grand-père de Jean de Bazon, né en 1757, qui fit en 1767 ses preuves de noblesse devant Chérin pour être admis parmi les chevau-légers. Ce dernier, connu après la mort de son père sous le titre de comte de Bazon, épousa en 1810 Mlle de Chauvin et fut père de Pierre, comte de Bazon, qui épousa en 1845 Valentine de Seguin de Reyniès et qui en laissa lui-même deux enfants.

Principales alliances : de Lart 1559, de Bezolles 1601, de Malvin 1622, de Secondat de Roquefort 1732, de Seguin de la Tour de Reyniès 1843, Mac-Carthy, etc.

BÉARD du DÉSERT. Armes : d'*or à une vache de gueules clarinée et accornée d'azur.*

La famille Béard du Désert, originaire des environs de Dinan, fixée au xviiie siècle dans le diocèse de Vannes où elle s'est perpétuée, appartient à l'ancienne bourgeoisie de Bretagne. Un de ses membres fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Bernard Béard du Désert fut nommé en 1707 essayeur et contrôleur des monnaies d'étain de la ville de Port-Louis. Joseph-Louis Béard du Désert, avocat en Parlement, se maria à Lorient en 1771 avec Louise Fornier.

Principales alliances : Leschevin de Prévoisin, de Bernardières 1901, etc.

BÉARN (de Galard). Voyez : Galard (de).

BEAU de VERDENEY. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois roses de même.*

La famille Beau appartient à l'ancienne bourgeoisie du Périgord. Un de ses membres, Jean Beau, sieur du Claud, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. M. Beau de Verdeney était dans les dernières années du xixe siècle supérieur du collège Saint-Joseph, à Sarlat.

BEAU d'ALBIGNY.

On n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants sur cette famille dont le chef a été connu depuis le milieu du xixe siècle sous le titre de comte d'Albigny. On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Un de ses représentants, le baron d'Albigny, décédé en octobre 1880, a été ministre plénipotentiaire.

BEAUBENS (de).

La famille de Beaubens est anciennement connue en Agenais. Elle ne paraît pas toutefois appartenir à la noblesse et n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de cet ordre. M. de Beaubens était à cette époque conseiller au présidial et sénéchal d'Agen.

La famille de Beaubens appartient au culte protestant.

Principale alliance : de Comarque.

BEAUBERT (Dauchez de). Voyez : Dauchez de Beaubert.

BEAUCAIRE (Horric de). Voyez : Horric de Beaucaire.

BEAUCAIRE ou BEAUQUAIRE (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à un léopard lionné d'or ; aux 2 et 3 de gueules à la croix ancrée d'argent.*

La famille DE BEAUCAIRE ou BEAUQUAIRE, éteinte dans les mâles dans les dernières années du XIXe siècle, appartenait à la noblesse du Bourbonnais et de la Marche. On trouvera sur elles des renseignements très abondants dans les manuscrits de Chérin et de d'Hozier, au Cabinet des Titres. Elle est connue depuis le XIVe siècle. La souche s'est partagée en plusieurs branches dont le point de jonction est inconnu.

La plus en vue de ces branches, celle des barons de Puyguyon, depuis longtemps éteinte, a fourni un évêque de Metz, un sénéchal du Poitou, maître particulier des eaux et forêts de cette province, capitaine du château de Poitiers, dans la seconde moitié du XVIe siècle, des gentilshommes servants et ordinaires des rois Henri II, Charles IX. Henri III, des chevaliers de Saint-Michel, etc. Marguerite de Beaucaire, issue de cette branche, épousa en deuxièmes noces vers 1560 Sébastien de Luxembourg, duc de Penthièvre.

Deux branches de la famille de Beaucaire subsistaient sous Louis XVI.

L'une d'elles, dont on trouvera une généalogie complète dans les manuscrits de Chérin, revendiquait pour auteur Philippe de Beaucaire, écuyer, qui fit une transaction, le 4 mai 1406 tant en son nom que comme représentant de sa femme Marguerite Raphine. Écuyer Fiacre de Beauquaire, que l'on suppose, mais sans preuves, avoir été fils du précédent, obtint le 7 janvier 1434 de Charles, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont et de Forez, Sgr de Beaujeu, des provisions de l'office de capitaine du châtel de Limoise en considération tant de sa loyauté et de sa prudhommie que des bons et agréables services rendus à la duchesse par son épouse, Jacquette Guiry. Ce même noble homme Fiacre de Beaulquère, écuyer, Sgr des Bordes, fit diverses acquisitions par actes du 18 mai 1439 et du 17 janvier 1443, passa un bail à cens le 25 août 1452 et donna une procuration le 28 avril 1466. Il fut père d'écuyer Jean de Beaucaire, Sgr des Bordes, qui obtint le 10 janvier 1467 de Jean, duc de Bourbon et d'Auvergne, des provisions de l'office de capitaine des ville et châtel de Limoise et qui consentit des baux à cens le dernier novembre 1481 et le 3 janvier 1487. On ignore le nom de la femme de ce personnage ; on lui attribue pour fils noble homme Jacques de Beaucaire, écuyer, qui épousa le 18 novembre 1478 Jeanne, fille de feu Jean Amenon, et qui fit une acquisition le 7 novembre 1486. Ce Jacques de Beaucaire fut sans doute le même personnage qu'un noble homme Jacques de Beaucaire, écuyer, Sgr de Villechevreux, qui fit une vente le 17 janvier 1504 et qui assista en 1514 au contrat de mariage de son fils Pierre ainsi que son épouse, Jeanne de Félix ou de Fils, qu'il aurait dans ce

cas épousée après la mort de sa première femme, Jeanne Amenon. Pierre de Beaucaire épousa le 10 août 1514 demoiselle Guionne de Cresancy ; étant devenu veuf il se remaria avec Jeanne Daires par contrat du 25 janvier 1523 dans lequel il est appelé noble homme Pierre de Beaucaire, écuyer, Sgr de Bouchet et de Villechevreux. On trouve ensuite un Jean de Beauquaire, écuyer, Sgr de Bouchet, que l'on croit avoir été fils de Pierre et dont la veuve, demoiselle Françoise de Chalon, est mentionnée dans des actes du 20 août 1567 et du 1er septembre 1574. Jean de Beaucaire, écuyer, Sgr du Bouchet, en la paroisse de Cérilly, fils de cette dame, épousa Anne de Villelume par contrat du 7 septembre 1574. A partir de cette époque la filiation de cette branche est très nettement établie et ses représentants n'ont jamais cessé de porter les qualifications nobiliaires. Jean de Beauquaire, écuyer, Sgr du Bouchet, petit-fils des précédents, marié le 1er mai 1633 à demoiselle Lucrèce Prelier, obtint le 22 juin 1634 une sentence de l'élection de Moulins interdisant aux collecteurs de la paroisse de Théveulles de l'imposer à la taille; il obtint encore en juillet 1641 une ordonnance de messieurs les présidents au bureau des finances de Bourges ordonnant de le laisser jouir des privilèges et franchises accordés aux nobles. Son fils, Henri de Beaulquaire, écuyer, Sgr de Bouchet, marié le 16 février 1656 à Gabrielle le Bel, était vraisemblablement retenu au loin par le service du Roi à l'époque de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666; ayant négliger de présenter ses titres, il fut condamné par défaut comme usurpateur de noblesse le 11 décembre 1666 par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny à une amende qu'il paraît, du reste, n'avoir jamais payée. Claude de Beauquaire, fils du précédent, né en 1660 au Vilhain, en Bourbonnais, eut une brillante carrière dans la marine et fut nommé en 1734 chef d'escadre des armées navales ; il s'était marié à Toulon le 22 septembre 1722 avec une demoiselle Agnés, fille de Jean Clappier, dont la famille n'a aucun rapport avec l'illustre maison provençale de Clapiers de Collongue et de Vauvenargues. Son fils, Antoine-Claude de Beaucaire, chevalier, né en 1735, officier de marine, chevalier de Saint-Louis, marié à Moulins en 1774 à Madeleine du Chasteau, voulut régulariser sa situation nobiliaire et, s'adressant au roi Louis XVI, lui demanda de le maintenir dans sa noblesse d'ancienne extraction et de le relever de la condamnation encourue par son grand-père en 1666. Chérin, chargé d'examiner sa requête, envoya le 8 juillet 1786 un rapport dans lequel, tout en reconnaissant les services de la famille de Beaucaire et l'ancienneté de sa noblesse, il concluait au rejet de la demande attendu que la filiation n'était rigoureureusement établie que depuis 1562 et que la

règle du Conseil était de n'accorder cette faveur qu'aux familles qui pouvaient remonter par titres authentiques à l'année 1560. Malgré l'avis défavorable de Chérin, le Conseil d'État par arrêt du 28 juillet 1786 maintint Antoine-Claude de Beaucaire dans sa noblesse d'extraction en le relevant de la condamnation de 1666. Sur le vu de cet arrêt, Antoine-Claude de Beaucaire obtint l'admission de sa fille à la maison de Saint-Cyr et celle de ses deux fils à l'École militaire.

Une autre branche de la famille de Beaucaire remontait par filiation suivie à Antoine de Beauquaire, écuyer, Sgr dudit lieu et de Salbrune, qui épousa le 28 juin 1543 Anne de Sacougnin. Charles de Beaucaire, Sgr de Lienesse, près de Sagonne, arrière-petit-fils du précédent, marié le 30 mars 1676 à Agnès Thévenin, commandait le ban du Bourbonnais en 1691 ; il fut père de messire Charles de Beaucaire, chevalier, Sgr de Lenesse, marié en 1729 à Marie du Château, qui fut maintenu dans sa noblesse le 12 août 1715 sur preuves remontant à 1543 par jugement de Foullé de Martangis, intendant du Berry. Jean de Beaucaire, né en 1757, petit-fils de celui-ci, se fit accorder par Chérin le 9 juin 1779 le certificat de noblesse nécessaire pour être admis dans les chevau-légers.

Amable-Bruno et Auguste-Jean de Beaucaire furent admis dans l'ordre de Malte en 1785.

Le chef de la famille de Beaucaire était connu au XIXe siècle sous le titre de marquis,

Principales alliances : Autié de Villemontée 1555, de Luxembourg, de Villelume 1574, du Château 1774, 1729, de Neuchaise 1756, de Châteaubodeau 1604, etc.

BEAUCÉ (Martin de). Voyez : MARTIN DE BEAUCÉ.

BEAUCHAINE (d'Isle de). Voyez : ISLE DE BEAUCHAINE (d').

BEAUCHAMP (Richard de). Voyez : RICHARD DE BEAUCHAMP.

BEAUCHAMPS (Robert de). Voyez : ROBERT DE BEAUCHAMPS.

BEAUCHAMPS (de Selle de). Voyez : SELLE DE BEAUCHAMPS (de).

BEAUCHAMPS-MONTHÉARD (Richer de). Voyez : RICHER DE BEAUCHAMPS-MONTHÉARD.

BEAUCHAMPS (de). Armes : d'*azur à une aigle d'argent* (quelquefois *à deux têtes*).

La famille DE BEAUCHAMPS, aujourd'hui éteinte, fixée sur les confins du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge, appartenait à l'ancienne noblesse de sa région.

Beauchet-Filleau, qui en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique des familles du Poitou*, en fait remonter la filiation à Guillaume (aliàs Jean) de Beauchamps, écuyer, Sgr de Souvigné, qui reçut un hommage le 31 décembre 1403 comme seigneur de cette terre et qui rendit lui-même un hommage à Antoine de Massognes le 16 février 1407. Ce personnage laissa d'une alliance inconnue Guillaume de Beauchamps qui reçut divers hommages en 1434, 1435 et 1450 et qui dénombra le 4 mai 1464 son fief de Villeneuve à Geoffroy Taveau, Sgr de Mortemer. On croit que ce Guillaume avait épousé Jeanne de la Madeleine. La descendance de son arrière-petit-fils, François de Beauchamps, écuyer, Sgr de Bussac, Villeneuve, Souvigné, etc., marié d'abord à Marie de Ponthieu, puis le 12 octobre 1553 à Tholomée de Chergé, se partagea en un très grand nombre de rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 14 juin 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, et le 20 et le 29 juin 1698, le 17 décembre 1699 et le 22 mars 1700 par divers jugements de Bégon, intendant de la Rochelle.

Joseph de Beauchamps, né en 1767, fit en 1782 ses preuves de noblesse devant Chérin pour être nommé aspirant garde-marine.

Deux branches de la famille de Beauchamps se sont perpétuées jusqu'au XIXe siècle. La première de ces branches s'est éteinte avec Léon-Charles, connu sous le titre de marquis de Beauchamps, né en 1803, qui survécut à ses deux fils et qui mourut en 1867 ne laissant que des filles de son mariage contracté en 1825 avec Mlle Martin de Bonsonge. La seconde branche s'est éteinte avec Charles-Grégoire, connu sous le titre de marquis de Beauchamps, né en 1750, député de la noblesse du bailliage de Saint-Jean-d'Angély aux États généraux de 1789, qui mourut sans postérité en 1817.

Principales alliances : de Ponthieu, Desmier de Chenon 1587, de Chergé 1553, de Jaucourt, Chesnel, des Granges 1597, de Gascq, de Barbeyrac de Saint-Maurice 1766, du Bousquet d'Argence, d'Isle 1706, du Bois de Saint-Mandé, de Rosen, de la Rochefoucauld 1645, de Barbezières 1624, de Beaumont 1584, de Chasteignier 1604, de Cumont 1675, d'Anché 1633, Regnaud de la Soudière, etc.

BEAUCHEF de SERVIGNY (de). Armes : d'*or à une bande de gueules chargée de trois quintefeuilles d'argent et accompagnée de deux étoiles d'azur*.

La famille de Beauchef de Servigny, aujourd'hui fixée en Bretagne, est originaire de Normandie et descend de N... Beauchef de Valjouas qui était dans la première moitié du XVIIIe siècle conseiller du Roi, correcteur en la Chambre des Comptes de Normandie. François-

Pierre-Jean-Baptiste Beauchef, fils unique de celui-ci, acquit les seigneuries importantes de Servigny et de Boisroger, fut pourvu en 1762 de la charge de conseiller maître en la Chambre des Comptes de Normandie qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution, fut anobli le 28 juillet 1769 par lettres patentes du roi Louis XV et fit régler ses armoiries par d'Hozier au cours de cette même année. Il fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin.

Louis-Pierre de Beauchef de Servigny, né en 1830, marié à Mlle de Madec, décédé en 1894, fut connu le premier sous le titre de baron de Servigny. Son deuxième fils, Pierre, né en 1874, a été élu en 1901 conseiller général du canton de Quimper, dans le Finistère.

Principales alliances : de Cathelineau, de Madec, Bréart de Boisanger, de Poulpiquet de Brescanvel, etc.

BEAUCHEMIN (Willot de). Voyez : Willot de Beauchemin.

BEAUCHÊNE (Chauvot de). Voyez : Chauvot de Beauchêne.

BEAUCHESNE (Barluet de). Voyez : Barluet de Beauchesne.

BEAUCHESNE (du Bois de). Voyez : Bois de Beauchesne (du).

BEAUCHESNE (Brossard de). Voyez : Brossard de Beauchesne (de).

BEAUCHESNE (Guesdon de). Voyez : Guesdon de Beauchesne.

BEAUCHET-FILLEAU. Armes de la famille Filleau : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois coquilles d'or, deux et une.*

La famille Beauchet-Filleau appartient à la haute bourgeoisie du Poitou. Elle est originaire de Paris et descend de Philippe-Nicolas Beauchet, né dans cette ville en 1757, qui occupa pendant de longues années un emploi au ministère des finances. Son fils, Philippe-Eugène Beauchet, né à Paris en 1789, chevalier de la Légion d'honneur, vint se fixer à Poitiers par son mariage en 1817 avec Mlle Filleau. Eugène-Edmond Beauchet, fils unique de celui-ci, né à Poitiers en 1818, connu sous le nom de Beauchet-Filleau, marié en 1842 à Mlle Gilbert du Deffand, a commencé la publication, continuée après lui par deux de ses fils, du très remarquable *Dictionnaire historique, biographique et généalogique des familles de l'ancien Poitou.*

La famille Filleau dont la famille Beauchet a relevé le nom occupait depuis plusieurs générations un rang distingué dans la bourgeoisie de Poitiers quand Jean Filleau, né en 1600, doyen des docteurs régents ès droit de l'Université de Poitiers, chevalier de Saint-Michel

en 1653, conseiller du Roi en ses Conseils d'État, des finances et privé en 1654, fut anobli en décembre 1661 par lettres patentes du roi Louis XIV. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 Jean Filleau fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, après avoir fait confirmer les lettres de 1661 ; il mourut en 1682. Son fils, Henri Filleau, écuyer, conseiller du Roi et son premier avocat au siège présidial de Poitiers, marié en 1681 à Marie Mariauchau, décédé en 1725, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Henri Filleau, chevalier, Sgr des Groges, procureur du Roi au présidial de Poitiers, et son oncle, Jean Filleau, né en 1730, chevalier de Saint-Louis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Le premier d'entre eux, secrétaire de son ordre, fut nommé député suppléant aux États généraux, fut conseiller général de la Vienne sous la Restauration et mourut en 1832, dernier rejeton mâle de sa famille. Il avait épousé en 1788 Mlle d'Aligre, issue d'une branche cadette de l'illustre famille parlementaire de ce nom ; il en eut un fils qui mourut avant lui en 1819 et une fille, Mme Beauchet, dont les descendants ont relevé le nom de Filleau.

Principales alliances de la famille Filleau : Berthelot de Villeneuve, de Citoys, Moysen, Babinet 1729, d'Aligre, Taveau, de Lestang.

BEAUCLAIR de la GRILIÈRE (de). Armes : d'*or à trois chevrons de gueules; au chef d'argent chargé de cinq mouchetures de sable.*

La famille de Beauclair, d'ancienne noblesse d'Auvergne, a eu pour berceau le château de son nom situé sur le territoire de la commune actuelle de Fontanges, dans le canton de Salers. Elle a pour premiers auteurs connus Guy et Rigaud de Beauclair, chevaliers, qui vivaient en 1298. Un autre Rigaud de Beauclair, fait prisonnier par les Anglais au siège de Lusignan en 1370, fut nommé en 1415 bailli royal des montagnes d'Auvergne. Louis de Beauclair était maréchal de camp sous François Ier ; son fils, François de Beauclair, fut nommé chevalier de l'Ordre du Roi en 1565. La famille de Beauclair fut maintenue dans sa noblesse en 1666 par jugement de Fortia après avoir prouvé sa filiation depuis 1415. Le comte Charles de Beauclair, sous-préfet d'Aurillac, fit par son testament du 1er mars 1817 des legs considérables aux établissements de charité de cette ville. M. de Beauclair de la Grilière mourut à Saint-Denis en juin 1843. Tardieu, dans son *Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne*, paru en 1884, avait donné la famille de Beauclair comme s'étant éteinte au cours du XIXe siècle ; mais l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 30 mars 1896 apprend qu'à cette dernière date la famille

de Beauclair comptait encore en France des représentants.

Une de ses branches, passée en Hesse à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, était représentée dans les premières années du XIXe siècle par Antoine de Beauclair, professeur de français à l'École militaire de Darmstadt, et par Gaspard de Beauclair, pasteur de l'église française de Friederichsdorf.

BEAUCORPS (de). Armes : d'*azur à deux fasces d'or*. — L'écu entouré de *deux palmes*. — Couronne : *de Marquis*. — Devise : *Fiez-vous-y*. — La branche qui a relevé le nom de la famille de Créqui écartèle ses armes de celles de cette famille : d'*or au créquier de gueules*. Elle a en outre adopté la couronne cygnale des Créqui, leur devise : *Nul s'y frotte* et leur cri de guerre : *Créqui haut baron, haut renom*.

La famille de Beaucorps appartient à la noblesse de Saintonge. Elle porte les mêmes armes qu'une famille de Beaucorps qui occupait au moyen âge un rang distingué dans la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc, en Bretagne, et avec laquelle elle a toujours revendiqué une origine commune. Cette famille de Beaucorps avait eu pour berceau une seigneurie de son nom, dans la paroisse de Saint-Cast. Elle fut illustrée par Geoffroy de Beaucorps, écuyer, qui prit part en 1350 au célèbre combat des Trente, à Mi-Voie. Jeanne de Beaucorps, dernière représentante de la branche aînée de sa maison, épousa quelques années plus tard Louis Gouyon, qui avait également pris part au combat des Trente, et lui porta la seigneurie de Beaucorps dont sa descendance porte encore le nom. Une branche de la famille de Beaucorps subsistait au XVIe siècle dans la paroisse de Bréhant et figure en 1513 à la réformation de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc.

La famille de Beaucorps actuellement existante a pour premier auteur connu Guillaume de Beaucorps, écuyer, qui possédait en Beauce les seigneuries de Guillonville et de Pruneville et qui est mentionné dans des actes de 1454 et 1479. On a dit, mais sans preuves, que ce Guillaume était né en Bretagne et qu'il était fils d'un Geoffroy de Beaucorps qui aurait épousé une Tinténiac et qui aurait été lui-même un descendant de celui qui prit part au combat des Trente. Guillaume laissa plusieurs enfants qui partagèrent en 1504 la succession de leur mère, Agnès de Barnières. L'aîné d'entre eux, Geoffroy, marié à N... Rousselet, en eut deux fils, Louis et Jean. La descendance de Louis demeura fixée en Beauce et ne tarda pas à s'éteindre. Son frère, Jean de Beaucorps, marié à Jeanne le Mareschal, rendit hommage de sa seigneurie de Guillonville, en Beauce, et fut tué en 1565 au siège de Saint-Jean-d'Angély. C'est à ce personnage que les juge-

ments de maintenue de noblesse du xviie siècle font remonter la filiation suivie. Son petit-fils, Pierre de Beaucorps, Sgr de la Grange, en l'élection de Saint-Jean-d'Angély, épousa d'abord le 18 septembre 1617 Françoise Ramard, puis le 14 janvier 1639 Gabrielle de Villedon. Trois de ses fils, Joachim de Beaucorps, marié en 1652 à sa parente Judith de Beaucorps, Henri de Beaucorps, marié en 1654 à Marie de Bertenet, et Charles de Beaucorps, ce dernier né du second lit, marié en 1665 à Anne Rivet, furent les auteurs de trois grandes branches qui furent maintenues dans leur noblesse d'abord le 21 mai 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, puis le 13 juin 1699 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle.

Charles-Henri de Beaucorps, baron de Lileau, demeurant à Saintes, chef de la branche aînée, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il n'eut qu'un fils, Guillaume-Charles, né en 1769, page de la Petite Écurie du roi Louis XVI, qui mourut sans postérité ; mais la descendance de son frère, Pierre-Célestin, s'est perpétuée, assez obscurément du reste, jusqu'à nos jours.

Guillaume de Beaucorps, demeurant à l'Epineuil, chef de la seconde branche, prit part également en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes; il avait fait en 1777 des preuves de noblesse devant d'Hozier pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Jean-Jacques, né au diocèse de Sarlat en 1764 ; celui-ci épousa en 1801 Mlle de Lambert et en eut un fils qui a lui-même laissé plusieurs enfants de son mariage en 1824 avec Mlle Pelletreau.

François de Beaucorps, chef de la troisième branche, connu sous le titre de marquis de Beaucorps, fut écuyer ordinaire du roi Louis XV. Il épousa en 1761 Marie du Souchet de Macqueville qui, étant veuve, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes. Il en eut plusieurs fils dont l'un, mort jeune, fut page de la comtesse d'Artois et dont quatre, Pierre-Louis, comte de Beaucorps, premier page du roi Louis XVI, décédé en 1793, Henri, comte de Beaucorps, marié en 1807 à sa nièce Alexandrine de Beaucorps, Henri, comte de Beaucorps, né en 1774, marié en 1804 à Mlle de la Rochejacquelein, sœur des héros vendéens, et Auguste-François, comte de Beaucorps, marié à Mlle Machat de Pompadour, furent les auteurs de quatre rameaux. L'aîné de ces quatre frères avait épousé très jeune, en 1784, Mlle de Milon de Fresne dont la mère était la dernière représentante d'une branche de l'illustre maison de Créqui ; il en eut une fille qui épousa en 1807 son oncle, Henri de Beaucorps, et un fils, Auguste-Ferdinand, marquis de Beaucorps-Créqui, marié en 1812 à Mlle Hurault de Saint-Denis, qui fut autorisé par ordonnance du 11 octobre 1815 à relever le nom de la maison de Créqui et qui eut lui-même,

outre plusieurs filles, un fils unique mort en 1857 sans avoir contracté d'alliance. Les trois autres rameaux de cette branche comptent encore des représentants.

Auguste-François et Charles de Beaucorps furent admis dans l'Ordre de Malte sous Louis XVI.

Principales alliances : de Sainte-Hermine 1571, de la Jaille 1585, de la Rochefoucauld 1641, du Vergyer de la Rochejacquelein 1630 et 1804, de Villedon 1639, de Lambert 1801, de Roquefeuil 1727, de Lambertye 1771, du Fay de la Taillée, de Milon de Mesme 1784, Hurault de Saint-Denis 1812, de Monspey, de Tailfumyr de Saint-Maixent 1851, de Gaalon 1877, de l'Abadie d'Aydrein 1879, Aymer de la Chevalerie 1873, de Belleville, Robiou de Troguindy, de Canongètes de Canecaude 1899, etc.

BEAUCOUDRAY (de Gannes de). Voyez : Gannes de Beaucoudray (de).

BEAUCOURT (Dufresne de). Voyez : Dufresne de Beaucourt.

BEAUD de BRIVE. Armes : *d'azur à un agneau pascal d'argent surmonté de deux jumelles et d'une rose aussi d'argent, en chef.*

La famille Beaud de Brive, originaire du Puy-en-Velay, descend de Jean-Antoine Beaud qui était vers le milieu du xviii[e] siècle conseiller au bailliage et au siège présidial de cette ville. Son fils, Jean-Noel Beaud de Brive, maire du Puy en 1815, fut anobli le 26 janvier 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII ; il avait épousé M[lle] Boyer de Sugny et en laissa trois fils dont l'aîné, Jean-Albert, né en 1803, marié à M[lle] Jourda de Vaux, a été conseiller général de la Haute-Loire et dont le second, Ernest, né en 1804, marié à M[lle] Bravard de la Boisserie, a continué la descendance.

Principales alliances : Boyer de Sugny, Jourda de Vaux, Bravard de la Boisserie, de Nolhac, Giraudet de Boudemange, etc.

BEAUDÉAN (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à un pin de sinople fruité et arraché,* qui est de Beaudéan; *aux 2 et 3 d'argent à deux ours de sable rampant, muselés de gueules, posés l'un devant l'autre,* qui est de Momas.

La famille de Baudéan ou Beaudéan appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du Béarn et de la Bigorre. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements au Cabinet des Titres dans les Dossiers bleus et dans les manuscrits de Chérin et de d'Hozier.

Elle avait pour nom primitif celui de Momas et avait pour berceau la terre de ce nom située en Béarn. Son premier auteur connu, Rabidot, Sgr en partie de Momas, fit vers l'an 1010, du consentement de

son fils, une donation à l'abbaye de la Réoule, au diocèse de Lescar. Raymond, Sgr de Momas, rendit hommage au lieu de la Réoule le 14 février 1343 à Aliénor de Comminges, comtesse de Foix et vicomtesse de Béarn. Le nom des Sgrs de Momas paraît dans de nombreuses chartes du XIVe siècle. La filiation suivie remonte à Pierre de Momas le jeune qui épousa vers 1414 Simone de Beaudéan, héritière des seigneuries de Beaudéan et de Parabère, en Bigorre, puis de celle d'Aux après la mort de sa sœur Jeanne mariée à Jean, Sgr de Lavedan. Simone de Beaudéan était veuve quand, par acte de 1454, elle fit donation de tous ses biens à son fils aîné, Jean de Momas, à l'exception de la Sgrie de Parabère qu'elle légua à son fils puîné, Arnaud, auteur de la branche de Parabère.

Cette famille de Beaudéan qui s'éteignit ainsi dans celle de Momas et dont celle-ci finit par relever le nom était une des plus nobles de la Bigorre. Elle avait eu pour berceau le château de Beaudéan, ou Baudéan, situé sur un rocher à l'entrée d'une vallée du même nom, que la famille de Momas, substituée au nom de Beaudéan, possédait encore à l'époque de la Révolution. La seigneurie de Beaudéan avait de temps immémorial le titre de baronnie, relevait directement du Roi et donnait à ses possesseurs l'entrée aux États de la Bigorre.

Jean de Momas, Sgr de Beaudéan et d'Aux, fils aîné de Pierre de Momas et de Simone de Beaudéan, épousa d'abord en 1437 Marguerite de Lavedan, puis Jeanne de Larée et fit son testament vers 1480. Il avait eu de sa seconde union Arnaud, dit de Beaudéan, Sgr de Beaudéan et d'Aux, qui épousa en 1477 Mondette de Saint-Lane et qui fit son testament en 1497. Celui-ci fut père de noble et puissant homme Lancelot de Beaudéan, Sgr de Beaudéan et d'Aux, marié à Guiterie de Viella, qui fit son testament le 12 avril 1529 et qui demanda dans cet acte à être inhumé dans le caveau de ses ancêtres en l'église des Cordeliers de Bagnères, et grand-père d'Arnaud de Beaudéan, baron dudit lieu, Sgr d'Aux, qui épousa Andrée de Rivière-Labatut. Leur descendant, messire Jean-François de Beaudéan, Sgr et baron dudit lieu de Beaudéan, baptisé à Beaudéan le 3 août 1633, marié le 30 janvier 1674 à demoiselle Marie-Andrée de Saint-Jean d'Honnous, fut maintenu dans sa noblesse avec son frère Jacques d'abord le 19 novembre 1666 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, puis le 10 avril 1699 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, après avoir prouvé sa filiation depuis 1502. Il laissa trois fils dont le plus jeune, Jean-Henri de Beaudéan, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Garravet, marié le 19 mai 1720 à Marie-Charlotte de Paute, fut père de Joseph de Beaudéan, né le 11 août 1725 à Boissède, au diocèse d'Auch, officier de vaisseau de

la Compagnie des Indes, fixé à Lorient, marié à Hennebont le 9 janvier 1760 à demoiselle Marie-Jeanne le Forestier, qui fit des preuves de noblesse d'abord en 1772 pour obtenir l'admission à l'École militaire de la Flèche de son fils Joseph-Étienne, né en 1763 à Ruca, près de Lamballe, puis en 1780 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Charlotte, née au même lieu en 1771. M. de Beaudéan, Sgr dudit lieu, cousin germain de Joseph, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse ; Bruno de Beaudéan, Sgr de la Garde, prit part à celles du comté de Comminges. Cette branche aînée de la maison de Beaudéan, appauvrie avec le temps, s'est perpétuée obscurément jusqu'à nos jours.

La branche cadette, dite de Parabère, aujourd'hui éteinte, a joui d'un vif éclat. Son auteur, Arnaud de Momas, devint Sgr de Parabère, en Bigorre, par la donation que sa mère Simone de Beaudéan lui fit de cette terre en 1454. On ignore le nom de la femme de ce personnage; on croit qu'il fut père d'Arnaud-Guillaume de Beaudéan, Sgr de Parabère, qui consentit un bail à fief en 1498. La filiation de cette branche n'est rigoureusement établie que depuis Louis de Beaudéan, Sgr de Parabère, fils présumé du précédent, qui épousa le 24 janvier 1512 Catherine du Fourc et qui fut tué au siège de Pampelune. Il fut père de Bernard de Beaudéan, Sgr de Parabère, qui épousa le 27 avril 1542 Jeanne de Caubios, et grand-père de Jean de Beaudéan, Sgr de Parabère, marié le 23 avril 1591 à Louise de Gilier, qui fut un des plus célèbres hommes de guerre de son temps et qui obtint le bâton de maréchal de France en 1622. Le maréchal de Parabère, tout en conservant ses terres de Bigorre, s'était fixé en Poitou où il avait acquis le terre baronniale de la Mothe-Sainte-Héraye. Son petit-fils, Alexandre de Beaudéan, comte de Pardaillan et de Parabère, décédé en 1702, fut lieutenant général des armées du Roi. César-Alexandre de Beaudéan, comte de Parabère, fils du précédent, brigadier des armées du Roi, décédé en 1716, avait épousé en 1711 la trop célèbre Marie-Madeleine de la Vieuville qui fut la maîtresse du Régent et qui joua un rôle considérable dans l'histoire de son temps. Cette branche de la famille de Beaudéan s'éteignit avec le petit-fils de cette dame, Alexandre-César de Beaudéan, comte de Parabère, né en 1766, qui mourut en 1808 sans avoir été marié ; sa sœur, Adélaïde-Amélie, née en 1770, épousa Louis-Paulin Lefébure de Sancy et en eut un fils, Émile-César Lefébure de Sancy, né en 1800, qui fut créé baron en juillet 1830 et qui releva le nom de Parabère.

Philippe de Beaudéan de Paradère avait été admis dans l'Ordre de Malte en 1637.

Principales alliances : de Pardaillan 1611, de Voisins-Montaut, de

Souillac, Bouchard d'Aubeterre, de la Vieuville 1711, de Rottenbourg 1735, de Gourgues, de Montaut-Navailles 1651, de Froulay, de Lavedan 1437, de Montesquiou, de Rivière-Labatut, de Mauléon 1554, Bouchard d'Aubeterre, etc.

BEAUDENOM de LAMAZE. Armes : d'*azur à trois merlettes d'argent, deux et une, les deux du chef affrontées.*

Cette famille d'ancienne bourgeoisie descend de Jacques Beaudenom-Lamaze qui fut nommé en 1814 notaire à Paris. Ce personnage avait épousé Marie-Elisabeth Contenot de la Neuville qui se remaria au vicomte Prévost d'Arlincourt. Il fut père de Jean-Amédée Beaudenom de Lamaze, notaire à Paris en 1840, et grand-père d'Henri-Auguste Beaudenom de Lamaze, né en 1848, marié en 1876 à Mlle de la Croix-Vaubois, qui a été nommé général de brigade en 1903.

Principales alliances : Dupuch de Féletz 1878, le Poitevin de Lacroix-Vaubois 1876, Legrom de Maret 1898, de Rivasson, Contenot de la Neuville, etc.

BEAUDESSON et BEAUDESSON de CHANVILLE. Armes : d'*azur à une bande d'argent accompagnée en chef d'un basilic couronné et en pointe d'une étoile à six rais de même.*

La famille Beaudesson est anciennement connue dans la bourgeoisie de Metz. On en trouvera une généalogie dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier. Ce travail en fait remonter la filiation à François Beaudesson dont le fils Jean, marchand drapier à Metz, épousa le 6 mai 1601 Annon N..., veuve d'Abel Grosjean. Un descendant de ceux-ci, Jean Beaudesson, marchand de Metz, décédé en 1734, fut échevin de l'Hôtel de Ville de Metz en 1722. Deux de ses fils, Charles et Louis-Humbert Beaudesson, ont été les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, né en 1704, fut pourvu de la charge anoblissante de receveur des émoluments du sceau de chancellerie du Parlement de Metz, obtint des lettres d'honneur en 1769 et mourut en 1776. La descendance de son fils, Jean-Baptiste Beaudesson, né en 1761, marié à Thouars en 1788 à Mlle Bérard, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Louis-Humbert Beaudesson, né en 1724, auteur de la branche cadette, demeurée non noble, fut avocat en Parlement et bâtonnier de son ordre en 1780 et 1782 ; il avait épousé en 1756 Mlle Dupin de Chanville. Leur fils, Louis-François, né en 1756, avocat du Roi au bailliage de Metz, marié en 1782 à Mlle Dubreuil, fut connu sous le nom de Beaudesson de Chanville que ses descendants ont conservé.

Principales alliances : Dupin de Chanville, de Rey de Baron 1857, Gayot.

BEAUDIEZ (du). Armes : d'*or à trois fasces ondées d'azur cantonnées au côté droit d'un trèfle de même* (aliàs *surmontées de deux coquilles de gueules*).

La famille du Beaudiez appartient à la noblesse de l'ancien diocèse de Léon, en Bretagne ; elle y a possédé un fief de son nom dans la paroisse de Landunvez. Elle a pour premier auteur connu Bernard Beaudier, secrétaire du vicomte de Rohan, qui fut chargé en 1449 de la garde du château de Rohan et qui est mentionné en 1456 dans l'acte de fondation du monastère des frères Observantins, à Pontivy. La famille du Beaudiez figure de 1443 à 1534 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Landunvez, de Ploabennec et de Ploubien.

Renan du Beaudiez fut maintenu dans sa noblesse d'extraction le 7 décembre 1668 sur preuves de huit générations par jugement de la chambre de réformation. Il fut père de messire Charles du Beaudiez, Sgr du Rest, en la paroisse de Ploabennec, qui épousa le 4 septembre 1702 Yvonne Moll de Garjan, grand-père de messire Romain-Jaucen du Beaudiez, chevalier, Sgr dudit lieu, demeurant à Quimper, qui épousa à Morlaix le 22 août 1729 Marguerite Boutouiller, et bisaïeul de messire Michel du Beaudiez, chevalier, Sgr du Rest, né en 1746, qui épousa à Lesneven le 3 juillet 1770 Marie-Emilie Marias, fille d'un commissaire général ordonnateur de la marine au département de Port-Louis, et qui signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Guy-Valery du Beaudiez du Rest, né en 1776, fils de ce dernier, fit en 1786 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

La famille du Beaudiez n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers, deux zouaves pontificaux dont l'un fut tué à la bataille de Castelfidardo en 1860.

Principales alliances : Le Gac de Lansalut, Hay de Bonteville, de l'Estang du Rusquec 1816, de Penfétenyo, Magon de la Villehuchet 1898, de Dieuleveult, Guimberteau de la Malolière 1895, etc.

BEAUDRAP (de). Armes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant de même*.

La famille de Beaudrap appartient à la noblesse de la Basse Normandie. Elle a eu pour auteur Louis Beaudrap, de la paroisse de Saint-Martin du Mesnil, dans l'élection de Valognes, qui fut anobli en octobre 1596 par lettres patentes données à Gaillon, vérifiées en la

Chambre des Comptes le 15 juillet 1597 et confirmées au mois d'octobre suivant ; sur le vu de ces lettres Alexis Beaudrap fut maintenu dans sa noblesse le dernier décembre 1598 par jugement de M. de Mesmes de Roissy. De son mariage avec Marguerite de Briroy il laissa trois fils, Nicolas, Jacques et Philippe, qui furent à leur tour maintenus dans leur noblesse le 28 novembre 1634 par jugement de M. d'Aligre. Jacques de Beaudrap, âgé de trente ans, fils de Nicolas, demeurant à Saint-Martin du Mesnil, et ses trois cousins germains, François, âgé de trente-huit ans, bailli de Bricquebec, marié en 1660 à demoiselle Thomas, Jean, âgé de trente-six ans, et Guillaume, âgé de vingt-huit ans, tous trois fils de Jacques, demeurant à Bricquebec, furent maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen.

Bernardin et Louis de Beaudrap furent admis dans l'Ordre de Malte l'un en 1756, l'autre en 1786.

Thomas-François de Beaudrap, Sgr de Biville, de Saint-Martin, du Mesnil-Sotteville et du Mesnil-Durand, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Saint-Sauveur-Landelin et de Valognes. Pierre-François, chevalier de Beaudrap de Sotteville, né à Valognes en 1742, officier d'artillerie, fut nommé député de la noblesse du bailliage de Coutances aux États généraux de 1789 et siégea sans cesse à la droite de cette assemblée.

La famille de Beaudrap n'est pas titrée. Elle a conservé jusqu'à nos jours la terre de Sotteville dans les environs de Cherbourg. Elle a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : le Mintier 1899, de Trimond.

BEAUDREVILLE (Rollée de). Voyez : ROLLÉE DE BEAUDREVILLE.

BEAUFFORT (de). Armes anciennes : *de gueules à un château fort d'argent, le pont-levis baissé*; *au franc canton d'azur chargé de trois jumelles d'or*. — Armes portées par la famille depuis le XVIIIe siècle : *d'azur à trois jumelles d'or*. — Couronne : *de Duc* pour la branche française. — Couronne et manteau d'hermine de *prince allemand* pour la branche fixée en Belgique. — Supports : *deux levrettes d'argent colletées d'or et d'azur*. — Cimier : *Une tête de licorne dans un vol*. — Devise : *In bello fortis*.

La maison de BEAUFFORT est une des plus considérables de la noblesse chevaleresque du nord de la France. Elle tire son nom de l'importante seigneurie de Beauffort, située aux environs d'Avesnes-le-Comte, en Artois. La Chesnaye des Bois et les généalogistes anciens lui attribuent pour auteur Alleaume, chevalier, Sgr de Beauf-

fort et de Noyelles-Wion, en Artois, décédé en 1219, qui avait épousé Marguerite de Brimeu, dame de Saire et de Cessoy, et qui est mentionné dans une charte de l'année 1198 avec ses deux frères, Colart, dit Baudouin, et Goissevin, plus tard évêque de Tournay. Au XIXe siècle, la maison de Beauffort à émis la prétention de descendre de la puissante famille des vicomtes de Thouars, en Poitou. D'après ce système Alleaume de Beauffort dont il vient d'être parlé aurait été fils d'un Guy de Thouars qui se serait fixé en Artois par son mariage contracté vers 1150 avec Jeanne, héritière des Sgries de Beauffort et de Noyelles-Wion. Lainé s'exprime de la façon suivante au sujet de cette prétention dans son Nobiliaire d'Artois : « Depuis quelques « années seulement cette famille a arboré la bannière des vicomtes « de Thouars sur la prétention d'en tirer son origine. Je ne com- « prends pas l'avantage qu'elle peut espérer de cette prétention « dénuée de vraisemblance. A mon avis quand on est bien chez soi « il faut y rester, ne rien innover à sa position et surtout ne faire « d'aussi longs trajets pour courir après des chimères. »

Jacques et Baudouin de Beauffort, issus de cette maison, sans toutefois qu'on puisse les rattacher à la souche, accompagnèrent le comte d'Artois à la première croisade de Saint-Louis et le second d'entre eux périt au combat de la Massoure ; le nom et les armes de ces deux personnages ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Un Geoffroy de Beauffort périt au siège de Tunis en 1270 et un Jacques de Beauffort fut tué en 1396 au siège de Nicolopolis.

Alleaume de Beauffort mentionné plus haut eut deux fils, Wautier, Sgr de Saire et de Cessoye, mort avant lui en 1212, dont la descendance s'éteignit avec Philippe de Beauffort, capitaine d'Arras, chevalier de l'Ordre du roi d'Aragon, tué en duel le 24 octobre 1437, et monseigneur Guy, Sgr de Beauffort et de Noyelles-Wion, marié à Marie d'Arras, qui vivait en 1230 et qui continua la lignée. On admet généralement que Jacques de Beauffort, fils puîné de celui-ci, Sgr de Noyelles-Wion à trois lieues et demie d'Arras, fut l'auteur de la famille de Noyelles-Wion, depuis longtemps éteinte, qui a occupé un rang brillant dans la noblesse de l'Artois et qui portait pour armes : *de gueules à trois jumelles d'argent*. Monseigneur Jean de Beauffort, chevalier, Sgr de Beauffort et de Metz, fils aîné de Guy et de Marie d'Arras, prit part, d'après la Chesnaye des Bois, à la croisade de 1248, épousa en 1252 Julienne de Saveuse, dame de Markais, et en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean, dit Payen, Sgr de Beauffort, marié à Sainte d'Hamelaincourt, et Raoul de Beauffort, chevalier, Sgr de Metz et de Markais, marié à Isabellote de Moreuil,

décédé en 1317, qui partagèrent sa succession en 1287 et qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée se partagea en un certain nombre de rameaux dont le dernier s'éteignit vers la fin du XVIIe siècle. Anne de Beauffort, héritière de l'aîné de ces rameaux, épousa en 1582 Philippe de Croy, comte de Solre, chevalier de la Toison d'Or, et lui porta, entre autres grands biens, la seigneurie de Beauffort.

La branche cadette, seule subsistante, était représentée au XVIe siècle par Jean de Beauffort, chevalier, Sgr de Bullecourt, Markais, Saulchoy, Lassus, Beaurains, etc., qui épousa d'abord en 1513 Madeleine de Sacquespée, puis en 1533 Cornille de Kils, fille du gouverneur de Bapaume. Ce personnage laissa deux fils, Romain de Beauffort, chevalier, Sgr de Bullecourt, Markais, Beaurains, né du premier lit, marié en 1555 à Madeleine de Scoonveliet, dame de Ghinderon, mort à Arras en 1562, et Hugues de Beauffort, chevalier, Sgr de Lassus, du Saulchoy, né du second lit, marié par contrat du 7 août 1561 à Marguerite de Leval, dame du Ponchet, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

Romain de Beauffort, auteur du rameau aîné, fut père de Gilles de Beauffort, chevalier, Sgr de Mondicourt, marié à Suzanne de Fournel, qui obtint de la Cour d'Espagne des lettres patentes de chevalerie données à Madrid en octobre 1631 et qui mourut la même année, et grand-père de Robert de Beauffort, chevalier, Sgr de Mondicourt, qui fut député à la Cour pour le corps de la noblesse des États d'Artois en 1652 et 1653. Charles-Antoine de Beauffort, chevalier, Sgr de Mondicourt, petit-fils de celui-ci, fut autorisé en mars 1735 par lettres patentes du roi Louis XV, registrées à l'élection et au Conseil provincial et souverain d'Artois et au bureau des finances de Lille, à prendre le titre de marquis de Beauffort et à appliquer ce titre sur telle de ses terres que bon lui semblerait. Son cousin, Christophe-Louis de Beauffort, marié en 1716 à Claire de Croix, héritière du comté de Croix, avait obtenu en juillet 1733 par autres lettres du roi Louis XV l'érection de ses terres de Moulle et de Buisscheure en comté sous le nom de Beauffort; mais la descendance directe de celui-ci s'éteignit avec sa petite-fille mariée en 1769 au comte de Mérode. Charles-Antoine, premier marquis de Beauffort, mentionné plus haut, fut père de Charles-Louis, marquis de Beauffort, Sgr de Mondicourt, né en 1704, député général du corps de la Noblesse d'Artois, qui épousa en 1746 sa cousine Florence de Beauffort de Croix, fille de Christophe-Louis, et grand-père de Charles-Joseph, marquis de Beauffort, né en 1753, qui épousa Honorine, comtesse de Mérode-Westerloo. Ce dernier laissa deux fils, Philippe, marquis de Beauf-

fort, né à Arras en 1782, marié en 1804 à Jeanne de Wignacourt, et Charles, comte de Beauffort, marié en 1810 à Adélaïde de Pouilly, desquels descendent les divers représentants actuels de cette branche. L'aîné de ces deux frères laissa lui-même trois fils, Alfred, marquis de Beauffort, né à Tournay en 1805, marié à Mlle de Juigné, puis en 1842 à Mlle de Chateaubriand, dont le fils unique, né en 1836, est décédé en 1896 sans laisser de postérité, Amédée, comte de Beauffort, né en 1806, marié à Mlle de Roose de Baisy, dont les deux fils se sont fait naturaliser belges et ont reçu en 1865, par lettres patentes du roi des Belges, le titre de comte transmissible à tous leurs descendants, et enfin Charles, comte de Beauffort, né en 1808, marié en 1832 à Mlle de Fourmestraux, dont la descendance subsiste en France. Le comte Charles de Beauffort, second fils du marquis Charles-Joseph, fut père du comte Emmanuel de Beauffort qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1836 avec Mlle de T'Serclaes-Tilly.

Hugues de Beauffort, chevalier, auteur du deuxième rameau, fut le grand-père d'Antoine-Joseph de Beauffort, Sgr de Lassus et du Cauroy, marié en 1675 à Antoinette du Mont-Saint-Eloy, qui obtint en octobre 1677 des lettres patentes de chevalerie. Celui-ci fut père de François-Joseph de Beauffort, chevalier, Sgr du Cauroy, qui épousa en 1722 Mlle de Coupigny, et grand-père d'Emmanuel, connu sous le titre de baron de Beauffort, qui épousa en 1777 sa cousine, Victoire-Louise-Caroline de Beauffort-Mondicourt, fille de Charles-Louis, marquis de Beauffort. Ce rameau a eu pour dernier représentant Alphonse, baron de Beauffort, né en 1819, qui épousa en 1842 Mlle de Rochedragon, décédée en 1903, et qui n'en eut que deux filles, les comtesses Maxime de Puységur et Christian de Kergorlay.

La famille de Beauffort a fourni des chevaliers croisés, des chevaliers de la Toison d'Or, des chevaliers de Malte, des chevaliers du Temple, un capitaine des arbalétriers du comte de Flandre, des chambellans des rois de France, de l'empereur Charles-Quint, du duc de Bourgogne, des capitaines des gardes de l'empereur Charles IV et du roi d'Espagne Philippe IV, des gouverneurs de provinces et de places fortes, des évêques, des chanoinesses de chapitres nobles.

Principales alliances : d'Arras, de Saveuse, de Cayeux, de Montmorency 1525, le Josne de Contay, de Lannoy, d'Hallwin, de la Marck, de Croy 1582, de Bauffremez, de Mérode, de Namur d'Elzée, de Nettancourt 1819, de Wignacourt 1804, de Robiano 1829, Leclerc de Juigné 1815, de Chateaubriand 1842, d'Andelot 1857, de Lévis-Mirepoix 1874, 1901, van der Straten-Ponthoz 1856, de Nicolay 1858, de Marnix 1861, de Liedekerke 1898, de Romrée 1884, d'Hunolstein,

Emé de Marcieu 1890, Riquet de Caraman 1900, de Pouilly 1810, de Briey 1829, de Rougé 1874, de T'Serclaes-Tilly 1836, de Croix 1716, 1723, de Steenhuyse 1763, de Récourt-Lens 1748, de Partz 1702, de Coupigny 1722, de Tramecourt, de Coriolis 1838, de Rochedragon 1842, de Chastenet de Puységur 1866, de Kergorlay 1872, etc.

BEAUFIEF (Perraudeau de). Voyez : Perraudeau de Beaufief.

BEAUFILS.

La famille Beaufils appartient à l'ancienne bourgeoisie de la Haute-Marche où elle a possédé depuis le commencement du xviiie siècle jusqu'à nos jours la terre et le château de la Roche. Jean-Louis Beaufils était élu à Guéret en 1749.

Principales alliances : de Sainсthorent, Bittard du Cluzeau, etc.

BEAUFOND (Lemerle de). Voyez : Lemerle de Beaufond.

BEAUFOND (Huyghues de). Voyez : Huyghues de Beaufond.

BEAUFORT (Bonneau de). Voyez : Bonneau de Beaufort.

BEAUFORT (d'Amieu de). Voyez : Amieu de Beaufort (d').

BEAUFORT (David de). Voyez : David de Beaufort.

BEAUFORT (de Gouyon de). Voyez : Gouyon de Beaufort (de).

BEAUFORT (Grout de). Voyez : Grout de Beaufort.

BEAUFORT (Hertault de). Voyez : Hertault de Beaufort.

BEAUFORT (Scourion de). Voyez : Scourion de beaufort.

BEAUFORT (Vézy de). Voyez : Vézy de Beaufort.

BEAUFORT d'HAUTPOUL (Brandouin de). Voyez : Brandouin de Beaufort d'Hautpoul.

BEAUFORT SPONTIN (de). Armes : *d'argent à une bande coticée de gueules.* — Alias : *écartelé aux 1 et 4 de Beaufort, aux 2 et 3 burelé d'or et de gueules de dix pièces, qui est de Looz ; sur le tout d'argent à une bande de gueules accostée de deux cotices du même et chargée de trois coquilles d'or, qui est de Beaufort-Spontin.*

La maison de Beaufort-Spontin, aujourd'hui fixée en Autriche et en France, a eu pour berceau le château de Beaufort-sur-Meuse, dans la province de Namur, en Belgique. Elle a pour premier auteur connu Wauthier qui est mentionné dans une charte de l'abbaye de Stavelot de 1012 avec les qualifications d'avoué de Huy et de comte de Beaufort. Goethals qui a donné une généalogie de la maison de Beaufort-Spontin en fait remonter la filiation à ce personnage ; il pos-

sédait encore le territoire de Spontin et avait épousé une dame nommée Ermengarde que l'on croit avoir appartenu à la maison de Limbourg. D'après une tradition, ce Wauthier aurait été un fils puîné de Godefroy, comte de Verdun, dans les Ardennes. Il fut le grand-père d'Hugues, comte de Beaufort, Sgr de Gosnes et de Spontin, qui fut tué le 19 février 1071 à la bataille de Cassel, et le bisaïeul de Lambert Ier, comte de Beaufort, Sgr de Gosnes, de Spontin, de Gesves, etc. avoué de Huy, qui suivit Godefroy de Bouillon à la première croisade. Lambert II de Beaufort, fils du précédent, laissa, entre autres enfants, trois fils, Richard, comte de Beaufort, Robert de Beaufort, sire de Spontin, et Wauthier de Beaufort, mari d'Ode de Bretagne, dame de Celles, qui furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée, issue de Richard, se partagea elle-même en deux rameaux dont le premier s'éteignit en la personne de Jean, comte de Beaufort, qui vendit en 1326 sa forteresse de Beaufort-sur-Meuse à Florent Berthout, sire de Malines, et dont le second s'éteignit vers le milieu du xve siècle.

La troisième branche, dite des seigneurs de Celles, s'éteignit dans la seconde moitié du xviiie siècle dans la maison de Liedekerke qui releva le nom de Beaufort.

Robert de Beaufort, chevalier banneret, auteur de la seconde branche, seule subsistante, fut Sgr de Gesvres et de la ville de Spontin. Son fils, Guillaume, mort en Palestine en 1220, fut père de Pierre de Beaufort, sire de Spontin, chevalier banneret, qui continua la descendance. Jacques de Beaufort, chevalier, Sgr de Spontin en 1321, épousa Isabeau, héritière de la seigneurie considérable de Beauraing dont sa descendance a conservé le château jusque dans les dernières années du xixe siècle. Guillaume de Beaufort, fils du précédent, se couvrit de gloire en Palestine où il avait accompagné Robert de Flandre, fils du comte de Namur; plus tard il fut nommé exécuteur testamentaire de ce même prince en 1367. Il fut lui-même père de Guillaume IV de Beaufort, marié le 13 juin 1370 à Marguerite de Brabant, qui recueillit par héritage du chef de celle-ci en 1384 la seigneurie de Wavre, une des plus importantes du Brabant. Ce personnage laissa plusieurs fils; la descendance de l'aîné d'entre eux, Robert, s'éteignit avec Marguerite, héritière de la seigneurie de Spontin, qui épousa en 1515 messire Jean de Glymes; un des puînés, Jacques, marié par contrat du 29 décembre 1410 à Marie d'Orjol, héritière de la seigneurie de Freyr-sur-Meuse, fut l'auteur du rameau qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Jacques de Beaufort-Spontin, né en 1631, descendant du précédent, obtint du roi d'Espagne l'érection de sa terre de Freyr en baronnie sous le nom de Spontin;

mais il mourut prématurément en 1669 avant d'avoir reçu les lettres patentes qui ne furent délivrées à sa veuve qu'en janvier 1674. Son fils, Jacques de Beaufort, baron de Spontin et de Beauraing, premier pair du comté de Namur, marié en 1707 à Alexandrine de Maulde, fut père de Charles-Albert de Beaufort, baron de Spontin, qui, par diplôme de l'impératrice Marie-Thérèse délivré à Vienne le 16 février 1746, obtint la confirmation du titre de comte du Saint-Empire et reçut en outre le titre de marquis avec le rang et les honneurs attachés à celui de prince. Ce diplôme fait remonter la filiation de la maison de Beaufort à Wauthier vivant en 1005. Charles-Albert épousa par contrat du 3 juillet 1747 Marie, comtesse de Glymes, héritière de la seigneurie de Florennes et de la seigneurie primitive de Spontin sortie de la maison de Beaufort au XVIe siècle. Leur fils, Frédéric, né à Namur en 1751, comte du Saint-Empire, marquis de Florennes et de Beauraing, baron de Freyr, Sgr de Petschau, en Bohême, etc, premier pair de Liége et du comté de Namur, décédé à Bruxelles en 1817, fut un des plus puissants personnages de son temps; il fut gouverneur général des Pays-Bas en 1814, président du Conseil privé, grand maréchal de la Cour de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, reçut le titre de duc par lettres patentes de l'empereur Joseph II du 2 décembre 1782 et s'allia aux plus grandes familles de la noblesse européenne en épousant d'abord à Paris en 1783 Marie de Tolédo, fille du duc de l'Infantado, décédée à Bruxelles en 1793, puis en 1807 Ernestine, comtesse de Starhemberg, petite-fille du duc d'Arenberg. La maison de Beaufort est apparentée de très près à plusieurs maisons souveraines par le mariage que conclut cette même année la princesse Amélie d'Arenberg, cousine germaine de la duchesse de Beaufort, avec Auguste, duc en Bavière. Le duc de Beaufort ne laissa de sa première union qu'un fils mort en 1834 sans avoir été marié et quatre filles dont l'une mourut sans alliance et dont les trois autres épousèrent le duc d'Ossuna, le prince Spada-Veralli et le duc Strozzi. De sa seconde union il laissa deux autres filles dont l'une fut la comtesse van der Straten-Ponthoz, dont l'autre, héritière de la terre de Freyr, épousa en 1836 le comte Charles de Laubespin, et un fils, Charles, duc de Beaufort-Spontin, marié successivement à Mlle de Forbin-Janson, petite-fille du duc de Mortemart, et à la princesse Thérèse de la Tour et Taxis, qui se fixa définitivement en Autriche, qui fut nommé membre héréditaire de la Chambre des Seigneurs de ce pays et qui continua la descendance. Frédéric, duc de Beaufort-Spontin, né à Bruxelles en 1843, fils unique de ce dernier, marié en 1875 à la princesse Mélanie de Ligne, a vendu la plus grande partie des vastes domaines que la maison de Beaufort possédait en Belgique

pour ne conserver que les biens d'Autriche, de Bohême et de France. Les membres de la maison de Beaufort-Spontin ont obtenu le 28 avril 1878 par lettres patentes de l'empereur d'Autriche le titre de *Durchlaucht* ou d'Altesse Sérénissime.

Cette famille de Beaufort ne doit pas être confondue avec l'illustre maison anglaise de Somerset dont le chef porte également le titre de duc de Beaufort.

Principales alliances : de Clermont, de Harchies, de Hamal, de Liedekerke, d'Arschot 1319, de Ligne, de Warfusée, de Beauraing, de Custine, de Gavre, d'Argenteau 1425, de Namur 1436, de Glymes 1515, 1747, de Montjoye 1587, de Berlaymont 1630, de Harscamp 1655, de Maulde 1707, de Vieregg 1746, de Tolédo d'Alcantara de l'Infantado 1785, de Stahremberg 1807, de Brandenburg 1689, Tellez-Giron d'Ossuna 1803, Spada-Veralli 1807, Strozzi 1820, van der Straten-Ponthoz 1835, Mouchet de Battefort de Laubespin 1836, de Forbin-Janson 1839, de la Tour et Taxis 1852, de Ligne 1875, d'Isenburg-Birstein 1900, de Mérode, de Wignacourt, de Chérisey 1646, etc.

BEAUFORT de GELLENONCOURT (de). Armes : d'*or à un léopard de gueules*. — Cimier *: le léopard de l'écu.*

La famille de Beaufort de Gellenoncourt appartient à la noblesse de la Lorraine et de la Champagne. On en trouvera une généalogie dans le Nobiliaire Universel de Saint-Allais. Elle a eu pour auteurs Jean, Nicolas, René, François et Jacques Beaufort, frères, qui furent anoblis le 1er juin 1539 par lettres patentes du duc de Lorraine. D'après Saint-Allais qui passe sous silence ces lettres d'anoblissement, ces cinq frères seraient venus se fixer en Lorraine à la suite de Christine de Danemark, femme de Francois Ier, duc de Lorraine. Jean de Beaufort reçut du duc de Lorraine le 14 juillet suivant donation d'une partie de la seigneurie de Pulligny. Son fils, François de Beaufort, écuyer, Sgr en partie de Pulligny, de Gellenoncourt, etc., chambellan du duc de Lorraine, gentilhomme ordinaire de la chambre du prince de Vaudemont, grand veneur de Lorraine en 1587, fut autorisé le 9 octobre 1588 par lettres patentes du duc de Lorraine à subsister à son nom celui de sa seigneurie de Gellenoncourt. A partir de cette époque le nom primitif de Beaufort disparut presque complètement et ne fut repris définitivement qu'à l'époque de la Restauration.

Joseph-Del de Gellenoncourt, chevalier, Sgr de Darnieulles en partie, marié le 25 juillet 1735 à Marie-Thérèse de Saint-Privé, fut maintenu et gardé aux droit et possession de se qualifier chevalier par arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine du 11 juillet 1763.

Il laissa deux fils, Joseph-Charles, né en 1739, officier à l'armée de Condé, marié à Marie-Adélaïde de Bénaménil, et Nicolas-Xavier, chevalier de Saint-Louis, marié à une demoiselle Marin, qui furent les auteurs de deux rameaux.

On trouve que Louis-Joseph-François de Gellenoncourt, Sgr de Darnieulles, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc. Ce personnage n'est du reste pas mentionné dans la généalogie donnée par Saint-Allais.

Le chef de la famille de Beaufort est connu depuis le milieu du XIXe siècle sous le titre de baron de Gellenoncourt.

BEAUFORT d'ÉPOTHÉMONT (de). Armes : *de sable à une bande d'argent chargée d'un lion de gueules et accompagnée de deux étoiles d'argent.*

Cette famille, distincte de la précédente, appartient à la noblesse de la Champagne. Saint-Allais et le chevalier de Courcelles en ont donné des généalogies. Son chef, Christophe de Beaufort, Sgr d'Épothémont et de Blignicourt, fut maintenu dans sa noblesse le 13 juin 1672 par arrêt du Conseil d'État. Cet arrêt fait remonter la filiation à Nicolas de Beaufort, écuyer, Sgr de la Mothe d'Orge, maréchal des logis de la compagnie du comte d'Aumale, qui est mentionné dans un acte du 26 avril 1538 avec son épouse, Catherine de Vaudremont. D'après la généalogie de Saint-Allais, ce Nicolas de Beaufort se serait marié avec cette dame par contrat du 2 septembre 1537 et aurait été l'arrière-petit-fils d'un Guillaume de Beaufort, écuyer, qui est mentionné dans un acte de 1402 avec son épouse Engothe de Chamelithe. La famille de Beaufort d'Epothemont avait pour chef à à l'époque de la Révolution. Jean-Philippe de Beaufort, chevalier, Sgr de Frampas, Matignicourt, Ville-sur-Tertre, etc., officier de cavalerie, marié à Mlle de Ségur-Cabanac par contrat du 20 mai 1780. Ce personnage se fit représenter en 1789 par le comte de Ségur aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont-en-Bassigny. Il laissa deux fils, Gustave-Nicolas, né en 1780, marié en 1810 à Mlle de la Cour, et Louis-Edouard, député de la Haute-Marne, marié en 1816 à Mlle de Coucy, qui ont laissé l'un et l'autre postérité masculine.

Principales alliances : Berbier du Metz 1649, de Failly, de Montangon 1709, de Serpes d'Escordal 1750, de Ségur-Cabanac 1780, de Coucy, de la Cour, de Dion-Ricquebourg 1844, etc.

Il existait en France à l'époque de la Révolution plusieurs autres familles nobles du nom de Beaufort que l'on croit être aujourd'hui éteintes.

L'une d'elles appartenait comme la précédente à la noblesse de

Champagne, possédait dans cette province, entre autres biens, la seigneurie de Launoy et portait pour armoiries : d'*argent à trois bandes de gueules*. Elle était originaire du pays de Juliers et son chef, Henri de Beaufort, sieur de Launoy, demeurant à Ambly-sur-Aisne, dans l'élection de Rethel, fut maintenu dans sa noblesse en 1669, avec plusieurs de ses parents domiciliés dans l'élection de Reims, par jugement de M. de Caumartin, intendant de la province, après avoir prouvé sa filiation depuis nobles personnes Arnould de Beaufort, écuyer, et son épouse demoiselle Isabelle de Chénery, Sgr et dame du Haut-Chastellier-les-Ardennes, qui firent un échange le 26 mars 1456. Un membre de cette famille, M. de Beaufort, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims.

Il existait en Champagne à l'époque de la grande recherche de 1666 une troisième famille de Beaufort qui possédait, elle aussi, une seigneurie de Launay ou Launoy et qui portait pour armes : d'*azur à une forteresse d'argent bâtie sur une mer du même*. Cette famille était originaire du pays de Foix. Son auteur, Menault de Beaufort, écuyer, Sgr de Launay, Courtemont, Legerets, homme d'armes des ordonnances du Roi sous la charge du duc de Bourbon, vint du pays de Foix se fixer à Coulommiers, acquit divers héritages par acte du 6 septembre 1560 et était en 1595 maître d'hôtel de la princesse de Condé. Il fut père de Jean de Beaufort, Sgr de Launay, conseiller au bailliage et siège présidial de Provins, et grand-père de Menault de Beaufort, conseiller au présidial de Provins, puis à celui de Châlons, marié en 1621, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par jugement de l'intendant Caumartin et qui ne laissa que des filles.

Il subsistait en Quercy sous Louis XVI une famille de Beaufort qui y possédait, entre autres biens, une seigneurie de Lesparre dans la paroisse de Saint-Pierre de Gandoulès. D'après le Nobiliaire de la généralité de Montauban de Lainé, cette famille aurait porté pour armes : *d'azur à trois étoiles d'or ;* mais, d'après les preuves de noblesse qu'elle fit en 1775 pour l'École militaire, elle aurait porté les armes suivantes : *d'azur à une fleur de lys d'or et deux demi-fleurs de lys de même posées l'une au-dessus de l'autre du côté gauche de l'écu*. Son chef, noble Aimery de Beaufort, Sgr de Lestrade et de Lesparre, marié en 1678 à Marguerite de Viguier, fut maintenu dans sa noblesse le 5 mars 1700 par jugement de Legendre, intendant de Montauban, après avoir prouvé sa filiation depuis 1540. Jean-Baptiste de Beaufort de Lesparre, capitaine d'infanterie, marié en 1751 à Mlle de Vigier de Mirabal, puis le 23 mai 1761 à Marie de Romiguière, fit en 1775 les preuves de sa noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de la Flèche de son fils Jean, né en 1766. Le baron de Les-

parre, de la famille de Beaufort, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors.

BEAUFRANCHET (de). Armes : *de sable à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Bello francus.*

La famille DE BEAUFRANCHET appartient à la noblesse chevaleresque de l'Auvergne. Elle avait pour nom primitif celui de Pelet et une tradition, qui ne s'appuie, du reste, sur aucune preuve, en fait une branche détachée à une époque inconnue de l'illustre maison Pelet de Narbonne, dite plus tard de Narbonne-Pelet (voy. ce dernier nom). Les généalogistes font remonter la filiation suivie de la famille de Beaufranchet à Guigues ou Guigon de Pelet (Guigo Peleti), chevalier, qui rendit hommage en 1292 à Bertrand, Sgr de la Roue et de Montpeloux, de la seigneurie de Beaufranchet (de Bosco Franchetto) qu'il possédait dans la Haute-Auvergne. On est en droit de supposer que ce personnage est le même qu'un Guy Pelet, damoiseau, qui, étant parti pour la croisade, contracta un emprunt à Saint-Jean-d'Acre au mois de mai 1250 en compagnie de plusieurs autres gentilshommes d'Auvergne. Il fut père de Pons qui rendit aveu en 1307 au comte d'Auvergne pour le cens qu'il tenait de lui. Antoine Pelet de Beaufranchet, damoiseau, obtint en 1439 de Charles Ier, duc de Bourbon et d'Auvergne, l'autorisation de fortifier son hôtel de Beaufranchet. Son descendant, Antoine de Beaufranchet, épousa le 16 juillet 1636 Bonne de Rochette, héritière du château d'Ayat. Il fut père de Gilbert-Antoine de Beaufranchet, écuyer, Sgr d'Ayat et autres lieux, qui fut maintenu dans sa noblesse le 3 août 1669 par jugement de l'intendant de Moulins après avoir prouvé sa filiation depuis 1464 et qui épousa par contrat de 1680 Marie-Josèphe de Servières. Gilbert-Antoine eut de ce mariage un très grand nombre d'enfants. Trois de ses fils, Amable, Charles et Gilbert, furent les auteurs de trois branches.

Amable de Beaufranchet, Sgr d'Ayat, né en 1687, auteur de la branche aînée, épousa le 1er juin 1718 Françoise-Antoinette de Sirmond, fille d'un conseiller au présidial de Riom, et fit en 1734 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à la maison de Saint-Cyr de sa fille Françoise-Catherine. Son fils, Jacques de Beaufranchet d'Ayat, major général de l'armée française, tué en 1757 à la bataille de Rosbach, avait épousé en 1755 une demoiselle Murphy, ou O'Murphy de Boisfailly, dont l'origine est mal connue, mais qui, sous le nom de Mlle Morphise, avait été pendant quelque temps la maîtresse du roi Louis XV[1]. Il en eut un fils posthume, Louis-Antoine de Beaufran-

[1] On trouvera des renseignements sur Mlle Morphise dans l'intéressant ouvrage

chet d'Ayat, né au château d'Ayat le 22 novembre de la même année, page de la petite écurie du Roi en 1771, qui fut admis aux honneurs de la Cour en 1784 sous le titre de comte de Beaufranchet. Louis-Antoine de Beaufranchet adopta avec ardeur les idées révolutionnaires, fut nommé maréchal de camp en 1792, puis chef d'état-major de l'armée sous les murs de Paris et assista en cette qualité le 21 janvier 1793 à l'exécution du roi Louis XVI. On a beaucoup accusé le fils de Mlle Morphise d'avoir commandé le célèbre roulement de tambour qui au moment suprême couvrit la voix de l'infortuné monarque ; mais il paraît aujourd'hui démontré que ce triste honneur revient au général Santerre. Le général de Beaufranchet fut dans la suite député du Puy-de-Dôme au Corps législatif, puis inspecteur général des haras, et mourut au château d'Ayat en 1812 laissant une fille unique, dernière représentante de sa branche, qui épousa en 1810 le général baron Terreyre. Il avait été le tuteur du célèbre général des Aix ou Desaix.

Charles de Beaufranchet, auteur de la seconde branche, épousa en 1714 Anne Maître, héritière de la terre de Relibert. Il fut père de Marcien de Beaufranchet, Sgr de Relibert, connu sous le titre de comte de Beaufranchet, qui fut capitaine des chasses du duc d'Orléans, et grand-père de Jacques de Beaufranchet, Sgr de Relibert, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom. Celui-ci avait épousé Mlle Autié de Villemontée et en eut deux fils jumeaux nés en 1788 ; l'un d'eux, Auguste, n'a laissé qu'une fille mariée en 1838 au baron de Pichard de Saint-Julien ; l'autre, Augustin, page de Napoléon Ier, marié en 1820 à Mlle de Laval, a été l'aïeul des représentants actuels de cette branche.

Gilbert de Beaufranchet, auteur de la troisième branche, dite de la Chapelle, épousa en 1725 Antoinette de la Chapelle ; deux de ses fils, Amable, connu sous le titre de vicomte de Beaufranchet de la Chapelle, marié en 1781 à Françoise de Bertrand de Tersillac, admis en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom, et Gilbert, également connu sous le titre de vicomte de Beaufranchet de la Chapelle, marié en 1768 à Henriette Barbet de Longpré, furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces rameaux est aujourd'hui éteint dans les mâles. Gilbert de Beaufranchet, auteur du second rameau, laissa un fils unique, Henri, né en 1769, colonel d'artillerie, directeur de l'Arsenal de Paris, officier de la Légion d'honneur, chevalier de

du comte Fleury intitulé : *Louis XV intime et les petites maîtresses*. Bien que ses parents aient occupé une situation très modeste, son acte de mariage la dit fille de dame Marguerite Igny, veuve de messire Daniel Morphy de Boisfailly, gentilhomme irlandais.

Saint-Louis, marié en 1822 à Agathe de Pantigny, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 12 avril 1813. Ce rameau n'est plus représenté que par le petit-fils de celui-ci, Guy, vicomte de Beaufranchet, né en 1853, demeuré célibataire.

La maison de Beaufranchet a fourni trois chanoines comtes de Brioude en 1557, 1565 et 1776, deux chanoines comtes de Lyon, de nombreux officiers, etc.

Principales alliances : d'Autié de Villemontée, du Buysson des Aix 1844, de Gain de Linars 1848, de Beaumont 1895, de Bertrand-Tersillac 1781, de Maussabré 1811, de Barral 1843, de Dreuille 1874, de la Celle 1898, de Planta-Wildenberg, de Baglion de la Dufferie 1898, du Boberil 1881, Motier de Champetières, etc.

BEAUFRET (du).

Un jugement du 27 mai 1896 du tribunal civil d'Aubusson a autorisé MM. Jacques et Annet Beaufret, nés à Auzances l'un en 1840, l'autre en 1831, propriétaires dans cette ville, et leurs enfants à substituer à leur nom celui de : du Beaufret que portaient leurs ascendants avant la Révolution. La famille du Beaufret, sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants, ne figure pas au nombre de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Marche.

BEAUGENDRE (de). Armes : *de gueules à deux chevrons brisés d'argent, accompagnés de trois coquilles d'or, deux en chef, une en pointe.*

La famille de Beaugendre appartient à l'ancienne noblesse de Basse-Normandie. On en trouvera dans le Nobiliaire Universel de Saint-Allais une généalogie malheureusement très sommaire et très incomplète. D'après ce travail, elle aurait pour premier auteur connu un Robert Beaugendre, écuyer, qui passa un contrat de fief ou d'acquet le 18 septembre 1375.

Richard de Beaugendre, Perrin Beaugendre et Raoul Beaugendre, tous trois du lieu de Sainte-Marie-du-Mont, dans l'élection de Carentan, furent maintenus dans leur noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463. Ces trois personnages ne sont même pas mentionnés dans la généalogie de Saint-Allais. Le jugement de maintenue de noblesse rendu par Chamillart en 1666 en faveur des diverses branches de la famille de Beaugendre en fait remonter la filiation à Charles Ier Beaugendre, écuyer, qui épousa vers 1490 Marguerite de Fortescu. D'après Saint-Allais, ce personnage aurait été fils de Nicolas et petit-fils de Robert, mentionné plus haut, et de Perrine de Beuzeville. Il laissa de son mariage avec Marguerite de Fortescu quatre fils

dont deux, Jean et Jacques, furent prêtres et dont deux, François, marié en 1529 à Marie de Sainte-Mère-Église, et Charles, marié à Jeanne Desmoutiers, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, omise par Saint-Allais, était représentée sous Henri IV par Jean Beaugendre, petit-fils de François, marié en 1585 à Jacqueline d'Auxais, résidant en la paroisse de la Haye du Tot dans l'élection de Valognes, qui fut maintenu dans sa noblesse le 12 décembre 1598 par jugement rendu à Coutances de M. de Mesmes de Roissy. Les trois fils de celui-ci, François Beaugendre, écuyer, sieur des Essarts, Jacques et Guillaume, furent encore maintenus dans leur noblesse le 7 octobre 1634 par jugement rendu à Carentan de M. d'Aligre. François Beaugendre laissa lui-même deux-fils, Claude-François, sieur des Essarts, alors âgé de trente-cinq ans, et Robert, sieur de Cricqueville, alors âgé de trente et un an, tous deux de la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont, qui furent maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'une ancienne race déjà maintenue par Montfaut.

La branche cadette était représentée au XVIIe siècle par Robert Beaugendre, né en 1609, lieutenant général à Carentan, marié à Anne Duquesnel, qui fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 5 mars 1640 par jugement de Leroy, intendant de la généralité de Caen, puis en 1666 par jugement de Chamillart. Un des descendants de celui-ci, Alexandre-Henri de Beaugendre, né en 1757 au diocèse de Coutances, fit en 1785 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être promu au grade de sous-lieutenant. Un autre, Pierre-Félix de Beaugendre, marié en 1774 à Bonne de Gourmont, fut père de Pierre-Charles de Beaugendre qui épousa sa cousine Mlle de Gourmont et aïeul de Paul-Bernardin de Beaugendre.

On ignore si la famille de Beaugendre compte encore des représentants.

BEAUGIER de BIGNIPONT. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même, 2 et 1, et surmonté d'une croix lorraine d'or.*

La famille BEAUGIER ou BAUGIER DE BIGNIPONT est anciennement connue à Châlons, en Champagne. On trouvera sur elle de nombreux renseignements dans les Carrés d'Hozier, au Cabinet des Titres. La filiation suivie remonte au 22 juin 1548, date à laquelle Edme Baugier, écuyer, Sgr de Raynecourt, et son frère Pierre, écuyer, partagèrent la succession d'Edme Baugier, vivant écuyer, et de D^lle^ Elisabeth de Villiers, leurs père et mère. Le premier de ces deux frères épousa le 8 octobre 1557 demoiselle Marie Lesvaille, fille de défunt

noble homme maître Jehan Lesvaille. Il fut père de Pierre Baugier, écuyer, Sgr de Lozeroy, conseiller du Roi, lieutenant pour le Roi au gouvernement de la ville de Châlons, qui épousa demoiselle Jacquette Aubelin, dame de Nuisement, grand-père de Nicolas Beaugier, gentilhomme servant par provisions de 1649, marié en deuxièmes noces en septembre 1653 à Anne Milson, fille d'un bourgeois de Châlons, qui fut condamné par défaut le 27 juin 1667 comme usurpateur de noblesse à 2 000 livres d'amende par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, et bisaïeul de Pierre Baugier, receveur au grenier à sel de Sainte-Menehould, puis greffier alternatif au bureau des finances de Champagne, à Châlons, qui épousa le 18 juillet 1694 Marie-Anne Givry, fille d'un avocat en Parlement, et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Ce dernier acheta le 18 janvier 1697 la terre seigneuriale de Bignipont dont il rendit hommage au Roi le 29 mai suivant et dont ses descendants conservèrent le nom. Il fut père de Pierre-Louis Baugier, écuyer, Sgr des Benoyers, Bignipont, etc., qui épousa le 10 janvier 1735 Marie-Anne-Jacquette Papillon de la Ferté. Bien que la condamnation de 1667 paraisse n'avoir jamais été rapportée, Claude-Pierre-Denis Beaugier, chevalier, Sgr de Bignipont, fils du précédent, marié en 1771 à Marie-Julie Bocquet d'Anthenay, sollicita l'admission parmi les pages de la Petite Écurie de son fils Pierre, né en 1773. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châlons.

La famille Beaugier ou Baugier s'est éteinte dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elle n'était pas titrée.

Principales alliances : Papillon de la Ferté, Bocquet d'Anthenay, Aubelin, Cabaret de Gionges, etc.

BEAUGRENIER (Merlin d'Estreux de). Voyez : MERLIN D'ESTREUX DE MAINGOVAL ET DE BEAUGRENIER.

BEAUHARNAIS de LEUCHTENBERG (de). Armes anciennes : *d'argent à une fasce de sable surmontée de trois merlettes de même.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Autre ne sert.* — Armes actuelles : *écartelé au* 1 *d'argent à une fasce d'azur*, qui est de Leuchtenberg ; *au* 2 *de gueules à une porte de ville crénelée d'argent, ouverte de sable, posée sur une terrasse de sinople, flanquée d'un mur sommé de deux tours crénelées d'argent soutenant chacune un chêne de sinople,* qui est d'Eischstaedt ; *au* 3 *de sinople à l'épée haute d'argent, mise en pal, garnie d'or, accostée de chaque côté de trois étoiles du même,* 2 *et* 1 ; *au* 4 *d'argent à une fasce de sable surmontée de trois merlettes de même,* qui est de Beauharnais ancien ; *sur le tout d'azur*

à une couronne royale d'or. — Couronne *royale* (à cause du royaume d'Italie).

La maison de Beauharnais, aujourd'hui une des plus considérables de l'Europe, est originaire de l'Orléanais. Saint-Simon écrit quelque part dans ses *Mémoires* à propos de Mme de Miramion qu'elle avait épousé un bourgeois d'Orléans fort riche dont le père avait obtenu des lettres patentes pour changer son nom de Beauvit en celui de Beauharnais. Cette appréciation du célèbre historien est très exagérée et si, en effet, la maison de Beauharnais porta primitivement le nom de Beauvit, elle l'avait en tout cas abandonné dès la fin du xive siècle. Sa situation nobiliaire était suffisamment établie sous Louis XVI pour lui permettre de solliciter les honneurs de la Cour ; on conserve dans les manuscrits de Chérin la lettre suivante que Berthier, chargé d'examiner sa requête, adressa au duc de Coigny à la date du 15 mai 1786 :

Monsieur le duc,

« M. de Beauharnais n'est pas susceptible des honneurs de la « Cour qu'il sollicite. Sa famille est d'une bonne bourgeoisie d'Or- « léans qu'une ancienne généalogie manuscrite déposée au Cabinet « de l'Ordre du Saint-Esprit dit avoir été connue d'abord sous le nom « de Beauvi qu'elle a quitté ensuite pour prendre celui de Beauhar- « nais. Aucuns de ses sujets ont été marchands, échevins et lieu- « tenants au bailliage et siège présidial de la même ville et d'autres « conseillers au Parlement de Paris. Une de ses branches, connue « sous le nom de Sgrs de la Bretesche, a été condamnée par juge- « ment de M. de Machault, intendant d'Orléans, du 4 avril 1667 « comme usurpatrice de noblesse à deux mille livres d'amende qui « fut modérée à celle de mille. Je suis, avec un profond respect, « Monsieur le duc, votre très humble et très obéissant serviteur...

Berthier. »

On trouvera une généalogie très complète de la maison de Beauharnais dans le recueil de manuscrits connu sous le nom de *Nouveau d'Hozier*. Ce travail en fait remonter la filiation suivie à Guillaume Beauharnais, Sgr de Miramion, marchand bourgeois d'Orléans, qui épousa Marguerite de Bourges par contrat du 20 janvier 1390. Ce personnage laissa plusieurs fils dont l'aîné, Jean Beauharnais ou Biauharnays, bourgeois d'Orléans, fut cité avec cette qualification comme témoin au procès intenté pour la justification de la Pucelle d'Orléans et dont le puîné, Guillaume Beauharnais, Sgr de Miramion et de la Chaussée, marié le 15 novembre 1425 à Jacquette Lemaire, continua

la descendance. La famille de Beauharnais s'agrégea peu à peu à la noblesse et son chef, François Beauharnais, Sgr de Miramion, de la Chaussée, etc., marié le 27 avril 1561 à Madeleine Bourdineau, est compris en l'état de la noblesse du Châtelet de la ville d'Orléans dans le procès-verbal qui fut fait le 13 avril 1583 pour la rédaction de la coutume. Ce François Beauharnais laissa un très grand nombre d'enfants ; une de ses filles, Anne, mariée en 1605 à Paul Phélypeaux, Sgr de Pontchartrain, secrétaire des commandements de la Reine, puis secrétaire d'État, fut l'aïeule du chancelier de Pontchartrain et du comte de Maurepas, ministre des rois Louis XV et Louis XVI. Des cinq fils de François Beauharnais, l'aîné, Charles, mourut dès 1589 sans laisser de postérité ; le second, Guillaume, président trésorier général de France au bureau des finances d'Orléans, puis conseiller d'État en 1620, ne laissa qu'un fils naturel, Guillaume, Sgr de la Bretesche, conseiller au présidial d'Orléans, qu'il légitima en mai 1641, qui fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse le 4 avril 1667 par jugement de l'intendant Machault et qui mourut sans postérité en 1669 ; le troisième, François, continua la descendance ; le quatrième, Jacques, mourut sans postérité et le cinquième, Aignan, Sgr de Miramion, conseiller d'État, décédé en 1652, n'eut qu'un fils, Jean-Jacques, conseiller au Parlement de Paris en 1644 qui mourut dès 1645 sans laisser de postérité mâle. Ce dernier, exclusivement connu sous le nom de sa terre de Miramion, avait épousé l'année même de sa mort Marie Bonneau qui, demeurée veuve très jeune, consacra son existence aux œuvres de bienfaisance, fonda la communauté de religieuses connues sous le nom de Miramiones et mourut en odeur de sainteté en 1696. François de Beauharnais, troisième fils de François, Sgr de Miramion, et de Madeleine Bourdineau, fut premier président et lieutenant général au bailliage et siège présidial d'Orléans, puis député aux États généraux tenus à Paris en 1614 et enfin Conseiller d'État en 1616 ; il épousa en 1599 Anne Brachet et en eut, entre autres enfants, Jean de Beauharnais, Sgr de la Boische et de la Chaussée, secrétaire de la Chambre du roi Louis XIII, maître d'hôtel ordinaire du Roi en 1652, chevalier de son Ordre en 1653, qui épousa le 12 avril 1636 Marie Mallet. François de Beauharnais, chevalier, Sgr de la Boische, de la Chaussée, etc., fils du précédent, marié en 1664 à Marguerite Pyvart de Chastullé, en eut, entre autres enfants, François de Beauharnais, conseiller du Roi en ses Conseils, intendant général de ses armées, qui mourut sans postérité en 1746, Charles, dit le marquis de Beauharnais, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Québec en 1748, qui mourut sans

postérité en 1749, et enfin Claude, capitaine des vaisseaux du Roi en 1727, qui continua la descendance. Ce dernier épousa en 1713 Françoise Hardouineau et en eut deux fils, François et Claude, qui furent les auteurs de deux branches.

François de Beauharnais, auteur de la branche aînée, marié en 1751 à sa cousine, M[lle] Pyvart de Chastullé, fut chef d'escadre des armées navales en 1764, puis gouverneur de la Martinique et obtint par lettres patentes de juillet 1756 l'érection de sa seigneurie de la Ferté-Aurain en marquisat sous le nom de la Ferté-Beauharnais. Il laissa lui-même deux fils, François et Alexandre. L'aîné d'entre eux, François, marquis de Beauharnais, né à la Rochelle en 1756, député de la noblesse de Paris aux États généraux de 1789, ambassadeur sous le premier Empire, lieutenant général des armées du Roi, décédé en 1846, n'eut que des filles ; l'une d'elles, mariée au comte de Lavalette, s'est rendue célèbre par le dévouement avec lequel elle facilita en 1815 l'évasion de son mari condamné à mort par la Cour d'assises de la Seine. Alexandre, vicomte de Beauharnais, né à la Martinique en 1760, second fils du premier marquis de Beauharnais, fut député de la noblesse de Blois aux États généraux de 1789, fut nommé en 1793 commandant en chef de l'armée du Rhin, puis ministre de la guerre, refusa ces dernières fonctions, fut peu de temps après traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté le 23 juillet 1794. Le vicomte de Beauharnais avait épousé en 1779 Joséphine Tascher de la Pagerie qui se remaria au général Bonaparte, devint l'impératrice Joséphine et mourut à la Malmaison en 1814. L'impératrice Joséphine avait eu de son premier mariage une fille, Hortense, qui épousa en 1802 Louis Bonaparte, plus tard roi de Hollande, et qui fut la mère de Napoléon III, et un fils, Eugène, né en 1780, qui, après l'établissement de l'Empire, fut élevé à la dignité de prince français, puis à celle de vice-roi d'Italie et qui fut enfin déclaré fils adoptif de l'Empereur par décret impérial du 12 janvier 1806. Le prince Eugène, marié en 1806 à une princesse de la maison de Bavière, se retira en 1814 auprès du roi de Bavière, son beau-père, reçut de lui en 1817 le duché de Leuchtenberg, dans le Haut-Palatinat, et le titre d'Altesse Royale avec cession de la principauté d'Eichstaedt, en Moyenne-Franconie, fut déclaré en 1818, ainsi que ses descendants par ordre de primogéniture, premier pair héréditaire du royaume de Bavière et mourut en 1824. Il laissait six enfants, quatre filles et deux fils. Les quatre filles épousèrent Oscar I[er], roi de Suède, Frédéric-Constantin, prince régnant de Hohenzollern-Hechingen, dom Pedro, empereur du Brésil, et le duc d'Urach, de la maison de Wurtemberg. Quant aux

deux fils, l'aîné d'entre eux, Auguste-Eugène, duc de Leuchtenberg, marié en 1835 à dona Maria, reine de Portugal, mourut dès la même année sans laisser de postérité ; le puîné, Maximilien-Joseph, duc de Leuchtenberg, prince d'Eichstaedt, décédé le 1er novembre 1852, alla se fixer en Russie après son mariage contracté en 1839 avec la grande duchesse Marie, fille du czar Nicolas, et y obtint par ukase du mois de juillet de la même année la qualification d'Altesse Impériale pour lui et pour ses descendants. Celui-ci laissa quatre fils et deux filles qui furent créés princes et princesses Romanowski par nouvel ukase de 18/6 décembre 1852. Les deux filles épousèrent l'une le prince Guillaume de Bade, l'autre Alexandre, duc d'Oldenbourg. Le troisième fils, Serge, duc de Leuchtenberg, périt en 1877 devant Roustchouk sans avoir été marié; les trois autres, les ducs Nicolas, Eugène et Georges, ont été les auteurs de trois rameaux. La maison des ducs de Leuchtenberg se perpétue en Russie avec une rare distinction.

Claude de Beauharnais, né à Rochefort en 1717, auteur de la branche cadette, fut chef d'escadre des armées navales et obtint par lettres patentes de juin 1750 l'érection en comté de sa seigneurie des Roches-Baritaud. Il épousa le 1er mars 1753 Marie-Françoise, dite Fanny, Mouchard de Chaban qui fut une des femmes les plus spirituelles du XVIIIe siècle. Il laissa de cette union un fils, Claude, comte de Beauharnais, né à la Rochelle en 1756, sénateur en 1804, pair de France héréditaire sous la Restauration, qui fut créé comte de l'Empire par lettres patentes de mai 1808 et qui mourut en 1819 sans laisser de postérité mâle, dernier représentant de sa branche. Le comte de Beauharnais avait eu d'un premier mariage avec Mlle de Lezay-Marnézia une fille, Stéphanie, née en 1789, qui fut adoptée par Napoléon Ier et qui épousa en 1806 le grand-duc de Bade ; d'un second mariage contracté en 1799 avec Mlle Fortin, il laissa une autre fille qui épousa le marquis de Quiquéran de Beaujeu et qui mourut en 1870.

La maison de Beauharnais, qui dut sa grande fortune politique à son alliance avec les Bonaparte, s'est encore alliée aux maisons souveraines de Bavière, de Portugal (Bragance), de Russie, de Suède, de Hohenzollern, du Brésil, de Wurtemberg, de Bade, d'Oldenbourg et de Montenegro et aux familles non souveraines de Phélyppeaux de Pontchartrain 1605 et 1683, de Nesmond 1660, Drouin de Bouville 1668, Bouvier de Cépoy 1741, Chamans de la Valette 1802, Tascher de la Pagerie 1779, Skobelew 1878, Kotschoubey 1893, Grabbe 1891, Repnin 1895, de Barral 1781, de Lezay-Marnezia, de Quiquéran-Beaujeu, etc.

BEAUJEU (**de Quiquéran de**). Voyez : Quiquéran de Beaujeu (de).

BEAUJEU (**de Minette de**). Voyez : Minette de Beaujeu (de).

BEAULAINCOURT-MARLES (de). Armes : d'*azur à deux lions léopardés, accroupis et acculés, ayant leur queue passée en sautoir et soutenant une couronne à l'antique, le tout d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *Une tête de lion d'or entre une ramure de cerf de gueules.* — Devise : *Pour le mieulx.*

La famille de Beaulaincourt, d'ancienne noblesse d'Artois, a eu pour berceau la seigneurie de son nom située aux environs de Bapaume. Elle est connue de toute ancienneté et un de ses membres, Jean de Beaulaincourt, chevalier, était en 1152 capitaine de Cambrai.

Jacques de Beaulaincourt, décédé en 1482, avait épousé Marie de Solemmes ; leur fils, Antoine de Beaulaincourt, écuyer, connu sous le surnom de Hardy, grand prévôt d'Arras en 1506, marié en 1488 à Marie de Nédonchel, dame de Bellenville, fut père d'Antoine de Beaulaincourt, sieur de Bellenville, roi d'armes de la Toison d'Or, qui épousa en 1530 Claire de Saint-Aubin, dame de Lanson et d'Ernonval, et qui fut chargé en 1550 de transporter de Nancy à Luxembourg le corps de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Hercule de Beaulaincourt, écuyer, Sgr de Bellenville, fils du précédent, épousa vers 1564 Jéromette d'Esclaibes et continua la lignée. Son descendant, noble homme Jean-Georges de Beaulaincourt, écuyer, Sgr de Bellenville, baptisé le 11 mai 1656, marié le 20 juillet 1675 à Marie-Thérèse de Marieux, acquit en 1692 l'importante seigneurie de Marles et en obtint l'érection en comté par lettres patentes de 1696. La famille de Beaulaincourt fut admise en 1747 aux États d'Artois à cause de cette terre et y siégea jusqu'à leur suppression à l'époque de la Révolution. Élisabeth-Charlotte de Beaulaincourt, baptisée le 29 mars 1764 en l'église de Sainte-Croix, à Béthune, fit en 1775 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admise à la maison royale de Saint-Cyr. Le comte de Marles signa en 1789 la protestation relative aux prérogatives de la noblesse d'Artois.

Victor, comte de Beaulaincourt-Marles, épousa en 1859 la marquise de Contades, fille du maréchal de Castellane.

La famille de Beaulaincourt a conservé jusqu'à nos jours la terre de Marles, dans le Pas-de-Calais.

Principales alliances : de Nédonchel 1488, d'Esclaibes, Desplanques de Hesdigneul 1630, de Hamel-Bellenglise 1654, de la Forge, de Castellane 1859, de la Tullaye 1873, de Tramecourt, Raulin de Belval, etc.

BEAULARD (de). Armes : d'*azur à trois rencontres de sanglier d'or posées de profil. 2 et 1.* — Aliàs : d'*azur à un chevron d'argent accompagné de trois hures de sanglier d'or et en chef d'une étoile du même.*

La famille de Beaulard est originaire de Caen; il en existe une généalogie au Cabinet des Titres, manuscrit n° 14.651, Fonds français. Un de ses membres, Jean Beaullart, était dans les dernières années du xvie siècle conseiller au siège présidial de Caen ; il épousa une petite nièce de Jeanne d'Arc, fut anobli par cette alliance en vertu des lettres d'anoblissement concédées au frère de la Pucelle et à sa descendance même féminine et ne laissa que des filles. Son parent, Pierre Beaulard, sieur de Maisbourg, habitant de Caen, fut anobli en février 1596 sans finance par lettres patentes du roi Henri IV vérifiées en la Chambre des Comptes de Normandie le 21 mai 1597; il était greffier de la ville de Caen quand il fut maintenu dans sa noblesse le 17 juin 1599 par jugement rendu à Bayeux de M. de Mesmes de Roissy avec son fils, élu à Caen. Cette branche ne tarda pas à s'éteindre et son nom ne figure pas à la grande recherche des faux nobles commencée en 1666.

On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la branche de la famille de Beaulard qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Isabelle de Beaulard, veuve de Pierre de Saffrey, fit le 30 août 1697 enregistrer les armes suivantes à l'Armorial général (registre de Caen) : d'*azur à trois hures de sanglier d'or.*

BEAULIEU (Demimuid-Treuille de). Voyez : Demimuid-Treuille de Beaulieu.

BEAULIEU (Deshorties de). Voyez : Deshorties de Beaulieu.

BEAULIEU (Drujon de). Voyez : Drujon de Beaulieu.

BEAULIEU (Genuyt de). Voyez : Genuyt de Beaulieu.

BEAULIEU (Hervé de). Voyez : Hervé de Beaulieu.

BEAULIEU (Lambert de). Voyez : Lambert de Beaulieu.

BEAULIEU (Mabon de). Voyez : Mabon de Beaulieu.

BEAULIEU (Mercoyrol de). Voyez : Mercoyrol de Beaulieu.

BEAULIEU (Pas de). Voyez : Pas de Beaulieu.

BEAULIEU (Sivard de). Voyez : Sivard de Beaulieu.

BEAULIEU (de). Armes (d'après le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux quintefeuilles du même et en pointe d'une coquille d'argent.*

Il a été impossible de se procurer aucun renseignement sur cette famille de Normandie. M. de Magny, dont on ne doit accepter les dires qu'avec la plus grande réserve, prétend dans son *Nobiliaire de Normandie* qu'elle est originaire de l'élection de Bayeux et qu'elle fut maintenue dans sa noblesse par jugement du 26 janvier 1668 ; mais son nom ne figure sur aucune des listes des familles de la généralité de Caen qui furent maintenues nobles lors de la grande recherche commencée en 1666. D'après le même auteur, elle se serait partagée en deux branches dont l'aînée serait allée se fixer en Autriche ; c'est à la branche cadette qu'appartiendrait M. Léon-Charles de Beaulieu, né en 1822, marié en 1854 à Mlle Claire de Briqueville.

La seule famille de Beaulieu qui ait été maintenue dans sa noblesse en Normandie lors de la grande recherche de 1666 portait pour armes : d'*argent à six croisettes pattées de sable,* 3, 2 et 1. Elle était, paraît-il, fort ancienne. Un de ses membres, le baron de Béthomas, fut député de la Noblesse aux États de Normandie en 1518 ; un autre, Léonard de Beaulieu de Béthomas, décédé en 1702, fut admis dans l'Ordre de Malte en 1645 et devint dans la suite Grand-Croix de l'Ordre et chef d'escadre des galères de France. Cette famille était représentée au XVIIe siècle par deux branches, celle des Sgrs de Béthomas, dans l'élection de Pont-de-l'Arche, dont le chef était connu sous le titre de marquis, et celle des Sgrs de Rochefort, dans l'élection de Verneuil, qui furent maintenues dans leur noblesse la première le 26 janvier 1668 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, la seconde le 18 mai 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

On trouvera dans les divers recueils de manuscrits conservés au Cabinet des Titres beaucoup de renseignements sur une autre famille de Beaulieu dont plusieurs membres ont habité la Normandie à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècles et qui portait pour armoiries : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois grelots de même.* Cette famille, qui était originaire du Hainaut, revendiquait une origine très ancienne et prétendait remonter par filiation à l'an 1000. Henri de Beaulieu, né à Valenciennes, étant venu se fixer à Rouen, se fit accorder le 13 juin 1572 par le roi Charles IX des lettres de naturalisation, acquit la terre de Creuilly et épousa demoiselle Marche le Seigneur par contrat du 5 mai 1580. Son fils, messire Jérôme de Beaulieu, né à Rouen en 1582, alla se fixer en

Espagne et épousa le 29 novembre 1626 à San-Lucar de Barameda dona Isabelle de Suarez de Gomez. Jérome-Augustin de Beaulieu, fils du précédent, né à San-Lucar le 19 décembre 1633, revint se fixer en France, fut capitaine des vaisseaux du Roi et chevalier de Saint-Louis, épousa à Avignon le 26 décembre 1690 Thérèse de Cambis-Velleron, issue d'une des meilleures familles nobles de la région, fit enregistrer ses armoiries à l'Armorial général de 1696 (registre de Toulon) : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe*, et mourut à Toulon en 1703. Il laissa un fils, Toussaint-Auguste de Beaulieu, né à Toulon en 1691, capitaine de cavalerie au régiment Royal-Étranger, chevalier de Saint-Louis, qui se maria le 27 juillet 1722 avec Élisabeth de Gombert et qui en eut sept enfants, tous nés à Toulon. Bien que la famille de Beaulieu n'eût jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse, Toussaint-Auguste obtint en 1736 l'admission de sa fille Claire à la maison de Saint-Cyr.

Il existait aussi en Provence au XVIIIe siècle une famille de Beaulieu, distincte de la précédente, qui portait pour armes : d'*or à trois corneilles de sable becquées et membrées de gueules*. Artefeuil dit que cette famille acquit la noblesse par le service militaire. Son auteur, Gaston de Beaulieu, Sgr de Ruzé, était né en Gascogne ; il vint se fixer en Provence où le roi Charles IX le nomma, en récompense de ses services, concierge de sa maison de Marseille ; il fut plus tard gouverneur des villes et forteresses de Toulon et de Sisteron. Sa descendance, maintenue dans sa noblesse en 1668 par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence, produisit un grand nombre d'officiers et s'éteignit avec François de Beaulieu, chevalier de Saint-Louis, marié en 1708 à Marie de Villelongue, et avec ses deux fils tous deux morts sans laisser de postérité.

On trouve aussi dans le Perche une famille de Beaulieu qui portait pour armes : d'*argent à six croix pattées de sable*, 3, 2, 1. Cette famille remontait par filiation à noble homme Nicolas de Beaulieu, écuyer, Sgr de Plainville, qui épousa le 18 septembre 1500 Gillette de Quatrevaux. Jacques de Beaulieu, Sgr de Friaize, marié à Chartres en 1654 à Angélique Colas, fut maintenu dans sa noblesse sur preuves remontant à 1561 par jugement de M. de Machault, intendant, rendu à Orléans le 28 novembre 1667. Sa petite-fille, Henriette de Beaulieu de Titas de Gourville, née à Dunkerque en 1708, fit ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr ; elle paraît avoir été avec ses sœurs la dernière représentante de sa famille.

BEAULIEUX (Phélippes de). Voyez : PHÉLIPPES DE BEAULIEUX.

BEAUMANOIR (de Langle-). Voyez : LANGLE-BEAUMANOIR (DE).

BEAUMANOIR (Duchesne de). Voyez : DUCHESNE DE COURCY ET DE BEAUMANOIR.

BEAUMARCHAIS (Bascher de). Voyez : BASCHER DE BEAUMARCHAIS.

BEAUMARCHAIS (Delarue-Caron de). Voyez : DELARUE-CARON DE BEAUMARCHAIS.

BEAUMARCHAIS (Lemaire de). Voyez : LEMAIRE DE BEAUMARCHAIS.

BEAUMEFORT ou mieux **BAUMEFORT** (Richard de). Voyez : RICHARD DE BAUMEFORT.

BEAUMESNIL (le Caron de). Voyez : LE CARON DE BEAUMESNIL.

BEAUMETZ (Bruneau de). Voyez : BRUNEAU DE BEAUMETZ.

BEAUMEVIELLE (de Bonnavent de). Voyez : BONNAVENT DE BEAUMEVIELLE (DE).

BEAUMINY (Chrestien de). Voyez : CHRESTIEN DE BEAUMINY.

BEAUMOND-JUNIES (de Toucheboeuf de). Voyez : TOUCHEBOEUF DE CLERMONT ET DE BEAUMOND DES JUNIES (DE).

BEAUMONT (Bonin de la Boninière de). Voyez : BONIN DE LA BONINIÈRE DE BEAUMONT.

BEAUMONT (Bourdier de). Voyez : BOURDIER DE BEAUMONT.

BEAUMONT (du Cheyron de). Voyez : CHEYRON DU PAVILLON ET DE BEAUMONT (DU).

BEAUMONT (Élie de). Voyez : ÉLIE DE BEAUMONT.

BEAUMONT (le Barbey de). Voyez : LE BARBEY DE BEAUMONT.

BEAUMONT (Lemaitre de). Voyez : LEMAITRE DE BEAUMONT.

BEAUMONT (Seguy de). Voyez : SEGUY DE BEAUMONT.

BEAUMONT (Trigant de). Voyez : TRIGANT DE BEAUMONT ET DE LA TOUR.

BEAUMONT (de), en Bretagne. Armes : d'*argent à trois pieds de biche de gueules, onglés d'or*.

La famille qui donne lieu à cette notice appartenait à la noblesse de l'ancien diocèse de Saint-Malo, en Bretagne. Il avait existé dans cette province au moyen âge plusieurs autres familles nobles du

même nom : mais elles étaient toutes éteintes lors de la grande recherche de 1666. Celle-ci est originaire de la paroisse de Guitté. M. de Magny, qui en a donné une généalogie dans son Livre d'Or, lui attribue, mais sans preuves à l'appui, un Jean de Beaumont qui était procureur du duc de Bretagne en 1385, Guillaume et Marie de Beaumont qui étaient écuyers du duc en 1428 et Pierre de Beaumont qui était son panetier en 1437. La famille de Beaumont figure de 1427 à 1513 aux réformations et montres des paroisses de Guitté et de Longaunay ; par contre elle ne figure pas, probablement par suite de quelque dérogeance, au nombre des familles qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche de 1666. Ses représentants, Alexandre et Jules-César de Beaumont, furent toutefois maintenus nobles le 13 mai 1712 par jugement de l'intendant de Bretagne après avoir prouvé cinq générations de noblesse depuis Amaury de Beaumont, sieur du Breil-Varennes, qui était marié en 1549 avec Françoise Le Couplier. La famille de Beaumont, aujourd'hui éteinte, a eu pour derniers représentants l'abbé Augustin-Félix de Beaumont, né en 1817, professeur au séminaire d'Évreux, puis aumonier du collège de cette ville, et son cousin, l'abbé Jules-Félix de Beaumont, né en 1792, chanoine de Nancy, curé d'Yères.

Il a existé dans la même province une famille de Beaumont qui occupait dès le XVIIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de Morlaix. Mathieu Beaumont était en 1760 juge consulaire de Morlaix ; il fut père de Jean-Charles Beaumont, né en 1756, maire de Morlaix sous le premier Empire, décédé en 1830, et grand-père de Joseph Beaumont, puis de Beaumont, né en 1782, lieutenant-colonel, puis sous-préfet, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 5 août 1812, qui reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 7 décembre 1822 et qui mourut en 1844 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Barrère. Les lettres patentes de 1822 attribuent au baron de Beaumont les armes suivantes : d'*argent au chevron d'azur accompagné de trois étoiles de même.*

BEAUMONT d'AUTICHAMP, de SAINT-QUENTIN, de VERNEUIL, d'AUTY, du REPAIRE (de). Armes : *de gueules à une fasce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux sauvages de carnation armés de massues.* — Cimier : *une tête de licorne d'argent.* — Devise : *Impavidum ferient ruinae.* — Dicton du roi René : *Amitié de Beaumont.* — Cri de guerre : *Beaumont! Beaumont!*

La maison de Beaumont, originaire du Dauphiné, est une des plus

illustres de la noblesse chevaleresque de cette province. Le rapport envoyé au Roi en 1761 par le généalogiste des Ordres de S. M. pour procurer à cette maison les honneurs de la Cour et conservé dans les manuscrits de Chérin, commence en ces termes : « Cette maison « rassemble tous les caractères de la haute noblesse, l'ancienneté, de « grandes possessions, des services distingués et des alliances illus- « tres. Elle a pris son nom de la terre de Beaumont, en Graisivaudan, « dont les premiers seigneurs sont connus dès les XIe et XIIe siècles « par les diverses chartes de leurs bienfaits envers plusieurs églises « de la province du Dauphiné. Celui de ces seigneurs qui est le plus « recommandable est Soffrey de Beaumont qui est compris dans le « catalogue des principaux seigneurs du Dauphiné et de la Savoie « qui accompagnèrent le comte de Savoie dans le voyage que fit ce « prince en 1147 en la Terre Sainte à la suite du roi Louis le Jeune. « Mais la filiation n'est certaine que depuis Artaud, premier du nom, « Sgr de Beaumont et de la Freyte, chevalier, qui fit en 1250 une « donation à la Grande Chartreuse. »

La maison de Beaumont à eu pour berceau le château de son nom situé près de Crolles, à cinq lieues de Grenoble, sur les confins de la Savoie. Elle conserva ce château jusqu'en 1617, époque à laquelle Laurent-Philibert de Beaumont-Verneuil, alors fixé en Languedoc, le vendit à Claude Frère, premier président au Parlement de Grenoble. Son fils, Laurent IV de Beaumont-Verneuil, engagea en 1672 un procès contre les héritiers du président Frère pour rentrer en possession de ce château en vertu de la substitution établie en 1481 par Aymon de Beaumont, son quatrième aïeul. Après sa mort survenue en 1674, ce procès fut continué par le tuteur de ses enfants mineurs et ne se termina qu'en 1720 par une transaction. (Voir *Nouveau d'Hozier*.)

Humbert, Sgr de Beaumont, premier auteur connu de sa famille, souscrivit vers l'année 1080 une charte d'Odon Alleman, Sgr d'Uriage. On trouve ensuite Guigues, Sgr de Beaumont, qui souscrivit à une charte de donation faite en 1106 au prieuré de Domène. Soffrey de Beaumont accompagna en 1147 Aimé, comte de Savoie, en Terre Sainte; son nom et ses armes figurent aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Bien que le nom de la famille de Beaumont figure dans de nombreux actes du XIIe et du XIIIe siècles, elle ne peut remonter par filiation suivie au delà d'Artaud Ier, Sgr de Beaumont, qui fit une donation à la Chartreuse de Saint-Hugon par acte du 10 des des calendes de juin 1250. Le petit-fils de celui-ci, Artaud III, Sgr de Beaumont et de la Freyte, laissa, entre autres enfants, deux fils, Artaud IV, Sgr de la Freyte, et Amblard, Sgr de Beaumont, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Artaud IV de Beaumont, auteur de la branche aînée, rendit hommage au comte de Genève le 3 décembre 1326 ; il fut père de noble et puissant homme François de Beaumont, Sgr de la Freyte et des Adrets, qui rendit hommage au comte de Genève en 1377 et qui épousa en 1350 Polie de Chabrillan, héritière de la seigneurie d'Autichamp. Celui-ci laissa lui-même trois fils, Artaud, Sgr de la Freyte, Humbert, Sgr d'Autichamp, et Arnaud, Sgr des Adrets. La descendance de l'aîné de ces trois frères s'éteignit vers la fin du xv[e] siècle; les deux plus jeunes, Humbert et Arnaud, furent les auteurs des deux grands rameaux encore existants de la branche aînée de la maison de Beaumont.

Humbert de Beaumont, Sgr d'Autichamp, auteur de l'aîné de ces rameaux, fit son testament le 15 novembre 1436. Ses descendants, François et Charles de Beaumont d'Autichamp, frères, furent maintenus dans leur noblesse lors de la grande recherche du xviii[e] siècle par jugement de l'intendant Dugué. Le second d'entre eux, nommé en 1666 lieutenant au gouvernement des ville et château d'Angers, laissa un fils, Jean-Claude, qui lui succéda dans ce poste, et qui mourut sans postérité. L'aîné, François, marié en 1644 à Louise de Bressac, fut père de Charles de Beaumont, Sgr d'Autichamp, qui épousa Gabrielle de la Baume-Pluvinel. Celui-ci laissa quatre fils dont l'un, entré dans les ordres, devint évêque de Tulle en 1740 et dont les trois autres, Antoine, Joseph et Louis-Humbert, furent admis en 1699, 1702 et 1711 parmi les pages de la Grande Écurie du Roi. Antoine, connu le premier sous le titre de marquis d'Autichamp, marié en 1710 à Jeanne Binet de Montifray, fut nommé lieutenant du Roi de la province d'Anjou et commandant des ville et château d'Angers après la mort survenue en 1744 de son cousin Jean-Claude. Tout en conservant ses biens du Dauphiné, il vint alors se fixer en Anjou et depuis lors sa descendance n'a cessé d'habiter cette province. Il survécut à son fils unique tué en 1747 à la bataille de Lawfeld et ne laissa que trois petits-fils : Jean-Joseph, marquis d'Autichamp, né en 1739, lieutenant général des armées du Roi en 1814, grand croix de Saint-Louis, décédé sans postérité en 1831, François-Antoine, vicaire général de Toulouse en 1768, et Antoine-Joseph, comte d'Autichamp, né à Angers en 1744, maréchal de camp en 1783, gouverneur de Saint-Domingue, décédé en 1822. Charles-Joseph de Beaumont, marquis d'Autichamp, né à Angers en 1770, fils du précédent, fut un des chefs de l'insurrection vendéenne, fut nommé successivement lieutenant général des armées du Roi en 1814, pair de France héréditaire au titre de comte d'Autichamp en 1815, chevalier du Saint-Esprit en 1825, et mourut en 1848, laissant une nombreuse postérité

de son mariage contracté en 1795 avec Mlle de Vassé. Le marquis de Beaumont d'Autichamp avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'élection de Vienne, en Dauphiné.

Arnaud de Beaumont, auteur du second rameau de la branche aînée, eut en partage la seigneurie des Adrets et épousa Aymonette Alleman, fille du seigneur d'Uriage, qui lui porta la seigneurie de Saint-Quentin; il arriva à un âge fort avancé et est compris parmi les nobles du Dauphiné dans une revision des feux de cette province faite en 1457. C'est à ce rameau qu'appartenait le célèbre François de Beaumont, baron des Adrets, marié en 1544 à Claude de Gumin, décédé en 1587, qui fut un des hommes de guerre les plus intrépides, mais aussi les plus cruels de son temps. Le baron des Adrets avait eu trois fils qui moururent avant lui. Son oncle, Antoine de Beaumont, Sgr de Tencin, laissa deux fils, Claude et Ennemond de Beaumont, coseigneurs de Saint-Quentin, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. Claude de Beaumont, l'aîné de ces deux frères, épousa le 13 juillet 1561 Jeanne de Rochemure, dame de Besset, héritière d'une vieille famille noble d'Auvergne, et fut grand-père de Marc de Beaumont-Rochemure qui fut maintenu dans sa noblesse en 1666, sur preuves remontant à 1499, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. D'après la Chesnaye des Bois, Courcelles et la plupart des généalogistes, ce sous-rameau se serait éteint à la fin du xviie siècle; mais d'après M. de Magny, il aurait eu pour dernier représentant Joseph-Gabriel, comte de Beaumont-Rochemure, lieutenant-colonel de cavalerie, décédé en 1844, qui, par acte privé du 4 novembre 1843, légua son nom à son cousin Charles-Jules Béchonnet, de la ville de Gannat, dont l'aïeule était une Beaumont-Rochemure. Le second sous-rameau, issu d'Ennemond, s'est perpétué jusqu'à nos jours; son chef est connu depuis le xviiie siècle sous le titre de marquis de Beaumont-Saint-Quentin.

Amblard de Beaumont, auteur de la seconde branche, marié à Béatrix Alleman de Vaubonnois par contrat du 19 mai 1336, eut en partage, quoique cadet, la terre patrimoniale de Beaumont; il joua un rôle considérable dans les affaires de son temps, eut toute la confiance du dernier Dauphin, Humbert II, et le détermina à céder le Dauphiné au roi de France; d'après une tradition, ce serait en reconnaissance de ce service que le roi Philippe VI de Valois aurait autorisé la maison de Beaumont à charger ses armoiries de trois fleurs de lys. Amblard de Beaumont fit son testament le 15 décembre 1372; il laissa deux fils, noble et puissant homme Aymard de Beaumont, chevalier, Sgr de Beaumont et de Montfort, qui se signala dans la guerre contre les Anglais et qui mourut sans postérité, et

Amblard, décédé en 1398, qui épousa Philippe de Saint-Aignan et qui continua la lignée. Laurent de Beaumont, chevalier, Sgr de Beaumont et de Montfort, chef de cette branche, épousa le 1er décembre 1538 Delphine de Verneuil, héritière des seigneuries considérables de Pompignan, en Languedoc, et de Peyrac, en Quercy, et s'engagea par contrat de mariage à faire relever le nom de Verneuil par un des fils qui naîtraient de cette union. Il laissa deux fils, Laurent de Beaumont-Verneuil, Sgr de Beaumont et de Montfort, en Dauphiné, de Pompignan, en Languedoc, et de Peyrac, en Quercy, marié en 1577 à Marguerite de Pelgry du Vigan, et Charles de Beaumont, marié le 7 mars 1577 à Antoinette du Pouget, héritière des seigneuries du Repaire, de Nabirac et de Saint-Aubin, en Périgord, qui furent les auteurs des deux grands rameaux de la seconde branche.

Les représentants de l'aîné de ces rameaux furent maintenus dans leur noblesse le 2 août 1698 par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, après avoir prouvé leur filiation depuis 1517. Jacques-Abraham de Beaumont-Verneuil, Sgr de Peyrac et d'Auty, en Quercy, marié en 1742 à Thérèse Longuet, en eut, entre autres enfants, deux fils, Jacques-Abraham, connu sous le titre de marquis de Beaumont d'Auty, né en 1743, marié en 1768 à Claire Richer, dont la descendance s'est éteinte avec Christophe, marquis de Beaumont d'Auty, né en 1823, décédé sans alliance à Marseille en 1891, et Joseph-Guillaume, comte de Beaumont, né en 1749, qui vint se fixer aux environs de Nantes par son mariage contracté en 1778 avec Mlle Cauvet. Amblard de Beaumont, arrière-petit-fils de celui-ci, marié à Mlle de Couasnon, puis en 1895 à Mlle de Bry d'Arcy, a relevé le titre de marquis de Beaumont d'Auty après la mort de son cousin en 1891.

Le second rameau de la branche cadette de la maison de Beaumont, fixé en Périgord, a été illustré par Christophe de Beaumont, né en 1703, évêque de Bayonne, puis archevêque de Vienne, enfin archevêque de Paris en 1746, décédé en 1781, qui fut un des prélats les plus éminents et les plus vertueux du XVIIIe siècle. Armand-Simon de Beaumont du Repaire, comte de la Roque, frère de l'archevêque de Paris, épousa le 15 mars 1724 Marie de Lafaurie; deux de ses fils, Christophe, marquis de Beaumont, né en 1731, maréchal de camp, marié en 1761 à Marie-Claude de Beynac, héritière de la seigneurie de Beynac, une des quatre grandes baronnies du Périgord, et Antoine, comte de Beaumont du Repaire, marié en 1772 à Amable de Caylus, ont été les auteurs de deux sous-rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. L'aîné de ces sous-rameaux dont le chef était connu sous le titre de marquis de Beaumont-Beanac s'est éteint récemment; le second sous-rameau dont le chef

porte le titre de marquis de Beaumont du Repaire compte de nombreux représentants. Christophe de Beaumont, marquis de Beaumont, premier baron du Périgord, marquis et Sgr de Beynac, Comarque, etc. maréchal de camp, ancien menin du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille de Beaumont, illustrée par le baron des Adrets, par l'archevêque de Paris Christophe de Beaumont et par le marquis d'Autichamp, général vendéen, a eu plusieurs de ses membres admis aux honneurs de la Cour de France au xviiie siècle. Elle a fourni un nombre considérable de personnages distingués dans l'armée, le clergé, la politique et la diplomatie.

On en trouvera une généalogie complète dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois.

Principales alliances : d'Arces, de Bellecombe, de Rochefort, de Loras, de Rossillon, de la Baume, de Bufférent, de Cordon, de Sassenage, Alleman, de Grôlée, d'Urre 1498, d'Athénoul 1559, de Florans 1609, de Rostaing, Pourroy, Brunier de Larnage, de la Baume-Pluvinel 1661, Pelletier de la Garde 1698, de Chaumont de la Galaizière, du Plessis-Chatillon, de Vassé 1797, de Suzannet 1833, de Cumont 1856, Michel du Roc de Brion 1895, Aymer de la Chevalerie 1865, Janvre de Bernay 1844, de la Borie de Campagne 1878, de Poute de Nieuil 1878, Terrail de Bayard, Emé de Marcieu 1851, de Beaufranchet 1895, d'Abzac, du Cos de la Hitte 1694, de Montmorin 1786, de Chastenet de Puységur 1844, de Bessay 1853, de Bruc 1855, de Couasnon, du Pouget 1577, de Salignac de la Mothe-Fénelon 1595, de Chaunac-Lanzac 1605, de Meynard, de Beynac 1633, 1761, d'Aubusson 1690, de Bourdeille, de Grossolles-Flamarens, de Chauvelin, de Solages 1857, d'Yzarn de Fressinet de Valady 1888, du Bourg 1887, de Villèle 1891, de Gourgues 1887, de Noailles 1852, de Bardonneche, de Marquessac, de Guerry de Beauregard, de Montécler 1904, etc.

BEAUMONT (de), en Charolais. Armes : d'*azur à un chevron d'argent et au chef d'or.*

Il existe en Charolais une famille de Beaumont qui prétend être une branche de la précédente détachée de la souche à une époque très reculée et passée en Bourgogne. Cette branche n'est, en tout cas, mentionnée dans aucune généalogie de la maison de Beaumont du Dauphiné. Elle ne figure ni au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Un de ses représentants, Antoine de Beaumont, né en 1738, maire de Mornay en 1790, puis de l'an VIII à 1806, juge de paix de Martigny-le-Comte de 1790 à 1793, décédé à Mornay en 1808, fit partie de 1790 à 1792 du conseil général de Saône-et-Loire. Il laissa un fils qui lui succéda comme maire de Mornay en 1806 et qui continua la descendance.

Le chef de cette famille de Beaumont est aujourd'hui connu sous le titre de comte.

Principales alliances : de Raffin de la Raffinie, de Wykerslooth 1892, de Balathier 1899, Pelletier de Chambure, etc. 1902.

BEAUMONT-GIBAUD (de), en Saintonge. Armes : *d'argent à un lion de gueules armé, lampassé et couronné d'or.* Pendant longtemps la famille de Beaumont a chargé son écusson *d'une bordure d'azur.* — Supports : *deux sauvages.*

La maison de Beaumont, aujourd'hui éteinte, appartenait à l'ancienne noblesse chevaleresque de la Saintonge. Elle a pour premier auteur connu un Renaud de Beaumont, chevalier, qui possédait en 1302 et en 1312 diverses seigneuries en Saintonge. On suppose que ce personnage était un cadet de la puissante famille des seigneurs de Beaumont-sur-Oise dont plusieurs membres vivant à cette époque ont porté le prénom de Renaud et dont ses descendants n'ont jamais cessé de porter les armoiries en les brisant toutefois pendant plusieurs siècles d'une *bordure d'azur.* Geoffroy de Beaumont, Sgr de Rioux, fils du précédent, était en 1328 gouverneur pour le Roi de Mortagne-sur-Gironde; on croit qu'il fut père d'un autre Geoffroy de Beaumont, chevalier, Sgr de Rioux, qui vivait en 1350 et 1351. La filiation est régulièrement établie depuis Guillaume de Beaumont, chevalier, fils de celui-ci, qui reçut divers hommages en 1390, 1391, 1395, 1399, 1407 et 1412 et qui rendit hommage au Roi en 1405 pour sa seigneurie de Rioux. Ithier de Beaumont, chevalier, Sgr de Rioux, fils de ce dernier, reçut plusieurs hommages en 1421 et 1422; son fils puîné, Méry ou Aimery, fut l'auteur d'une branche qui posséda, entre autres biens, les seigneuries de Cravant et de Chastenet et qui s'éteignit dans les premières années du XVIIIe siècle. Jean de Beaumont, chevalier, Sgr de Rioux, fils aîné d'Ithier, fit en 1464 et 1466 des partages avec ses cohéritiers; il fut père de Jean de Beaumont dont la descendance s'éteignit à la fin du XVIe siècle et de Verdun de Beaumont, Sgr de Thézac, Ussaut, etc., qui épousa le 10 mars 1475 Catherine de la Personne. Antoine de Beaumont, Sgr d'Ussaut, de Torfou, etc., fils de celui-ci, épousa le 3 juillet 1503 Antoinette Hérillon ; c'est à lui que les jugements de maintenue de noblesse de 1666 font remonter la filiation suivie. Deux de ses fils, Jean de Beau-

mont, marié le 5 novembre 1534 à Jeanne de Ferrières, et autre Jean de Beaumont, Sgr de Gibaud dans la paroisse de Marignat, près de Pons, dans l'élection de Saintes, gouverneur de Mézières, grand maître de la fauconnerie et gentilhomme de la maison du roi de Navarre, marié à Anne de Caussa, furent les auteurs de deux grandes branches qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, et qui se sont éteintes l'une et l'autre dans la seconde moitié du xixe siècle.

Un des représentants de la branche aînée, Charles-Louis de Beaumont de Rioux-Sarcey, né à Lyon en 1712, fut admis en 1725 parmi les pages de la Grande Écurie du Roi. Un autre représentant de la même branche, le vicomte de Beaumont de Gourson, marié à Mlle de Beaupoil de Saint-Aulaire et décédé en 1830, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes ; son fils, Louis-Antoine, comte de Beaumont, marié à Mlle de Larrard, est décédé en 1861, laissant lui-même deux fils qui sont morts sans avoir été mariés.

Henri de Beaumont, Sgr de Gibaud, chef de la seconde branche, fut [nommé maréchal de camp en 1652. Il épousa l'année suivante Marie de Salignac de la Mothe-Fénelon et fut père, entre autres enfants, de François de Beaumont, Sgr de Gibaud, qui continua la descendance, et de Léon, évêque de Saintes, décédé en 1744. Léon de Beaumont, comte de Gibaud, y demeurant, arrière-petit-fils de François, marié en deuxièmes noces en 1780 à Mlle de Lafaurie de Monbadon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes. Il laissa un fils, dernier rejeton mâle de sa branche, qui mourut sans alliance à Saintes en 1861 et plusieurs filles dont la dernière, demeurée également célibataire, mourut à Saintes en 1867 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

On trouvera une généalogie détaillée de la famille de Beaumont, en Saintonge, dans le *Dictionnaire historique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

La famille de Beaumont a fourni des chevaliers de Malte, des gentilshommes de la chambre des rois de France, etc.

Principales alliances : de Vivonne, de Brémond d'Ars 1540, 1583, de la Porte 1579, d'Asnières, de Comarque, de Goullard, de Blois, de Ferrières 1534, de Granges de Surgères, de la Rochefoucauld, de Beaupoil de Saint-Aulaire, de Larrard, de Massacré 1656, de Salignac de la Mothe-Fénelon 1653, de Béon-Bouteville, de Nesmond, Achard-Joumart de Balanzac, Boscal de Réals, de la Faurie de Monbadon 1780, d'Aiguières 1803, le Gardeur de Tilly 1838, de Vallée, de Choiseul 1687, Aymer, Desmier, de Beauchamps, etc.

BEAUMONT (de), en Provence. Armes : *tranché d'argent sur gueules à trois voiles d'argent enflées et posées en bandes.*

On trouvera dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, d'Artefeuil, une généalogie de la famille qui donne lieu à cette notice. D'après cet ouvrage, elle tirait sa noblesse des charges que ses membres occupèrent en la Chambre des Comptes de Provence depuis Jean-Pierre de Beaumont qui fut reçu en 1609 conseiller du Roi, auditeur archiviste en ladite Cour. Ce personnage fut père d'Honoré de Beaumont qui lui succéda dans sa charge et qui épousa une demoiselle de Clapiers de Vauvenargues.

On ne voit pas que cette famille de Beaumont ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse.

Un de ses membres, Jean-Charles-André-Gaspard de Beaumont, écuyer, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Brignoles.

Cette famille de Beaumont s'est éteinte dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Il existait en Provence au XVIIIe siècle une autre famille de Beaumont qui portait pour armes : d'*or à une bande d'azur accompagnée de trois étoiles* (aliàs *trois molettes*) *de gueules, deux en chef et une en pointe.* Artefeuil lui donne pour auteur Gervais de Beaumont, originaire de Vendôme, qui vint se fixer à Aix et qui fut nommé premier président au Parlement de cette ville par lettres du 24 septembre 1508. Gervais de Beaumont fit son testament le 26 janvier 1529 en faveur de son neveu, Jean, fils de son frère Éloi. Jean de Beaumont fut nommé conseiller au Parlement d'Aix en 1543; il mourut également sans postérité et fit son testament le 3 avril 1557 en faveur de son neveu, Béraud de Beaumont, Sgr de Foncolombe, lieutenant de galères. Celui-ci épousa cette même année Jeanne du Puy et en eut deux fils, Nicolas et Gaspard. Cette famille de Beaumont fut maintenue dans sa noblesse en 1669 par arrêt des commissaires du Roi, chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Elle était probablement éteinte à l'époque de la Révolution car on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Provence.

Il existait encore au XVIIIe siècle une famille de Beaumont qui appartenait à la noblesse de Champagne et qui portait pour armes : d'*azur à un écusson d'argent, à la bande de gueules brochant sur le tout.* Le jugement de maintenue de noblesse de 1670 la fait descendre de noble homme maître Gérard de Beaumont, Sgr de Clary, ainsi désigné dans un acte notarié passé à Mézières le 24 février 1461. Ce personnage qui fut maître d'hôtel du Roi et Sgr de Beaumont mourut le 30 septembre 1496. Il est vraisemblablement le même qu'un Gérard

Cauchet, dit de Beaumont, qui, d'après le *Nobiliaire de Champagne* de Lainé, était en 1480 élu pour le Roi sur le fait des aides en Rethelois. Messire François de Beaumont, Sgr de Saint-Étienne, marié le 4 juillet 1642 à demoiselle Henriette Augier, fut maintenu dans sa noblesse le 28 juin 1670 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Sa descendante, Louise-Philippine de Beaumont, née en 1767 à Clary, au diocèse de Reims, fit en 1777 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Joachim-Claude de Beaumont, chevalier, Sgr de Clary, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Troyes.

BEAUNAY (de). Armes : *fascé d'or et d'azur de six pièces.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille de Beaunay appartient à la noblesse de la Haute-Normandie. Elle paraît avoir eu pour berceau le village de son nom, près d'Arques, sur les confins de la Picardie. Elle est très ancienne et c'est vraisemblablement par suite d'une erreur que le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1667 par M. de la Gallissonnière la fait descendre d'un Pierre de Beaunay, du Tot, en la sergenterie de Goderville, qui aurait été anobli en 1470 en vertu de la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts et taxé à vingt livres.

M. de Magny, dont on ne doit, du reste, accepter les affirmations qu'avec réserve, mentionne dans son *Nobiliaire de Normandie* un Jean de Beaunay qui assista en 1055 à la bataille de Mortemer sous les ordres de Guillaume le Bâtard et un Bernard de Beaunay qui signa une transaction en 1080.

La famille de Beaunay envoya sous Louis XVI ses titres de noblesse au Cabinet des Ordres du Roi, peut-être en vue d'obtenir les honneurs de la Cour. On conserve dans les manuscrits de Chérin la généalogie détaillée qu'elle produisit dans cette circonstance et le rapport que Berthier, chargé d'examiner cette généalogie, envoya le 5 novembre 1786. Ce rapport commence en ces termes : « La famille de « Beaunay paraît avoir pris son nom d'une terre de Beaunay située « au diocèse de Rouen. Elle a pour premier auteur certain Robert de « Beaunay mort le 1er mai 1392 laissant d'une femme dont le nom « n'est pas connu Jean de Beaunay, premier du nom, écuyer, Sgr de « Beaunay, qui naquit en 1380 et fut mis en la garde noble du Roi « après la mort de son père. Il épousa avant 1419 Tiphaine de « Fréville du chef de laquelle la terre du Tot-sur-la-Mer passa à sa « postérité qui la possède encore aujourd'hui. Il fut maintenu avec « son épouse le 3 mai de la même année dans la possession de leurs

« biens par Henri V, roi d'Angleterre, alors maître de la Normandie, « obtint en 1424 une sentence du bailli de Caux, passa une transaction « en 1426 relative à une rente que lui devait l'abbaye de Montivilliers « et fut présent à une acquisition faite en 1438 par Jean de Beaunay, « deuxième du nom. On n'a aucun acte dans lequel ce Jean de Beaunay, « deuxième du nom, soit dit fils de Jean de Beaunay, premier du « nom, et de Tiphoine de Fréville ; mais l'identité de nom, la chrono- « logie et la possession de la terre du Tot perpétuée dans la postérité « de Jean II jusqu'aujourd'hui rendent cette filiation plus que vrai- « semblable. Elle est encore annoncée dans une ordonnance des « commissaires des francs-fiefs obtenue le 15 septembre 1561 par « l'arrière-petit-fils de ce dernier et dans un arrêt du Parlement de « Normandie rendu en 1632 en faveur du petit-fils de celui-ci. Jean de « Beaunay, deuxième du nom, le jeune (vraisemblablement à cause « de son père), écuyer, servit dans les armées du roi d'Angleterre, « acquit en 1437 une partie du fief de Rambertot, fit en 1438 l'acqui- « sition de celui d'Englesqueville et servait en 1440 à la garde de « Caudebec dans la compagnie du comte de Dorset. Sa femme fut « Jeanne Houlgat. Elle le rendit père de Clément de Beaunay, écuyer, « Sgr du Tot, qui acquit en 1450 une rente..... » Ce même Berthier accompagna son rapport d'une lettre adressée au duc de Coigny dans laquelle il s'exprime en ces termes : « Sa filiation est littérale- « ment prouvée depuis 1437 et est présumée depuis 1393 ; mais sa « noblesse est des plus simples. Elle n'a aucune alliance de marque, « ni services et peu de possessions. » Clément de Beaunay mentionné plus haut épousa Jeanne Auvray; cette dame arriva à un âge avancé et fit son testament le 21 février 1512 en faveur de son fils Richard, écuyer, Sgr du Tot-sur-la-Mer. Un descendant de celui-ci, haut et puis- sant homme Philippe de Beaunay, sieur du Tot, marié le 15 février 1592 à Charlotte de Normanville, plus tard gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV, fut maintenu dans sa noblesse le 2 avril 1632 par arrêt du Parlement de Normandie comme descendant de Jehan de Beaunay, l'aîné, son cinquième aïeul, mentionné dans des actes de 1410, 1422, 1426 et 1427. Son fils, André de Beaunay, Sgr du Tot et de Boishimont, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 10 janvier 1630 à Françoise de Bailleul, fut maintenu dans sa noblesse le 17 février 1667 avec plusieurs de ses parents par juge- ment de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Sa descen- dance s'est partagée en un certain nombre de branches dont plu- sieurs se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Charles-François de Beaunay du Tot fut reçu chevalier de Malte en 1693 ; Nicolas-Louis de Beaunay fut admis dans le même ordre

en 1777. Louis-François de Beaunay, sieur de Boishimont, fils d'un premier lit de la marquise de Chavagnac, fut nommé en 1753 écuyer de main du roi Louis XV; son frère aîné, messire Alexandre-Abraham de Beaunay du Tot, chevalier de Saint-Louis, major du Cap-Français, fit en 1757 des preuves de noblesse remontant à 1468 pour obtenir l'admission au nombre des gentilshommes garde-côtes de son fils, François-Charles, né à Saint-Domingue le 10 mai 1742.

M. de Beaunay de Saint-Aubin prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du pays de Caux.

Plusieurs représentants de la famille de Beaunay ont porté au XIXe siècle le titre de comte et celui de vicomte.

Principales alliances : Desmier d'Archiac, de Bailleul 1630, 1718, de Clercy, de Broc, Eudes de Mirville, 1789, de Bréauté, Lucas de Lestanville, d'Espinay-Saint-Luc 1559, de Girard de Charnacé 1858, de Milleville, de Normanville, etc.

BEAUNE (Archambault de). Voyez : ARCHAMBAULT DE BEAUNE.

BEAUNE (de). Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois pins au naturel* (aliàs *de trois arbres de sinople*).

La famille de BEAUNE, originaire de la petite ville de Lubersac, près de Brives, en Limousin, est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de sa région. Nadaud mentionne Jean de Beaune, clerc, bachelier ès lois, natif du lieu de Lubersac, qui fit le 28 août 1497 son testament dans lequel il cite ses enfants parmi lesquels Pierre, marchand de drap à Lubersac, Barthélemy, avocat au Parlement de Paris, Pétronille mariée à honnête homme Jacques Fabry, marchand d'Excideuil. La souche se partagea en un certain nombre de branches qui demeurèrent fixées à Lubersac ou dans les environs de cette ville. Les représentants de plusieurs de ces branches sont qualifiés nobles dans un certain nombre d'actes passés au XVIIe ou au XVIIIe siècles; quelques-uns d'entre eux, comme François de Beaune, sieur de la Godye, en la paroisse de Lubersac, décédé en 1658, portèrent même la qualification d'écuyer. On ne connaît toutefois à la famille de Beaune aucun principe d'anoblissement antérieur à la Révolution et elle ne figure ni au nombre des familles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Limousin.

Bernard de Beaune, né à Coussac en 1751, premier président de la Cour d'appel de Limoges, décédé en 1826 sans laisser de postérité, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 22 octobre 1810.

Jacques de Beaune, sieur de la Frangne, marié en 1736 à Martialle

Condaminas, en laissa deux fils, François de Beaune de la Frangne, officier au régiment de Beauvaisis, et Guillaume de Beaune, né en 1757, marié en 1783 à Jeanne Laporte, qui furent les auteurs des deux rameaux. Guillaume-Jean-Baptiste de Beaune de la Frangne, né à Lubersac en 1776, fils de l'aîné de ces deux frères, chevalier de Saint-Louis, écuyer de Mme la Dauphine, reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du roi Charles X du 29 janvier 1827 ; il mourut à Lubersac en 1831 laissant un fils, Jules-Jean-Baptiste, baron de Beaune, né en 1809, marié à Limoges en 1832 à Mlle Albin.

Jean-Baptiste-Auguste de Beaune, issu de la même famille, fut député du Gard en 1849.

Un rameau de la famille de Beaune se distingue par le surnom terrien de Beaurie.

Principales alliances : Estienne de Montluc de la Rivière, Thuilier de Saint-Hilaire, de Ricaud, de Chaussecourte 1843, etc.

La famille de Beaune, dont il vient d'être parlé, paraît n'avoir aucun rapport avec celle d'un Jean-Baptiste Beaune, avocat, jurat de Bordeaux, qui fut anobli par lettres patentes de mai 1716 et qui reçut les armoiries suivantes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois besants de même*. Ces armoiries ne diffèrent que par les émaux de celles de l'illustre famille de Beaune de Semblançay qui portait : *de gueules à un chevron d'argent accompagné de trois besants d'or*. Cette famille qui avait pour auteur Jean de Beaune, bourgeois de Tours en 1455, argentier des rois Louis XI et Charles VIII, décédé en 1480, s'allia aux maisons les plus considérables du royaume, notamment à celles de la Trémoïlle et de Montmorency, produisit un archevêque de Bourges, puis de Sens, grand aumônier de France, décédé en 1606, et s'éteignit au cours du XVIIe siècle.

BEAUPIN de BEAUVALLON. Armes : d'*argent au pin fruité au naturel*.

La famille Beaupin de Beauvallon est originaire de Bourgogne où elle occupait déjà sous l'ancien régime un rang distingué dans la bourgeoisie.

Jean Beaupin, conseiller du Roi, président au grenier à sel d'Arnay-le-Duc, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Semur-en-Auxois).

Principales alliances : de Bovis, Granier de Cassagnac, etc.

BEAUPINE (Saulnier de). Voyez : SAULNIER DE BEAUPINE.

BEAUPOIL. Armes : d'*argent à une bande de gueules*.

La famille BEAUPOIL appartient à l'ancienne bourgeoisie des environs de Châtellerault, en Poitou.

Pierre Beaupoil de Boisgoulard, maître particulier des eaux et forêts à Châtellerault, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696; il épousa vers la même époque Marie-Anne Frémond, fille du sieur de la Merveillère.

Principales alliances : Creuzé, Delavau, Frémond de la Merveillère, Torterue, Brunet, Baudy 1828, d'Argence, etc.

BEAUPOIL de SAINTE-AULAIRE (de). Armes : *de gueules à trois couples de chien d'argent posés en pal, les liens d'azur, tournés en fasce.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Semper fidelis.*

La famille de Beaupoil de Sainte-Aulaire[1] est originaire de Bretagne d'où elle vint au cours du xve siècle se fixer en Limousin. Lorsqu'elle sollicita les honneurs de la Cour sous Louis XVI, elle envoya ses titres de noblesse au cabinet du Saint-Esprit et Chérin, généalogiste des ordres du Roi, chargé d'examiner ces titres, envoya au duc de Coigny le 26 février 1779 un rapport qui commence en ces termes : « Tout ce qui constitue une race considérable, à l'exception de l'an« cienneté, se trouve réuni dans celle de Beaupoil. Elle a des pos« sessions nombreuses, des services suivis, des charges et des « emplois distingués, est admise dans divers Ordres de chevalerie et « a formé des alliances illustres. Quoiqu'on ne puisse prononcer sur « son état à l'époque de 1410 où elle commence à être connue, on « ne peut dissimuler que le silence des monuments abondants de « l'histoire de Bretagne au-dessus de la même époque et les quali« fications que porte son premier chef connu dans les premiers actes « qu'on a de lui sont peu propres à donner une idée favorable. Ce « premier chef est Guillaume Beaupoil, possesseur ou seigneur de « l'hôtel et domaine de la Noe-Mallet, dans le ressort de Rennes, de « la valeur de deux mille écus d'or ; il était attaché à la maison de « Châtillon-Penthièvre. Le premier acte qui le fait connaître est une « procuration à lui donnée le 11 décembre 1410 par Marguerite de « Clisson, veuve de Jean de Châtillon, comte de Penthièvre, pour rati« fier un traité fait le 8 août précédent entre Olivier, comte de « Penthièvre et vicomte de Limoges, son fils, et Jean, duc de Bre« tagne. Cet acte ne lui donne aucune qualification. Il paraît ensuite « avec celles de maître et de secrétaire du même comte dans trois « actes du 2 juin 1418, du 23 mars 1419 et du 18 avril 1420 qui « énoncent diverses commissions importantes dont il fut chargé par « lui près le Dauphin, régent du royaume, et Henri V, roi d'Angle« terre. Il prend lui-même la seule qualité de secrétaire du comte de

[1] Plusieurs branches ont adopté l'orthographe : Saint-Aulaire.

« Penthièvre dans la quittance qu'il donna le 19 avril 1420 d'une « somme de cent livres que le Dauphin lui avait assignée... Son « domaine de la Noe-Mallet ayant été confisqué, il se retira dans les « terres que le même comte avait en Limousin et s'établit dans cette « province. Ses biens de Bretagne lui furent rendus par le traité « conclu en 1448 entre le duc François Ier et Jean, comte de Penthièvre, « frère et héritier d'Olivier dont il avait été secrétaire ; mais il les « aliéna. Il est qualifié noble homme dans le contrat de mariage de « Julien, son fils, de l'année 1440, et de plus damoiseau dans le tes- « tament qu'il fit le 8 août 1455. Il avait pour frère puîné Jean Beau- « poil, qualifié d'abord écuyer, puis chevalier, Sgr de Castelnouvel, en « Limousin, puis de la Force, en Périgord, par son mariage de l'année « 1440 avec Marie Prévost, fille d'Élie Prévost et de Marguerite de « Talleyrand de Grignols, et du Fourny, savant généalogiste, a con- « jecturé que ce sujet pourrait être le même que Jean Beaupoil, rece- « veur des aides et tailles en Limousin en 1438 et années suivantes, « lequel fut anobli par lettres du mois d'août 1448 où il est dit né de « famille plébéienne et parvint à la chevalerie avant l'année 1456. « Mais, malgré l'identité de nom, de surnom et de domicile, son « alliance et les qualifications nobles qu'il prend auparavant ne « permettent guère d'admettre cette présomption. Au reste on nous « assure qu'il fut étranger à la famille dont il est ici question. Quoi « qu'il en soit, la postérité de ce Sgr de Castelnouvel, après avoir « donné un chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dès « avant 1407 et formé des alliances avec les maisons d'Aubusson, « de Lostanges-Saint-Alvère, de Talleyrand de Grignols et de Vivonne, « s'est éteinte dans Philippe Beaupoil, dame de la Force, mariée en « 1554 à Henri Nompar de Caumont, qui en eut Jacques Nompar de « Caumont, maréchal de France, pour lequel cette terre a été érigée « en duché-pairie en 1637... »

On voit par ce qui précède que l'on ne sait rien de certain sur la famille de Beaupoil de Sainte-Aulaire antérieurement à Guillaume Beaupoil qui figure sans aucune qualification noble dans un acte du 11 décembre 1410. Les généalogistes ont attribué à la maison de Beaupoil de Sainte-Aulaire une origine beaucoup plus reculée. D'après eux Guillaume Beaupoil aurait été fils d'un Yves de Beaupoil qui aurait épousé Françoise de Broon et qui aurait été en 1369 écuyer de la compagnie du duc d'Anjou, petit-fils d'un Raoul de Beaupoil qui aurait servi sous Édouard III, roi d'Angleterre, et qui serait mort en 1356, et arrière-petit-fils d'un Robert de Beaupoil, mort en 1344, qui n'aurait été rien moins qu'amiral au service du roi Édouard III. Geoffroy et Hervé Beaupoil auraient même pris part à la septième

croisade en 1249 d'après un titre de la collection Courtois. Malgré les doutes sérieux qui se sont élevés sur l'authenticité des titres de cette collection les noms de ces deux personnages ont été inscrits aux Salles des Croisades du Musée de Versailles avec les armes de la famille de Beaupoil de Sainte-Aulaire. Julien Beaupoil, fils de Guillaume, acquit le 7 janvier 1440 de la maison Robert de Lignerac l'importante seigneurie de Sainte-Aulaire, en Bas-Limousin, dont sa descendance n'a depuis lors cessé de joindre le nom à celui de Beaupoil. Julien Beaupoil fut nommé écuyer du roi Charles VII par brevet du 13 octobre 1441, épousa le 10 septembre 1443 Galienne Hélie, fille du Sgr de Vilhac, fit son testament le 27 septembre 1446 et fut inhumé dans l'église de Sainte-Aulaire. Depuis cette époque la maison de Beaupoil de Sainte-Aulaire n'a cessé d'occuper un rang considérable dans la noblesse de sa région. Jean de Beaupoil, chevalier, baron de Sainte-Aulaire, petit-fils de Julien, maître des eaux et forêts du comté de Limousin, maître d'hôtel du roi François Ier aux côtés duquel il fut blessé à la bataille de Pavie, marié le 12 février 1506 à Marguerite de Bourdeille, déclara dans un pacte de famille être l'unique représentant légitime de sa maison à cause des diverses branches bâtardes qui existaient dès cette époque. Il laissa de son mariage avec Marguerite de Bourdeille trois fils dont le second, Germain, fut prêtre et dont les deux autres, François et Pierre, ont été les auteurs de deux grandes branches. On lui a attribué, contre toute vraisemblance, un quatrième fils légitime, Alain, qui aurait épousé le 7 mai 1521 demoiselle Isabeau de Boirac et qui aurait été l'auteur de la branche des Sgrs de la Luminade à laquelle il sera consacré une notice spéciale.

François de Beaupoil de Sainte-Aulaire, auteur de la branche aînée, fut panetier des rois François Ier, Henri II et François II, épousa le 27 décembre 1548 Françoise de Volvire et fit son testament le 24 octobre 1567. Il laissa lui-même trois fils, Germain, François et Gabriel, qui furent les auteurs des trois rameaux de la branche aînée.

Germain de Beaupoil, baron de Sainte-Aulaire, auteur du premier de ces rameaux, fut page du roi Henri II, panetier du roi Charles IX et gentilhomme de sa chambre et enfin en 1569 chevalier de l'Ordre du Roi ; il épousa en 1582 Judith de Carbonnières. Sa descendance, très brillante, s'éteignit avec François-Joseph, marquis de Sainte-Aulaire, marié en 1676 à Marie de Fumel, membre de l'Académie française en 1706, décédé en 1742, et avec son frère Foucault, grand maréchal de l'Ordre de Malte en 1710. François-Joseph avait eu un fils, Louis, maréchal de camp, qui fut tué au combat de Rumersheim

en 1709 et dont la fille unique épousa en 1725 le maréchal de France duc d'Harcourt.

François de Beaupoil de Sainte-Aulaire, auteur du second rameau de la branche aînée, épousa d'abord en 1573 Jeanne du Barry, fille du Sgr de la Renaudie, un des chefs de la conjuration d'Amboise, puis en 1588 Anne d'Amelin. Il eut du premier lit un fils, Jean, Sgr de Gorre, dont la descendance s'éteignit avec Louis de Sainte-Aulaire, évêque de Poitiers en 1759, député aux États généraux en 1789, décédé à Fribourg pendant l'émigration en 1798. Il eut du second lit un autre fils, François de Beaupoil de Sainte-Aulaire, Sgr de la Dixmerie par acquisition de 1624, qui épousa en 1621 Jeanne Charrier, dame de Brie-sous-Archiac. Celui-ci laissa deux fils, Étienne, mort sans postérité, et Claude, Sgr de Brie et de la Dixmerie, marié en 1651 à Louise Dexmier de Blanzac, qui furent l'un et l'autre maintenus dans leur noblesse le 19 octobre 1666 par jugement de d'Aguesseau. Ce rameau s'est perpétué assez obscurément en Saintonge jusqu'à nos jours. On trouvera dans le Nouveau d'Hozier, au Cabinet des Titres, les preuves de noblesse qu'un certain nombre de ses membres firent au cours du XVIII[e] siècle pour être admis soit aux Écoles militaires (1769 et 1777), soit aux maisons royales de Saint-Cyr (1772) ou de l'Enfant Jésus (1737), soit parmi les pages de la reine Marie-Antoinette (1784 et 1788). M[me] Bénigne Campet de Saujon, représentant son mari Charles Beaupoil de Sainte-Aulaire à cause de son fief de Brie, Guy de Beaupoil de Sainte-Aulaire de Brie, demeurant à Jonzac, et M. de Beaupoil de Sainte-Aulaire de la Dixmerie, demeurant aussi à Jonzac, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes. Ce rameau a pour chef actuel le comte Charles de Sainte-Aulaire, né à Angoulême en 1866, secrétaire d'ambassade, marié en 1899 à M[lle] Balny d'Avricourt.

Gabriel de Beaupoil de Sainte-Aulaire, auteur du troisième rameau de la branche aînée, épousa Jeanne Saunier, héritière de la seigneurie de la Barde. Sa descendance s'éteignit au XVII[e] siècle avec ses deux petits-fils, François et Daniel.

Pierre de Beaupoil de Sainte-Aulaire, auteur de la branche cadette, épousa le 7 juin 1550 Catherine de Laurière ; il en eut deux fils, Antoine et Annet, qui furent les auteurs des deux rameaux de cette branche. Il eut en outre d'une demoiselle Hilaire de la Vigne un fils naturel, Alain, qui fut légitimé et anobli par lettres patentes de mai 1599 et qui fut le véritable auteur de la branche de la Luminade à laquelle il sera consacré une notice spéciale.

Antoine de Beaupoil de Sainte-Aulaire, Sgr de Coutures, Lanmary, etc., auteur du rameau aîné, fut chevalier de l'Ordre du Roi en 1576

et sénéchal du Périgord et épousa le 30 août 1584 Jeanne de Bourdeille, veuve de Charles d'Aydie, vicomte de Ribérac. Son fils, Marc-Antoine de Beaupoil de Sainte-Aulaire, Sgr de Coutures, Lanmary, etc., marié le 3 septembre 1624 à Gabrielle d'Alègre, dame de Cabanes, décédé en 1661, laissa, entres autres enfants, François, marquis de Lanmary, décédé sans postérité en 1705, David, Sgr de Chabannes, marié en 1653 à Gabrielle Jaubert de Nantiat, dont la descendance s'éteignit avec Cosme, comte de Sainte-Aulaire, admis aux honneurs de la Cour en 1781, lieutenant général des armées du Roi en 1814, décédé en 1822, et Bon-François, marquis de Lanmary, premier écuyer du prince de Condé, marié en 1661 à Anne de la Roche-Aymon, décédé en 1687, dont le fils et le petit-fils furent successivement grands échansons de France et dont la descendance s'éteignit au XVIIIe siècle. Le comte Cosme de Sainte-Aulaire décédé en 1822 dont il a été parlé plus haut avait eu une fille unique, Adélaïde, née en 1781, qui épousa Pierre du Garreau; celui-ci fut autorisé le 2 septembre 1814 par ordonnance du roi Louis XVIII à joindre à son nom celui de la famille de Beaupoil de Sainte-Aulaire. Il laissa un fils, Eugène du Garreau, qui fut connu sous le titre de comte de Sainte-Aulaire et qui mourut en 1896 sans avoir contracté d'alliance.

Annet de Beaupoil de Sainte-Aulaire, auteur du second rameau de la branche cadette, fut Sgr de Fontenilles, épousa le 29 août 1588 Déborah de Belcier et fit son testament le dernier novembre 1624. Il fut père de David de Beaupoil de Sainte-Aulaire, chevalier, Sgr de Fontenilles, qui épousa le 21 mai 1624 Isabeau de Raymond de Bourzac, et grand-père de Gabriel de Beaupoil de Sainte Aulaire, chevalier, Sgr de Fontenilles, qui épousa en 1657 Jeanne de Talleyrand. Adrien-François de Beaupoil de Sainte-Aulaire, arrière-petit-fils de celui-ci, marié en 1756 à Claire de Jehan de Preissac, obtint en 1771 et en 1772 l'admission parmi les pages du roi Louis XV de ses deux fils, Charles-Joseph et Jean-Benoît. L'aîné de ces deux frères, né à Périgueux en 1758, marié en 1777 à Mlle de Ranconnet de Noyant, fut créé en 1819 pair de France héréditaire au titre de baron avec majorat en rentes sur l'État et mourut en 1829. Son fils, Louis de Sainte-Aulaire, né en 1778, marié en 1798 à Mlle de Soyecourt, puis en 1809 à Mlle du Roure, fut chambellan de Napoléon Ier, reçut le titre de comte de l'Empire par lettres patentes du 15 août 1810, succéda à son père à la Chambre des Pairs en 1829, fut ambassadeur sous la monarchie de Juillet, fut admis à l'Académie française en 1842 et mourut à Paris en 1854. La branche cadette de la maison de Beaupoil de Sainte-Aulaire s'est éteinte avec le fils du précédent, Louis-

Joseph, connu sous le titre de marquis de Sainte-Aulaire, député de la Dordogne en 1842, qui est décédé à Périgueux en 1896 n'ayant eu que cinq filles de son mariage contracté en 1836 avec Mme de Loys, née d'Estourmel.

La maison de Beaupoil de Sainte-Aulaire a fourni deux grands échansons de France, deux pairs de France, deux membres de l'Académie française, un grand maréchal de l'Ordre de Malte en 1710, des officiers généraux, des ambassadeurs, des évêques, des chevaliers des Ordres du Roi, etc.

Plusieurs de ses membres ont été admis aux honneurs de la Cour de France au cours du XVIIIe siècle.

On trouvera un résumé très clair de sa généalogie dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1901.

Principales alliances : de Caumont 1554, de Saint-Chamans 1511, de Bourdeille 1506, 1584, de Volvire 1548, de Carbonnières 1582, de Talleyrand 1610, 1657, de Chauvigny de Blot 1643, d'Aydie, de Fumel 1676, d'Harcourt 1725, 1841, Thibaud de la Rochethulon 1775, Dexmier 1651, de Beaumont-Gibaud 1776, 1777, de Fraguier 1860, de Laurière 1550, d'Alègre 1624, d'Aubusson 1650, de la Roche-Aymon 1661, de Cugnac-Giverzac, du Lau d'Allemans, d'Alesme 1668, d'Aitz 1714, d'Abzac de la Douze 1780, de Seiglières de Soyecourt 1798, de Grimoard-Beauvoir-du-Roure-Brison 1809, Decazes 1818, d'Esterno 1838, d'Estourmel 1836, de Maleville 1860, de Verthamon 1862, de Secondat de Montesquieu 1866, etc.

BEAUPOIL de SAINT-AULAIRE de la LUMINADE (de). Armes attribuées par le jugement de 1669 : d'*azur à deux bandes d'or en sautoir*. — Armes actuelles : les mêmes que celles de la famille précédente. — Aliàs : *écartelé aux* 1 *et* 4 *de Beaupoil de Saint-Aulaire ; aux* 2 *et* 3 *d'azur à deux bandes d'or en sautoir*.

La famille de BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE DE LA LUMINADE est une branche naturelle de la précédente. On en trouvera une généalogie dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1901. Elle a eu pour auteur Alain qui était fils naturel de Pierre de Beaupoil de Sainte-Aulaire, auteur de la branche cadette de sa maison, et de demoiselle Hilaire de la Vigne, qui épousa le 3 mai 1574 Marguerite de Bordes et qui fit son testament le 19 juin 1611. Plusieurs auteurs, entre autres la Chesnaye des Bois, ont prétendu que cet Alain Beaupoil aurait été fils d'un Pierre Beaupoil qui fit son testament en 1578 et petit-fils d'un François de Beaupoil, marié à Isabeau de Boyrat par contrat du 7 mai 1521, qui aurait été lui-même un fils puîné de Jean de Beaupoil, chevalier, Sgr de Sainte-Aulaire, marié le 6 février 1506 à Marguerite

de Bourdeille. Alain Beaupoil fut institué héritier universel de Catherine de Beaupoil de Sainte-Aulaire par testament du 18 février 1556 sous la condition que ses enfants porteraient le nom de Sainte-Aulaire et fut légitimé et anobli par lettres patentes de mai 1599. Il laissa deux fils, Jean Beaupoil de Saint-Aulaire, Sgr de la Luminade, en Périgord, marié le 19 juin 1611 à Marguerite du Puy, dame de la Garde, et Hélie Beaupoil de Saint-Aulaire, Sgr de la Rigaudie, marié en 1626 à Catherine Robinet, qui obtinrent le 1er mars 1639 des lettres de surannation de celles de 1599. Raymond Beaupoil de Saint-Aulaire, fils aîné de Jean, marié le 8 novembre 1638 à Jeanne de Lestrade de la Cousse, fut nommé maréchal de camp en 1653 et obtint l'érection en baronnie de sa seigneurie de la Luminade par lettres patentes de mai 1655 qu'il omit de faire enregistrer. Il fut maintenu dans sa noblesse le 14 janvier 1667 avec ses frères et son cousin germain François, fils d'Hélie, par jugement de M. de Montozon, subdélégué en Périgord de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux, après avoir prouvé sa filiation depuis 1547. Mais plusieurs des titres produits dans cette circonstance ayant été reconnus faux, ce jugement de maintenue fut cassé dès le mois de décembre de la même année par un nouveau jugement rendu par Pellot lui-même et MM. de Saint-Aulaire de la Luminade, condamnés comme usurpateurs de noblesse à une forte amende, durent s'adresser au Conseil d'État qui les maintint définitivement dans leur noblesse par arrêt du 30 juillet 1669. Antoine Beaupoil de Saint-Aulaire, baron de la Luminade, fils de Raymond, d'abord page du Roi en sa Grande Écurie, nommé en 1667 écuyer du Roi en la même Écurie, marié en 1679 à Françoise du Garreau, se fit maintenir dans sa noblesse le 7 février 1708 par un nouvel arrêt du Conseil d'État et obtint la confirmation des lettres patentes de 1655 érigeant en baronnie la seigneurie de la Luminade par nouvelles lettres patentes de mai 1720 qu'il fit enregistrer au Parlement de Bordeaux. Ses deux fils, Yrieix, baron de la Luminade, marié en 1703 à Josèphe de Bourdicaud de la Maublanche, et Jean-Baptiste, Sgr du Mats et de la Chaise, marié en 1721 à Anne du Vivier, ont été les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués assez obscurément jusqu'à nos jours. Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire, Sgr du Mats, fils de Jean-Baptiste, épousa à Calais le 10 mai 1759 Françoise Coquart, fille d'un ancien maieur de cette ville, et fit en 1774 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour obtenir l'admission à l'École militaire de la Flèche de son fils Raymond, né à Saint-Yrieix en 1766.

Le sieur baron Beaupoil de la Luminade de Montplaisir prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

Jean de Saint-Aulaire de la Luminade, né en 1745 au château d'Oléron, connu sous le titre de marquis de Saint-Aulaire, décédé sans laisser de postérité, fut nommé maréchal de camp en 1816. Son cousin, Armand-Victor, connu sous le titre de comte de Saint-Aulaire, né à Blaye en 1795, fut longtemps maire de cette ville.

La famille de Beaupoil de Saint-Aulaire a conservé jusqu'à nos jours la terre et le château de la Luminade, près de Périgueux.

Principales alliances : de Lestrade 1638, d'Abzac-Mayac 1731, de Bellot 1788, du Breuil-Hélion de la Guéronnière 1869, Grenier de Sanxet 1862, de Chalup 1861, etc.

BEAUPOIL de SAINT-AULAIRE de MAREUIL (de). Armes : *de gueules à trois couples de chiens d'argent posés en pal, les liens d'azur tournés en fasce.*

Cette famille appartient à la noblesse de l'Angoumois où elle a longtemps possédé la seigneurie de Mareuil, aujourd'hui commune du canton de Rouillac, dans l'arrondissement d'Angoulême. Elle a de tout temps porté le nom et les armoiries de l'illustre maison de Beaupoil de Sainte-Aulaire, en Angoumois et en Périgord, dont il a été parlé précédemment et elle en est assurément une branche, probablement naturelle, détachée à une époque inconnue. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire des familles du Poitou*, de Beauchet-Filleau, et dans le *Nobiliaire du Limousin*, de l'abbé Nadaud. Ces deux ouvrages, d'accord avec les jugements de maintenue de noblesse du xvii[e] siècle, en font remonter la filiation à Simon Beaupoil de Saint-Aulaire qui fit diverses acquisitions par actes du 11 février 1555 et du 22 décembre 1557. Celui-ci laissa d'une alliance inconnue, entre autres enfants, Gabriel de Beaupoil de Saint-Aulaire qui épousa Marque Saulnier par acte du 23 novembre 1595. Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire, fils du précédent, épousa par contrat du 21 juillet 1634 Marie de la Serve, héritière de la seigneurie de Mareuil. Son fils, Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, marié à Madeleine Decescaud, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de d'Aguesseau, intendant de Limoges. Cette famille fut encore maintenue dans sa noblesse le 22 décembre 1698 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle, après avoir prouvé sa filiation depuis 1555. Elle n'est pas titrée, au moins régulièrement.

Principales alliances : Horric, Frétard 1694, de Couvidon 1725, de Montalembert 1755, de la Cour, du Vigier de Mirabal, de Céris, de Chergé 1833, de Labouret 1852, etc.

BEAUPRÉ (Bouin de). Voyez : Bouin de Beaupré.

BEAUPRÉ (Cadet de). Voyez : CADET DE BEAUPRÉ.

BEAUPRÉ (de Choiseul). Voyez : CHOISEUL (de).

BEAUPRÉ (Compère de). Voyez : COMPÈRE DE BEAUPRÉ.

BEAUPRÉ (Ocher de). Voyez : OCHER DE BEAUPRÉ.

BEAUPRÉ (Pigault de). Voyez : PIGAULT DE BEAUPRÉ.

BEAUPRÉ (de Vauloger de). Voyez : VAULOGER DE BEAUPRÉ (de).

BEAUPRÉAU (Cadoret de). Voyez : CADORET DE BEAUPRÉAU.

BEAUPRÉAU (Redon de). Voyez : REDON DE BEAUPRÉAU.

BEAUPUY de GÉNIS (Formiger de). Voyez : FORMIGER DE BEAUPUY DE GÉNIS.

BEAUQUESNE (de). Armes : d'*or à un chêne de sinople terrassé de même; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille de BEAUQUESNE, originaire des environs de Toulouse, occupait dès le XVIIe siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de sa région.

Messire Antoine de Beauquesne était conseiller procureur du Roi et de la communauté de la ville d'Auvillar quand sa fille épousa par contrat du 25 octobre 1698 Jacques Verdelhan, sieur des Fourniels, issu d'une vieille famille qui fut anoblie en 1816 par lettres patentes de Louis XVIII.

Antoine de Beauquesne, Sgr de Puygaillard et de Marmont, fut anobli en 1769 par le capitoulat de Toulouse. Il acheta par acte du 15 août 1783 de la maison d'Esparbès de Lussan la terre seigneuriale de Dasque, en Lomagne, au diocèse de Lectoure.

Henri-Antoine de Beauquesne, marié à Rose de Villedieu, fut député du Tarn-et-Garonne sous la Restauration.

La famille de Beauquesne s'est perpétuée à Toulouse jusqu'à nos jours. Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : Verdelhan des Fourniels, de Nays 1885, de Villeméjane 1894, O'Kelly 1827, etc.

BEAURAINS (Bouchelet de). Voyez : BOUCHELET DE BEAURAINS.

BEAURAINS (Desmarets de). Voyez : DESMARETS DE BEAURAINS.

BEAURECUEIL (de Laugier de). Voyez : LAUGIER DE BEAURECUEIL (de).

BEAUREDON (de).

On n'a pu se procurer de renseignements sur la famille de Beauredon.

On trouve que Charles de Beauredon, Sgr de la Garenie, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Montauban) les armoiries suivantes : d'*argent à trois arbres de sinople, à la bordure d'azur chargée de neuf besants d'or* ; mais ce personnage appartenait à une famille de Bosredon (voyez ce nom) qui possédait en Quercy les seigneuries de Bassanes et de la Garenie et qui fut maintenue dans sa noblesse le 4 juin 1701 par jugement de Legendre, intendant de Montauban, sur preuves remontant à 1550.

On trouve encore que Joseph Beauredon de Rives de Cambes prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

BEAUREGARD (Baille de). Voyez : Baille de Beauregard.

BEAUREGARD (Blondel de). Voyez : Blondel de Beauregard.

BEAUREGARD (Costa de). Voyez : Costa de Beauregard.

BEAUREGARD (de Cotolendy de). Voyez : Cotolendy de Beauregard (de).

BEAUREGARD (Durand de). Voyez : Durand de Beauregard.

BEAUREGARD (de Guerry de). Voyez : Guerry de Beauregard (de).

BEAUREGARD (le Sourd de). Voyez : Lesourd de Beauregard.

BEAUREGARD (Nau de). Voyez : Nau de Beauregard.

BEAUREGARD (Réveillé de). Voyez : Réveillé de Beauregard.

BEAUREGARD (Robert de). Voyez : Robert de Beauregard.

BEAUREGARD (Savary de). Voyez : Savary de Beauregard.

BEAUREGARD (Saulter de). Voyez : Saulter de Beauregard.

BEAUREGARD (Sourdeau de). Voyez : Sourdeau de Beauregard.

BEAUREGARD (Turquet de). Voyez : Turquet de Beauregard.

BEAUREPAIRE (Davet de). Voyez : Davet de Beaurepaire.

BEAUREPAIRE (Piet de). Voyez : Piet de Beaurepaire.

BEAUREPAIRE (Quesnay de). Voyez : Quesnay de Beaurepaire.

BEAUREPAIRE (Robillard de). Voyez : Robillard de Beaurepaire.

BEAUREPAIRE (de), en Bourgogne. Armes : d'*argent à un chevron d'azur*. — Couronne : *de Marquis*. — Tenants : *deux anges*. — *Manteau de pair de France*.

La maison de Beaurepaire appartient à la noblesse chevaleresque de Bourgogne. Elle a eu pour berceau la terre et seigneurie de Beaurepaire, paroisse de la Bresse chalonnaise, sur les confins de la Franche-Comté, qui dépendait autrefois du diocèse de Besançon, et en a conservé le château jusqu'à nos jours. La maison de Beaurepaire est du nombre de celles qui étaient en instance pour obtenir les honneurs de la Cour quand éclata la Révolution. On conserve dans les manuscrits de Chérin la généalogie très complète qu'elle produisit dans cette circonstance et le rapport que rédigea en 1788 le généalogiste des Ordres du Roi chargé d'examiner cette généalogie. Ce rapport commence en ces termes : « La maison de Beaurepaire est « ancienne; ses alliances sont distinguées et ses services militaires « soutenus. Son nom est connu depuis Colin de Beaurepaire, écuyer, « qui possédait un fief à Beaurepaire en 1299. On trouve ensuite « Ernoul de Beaurepaire, qualifié messire (qualité qui suppose celle « de chevalier), lequel est rappelé avec madame Aude de Beaurepaire, « dame de Voisy, son épouse, dans un compte de l'année 1333..... « La filiation est parfaitement établie depuis Richard de Beaurepaire, « écuyer, lequel possédait des biens-fonds à Beaurepaire en 1352. Il « avait eu de Marguerite, sa femme, dont le nom de famille est « ignoré, Guillaume de Beaurepaire, écuyer, châtelain du même lieu, « lequel servait dans la compagnie du maréchal de Sancerre en « 1382. Il avait épousé N... Bouton, sœur de Jean, chevalier..... » Plus sévère que Chérin, M. d'Arbaumont, dans sa *Noblesse aux États de Bourgogne*, ne donne la filiation comme régulièrement établie que depuis Jacques, écuyer, dont le fils Jean confesse en 1503 tenir sa maison de Beaurepaire en franc-alleu.

Philippe de Beaurepaire fut élu de la noblesse aux États d'Auxonne en 1636. Joachim, connu le premier sous le titre de baron de Beaurepaire, marié le 18 septembre 1651 à Claudine Tocquet, fut convoqué en 1665 aux États de Bourgogne. Il fut père de Gaspard, connu sous le titre de comte de Beaurepaire, marié le 14 juillet 1691 à Anne d'Hénin-Liétard, qui fut également convoqué aux États de Bourgogne. Ce même Gaspard de Beaurepaire, Sgr dudit Beaurepaire et autres places, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Châlon). Son fils, Jacques, comte de Beaurepaire, né en 1696, marié en 1725 à Jeanne de la Coste-Thoiriat, admis en 1724 aux États de Bourgogne après avoir fait les preuves de noblesse prescrites, fut père de Jean-Baptiste, connu sous le titre de marquis de Beaurepaire, marié en 1763 à Mlle de Moyria, qui fit les mêmes preuves le 25 novembre 1757 et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Autun. Celui-ci avait eu plusieurs fils dont trois furent admis

dans l'ordre de Malte en 1779, 1780 et 1787 et dont l'aîné seul, Joseph-Claude-François, marquis de Beaurepaire, né à Beaurepaire en 1769, admis à l'Ecole militaire en 1783, continua la descendance. Le marquis de Beaurepaire, député de Saône-et-Loire depuis 1815, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du roi Charles X du 5 novembre 1827 et confirmé dans le titre de baron-pair avec majorat par nouvelles lettres patentes du 12 décembre 1828. Il mourut à Paris en 1854 ne laissant de son mariage contracté à Châlon en 1801 avec Mlle Chiquet qu'un fils, Victor-Xavier, marquis de Beaurepaire, né à Dijon en 1802, maire de Beaurepaire, conseiller général de Saône-et-Loire, décédé en 1865, qui a laissé une nombreuse postérité de son mariage avec Mlle de Castries. L'aîné des six fils de celui-ci, François-Henri, marquis de Beaurepaire, marié en 1873 à Mlle de Raincourt, décédé en 1897, fut longtemps conseiller général de Saône-et-Loire. Un autre, Antoine-Félix, né en 1836, décédé sans postérité en 1883, avait été autorisé par ordonnance du 16 août 1842 à joindre à son nom celui de : LAMARCHE.

La famille de Beaurepaire a fourni de nombreux officiers, des chanoinesses comtesses de Neuville.

Principales alliances : de Brancion 1587, de Scey 1617, de Laurencin 1711, d'Hénin-Liétard 1691, Leprestre de Vauban 1753, de Moyria-Chatillon 1763, de Montrichard 1789, de Drée 1822, de la Croix de Castries 1828, de Raincourt 1873, 1897, de Saint-Mauris 1873, etc.

BEAUREPAIRE (de), en Normandie. Armes primitives : de *gueules à une croix ancrée d'argent, cantonnée de quatre étoiles du même.* — Armes actuelles : *de sable à trois gerbes d'avoine d'argent, 2 et 1*, qui est de Beaurepaire. — La branche cadette brise ces armoiries en portant les trois gerbes *liées de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux sauvages armés de massues* (aliàs : *deux anges* ou *deux lions.*)

Cette famille de BEAUREPAIRE, bien distincte de la précédente, appartient à la noblesse de Normandie. Elle avait pour nom primitif celui de GAULTIER et descend de Philippe ou Philippot Gaultier, Sgr de Pierrefitte, qui servit sous Charles VII et sous Louis XI dans les guerres contre les Anglais et contre le duc de Bourgogne. D'après Borel d'Hauterive, qui a donné une généalogie de la famille de Beaurepaire dans son *Annuaire de la Noblesse* de 1866, ce personnage aurait été d'ancienne noblesse et aurait eu pour ancêtres un Jean-Michel Gaultier, qui était en 1200 seigneur de Courteilles-des-Bois, Longchamps et Sortis, et son fils, Salomon Gaultier, seigneur des mêmes terres, marié en 1236 à Noga de Dol. Mais, d'après un tableau généalogique conservé dans

les manuscrits de d'Hozier, au Cabinet des Titres, il aurait été anobli en 1453 en reconnaissance de ses services par lettres de Jean, duc d'Alençon. Il laissa de sa femme Raouline six fils, Jean l'aîné, Gilles, Pierre, Jean le jeune, Philippe et Romain, qui partagèrent sa succession le 19 février 1472. Jean le jeune fut père d'Adam Gaultier, anobli à nouveau par lettres du 28 juillet 1553. Jean l'aîné Gaultier, Sgr de Pierrefitte et de Jort, se fit accorder le 29 mai 1471 par le duc d'Alençon des lettres patentes l'autorisant à faire vérifier les lettres d'anoblissement accordées en 1453 à son père ; d'après Chevillard, il n'aurait été anobli qu'en 1473 en vertu de la charte des francs-fiefs. Étant veuf de N... de Launay, il épousa par contrat du 6 septembre 1497 Jacqueline de Beaurepaire, dernière représentante d'une vieille famille de l'élection de Falaise maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut en 1463 et héritière de la terre de Beaurepaire, près d'Argentan. Il laissa de cette seconde union plusieurs fils dont deux, Gratien Gaultier, Sgr de Jort et de Pierrefitte, homme d'armes de la compagnie du Roi, marié en 1530 à dame de Thernois, fille d'un procureur du Roi à Argentan, et Siméon Gaultier, sieur de la Vallée, marié le 2 septembre 1543 à Jacqueline Hates, furent les auteurs de deux branches.

Siméon Gaultier, le second de ces deux frères, laissa lui-même deux fils, Jacques Gaultier, sieur de la Vallée et du Fresne, homme d'armes de la compagnie du maréchal de Matignon, marié le 13 octobre 1596 à Marie Pitard, et Guillaume Gaultier, sieur de Perrières, marié d'abord à Marguerite de Pierres, puis le 3 octobre 1596 à Élisabeth Leroy, qui laissèrent l'un et l'autre postérité masculine.

Gratien Gaultier, fils aîné de Jean et de Jacqueline de Beaurepaire, fut autorisé le 25 janvier 1561 par lettres patentes du roi Charles IX à substituer à son nom et à ses armes le nom et les armes de la famille de Beaurepaire et fut l'auteur d'une nouvelle famille de Beaurepaire qui s'est perpétuée avec distinction jusqu'à nos jours. Deux de ses fils, Robert de Beaurepaire, écuyer, Sgr de la Rozière et de Pierrefitte, marié en 1557 à Adrienne de Rouyl, et Maurice de Beaurepaire, Sgr d'Ailly et de Pierrefitte, marié le 24 mai 1571 à Stévenote Douézy, fille du Sgr d'Ollendon, furent les auteurs de deux grands rameaux. Lors de la grande recherche du XVII[e] siècle, les représentants de ces deux rameaux furent renvoyés par jugement de 1666 de M. de Marle, intendant d'Alençon, devant le Conseil d'État qui les maintint dans leur noblesse sur preuves remontant à 1463 par arrêt rendu à Compiègne le 23 juin 1667.

Louis de Beaurepaire, Sgr de Jort et de Pierrefitte, chef du rameau aîné, marié le 16 octobre 1596 à Madeleine le Fournier, acquit le

14 novembre 1595 de la famille Lenormand le domaine important de Louvagny, dans l'élection d'Argentan, dont son fils François, marié à Diane de Guerpel, obtint l'érection en fief de Haubert par lettres patentes de mai 1651 enregistrées en la Chambre des Comptes de Normandie le 24 juin de la même année. Ce rameau, dont le chef est connu depuis les dernières années du XVII[e] siècle sous le titre de comte de Beaurepaire de Louvagny, fit des preuves de noblesse en 1644 pour obtenir l'admission dans l'ordre de Malte de François de Beaurepaire de Louvagny, en 1696 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de Marie-Henriette de Beaurepaire de Louvagny, née à Paris en 1684, en 1749 pour obtenir l'admission parmi les pages de la Reine de Louis-Henri-Jean de Beaurepaire de Pontfol, en 1770 pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Écurie de Jacques-Alexandre de Beaurepaire, né en 1754 au chateau de Louvagny, et enfin en 1782 quand Jean-Baptiste-Paul de Beaurepaire-Pontfol, né en 1743, fut nommé écuyer de Madame. Jacques-Alexandre de Beaurepaire, connu sous le titre de comte de Louvagny, l'ancien page de Louis XV, prit part, en 1789, aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Exmes. Il avait épousé en 1781 Louise Gouhier de Saint-Cénery et en laissa deux fils; l'aîné d'entre eux, Joseph, marié en 1833 à M[lle] de Robillard, n'eut que des filles dont l'une, héritière de la terre de Louvagny, épousa en 1868 M. Léon de Postel d'Orvaux ; le cadet, Urbain-Dominique, comte de Beaurepaire de Louvagny, marié en 1827 à M[lle] de la Myre, vint à la suite de ce mariage se fixer en Picardie et mourut en 1859 laissant une nombreuse postérité. Deux des fils de celui-ci, le comte Louis de Beaurepaire, colonel des mobiles du Calvados, marié en 1859 à M[lle] d'Ecquevilly, et le comte Emmanuel de Beaurepaire, ont péri à l'ennemi dans la guerre de 1870-71.

Le rameau cadet, issu de Maurice de Beaurepaire et de Stévenote Douézy, avait pour chef sous Louis XVI Louis-Antoine de Beaurepaire, né en 1736 au château de Damblainville, qui fut connu le premier sous le titre de marquis de Beaurepaire et qui épousa d'abord en 1764 M[lle] d'Oilliamson, puis en 1772 M[lle] de Faudoas, morte en 1794 sur l'échafaud révolutionnaire. Louis-Théodose, marquis de Beaurepaire, né en 1765, fils unique du précédent, fit en 1770 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, épousa en 1795, pendant l'émigration, M[lle] de Béthune, fille du prince de Hesdigneul, et en eut lui-même un fils unique, Alfred-Joseph, marquis de Beaurepaire, né en 1806, qui épousa en 1829 sa cousine germaine, M[lle] de Taintegnies, et qui continua la descendance de ce rameau. Jacques-Antoine de Beaurepaire, né en 1770, et Théodore-Alexandre de Beaurepaire, né en 1787, tous deux neveux du

marquis Louis-Antoine, allèrent à l'époque de la Révolution se réfugier au Brésil ; le second d'entre eux, vice-amiral, mourut en 1849 sans avoir été marié ; l'aîné, maréchal de camp, épousa en 1811 Marie-Marguerite Skein et fut l'auteur d'un rameau qui s'est honorablement perpétué au Brésil.

La famille de Beaurepaire a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont péri sur divers champs de bataille.

Principales alliances : de Beaurepaire 1497, de Coulibœuf, d'Oilliamson 1582, 1764, le Mouton (de Boisdeffre), de Courcy, le Sens de Folleville 1681, de Cugnac 1749, de la Fresnaye 1752, de Guerpel, de Piédoue, Bonnet de Neauphle, Gouhier 1781, de Postel d'Orvaux, Patry 1804, de la Myre 1827, 1852, de Diesbach 1873, Hennequin d'Ecquevilly 1859, de Grille 1886, de la Celle 1877, d'Héricy 1622, de Cauvigny, le Forestier d'Osseville 1738, de Brasdefer 1772, de Faudoas 1772, de Béthune-Hesdigneul 1795, le Clément de Taintegnies 1829, de l'Espée, Robert d'Escragnolles 1810, etc.

Il existait sous Louis XVI, sur les confins de la Bourgogne et de la Champagne, une autre famille de Beaurepaire, aujourd'hui probablement éteinte, qui portait pour armoiries : d'*azur à une bague d'or dans laquelle est enchâssé un diamant, à la bordure denchée d'or*. Cette famille, sur laquelle on trouvera beaucoup de renseignements dans les manuscrits conservés au Cabinet des Titres, remontait par filiation à Pierre de Beaurepaire, écuyer, Sgr de Duchy et de Leuze, dans la Brie, qui rendit aveu de ses domaines au Sgr d'Aunoy le 5 novembre 1502 à cause de Jeanne Joisel, sa femme. Claude de Beaurepaire, marié en 1637 à Marguerite Mengin, fut déchargé comme noble du droit de franc-fief le 7 juillet 1641 par sentence du bailliage et siège présidial de Châlons et fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de Caumartin, intendant de Champagne, sur preuves remontant à 1507. Charles-Louis de Beaurepaire, né en 1705 à Coizard, au diocèse de Châlon, ingénieur du Roi, épousa le 10 novembre 1740 Marie-Jeanne Lebœuf, fille d'un notaire royal de Calais ; il en eut deux fils, Antoine-Joseph et Louis-François de Beaurepaire, nés à Calais l'un en 1749, l'autre en 1751, qui firent en 1760 et en 1762 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Il ne semble pas que l'on doive rattacher à cette famille Nicolas-Joseph de Beaurepaire, né à Coulommiers en 1740, fils d'un échevin de cette ville, chevalier de Saint-Louis en 1789, commandant de la place de Verdun, qui se brûla la cervelle lors de la capitulation de cette ville en 1792. Beaurepaire s'était marié en Anjou en 1776 ; il laissa un fils, Stanislas-Joseph de Beaurepaire, né en 1777 à Joué, en

Anjou, qui fut longtemps maire de cette commune et qui mourut en 1855.

Il a existé aussi une famille de Beaurepaire en Berry. Renée de Perrouin, veuve de Charles de Beaurepaire, écuyer, sieur du Chesne, en la paroisse de Nohant, et ses deux fils, Pierre, marié dans la suite, le 26 mars 1674, à Charlotte de Patouffleau, et Charles, furent maintenus dans leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666 par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, après avoir prouvé leur filiation depuis Pierre de Beaurepaire, écuyer, Sgr du Chesne, qui épousa Renée de Roullant par contrat du 18 octobre 1556.

BEAUREPAIRE-BERRION (de).

Famille sur laquelle on n'a pu se procurer de renseignements.

BEAUREPOS (de la Croix de). Voyez : Croix de Beaurepos (de la).

BEAURETOUR (Michaud de). Voyez : Michaud de Beauretour.

BEAUROYRE (de). Armes : d'*azur à trois griffons d'or, 2 et 1, les deux du chef surmontés d'une étoile double du même.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Serre, mais jamais ne desserre* (aliàs *Sert, mais jamais ne dessert*).

La famille de Beauroyre appartient à l'ancienne noblesse du Périgord. Le chevalier de Courcelles lui attribue pour premier auteur connu un Bernard de Beauroyre qui vivait en 1179 et un Guillaume de Beauroyre, chevalier, qui vivait en 1294 et dont il fait, contre toute vraisemblance, un fils du précédent. La famille de Beauroyre désirant être admise aux honneurs de la Cour, envoya ses titres en avril 1784 au cabinet des Ordres du Roi ; il n'avait pas encore été statué sur sa demande quand la Révolution éclata et ces titres lui furent rendus en janvier 1790. On trouvera toutefois dans les manuscrits de Chérin une généalogie de la famille de Beauroyre telle qu'elle fut produite dans cette circonstance. Ce travail lui attribue pour premiers auteurs connus Raymond de Belroyre, damoiseau, qui avait épousé Marie Capacoli et qui fit une acquisition en 1300, et Élie de Belroyre, damoiseau, qui fit en 1322 une donation à son neveu, Bernard de Belroyre. Bien que le nom de la famille de Beauroyre soit mentionné dans un grand nombre de chartes du xive et de la première moitié du xve siècle, la généalogie mentionnée plus haut n'en fait remonter la filiation suivie qu'à Guinot de Belroire, aliàs Lapeyre, noble, dont les fils, Renaud, Arnaud et Boson, partagèrent la succession en décembre 1448. Le plus jeune de ces fils, noble

Boson, Sgr de l'hôtel de la Peyre, continua la descendance ; il fit une acquisition le 30 mai 1466, fit une donation le 4 février 1476 et est rappelé avec sa femme, Marthe de Lafaurie, dans une transaction passée le 21 novembre 1516 par leur fils Arnaud.

Frédéric de Beauroyre fut maintenu dans sa noblesse le 29 août 1667 par jugement de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux. La famille de Beauroyre fut encore maintenue dans sa noblesse le 30 novembre 1697 par jugement de M. de Bernage, intendant de Limoges. Jeanne de Beauroyre, née en 1709 à Saint-Robert, dans l'élection de Brives, fit en 1720 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Jean-Marc de Beauroyre, né en 1757, fut admis en 1773 parmi les pages de la Petite Ecurie.

Jean-Marc de Beauroyre, comte de Villac, Dominique de Beauroyre, chevalier, Sgr de la Filolie, ancien lieutenant-colonel au régiment d'Aquitaine, chevalier de Saint-Louis, et son neveu, François-César, vicomte de Beauroyre, capitaine de dragons au régiment du Roi, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille de Beauroye a fourni de nombreux officiers.

Son chef est connu depuis le milieu du XVIIIe siècle sous le titre de comte.

Principales alliances : de Cugnac 1756, de Mellet 1537, de Mesnard-Maynard (vers 1860), de Foucauld de Lardimalie 1526, de Chasteigner 1606, de Boysseulh, de Montozon, de Beynac 1630, Coustin du Masnadaud 1700, Bonet de la Chapoulie 1880, de Calvimont, d'Isle de la Lande 1842, 1858, de Royère, Aubé de Bracquemont, etc.

BEAUSACQ (de). Armes : d'*azur à un château ouvert d'argent, flanqué de deux tours et sommé d'une troisième tour sur laquelle flotte une bannière, le tout de même, et un lion rampant d'or, tenant une épée d'argent, posé dans l'ouverture du château.* — Couronne : *de Comte.*

La famille de Beausacq, originaire d'Amiens, descend de Louis-Aymar Beausacq, bourgeois de cette ville, ancien mousquetaire, qui se maria vers l'époque de la Révolution avec Mlle Dupont d'Aisy, issue d'une famille de Normandie anoblie en 1747. Leur fils, Florimond-Denis Beausacq, né à Caen en 1795, officier, fut anobli le 13 mars 1819 par lettes patentes du roi Louis XVIII et épousa l'année suivante Mlle de Collignon dont le père avait été premier médecin de la Reine. Il laissa un fils, Alfred-Henri, né en 1824, qui fut connu sous le titre de comte de Beausacq et qui épousa une fille du vice-amiral de Suin. Raoul-Denis de Beausacq, né à Lorient en 1851, fils du précédent, officier de marine, marié en 1888 à Mlle Dodun de

Kéroman, avait vainement demandé le 14 mai 1886 à faire précéder son nom de celui de : DE LUX.

Principales alliances : de Suin, Dupont d'Aisy, de la Houssaye 1854, Dodun de Kéroman.

BEAUSÉJOUR (Beuvain de). Voyez : BEUVAIN DE BEAUSÉJOUR.

BEAUSIRE et BEAUSIRE-SEYSSEL (de). Armes : d'*azur à une bande d'argent chargée de trois boucs de sable.*

On trouvera une généalogie de la famille de BEAUSIRE dans les *Documents généalogiques sur Metz*, de l'abbé Poirier. Ce travail en fait remonter la filiation à François Beausire, menuisier, concierge des prisons de Metz, qui épousa Madeleine Gravot et qui mourut en 1632. Son fils, Pierre Beausire, procureur au Parlement de Metz, décédé en 1672, avait épousé en 1653 Marguerite Dietz. Il fut père de Claude-Sébastien Beausire, lieutenant-colonel au régiment de Surville, commandant pour le Roi au Vigan, et grand-père de Pierre-Henri de Beausire, né en 1701, qui arriva au grade de maréchal de camp et qui acquit ainsi la noblesse. Claude-Sébastien de Beausire, né en 1738, fils du précédent, marié en 1760 à Anne-Antoinette Goussaud, était conseiller au Parlement de Metz quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il laissa six fils dont le cinquième, Gabriel-Joseph de Beausire, né en 1771, a été maréchal de camp. Un décret du 6 décembre 1863 a autorisé M. Jean-Baptiste de Beausire, né en 1807 à Sainte-Lucie, aux Antilles, conseiller à la Cour impériale de Paris, à joindre à son nom celui de : DE SEYSSEL.

La famille de Beausire est aujourd'hui représentée par plusieurs rameaux ; aucun de ces rameaux n'est titré.

Principales alliances : Besser, de Lardemelle 1855, Fitz-Gérald (des ducs de Leinster), du Campe de Rosamel, Coquebert de Neuville, Dumaine de la Josserie, Crécieux de Seyssel, etc.

Il a existé en Normandie une autre famille de Beausire qui portait pour armes : d'*azur à une fasce d'argent chargée d'une étoile cousue d'or* (aliàs *d'un dais supporté par deux licornes au naturel*) *et accompagnée de six étoiles d'or, trois en chef et trois en pointe.* Cette famille avait pour auteur Jean de Beausire, de la ville de Neufchatel-en-Bray, qui fut anobli le 19 mai 1667 par lettres patentes expédiées le 31 août suivant. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse cette même année par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. On ignore si cette famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

BEAUSOBRE (de). Armes : *coupé au 1 de gueules chargé d'une étoile à seize rais d'argent; au 2 d'azur à deux chevrons croisés d'or, le premier renversé.*

On trouvera dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois une généalogie tout à fait fantaisiste de la famille de Beausobre. Ce travail en fait remonter la filiation à travers mille vicissitudes jusqu'à un Thomas Baltha, Sgr et baron de Beaux, qui aurait épousé en 890 Sibylle de Lowenberg. On trouvera d'autre part sur cette même famille un travail généalogique intéressant et très consciencieux dans la *France protestante* de Haag.

Elle est originaire de la petite ville de Langon, près de Bordeaux, et descend de Léonard de Beausobre, habitant de cette localité, qui, d'après un livre de raison, épousa dans la première moitié du XVIe siècle Catherine de Babet. Ce personnage paraît n'avoir eu aucune prétention nobiliaire. Son fils, Arnault de Beausobre, zélé protestant, alla après la Saint-Barthélemy se réfugier à Genève et se maria dans cette ville, d'abord en 1576 avec Clémence Abraham dont le père, secrétaire de l'amiral de Coligny, avait été pendu l'année précédente, puis en 1583 avec Anne Dufeu. Il mourut à Morges en 1610 laissant de sa seconde union deux fils, Jean de Beausobre, né à Morges en 1587, pasteur à l'Isle, dans le pays de Vaud, marié en 1617 à Judith Durut, et Isaac de Beausobre, né en 1605, rentré en France, apothicaire à Niort, marié en 1633 à Marie Martin, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères fut père de Jacques de Beausobre, pasteur à Bursins de 1666 à 1693, marié en 1668 à Marie Collet, dont la descendance, revenue en France, était représentée de nos jours à Clarac, près d'Agen, et de François de Beausobre, né en 1624, dont la Chesnaye des Bois fait un des cent gentilshommes de la garde du Roi, mais qui, d'après Haag, fut simplement apothicaire à Morges. Celui-ci laissa lui-même deux fils, Jean-Paul de Beausobre, né en 1661, lieutenant au régiment de Bourgogne, marié en 1687, dont la descendance s'est perpétuée en France et en Suisse, et Jean de Beausobre, né en 1666, officier au service de France, qui vint se fixer en Poitou par son mariage contracté en 1703 avec sa cousine, Jeanne de Beausobre, de la branche de Niort. Jean-Jacques de Beausobre, né à Niort en 1704, fils de ce dernier, eut une brillante carrière militaire, arriva en 1759 au grade de lieutenant général des armées du Roi, fut nommé en 1765 grand-croix de l'ordre de l'Aigle Rouge de Brandebourg et mourut en 1783 sans avoir contracté d'alliance. Il était connu sous le titre de comte qui lui fut attribué en 1740 sur un brevet du roi Louis XV. Un représentant de cette branche, Louis,

chevalier de Beausobre, né en 1733, petit-fils de Jean-Paul, vint se fixer en Lorraine où il avait acquis la terre seigneuriale de Bouschbach et obtint le 4 mai 1772 de la Chambre des Comptes de ce pays l'entérinement d'un brevet du 18 janvier 1740 par lequel le Roi avait permis au sieur de Beausobre, son oncle, et à ses descendants et parents du nom de prendre les titres de comte et de marquis comme dévolus et sans qu'il fut besoin d'autres formes et patentes.

Isaac de Beausobre, auteur de la branche cadette fixée à Niort, laissa une nombreuse postérité. Une de ses petites-filles, née en 1670, mariée à son cousin Jean de Beausobre, fut la mère du lieutenant général dont il a été parlé plus haut. Isaac de Beausobre, né en 1639, frère de cette dame, passa en Allemagne lors de la révocation de l'Édit de Nantes, fut nommé en 1695 pasteur de l'église française de Berlin, composa de nombreux écrits et mourut en 1738 laissant plusieurs fils de deux unions successives. L'aîné de ces fils, Léopold, officier dans l'armée russe, arriva en 1754 au grade de général ; le second, Charles-Louis, né à Dessau en 1690, pasteur, fut un littérateur de mérite ; un troisième frère, Louis de Beausobre, né du second lit à Berlin en 1730, fut également un littérateur de mérite et fut nommé membre de l'Académie des Sciences de Berlin.

Principale alliance : de Léaumont.

BEAUSSE (de). Armes : d'*azur à deux gerbes d'or liées de gueules, posées l'une en bande, l'autre en barre, accompagnées en chef d'un soleil d'or rayonnant et en pointe d'un croissant d'argent soutenant un cœur de gueules enflammé d'or*. — Aliàs : d'*azur à une fasce d'argent chargée de trois étoiles de gueules, accompagnée en chef d'une gerbe de blé d'or accostée de deux épis du même et en pointe d'un croissant d'argent surmonté d'un cœur de gueules enflammé d'or*.

La famille de Beausse paraît être originaire de l'Anjou. Elle était fixée dès le XVIe siècle dans l'Orléanais d'où la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours vint au cours du XVIIe siècle se fixer en Normandie.

M. de Beausse, chanoine d'Évreux, remplissait dans cette ville en 1663 les fonctions de vicaire général. Claude de Beausse, écuyer, conseiller du Roi, était en 1692 lieutenant civil et particulier au bailliage et siège présidial d'Évreux.

Louis de Beausse, héraut d'armes des Ordres du Roi, et Charles de Beausse, trésorier de l'extraordinaire des guerres à Valenciennes, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, le premier à Paris, le second à Valenciennes.

La branche de la famille de Beausse qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours tire sa noblesse des charges dont ses membres furent revêtus au cours du XVIIIe siècle Jean de Beausse, décédé en 1741, fut conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Paris; M. de Beausse, pourvu en 1739 de la même charge, la possédait encore en 1789.

M. de Beausse, Sgr de Boissise-le-Roy, Outronville et Malecor, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Melun et de Moret.

Le chef de la famille de Beausse est aujourd'hui connu sous le titre de baron.

Principales alliances : Egrot du Lude 1730, d'Agneaux, de Brébisson, Pasquier de Franclieu, de Milleville 1879, de Chevigné 1902, etc.

BEAUSSIER (de). Armes : d'*azur à trois coquilles d'or, sans oreilles, 2 et* 1. — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux aigles.*

La famille de Beaussier est originaire de Provence. Artefeuil et après lui la Chesnaye des Bois qui l'a copié lui attribuent pour premier auteur connu un Jean Beaussier vivant en 1375. Le vicomte de Magny, dont les affirmations ne doivent, du reste, être acceptées qu'avec une grande réserve, fait même remonter la filiation à Guillaume Beaussier vivant en 1210 et cite un Guillaume Beaussier qui se serait croisé en 1240. Il est incontestable qu'il a existé en Provence aux XIVe et XVe siècles une famille noble du nom de Beaussier qui jouit même dans cette province d'un certain éclat.

La famille de Beaussier ne figure pas toutefois au nombre des familles de Provence qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666. Félix Beaussier, de Toulon, capitaine des vaisseaux du Roi en 1693, nommé la même année chevalier de Saint Louis, marié en 1694 à Madeleine d'Aillet, fut même d'abord condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse. Plus tard il fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 27 mars 1700 par arrêt du Parlement de Provence, puis le 26 mars 1706 par jugement de Cardin le Bret, intendant de la province. Ce dernier jugement fait remonter la filiation au 4 juillet 1560, date à laquelle le bisaïeul de Félix, Esprit de Beaussier, écuyer, fils d'Honoré, écuyer, et d'Isabeau de Missarde, épousa Marguerite de Gamelle. La branche à laquelle appartenait Félix de Beaussier s'éteignit au cours du XVIIIe siècle.

La branche des seigneurs de Chateauvert qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours n'a jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse et n'est même pas mentionnée par Artefeuil. On trouvera

toutefois des renseignements sur elle dans les manuscrits de Chérin et de d'Hozier, au Cabinet des Titres. Elle descend de Venturon Beaussier, écuyer, qui épousa Marthe Audibert par contrat passé le 10 août 1617 en présence de sa mère Marguerite Isnarde, veuve de noble Beaussier, du lieu de Six-Fours, au diocèse de Toulon. Venturon fut père de noble Vincent Beaussier qui épousa le 22 mai 1659 Marguerite Daniel. Noble capitaine Vincent Beaussier et demoiselle Marguerite Danielle sont ainsi désignés dans les contrats de mariage de leurs fils Laurent et Joseph passés en 1694 et 1703. Ils laissèrent trois fils, Louis, qui continua la descendance, messire Laurent Beaussier, maître d'équipage entretenu à la marine de Toulon, qui épousa Anne Portanier par contrat du 26 décembre 1694, et Joseph Beaussier, capitaine de vaisseau marchand, qui épousa Marguerite Sauvage par contrat du 27 mai 1703. Le second de ces trois fils, Laurent, eut un fils, autre Laurent, baptisé le 10 avril 1706, qui vint se fixer à Dunkerque, qui épousa dans cette ville le 26 août 1745 Marguerite Favet et que l'on croit être mort sans laisser de postérité. Le troisième fils, Joseph, fut l'auteur d'un rameau que l'on croit être également éteint; un de ses descendants fut nommé contre-amiral en 1816. Louis Beaussier, fils aîné de Vincent et de Marguerite Danielle, naquit en 1660, fut capitaine des vaisseaux du Roi et chevalier de Saint-Louis, se distingua en 1707 à la défense du port de Toulon et mourut en 1731. Il avait épousé Claire Portanier, probablement sœur de Mme Laurent Beaussier, et en eut trois fils qui furent des officiers de marine du plus grand mérite. L'aîné d'entre eux, Félix de Beaussier de Châteauvert, né à Toulon en 1698, chef d'escadre en 1764, chevalier de Saint-Louis, obtint un acte passé le 30 septembre 1738 devant maître Bernard, notaire royal à Toulon, par lequel il était reconnu comme parent par noble Louis Beaussier d'Héraud, lieutenant d'artillerie en la marine au département de Toulon, par Joseph Beaussier, conseiller du Roi, juge royal, civil et criminel en la sénéchaussée de ladite ville, et par François Beaussier, écuyer, représentants de la branche qui avait fait reconnaître sa noblesse en 1700 et en 1706. Il laissa lui même un fils, Louis-André, chef d'escadre des armées navales en 1782, chevalier de Saint-Louis, qui fut connu sous le titre de comte de Beaussier-Chateauvert, conservé depuis lors par le chef de la famille, qui présida en 1789 les assemblées de la noblesse du bailliage de Senonches, dans le Perche, et qui mourut cette même année. C'est du fils unique du précédent, né en 1765, également officier de marine et chevalier de Saint-Louis, que descendent tous les représentants actuels.

On doit considérer la branche actuellement existante de la famille de Beaussier comme ayant régularisé sa situation nobiliaire en four-

nissant antérieurement à la Révolution trois générations successives de chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : du Fos de Méry 1789, de la Poype, de Clérissy-Roumoules, de Rolland, de la Béraudière 1843, du Teil 1878, de Cambourg, de Marbais, de Jouvencel 1798, etc.

BEAUVAIS (**le Caruyer de**). Voyez : LE CARUYER DE BEAUVAIS ET DE LAINSECQ.

BEAUVAIS (**Gérouille de**). Voyez : GÉROUILLE DE BEAUVAIS.

BEAUVAIS (**le Pellerin de**). Voyez : LE PELLERIN DE BEAUVAIS.

BEAUVAIS (**Lesterps de**). Voyez : LESTERPS DE BEAUVAIS.

BEAUVAIS (**Mangin de**). Voyez : MANGIN DE BEAUVAIS.

BEAUVAIS (**Thévenin-Auzanet de**). Voyez : THÉVENIN-AUZANET DE BEAUVAIS.

BEAUVAIS-CHÊNEMOIREAU (**Chardon de**). Voyez : CHARDON DE BEAUVAIS-CHÊNEMOIREAU.

BEAUVAIS de SAINT-PAUL (**de**). Armes : d'*azur à trois fasces d'or*. — Couronne : *de Vicomte*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *Væ malis*.

La famille de BEAUVAIS DE SAINT-PAUL appartient à la noblesse du Maine. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*. Elle est originaire de Normandie et paraît avoir eu pour berceau la terre de son nom, dans la paroisse d'Hauterive, près d'Alençon. Le nom des Sgrs de Beauvais paraît dans un certain nombre de chartes du XIIIe et du XIVe siècle ; toutefois la filiation ne paraît être régulièrement établie que depuis Jean de Beauvais, écuyer, Sgr du Taillis et de Beauvais, qui avait épousé Jeanne de Bully et dont le fils, Geoffroy, épousa le 10 janvier 1446 Perrine des Hayes. René de Beauvais, Sgr des Loges, descendant des précédents, vint se fixer dans le Maine par le mariage qu'il contracta en 1592 avec Judith de Guissé, héritière de la seigneurie de Saint-Paul-le-Vicomte, dont sa descendance a conservé le château jusqu'à nos jours. Il en laissa deux fils, René, qui continua la lignée, et Louis de Beauvais, Sgr de la Rivière, dont la descendance s'éteignit vers le milieu du XVIIIe siècle dans la famille de Launay. René de Beauvais, Sgr de Saint-Paul, épousa en 1631 Marguerite du Tremblay et en laissa lui-même trois fils. L'aîné d'entre eux, Jean, décédé sans postérité, fut maintenu dans sa noblesse avec son cousin germain, François de Beauvais, Sgr de la Rivière, par jugement du 24 juillet 1670 de

Voisin de la Noiraye, intendant de Tours[1]; le second, René de Beauvais, Sgr de Saint-Paul, marié à Madeleine le Roy de Cercueil, fut maintenu dans sa noblesse le 38 juin 1666 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, et continua la lignée; le troisième, Claude de Beauvais, Sgr des Boullais, fut l'auteur d'une branche dont la dernière héritière épousa en 1796 le comte de Laistre. René-Jean de Beauvais, Sgr de Saint-Paul, fils de René, épousa le 23 janvier 1699 Jacqueline-Charlotte le Boyer; une de leurs petites-filles fit des preuves de noblesse pour être admise à la maison de Saint-Cyr.

Dame Claudine Lemarchand, veuve de Claude de Beauvais, Sgr de Saint-Paul-le-Vicomte, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

Pierre-Désiré de Beauvais, né en 1782, marié en 1813 à Mlle de Lonlay, paraît avoir été connu le premier sous le titre de vicomte de Saint-Paul. Il a été père de Raymond-Henri, vicomte de Beauvais de Saint-Paul, né en 1819, et grand-père de Raymond, vicomte de Beauvais de Saint-Paul, né au château de Saint-Paul en 1861.

La famille de Beauvais de Saint-Paul, plus ancienne qu'illustre, a fourni peu de personnages marquants.

Principales alliances : de Bully, d'Harcourt, de Laistre, de Lonlay, Richer de Beauchamps-Monthéard, de Bodin de Galembert 1896, etc.

Il existait au XVIIIe siècle, tant en Normandie que dans les provinces voisines, un certain nombre de familles de Beauvais qui n'avaient aucun rapport avec celle des Sgrs de Saint-Paul.

La plus connue de ces familles était celle qui possédait la seigneurie des Angles, dans l'élection de Lyons, en Haute-Normandie. On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et de d'Hozier et dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois. Elle portait primitivement pour armes : *coupé de gueules et d'argent à cinq coquilles d'or,* 3 *et* 2, *sur le tout;* mais elle avait fini par abandonner ce blason pour adopter celui des anciens Sgrs chatelains de la ville de Beauvais dont elle se prétendait issue : d'*argent à une croix de sable chargée de cinq coquilles d'or.* Elle remontait par filiation suivie au 9 août 1478, date à laquelle trois frères, Jean, Guillaume et Crespin de Beauvais, firent le partage des biens provenant de la succession de Guillaume de Beauvais, Sgr d'Incarville, de la Vilette et de Martigny, et de Catherine du Bosc, leurs père et mère. Guillaume de Beauvais aurait été fils d'un Richard de Beauvais mentionné dans des actes du 3 août 1378 et du 29 mai 1454, qui aurait

[1] Ce jugement n'est pas mentionné dans l'excellent ouvrage que M. de Farcy a consacré à la recherche de la noblesse dans la généralité de Tours en 1666.

été lui-même fils cadet de Collart, châtelain de Beauvais, Sgr de Vascœuil. Jean de Beauvais, l'aîné des trois frères mentionnés plus haut, épousa le 26 mars 1480 Catherine de Guinaucourt; il fut père de noble homme Philippe de Beauvais et grand-père de Jean de Beauvais, Sgr des Angles, qui rendit hommage le 9 juin 1528. Louis de Beauvais, écuyer, Sgr des Angles, demeurant en la paroisse de Sainte-Croix, dans l'élection de Lyons, marié à Amiens le 14 février 1634 à Madeleine Picquet, fut maintenu dans sa noblesse avec plusieurs de ses parents le dernier décembre 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, après avoir prouvé sa filiation depuis l'hommage de 1528 mentionné plus haut. Pierre-Louis de Beauvais, chevalier, Sgr des Angles, marié en 1762 à Marguerite Houzé de Saint-Paul, fit en 1779 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission d'un de ses fils, Hubert, né en 1768, à l'École militaire de Beaumont.

La famille de Beauvais ou Beauvois de la Cossonnière, en Touraine, portait : d'*argent à trois pals de gueules*. Ses représentants, Urbain de Beauvais, gentilhomme de la vénerie du Roi, et demoiselle Philippe de l'Hommeau, veuve de René de Beauvais, sieur de la Cossonnière, demeurant à Saint-Flovier, dans l'élection de Loches, furent maintenus dans leur noblesse le 5 janvier 1669 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir prouvé leur filiation depuis Jean de Beauvais, écuyer, Sgr de la Cossonnière, mentionné avec son épouse, Marguerite d'Eschelles, dans des actes de 1501 et 1523. Claire de Beauvais de la Cossonnière, née en 1697, fit en 1707 les mêmes preuves pour être admise à Saint-Cyr. Mlle Anne-Adélaïde de Beauvais de Launay, dame de Vautornon, issue sans doute de cette famille, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tours. La famille de Beauvais de la Cossonnière avait eu vraisemblablement dans le passé une origine commune avec une famille de Beauvais qui portait identiquement les mêmes armoiries et qui possédait au XVIIe siècle la seigneurie d'Autruche, dans les Ardennes. Les représentants de cette famille furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, après avoir prouvé leur filiation depuis 1538.

La famille de Beauvais de Vouty, en Picardie, portait pour armoiries : d'*argent à une croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or ; écartelé de cinq points d'argent équipolés à quatre de gueules; au chef de gueules*. Par ces armoiries elle paraissait, comme la famille de Beauvais des Angles, chercher à se rattacher aux anciens châtelains de Beauvais. Elle était, en tout cas, fort ancienne. Son chef, François-Alexis de Beauvais, chevalier, Sgr de Vouty et de Fave-

rolles, était encore mineur quand il fut maintenu dans sa noblesse le 21 janvier 1668 par jugement de Dorieu, commissaire départi pour la recherche des faux nobles dans la généralité de Soissons, après avoir prouvé qu'il descendait de messire Jean de Beauvais qui avait épousé Marguerite de Charmy et dont le fils, Guillaume, vivant en 1414, épousa Marie de Vouty. François-Alexis de Beauvais épousa le 8 juillet 1683 Madeleine Roger. Il fut le grand-père de Marie-Marthe de Beauvais de Vouty, née en 1725, qui fit ses preuves de noblesse pour être admise à la maison royale de Saint-Cyr, et de Louis-Alexis de Beauvais de Vouty, né à Nullemont en 1741, qui fit les mêmes preuves en 1754 pour être admis à l'École militaire.

BEAUVAL (Clarion de). Voyez : Clarion de Beauval.

BEAUVAL (Boucquel de). Voyez : Boucquel de Beauval.

BEAUVALLON (Bouire de). Voyez : Bouire de Beauvallon.

BEAUVALLON (Beaupin de). Voyez : Beaupin de Beauvallon.

BEAUVALLON (Gaultier de). Voyez : Gaultier de Beauvallon.

BEAUVANT (de). Armes : d'*azur à trois gerbes d'or liées de gueules; au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'argent.*

Ancienne famille de Lorraine.

Charles Beauvant, demeurant à Xonville, en la prévôté d'Apremont, fut anobli le 2 août 1725 par lettres patentes du duc de Lorraine. M. de Beauvant, écuyer, demeurant à Charey, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Thiancourt.

Un M. de Beauvant était sous Napoléon III juge à Sarreguemines.

On ignore si la famille de Beauvant compte encore des représentants.

BEAUVARLET DE MOISMONT. Armes : *de sable à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un croissant d'argent.* — Supports : *deux griffons d'or.* — Cimier : *un chien naissant de sable avec un collier de gueules bordé d'or.*

La famille Beauvarlet est une des plus anciennes d'Abbeville. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements au Cabinet des Titres dans les manuscrits de Chérin et de d'Hozier. Elle a eu pour auteur Étienne Beauvarlet qui vint de Francleu s'établir à Abbeville en 1458. Josse Beauvarlet, arrière-petit-fils de celui-ci, échevin d'Abbeville de 1541 à 1550, argentier en 1553, fut nommé mayeur de la ville en

1556, à une époque où ces fonctions ne conféraient pas encore la noblesse à ceux qui en étaient revêtus. Il se maria d'abord avec une demoiselle Rohaut, héritière d'un fief au lieu de Gorenflos pour lequel il comparut en 1530, puis avec Marguerite Papin dont il n'eut pas d'enfants et avec laquelle il acheta les terres seigneuriales d'Ailly-le-Haut-Clocher, de Villers et de Frucourt. Il avait eu du premier lit trois fils, Nicolas, Eustache et Antoine. L'aîné d'entre eux, Nicolas Beauvarlet, écuyer, sieur d'Ailly et de Villers, homme d'armes des ordonnances de 1558 à 1569, mourut sans laisser de postérité ; les deux plus jeunes, Eustache et Antoine, furent les auteurs de deux branches.

Eustache Beauvarlet, auteur de la branche aînée, échevin d'Abbeville en 1569, marié à Claude Papin, fit le commerce sur mer. Plus tard ses descendants, désirant se faire accorder des lettres de confirmation de noblesse, prétendirent qu'ils étaient nobles d'origine et qu'Eustache Beauvarlet avait perdu sa noblesse en se livrant au commerce ; on ne voit pas cependant que les auteurs d'Eustache Beauvarlet aient porté de qualifications nobiliaires. Il fut père de noble homme Jean Beauvarlet, sieur d'Ailly et de Villers, échevin d'Abbeville de 1576 à 1590, capitaine du quartier du Bois en 1609, qui épousa Anne Dugardin, fille du lieutenant de la chatellenie de Saint-Valery, et grand-père de Nicolas de Beauvarlet, écuyer, sieur de Vaconssains, receveur de Valoires en 1627, officier au grenier à sel d'Abbeville, échevin de cette ville en 1632, exempt des gardes du corps de la compagnie de Charost, conseiller maître d'hotel ordinaire du Roi, qui épousa Marie de Mailly, veuve de Robert Manessier et fille d'un receveur de Pont-Remy. Charles-Antoine de Beauvarlet, écuyer, Sgr de Humal, fils unique de ce dernier, était conseiller du Roi en la sénéchaussée et siège présidial de Ponthieu quand il épousa demoiselle Françoise Crignon par contrat passé à Abbeville le 27 février 1653 ; il devint dans la suite Sgr de Bomicourt, capitaine des chasses et maître des eaux et forêts de Picardie, fut six fois mayeur d'Abbeville et se fit accorder en juillet 1700 des lettres patentes d'anoblissement moyennant une finance de six mille livres. Tous les anoblissements concédés depuis 1689 ayant été révoqués par un édit d'août 1715, Charles-Antoine de Beauvarlet se fit accorder en janvier 1717 de nouvelles lettres patentes qui le confirmaient dans sa noblesse et qui furent enregistrées au Parlement de Paris le 12 avril 1717 et en la Cour des Aides le 23 juin suivant. D'après ces lettres, la famille Beauvarlet aurait autrefois possédé la noblesse et Eustache Beauvarlet, bisaïeul de Charles-Antoine, aurait perdu cette noblesse en faisant le commerce sur mer. Charles-Antoine fut père de Nicolas Beauvarlet, écuyer, Sgr de Moismont, maître des

eaux et forêts de Hesdin, qui épousa à Abbeville le 13 décembre 1691 demoiselle Jeanne Langries et qui continua la descendance. Louis-François Beauvarlet de Moismont, né en 1767, arrière-petit-fils de celui-ci, fut premier page des écuries de Mme la comtesse d'Artois. Cette branche de la famille Beauvarlet compte encore des représentants. Elle n'est pas titrée.

Antoine Beauvarlet, sieur de Gorenflos, auteur de la branche cadette, fut échevin d'Abbeville de 1570 à 1610 et épousa Catherine Roussel. Son arrière-petit-fils, Charles Beauvarlet, sieur de Drucat, marié à Geneviève Tillette, fut anobli par lettres d'avril 1676 en récompense de ses services militaires. Sa veuve et ses enfants furent maintenus dans leur noblesse le 18 avril 1699 par jugement de Bignon, intendant de la généralité d'Amiens. Cette branche s'est éteinte au cours du XVIIIe siècle.

Charles-Antoine Beauvarlet, sieur de Bomicourt, subdélégué de M. l'intendant, Charles-Antoine de Beauvarlet de Bomicourt, capitaine au régiment de la marine, Nicolas de Beauvarlet de Bomicourt, conseiller du Roi, maître des eaux et forêts d'Hesdin, Geneviève Tillette, veuve de Charles de Beauvarlet, écuyer, Sgr de Drucat, et Jacques de Beauvarlet avaient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Abbeville.)

La famille Beauvarlet a fourni un célèbre graveur, Jacques-Firmin Beauvarlet, né à Abbeville en 1731, membre de l'Académie en 1765, décédé à Paris 1797. Elle a encore fourni de nombreux officiers dont un maréchal de camp.

Principales alliances : de Sarcus 1630, d'Aligre, Crignon, d'Arrest, Tillette, Douville 1696, Sanson de Sansal 1872, Chrestien de Lihus 1881, Jacquin de Cassières, du Chesne de Lamotte 1764, Gayardon de Fenoyl 1895, de Montagne de Poncins, etc.

BEAUVAU-CRAON (de). Armes : d'*argent à quatre lionceaux de gueules cantonnés, couronnés, armés et lampassés d'or*. — Aliàs *écartelé au* 1 *et* 4 *de Beauvau, aux* 2 *et* 3 *losangé d'or et de gueules, qui est de Craon*. — Couronne : *de Prince*. — Devise : *Sans me départir*. — Cri de guerre : *Beauvau !* — Supports : *deux hercules au naturel couronnés et ceints de feuilles de chêne, appuyés sur leurs massues*. — Aliàs : *deux sauvages d'or mouchetés de sable, tenant chacun une massue d'or sur leur tête*. — Cimier : *Une tête de sanglier*.

La maison de Beauvau, une des plus illustres de la noblesse française, est originaire de l'Anjou et a eu pour berceau la terre seigneuriale de son nom. La Chesnaye des Bois lui attribue pour

premier auteur connu Foulques de Beauvau, chevalier, Sgr de Beauvau et de Jarzé, qui mourut à Angers en l'an 1000, trois jours après Pâques. Les deux fils de ce personnage, Raoul, Sgr de Beauvau et de Jarzé, et Girault, rendirent hommage au comte d'Anjou en 1025 *l'épée au côté et le chapeau sur la tête à cause de leur parenté*. On a conclu de cette circonstance, sans autre preuve à l'appui, que la maison de Beauvau était une branche de celle des comtes d'Anjou. Foulques, Sgr de Beauvau, qui représente le huitième degré de la généalogie donnée par la Chesnaye des Bois, accompagna en Palestine Richard Cœur-de-Lion en 1190 et y fut tué ; son nom et ses armes figurent aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Il laissait un fils, Robert, chevalier, Sgr de Beauvau et de Jarzé, qui épousa Judith d'Acigné et qui continua la descendance. La filiation ne paraît, du reste, être rigoureusement établie que depuis René, baron de Beauvau, petit-fils du précédent, qui accompagna en 1265 Charles, comte d'Anjou, frère du Roi, dans son expédition de Naples, devint connétable de ce prince et mourut en 1266 des blessures qu'il avait reçues au cours de cette expédition. MM. de Sainte-Marthe qui ont écrit une volumineuse généalogie de la maison de Beauvau ne font commencer leur travail qu'à ce personnage. Son fils, Mathieu, chevalier, Sgr et baron de Beauvau, sénéchal d'Anjou, décédé le 4 mai 1328, inhumé avec son épouse, Jeanne de Rohan, dans l'église des Cordeliers d'Angers qu'il avait fait reconstruire, laissa, entre autres enfants, deux fils, Jean et Mathieu, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche cadette posséda, entre autres biens, la seigneurie du Rivau qui fut érigée en marquisat par lettres patentes du 14 juillet 1664 en faveur de Jacques de Beauvau, maréchal de camp, capitaine des gardes suisses du duc d'Orléans. Celui-ci fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir prouvé sa filiation depuis l'an 1000 et mourut en 1702 laissant, entres autres enfants, Pierre, marquis de Beauvau du Rivau, maréchal de camp, dont la fille unique, héritière de sa branche, épousa en 1730 Paul-Louis de Rochechouart, prince de Tonnay-Charente, et René-François, archevêque de Toulouse, puis de Narbonne, décédé en 1739. Le rameau des Sgrs de Rivarennes, détaché de cette branche au XVIe siècle, s'éteignit avec les enfants de Gabriel-Henri de Beauvau, marquis de Montgoger, décédé en 1738 à l'âge de quatre-vingt trois ans.

Jean, chevalier, Sgr et baron de Beauvau, auteur de la branche aînée, seule subsistante, épousa Jeanne de Coulaine. Son fils, autre Jean, chevalier, Sgr et baron de Beauvau, gouverneur de Tarente,

au royaume de Naples, rendit d'importants services aux rois de Naples Louis Ier et Louis II; il épousa Jeanne, fille et héritière du Sgr de Tigny, en Anjou, et en laissa deux fils, Pierre et Bertrand, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Bertrand de Beauvau, auteur du rameau cadet, fut Sgr de Sillé-le-Guillaume, de Précigny, de Tigny, etc., chambellan du Roi, premier président laïque de la Chambre des Comptes en 1462, grand-maître d'hôtel du roi René, sénéchal d'Anjou, épousa successivement Jeanne de la Tour-Landry, Françoise de Brézé, Ide du Châtelet et Blanche d'Anjou et mourut à Angers en 1474. La descendance de son fils aîné, Antoine, premier président laïque de la Chambre des Comptes, chambellan du Roi, chevalier de son Ordre, décédé en 1489, s'éteignit avec Jean-Baptiste de Beauvau qui mourut jeune sans laisser de postérité de son mariage contracté en 1597 avec Françoise du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu. Un des puînés, Charles, Sgr de Tigny, épousa Barbe de Talanges; sa descendance maintenue dans sa noblesse le 2 août 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, s'éteignit en la personne de Charles-Vincent de Beauvau, marquis de Tigny, né en 1744. Ce personnage avait épousé en 1770 sa cousine, Mlle le Sénéchal de Kercado, et en eut un fils, Louis-Eugène, né en 1774, qui mourut en 1789; s'étant séparé d'avec sa femme après quelques années de mariage et la croyant décédée, il se remaria aux Antilles le 30 mai 1777 avec Mlle de Marseillan-Comminges, fut arrêté comme bigame après son retour en France et, après un long et retentissant procès, eut sa seconde union annulée; le marquis de Beauvau adopta les idées révolutionnaires, prit part dans l'armée républicaine à la guerre de Vendée et fut tué au siège de Cholet le 14 mai 1792. Peu de temps après cet événement on vit surgir un jeune homme qui se faisait passer pour Louis-Eugène de Beauvau, fils du précédent, lequel ne serait pas mort en 1789 comme on l'avait cru; le pseudo-marquis de Beauvau prit part avec beaucoup de distinction à l'insurrection vendéenne, mais ne put après le rétablissement de l'ordre faire reconnaître ses prétentions, fut condamné à quitter le nom de Beauvau par arrêt du tribunal civil de la Seine du 23 mai 1820 et mourut dans la misère vers 1850.

Pierre, Sgr et baron de Beauvau, auteur du rameau aîné, acquit en 1423 la seigneurie importante de la Roche-sur-Yon, fut gouverneur d'Anjou et du Maine, sénéchal d'Anjou et de Provence, chambellan et exécuteur testamentaire de Louis II, roi de Sicile, et épousa Jeanne de Craon, héritière d'une puissante famille. Cette dame mourut en 1421 en donnant le jour à un fils et c'est pour se conformer à un désir exprimé par elle avant de mourir que ses descendants ont cons-

tamment depuis lors joint au nom de Beauvau celui de la maison de Craon. Pierre de Beauvau laissa deux fils, Louis et Jean. L'aîné d'entre eux, Louis, décédé en 1472, fut père d'Isabeau de Beauvau qui épousa en 1454 Jean de Bourbon, comte de Vendôme, et qui fut l'aïeule du roi Henri IV ; c'est en raison de cette alliance que les membres de la maison de Beauvau ont le titre de Cousins des rois de France. Jean de Beauvau, second fils de Pierre et de Jeanne de Craon, fut sénéchal d'Anjou, gouverneur du château d'Angers et chambellan de Louis XI, roi de France, et de René, roi de Sicile, duc d'Anjou et de Lorraine ; il épousa Jeanne de Manonville qui lui apporta la seigneurie de Manonville, en Lorraine. Leur fils, Pierre, baron de Beauvau en Anjou et de Manonville en Lorraine, sénéchal de Lorraine, vint se fixer dans ce pays où sa descendance se perpétua avec un rare éclat. Marc de Beauvau-Craon, né en 1679, marié en 1704 à Anne-Marguerite de Ligniville, grand écuyer du Grand-Duc de Toscane, plus tard Empereur sous le nom de François Ier, et chef et président de son Conseil de Régence à Florence, fut créé successivement prince de Craon et du Saint-Empire par diplôme de l'empereur Charles VI donné à Vienne le 13 novembre 1722, grand d'Espagne de première classe par lettres du roi Philippe V du 8 mai 1727 et enfin chevalier de la Toison d'Or. Charles-Just, prince de Beauvau, né en 1720, fils aîné du précédent, membre de l'Académie française en 1771, gouverneur de Provence en 1782, maréchal de France en 1783, fut une des gloires militaires de son temps ; il mourut en 1793 laissant une fille unique mariée en 1767 au prince de Poix. Ferdinand-Jérôme de Beauvau, prince de Craon, né en 1723, frère puîné du maréchal de France, lui-même maréchal de camp, épousa en 1772 Louise Desmier d'Archiac, veuve du comte de Bonnay. Il en laissa un fils unique, Marc-Gabriel, prince de Beauvau, né en 1773, marié en 1789 à Mlle de Mortemart, qui continua la descendance. Ce jeune homme se rallia au gouvernement impérial, fut nommé chambellan de Napoléon Ier, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 21 novembre 1810 et accepta même un siège dans la Chambre des Pairs créée à l'époque des Cents Jours. Le prince de Beauvau, tenu à l'écart pendant toute la durée de la Restauration, fut de nouveau créé pair de France par Louis-Philippe en 1831 et mourut en 1849. Il fut père de Charles-Just-Victurnien, prince de Beauvau, grand d'Espagne, né en 1793, sénateur en 1852, décédé en 1864, et grand-père du prince Marc de Beauvau, né en 1816, député sous Napoléon III, décédé en 1883. Ce dernier, étant veuf de Mlle d'Aubusson la Feuillade dont il n'avait eu que trois filles, se remaria en 1875 avec Mlle de Gontaut et en laissa un fils, né en 1878, qui est aujourd'hui l'unique représentant mâle de sa maison.

La famille de Beauvau a fourni, en dehors des personnages précédemment mentionnés, un nombre considérable d'officiers généraux, d'évêques, d'ambassadeurs, de gouverneurs de provinces ou de places fortes, de gentilshommes de la chambre ou de chambellans des rois de France, des ducs de Lorraine ou des ducs d'Anjou, de chevaliers ou de commandeurs de Malte, etc.

Plusieurs de ses membres ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : de Mayenne, du Lude, de Craon, Voyer de Paulmy, de Rohan, de Baudricourt, de Beaujeu, d'Estouteville, d'Averton, d'Urfé, du Chatelet, de Reinach, de Damas, de la Guiche 1549, d'Urre, de Raigecourt 1637, de Saulx 1577, d'Haraucourt 1607, de Ligny, de Bassompierre, de Stainville, de Ludre, de Salles, des Armoises, de Ligniville 1704, de Lorraine 1721, de Lévis 1739, d'Hénin-Chimay 1725, de Boufflers 1735, de la Tour d'Auvergne-Bouillon 1745, de Rohan-Chabot 1764, de Noailles 1767, Desmier d'Archiac 1772, de Rochechouart-Mortemart 1789, 1844, de Choiseul-Praslin 1815, 1864, de Komar 1840, d'Aubusson-la-Feuillade 1840, de Gontaut-Biron 1875, de Mun 1867, de Gramont 1874, de Blacas 1879, d'Harcourt 1896, de Montboissier 1869, de Wignacourt 1869, 1875, de Baschi du Cayla, d'Angennes 1600, de la Tour-Landry, de Brézé, du Chatelet, de Lénoncourt, de Scépeaux, de Laval, de Maillé, d'Haussonville, de Clermont d'Amboise, du Plessis-Richelieu 1597, de Prie, d'Espinay, de Mesnard, de Brie-Serrant, de Sesmaisons 1645, le Sénéchal de Kercado 1700, 1770, du Quengo de Crenolle 1730, de la Rochefoucauld, de Prunelé, de Brisay, de Beauvilliers, de Parthenay, de la Jaille, de Champagne, de la Baume-le-Blanc de la Vallière, d'Aloigny, d'Apchon, de Clermont-Tonnerre, d'Appelvoisin, de Bullion, de Brancas-Villars 1694, de Grossolles-Flamarens 1717, de Pardieu 1738, etc.

BEAUVERGER (Petit de). Voyez : Petit de Beauverger.

BEAUVERT (de Barruel de). Voyez : Barruel de Beauvert (de).

BEAUVILLÉ (Cauvel de). Voyez : Cauvel de Beauvillé.

BEAUVOIR (Bertrand de). Voyez : Bertrand de Beauvoir.

BEAUVOIR (Caillard de). Voyez : Caillard d'Aillières et de Beauvoir.

BEAUVOIR (Degrand de). Voyez : Degrand de Beauvoir.

BEAUVOIR (Hébert de). Voyez : Hébert de Beauvoir du Boscol.

BEAUVOIR (Roger de). Voyez : Bully (de), dit Roger de Beauvoir.

BEAUVOIR du ROURE de BEAUMONT (de Grimoard de). Voyez : GRIMOARD-BEAUVOIR DU ROURE DE BEAUMONT-BRISON (DE).

BEAUVOYS (de).

La famille de BEAUVOYS, honorablement connue en Anjou, ne figure pas au nombre de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Un de ses représentants, Charles de Beauvoys, né en 1797 à Seiches, reçu en 1820 officier de santé, décédé en 1864, a été un apiculteur distingué.

BEAUX de PLOVIER (de). Armes : d'*azur à deux fasces d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

La famille de BEAUX DE PLOVIER, originaire de Valence, en Dauphiné, est anciennement connue dans sa région. On en trouvera une généalogie dans le *Nobiliaire Universel* de Saint-Allais. Cet auteur en fait remonter la filiation à un Pierre de Beaux, du mandement de Valence, qui aurait vécu en 1471. Jean-Jacques de Beaux fut pourvu dans la seconde moitié du XVIIe siècle de la charge de secrétaire du Roi en la chancellerie présidiale de Valence ; il mourut sans laisser de postérité. Son frère, Jean de Beaux, nommé professeur de droit en l'Université de Valence par provisions du 10 juillet 1666, épousa Marie Blain par contrat du 4 septembre 1694 et rendit hommage à l'évêque de Valence de la terre de Plovier le 17 septembre 1698. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Valence) sous la dénomination de Jean de Beaux, conseiller du Roi et son professeur en l'Université de Valence. Il fut père de Jean-Joseph de Beaux, Sgr de Plovier, lieutenant général de police de la ville de Valence par provisions du 19 novembre 1725, qui continua la descendance. On ne connaît pas à la famille de Beaux de Plovier de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. On trouve qu'un de ses membres, M. Debeaux, était à cette date greffier civil et criminel au présidial de Valence. Jean-Jacques de Beaux de Plovier, fils de Jean-Joseph, était à la même époque lieutenant particulier au siège présidial de Valence ; il épousa successivement Mlle Tardy de Montravel et Mlle de Barjac de Rocoules, issues l'une et l'autre de familles nobles, et laissa de chacune d'elles deux fils.

La famille de Beaux de Plovier a fourni des officiers, des magistrats, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Principales alliances : Tardy de Montravel, de Barjac, de Boissieu 1853, etc.

BEAUXHOSTES (de). Armes : d'*azur à deux mains d'argent alliées et vêtues d'or, surmontées d'une couronne comtale de même.* (Primitivement cette couronne était royale ; mais, lors de la recherche du XVIIe siècle, M. de Bezons, intendant, obligea MM. de Beauxhostes à la remplacer par une couronne de comte). — Couronne : *de Comte.*

La famille de Beauxhostes appartient à la noblesse du Languedoc. M. de la Roque en a donné une généalogie très sommaire dans son Armorial du Languedoc. D'après une tradition constante, elle aurait pour auteur un Jean Beauxhostes, natif d'Angleterre, qui, étant passé en France, aurait servi pendant la guerre de Flandre dans l'armée du roi Philippe le Bel et se serait signalé par sa valeur dans plusieurs circonstances, particulièrement à la bataille de Furnes et à la prise de Lille, en 1297 ; le Roi, ayant fait appeler Jean Beauxhostes pour lui demander ce qu'il désirait en récompense de sa belle conduite, celui-ci se serait contenté de demander des armes et le roi lui aurait alors pris la main en signe de satisfaction. Telle serait l'origine de la noblesse et des armoiries de la famille de Beauxhostes qui serait venue peu de temps après s'établir dans les environs de Montpellier.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1668 en faveur de la famille de Beauxhostes en fait remonter la filiation suivie à Olivier de Beauxhostes qui était Sgr d'Agel en 1509. Les deux fils de celui-ci, Pierre et Simon de Beauxhostes, furent les auteurs de deux branches qui furent simultanément maintenues dans leur noblesse le 19 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Pierre de Beauxhostes, l'un de ces deux frères, acquit le 5 février 1543 la terre et seigneurie d'Aiguesières, épousa le 12 juillet 1558 Marguerite Maurel et fit son testament le 31 janvier 1590 ; sa descendance s'éteignit vers la fin du XVIIIe siècle. Simon de Beauxhostes, autre fils d'Olivier, fut conseiller d'État, puis le 24 septembre 1542, second président de la Chambre des Comptes de Montpellier et fit son testament le 31 septembre 1576. Son fils, Jean de Beauxhostes, Sgr d'Agel, Cuxac, Fabrezan, etc., premier président en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1586, marié cette même année à Jacquette Deydier, laissa, outre plusieurs filles, deux fils : 1° Pierre de Beauxhostes, Sgr des mêmes terres, premier président en la Cour des Comptes, aides et finances de Montpellier, marié le 24 janvier 1611 à Françoise de Valernod, dont le fils Louis, président en la même Cour, ne laissa que des filles de son mariage en 1661 avec Catherine de Girard ; 2° Simon de Beauxhostes, qui épousa d'abord en 1616 Marie de Saporta, puis en 1624 Isabeau de Rosset et qui continua la descendance. Cette branche avait pour chef à l'époque de la révolution Joseph-Hyacinthe de Beauxhostes, lieutenant au régiment des

chasseurs de Lorraine en 1788, qui épousa le 16 décembre 1790 Mlle Lambert, fille d'un avocat au Parlement de Paris. Hyacinthe-Joseph de Beauxhostes, fils des précédents, officier démissionnaire en 1827, marié en 1825 à Mlle Rey, en a laissé une fille, Mme Castelbon, et un fils, Joseph-Eugène, connu sous le titre de comte de Beauxhostes, qui a été le dernier représentant mâle de sa famille. Celui-ci, marié en 1857 à Mlle d'Auberjon, n'en a eu, en effet, que deux filles, l'une religieuse, l'autre décédée prématurément sans laisser de postérité de son mariage avec le marquis de Quatrebarbes. Sa sœur, madame Castelbon, a eu de son côté une fille mariée au marquis de Mauléon et un fils qui a relevé le nom de la famille de Beauxhostes.

La famille de Beauxhostes a fourni quatre présidents en la Chambre des comptes de Montpellier, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : d'Arragon de Fitou 1536, de Sarret 1582, de Paschal de Saint-Félix 1594, de Juge de Frégeville 1601, Deydier 1586, d'Hébles de Las Ribes 1626, de Saporta 1616, de Rosset 1624, de Massia 1785, d'Auberjon 1857, de Quatrebarbes, etc.

BEC (de). Armes : *de gueules à trois bécasses d'or*, 2 et 1. — Couronne : *de Marquis*. — Support : *deux lions*.

La famille de Bec appartient à la noblesse de Provence. On en trouvera des généalogies dans les ouvrages d'Artefeuil, de la Chesnaye des Bois et de Saint-Allais. Elle descend de Mathieu Bec, reçu en 1648 avocat au Parlement de Paris, qui obtint par lettres patentes du 17 avril 1662 l'érection de sa terre de Beaudun en fief sous le nom de Saint-Barthélemy. Pierre-Paul Bec, Sgr du Bourguet et de Bagaris, fils du précédent, marié à Madeleine de Grougnard, fille d'un secrétaire du Roi, fut pourvu en 1669 de l'office de Conseiller du Roi et visiteur général des gabelles de Provence. Cet office donnait à ceux qui en étaient revêtus, en vertu d'édits de 1577 et de 1583, les mêmes privilèges que ceux dont jouissaient les officiers de la Chambre des Comptes. Pierre-Paul Bec fut père d'André Bec et aïeul de Marius-Bruno Bec qui furent revêtus du même office l'un en 1713, l'autre en 1731. Ce dernier fut plus tard conseiller en la Chambre des Comptes de Provence en 1758, puis au Parlement de Provence en 1771 et mourut en 1777 ; il fut père de Joseph-Marius de Bec qui fut reçu en 1771 conseiller en la Chambre des comptes, aides et finances de Provence et qui conserva sa charge jusqu'à sa suppression lors de la Révolution.

La famille de Bec compte encore des représentants en Provence. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Bourgerel, de Lestang-Parade, de Villeneuve-Bargemont, de Saboulin, etc.

BÉCAVIN de THOMIN. Armes de la famille de Thomin : d'*azur à dix sautoirs alaisés d'or,* 3,3,3,1. — L'écu accompagné *d'un armet morné, orné d'un lambrequin et de son bourrelet aux métal et couleur dudit écu.* — Cimier : *un sautoir de même.*

Noel Bécavin, professeur d'histoire au collège de Pontlevoy, marié en 1836 à Joséphine de Thomin, en eut huit enfants qui demandèrent le 6 novembre 1877 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de la famille de leur mère.

La famille de Thomin, originaire de Lorraine, avait pour auteur Sébastien Thomin, major de dragons dans le régiment de Salm pour le service de Charles V, duc de Lorraine, qui fut anobli par lettres de ce prince données à Guntzbourg le 28 juillet 1679 et non 1699, comme Pelletier l'a dit par erreur et comme plusieurs historiens l'ont répété. Ce personnage fut père de Jean Thomin, qui fut confirmé dans sa noblesse par nouvelles lettres patentes du 12 janvier 1707, et grand-père d'Étienne Thomin, garde du corps du roi Stanislas, chevalier de Saint-Louis, marié à Anne, comtesse de Ficquelmont, chanoinesse de Poussay, qui obtint le 9 février 1760 un arrêt du Conseil d'État et le 18 du même mois des lettres de relief de suran par lesquels il fut relevé du défaut d'entérinement et d'enregistrement des lettres accordées à son père en 1707 avec ordre à la Cour souveraine et à la Chambre des Comptes de procéder à cet entérinement nonobstant le suran et le laps de temps. Melchior, chevalier de Thomin, né à Saint-Avold en 1754, fils d'Étienne, fut lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis et épousa en 1784 Geneviève-Louise Quatremère. Son fils, Scipion de Thomin, professeur à la maison des pages du Roi sous Charles X, fut le dernier rejeton mâle de sa famille et ne laissa qu'une fille, madame Bécavin.

BÉCAYS de la CAUSSADE (de). Armes : d'*azur au lion d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois poires d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille de Bécays de la Caussade appartient à la noblesse de l'Agenais. On trouvera sur elle beaucoup d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin. On en trouvera aussi une généalogie dans le *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* d'O'Gilvy. Enfin on trouvera les derniers degrés de sa filiation, depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, dans l'ouvrage que le vicomte Révérend a consacré aux familles anoblies ou titrées sous la Restau-

ration. Le travail d'O'Gilvy est une œuvre de haute imagination. Cet auteur fait venir la famille de Bécays de la ville de Florence, en Italie, qu'il confond peut-être avec celle de Fleurance, en Gascogne, et fait remonter la filiation à un messire seigneur Paul de Becays, gouverneur de Florence, qui aurait épousé en 1208 Catherine de Montfort et qui aurait été père de Charles de Bécays, marié en 1305 à Françoise de Cugnac, et grand'père d'Henri de Bécays, marié en 1390 à Jeanne d'Ambert. D'après ce système, il se serait écoulé cent quatre-vingt-deux années entre le mariage du grand-père et celui du petit-fils !

La famille de Bécays, originaire de la petite ville de Montflanquin, y était honorablement connue dès le xvi[e] siècle. Pierre de Bécays, Sgr de la Deausse, paraît avoir cherché le premier à s'agréger à la noblesse après le mariage qu'il contracta le 16 juin 1626 avec Françoise de Cugnac de Giversac, issue d'une illustre famille féodale encore existante. Son fils, autre Pierre de Bécays, Sgr de la Guarrigue, marié le 26 mai 1656 à Marie de Lustrac, fut condamné à l'amende le 6 novembre 1666 comme usurpateur de noblesse par jugement de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux. Il fut vraisemblablement le même personnage qu'un Pierre de Beccais (sic), sieur de la Caussade, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Agen). Son descendant, Jérôme de Bécays, sieur de la Caussade, marié à Jeanne de Baillet de Florensac par contrat passé le 22 juillet 1717 devant Lauras, notaire à Montflanquin, en eut plusieurs fils dont deux, Vincent et Jean-Henri, sollicitèrent du roi Louis XVI en 1783 des lettres patentes de confirmation de noblesse. Mais il fut constaté que, parmi les pièces produites par eux à l'appui de leur demande, toutes celles qui étaient antérieures au xvii[e] siècle avaient été falsifiées et leur demande fut rejetée. Le plus jeune de ces deux frères, Jean-Henri de Bécays, né en 1736 à la Caussade, connu sous le surnom de Ferrand dont on ignore l'origine, n'en prit pas moins part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage du Quesnoy, en Flandre, où il se trouvait en garnison, embrassa avec ardeur les idées révolutionnaires, fut nommé colonel de la garde nationale de Valenciennes, puis général de brigade le 20 août 1792 et enfin général de division en mai 1793, devint plus tard préfet de la Meuse-Inférieure et mourut en 1805 sans laisser de postérité. Le nom du général Ferrand a été inscrit sur l'Arc de Triomphe à Paris. Vincent de Bécays, Sgr de la Caussade, frère aîné du général, épousa en 1751 Marguerite de Bacalan et en eut un fils unique, Timothée de Bécays, connu sous le titre de chevalier de la Caussade, qui continua la descendance. On ne voit pas que celui-ci ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région ; il

devint sous la Restauration maire de Montflanquin et conseiller général du Lot-et-Garonne, fut député du même département de 1821 à 1830, se fit accorder par le roi Charles X le 20 juillet 1829 des lettres patentes de confirmation de noblesse et mourut en 1852 à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Son petit-fils, Timothée-Albert de Bécays de la Caussade, a épousé en 1872 M[lle] Joly de Bammeville.

La famille de Bécays de la Caussade appartient au culte protestant.

Elle a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un grand officier de la Légion d'honneur (le général Ferrand), etc.

Elle a conservé jusqu'à nos jours la terre de la Caussade, près de Montflanquin.

Principales alliances : de Cugnac-Giversac 1626, de Bacalan 1751, du Rége, Clarac 1841, Joly de Bammeville, etc.

BECDELIÈVRE (de). Armes : *de sable à deux croix tréflées au pied fiché d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille oreillée de même.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Hoc tegmine tutus.*

La maison de Becdelièvre est, sinon une des plus anciennes, du moins une de celles de la noblesse de Bretagne qui ont le plus marqué par l'éclat de leurs services. On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin et la Chesnaye des Bois et Saint-Allais en ont donné des généalogies. Elle a eu pour berceau la petite ville de Lohéac et remonte à Thomas Becdelièvre, habitant de cette ville, dont le fils, Guillaume Becdelièvre, habitant de la paroisse de Saint-André des Eaux, au diocèse de Dol, secrétaire de Jean V, duc de Bretagne, fut anobli avec ses biens le 12 juillet 1442 par lettres patentes de ce prince. La famille de Becdelièvre sollicita sous Louis XVI la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour ; le généalogiste des Ordres du Roi chargé d'examiner ses titres adressa le 21 juillet 1775 au maréchal du Muy un rapport qui commence en ces termes : « Cette famille a pour auteur Guillaume Becdelièvre, de la « ville de Lohéac, en Bretagne, secrétaire de Jean V, duc de Bre- « tagne, en 1426, lequel fut anobli par lettres de ce prince du 12 juil- « let 1442. On remarque que, lors de la réformation de la noblesse de « la même province en 1669, François Becdelièvre, vicomte du « Bouéxic, l'un des descendants du même Guillaume, allégua qu'il « était fils de Thomas vivant en 1411 et petit-fils de Pierre vivant en « 1350 et que ces deux sujets étaient nobles, mais qu'il ne produisit « aucun acte sur eux..... » On trouve encore dans les manuscrits de Chérin la note suivante : « L'opinion commune des Nantais est que

« MM. de Becdelièvre viennent d'un apothicaire de Poitiers ; mais « celle qui paraît la plus vraisemblable est celle du P. Lobineau qui, « dans les *Remarques sur quelques familles de Bretagne*, dit : Cette « famille, originaire du bourg de Lohéac, en Bretagne, et ayant fait « fortune dans les basses juridictions, a passé dans les hautes où « elle occupe les premières charges. »

Guillaume Becdelièvre, rappelé comme défunt dans un acte du 12 mai 1466, fut Sgr du Bouéxic et épousa Jeanne Sorel, fille du Sgr de la Galimays. Ils laissa plusieurs fils dont trois, Thomas, Pierre et Charles, furent les auteurs de trois grandes branches.

Thomas de Becdelièvre, auteur de la branche aînée éteinte au XIXe siècle, fut Sgr du Bouéxic, en la paroisse de Guipry, épousa Perrine Gillot et est rappelé comme défunt dans un acte du 1er février 1473. Son fils, Raoul Becdelièvre, Sgr du Bouéxic, marié le 27 novembre 1489 à Guillemette Chalot, fut nommé lieutenant de Rennes par lettres du roi Charles VIII du 9 juin 1496. Les deux petits-fils de celui-ci, François de Becdelièvre, Sgr du Bouéxic, au diocèse de Saint-Malo, marié le 26 mai 1572 à Françoise du Chatellier, et Jean de Becdelièvre, Sgr de la Maultays, conseiller au Parlement de Bretagne en 1591, marié à Françoise Leduc, furent les auteurs de deux rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction par arrêts du 14 mai 1669 et du 29 novembre 1670 après avoir prouvé leur filiation depuis 1350 avec partages suivant l'assise du comte Geoffroy. François, auteur du rameau aîné, fut père de Jean de Becdelièvre, marié le dernier juillet 1644 à Péronnelle de la Villéon, qui obtint par lettres, patentes de février 1637 l'érection en vicomté de sa seigneurie du Bouéxic. Ce rameau s'éteignit avec les six arrière-petits-fils de ce dernier qui moururent tous sans laisser de postérité masculine. L'aîné d'entre eux, Antoine, né en 1702, marié en 1735 à Mlle de Cornulier dont il n'eut pas d'enfants, avait vendu en 1756 sa vicomté du Bouéxic à M. du Bouéxic de Pinieux ; le second, Charles-Prudent, né à Nantes en 1705, fut évêque de Nîmes en 1738. Le second rameau, issu de Jean, a occupé une situation considérable dans la noblesse parlementaire de Bretagne. François de Becdelièvre, fils de Jean, fut nommé en 1633 premier président en la Chambre des Comptes de Bretagne ; il fut père de Jean-Baptiste de Becdelièvre, président au Parlement de Bretagne en 1656, grand-père de Jean-Baptiste de Becdelièvre, premier président en la Chambre des Comptes de Bretagne en 1678, qui épousa en 1677 Mlle de Sesmaisons et qui mourut en 1736, et arrière-grand-père de Guillaume-François de Becdelièvre, premier président en la Chambre des Comptes de Bretagne en 1716, qui épousa en 1705 Mlle le Nobletz,

qui obtint par lettres patentes de février 1717 l'érection de sa seigneurie de Tréambert en marquisat sous le nom de Becdelièvre et qui mourut en 1733. Ce dernier laissa deux fils dont le plus jeune, Guy-Hilarion, fut admis en 1715 dans l'Ordre de Malte et dont l'aîné, Hilarion-François, marquis de Becdelièvre, né en 1707, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, premier président en la Chambre des Comptes de Bretagne en 1733, marié en 1740 à Mlle Dauviray-Machonville, continua la lignée. Ce rameau s'est éteint en la personne d'Hilarion-Albéric, marquis de Becdelièvre, né en 1814, qui mourut prématurément en 1842, et de ses deux sœurs, la comtesse de Courtarvel, décédée en 1893, et la comtesse de Courtaurel de Rouzat, décédée en 1860.

Pierre de Becdelièvre, auteur de la seconde branche, aujourd'hui seule existante, fut Sgr du Boisbasset, dans la paroisse de Maure, figure au nombre des nobles du diocèse de Rennes lors de la montre de mai 1483, fut trésorier de Bretagne, procureur des bourgeois de Rennes en 1490, épousa Robine Tremblaye et mourut le 1er février 1504. Son descendant, François de Becdelièvre, Sgr de Saint-Maur, marié le 28 avril 1613 à Françoise Le Marchand, décédé en 1632, laissa plusieurs fils dont deux, Guillaume, marié en 1645 à Julienne Dumur, et Claude, marié à Gilonne Costard, furent les auteurs de deux rameaux. Ces deux rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse par arrêt du 27 juin 1669 se sont perpétués jusqu'à nos jours. François, connu sous le titre de vicomte de Becdelièvre, chef du premier de ces rameaux, marié en 1816 à Mlle Arthaud de Viry, devint chef du nom et des armes de sa maison après la mort du marquis de Becdelièvre en 1842; il mourut en 1855 laissant deux fils dont l'aîné, Philippe, marié en 1859 à Mlle de Blangy, releva le titre de marquis de Becdelièvre. Le chef du second rameau est connu sous le titre de comte.

Charles de Becdelièvre, auteur de la troisième branche, suivit en France la duchesse Anne quand elle épousa le roi Charles VIII, fut élu à Chinon, puis secrétaire du Roi en la grande chancellerie en 1515, et épousa successivement Gilonne de Beaune-Semblançay et Pernelle Dreux. Son fils, René de Becdelièvre, nommé en 1512 conseiller au Parlement de Normandie, marié l'année suivante à Marie d'Osmond, veuve de Robert de Croismares, vint se fixer en Normandie où sa descendance se perpétua avec éclat. Il fut père de Charles de Becdelièvre, né en 1520, qui fut propriétaire de l'importante seigneurie de Quevilly, aux portes de Rouen, et qui fut député de la noblesse du bailliage de Caen aux États tenus à Caen en 1593 par le duc de Montpensier. Celui-ci laissa deux fils, Pierre de Becde-

lièvre, Sgr de Quevilly et de Brumare, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, marié en 1576 à Catherine Martel, et François de Becdelièvre, Sgr de Bonnemare, marié en 1580 à Anne Hallé, qui furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse le 3 juin 1668 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Le second rameau s'éteignit dans la seconde moitié du xviiie siècle. Pierre de Becdelièvre, chef du premier rameau, premier président en la Cour des aides de Normandie, conseiller d'État, marié en 1637 à Madeleine de Moy, obtint par lettres patentes de mai 1654 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Quevilly. Sa descendance s'éteignit avec Anne-Louis-Roger de Becdelièvre, comte de Cany, né en 1739, page du Roi en sa petite écurie en 1754, premier page en 1757, qui ne laissa de son mariage avec Élisabeth Boutren d'Hattenville que deux filles héritières, entre autres grands biens, des domaines de Quevilly et de Cany; l'aînée d'entre elles épousa en 1787 Christian de Montmorency-Luxembourg, duc de Beaumont; la seconde épousa en 1797 Christian de Montmorency-Tancarville, prince de Rosbecq. La terre de Cany appartient aujourd'hui à la vicomtesse de Durfort, née Montmorency-Luxembourg, et celle de Quevilly au comte Fernand de Brissac, petit-fils du prince de Rosbecq.

La maison de Becdelièvre a été admise aux honneurs de la Cour en 1770 et 1775.

Elle a fourni des conseillers et des présidents au Parlement de Bretagne, des conseillers et deux présidents à mortier à celui de Normandie, un avocat général, un président et cinq premiers présidents en la Chambre des Comptes de Bretagne, deux premiers présidents en la Cour des aides de Normandie, des conseillers d'État, des chevaliers de Malte, quatre pages du Roi au cours du xviiie siècle, des gentilshommes de la chambre du Roi, deux brigadiers de cavalerie, un évêque de Nîmes en 1738, un commandant de l'armée pontificale à Castelfidardo en 1860, un député de la noblesse du bailliage de Gisors aux États généraux de 1614, etc.

Plusieurs de ses membres ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : de Vaucouleurs 1535, du Plessis-Grénédan 1576, de la Villéon 1644, d'Espinay 1676, de Cornulier 1735, Gillart de Kéranflech 1753, Reynaud de Lascours 1742, de Sesmaisons 1677, de la Rivière 1723, de Rosily 1765, de la Planche de Ruillé, de Coutances 1773, de Ghaisne de Bourmont (c'est à la famille de Becdelièvre qu'appartenait la maréchale comtesse de Bourmont), Leclerc

de Vezins, de la Selle, de Courtarvel 1828, de Courtaurel de Rouzat 1830, de Saint-Pern, Brillet de Laubinière, de Bédée, Fournier de Trelo, de la Tullaye 1757, Leviconte de Blangy 1859, d'Indy 1898, de Fourché de Quéhillac 1764, de Charette-Boisfoucauld, de Gouyon, de Terves, de Saint-Phalle 1857, de Menou 1862, de Beaune de Semblançay, d'Osmond 1513, de Bréauté 1553, de Boscregnoult 1584, de Clercy 1610, de Franquetot de Coigny 1626, de Moy 1637, d'Houdetot 1723, d'Estampes 1734, d'Argouges 1742, de Talaru 1767, de Montmorency 1787, 1797, de Sainte-Marie d'Agneaux, etc.

BÉCHADE (de) et **BÉCHADE**. Armes : de *gueules à un chevron d'or chargé de trois quintefeuilles du champ et accompagné de trois tours d'or ouvertes du champ, au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.*

La famille Béchade occupait dès le xviiie siècle un rang honorable à Bordeaux et y reçut des lettres de bourgeoisie le 6 septembre 1765 (aliàs 1785). Jean Béchade, négociant à Bordeaux, marié vers 1755 à Thérèse Saint-Martin en laissa trois fils, Vital, Jean-Baptiste et André-Didier, qui furent les auteurs de trois branches. L'aîné d'entre eux, Vital Béchade, né à Bordeaux en 1756, pourvu en 1785 de la charge de conseiller en la Cour des aides de cette ville, conseiller à la Cour de Bordeaux de 1811 à 1827, reçut le 16 juillet 1819 par lettres patentes du roi Louis XVIII le titre héréditaire de baron avec anoblissement en tant que besoin et avec institution en majorat de son domaine de Lanzac, en Périgord. Le baron Béchade mourut en 1842 laissant une fille, la vicomtesse de Chasteigner, et un fils, Jean-Émile, baron de Béchade, né en 1794, qui fut de 1827 à 1862 conseiller à la Cour de Bordeaux et qui laissa lui-même une fille unique, Mme de Seissan de Marignan. Jean-Baptiste Béchade, dit Béchade-Cazeaux, né en 1758, second fils de Jean, fut député de la Gironde à l'Assemblée Législative, puis au Conseil des Cinq Cents, épousa en 1784 Mlle Seignouret et fut l'auteur d'une branche qui est demeurée non noble. Didier Béchade, né en 1760, le plus jeune des trois frères, négociant à Bordeaux, président de la chambre et du tribunal de commerce de cette ville sous la Restauration, député de la Gironde de 1820 à 1828, décédé en 1836, fut anobli le 16 avril 1825 par lettres patentes du roi Charles X ; il avait épousé d'abord Mlle Cabarrus, puis en 1819 Mlle de Bergevin et laissa de celle-ci deux fils dont l'aîné, Auguste, né en 1820, marié en 1847 à Mlle Motz, veuf sans enfants en 1879, a relevé le titre de baron de Béchade après la mort de son cousin germain. Louis de Béchade, né en 1824, second fils de Didier, marié en 1846 à Mlle de Chasteigner, en a eu plusieurs enfants.

La famille de Béchade dont il vient d'être parlé revendique, paraît-il[1], une origine commune avec une famille du même nom qui a occupé un rang distingué en Limousin et en Angoumois. Nadaud mentionne un Grégoire Béchade, chevalier du château de Lastours, près de Nexon, en 1118, et un Adhémar Béchade, damoiseau de la paroisse de Champsac, près de Rochechouart, en 1318. La famille de Béchade posséda pendant toute la durée du xve siècle la seigneurie de Rochefort, dans la paroisse de Séreilhac, aux environs de Limoges. Jean Béchade, écuyer, était sieur de Rochepine dans la paroisse de Saint-Germain de Marthon, en Angoumois, quand il épousa à Grassat le 25 février 1653 Anne de Saint-Laurent. Il quitta probablement le pays peu de temps après son mariage, car la famille de Béchade ne figure pas au nombre de celles de la région qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la grande recherche de 1666. Mais on trouve qu'un Pierre Béchade, écuyer, sieur de Rochepine, probablement fils du précédent, capitaine au régiment d'infanterie de Saintonge, ingénieur des armées du Roi, servant aux fortifications de la marine au port de Dunkerque, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Dunkerque) : d'*azur à trois bèches d'argent posées* 2 *et* 1. Ce personnage laissa un fils, Philippe de Béchade, qui fut lieutenant général au service d'Autriche et qui fut créé baron en 1762 par l'impératrice Marie-Thérèse.

BÉCHENEC (de). Armes : *parti de sable au lion d'argent et d'or à trois merlettes de sable.*

La famille DE BÉCHENEC est anciennement connue à Châteaubriant, en Bretagne. On trouvera sur elle des renseignements dans le Nouveau d'Hozier, au Cabinet des Titres. Elle remonte par filiation à Louis Béchenec, sieur des Fougerais, dans la paroisse de Saint-Jean de Béré, qui vint se fixer à Châteaubriant dans les premières années du xvie siècle et auquel Jean de Laval, sire de Châteaubriant, dont il était serviteur, abandonna son droit de bouteillage pour reconstruire la maison dite Logis des Fougerais occupée de nos jours par l'hôtel du Lion d'Or[2]. Olivier Béchenec, fils du précédent, fut pourvu de l'office de châtelain et receveur ordinaire de la baronnie de Châteaubriant par lettres du sieur baron dudit lieu du 9 septembre 1532 pour en jouir aux mêmes émoluments que ceux de son père Louis. Son petit-fils, Georges Béchenec, sieur des Fougerais, de Bœuves, etc., marié à Marie Luette, se désista de lui-même de ses prétentions

[1] Consulter Féret : *Statistique générale du département de la Gironde.* — Première partie : Biographie.

[2] Consulter Kerviler : *Répertoire de biobibliographie bretonne.*

nobiliaires lors de la grande recherche du XVII[e] siècle et n'en fut pas moins condamné comme usurpateur par arrêt du Parlement du 3 septembre 1668. Plus tard François Béchenec, sieur des Fougerais, lieutenant civil et criminel au présidial de Rennes de 1678 à 1724, décédé à Châteaubriant en 1731, se fit accorder en octobre 1697 des lettres patentes d'anoblissement qui furent enregistrées au Parlement le 29 novembre suivant, en la Chambre des Comptes le 22 janvier 1698 et au Bureau des finances le 17 mars de cette même année. Un édit d'août 1715 ayant révoqué tous les anoblissements concédés à cette époque, Louis Béchenec, sieur des Fougerais, fils de François, se fit excepter de cette mesure par arrêt du Conseil d'État. Ce même Louis Béchenec obtint le 19 mars 1752 des lettres de vétérance justifiant plus de vingt-sept ans de service en qualité de lieutenant au présidial de Rennes; il fut plusieurs fois député aux États de la province, en fut nommé commissaire en 1728 et mourut en 1764.

La famille de Béchenec compte encore des représentants en Bretagne. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de la Garde-Saignes 1856, Dondel du Faouédic 1831, de Tanouarn vers 1880, Hamon de Kervers 1873, etc.

BÉCHET de BÉLAN et de LÉOCOURT. Armes de la branche de Bélan d'après le règlement de 1782 : d'*argent à une fasce de gueules chargée de trois merlettes de sable*. — Armes concédées en 1808 à la branche de Léocourt : *coupé au I parti à dextre de sable au chef d'or à une main de gueules tenant un bouquet de plantes des champs de sinople et à senestre des barons militaires; au II de sable au bélier d'argent, la tête en rencontre, surmonté d'une étoile du même*.

La famille Béchet, originaire des Ardennes, occupait dès le XVIII[e] siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de sa région [1]. On en trouvera dans les Dossiers bleus une généalogie malheureusement

[1] Il a existé en Saintonge une famille de Béchet de Biarge qui portait pour armes : d'*or au lion de gueules*. Cette famille, de noblesse très ancienne, avait pour premier auteur connu Aimery Béchet mentionné dans une charte de Saint-Jean d'Angély de la seconde moité du XI[e] siècle. Beauchet-Filleau, qui en a donné une généalogie, en fait remonter la filiation à Aimery Béchet, Sgr dudit lieu et de Vouillé, mentionné dans un acte de 1271. Charles Béchet, sieur de Biarge, et autre Charles Béchet, sieur de Chantemerle, tous deux de l'élection de Saint-Jean d'Angély, furent maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, après avoir prouvé leur filiation depuis Guillaume Béchet qui reçut un hommage le 10 novembre 1398. Jean-Alexandre, connu sous le titre de marquis de Biarge, dernier représentant mâle de sa famille, épousa successivement en 1752 Marie-Anne Portail et en 1777 Marguerite Lallement; il eut de cette seconde union une fille, Françoise, qui épousa Gilles Trubert de la Chapelle et qui mourut en 1853.

très confuse. Ses auteurs étaient marchands huguenots à Sedan sous Louis XIV.

Le sieur Béchet, sieur de Bélan, en Champagne, fut pourvu le 4 septembre 1782 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Rouen et le conserva jusqu'à sa suppression, lors de la Révolution. Il fit dès cette même année régler ses armoiries par d'Hozier. Sa descendance subsiste dans les Ardennes.

Louis-Désiré Béchet de Léocourt, né à Sedan en 1771, proche parent du précédent, général de brigade en février 1814, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1845, fut créé baron de l'empire par lettres patentes de mai 1808. Il avait épousé en 1803 Mlle Dorival de Fignamont et en laissa un fils, Louis-Désiré, baron Béchet de Léocourt, né en 1819, qui a été conseiller général des Ardennes.

Principale alliance : Poupart (de Neuflize).

BÉCHET de la PESCHARDIÈRE.

La famille Béchet appartient à l'ancienne bourgeoisie de la Normandie. Ses représentants, Mlles Françoise-Julie et Élisabeth-Émilie Béchet et MM. Étienne-Ferdinand et Jacques-Urbain Béchet, demandèrent vainement le 31 janvier 1861 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : de la Peschardière sous lequel ils étaient connus et qu'avaient porté leur bisaïeul. M. Étienne-Ferdinand Béchet, né à Caen, percepteur à Troarn, Calvados, renouvela sa demande le 18 février 1868 et obtint par décret de novembre 1869 l'autorisation qu'il sollicitait.

BÉCHEVEL (de). Armes : de *gueules à trois quintefeuilles d'argent*, 2 et 1.

La famille de Béchevel, originaire de l'ancienne vicomté de Bayeux, appartient à la noblesse de Normandie. Le jugement de maintenue rendu en sa faveur en 1666 dit qu'elle est d'ancienne noblesse déjà reconnue lors de la recherche de Montfaut en 1463. Cependant, d'après le *Nobiliaire de Normandie* d'O'Gilvy, elle aurait été anoblie en 1470 en vertu de la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts et taxée à 56 livres.

Guillaume Béchevel, sieur de la Motte-Blagny, en l'élection de Bayeux, marié à Renée de la Cour, et son frère Gilles Béchevel, demeurant en la paroisse de Saint-Thomas de Saint-Lô, en l'élection de Carentan, marié successivement à Barbe de Saint-Gilles et à Anne de Thère, furent maintenus dans leur noblesse avec leurs enfants par jugement de M. de Mesmes de Roissy rendu à Saint-Lô le 31 décembre 1598. Jacques de Béchevel, sieur de la Gourge, fils

de Gilles, fut encore maintenu dans sa noblesse avec ses fils, Jacob et Daniel, et ses neveux, Philippe et Jacques, fils de son frère Jean, par jugement de M. d'Aligre rendu à Carentan le 12 décembre 1634. Les représentants de la famille de Béchevel furent enfin maintenus dans leur ancienne noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen.

M. de Béchevel du Castel se fit représenter en 1789 par M. de Banville aux assemblées de la noblesse du bailliage de Thorigny.

La famille de Béchevel compte encore des représentants.

Elle n'est pas titrée et a, du reste, toujours été assez obscure.

Principales alliances : le Vaillant 1524, d'Espinose 1554, de Tournières 1602, de Saint-Gilles, etc.

BÉCHEVET (de).

La famille DE BÉCHEVET a pour auteur Martyn-Constantin, né à Londres le 16 août 1842, qui était fils du prince Louis-Napoléon Bonaparte, plus tard l'empereur Napoléon III, et de miss Élisabeth-Anne Haryett, plus connue sous le nom de Mme Howard. Ce personnage fut d'abord connu sous le nom d'Haryett qui était celui de la famille de sa mère, puis sous le titre de comte de Beauregard, du nom d'une belle propriété située à la Celle-Saint-Cloud que le prince président avait donnée à sa mère en 1849, et reçut enfin le titre de comte de Béchevet par décret impérial du 9 janvier 1864. Ce nom de Béchevet était celui d'une ferme dépendant du domaine de Beauregard. Le comte de Béchevet épousa Mlle Csuzy, de nationalité hongroise, et en eut un fils, Richard, né en 1871, et deux filles, Mmes de la Poix de Fréminville et Ratisbonne.

BÉCHILLON (de). Armes : d'*argent à trois fasces de gueules mises en fasce.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BÉCHILLON appartient à l'ancienne noblesse du Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie très complète dans son *Dictionnaire historique des familles du Poitou.* Elle est originaire du lieu d'Épanes, en Aunis, et a pour premier auteur connu un Robert Béchellon, chevalier, qui fut inhumé dans l'église paroissiale d'Épanes dans la seconde moitié du XIIIe siècle. On trouve ensuite un Jean Béchillon, écuyer, Sgr d'Épanes, mentionné soit seul, soit avec sa femme Catherine, dans des actes du 23 mai 1300, du 8 février 1313 et du mardi après l'Annonciation 1336. Ce Jean Béchillon fut peut-être père d'un autre Jean Béchillon, écuyer, Sgr d'Epanes et d'Irland; mari de Jeanne de Sauvaire, qui fit son testament en 1392 et qui mentionne dans cet acte son père Jean et son

fils Pierre. A partir de ce dernier la filiation est très nettement établie ; il se maria d'abord le 8 janvier 1400 avec Perrette Hélye, puis vers 1410 avec Guillemette de Neuchèze et enfin le 14 décembre 1430 avec Jeanne de Vivonne et fit son testament le 5 septembre 1447. Il eut de la seconde union un fils, Mathurin Béchillon, écuyer, qui fut Sgr d'Epanes et dont la descendance s'éteignit au XVII[e] siècle. Il eut de sa troisième femme un autre fils, Guillaume Béchillon, écuyer, mentionné dans un certain nombre d'actes de la seconde moitié du XV[e] siècle, qui épousa vers 1465 Perrette Laydet. Celui-ci laissa lui-même deux fils dont le plus jeune, Jean, fut chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et dont l'aîné, Jacques Béchillon, écuyer, Sgr d'Irland, du Vanneau, etc., né vers 1470, lieutenant du grand sénéchal de Poitou à Niort, marié à Jeanne Royrand, continua la lignée. Charles de Béchillon, descendant du précédent, baptisé le 18 janvier 1607, qualifié baron d'Irland, grand-maître de la forêt d'Estampes, marié en 1636 à Suzanne de Courbon, fut maintenu dans sa noblesse le 6 août 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, après avoir prouvé sa filiation depuis 1400 ; sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Pierre-Charles de Béchillon, qualifié marquis de Vallans, baron d'Irland, né en 1703, qui mourut en 1781 sans avoir contracté d'alliance. Louis de Béchillon, chevalier, Sgr de l'Épinoux, baptisé en 1617, frère puîné de Charles et auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, fut maintenu dans sa noblesse le 20 septembre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Il avait épousé le 11 février 1662 Marie Buignon, fille d'un conseiller au présidial de Poitiers, qui, étant veuve, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Poitiers). Il en laissa trois fils, Charles, Sgr de l'Épinoux, chevalier de Saint-Louis, marié en 1701 à Marie Clabat de la Galonière, Georges, chevalier de Saint-Louis, marié en 1715 à Marie-Anne de Stracan, et Jacques, chevalier de Saint-Louis, marié en 1711 à Élisabeth Cytois, qui furent les auteurs de trois rameaux. L'aîné de ces rameaux s'éteignit avec Charles, connu sous le titre de comte de Béchillon, baptisé en 1740, qui mourut vers l'époque de la Révolution sans laisser de postérité. Le second rameau s'éteignit avec l'abbé de Béchillon décédé en 1823. Le troisième rameau avait pour chef au moment de la Révolution Charles-Sylvain de Béchillon, chevalier, Sgr de Pressec, né en 1747, qui épousa en 1779 M[lle] Vénault, fille d'un conseiller au présidial de Poitiers, et qui, ayant été fait prisonnier à Quiberon, fut fusillé le 28 juillet 1795. Charles-Sylvain de Béchillon laissait deux fils, autre Charles-Sylvain, né à Poitiers en 1780, marié en 1803 à M[lle] Vénault, et Jacques, né en 1784, marié

à Mlle de Mangin, desquels descendent tous les représentants actuels de la famille de Béchillon. L'aîné de ces deux frères prit, après la mort de son cousin l'abbé de Béchillon, le titre de marquis qui depuis lors a toujours été porté par le chef de la famille.

Marie-Félicité de Béchillon, née au château de Pressec en 1752, avait fait en 1763 ses preuves de noblesse pour être admise à la maison royale de Saint-Cyr.

Charles de Béchillon, chevalier, Sgr de l'Épinoux, Charles-Sylvain de Béchillon de Pressec, Sgr de Pressec, de Binières et des Minaudières, Charles de Béchillon, chevalier, Sgr de la Livraye, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers.

La famille de Béchillon a toujours été peu fortunée et a produit peu de personnages de marque. Elle a fourni cependant un grand nombre d'officiers dont plusieurs ont été chevaliers de Saint-Louis, deux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, un grand vicaire du diocèse de Poitiers en 1856, etc.

Principales alliances : de Vivonne 1430, de Liniers 1648, de Courbon 1636, de Sapinaud, de Chasteigner 1702, de Boislinards 1707, Boscal de Réals 1776, de Fouquet 1842, de la Faire 1843, Richard de la Tour 1839, Despine 1881, de Buor 1618, 1631, de Bessay 1653, de Beufvier 1681, etc.

BÉCHON de CAUSSADE (de). Armes : de *gueules à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*. — *Deux palmes en sautoir derrière l'écu*.

La famille de Béchon de Caussade appartient à la noblesse de l'Agenais. On trouvera sur elle de nombreux renseignements dans les divers manuscrits de d'Hozier, au Cabinet des Titres. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1666 mentionne un acte du 15 novembre 1256 dans lequel figure un Marc-Antoine de Béchon, écuyer, Sgr de Caussade, et un acte du 8 février 1483 dans lequel Pierre de Béchon, écuyer, Sgr de Caussade, figure avec la qualification de nobilis vir et potens. Ce dernier personnage est vraisemblablement le même que noble Pierre Béchon, Sgr de la Caussade, qui donna le 8 juillet 1492 investiture d'une verrerie située dans la cour de son château de la Caussade. La filiation suivie remonte à noble Pierre de Béchon, Sgr de Caussade, qui fit un accord le 5 décembre 1524 et qui épousa noble Catherine de Montratier par contrat du 16 mars 1536. Ce Pierre Béchon fut père de noble Armand de Béchon, écuyer, Sgr de Caussade, au diocèse d'Agen, sénéchaussée de Montclar, qui épousa Hermande de Thieuras par contrat du 30 juin 1586, grand-père de Bertrand qui épousa

à Agen le 16 août 1620 Jeanne Chevalier, héritière de la seigneurie de Tournadet, et bisaïeul de noble Bertrand de Béchon, Sgr de Caussade et de Tournadet, qui épousa Marguerite de Chemilhac par contrat du 13 février 1655 et qui fut maintenu dans sa noblesse le 26 juillet 1666 sur preuves remontant à 1483 par jugement de Dupuy, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Noble Jean de Béchon, écuyer, Sgr de Caussade, fils de ce dernier, était capitaine d'infanterie quand il mourut à Pignerol, en Piémont, le 16 septembre 1690 des suites de blessures reçues à l'ennemi; il avait épousé le 31 janvier 1682 demoiselle Charlotte de Missandres et en laissa deux fils en bas âge, Jean et Géraud, qui furent à leur tour maintenus dans leur noblesse avec leur mère le 19 mars 1698 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. La famille de Béchon fut encore maintenue dans sa noblesse le 15 mai 1715 par jugement de Laugeois, intendant de Montauban. Jean de Béchon, écuyer, Sgr de Caussade, épousa le 6 avril 1711 Charlotte de Paty et fit en 1732 des preuves de noblesse remontant à 1486 pour obtenir l'admission à la maison royale de Saint-Cyr de sa fille Louise, née en 1721. Il eut aussi un fils, Raymond de Béchon, Sgr de Caussade, né à Saint-Front le 13 avril 1715, qui épousa le 30 novembre 1746 Angélique de la Borie de Campagne et qui fit à son tour en 1770 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission de son fils Gérard, né en 1754, parmi les pages de la Grande Écurie du roi Louis XV. Ce Gérard, connu plus tard sous le titre de baron de Caussade, épousa le 28 juillet 1784 Pétronille de Coustin de Bourzolles.

Raginaud de Béchon, lieutenant des maréchaux de France, et Jean-François de Béchon, tous deux Sgrs de Caussade, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen. Le second d'entre eux épousa le 6 juillet 1804 Mlle Brac de la Perrière et mourut en 1844 laissant trois fils, René, Ludovic et Charles. Ludovic de Béchon de Caussade fut nommé général de brigade en 1860, puis général de division; il avait épousé Mlle de Vassal-Montviel qui mourut au château de Beurre en juillet 1896. François de Béchon, connu sous le titre de comte de Caussade, né en 1841, marié à Mme Monduit, née Bourgeois, décédé à Paris le 20 novembre 1891, fut conservateur à la Bibliothèque Mazarine. Le comte Maurice de Caussade a épousé Mlle Berthe-Elvire Tenaille de Vaulabelle, née en 1878, petite-fille de l'historien Vaulabelle.

Principales alliances : de la Borie de Campagne 1748, de Coustin de Bourzolles 1784, de Paty, Brac de la Perrière 1804, de Vassal-Montviel, de Brem, d'Anglade, Tenaille de Vaulabelle, etc.

M. de Froidefond, dans son *Armorial de la noblesse du Périgord*, a

confondu la famille de Béchon de Caussade avec une famille Béchon, de la même région, qui en était bien distincte. Cette dernière famille, sur laquelle on trouvera également des renseignements dans les divers manuscrits de d'Hozier, descendait de discret homme maître Jean Béchon, natif de Biron, notaire et juge royal, habitant de la ville de Réal, qui épousa le 23 avril 1516 Marie de Barataqui et qui fit son testament le 17 novembre 1537. Monsieur maître Jean Béchon, fils du précédent, juge général des juridictions de Biron, marié le 8 septembre 1545 à Philippe de Malhet, en laissa trois fils dont l'aîné, Jean, fut reçu en 1583 conseiller au Parlement de Bordeaux et dont les deux plus jeunes, autre Jean Béchon, conseiller au présidial d'Agen, marié en 1600 à Jeanne Gardes, et Isaac Béchon, avocat au Parlement de Bordeaux, furent les auteurs de deux rameaux. Jean-François et Jean-Louis de Béchon, frères, habitants d'Agen, petits-fils de Jean et de Jeanne Gardes, furent maintenus dans leur noblesse le 5 mai 1668 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Isaac Béchon, auteur de la branche cadette, fut père de noble Jacques de Béchon, sieur de la Barthe, qui se déclara roturier lors de la grande recherche de 1666 et qui n'en fut pas moins condamné comme usurpateur de noblesse à 900 livres d'amende par jugement de Pellot rendu le 27 août de cette même année, et grand-père de noble François de Béchon, sieur du Pasquié, habitant la juridiction de Villeréal, en Agenais, qui épousa le 15 août 1660 noble demoiselle Marie de Boudon de Pompéjac. Noble Arnaud de Béchon, écuyer, sieur du Pesquié, petit-fils de ce dernier, fut garde du corps du Roi et épousa le 17 avril 1725 Marie Jay. On croit que c'est à cette famille, probablement éteinte aujourd'hui, que l'on doit rattacher un Raymond-Philippe-Germain de Béchon admis dans l'ordre de Malte en 1789.

BÉCHU de LOHÉAC et du MOULIN-ROUL. Armes : de *gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois roues de même.*

La famille Béchu ou Bécheu est anciennement connue dans la bourgeoisie de la Haute-Bretagne. Elle a possédé dans les environs de Vitré les domaines de Moulin-Roul, de Lohéac, du Haut-Charil, etc.

René Béchu, sieur de Lohéac, en la paroisse de Bréhand, épousa à Mauron en 1788 Marianne Bonamy : leur fils, Joseph Béchu de Lohéac, né à Ploermel en 1793, conseiller à la Cour de Rennes, démissionnaire en 1830, est décédé à Rennes en 1880.

César-Aimé Béchu du Moulin-Roul, né à Rennes en 1803, a été membre du Conseil d'arrondissement de Redon ; son frère, Hippolyte Béchu du Moulin-Roul, né en 1805, a été maire de Châteaubriant en 1856.

BECKER de SÉHOLZ et de MONS. Armes de la famille de Séholz : d'*argent au sautoir ondé d'azur cantonné de quatre croix de Lorraine de gueules*. — Couronne : *de Baron du Saint-Empire*.

La famille Becker, originaire de Lorraine, appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie de cette province. Joseph Becker, né à Saint-Avold en 1744, homme de loi et percepteur dans sa ville natale, juge de paix en 1790, administrateur du département de la Moselle, fut nommé député de ce département à la Convention, siégea parmi les modérés, vota pour la réclusion dans le procès du roi Louis XVI, rendit après le 9 thermidor d'importants services à un grand nombre d'émigrés, fut député au Conseil des Anciens, et mourut à Saint-Avold en 1820. Son fils, Georges Becker, épousa en 1815 Mlle Julie de Séholz, issue d'une famille noble de la même région. Leur petit-fils Frédéric Becker, autorisé par décret du 3 mai 1879 à relever le nom de cette famille, a été connu depuis lors sous le titre de baron Becker de Séholz.

Jean-Baptiste Becker, né à Saint-Avold en 1771, issu de cette même famille, major d'infanterie, retraité colonel, décédé en 1832 sans laisser de postérité, avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 9 mars 1810 et avait reçu pour armoiries : *parti d'azur à un lion d'argent armé et lampassé d'or et d'argent à une redoute de sable surmontée d'une bombe éclatante du même, enflammée de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires*.

Nicolas-Léonard Becker-Bagert, né en 1770 à Obernheim, en Alsace, également issu de la même famille, général de division en 1805, créé comte de Mons par lettres patentes de juin 1808, député du Puy-de-Dôme en 1815, fut créé pair de France héréditaire en mars 1819, institua sa pairie au titre de baron-pair sur majorat et mourut en 1840 en son château de Mons, en Auvergne, survivant à son fils unique et ne laissant pas de postérité de son mariage avec Mlle des Aix. Le comte de Mons avait eu ses armoiries ainsi réglées sous la Restauration : *écartelé au 1 d'azur à l'épée d'argent montée d'or; aux 2 et 3 d'or à une tête de cheval arrachée de sable, allumée du champ ; au 4 d'azur à trois étoiles d'or posées en pal*. Il avait eu deux sœurs dont l'aînée, née à Saint-Avold en 1773, épousa le comte Molitor, maréchal et pair de France ; la seconde, Marie-Françoise, mariée à Joseph-François Martha, en eut un fils unique, Félix-Victor Martha, né à Strasbourg en 1808, qui fut adopté par son oncle, qui fut substitué à son titre de comte de Mons par lettres patentes du 15 décembre 1836 et qui mourut à Clermont-Ferrand en 1885 laissant deux enfants (Voyez Martha-Becker de Mons).

La famille de Séholz, dont la branche subsistante de la famille

Becker a été autorisée à relever le nom, était d'origine suédoise. Nicolas de Séholz, officier supérieur au service du duc de Saxe-Weimar, vint au cours du xviiie siècle se fixer dans la Lorraine allemande. Georges de Séholz, capitaine-prévôt, juge civil et criminel, gruyer et chef de police de la ville et prévôté de Sarralbe, recut en 1719 de Léopold, duc de Lorraine, donation des terres et seigneuries de Wolmunster et d'Ormesviller, au comté de Bitche. Wolf-François de Séholz, Sgr desdites terres, reçut le titre de baron le 3 juillet 1756 par lettres patentes de François de Lorraine, empereur d'Allemagne. La famille de Séholz s'est éteinte en la personne d'Ernest, baron de Séholz, décédé à Sarralbe en 1867[1].

BÉCORDEL (Ducroquet de). Voyez : Ducroquet de Bécordel.

BÉCOURT (Lefebvre de). Voyez : Lefebvre de Bécourt.

BÉCOURT (de). Armes de l'ancienne famille de Bécourt : *gironné d'argent et de gueules de seize pièces et sur le tout un écu d'or en abîme.*

Il a existé en Boulonnais une famille de Bécourt, de noblesse ancienne, dont le nom figure dans un assez grand nombre de chartes du xive, du xve et du xvie siècles. Jean Bécourt était archer des ordonnances en 1494 ; Louis et Nicolas de Bécourt étaient hommes d'armes en 1502 et 1506. Joachim de Bécourt, écuyer, Sgr de Lenclos, comparut avec la noblesse du Bourbonnais à la réforme de la coutume en 1550. Claude de Bécourt, écuyer, Sgr de Lenclos, baron de Lianne, marié à Marguerite du Blaisel, était sous Henri IV capitaine de cinquante chevau-légers et gouverneur de Monthulin. Cette famille noble de Bécourt dut s'éteindre dans la première moitié du xviie siècle, car, à partir de cette époque, on ne trouve plus le nom de Bécourt dans la noblesse du pays.

Le nom de Bécourt à été porté dans la même région par un certain nombre de familles non nobles. Il n'est du reste pas absolument impossible que quelques-unes de ces familles aient été des branches détachées à une époque inconnue et tombées en dérogeance de la souche noble du même nom. N..., veuve de N... Bécourt, bourgeois d'Arras, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 ; N... Bécourt, conseiller du Roi, son procureur au bailliage de Bapaume, eut ses armes inscrites d'office au même Armorial (registre d'Arras) : *de sable à un pal d'or chargé d'une merlette de sinople.* Le sieur Philippe de Bécourt était au xviiie siècle receveur des États d'Artois

[1] Ces renseignements sur la famille de Séholz, dont on n'a pu vérifier l'exactitude, ont été puisés dans le *Dictionnaire de la noblesse française* de M. de Mailhol.

pour le canton de Bapaume. Son fils, Nicolas-Joseph de Bécourt, né à Bapaume en 1736, volontaire au régiment de Conti-Infanterie en 1755, capitaine en 1777, chevalier de Saint-Louis en 1781, fut nommé général de brigade en septembre 1792, général de division en juillet 1793 et mourut à Péronne cette même année.

Il existe de nos jours en Lorraine une famille de Bécourt qui est originaire de l'Artois et que les généalogistes ont voulu rattacher à la vieille famille noble du même nom dont il a été parlé plus haut. Les membres de cette famille ne portaient pas, en tout cas, de qualifications nobiliaires au XVIIIe siècle. Elle avait de nos jours pour chef M. Louis de Bécourt, né à Paris en 1847, receveur particulier des finances, marié en 1872 à Mlle de la Batie.

BECQ de FOUQUIÈRES. Armes : de *sable à une croix ancrée d'argent.* — Casque : *de chevalier surmonté d'une levrette.* — Supports : *deux sauvages.*

La famille Becq de Fouquières, originaire d'Artois, appartient à l'ancienne bourgeoisie de cette province où elle a été longtemps possessionnée au lieu de Fouquières[1].

Aimé-Napoléon Becq de Fouquières, né dans les premières années du XIXe siècle, épousa successivement deux sœurs du peintre Alfred de Dreux; son fils, Louis-Aimé-Victor, marié en 1863 à Mlle de Groseilliez, en a laissé trois fils.

BECQUET de MÉGILLE. Armes portées par la famille et enregistrées à l'Amorial de 1696 : d'*azur à trois tours d'or à deux créneaux, le troisième emporté.* — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries accordé par d'Hozier en octobre 1704 à Philippe-François Becquet) : d'*argent*

[1] Il a existé en Lyonnais une famille Becq ou Beck, noble et distinguée, qui portait pour armes : d'*argent à une aigle à deux têtes de sable becquée et onglée d'or, au vol étendu.* On trouvera sur elle des renseignements dans le Nouveau d'Hozier, au Cabinet des Titres, et dans le Dictionnaire de la noblesse de la Chesnaye des Bois. Hugues de Becq était seigneur de la Motte-Saint-Vincent dès le milieu du XIVe siècle. Son fils, Alphonse, rendit hommage de cette terre au comte de Beaujeu le 8 juillet 1396. Renaud de Becq de la Bussière fut admis dans l'ordre de Malte en 1610. Ses deux frères, Claude de Becq, Sgr de la Motte-Saint-Vincent, chevalier de l'Ordre du Roi, marié à Léonor de Chevriers, et Jean-Baptiste de Becq, marié à Andrée de Chavane, héritière de la seigneurie de la Valsonnière, furent les auteurs de deux branches. Le dernier représentant de la branche aînée, Louis Becq, écuyer, Sgr de la Motte-Saint-Vincent, épousa demoiselle de la Mure par contrat du 20 octobre 1701 : il en eut deux fils, officiers d'infanterie, qui furent tués l'un et l'autre dans la campagne d'Italie, en 1734, et une fille, Catherine, née à Roanne en 1706, qui fit en 1711 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. La branche cadette s'éteignit avec Antoine de Becq, chevalier, Sgr de la Valsonnière, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Lyonnais et qui n'eut que deux filles de son mariage en 1743 avec Marie-Anne Masse.

à trois canettes de sable becquées et membrées de gueules, 2 *et* 1, *et une croix pattée au pied fiché de sable posée en cœur.*

Le famille Becquet est honorablement connue depuis le xvie siècle dans la haute bourgeoisie de la ville de Douai, en Flandre. Une tradition déjà ancienne la rattache à celle de Saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, primat et grand chancelier d'Angleterre, assassiné en 1170. Cette tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, n'a même pas l'avantage d'être vraisemblable. Elle n'en a pas moins été accueillie par Saint-Allais qui a donné dans son *Nobiliaire Universel* une généalogie de la famille Becquet de Mégille et qui en fait remonter la filiation au xiie siècle. D'après ce même auteur, Jean Becquet, s'étant distingué au siège de Pontoise, aurait obtenu le 22 septembre 1441 par lettres patentes du roi Charles VII l'autorisation de porter dans ses armoiries *trois tours d'or dont un flanc fait brèche.* La famille Becquet paraît n'avoir eu au contraire aucune prétention à la noblesse jusqu'aux dernières années du xviie siècle. Douze de ses membres firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 et aucun d'eux ne porte de qualifications nobiliaires. Ce sont : Louis-Mathias Becquet, licencié en droit; Anne-Marguerite Hériguier, veuve d'André-Michel Becquet, greffier de la ville de Douai; Philippe-François Becquet, bourgeois de Douai; Maximilien-François Becquet, avocat et greffier de la ville de Douai; Michel Becquet, licencié; Barbe-Marie-Becquet, veuve de Morand de Steck; Pierre Becquet, bourgeois de Douai; Marie-Jeanne Becquet, veuve de Melchior Heriguier; Louis-Charles Becquet, licencié en droit de la ville d'Orchies; Marie-Marguerite de Lohynel, veuve de David Becquet; Antoine Becquet, notaire et procureur à Lille, et dom Arnoult Becquet, prieur d'Aymery. Tous ces personnages paraissent avoir eu pour auteur commun André Becquet qui épousa dans les premières années du xviie siècle Jacqueline de Raismes. Claude Becquet, fils aîné de ceux-ci, avait été pourvu de la charge anoblissante de conseiller au Parlement; ses deux fils, Louis-Mathias, inscrit à l'Armorial, pourvu le 20 avril 1715 de l'office de conseiller secrétaire audiencier en la chancellerie près le Parlement de Douai, et Pierre-Thomas Becquet, conseiller et procureur du Roi en la gouvernance de Douai et d'Orchies, tous deux décédés, semble-t-il, sans laisser de postérité, furent confirmés dans leur noblesse en septembre 1718 par lettres patentes du roi Louis XV. Leur cousin, Philippe-François Becquet, docteur en droit de l'Université de Douai, premier conseiller pensionnaire de ladite ville, mentionné à l'Armorial avec la simple qualification de bourgeois de Douai, se fit accorder en octobre 1704 des lettres patentes de maintenue de noblesse et d'ano-

blissement en tant que besoin et fit régler cette même année ses armoiries par d'Hozier. Ces lettres de 1704, dont on trouvera le texte dans le Nouveau d'Hozier et dans les manuscrits de Chérin, disent que la famille Becquet est originaire d'Angleterre et qu'elle est la même que celle de Saint Thomas Becket. Chérin a écrit en marge ces trois mots : QUE DE FABLES! André-Michel Becquet, greffier de la ville de Douai, le plus jeune des fils d'André Becquet et de Jacqueline de Raismes, fut l'auteur de la branche des Becquet de Mégille, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours. Il avait épousé Anne-Marguerite Hériguier qui, étant veuve, fit enregistrer son blason à l'Armorial général. Il en eut un fils, Pierre-Moronte Becquet, sieur de Pourchelet, qui continua la descendance. On ne connaît pas à cette branche de principe d'anoblissement; elle n'a jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse et n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Son chef, Pierre-Joseph Becquet de Mégille, né à Lille en 1777, marié en 1807 à Mlle Rémy de Campeau, fut maire de Douai sous la Restauration.

La famille Becquet de Mégille n'est pas titrée.

Principales alliances : de Raismes, Boitel de Dienval, de Thieffries de Layens, de Loen d'Enschède, Rémy de Campeau, Denis du Péage 1902, etc.

Il existait à Arras au XVIIIe siècle une famille Becquet qui était distincte de celle dont il vient d'être parlé. On lui attribue les armoiries suivantes : de *gueules à une fasce d'or surmontée de trois étoiles d'argent et accompagnée en pointe d'un canard sans pattes du même*. Un de ses membres, Louis-Alexandre Becquet, fut de 1751 à 1763 trésorier de France au bureau des finances d'Artois; son frère, Charles-Ghislain Becquet, fut conseiller au Conseil provincial d'Artois et laissa une fille mariée au chevalier des Lyons.

Il existait en Normandie au XVIIIe siècle une troisième famille Becquet qui portait pour armoiries, comme celle des Becquet de Douai : d'*azur à trois tours d'or écornées, 2 et* 1, Cette famille revendiquait pour auteur, comme celle de Douai, un Jean Becquet qui se serait signalé par son courage au siège de Pontoise en 1441. Mais elle se contentait de faire remonter sa noblesse à ce personnage qui, en récompense de sa valeur, aurait été anobli sans finances le 22 septembre 1441 par lettres de Charles VII. Elle descendait simplement, en réalité, de noble homme Robert Becquet, qui fut reçu en 1580 conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Rouen et qui épousa le 24 juillet 1586 Marguerite Chérie, et de son fils, Louis Becquet, conseiller auditeur en la même Chambre en 1641, qui épousa le dernier novembre 1615 Marie le Roux. Louis Becquet obtint des lettres

d'honneur le 8 novembre 1655 et bénéficia ainsi d'un Édit de 1652, qui accordait la noblesse à tous les officiers de la Chambre des Comptes de Normandie, même aux auditeurs. La famille Becquet fut maintenue dans sa noblesse le 2 janvier 1668 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Jacques Becquet, sieur du Meslé, fils de Louis, fut pourvu le 28 mai 1644 d'une charge de secrétaire du Roi; il épousa cette même année Catherine Guérard et en laissa trois fils. On trouvera des renseignements sur cette famille dans le Nouveau d'Hozier.

BECQUET de SONNAY. Armes : de *gueules à trois chevrons d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

Famille de Touraine et d'Anjou.

Jacques-Alexandre Becquet, nommé lieutenant des maréchaux de France à Montpellier par lettres du 29 juin 1770, puis conseiller-rapporteur du point d'honneur au ressort de Chinon par lettres du 24 décembre 1771, avait acheté en 1770 la terre de Sonnay, en Touraine, dont il joignit le nom au sien, et que sa descendance a conservé jusqu'à nos jours. Il fut convoqué en 1789 à cause de sa seigneurie de Courchamps aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Saumur, mais ne s'y rendit pas, épousa le 15 août 1801 Anne de Surion et mourut en 1813. Son fils aîné, Jean-Frédéric, marié à Mlle Blouquier de Trélan, en a laissé une fille unique, héritière du château de Sonnay, qui a épousé le baron de Vannoise. Le puîné, Alfred, colonel d'infanterie en 1859, puis général de brigade, à également laissé une fille unique, héritière du château de Courchamps, qui a épousé M. de Boischevallier. La famille Becquet de Sonnay est aujourd'hui éteinte dans les mâles. Elle n'était pas titrée.

Principales alliances : Blouquier de Trélan, le Breton de Vannoise, Hullin de Boischevallier.

BECQUEY-BEAUPRÉ (autrefois **BECQUEY de BEAUPRÉ**).

Famille d'ancienne bourgeoisie parisienne.

M. Becquey de Beaupré, né à Éclairon, près de Saint-Didier, fut reçu en 1785 procureur près le Parlement de Paris.

BECQUINCOURT (Lenoir de). Voyez : Lenoir de Becquincourt.

BECTOZ (de). Armes : d'*azur au chef d'argent chargé de trois têtes d'aigle arrachées de sable et lampassées de gueules.* — Devise : *Plaisir et lois.*

La maison de Bectoz, aujourd'hui éteinte dans les mâles, apparte-

nait à l'ancienne noblesse de la vallée de Graisivaudan, en Dauphiné. Pierre Bectoz est compris dans un dénombrement fait en 1355 des nobles de la paroisse d'Avallos ; il fut tué en 1348 au siège de Miribel. Jean Bectoz, fils d'autre Jean, fut l'un des treize de l'emprise de l'an 1400 dont Jean Boucicaut, maréchal de France, fut le chef ; il vivait encore en 1421. Louise de Bectoz, en religion Scholastique, abbesse de Tarascon dans la première moitié du xvie siècle, auteur de poésies latines, passait pour une des femmes les plus spirituelles de son temps et le roi François Ier qui était en correspondance avec elle vint plusieurs fois la visiter dans son abbaye ; elle mourut en 1547.

M. de Bectoz fut du nombre des gentilshommes de l'élection de Vienne qui prirent part le 10 septembre 1788 à l'assemblée de Romans. Le comte et le chevalier de Bectoz signèrent le 6 avril 1789 la protestation de la noblesse du Dauphiné contre les décisions prises par cette assemblée.

Le chef de la famille de Bectoz était connu depuis le milieu du xviiie siècle sous le titre de comte. Jean-Baptiste, comte de Bectoz-Vaubonnais, épousa en 1784 Mlle de Revol ; il en eut deux filles, Mmes d'Argil, décédée en 1875, et d'Angeville de Beaumont, et un fils, Camille, comte de Bectoz. Celui-ci, décédé en 1846, avait épousé Mlle de Montchenu qui lui a survécu pendant de longues années et en a laissé une fille unique, Francisca, dernière représentante de sa famille, dame du Sacré-Cœur.

Principales alliances : de Salvaing, de Revol, Trocu de la Croze d'Argil, d'Angeville de Beaumont. de Montchenu, etc.

BEDEAU de LAUNAY et de l'ÉCOCHÈRE. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de trois merlettes d'argent, celle du milieu couronnée, et en pointe d'une massue d'or*.

La famille Bedeau est anciennement et honorablement connue dans l'ancien comté de Nantes, en Bretagne, où elle a possédé, entre autres biens, les terres et seigneuries de Saint-Laud, de Launay, de l'Écochère, de la Renardière, etc. Elle a eu pour auteur Pierre Bedeau, sieur de Saint-Laud ou Saint-Lo, dans la paroisse de Doulon, qui fut reçu en 1597 docteur en médecine, qui devint dans la suite conseiller et médecin des rois Henri IV et Louis XIII, qui fut échevin de Nantes en 1613, 1614 et 1615 et qui fut anobli par ces dernières fonctions. Pierre Bedeau avait épousé Marguerite Blanchard et en eut, entre autres enfants, deux fils, Mathurin Bedeau, sieur de Saint-Lo ou Saint-Laud, baptisé le 15 mai 1618, pourvu par lettres patentes du 5 février 1644 de l'office de conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Nantes, marié le 14 juillet 1645 à Marguerite Milcent.

fille d'un avocat, décédé le 12 novembre 1675, et Pierre II Bedeau, procureur du Roi à Nantes, marié à Marie de Bourgogne, qui furent maintenus dans leur noblesse par arrêt du Parlement du 7 août 1669 et qui furent les auteurs de deux grandes branches. Les représentants de la famille Bedeau furent encore maintenus dans leur noblesse par arrêt du Parlement du 8 mars 1786, cette fois sur preuves de six générations.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie de la branche aînée, connue sous le nom de Bedeau de Launay. Son auteur, Mathurin Bedeau, fut père de Mathieu Bedeau, Sgr de Launay, baptisé le 24 novembre 1648, qui fut nommé conseiller maître en la Chambre des Comptes de Nantes par provisions du 29 juillet 1677 et qui épousa le 5 février 1678 Anne Guy, fille d'un auditeur aux Comptes. Un descendant de ceux-ci, Joseph Bedeau de Launay, né en 1760, fit en 1782 les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne, épousa Michelle Chalumeau de la Roberdière et mourut à Guérande en 1819. Il laissait deux fils qui moururent sans laisser de postérité et qui furent les derniers représentants de leur branche ; le plus jeune d'entre eux, Alphonse, né à la Roberdière en 1804, décédé à Nantes en 1863, fut le célèbre général de division Bedeau, gouverneur de l'Algérie en 1845, commandant général des troupes de Paris en 1848, député de la Loire-Inférieure à la Constituante, ministre des Affaires étrangères, qui fut quelque temps exilé après le Coup d'État du 2 décembre.

Pierre II Bedeau, auteur de la seconde branche, fut père de Guillaume Bedeau des Renardières, conseiller maître en la Chambre des Comptes de Nantes en 1682, et aïeul de Guillaume Bedeau, sieur de l'Écochère, conseiller maître en la même Chambre en 1709, dont la descendance subsiste. Cette branche de la famille Bedeau n'est pas titrée. On trouvera sa généalogie depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours dans l'ouvrage du baron de Saint-Pern intitulé : *Tableaux de la parenté de mes enfants*. Deux de ses représentants ont été admis dans l'ordre de Malte, l'un en 1852, l'autre en 1853, c'est-à-dire à une époque où les preuves de noblesse pour y être reçu étaient devenues illusoires.

Principales alliances : du Breil du Buron 1778, Espivent de la Villeboisnet 1805, Carré de Lusançay 1841, d'Espinose 1719, etc.

BÉDÉE (de). Armes : d'*argent à trois rencontres de cerf de gueules, 2 et 1*.

La famille DE BÉDÉE appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne.

Elle a eu pour berceau la seigneurie de son nom, paroisse de l'ancien diocèse de Saint-Malo. Le premier de ses membres qui soit mentionné par les historiens est un Pierre de Bédée, sénéchal de Dinan, qui fut en 1426 commissaire à la réformation de l'évêché de Saint-Malo pour la paroisse de Dinan. La famille de Bédée figure de 1449 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse de la paroisse de Ruca, au diocèse de Saint-Brieuc, et, lors de la grande recherche du XVIIe siècle, ses représentants furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction par arrêts du Parlement du 5 juin 1669, du 18 novembre 1670 et du 24 mars 1671 sur preuves de huit générations remontant à Jean de Bédée dont le fils, autre Jean, épousa vers 1460 Catherine de la Guerrande. Gilles de Bédée, dit Mieuxvault, commandait le château de Guébriant pour le roi Henri IV quand les Ligueurs s'emparèrent de ce château, bien qu'on fût en temps de trêve, le 22 décembre 1596 et le massacrèrent avec son père, Jean de Bédée de Boisriou. Jean-Marc de Bédée de Bouétardays et son fils, Ange-Annibal, se distinguèrent comme volontaires à l'affaire de Saint-Cast en 1758.

Félix-Louis de Bédée, chef de nom et d'armes, avait épousé en 1764 Marie-Gillette du Coetlosquet; il en eut deux fils, Jean-Gilles, né en 1767, et René, né en 1768, qui firent l'un et l'autre en 1777 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Françoise-Geneviève de Bédée, née à Laon en 1779, fit aussi des preuves de noblesse en 1788 pour être admise à la maison royale de Saint-Cyr. Apolline-Suzanne de Bédée, mariée en 1753 à René de Chateaubriand, comte de Combourg, fut la mère de l'illustre écrivain Chateaubriand. Son neveu, Joseph-Annibal, connu sous le titre de comte de Bédée de Bouétardays, marié en 1785 à Mlle de Francheville, fut reçu en 1786 conseiller au Parlement de Bretagne. Félix de Bédée, Antoine de Bédée de la Bouétardays, Alexis de Bédée du Moulin-Tison et Jean de Bédée de Villegeinguelain signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Jean-François de Bédée, ancien garde du corps de Monsieur, marié en 1777 à Mlle de Saint-Ours, fut massacré le 25 thermidor an II par un détachement de révolutionnaires.

La famille de Bédée a fourni des officiers.

Principales alliances : de la Guerrande, du Coetlosquet 1764, de Chateaubriand 1753, de Chappedelaine 1702, de la Moussaye, de Becdelièvre, Gouyon de Vaurouault 1766, de Lantivy, de Poulpiquet du Halgouet, de Séry de la Faloise, de Saint-Ours 1777, de Francheville 1785, Vittu de Kerraoul 1733, 1807, de Bouan, de Lesquen, Lecorgne, de la Planche, etc.

BEDEL. Armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*or à un seau d'eau de gueules.*

La famille Bedel appartient à la vieille bourgeoisie de l'ancien diocèse de Saint-Brieuc, en Bretagne. Plusieurs de ses membres ont été députés de la ville de Saint-Brieuc aux États de Bretagne depuis Jean Bedel député en 1585 ; d'autres ont été procureurs syndics de la même ville. La famille Bedel a quelquefois joint à son nom celui de son domaine de la Reignerais, à Eréac.

BEDEL du TERTRE. Armes inscrites à l'Armorial général de 1696 : de *gueules à un sautoir d'argent.*

La famille Bedel du Tertre, distincte de la précédente, appartient à la vieille bourgeoisie des environs de Vannes. Elle avait cherché au XVIIe siècle à s'agréger à la noblesse. Mais, lors de la grande recherche, Françoise Bernard, veuve de Pierre Bedel, sieur de Granfour, et ses enfants mineurs se désistèrent d'eux-mêmes par acte de 1688 de leurs prétentions nobiliaires. La famille Bedel demeura dès lors non noble. Augustin Bedel du Tertre, né en 1763 à Port-Louis (Morbihan), décédé à Lorient en 1837, fut capitaine de vaisseau en 1810, puis contre-amiral. Charles-François Bedel, demeurant à Port-Louis, avait vainement demandé le 25 juin 1861 pour lui et pour son fils mineur, Charles-Joseph, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Lairye que portaient ses ancêtres.

BÉDOLLIÈRE (Gigault de la). Voyez : Gigault de Bellefonds et de la Bédollière.

BÉDORÈDE (de). Armes : d'*argent à un lion de gueules.*

La famille de Bédorède appartient à la noblesse des Landes. Elle a eu pour berceau la paroisse de Saint-Laurent, dans l'ancienne baronnie de Gosse, au diocèse de Dax, et y a longtemps possédé une maison noble de son nom. On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de d'Hozier et dans l'*Armorial des Landes,* du baron de Cauna ; on en trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin un très intéressant tableau généalogique.

La famille de Bédorède est connue depuis le XIVe siècle et, d'après les *Chroniques d'Acqs*, par Bertrand Compaigne, un de ses membres, Antoine de Bédorède, était en 1392 maire électif de la ville d'Acqs (aujourd'hui Dax).

Bertrand de Bédorède, Sgr de Saint-Laurent en 1470, avait épousé Bellote de Harsan qui, étant devenue veuve, se remaria à Louis de Saint-Martin et qui fit son testament le 25 février 1504. Ce Bertrand

de Bédorède était en 1486 en procès avec son parent Jean, Sgr de Bédorède, et avec la femme de celui-ci, Marguerite de Biaudos, à propos de la préséance à l'offrande dans l'église de Saint-Laurent. Bertrand de Bédorède eut cinq enfants. L'un de ceux-ci, Jean, lui succéda comme seigneur de Saint-Laurent, épousa Jeanne de Brutails et était déjà décédé quand sa mère, Bellotte de Harsan, fit son testament en 1504. Ce Jean de Bédorède laissa lui-même trois fils dont l'aîné, Jean, fut héritier universel et dont les deux cadets, autre Jean et Adam, furent légataires de leur grand'mère.

La famille de Bédorède ne peut remonter par filiation suivie au delà du 4 janvier 1532, date à laquelle Arnaud de Bédorède, écuyer, Sgr de Bédorède et de Saint-Laurent, fit son testament. Cet Arnaud de Bédorède était vraisemblablement fils de l'un des trois frères mentionnés plus haut, mais on ignore duquel. D'après le travail de M. de Cauna il aurait été fils de Jean de Bédorède, celui-là même qui était en 1486 en procès avec Bertrand de Bédorède, et de Marguerite de Biaudos. Arnaud de Bédorède demanda dans ce testament de 1532 à être inhumé dans la sépulture de ses prédécesseurs, en l'église de Saint-Laurent, et fit un legs à son épouse Agnotte de Brutails, dame de Mairolles. Il laissa un grand nombre d'enfants parmi lesquels noble Jean de Bédorède, écuyer, Sgr de Bédorède, qui fut son héritier universel et qui continua la descendance. Celui-ci-épousa Marguerite de Bassabat par contrat du 13 septembre 1533 et en laissa lui-même deux fils, Alexandre de Bédorède, Sgr dudit lieu, dont le petit-fils Jean mourut sans postérité, et Jean de Bédorède, écuyer, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Ce dernier épousa par contrat du 17 octobre 1565 demoiselle Magdeleine de Benesse, dite du Pouy, fille et héritière de Catherine de Miremont, dame de la maison noble du Pouy. Ayant été inquiété dans sa noblesse, il se fit maintenir dans la possession de ses droits nobiliaires par arrêts successifs du Parlement de Bordeaux du 17 mai 1578, du 28 octobre 1583 et du 23 janvier 1590. Il laissa à son tour plusieurs fils dont deux, Jean et Pierre, furent les auteurs de deux grandes branches; la descendance d'un troisième fils, Robert de Bédorède, dit du Pouy, page, puis écuyer d'écurie et enfin gentilhomme servant de Catherine, princesse de Navarre, marié en 1611 à Jeanne de Lavie, s'éteignit avec ses petits-enfants.

Jean de Bédorède, Sgr du Pouy et de Montolieu, auteur de la branche aînée, épousa le 3 février 1592 Suzanne de Lannes; il en eut deux fils, tous deux appelés Jean, dont le plus jeune, fixé en Lorraine par son mariage, n'eut qu'un fils décédé sans postérité. L'aîné, Jean de Bédorède, Sgr de Montolieu, épousa le 29 novem-

bre 1630 Marie de Lespès, fille d'un lieutenant-général civil et criminel à Bayonne, et en eut lui-même deux fils, Bernard et François. L'aîné de ceux-ci, Bernard de Bédorède, Sgr du Poy, de Bassabat et de Montolieu, marié le 16 février 1660 à Thérèse de Chambre, fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 22 mars 1667 par jugement de M. d'Ailhencq, subdélégué de l'intendant Pellot, puis le 28 janvier 1699 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux ; sa descendance paraît s'être éteinte vers l'époque de la Révolution. François de Bédorède, second fils de Jean et de Marie de Lespès, fut capitaine au régiment Royal-Artillerie et chevalier de Saint-Louis et vint se fixer en Boulonnais par le mariage qu'il contracta le 10 janvier 1666 avec Marie-Antoinette Tuttel. Cette dame, étant veuve, fut maintenue dans sa noblesse avec son fils Gaspard le 7 janvier 1716 par jugement rendu à Amiens de M. de Bernage, intendant. Gaspard de Bédorède fut capitaine de cavalerie au régiment de la Motte et chevalier de Saint-Louis, épousa en 1712 Agnès de Lesseline et fit des preuves de noblesse en 1724 et en 1731 pour obtenir l'admission de ses deux filles à la maison de Saint-Cyr. Cette branche de la famille de Bédorède paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution et son nom ne figure pas aux assemblées que tint en 1789 la noblesse de Picardie.

Pierre de Bédorède du Pouy, auteur de la branche cadette, épousa le 17 septembre 1615 Marie de Saint-Laurent. Il fut père de noble Jean du Pouy, sieur de Saint-Laurent et d'Harsan, habitant de la paroisse de Saint-Laurent en la juridiction de Gosse, qui épousa le 10 novembre 1641 Jeanne de Saint-Martin, et grand-père de Bertrand du Pouy de Bédère, Sgr de Montoulieu, de Jean-Robert du Pouy de Bédère, Sgr de Guirosse, et de Jean du Pouy de Bédère, Sgr de Saint-Laurent, qui, lors de la grande recherche de 1666, furent maintenus dans leur noblesse par jugement de M. d'Ailhenc. Le plus jeune de ces trois frères fut le même personnage qu'un noble Jean de Bédorède, écuyer, Sgr de Saint-Laurent, qui épousa à Dax le 7 novembre 1681 Madeleine de Betbéder, fille d'un secrétaire du Roi, et qui rendit hommage à Tartas le 7 décembre 1690 à cause de sa seigneurie de Saint-Laurent. Il laissa un fils, Jean de Bédorède, Sgr de Saint-Laurent, né en 1689, qui épousa le 10 juillet 1713 Catherine de Sorhainde et qui continua la lignée. Jacques-Michel de Bédorède, chevalier, Sgr de Mées et de Monbrun, chevalier de Saint-Louis, né en 1726, fils de celui-ci, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax ; il avait fait en 1784 ses preuves de noblesse devant Chérin dans le but d'obtenir le grade de sous-lieutenant pour son fils, Jean-Henri, né en 1765. Celui-ci émigra en Espagne lors de la Révolution, prit du service dans la Légion royale organisée par le

marquis de Saint-Simon et fut tué dans un combat en juillet 1794; il laissait de son mariage avec Mlle d'Urtubie de Garro un fils en bas âge, Eugène de Bédorède, qui servit plus tard dans les chevau-légers du roi Louis XVIII et qui a lui-même laissé trois fils.

Principales alliances : de Poudenx 1684, de Peyrecave de Lamarque 1714, de Caupenne d'Amou 1709, d'Alzate d'Urtubie de Garro, de l'Abadie du Castera 1633, de Biaudos, de Gascq 1618, de Lavie 1611, etc.

BEDOS de CELLES de SALELLES (de). Armes : de *gueules à trois croissants d'argent surmontés de trois étoiles de même et accompagnés de huit coquilles aussi d'argent rangées en orle*, 3, 2, 3.

La famille DE BEDOS DE CELLES appartient à la noblesse du Languedoc où elle a longtemps possédé la seigneurie de Celles, au diocèse de Béziers, et où elle possède encore la terre de Salelles, près de Caux, dans l'Hérault. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1668 en fait remonter la filiation suivie à Bernard de Bedos dont le fils, Pierre de Bedos, Sgr de Roqueirols et de Celles, épousa en 1519 Claudine de Lestrade. Antérieurement à cette époque on trouve que Béranger de Bedos rendit hommage au Roi en 1396 et que Georges fit un dénombrement au Roi en 1503. Le nom de Bedos est assez répandu en Languedoc et y a été porté par des familles appartenant à des situations sociales très diverses ; on ne peut donc attribuer avec certitude ces personnages à la famille qui donne lieu à cette notice. Cette famille ne paraît pas toutefois descendre d'un Raymond Bedos, licencié ès droit, qui fut capitoul de Toulouse en 1425, 1426, et 1437 et qui paraît avoir été anobli par ces fonctions. François de Bedos, Sgr de Roqueirols et de Celles, fils de Pierre, se présenta au ban et à l'arrière-ban en 1567. Il épousa Péronne de Roussel de la Vernède et fut grand-père de Michel de Bedos de Ferrières qui fut admis dans l'Ordre de Malte en 1633. Hector de Bedos, Sgr de Celles, frère aîné de celui-ci, marié le 28 octobre 1636 à Madeleine de Lauzières, fut maintenu dans sa noblesse le 12 septembre 1668 avec son fils Charles, demeurant à Caux, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. François de Bedos de Celles, né à Caux en 1706, bénédictin de l'abbaye de Saint-Maur, auteur d'ouvrages scientifiques estimés, décédé en 1779, fut membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

Louis Bedos, Sgr de Celles, et Paul de Bedos-Celles, Sgr de Caux, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Béziers.

Joseph de Bedos-Celles épousa Mlle de Graffenried, née à Berne en 1815, qui se remaria en 1841 à M. Duruy, plus tard ministre de Napoléon III.

La famille de Bedos-Celles de Salelles a fourni des officiers.

Son chef est aujourd'hui connu sous le titre de marquis.

Principales alliances : de Grave, de Lauzières 1636, de Moyria, Lemoyne de Margon, de Ricard, de Graffenried, etc.

Il a existé dans la même province une autre famille de Bedos qui portait pour armes : d'*or à un chien de sable rongeant un os de même ; au chef enté d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or*. Cette famille, dont on trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin, avait pour auteur Michel Bedos, hommes d'armes de la compagnie de M. le connétable de Montmorency, qui fut anobli par lettres patentes en mai 1615. Ce personnage épousa le 2 décembre 1613 Isabeau d'Imbert et en eut trois fils, Gaillard de Bedos, sieur de Mirabel, Philippe de Bedos, sieur de Fonbas, et Louis de Bedos, sieur de Fontorbe, consul de Puylaurens, qui furent maintenus dans leur noblesse le 10 juillet 1669 par jugement de M. de Bezons sur le vu des lettres d'anoblissement accordées à leur père. Le plus jeune de ces trois frères épousa le dernier septembre 1677 Delphines Fargues et fut père de noble André de Bedos qui épousa le 24 septembre 1703 Marguerite de Saix, grand-père de noble Jean de Bedos, Sgr de Campan, qui épousa le 24 juin 1748 Marie-Louise Poyen, fille d'un capitaine de cavalerie en l'île de la Guadeloupe, et arrière-grand-père de Jean-Pierre de Bedos de Baudecourt, né au diocèse de Castres le 27 novembre 1768, qui fit en 1785 les preuves de noblesse prescrites pour être nommé sous-lieutenant. M. de Bedos, chevalier de Campan, capitaine d'infanterie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres et à celles tenues à Toulouse. Cette famille de Bedos paraît être aujourd'hui éteinte. Elle avait conclu des alliances avec les familles Bouffard de la Grange, de Bataille-Ducup, de Poyen, etc.

On trouve enfin qu'un Jacques-Louis Bedos, né en 1774 à Uzès d'une famille bourgeoise, chef de bataillon, retraité colonel d'état-major, décédé en 1851, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 9 septembre 1810 et reçut les armoiries suivantes : d'*azur à une bande cousue de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires et accompagnée en chef d'un lion d'or et en pointe d'une épée haute en pal d'argent*. Le colonel Bedos laissa une fille, Mme Dufriche, née en 1807.

Jean-Pierre Bedos, né à Montpellier en 1739, fils d'Antoine Bedos, cavalier de maréchaussée, entra dans l'armée comme simple soldat, arriva à l'époque de la Révolution au grade de général de brigade et mourut en 1813.

BEDOUT (de).

La famille Bedout, plus tard de Bedout, est d'ancienne bourgeoisie Marie Bedout épousa dans les dernières années du xviie siècle Louis Brondeau, trésorier de la ville de Condom, plus tard secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse, auteur de la famille de Brondeau d'Urtières actuellement existante. Jean-Antoine Bedout, neveu de cette dame, marié à Françoise Barolet, était vers le milieu du xviiie siècle médecin à Québec, au Canada. Son fils, Jacques Bedout, né à Québec en 1751, servit d'abord dans la marine marchande, fut nommé lieutenant de vaisseau en 1786, puis capitaine à l'époque de la Révolution, arriva au grade de contre-amiral, fut nommé sous la Restauration commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis et mourut en 1818 à Bataillé (Gironde). Jacques Bedout ou de Bedout épousa Marie-Zoé de Vassal, issue d'une des plus anciennes familles de la noblesse de Guienne ; leur fils, Pierre-Adolphe de Bedout, négociant, a épousé en 1862 Mlle de Noell. Les représentants actuels de la famille de Bedout sont fixés en Amérique.

BÉDOYÈRE (**Huchet de la**). Voyez : Huchet de la Bédoyère, de Cintré, de Quénétain.

BEFFROY de la GRÈVE (de). Armes : de *sable à un lion d'argent armé et lampassé de gueules, la queue entre les jambes.* — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux sauvages appuyés sur leurs massues.*

La famille de Beffroy appartient à la noblesse de Champagne. On en trouvera des généalogies dans le premier volume des *Archives de la noblesse,* de Lainé, et dans les Dossiers Bleus ; on trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le Nouveau d'Hozier et enfin on trouvera dans les manuscrits de Chérin le rapport que le généalogiste des Ordres du Roi, chargé de vérifier l'ancienneté de sa noblesse, adressa en 1754 au ministre de la guerre. Ce rapport commence en ces termes : « On ne connaît pas l'origine de cette noblesse ; on la « peut soupçonner de venir du service dans les compagnies d'or- « donnances, car on trouve Thomas Beffroy, l'un des archers à « cheval de la nation anglaise, servant à la défense du château « de Gournay l'an 143... et Simonet Beffroy, l'un des archers de la « compagnie d'hommes d'armes des ordonnances du Roi sous M. de « Blosset en 1488 et sous M. de Clèves en 1498. Cependant MM. de « Beffroy ont prouvé leur noblesse et filiation en 1668 devant M. de « Caumartin, intendant de Champagne, à commencer de Gobert de « Beffroy, écuyer, Sgr de Vrésy et de Coigny, et d'Hélène de la

« Grève, sa femme, dont les biens furent partagés en 1468 entre les « enfants dont l'aîné, appelé Simon de Beffroy, écuyer, Sgr de Montigny, chevalier de l'Ordre du Roi, dit de Saint-Michel, guidon d'une « compagnie d'ordonnances, vivant en 1478, mourut sans enfants. « Le cadet, nommé Gillon de Beffroy, écuyer, Sgr de la Grève, de « Coigny, etc., en 1490, épousa Marie des Ayvelles dont il eut « Pierre de Beffroy, écuyer, Sgr de la Grange, marié en 1527 avec « Marie de Saint-Germain, dame de Seuricourt et de Sanseuil..... Au « reste les alliances paraissent bien nobles, mais sans illustration. » D'Hozier prétend que les divers actes se rapportant à Gobert de Beffroy auquel remonte la filiation sont rompus et informes et que l'acte de partage de sa succession passé le 10 avril 1468 est visiblement faux et fut rejeté par M. de Caumartin lors de la grande recherche. Par contre Laîné fait remonter la filiation suivie à Raoulin de Beffroy, écuyer, Sgr de Vrizy, qui aurait acquis en 1422 le jardin de Chanteraine et qui aurait été le père de Gobert mentionné plus haut. Quoi qu'il en soit, la famille de Beffroy n'a cessé depuis la fin du xve siècle d'occuper un rang distingué dans l'aristocratie de sa région. Honoré sieur Philippe de Beffroy, écuyer, sieur de Saulsueil, fils de Pierre de Beffroy, écuyer, Sgr de la Grève, épousa le 16 mai 1646 Catherine du Fresneau, dame de la Grange-au-Bois; il demeurait à Germont-sur-Bar, au bailliage de Vitry, quand il fut maintenu dans sa noblesse le 20 juillet 1668 par jugement rendu à Châlons de l'intendant Caumartin. Il fut père de messire Louis de Beffroy, écuyer, Sgr de Germont, de la Grange-au-Bois, etc., chevalier de Saint-Louis, qui épousa le 1er avril 1693 Juvine, fille d'honorable homme Hilaire de Roujoux, marchand, et grand-père de Louis-Henri de Beffroy, chevalier, Sgr du fief de la Grange-au-Bois, lieutenant de cavalerie au régiment de Royal-Roussillon, qui épousa le 9 avril 1726 Marie-Jeanne le Fournier de Neuville. Louis-Henri de Beffroy, né à Paris en 1745, fils de celui-ci, fit en 1756 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. La famille de Beffroy fit encore des preuves de noblesse en 1789 pour obtenir l'admission d'une demoiselle de Beffroy à la maison d'éducation de l'Enfant-Jésus. Jean-Baptiste de Beffroy, chevalier, Sgr de la Grève et de Sainte-Marcelle, grand bailli provincial et perpétuel de Soissons, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Antoine-Louis de Beffroy de la Grève, chevalier, Antoine-Marie de Beffroy du Breuil, chevalier, Sgr du Breuil, Rouvry, Villers-devant-Dun, Mézières, etc., et Paul-Valentin-Gabriel de Beffroy, chevalier, Sgr en partie de Marc-la-Grande, Petite-Besogne et Beaurepaire, prirent part à celles tenues à Vitry-le-François.

Louis-Paul de Beffroy, né à Germont en 1737, fut nommé général de brigade en 1793, mais fut suspendu comme noble dès la même année.

La famille de Beffroy n'est pas titrée. Elle a fourni de nombreux officiers, un page de la Dauphine, des chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de la Chevardière, de Failly, de Roucy, de Boutteville, d'Argy, de Flavigny, de Bois-d'Escordal, Visseq de la Tude, de la Majorie-Sourzac, de Romance, de Boham, de Coudenhove, de Colnet, de Joybert, de Maubeuge, du Bouays de la Bégassière, d'Aguisy, des Ayvelles, d'Harzillemont, de Wignacourt, Pelletier de Chambure 1895, etc.

Il a existé en Laonnais une famille de Beffroy, du reste non noble, qui portait identiquement les mêmes armoiries que celle dont il vient d'être parlé et qui paraît avoir par là cherché à revendiquer avec elle une origine commune. Le point de jonction des deux familles demeure en tout cas inconnu. Trois membres de celle-ci, Robert Beffroy, conseiller et avocat du Roi au bailliage de la Fère, Jean Beffroy, procureur au bailliage et siège présidial de Laon, greffier de l'écriture desdites juridictions, et Daniel Beffroy, greffier du bailliage de Marle, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : *de sable au lion d'argent*. Étienne-Nicolas Beffroy, marié à Marie-Josèphe Fromage, était sous Louis XV conseiller du Roi, lieutenant de la maréchaussée du département de Soissons, à la résidence de Laon, et portait, sans doute en raison de ses fonctions, la qualification d'écuyer. Louis-Étienne Beffroy de Beauvoir, fils aîné du précédent, né à Laon en 1755, d'abord officier aux grenadiers royaux, fut député de l'Aisne à la Convention où il vota la mort du Roi avec sursis, puis au Conseil des Cinq-Cents, fut exilé comme régicide en 1815 et mourut à Liége en 1825. Louis-Abel Beffroy de Reigny, né à Laon en 1757, frère cadet du conventionnel, professeur au collège de Cambrai, fut un auteur dramatique de mérite et mourut à Paris en 1811. Mlle Beffroy de Reigny mourut à Paris âgée de soixante et onze ans en mars 1864. On ignore si cette famille compte encore des représentants.

BÉGASSE des FLÉGÉS.

Ancienne famille bourgeoise de Bretagne qui a conservé jusqu'à nos jours la terre des Flégés, à Saint-Hilaire des Landes (Ille-et-Vilaine).

Un de ses représentants, Savary Bégasse, avocat à Saint-Malo, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*or à trois têtes de bécasse de sable, posées en pairle, leurs têtes appointées en cœur*.

BÉGASSIÈRE (du Bouays de la). Voyez : Bouays de la Bégassière (du).

BÉGÉ.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Bégé, ancien conseiller d'État, frère de la comtesse Sosthènes de Clermont-Tonnerre, reçut en 1890 ou 1891 le titre de comte romain à l'occasion du mariage célébré en février 1891 de son fils Achille avec Mlle Harty de Pierrebourg; celle-ci, étant devenue veuve, s'est remariée en 1895 à M. Mégret de Devise.

Principales alliances : de Clermont-Tonnerre, Harty de Pierrebourg, Adeline, de Boissard 1893, etc.

BÉGIGNARD de la PLANTE.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Maine, sur laquelle les renseignements font défaut.

Principales alliances : Aubin de la Messuzière, de Baudry d'Asson 1884.

BÉGON de la ROUZIÈRE (de). Armes : d'*azur à trois roues d'or*, *deux et une ; au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de gueules*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille Bégon de la Rouzière appartient à l'ancienne noblesse de l'Auvergne et du Bourbonnais. Elle remonte par filiation suivie à Jehan de Bégon qui était en 1486 seigneur de la Rouzière, en Auvergne. Ce personnage est vraisemblablement le même qu'un Jehan de Bégon, Sgr de la Rouzière, qui fut appelé en 1460 au ban et à l'arrière-ban de cette province. On ne voit pas qu'il ait existé en Auvergne antérieurement à cette date de famille noble du nom de Bégon ; mais, d'après une tradition constante, ce Jehan de Bégon aurait été originaire du Rouergue et serait venu se fixer en Auvergne par son mariage avec l'héritière de la seigneurie de Larouzière.

Il a, en effet, existé au moyen âge en Rouergue une famille noble et distinguée du nom de Bégon sur laquelle on trouvera des renseignements dans l'ouvrage que M. de Barrau a consacré aux familles de cette province. D'après cet historien cette famille aurait pour premiers auteurs connus Bernard de Bégon, qui fit avec ses frères une donation au monastère de Sylvanès en 1136, et Guillaume et Hugues de Bégon, frères, qui firent en 1174 une donation au monastère de Bonnecombe. Le nom de la famille de Bégon, du Rouergue, paraît dans un très grand nombre de chartes du XIIIe, du XIVe et de la première moitié du XVe siècle. Jean et Pierre Tissière, frères, du bourg de Najac, certifièrent le 3 février 1472 devant le commissaire du comté du Rouergue avoir fait une acquisition de noble Brenguier de Mayres, neveu et

héritier de Philippe de Bégon. Cet acte de 1472 est le dernier où il soit fait mention en Rouergue de la famille de Bégon et coïncide à peu près avec l'époque où Jehan de Bégon se serait fixé en Auvergne par son mariage avec l'héritière de la Rouzière.

Les preuves de noblesse faites en 1690 pour la maison royale de Saint-Cyr ne font remonter la filiation suivie qu'à Hugues Bégon qui était seigneur de la Rouzière en 1519. Les descendants de ce personnage laissèrent tomber en désuétude pendant plusieurs générations le nom primitif de Bégon pour ne conserver que celui de leur terre de la Rouzière. Ils furent maintenus dans leur noblesse le 27 mars 1669 par jugement de Tubeuf, intendant de la généralité de Moulins. Jeanne-Marie de la Rouzière, née en 1674, fit en 1690 ses preuves de noblesse pour être admise à la maison royale de Saint-Cyr. Une autre demoiselle Bégon de la Rouzière fit les mêmes preuves en 1755. Guillaume-Louis de la Rouzière de Saint-Pons, frère de Jeanne-Marie, fut admis en 1697 parmi les pages de la Grande Écurie du roi Louis XIV : il fut tué à la bataille de Ramillies. Claude-Antoine de Bégon de la Rouzière fut admis dans l'Ordre de Malte en 1782. François de Bégon, né en 1749, père de ce chevalier de Malte, fut connu le premier sous le titre de marquis de la Rouzière qui depuis lors a constamment été porté par le chef de la famille; il fut nommé député aux États généraux de 1789 par la noblesse de la sénéchaussée de Riom, siégea à l'extrême droite, donna sa démission dès le 17 septembre pour aller rejoindre le comte d'Artois en émigration, fut le représentant des Princes à la diète de Ratisbonne, rentra en France sous le Consulat, fut emprisonné pendant plusieurs années sous l'Empire en raison de son inaltérable dévouement à la cause des Bourbons et mourut en 1814.

La famille de Bégon de Larouzière a fourni un écuyer de la reine Jeanne d'Albret en 1561, un chevalier de Saint-Michel en 1571, un chanoine comte de Brioude, de nombreux officiers, etc.

Principales alliances : de Montboissier 1540, de Bonnevie 1549, de Chavagnac 1591, de Bonneval 1768, du Buysson des Aix, de Montagnac 1739, de Riollet de Morteuil, Reynaud de Montlosier 1893, Roullet de la Bouillerie 1899, etc.

La famille de Bégon de la Rouzière ne doit pas être confondue avec une autre famille Bégon qui a occupé un rang distingué à Clermont-Ferrand et à laquelle appartenait la mère de l'illustre Blaise Pascal.

Elle ne doit pas davantage être confondue avec celle du célèbre Michel Bégon qui fut intendant de la Rochelle depuis 1694 jusqu'à sa mort arrivée en 1710. Celui-ci, baptisé à Blois le 22 décembre 1638, était fils de Michel Bégon, receveur des tailles en l'élection de Blois,

et de demoiselle Claude Viart et n'appartenait pas à la noblesse par sa naissance. Il laissa plusieurs filles, dont deux se marièrent dans les familles d'Arcussia et de Barrin de la Gallissonnière, et trois fils dont l'aîné, Michel, continua la descendance, dont le second, Scipion-Jérôme, décédé en 1753, fut évêque prince de Toul et dont le plus jeune, Claude, fut lieutenant des vaisseaux du Roi et chevalier de Saint-Louis. Michel Bégon, fils aîné de l'intendant de la Rochelle, marié en 1711 à Mlle de Beauharnais, fut conseiller d'État, conseiller au Parlement de Metz, premier président au Conseil souverain, intendant du Canada, puis du Havre et des armées navales ; il laissa un fils unique, Michel Bégon, né en 1717, qui fut conseiller au Parlement de Metz, puis intendant de la marine à Dunkerque et qui ne laissa pas de postérité. Cette famille Bégon portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion de même.*

BEGOUEN et BEGOUEN-DEMEAUX. Armes (d'après leur règlement en 1815) : *coupé au* 1 *d'argent à un palmier arraché de sinople, au* 2 *d'azur à une proue de navire d'or.* — Couronne : *de Comte.*

La famille Begouen, est originaire du Poitou d'où un de ses membres, M. Begouen de Meaux, vint vers 1725 fonder au Havre une importante maison d'armement. Le petit-neveu de celui-ci, Joseph-François Begouen, né en 1743 à Petit-Goave, dans l'île de Saint-Domingue, fils de Claude-Vincent Begouen, négociant au Havre, et de Marie Berger, nommé en 1764 procureur du Roi au grenier à sel du Havre, négociant dans cette ville, pourvu en 1785 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Normandie, fut nommé député aux États généraux de 1789 par le tiers état du bailliage de Caux. Begouen montra dans cette assemblée des opinions très modérées, fut emprisonné pendant la Terreur, fut nommé conseiller d'État en 1803, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808, puis comte par nouvelles lettres du 21 décembre suivant, fut autorisé à constituer un majorat par lettres du 16 décembre 1810, fut confirmé dans la possession de son titre par lettres patentes du roi Louis XVIII du 11 novembre 1815 avec règlement définitif d'armoiries et mourut au Havre en 1831. Le comte Begouen avait dû dissoudre son majorat à la suite de graves revers de fortune éprouvés par son fils aîné. Il laissait plusieurs filles et trois fils, André, Paul et Jacques Begouen.

André Begouen, l'aîné de ces trois frères, né au Havre en 1778, maire et président du tribunal de commerce de cette ville, marié en 1804 à Mlle Foäche, autorisé par ordonnance du roi Louis XVIII du

6 septembre 1814 à joindre à son nom celui de Demeaux, laissa tomber en désuétude le titre de comte accordé à son père. Il mourut en 1866 laissant deux fils, Gustave et Edmond Begouen-Demeaux, qui ont l'un et l'autre laissé postérité.

Paul Begouen, né en 1791, second fils du comte Bégouen, receveur général des finances, gendre du comte Caffarelli, obtint le 9 septembre 1861 par décret de Napoléon III, la concession d'un nouveau titre de comte. Son fils, Maximilien-Charles, comte Begouen, né en 1827, trésorier général des finances, marié en 1861 à Mlle Léonie Chevreau, sœur du ministre de Napoléon III, a lui-même laissé deux fils.

Jacques Begouen, né en 1799, le plus jeune fils du comte Begouen, fut percepteur des finances, épousa en 1839 Mlle de Pitray et en laissa quatre enfants.

Principales alliances : Foäche 1804 (deux fois), 1797, 1816, de Graveron 1813, Arcis de Chazournes 1854, Bellon de Chassy 1862, Franchet d'Esperey 1892, Caffarelli 1824, Chevreau 1861, de Cholet 1890, de Simard de Pitray 1839, de Tholouze 1867, Périgord de Villechenon 1871, Durand de Corbiac 1868, Buot de l'Épine, Lockart, etc.

BÉGOUGNE de JUNIAC. Armes concédées sous le premier Empire : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à une tour crênelée d'or, surmontée d'une cigogne d'argent; au 2 des barons militaires; au 3 de gueules à trois trèfles d'argent, 2 et 1.*

La famille Bégougne appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie du Limousin. Jacques Bégougne de Juniac, né à Limoges en 1762, nommé colonel sur le champ de bataille d'Iéna en 1806, officier de la Légion d'honneur en 1807, décédé en 1841, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 mars 1808. Il avait épousé une fille du général baron Brice de Montigny ; il en eut deux fils dont le plus jeune, Eugène, fut tué en Afrique en 1841 et dont l'aîné, Jacques, baron Bégougne de Juniac, né en 1811, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé sans laisser de postérité de son mariage en 1877 avec Mme Pré-Régnier.

Une branche collatérale demeurée non noble de la famille Bégougne compte encore des représentants. Son chef, Mathurin-Jules Bégougne, demeurant à Fardissou, commune de Saint-Genest (Haute-Vienne), demanda le 28 novembre 1876 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Juniac.

BÉGOUIN. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à une fleur de lys de gueules bordée de sable; aux 2 et 3 d'argent à un croissant de gueules bordé de sable.*

Cette famille est originaire des environs de Saint-Malo, en Bretagne. D'abord condamnée à l'amende comme usurpatrice de noblesse par arrêt du Parlement en 1668, elle fut plus tard maintenue noble en 1700 par jugement de l'intendant de Bretagne par preuves de cinq générations. Ses représentants actuels ont établi des relations de parenté avec la famille des comtes Begouen, du Havre, bien que le point de jonction des deux souches demeure inconnu.

BÉGUIN des VAUX. Armes : *de..... à un cygne surmonté d'un croissant accosté de deux roses, le tout d'argent.* — La branche de Monlavé portait : d'*azur à trois rocs d'argent, celui du milieu sommé d'une tour crénelée, maçonnée et ajourée de sable.*

La famille Béguin appartenait à l'ancienne bourgeoisie des environs de Loudun, en Poitou. La branche des Vaux a eu pour derniers représentants Gustave Béguin des Vaux, né en 1820, maire de Loudun, membre du conseil général de la Vienne, mort célibataire en 1883, et sa sœur, Léonie Béguin des Vaux, qui lui a survécu de longues années.

La famille Béguin de Monlavé, qui se rattachait à la même souche, s'est éteinte avec François de Monlavé qui périt dans l'insurrection vendéenne en 1793 et avec sa sœur, Mme de la Barre des Aulnays, décédée en 1833.

BÉGUYER de CHANCOURTOIS.

Ancienne famille bourgeoise de Bretagne.

M. Béguyer de Chancourtois était sous Louis XVI architecte voyer de la ville de Nantes. Son petit-fils, A.-E. Béguyer de Chancourtois, né en 1820, commandeur de la Légion d'honneur, a été professeur à l'École des mines.

BÉHAGHEL (de) et BÉHAGHEL. Armes de la branche anoblie en 1822 : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois merlettes d'argent; au chef d'hermines chargé d'un lion passant de gueules.* — La branche anoblie en 1823 brise ses armoiries *d'une bordure de gueules.*

La famille Béhaghel, originaire de la petite ville de Bailleul, en Flandre, appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de sa région. Le vicomte Révérend, dans l'ouvrage qu'il a consacré aux familles anoblies ou titrées sous la Restauration, en a donné la généalogie depuis Ignace-Jacques Béhaghel, avoué de la ville de Bailleul, qui avait épousé vers 1725 Marie van de Walle. Le plus jeune fils de ceux-ci, Joseph-René Béhaghel, fut l'auteur d'une branche demeurée non noble qui compte encore de nombreux représentants. Pierre-Léonard Béhaghel, né en 1731, frère aîné du précédent, fut greffier

de la chatellenie de Bailleul, épousa Mlle de Coussemaker et mourut dans un âge avancé en 1825. Son fils, Pierre-Jacques Béhaghel, avocat au présidial de Bailleul, chevalier de la Légion d'honneur, laissa plusieurs fils dont trois, Jean-Pierre, Pierre-Albéric et Hubert-Louis-Henri, ont été les auteurs de trois rameaux. Jean-Pierre Béhaghel, né à Bailleul en 1789, auteur du rameau aîné, fut anobli le 4 octobre 1822 par lettres patentes du roi Louis XVIII, alla plus tard se fixer dans les Pays-Bas, y obtint des lettres de naturalisation le 18 juillet 1823, fit reconnaître sa noblesse le 20 août 1845 par lettres patentes du roi des Belges et mourut en 1850; sa descendance subsiste en Belgique. Le second rameau, demeuré non noble, compte également des représentants. Hubert-Louis-Henri Béhaghel, né à Bailleul en 1792, auteur du troisième rameau, maire de Bailleul, conseiller général du Nord, député du même département en 1842, 1846, 1849, décédé en 1868, fut anobli par lettres patentes du 11 janvier 1723; son fils, Albert-Ghislain Béhaghel, né à Bailleul en 1834, a eu plusieurs enfants de son mariage en 1867 avec Mlle de Guizelin.

La famille Béhaghel, dont plusieurs membres font précéder leur nom de la particule, a fourni un député du Nord, un général de brigade (Fidèle-Pierre Béhaghel, né à Cassel en 1796), des magistrats, etc.

M. Arthur-Alexandre Béhaghel, issu d'une des branches non anoblies, avait vainement demandé le 23 avril 1868 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille Cossins de Belvalle à laquelle appartenait sa mère.

Principales alliances : de Coussemaker, van der Kerkove, d'Isembart-Vreichem, de Séjournet 1853, de Limon-Steenbrugge 1821, de Guizelin 1867, d'Albiat 1898, de Gomer 1902, Foucher de Rancourt de Mimérand 1903, Avrouin-Foullon 1899, etc.

BÉHAGUE ou BÉHAGLE (de). Armes : *parti au I d'or à trois épis de blé de sinople soutenus chacun par une petite terrasse de sable ; au II coupé de sinople à trois têtes d'aigle arrachées d'argent et d'azur à une fleur de lys d'or ; au chef d'argent chargé d'une rose de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux aigles essorantes.* — Devise : *Bon guet chasse malaventure.*

La famille de Béhague est anciennement connue dans le nord de la France. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans les *Archives de la Noblesse* de Lainé ; on trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans le bulletin de la Société héraldique du 10 février 1885. Les deux généalogies mentionnées plus haut font remonter la filiation à un

Jacob Béhague ou de Béhague qui aurait vécu dans les premières années du XVIe siècle et qui aurait laissé d'une alliance inconnue deux fils, Jacob et Robert, auteurs de deux grandes branches. Les premiers degrés ne sont accompagnés d'aucune date et semblent ne s'appuyer que sur de vagues traditions. La famille de Béhague ne paraît pas, du reste, avoir eu de prétentions nobiliaires antérieurement au XVIIIe siècle et on ne voit pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Jacob Béhague ou Béhagle, chef de la branche que l'on considère comme l'aînée, fut, d'après la tradition, compromis dans un complot auquel il prit part en 1566 avec le prince d'Orange et vint se réfugier à Calais où il fit souche. Sa descendance fut pendant longtemps assez obscure. Une de ses arrière-petites-filles, Marie-Jeanne de Béhague, épousa cependant dans les premières années du XVIIIe siècle messire Louis-Armand de Cancer, baron de Pignan, mestre de camp de cavalerie, syndic de la noblesse au Pays reconquis. Jean-Antoine de Béhague, né à Calais en 1727, un des neveux de cette dame, eut une brillante carrière militaire, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1762 et brigadier des armées du Roi en 1768. Il se fit alors accorder le 18 octobre 1769 par son cousin germain le baron de Pignan, commissaire pour la répartition de la capitation des nobles du gouvernement de Calais et d'Ardres, un certificat de noblesse attestant qu'il était issu d'une noble et ancienne famille d'origine étrangère que les malheurs des guerres et les révolutions des Pays-Bas avaient fait sortir de la Flandre impériale et fit appuyer ce certificat par la signature des principaux gentilshommes de la région. M. de Béhague, ayant été nommé maréchal de camp en 1780, fut connu depuis lors sous le titre de comte; il devint en 1791 lieutenant général des armées du Roi, émigra peu de temps après et mourut à Londres en 1813 sans laisser de postérité, dernier représentant de sa branche. Par acte de 1787 il avait reconnu comme étant ses parents les représentants de la branche cadette de la famille de Béhague qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Cette branche cadette revendique pour auteur Robert Béhague vivant au XVIe siècle, fils cadet de Jacob mentionné plus haut. Martin Béhague, fils de Robert, décédé en 1615, inhumé à Oudenarde, laissa plusieurs fils dont deux furent les auteurs de deux grands rameaux. L'aîné de ces rameaux, plus connu de nos jours sous le nom de BÉHAGLE, était représenté sous Louis XV par Jean-François de Béhague, marié en 1733 à Marie Rœttiers, et par son fils, Laurent de Béhagle, né à Paris en 1737, inspecteur général des domaines du Roi, marié le 16 novembre 1783 à Jeanne Jousselin de Viennois ; ce

rameau s'est éteint dans les mâles avec Jean-Ferdinand de Béhagle, explorateur, qui périt au Congo en 1899. Le rameau cadet était représenté au XVIIIe siècle par Gilles Béhague ou de Béhague, officier, garde-marteau des eaux et forêts de Saint-Omer, qui avait épousé en 1719 Marie Bubbe et qui en eut un grand nombre d'enfants. Deux de ceux-ci, Eustache de Béhague, conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts de Tournehem en 1778, marié en 1754 à Catherine Boucher, fille d'un échevin de Paris, décédé en 1812 dans un âge très avancé, et Louis-François de Béhague de Montaigu, Sgr de la Malassise, major des milices d'Artois, chevalier de Saint-Louis, marié à Reine-Louise van Ousthoorn, ont été les auteurs de deux sous-rameaux. Le second de ceux-ci s'est éteint en 1904; son dernier représentant était connu sous le titre de comte. Le fils d'Eustache, Eustache-Antoine de Béhague, écuyer, Sgr de Roemont, Crosai, etc., conseiller du Roi, président, lieutenant général et seul commissaire au siège de la justice générale de Calais et pays reconquis, présida en cette qualité le 10 mars 1789 l'assemblée générale des trois ordres des bailliages de Calais et d'Ardres et se fit recevoir plus tard, en 1815, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. Son petit-fils, Amédée de Béhague, né en 1803, conseiller général du Loiret, marié à Mlle Baillot dont le père avait été pair de France sous Louis-Philippe, fut créé comte en 1856 par la duchesse régente de Parme et, par une rare exception, obtint la confirmation de ce titre en France par décret de Napoléon III. Il a été le dernier représentant mâle de son sous-rameau et est décédé dans un âge avancé, survivant à son fils et ne laissant qu'une fille, la comtesse d'Aramon, décédée en 1902, et deux petites-filles, la marquise de Ganay et la comtesse René de Béarn, nées Béhague.

Principales alliances : Alen, de Jouffroy, Sauvan d'Aramon, de Haber, de Ganay, de Galard-Béarn, de Cancer de Pignan, de Verdelhan, Armand, Desmier de Grosboust 1804 et vers 1830, Périgord de Villechenon, etc.

BÉHAINE (Lefebvre-Pigneaux de). Voyez : LEFEBVRE-PIGNEAUX DE BÉHAINE.

BÉHARELLE de LIOUX.

M. Louis-Joseph BÉHARELLE, marié à Mlle d'Estienne de Chaussegros de Lioux, fille du général marquis de Lioux et dernière représentante d'une branche d'une vieille famille noble de Provence (voyez D'ESTIENNE), a été autorisé le 9 février 1867 par décret de Napoléon III à joindre à son nom celui de : DE LIOUX.

Principales alliances : d'Estienne de Chaussegros de Lioux, de Bréda 1893.

BÉHIC. Armes : de *gueules à trois gerbes d'or soutenues chacune par un croissant d'argent.*

La famille Béhic est originaire de Bayonne. Dominique de Béhic, marchand bourgeois de cette ville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Jean et Étienne Béhic, frères, négociants de Bayonne, établis en Espagne, furent anoblis en mai 1765 par lettres patentes du roi Louis XV tant en récompense de leurs services qu'en souvenir de ceux qu'avait rendus leur père, ancien juge consul et président de la chambre de commerce de Bayonne.

Cette famille a été illustrée au XIXe siècle par Armand Béhic, né à Paris en 1809, marié en 1833 à Mlle Doumerc, veuf en 1874, décédé en 1891, qui fut successivement ministre de la Marine sous Louis-Philippe, député du Nord, conseiller d'État, ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics en 1863 et sénateur en 1867.

Principale alliance : Dussumier de Fonbrune.

Cette famille Béhic, originaire de Bayonne, paraît n'avoir aucun rapport avec une famille Béhic qui appartient à l'ancienne bourgeoisie de Morlaix, en Bretagne, et dont un membre, Michel Béhic, fut maire de cette ville en 1788. Charles-Alexis Béhic, né à Morlaix en 1826, commandeur de la Légion d'honneur, a été nommé contre-amiral en 1884.

BEHR (de). Armes : d'*argent à un ours passant de sable.*

La famille de Behr est d'ancienne noblesse originaire du Hanovre.

Jean-Martin de Behr vint se fixer en Bretagne par son mariage conclu vers 1810 avec Mlle Borel de Bottemont ; il en laissa quatre fils, dont l'aîné, Napoléon-Théodore, n'a pas laissé de postérité, dont le second, Louis-Charles, connu sous le titre de baron de Behr, né en 1814, fixé dans les Landes par son mariage avec Mlle Dompnier de la Rue de Sauviac, a été conseiller général de ce département, dont le troisième, Auguste, né en 1816, décédé sans alliance en 1892, a été ingénieur en chef, commissaire général à l'exposition universelle de 1867 et officier de la Légion d'honneur et dont le quatrième, Ernest, également connu sous le titre de baron de Behr, a été préfet, conseiller général du Morbihan et officier de la Légion d'honneur. Ce dernier n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle Bonin ; mais son frère, Louis-Charles, décédé en 1895, a laissé deux fils.

BEIGE (Bérigaud de la). Voyez : Bérigaud de la Beige.

BEINE (Graillet de). Voyez : Graillet de Beine.

BEIREIX (de la Couture-Renom de). Voyez : Couture-Renom de Beireix (de la).

BÉJARRY (de). Armes : de *sable à trois fasces d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BÉJARRY appartient à l'ancienne noblesse du Bas-Poitou. Elle a pour premier auteur connu Thibauld Béjarry, varlet, qui est mentionné dans des actes de 1250 et de 1260. C'est à ce personnage que Beauchet-Filleau fait remonter la filiation suivie, mais avec des réserves. On ne sait en effet s'il fut père ou aïeul d'un Pierre Béjarry, varlet, qui rendit un aveu le 25 juin 1340. Celui-ci avait épousé par contrat de 1307 Catherine Vincendeau et en eut deux fils, Michel et Guillaume, qui partagèrent sa succession le 6 septembre 1379. L'aîné d'entre eux, Michel, marié à Catherine des Nouhes, possédait la terre de la Roche-Gueffier que la famille de Béjarry a conservée jusqu'à nos jours ; sa descendance paraît s'être éteinte au cours du xve siècle avec ses petits-enfants. Guillaume Béjarry, second fils de Pierre, fut avocat de la comtesse d'Étampes, dame de Sainte-Hermine, qui, en considération de ses services, lui fit donation par acte du 7 août 1365 de divers domaines situés au lieu de la Louerie. Il épousa Jeanne Ouvrard et mourut peu de temps après laissant un fils en bas âge, Jean, Sgr de la Louerie, qui fut mis sous la tutelle de son cousin germain Guillaume Béjarry, fils de Michel. Ce Jean Béjarry se maria très jeune avec Catherine Suriette, fit une transaction le 7 février 1398 avec les frères de celle-ci et mourut à l'âge de vingt et un ans. Le jugement de maintenue de noblesse de 1667 ne fait remonter la filiation suivie qu'à Guillaume Béjarry, écuyer, Sgr de la Louerie, petit-fils présumé du précédent, qui épousa Marie Grignon par contrat du 14 février 1448. En réalité la filiation ne paraît être rigoureusement établie que depuis Maurice Béjarry, écuyer, Sgr de la Louerie, marié vers 1480 à Jeanne Berne, que l'on croit avoir été fils de celui-ci et dont le nom est mentionné dans un grand nombre de chartes de la seconde moitié du xve siècle. Jacques Béjarry, écuyer, Sgr de la Roche-Gueffier, marié le 13 janvier 1570 à Renée de Plouer, et son frère, Jean Béjarry, dit Brasdefer, furent deux des plus célèbres chefs huguenots du Bas-Poitou à l'époque des guerres de religion. D'après la tradition l'aîné d'entre eux, Jacques, ayant été surpris au Langon pendant une trêve, y fut massacré; sa veuve se remaria à Jean Limousin et ses enfants en bas âge furent mis sous la tutelle de Jean Briant, sieur de la Brillerie, qui rendit compte de sa gestion le 11 juin 1590. Les descendants de Jacques de Béjarry et de Renée de Plouer furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par divers jugements de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Alexandre Béjarry, chevalier, Sgr de la Roche-Gueffier, marié le 19 août 1703 à Marie de Pélard, fut encore main

tenu dans sa noblesse le 2 avril 1715 par jugement de Quentin de Richebourg, un des successeurs de M. de Barentin. Ce personnage, dont descendent tous les représentants actuels de la famille de Béjarry, figure dans plusieurs actes avec la qualification de marquis de la Roche-Grignonnière. Son petit-fils, Charles-François de Béjarry, chevalier, Sgr de la Roche-Gueffier, de la Grignonnière, etc., fut admis en 1751 parmi les pages de la grande écurie du roi Louis XV, se maria très jeune le 17 avril 1757 avec Mlle de Regnon de Chaligny, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers et laissa un très grand nombre d'enfants. Il avait obtenu en 1784 l'admission à la maison de Saint-Cyr de sa fille, Agathe, née en 1774, qui mourut plus tard célibataire. L'aîné de ses fils, Charles, officier de marine, mourut très jeune dans l'expédition de d'Entrecasteaux; le second, Prosper, mourut en 1792 pendant l'émigration; le troisième, Anne-Bonaventure, né en 1762, fit des preuves de noblesse en 1771 pour être admis à l'École militaire de la Flèche, puis en 1781 pour être admis dans l'ordre de Malte et demeura célibataire; le quatrième, Achille, fut admis à l'École militaire en 1777, puis dans l'Ordre de Malte en 1784 et demeura également célibataire; le cinquième, Auguste, se signala par son courage lors de l'insurrection de la Vendée, épousa plus tard Mlle du Fay et fut l'auteur du rameau aîné actuel; le sixième, Amédée, officier général des armés catholiques et royales lors de l'insurrection de la Vendée, député et conseiller général de la Vendée sous la Restauration, épousa en 1806 Mlle d'Aubenton et fut l'auteur d'un second rameau; le septième, Armand, admis dans l'Ordre de Malte en 1784, page du grand-maître, épousa en 1798 Mlle de Bernon et fut l'auteur d'un troisième rameau; le huitième enfin, Benjamin, né en 1775, officier à l'armée des Princes, épousa en 1812 Mlle de Suyrot et n'en eut que deux filles. Amédée, comte de Béjarry, né en 1840, chef du second rameau, marié en 1874 à Mlle de Saint-Ferréol, a été nommé en 1886 sénateur royaliste de la Vendée; son fils unique, Amédée-Maurice, né le 10 décembre 1874, avait demandé le 14 décembre 1895 l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE L'ÉTANDUÈRE pour se conformer à des dispositions testamentaires.

Le chef de la famille de Béjarry est connu sous le titre de marquis.

Principales alliances : Durcot 1622, de Pérusse des Cars 1692, Aymer, vers 1670, Foucher de Circé 1637, Janvre de la Bouchetière, vers 1668, Chateignier 1681, 1838, Green de Saint-Marsault 1704, de Suyrot 1812, 1882, de Tinguy 1837, d'Aubenton 1806, de la Charlonnie de la Blotais, de Villeneuve-Bargemont, de Sibeud de Saint-Ferréol 1874, de Bernon 1798, des Nouhes 1836, de Nossay 1826, etc.

BEKER de SÉHOLZ et de MONS. Voyez : Becker de Séholz et de Mons.

BÉLABRE (Le Coigneux de). Voyez : Le Coigneux de Bélabre.

BÉLABRE (Lajoumard de). Voyez : Lajoumard de Bélabre.

BELAIR (Mitifiot de). Voyez : Mitifiot de Belair.

BELAIR (Liger de). Voyez : Liger de Belair.

BELAIR (Sapin de). Voyez : Sapin de Belair.

BELBEUF (Godard de). Voyez : Godard de Belbeuf.

BELCASTEL (de Lacoste de). Voyez : Lacoste de Belcastel (de).

BELCASTEL (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à une tour d'argent sommée de trois donjons de même crénelés, ajourés et maçonnés de sable*, qui est de Belcastel; *aux 2 et 3 de gueules à trois lances d'or en pal*, qui est de Montvaillant. — Supports : *deux lions d'or lampassés de gueules*.

La famille de Belcastel est originaire du Rouergue d'où elle passa plus tard en Quercy. La Chesnaye des Bois, Saint-Allais, Beauchet-Filleau et M. de Barrau en ont donné des généalogies, toutes assez incomplètes ; on trouvera aussi sur elle des renseignements dans les manuscrits de d'Hozier. Elle a eu pour berceau la paroisse de son nom, sur les bords de l'Aveyron, et y posséda un château dont il existe encore des ruines. M. de Barrau lui attribue pour premiers auteurs connus Umbert de Belcastel, qui fit en 1075 une donation au monastère de Conques, Frotard de Belcastel, qui figure dans des actes de 1161 et de 1180, Hugues, Raymond et Bertrand de Belcastel, frères, mentionnés dans un acte de 1182. Dès la fin du xiiie siècle le château de Belcastel avait cessé d'appartenir à la famille de ses seigneurs primitifs et noble Jourdain de la Barrière se qualifie Sgr de Belcastel dans un accord de 1296; mais la famille de Belcastel conserva encore pendant longtemps divers domaines sur le territoire de la paroisse de Belcastel. Le nom des membres de la famille de Belcastel figure dans un très grand nombre de chartes du xive et du xve siècle, mais sans que l'on puisse relier entre eux les divers personnages qui l'ont porté. La filiation n'a pu être établie que depuis Raymond de Belcastel, chevalier, lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes, qui épousa par contrat du 4 février 1526 Jeanne de Montvaillant, héritière de la terre de son nom et d'autres seigneuries importantes en Languedoc. Ce Raymond laissa quatre fils dont les trois aînés, Jean, Robert et Raymond de Belcastel, furent les auteurs de trois branches.

Jean de Belcastel, Sgr de Montvaillant, l'aîné de ces trois frères, épousa le 4 janvier 1553 sa parente Jeanne de Belcastel, dame de la Pradelle, et présida avec Nicolas de Calvière, Sgr de Saint-Cosme, l'assemblée des protestants tenue à Anduze le 22 novembre 1579. Son petit-fils, Daniel de Belcastel, Sgr de Masel, demeurant au diocèse de Montpellier, marié en 1638 à Marie Lignère, fut maintenu dans sa noblesse le 19 janvier 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, et paraît être décédé sans laisser de postérité.

Robert de Belcastel, auteur de la seconde branche, épousa le 7 avril 1571 Philippe Boutier de Catus, héritière de la seigneurie d'Escayrac, en Quercy[1]. Son fils, Jean de Belcastel de Montvaillant, chevalier, Sgr d'Escayrac, marié le 27 janvier 1597 à Marguerite de Mauléon, en laissa, entre autres enfants, deux fils, Denis, Sgr d'Escayrac, marié en 1628 à sa cousine Clémence Boutier de Catus, et Jean, Sgr de Montfabes, marié le 18 août 1635 à Catherine de Montet, fille d'un marchand de Lauzerte, qui furent les auteurs de deux rameaux. Denis, auteur du premier de ces rameaux, fut maintenu dans sa noblesse le 20 juillet 1666 par jugement de M. de Rabasteins, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Ce rameau, qui fut encore maintenu dans sa noblesse le 6 mai 1700 par jugement de Legendre, intendant de Montauban, conserva jusqu'à l'époque de la Révolution la seigneurie d'Escayrac, en Quercy, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors et eut pour derniers représentants deux frères, Raymond de Belcastel de Montvaillant, né à Agen en 1768, admis en 1777 à l'École militaire de la Flèche, et Louis, chevalier de Belcastel, né en 1772, qui moururent l'un et l'autre sans laisser de postérité. Un membre de ce rameau, étant passé en Hollande après la révocation de l'Édit de Nantes, devint général des troupes de ce pays et fut tué le 10 décembre 1710 à la bataille de Villaviciosa, en Espagne.

Jean de Belcastel, Sgr de Montfabes, auteur du second rameau de cette branche, laissa un fils, Jean-Baptiste-Louis de Belcastel, sieur de Ferrière, né à Saint-Cyprien, en Quercy, qui, étant lieutenant au régiment de Louvigny, se maria en 1675 à Mayzière, au diocèse de Metz, avec Anne Fois. Antoine de Belcastel de Montfabes, fils de celui-ci, né à Phalsbourg en 1682, capitaine aide-major de Sarrelouis, chevalier de Saint-Louis, marié à Sarrelouis en 1738 avec Marie Léonardy, fille d'un officier d'artillerie, en eut deux filles dont l'une,

[1] Cette seigneurie d'Escayrac ne doit pas être confondue avec une autre seigneurie d'Escayrac, de la même région, qui a été le berceau de la puissante famille chevaleresque d'Escayrac de Lauture, encore existante.

Marie-Anne, née en 1743, décédée en 1761, fut admise en 1755 à la maison de Saint-Cyr et deux fils, Mathieu-Sébastien, né à Sarrelouis en 1745, et Jean-Baptiste, né en 1748, qui firent l'un et l'autre en 1755 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. L'aîné de ces deux frères mourut à Saint-Domingue sans avoir été marié; le puîné, fixé en Poitou par le mariage qu'il contracta en 1778 avec Mlle de Jousserand, chevalier de Saint-Louis en 1791, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers, servit à l'armée des Princes, fut plus tard chambellan de la landgrave de Hesse-Cassel et major-adjudant général au service du roi de Prusse. Ce rameau s'est éteint avec le petit-fils de celui-ci, Baptiste-Adolphe, né en 1807, mort en 1875 dans les environs de Civray, sans avoir été marié.

Raymond de Belcastel, auteur de la troisième branche, épousa le 6 octobre 1573 Anne de Doumergue, héritière de la seigneurie de Montlauzun, en Quercy. Son petit-fils, Jean de Belcastel, Sgr de Montlauzun, fut maintenu dans sa noblesse le 20 juillet 1666 par jugement de M. de Rabasteins. Cette branche s'éteignit avec Pierre-Joseph de Belcastel, Sgr de Montlauzun, qui épousa en 1716 Jeanne de Latran de Saint-Hubert et avec ses deux fils qui demeurèrent célibataires.

On croit que la famille de Belcastel est encore représentée par un rameau tombé dans l'obscurité.

Elle a fourni un lieutenant général au service des États généraux de Hollande, deux maréchaux de camp, des demoiselles de Saint-Cyr, des chanoinesses des chapitres nobles de Bouéxières, près de Nancy, et de Sainte-Marie de Metz, des chevaliers de Saint-Louis et de Saint-Lazare, etc.

Principales alliances : Boutier de Catus 1571, 1626, de Mauléon 1597, de Schauenbourg, de Durfort 1694, d'Escayrac 1601, d'Audiffret, de Stainville, de Couétus 1804, de Vigier de Mirabal 1805, etc.

BELCHAMPS (de). Armes : *d'azur à un pal componé d'argent et de gueules de six pièces.*

La famille de Belchamps appartient à la noblesse de Lorraine. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin et de d'Hozier au Cabinet des Titres. Elle paraît n'avoir aucun rapport avec celle d'un Nicolas Belchamps, natif de Mirecourt, que l'on trouve avoir été anobli le

4 juin 1631 par lettres patentes du duc de Lorraine. Le jugement de maintenue de noblesse de 1674 lui donne pour premier auteur connu un Louis de Belchamps qui rendit foi et hommage le 15 décembre 1487 à René, duc de Lorraine, pour son fief de Molancourt mouvant du duché du Bar. D'après la généalogie de la Chesnaye des Bois, qui n'est, du reste, accompagnée d'aucune preuve, ce personnage aurait été fils de Baudouin de Belchamps et d'Odilette de Sancy, née en 1372. Ce même jugement de 1674 ne donne du reste la filiation comme établie que depuis François de Belchamps mentionné dans un acte du 14 juin 1551 qui, d'après la Chesnaye des Bois, aurait été fils de Jean, petit-fils de Gérard et arrière-petit-fils de Louis précédemment cité. La famille de Belchamps était représentée sous Louis XIV par trois frères, Jean, sieur de Mondelange, avocat au Parlement de Metz, André, Sgr de Talange, avocat au même Parlement, et Bernard, lieutenant au Régiment du Roi, plus tard capucin, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse le 10 septembre 1674 par jugement de M. Poncet de la Rivière, intendant de Metz. Le second de ces trois frères, André, décédé plus tard sans postérité, fut encore maintenu dans sa noblesse le 14 mai 1697 par jugement de Turgot, intendant de Metz. Son frère Jean, décédé en 1674, avait épousé à Metz le 25 janvier 1665 demoiselle Marguerite Geoffroy qui se remaria dans la suite à Jean Cocula, sieur de Saint-Martin. Leur fils, Balthazar de Belchamps, né à Metz en 1666, fut conseiller au Parlement de cette ville et épousa d'abord en 1692 Béatrix d'Auburtin, puis en 1707 Elisabeth le Bachelé. Laurent, Pierre-Nicolas et Nicolas-François de Belchamps, tous trois fils du précédent, furent maintenus dans leur noblesse le 22 janvier 1728 par arrêt du Parlement et de la Chambre des Comptes de Metz après avoir prouvé leur filiation depuis Jean de Belchamps, écuyer, premier du nom, mentionné avec sa femme Jeanne de Vamaux dans un acte de 1564. Ce fut Nicolas-François, le plus jeune de ces trois frères, qui continua la lignée ; il épousa le 21 juillet 1738 Marie-Louise de Buant, fille d'un élu en l'élection de Sainte-Menehould, et fut père de Nicolas-François de Belchamps, né à Sainte-Menehould en 1740, lieutenant des maréchaux de France à Metz, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Antoine-Laurent de Belchamps, né à Metz en 1769, fils aîné du précédent, avait fait en 1780 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; son frère, Anne-Nicolas-François, né en 1771, fit en 1786 les mêmes preuves pour obtenir une sous-lieutenance. La famille de Belchamps s'est éteinte avec M. Théodule de Belchamps, neveu des précédents, qui est mort à Metz en 1895 à l'âge de quatre-vingt-dix-

huit ans n'ayant eu de son mariage avec Mlle O'Riordan que deux filles mariées aux généraux de Lapeyrouse et de Vaulgrenant.

Principales alliances : d'Auburtin, le Bachelé, Durand de Crépy, d'Argent de Deux-Fontaines, de Buzelet 1729, de Foucauld-Pontbriand, de Tinseau, O'Riordan, Picot de Lapeyrouse, Peting de Vaulgrenant, etc.

BELCOURT (Charpentier de). Voyez : Charpentier de Belcourt.

BELCOURT.

Victor-Dizier Belcourt, né à Thionville en 1775, lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, fut créé baron de l'Empire par décret du 25 février 1814 qui, par suite de la chute de l'Empire survenue sur ces entrefaites, ne fut jamais suivi de lettres patentes. Il mourut en 1832 laissant de son mariage avec Mlle de Bonnard deux fils nés en 1811 et 1829.

BELENET (de), anciennement **BELLENET**. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois roses du même, 2 et 1.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille de Belenet, autrefois Bellenet ou Belleney, est originaire de la principauté de Montbéliard où elle est connue dès le XVIe siècle. Christophe Belleney, de Porrentruy, ayant été choisi comme secrétaire par Antoine Brun, procureur général au Parlement de Besançon, vint se fixer à Vesoul et se fit accorder en 1647 des lettres de naturalité. Son descendant, Jean-Claude-Joseph Bellenet, conseiller au présidial de Vesoul, marié à une demoiselle Bullet de Bougnon, fut pourvu en 1740 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon. Jacques-Joseph Belenet, fils du précédent, signa en 1788 une adresse envoyée au Roi par les gentilshommes de Franche-Comté ; il épousa en 1786 Mlle de Mousin de Villers et en laissa trois fils dont le plus jeune mourut sans alliance en 1824 et dont les deux aînés, Auguste-Jacques Belenet, né en 1786, lieutenant-colonel de cavalerie, marié à Mlle Levert, décédé à Vesoul en 1872, et Antoine-Gabriel Belenet, né en 1787, lieutenant-colonel d'artillerie, marié à Mlle Anot de Maizières, décédé sans postérité, firent reconnaître leur noblesse le 6 mai 1826 par une ordonnance du roi Charles X. C'est depuis cette époque que la famille Belenet fait précéder son nom de la particule de. Auguste-Jacques laissa quatre fils dont les deux aînés sont morts sans postérité et dont les deux plus jeunes, Alexandre-Augustin, né à Vesoul en 1821, marié en 1861 à Mlle Berthier de Grandry, et Adolphe, marié en 1854 à Mlle Bouveiron, ont été les auteurs de deux rameaux.

Principales alliances : Bullet de Bougnon, de Mousin de Villers, Anot de Maizières, Levert, de Saint-Pern 1890, de Belot de Laleu 1887, Berthier de Grandry 1861, de Montangon 1897, etc.

BELER (**Gros de**). Voyez : Gros de Beler.

BELESTA (**Baraigne ou Varaigne de Gardouch de**). Voyez : Baraigne de Gardouch de Belesta.

BELFORT (**Delfau de**). Voyez Delfau de Belfort et de Pontalba.

BELFORTÈS (**Celariès de**). Voyez : Celariès de Belfortés.

BELGARIC ou BELGARRIC (de). Armes : d'*azur à un chêne d'or chargé de trois glands de sinople 2 et* 1.

La famille de Belgarric ou Belgaric, originaire de Pont-Saint-Esprit, en Languedoc, appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie de sa région. Jean-Joseph de Belgaric, marié vers 1760 à Marie d'Hombres, en laissa deux fils : Alexis-Jacques de Belgarric, né à Pont-Saint-Esprit en 1765, marié à Mlle de Gallier, et Jean-Baptiste de Belgarric, marié en 1801 à Mlle de Valleton, décédé en 1835. L'aîné de ces deux frères fut anobli le 24 novembre 1827 par lettres du roi Charles X ; il laissa lui-même plusieurs fils dont l'aîné, Alexandre-Emile de Belgaric, né à Pont-Saint-Esprit en 1811, marié à Mlle Pougeard du Limbert, petite-fille du maréchal Jourdan, a été nommé général de brigade en 1870.

Principales alliances : de Valleton, de Gallier, Reinaud de la Gardette, Pougeard du Limbert.

BELGODÈRE DI BAGNAJA (**Bonfils de**). Voyez : Bonfils de Belgodère di Bagnaja.

BELGRAND et BELGRAND de VAUBOIS, des MARETS et de MONTGIMONT. Armes concédées sous le premier Empire à la branche de Vaubois : de *gueules à une bande componée d'argent et de sable ; au franc quartier des comtes sénateurs.*

La famille Belgrand, originaire du Perthois, en Champagne, descend de Blaise Belgrand qui était gruyer de l'archevêque de Reims dans la première moitié du xviie siècle. Ce personnage laissa deux fils qui furent les auteurs de deux branches. La branche aînée, demeurée non noble, s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le seul nom de Belgrand.

La branche cadette était représentée sous Louis XVI par Henri Belgrand, maire royal perpétuel de Châteauvillain, qui avait épousé

vers 1745 une demoiselle Fèbre et qui prit part en 1789 aux assemblées du tiers état tenues à Langres. Claude-Henri Belgrand de Vaubois, fils de celui-ci, né en 1748 à Longchamps-lès-Clervaux (Aube), avait en 1789 le grade de capitaine ; il n'émigra point et fit dans l'armée républicaine les campagnes de la Révolution, fut nommé général de brigade en 1793, prit part au siège de Lyon, fut nommé général de division en 1795, puis gouverneur de l'île de Malte après la prise de l'île par le général Bonaparte, fut appelé au Sénat en 1800, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 20 août 1808, vota en 1814 la déchéance de Napoléon, devint pair de France héréditaire sous la Restauration, prêta serment à Louis-Philippe après la Révolution de juillet et mourut à Beauvais en 1839. Le général comte de Vaubois s'était marié d'abord en 1788 à Mlle de Barthélemy, puis en 1801 à Mlle Dasnière de Veigy et ne laissa de ces deux unions que cinq filles. L'une d'elles, Amélie-Françoise, née en 1802, épousa en 1818 M. le Poitevin de la Croix, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, qui fut autorisé par ordonnance du 19 août 1829 à joindre à son nom celui de : DE VAUBOIS ; cette dame n'eut elle-même que deux filles dont la plus jeune épousa le 22 août 1857 son cousin germain, Louis-Joseph le Poitevin de la Croix, autorisé par deux décrets impériaux du 17 avril 1869 à relever le titre de comte de Vaubois.

Le général de Vaubois avait eu trois frères : l'un d'eux fut nommé commandeur de Malte après la prise de l'île par les républicains et mourut sans laisser de postérité ; un autre fut l'auteur d'un rameau aujourd'hui éteint qui était connu sous le nom de Belgrand des Marets ; le troisième fut l'auteur d'un rameau qui s'est perpétué sous le nom de Belgrand de Montgimont.

Principales alliances : de Barthélemy 1788, Aubert de Saint-Georges du Petit-Thouars 1808, le Poitevin de la Croix 1816, etc.

BELHADE (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à un lion de gueules ; aux 2 et 3 d'argent à trois fasces d'azur.*

La famille DE BELHADE, plus ancienne qu'illustre, appartient à la noblesse du Blayais. On trouvera sur elle d'abondants renseignements au Cabinet des Titres dans les manuscrits de Chérin, de d'Hozier et de l'abbé de Lespine. Elle a pour premiers auteurs connus le baron *(sic)* André de Belhade, dont la femme, Jeanne Amaubin, est mentionnée dans un acte de 1350 (Archives départementales de Bordeaux), et Amanieu de Belhada ou Belfada, damoiseau, Sgr de la Motte-Saint-Androny et de Cantenac, que le roi d'Angleterre nomma le 6 juin 1342 châtelain de Bourg-sur-Gironde. Le jugement de

maintenue de noblesse rendu en sa faveur par Pellot en 1667 en fait remonter la filiation à 1381.

On retrouve dans les manuscrits de l'abbé de Lespine (Fonds Périgord) les preuves de noblesse que la famille de Belhade fit en 1775 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages du Prince de Condé. Ce travail ne donne la filiation que depuis Jehan de Belhade, écuyer, Sgr de Thodias et de la Motte-Saint-Androny, capitaine de 300 hommes de pied, qui obtint le 15 août 1559 un arrêt du Parlement de Bordeaux. Ce personnage avait épousé Bonnaventure de Bonnevin avec laquelle il fit un testament mutuel au château de Blaye le 1er mars 1573. Deux de ses fils, Raymond et René, furent les auteurs de deux grandes branches.

Raymond de Belhade, auteur de la branche aînée, fut Sgr de la Motte-Saint-Androny, en Blayais, de Cantenac et de Cagnac, en Bourgeais, et épousa le 9 avril 1577 Marie Vigier. Son fils Guy, marié à Bordeaux le 2 août 1611 à Suzanne Darrérac, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il laissa lui-même plusieurs fils dont l'un, Jean, admis en 1633 dans l'ordre de Malte, devint capitaine du château de Fronsac en 1647 et commandeur de Castelnau en 1657. Alexis de Belhade de Taudias, Sgr de la Motte-Saint-Androny, de Cantenac, etc., fils aîné de Guy, épousa à Bordeaux le 17 février 1640 Marie de Gourdet et fut maintenu dans sa noblesse le 27 juillet 1667 par jugement de l'intendant Pellot après avoir prouvé sa filiation depuis 1381. Son descendant, Jacques de Belhade de Thodias, né en 1760 à Bourg-sur-Gironde, fit en 1775 ses preuves de noblesse pour être admis à l'école militaire de la Flèche. Cette branche de la famille de Belhade est aujourd'hui éteinte.

René de Belhade, auteur de la seconde branche, vint se fixer en Périgord par le mariage qu'il conclut le 26 septembre 1581 au lieu de Siorac, près de Ribérac, avec demoiselle Baptiste de Magnienac. Il fut père de haut et puissant seigneur François de Belhade, Sgr de Fontbrauge, en la juridiction de Saint-Emilion, résidant en son repaire du Désert, dans la paroisse de Pizou, en Périgord, qui épousa le 5 novembre 1609 Louise Béron, et grand-père de Guy de Belhade qui épousa le 31 janvier 1636 Marguerite d'Aix et qui fut maintenu dans sa noblesse le 15 mars 1667 par jugement de Pellot après avoir prouvé sa filiation depuis 1559. François de Belhade, chevalier, Sgr de la Motte et du Désert, descendant des précédents, épousa le 5 janvier 1770 Anne d'Arlot, demoiselle de la Linde, fille du marquis de Frugie ; son fils, Léonard de Belhade, né à Cumond en 1770, fit en 1784 ses preuves de noblesse pour être admis dans les chevau-légers. Cette branche de la famille de Belhade a eu pour dernier

représentant M. Raoul de Belhade qui est décédé le 11 avril 1882 laissant sa terre du Désert à sa fille unique, Octavie, mariée à Antoine Vigier, capitaine d'artillerie, décédée sans postérité en 1901. Après la mort de cette dame le Désert est revenu à sa mère, Mme de Belhade.

François de Belhade, Sgr de Lalibarde, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux ; Léonard-François de Belhade, Sgr de Lérignac et de la Charreyrie, prit part à celles tenues à Angoulême.

Principales alliances : de Bonnevin, de Galatheau 1714, d'Arlot de Frugie 1770, d'Aulède 1713, Roy d'Angeac, de Malleret 1675, 1723, de Belcier, etc.

BELHOIR (Touchois de). Voyez : Touchois de Belhoir.

BELHOIR (de). Armes : d'*azur semé d'étoiles d'argent; à un chef d'or chargé d'une croix pattée de gueules, accostée de deux mouchetures d'hermines de sable.*

La famille de Belhoir appartenait dès le xviie siècle à la haute bourgeoisie du Poitou. Beauchet-Filleau en fait remonter la filiation à Jacques de Belhoir, procureur au présidial de Poitiers, qui rendit aveu à la Tour de Maubergeon en 1697 pour sa maison noble de Lapeyre et pour son fief de Chassigny. Ce personnage est sans doute le même qu'un Jacques de Belhoir, procureur au présidial de Poitiers, lieutenant d'une des compagnies de milice bourgeoise de ladite ville, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il était vraisemblablement parent d'un André de Belhoir, notaire au lieu de Cerisay, et d'un François de Belhoir, hôte en la paroisse de Montrasers, qui eurent leurs armes inscrites d'office au même Armorial. Jacques de Belhoir laissa un fils, autre Jacques de Belhoir, Sgr de la Payre et de Chassigny, procureur au présidial de Poitiers, qui rendit en 1701 le même aveu que son père et pour les mêmes terres et qui décéda le 31 mars 1701. La descendance de celui-ci s'est partagée en un certain nombre de rameaux dont plusieurs se sont perpétués jusqu'à nos jours. On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille de Belhoir, bien que ses membres soient qualifiés écuyers dans plusieurs actes du xviiie siècle, et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Quoique la famille de Belhoir compte encore des représentants un décret du 7 juillet 1885 a autorisé M. Auguste Touchois à joindre à son nom celui de : de Belhoir, qui était celui de sa grand'mère maternelle, Victoire-Aglaé de Belhoir, née en 1792, mariée en 1812 à M. Galletier.

La famille de Belhoir a fourni trois gardes du corps du roi

Louis XV, des procureurs au présidial de Poitiers, un curé de Saint-Étienne de Poitiers en 1774, un conseiller d'arrondissement du canton de Civray, né en 1845, etc.

Principales alliances : Devezeaux de Lavergne 1836, Chénier de Cherpreau 1689, Rogues de Chabannes 1804, etc.

BELHOMME de CAUDECOSTE, de FRANQUEVILLE et de MORGNY.

Armes : de *gueules à une aigle éployée d'or, surmontée de trois étoiles d'argent rangées en fasce.*

On trouvera une généalogie de la famille Belhomme dans les *Titres, Anoblissements et Pairies de la Restauration*, par le vicomte Révérend. Elle est originaire de Normandie et a pour auteur Claude-Simon Belhomme, sieur de Mauquenchy, Franqueville, Glatigny, etc., garde des rôles de France, marié en 1747 à Marie-Anne Morin, qui fut pourvu en 1743 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Ce personnage eut deux fils : l'aîné d'entre eux, Jean-Joseph, Sgr de Glatigny, secrétaire du Roi, laissa une fille unique qui épousa le marquis de Martainville, maire de Rouen, et qui mourut en 1853 ; le puîné, Claude-Simon Belhomme, Sgr de Franqueville, garde des rôles des offices de France, fut pourvu d'un office de secrétaire du Roi, le conserva jusqu'à sa suppression en 1790 et mourut en 1810. Ce dernier, marié à une demoiselle Roux, eut à son tour trois fils, Antoine Belhomme, sieur de Caudecoste, près de Mortagne, décédé en 1823, Ambroise Belhomme de Franqueville, né à Paris en 1776, et enfin Jacques Belhomme de Morgny, décédé en 1854, qui n'eut que deux filles, les baronnes de Sylvestre et d'Acher de Montgascon. L'aîné de ces trois frères laissa un fils unique, Ambroise-Antoine Belhomme de Caudecoste, né en 1806, qui fut maintenu dans sa noblesse le 7 juillet 1825 par lettres patentes du roi Charles X comme descendant d'un secrétaire du Roi, qui reçut le titre héréditaire de vicomte par nouvelles lettres patentes du même prince du 30 août 1827 sur institution en majorat de sa terre de Caudecoste, qui épousa en 1828 Mlle Seillière et qui mourut en 1888 ; sa descendance n'est plus représentée que par sa petite-fille mariée en 1889 au comte de Vibraye. Ambroise Belhomme de Franqueville fut maintenu dans sa noblesse en 1825 en même temps que son neveu ; il épousa Mlle le Pesant de Boisguilbert et mourut en 1851 laissant trois fils ; sa descendance n'est pas titrée.

Principales alliances : des Hommets de Martainville, de Sylvestre, d'Acher de Montgascon, Seillière, de Mornay-Soult de Dalmatie 1860, le Pesant de Boisguilbert, Poret de Civille, Guyot de Lacour, Law de Lauriston 1883, de Boisgelin 1885.

La famille dont il vient d'être parlé avait peut-être eu autrefois une origine commune avec une famille Belhomme, de la même région, qui portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon du même* et qui fut maintenue dans sa noblesse le 31 janvier 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, comme issue de Gaspard Belhomme, sieur de Grandlaye, homme d'armes de la compagnie de M. de Montbazon, anobli par lettres patentes du 9 février 1619, confirmées par de nouvelles lettres de juin 1624. Alexandre-Nicolas de Belhomme prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon.

BELIN de BALLU.

Cette famille a eu pour auteur Jacques-Nicolas Belin de Ballu, né à Paris en 1757, célèbre helléniste, qui fut pourvu le 31 décembre 1778 de l'office anoblissant de conseiller en la Cour des monnaies de Paris et qui le conserva jusqu'à sa suppression lors de la Révolution. Admis à l'Académie des Inscriptions en 1787, Belin de Ballu fut nommé en 1799 membre correspondant de l'Institut, fut peu de temps après appelé par le czar en Russie et mourut à Saint-Pétersbourg en 1815.

BELIN de CHANTEMÊLE. Armes : d'*or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux têtes de cheval arrachées et affrontées de sable et en pointe d'une tour du même, ouverte du champ; coupé d'azur à un bélier passant d'or accompagné de trois étoiles d'argent 2 et 1*.

La famille Belin de Chantemêle est originaire du Maine. Michel-Augustin Belin, sieur de Chantemêle, était sous Louis XVI officier de Monsieur, comte de Provence, plus tard Louis XVIII. Il épousa Jeanne Loret et en eut deux fils, Michel-Pierre et René-Benjamin Belin de Chantemêle, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes. L'aîné de ces deux frères épousa Mlle Fautrat de la Guérinière ; sa descendance est demeurée non noble. Le plus jeune, né en 1781 à Troo (Loir-et-Cher), officier de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, marié en 1817 à Mlle Fresneau, décédé en 1850, fut anobli le 23 avril 1825 par lettres patentes du roi Charles X. Sa descendance n'est pas titrée.

Principales alliances : Le Motheux du Plessis, Dumans de Chalais 1846, de Cléric, Longuet de la Giraudière, etc.

BELINAY (de Bonafos de). Voyez : Bonafos de Belinay (de).

BELINAYE (de la). Armes : d'*argent à trois rencontres de bélier de sable, 2 et 1*.

La famille DE LA BELINAYE appartient à la noblesse de Bretagne. On en trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie très complète depuis l'accord de 1490 mentionné plus bas jusqu'au règne de Louis XVI. Elle avait pour nom primitif celui de Fouque et a pour premier auteur connu un Olivier Fouque qui habitait Fougères en 1408 et qui ne paraît pas avoir appartenu à la noblesse. Ce personnage fut père d'Étienne Fouque, sur lequel on ne sait à peu près rien, et grand-père de Jean Fouque qui, s'étant rendu acquéreur de l'importante seigneurie de la Belinaye, dans la paroisse de Saint-Christophe, au diocèse de Rennes, abandonna son nom patronymique pour ne plus conserver que celui de sa nouvelle propriété. Ce Jean de la Belinaye est mentionné en 1478 à une montre du diocèse de Rennes et figure en 1483 au nombre des trente gentilshommes désignés pour la garde et sûreté de la ville et du château de Fougères. Il avait épousé Jeanne du Meix ou du Matz et en eut trois enfants, Jean, Yves et Jeanne de la Belinaye, qui passèrent le 12 juin 1490 un accord relatif à la succession de leurs parents. Jean de la Belinaye, écuyer, Sgr de la Belinaye, l'aîné de ces trois enfants, épousa Alix de Montmoron mentionnée dans un acte du 29 janvier 1509 et fut père d'autre Jean de la Belinaye, écuyer, Sgr dudit lieu, qui épousa le 21 octobre 1537 Marguerite de Sérent et qui continua la descendance.

René de la Belinaye fut nommé en 1580 conseiller au Parlement de Bretagne; Jean, autre Jean et Louis de la Belinaye furent pourvus de la même charge le premier en 1587, les deux autres en 1590.

Écuyer Charles de la Belinaye, Sgr dudit lieu, marié le 21 août 1628 à demoiselle Catherine de Launay, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction sur preuves de six générations par arrêt du Parlement du 10 octobre 1668 avec ses trois fils, Charles, François et Paul. Ce dernier avait été admis dans l'Ordre de Malte en 1661 et mourut en mer. La famille de la Belinaye a fourni deux autres chevaliers de Malte, Jacques, reçu en 1626, et Anne-François, reçu en 1691. François de la Belinaye, marié le 9 novembre 1672 à Marie du Boislehoux, obtint par lettres patentes de décembre 1682 confirmées par de nouvelles lettres en septembre 1691 la réunion de ses domaines et seigneuries de la Belinaye, Racinoux, Moreul, la Gravette, etc., et leur érection en vicomté sous le nom de la Belinaye. Il laissa deux fils, Charles, vicomte de la Belinaye, qui épousa le 11 janvier 1691 Maurille de Beaucé, et Anne-François, chevalier de Malte. Un membre de la famille de la Belinaye, étant passé à Saint-Domingue au cours du XVIIIe siècle, y fut maintenu dans sa noblesse le 28 octobre 1767 par arrêt du Conseil supérieur de l'île. Maurice-René de la Belinaye, né en 1739, fut admis en 1755 parmi

les pages de la Petite Écurie du roi Louis XV. Charles-René, vicomte de la Belinaye, né à Fougères en 1735, marié en 1760 à Anne de Miniac, maréchal de camp en 1784, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne avec ses deux fils aînés, Armand et Jean, et fut nommé en 1814 lieutenant général des armées du Roi. Anne-Pauline de la Belinaye fonda en 1778 l'hospice de la Providence à Fougères.

Principales allliances : de Sérent, Frain de la Villegontier 1727, de Saint-Gilles, de Gibon, de Belloy, le Saige de la Villebrune, de Rosnyvinen, du Hallay, etc.

BÉLIZAL (Gouzillon de). Voyez : GOUZILLON DE BÉLIZAL.

BELLABRE (Fradin de). Voyez : FRADIN DE BELLABRE.

BELLAIGUE de BUGHAS. Armes : d'*or à un chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent, à la rivière d'azur posée en pointe.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Deoque regique fides.*

La famille BELLAIGUE est anciennement connue dans la haute bourgeoisie d'Auvergne. Des généalogistes contemporains ont cherché à la rattacher à une famille du même nom qui appartenait au XIVe et au XVe siècle à la noblesse de la même région et dont elle peut être, du reste, une branche ayant perdu à un moment donné sa noblesse par suite de dérogeance. Un de ses membres signa le 10 août 1589 l'adresse envoyée au roi Henri IV par les notables habitants de Clermont-Ferrand.

D'après une notice assez détaillée publiée dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1878, la filiation serait régulièrement établie depuis Michel Bellaigue qui épousa en 1604 Geneviève Gérauld. Guillaume Bellaigue, petit-fils de celui-ci, marchand à Clermont, épousa en 1685 Gabrielle Chauliaguet qu'il laissa veuve dès 1692 et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Pierre Bellaigne, Sgr de Rabanesse, fils de cette dame, marié en 1720 à Catherine Chardon, fut pourvu en 1713 de la charge de conseiller au présidial de Clermont. Il fut lui-même père de René Bellaigue, né en 1729, qui lui succéda dans sa charge et qui épousa Suzanne Morin, héritière de la terre de Bughas dont sa descendance a conservé le nom. Bien qu'on ne connaisse pas à la famille Bellaigue de principe d'anoblissement et bien qu'elle n'ait pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ses membres ont pris parfois au XVIIIe siècle les qualifications nobiliaires René Bellaigue laissa trois fils dont le second, Jacques-François Bellaigue de Bughas, né en 1757, conseiller au présidial de Clermont, marié en 1787 à Mlle d'Astier, continua la descendance.

La famille Bellaigue a fourni des consuls et des échevins de Clermont, des conseillers au présidial de cette ville, un consul général de France, des officiers, etc.

Son chef est connu depuis les dernières années du XIXe siècle sous le titre de comte de Bughas.

Principales alliances : Ferrand 1639, Chardon 1720, Dumas de Culture 1855, du Bois de Beauchesne 1863, Demalet de la Védrine 1863, Dufournel 1880, d'Astier 1789, Teillard d'Éyry 1813, d'Eimar de Jabrun 1828, Bérard de Chazelles 1819, de Villelume 1891, etc.

BELLAING (Moreau de). Voyez : MOREAU DE BELLAING.

BELLAIR (Portier du). Voyez : PORTIER DU BELLAIR.

BELLANGER (Fressinet de). Voyez : FRESSINET DE BELLANGER.

BELLANGER de REBOURCEAUX (de). Armes : d'*azur à une fasce d'or crénelée de quatre pièces, surmontée d'une molette d'éperon d'or posée au premier canton du chef.*

La famille de BELLANGER DE REBOURCEAUX appartient à la noblesse de l'Auxerrois [1]. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans ceux de d'Hozier. Elle remonte par filiation à Laurent de Bolangers, écuyer, sgr de Buchin en partie, qui rendit hommage pour cette terre le 9 février 1482 au sgr de Ligny-le-Chatel après le décès de sa mère, Claudine de Naples, dame de Buchin. Ce Laurent épousa demoiselle Perrette Chaudron, fille d'honorable homme Huguenin Chaudron, par contrat passé le 8 janvier 1488 devant Louis de la Fontaine, notaire et tabellion royal en la prévoté d'Auxerre, et fut père d'Edme de Bolengers, écuyer,

[1] Il a existé en Champagne et en Poitou une autre famille de Bellanger qui portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or*. Cette famille avait pour auteur Simon Bellanger, sieur de la Douardière, maître d'hôtel du prince de Condé, qui fut anobli en novembre 1607 par lettres patentes du roi Henri IV, confirmées le 18 août 1627 et enregistrées au Parlement le 28 avril 1629. Ce personnage laissa deux fils, Philippe Bellanger, sieur de la Douardière, gentilhomme servant du prince de Condé, et Simon Bellanger, Sgr du Plessis-Houstelin, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette, fixée en Poitou, y fut maintenue dans sa noblesse d'abord le 5 septembre 1667, puis le 12 mars 1699 par jugements de M. de Barentin et de M. de Maupeou, tous deux intendants de Poitiers, et s'éteignit avec Marie-Madeleine de Bellanger de Champdeniers mariée en 1754 à Louis-Joseph Brochard de la Rochebrochard.

Philippe Bellanger, auteur de la branche aînée, épousa par contrat passé à Paris le 8 août 1603 Jael, fille du baron de Tourotte. Son fils, Philippe de Bellanger de Tourotte, maréchal de bataille, capitaine de cavalerie au régiment du Roi, marié à Marie Lefèbre, fut maintenu dans sa noblesse le 1er juin 1668 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, sur le vu des lettres de noblesse accordées à son aïeul. Il fut le bisaïeul de Jean-Henri de Bellanger de Thourotte, né à Paris en 1767,

sgr de la Motte, de Buchin et de Naples, qui épousa le 22 octobre 1528 demoiselle Catherine de Karendefer, aliàs de Texandre, et qui obtint droit de justice à Villeneuve en 1529. Mathieu de Bolengers, écuyer, fils du précédent, sgr de la Motte et de Villeneuve, fit une transaction avec sa mère le 10 octobre 1572; il était alors marié à demoiselle Edmée de Lespinasse et se remaria dans la suite avec Jeanne de Germigny. Il laissa deux fils, Jacques et Claude, qui portèrent indistinctement les noms de Bolengers, Boulanger ou plus rarement Bellanger et qui furent les auteurs de deux branches.

Claude de Boulanger ou de Bellanger, auteur de la branche cadette, aujourd'hui éteinte, fut sgr de Villeneuve, en l'élection de Tonnerre, et épousa Charlotte du Bois. Il fut père de Philippe de Bellanger, sieur de Villeneuve, qui épousa le 25 juin 1641 Charlotte de Boucher de Milly, et grand-père d'Edme de Bellanger, sieur de Villeneuve, baptisé en 1651, dont la veuve, Louise de Morant, et le fils mineur, Germain, né en 1649, furent maintenus dans leur noblesse le 28 avril 1698 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris.

Jacques de Bolengers, ou Boulanger, ou Bellanger, écuyer, sgr de la Motte, auteur de la branche aînée, épousa le 24 mai 1597, Marthe d'Iverny et en eut deux fils, Claude de Bellanger, écuyer, sieur de la Motte, né en 1602, et Mathieu de Bellanger, écuyer, sieur des Corbières, en l'élection de Joigny, né en 1606, qui épousèrent le premier le 10 mai 1639, le second en 1638, deux sœurs, Suzanne et Elisabeth de Bérulle. Le plus jeune de ces deux frères fut maintenu dans sa noblesse le 14 mai 1667 par arrêt du Conseil d'Etat et mourut sans laisser de postérité. Son frère aîné, Claude, laissa un

qui fit en 1775 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis à l'École militaire de la Flèche.

Il a existé en Normandie une famille de Bellanger sur laquelle on trouvera des renseignements dans les manuscrits de Chérin et qui portait pour armes : *d'azur à deux épées d'argent garnies d'or, posées en sautoir, la pointe en haut, accostées de deux poignards de même, la pointe en bas.* L'auteur de cette famille, Jean Bellanger, archer des gardes du corps du Roi, fut anobli par lettres patentes d'octobre 1596 et fut maintenu dans sa noblesse le 2 juin 1599 par jugement de M. de Mesmes de Roissy. Son fils, Jacques Bellanger, sieur de la Brière, en la paroisse de Brioude, dans l'élection de Falaise, marié en janvier 1642 à Marie Carrey, fut maintenu dans sa noblesse le 22 mai 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, avec ses quatre fils, Antoine, Jacques, Jean et Yves.

Il a existé aussi une famille Bellanger qui a occupé au XVIIIe siècle un rang honorable dans la noblesse de robe parisienne. L'auteur de cette famille, Paul Bellanger, marié vers 1680 à Cécile de Verger, avait été anobli par une charge de secrétaire du Roi. Son fils, Louis-Paul Bellanger, vicomte d'Hostel-la-Faux, né en 1683, marié en 1711 à Louise Charpentier, fille d'un conseiller au Parlement, décédé en 1738, fut avocat général à la Cour des aides; il laissa lui-même une fille, madame Dupré de Saint-Maur, et deux fils dont l'aîné, Antoine-Louis Bellanger, fut également avocat général en la Cour des aides, puis conseiller d'Etat.

fils, Louis de Bellanger, sieur de la Motte, né en 1640, qui épousa le 28 février 1678 Madeleine Quatrehommmes et qui fut maintenu dans sa noblesse en même temps que les représentants de la branche cadette le 28 avril 1698 par jugement de Phélyppeaux. Son descendant, Pierre-Charles de Bellanger de Rebourceaux, né en 1756 au château de Rebourceaux, au diocèse de Sens, fit en 1766 ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire ; il était encore mineur et servait dans les chevau-légers de la garde du Roi quand il épousa le 6 novembre 1776 Marie-Louise de Vathaire, demeurant à Ruage, en Nivernais ; il devint dans la suite chevalier de Saint-Lazare, fit de nouvelles preuves de noblesse d'abord en 1786 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Louis-Just, né en 1777, puis en 1789 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Jeanne-Louise, née en 1779, et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Sens.

La famille de Bellanger de Rebourceaux a conservé jusqu'à nos jours la terre et le château de Rebourceaux, dans l'Yonne.

Son chef a été connu depuis la Restauration sous le titre de comte.

Principales alliances : de Bérulle 1638, 1629, de Vathaire 1776, Potérat de Billy, etc.

C'est assurément par erreur que le vicomte Révérend a attribué à la famille de Bellanger de Rebourceaux une origine commune avec une famille Bellanger des Boullets dont les représentants reçurent des titres sous le premier Empire et sous la Restauration. Cette famille paraît n'avoir appartenu avant la Révolution qu'à la haute bourgeoisie. Elle était représentée sous Louis XVI par deux frères, Antoine-Didier Bellanger et Claude-François Bellanger des Boullets. L'aîné d'entre eux laissa un fils unique, Alexandre-Odilon Bellanger, né en 1792, qui épousa la fille unique du général baron Taviel ; Jean-Emmanuel Bellanger, né de cette union, était encore enfant quand il fut autorisé le 2 novembre 1828 par ordonnance du roi Charles X à relever le titre de baron concédé sous le premier Empire à son aïeul maternel ; il paraît être décédé sans laisser de postérité. Claude-François Bellanger des Boullets était officier aux gardes du corps quand il épousa le 12 août 1783 Adélaïde Giambone, fille d'Octave Giamboni, banquier gênois, conseiller secrétaire du Roi, et d'une demoiselle Marie-Louise de Marny qui, d'après *le curieux*, de Nauroy, aurait été avant son mariage la maîtresse du roi Louis XV au Parc-aux-Cerfs ; son fils, Didier-Ferdinand Bellanger des Boullets, né à Paris en 1784, officier, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 17 mai 1810, reçut pour armoiries : d'*azur à deux fasces d'argent accompagnées en chef de trois étoiles en fasce d'or et en pointe d'une*

étoile du même surmontée d'un croissant d'argent; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires, et mourut sans laisser de postérité. Marie-Philorge Bellanger des Boullets, sœur du chevalier de l'Empire, épousa en 1803 le général de division baron Fressinet dont les descendants sont connus sous le nom de Fressinet de Bellanger.

BELLANOY (le Gressier de). Voyez : Le Gressier de Bellanoy.

BELLATON, Armes concédées au chevalier de l'Empire : *tiercé en bande d'or à une épée haute en pal de sable accostée à dextre et à sénestre d'une étoile d'azur, de gueules au signe des chevaliers légionnaires et d'azur à une pyramide d'argent maçonnée et ouverte à sénestre de sable.*

Pierre Bellaton, né en 1762 à Ambronay (Ain) où ses parents étaient cultivateurs, d'abord simple garçon apothicaire, s'engagea à l'époque de la Révolution, arriva au grade de lieutenant-colonel, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 29 septembre 1813 et mourut en 1834 laissant une fille, Mme Martin.

Une branche collatérale de la famille Bellaton était représentée de nos jours par un négociant en soieries fixé à Lyon.

BELLAVÈNE. Armes : *coupé au* I *parti à dextre d'argent à trois étoiles d'azur*, 2 *et* 1, *et à sénestre des barons militaires; au* II *d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une cuirasse d'argent frangée de gueules.*

La famille Bellavène appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie de Lorraine. Jacques Bellavène, capitaine au régiment de Royal-Cavalerie, avait épousé vers 1765 Marie-Anne Fanart. Leur fils, Jacques-Nicolas Bellavène, né à Verdun en 1770, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1826, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 25 mars 1813. Il laissa lui-même un fils, Louis, baron Bellavène, né en 1799, qui n'eut que deux filles, dernières héritières de leur nom. L'aînée d'entre elles épousa en 1848 M. Louis Petitot qui a été autorisé par décret du 6 février 1850 à joindre à son nom celui de : Bellavène.

Principales alliances : de Longueau de Saint-Michel, de Rostang 1852.

BELLAY (Griffon du). Voyez : Griffon du Bellay.

BELLAY de CARNEVILLE (du). Armes : *d'argent à une bande fuselée de gueules, accompagnée de six fleurs de lys d'azur en orle* [1]. — Couronne : *de Comte.*

[1] Ces armes sont celles de la famille du Bellay, une des plus illustres d'Anjou, à

On n'a pu se procurer sur cette famille de Picardie d'autres renseignements que ceux qui sont contenus dans une généalogie détaillée insérée dans le XXIe volume du Nobiliaire Universel de M. de Magny. Elle ne figure ni au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. M. de Magny la fait descendre d'un Jean-François du Bellay, né en 1659, qui aurait épousé à Amiens en 1681 Marie-Françoise Lucet et qui aurait été conseiller du Roi contrôleur en la maréchaussée de Picardie. Jean-Nicolas du Bellay, né à Amiens, petit-fils du précédent, aurait été conseiller du Roi au siège particulier de l'amirauté d'Abbeville et échevin de cette ville en 1756. Il fut père de François du Bellay, maire d'Abbeville pendant la période révolutionnaire, décédé en 1819, dont les deux fils ont continué la descendance.

BELLE (Bouchié de). Voyez : Bouchié de Belle.

BELLE (de). Armes : d'*azur à un lion d'or.*

La famille de Belle ou de Baile de Gachetière et des Champs, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Dauphiné. Elle sollicita en 1785 du Conseil d'État un arrêt de maintenue de noblesse et l'on trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'elle fit dans cette circonstance et le rapport dont sa demande fut l'objet de la part du généalogiste des Ordres du Roi. Elle prouva sa filiation depuis le 14 novembre 1553, date à laquelle noble Jean Baille ou Belle, de la ville de Tullins, fils de défunt noble Philibert Belle, de la même ville, épousa demoiselle Jeanne de la Balme. Ce Jean Baille ou Belle figure avec la qualification de noble dans un très grand nombre d'actes de la seconde moitié du XVIe siècle ; mais ses descendants ne purent produire les originaux que de trois de ces actes des années 1582, 1596 et 1599. Sa descendance était représentée sous Louis XIV par noble Gabriel de Belle qui épousa honnête fille Aimée Lanfray par contrat passé à Saint-Laurent-du-Pont le 15 juin 1661. Ce personnage paraît dans un certain nombre d'actes postérieurs à ce mariage avec les qualifications de gentilhomme ver-

laquelle appartenaient le cardinal Jean du Bellay, évêque de Paris, puis archevêque de Bordeaux, décédé en 1560, ses frères Guillaume, vice-roi du Piémont, décédé en 1543, et Martin, gouverneur de Normandie, auteur de mémoires estimés, décédé en 1559, et leur cousin, le poète Joachim du Bellay, décédé en 1560. La dernière branche de la famille du Bellay s'éteignit avec Guillaume du Bellay, maréchal de camp au service du roi des Deux-Siciles, décédé à Naples en 1752.

rier et de maître pour le Roi de la verrerie de Saint-Farquemont. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, il produisit devant l'intendant Dugué une série de titres qui faisaient remonter sa filiation à Philibert Belle vivant en 1540 et obtint le 15 avril 1670 de Chorier, procureur du Roi de la commission, un rapport favorable ainsi conçu : « Vus lesdits actes je n'empêche que ledit sieur de Belle soit maintenu en possession du titre de noblesse. » ; mais, malgré ce rapport, il ne fut l'objet d'aucun jugement, ni de maintenue, ni de condamnation. Il fut père de François de Belle écuyer, sieur des Champs, qui épousa aux Echelles le 8 janvier 1695 demoiselle Claudine de Courbeau, grand-père de noble François de Belle des Champs, qui épousa en 1732 Françoise d'Huet, et bisaïeul de Joseph de Belle, né le 7 avril 1739, qui épousa le 27 septembre 1764 Marguerite Sibillat, fille d'un bourgeois de Voreppe. Ce fut celui-ci qui sollicita et qui obtint le 23 décembre 1787 un arrêt du Conseil d'État le maintenant dans sa noblesse d'extraction. Il est probablement le même personnage qu'un chevalier de Belle qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Grenoble. Il avait eu quatre fils : l'aîné d'entre eux, Jean-Joseph de Belle, né en 1767, général de division en 1795, décédé prématurément en 1802, ne laissa que deux filles dont l'une fut la comtesse de Souancé, décédée en 1877, et dont l'autre fut la princesse d'Essling, grande maîtresse de la maison de l'impératrice Eugénie, décédée en 1887. Silim de Belle de Gachetière, né à Voreppe en 1770, second fils de Joseph, général de brigade, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 5 novembre 1808, mourut en 1826 laissant un fils unique qui mourut sans alliance. Joseph-Guillaume de Belle, troisième fils de Joseph, mourut en 1816 laissant une fille, Mme Bouchié, et un fils, Alexandre Debelle ou de Belle, né en 1807, conservateur du musée de Grenoble, qui mourut sans avoir été marié. Auguste de Belle, enfin, le plus jeune des quatre frères, maréchal de camp en 1815, mourut en 1831 laissant une fille unique, Mme Pillot.

Un décret du 18 mai 1875 a autorisé M. Auguste-Edouard Bouchié, né à Embrun en 1847, avocat à Paris, à joindre à son nom celui de la famille de Belle à laquelle appartenait sa mère.

Il a existé en Orléanais une autre famille de Belle qui portait pour armes : de *gueules à trois tours d'or, 2 et* 1. Le chef de cette famille, Louis de Belle, écuyer, Sgr de la Tour, en la paroisse de Vrigny, dans l'élection de Pithiviers, marié le 26 avril 1642 à Marie de Laumoy, veuve de Louis de Longueau, Sgr de Saint-Michel, fut maintenu dans sa noblesse le 17 août 1669 par jugement de M. de Machault, in-

tendant d'Orléans, après avoir prouvé sa filiation depuis Christophe de Belle, Sgr de la Tour, mentionné dans un acte du 1er avril 1557.

BELLECHÈRE (Allanic de). Voyez : ALLANIC DE BELLECHÈRE.

BELLECHÈRE (Rouxel de). Voyez : ROUXEL DE BELLECHÈRE.

BELLEAU (de Lyée de). Voyez : LYÉE DE BELLEAU (DE).

BELLECOMBE (Casse de). Voyez : CASSE DE BELLECOMBE.

BELLECOMBE (Greyffié de). Voyez : GREYFFIÉ DE BELLECOMBE.

BELLECOURT (Lejeune de). Voyez : LEJEUNE DE BELLECOURT.

BELLECOURT (Véron de). Voyez : VÉRON DE BELLECOURT.

BELLEFON (de Méric de). Voyez : MÉRIC DE BELLEFON (DE).

BELLEFOND (Lejay de). Voyez : LEJAY DE BELLEFOND.

BELLEFONDS (Gigault de). Voyez : GIGAULT DE BELLEFONDS.

BELLEFONDS (de Pissonet de). Voyez : PISSONET DE BELLEFONDS (DE).

BELLEGARDE (de la Forgue de). Voyez : FORGUE DE BELLEGARDE (DE LA).

BELLEGARDE (Méry de). Voyez : MÉRY DE BELLEGARDE.

BELLEGARDE (Perrotin de). Voyez : PERROTIN DE BELLEGARDE.

BELLEGARDE (Ranvier de). Voyez : RANVIER DE BELLEGARDE.

BELLEGARDE DE LA PLAINE (de). Armes : de *gueules à une cloche d'argent bataillée d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille de Bellegarde de la Plaine est anciennement connue dans la haute bourgeoisie de la ville de Tours à laquelle elle a fourni plusieurs échevins depuis 1565.

Alexandre de Bellegarde de la Plaine, né en 1794, décédé à Lyon en 1850, fut colonel. Théodore de Bellegarde de la Plaine était en 1866 inspecteur des contributions indirectes à Moulins.

BELLEGARDE (de), en Savoie. Voyez : NOYEL DE BELLEGARDE.

BELLEGARDE (de), en Savoie. Armes : d'*argent à trois pals de sable et une fasce de gueules brochant sur le tout, chargée de trois heaumes d'argent.* — Devise : *Non vi, sed virtuti et armis.*

Il a existé en Savoie une famille de Bellegarde, de noblesse très ancienne, aujourd'hui éteinte dans la ligne légitime, qui avait eu pour berceau le village de Misiez, dans la paroisse de Myoncier, en Fau-

cigny. Cette famille, dont on trouvera une généalogie dans l'Armorial de Savoie du comte de Foras, ne doit pas être confondue avec une autre famille de Bellegarde, de la même région, moins ancienne, mais beaucoup plus illustre, qui avait eu pour nom primitif celui de Noyel, aujourd'hui tombé en désuétude, et dont plusieurs rameaux sont encore brillamment représentés en Allemagne (voyez Noyel de Bellegarde). L'ancienne famille de Bellegarde a eu pour premiers auteurs connus Aymon de Bellegarde, qui fut témoin d'une charte octroyée le 13 mars 1205 par Guillaume de Genève au prieur de Chamonix, et Henri de Bellegarde, damoiseau, qui habitait Sallanches en 1263. La souche se partagea en un certain nombre de branches, toutes assez obscures, dont la dernière s'éteignit dans la seconde moitié du xviii[e] siècle.

La famille de Bellegarde qui existe de nos jours en Savoie est une branche naturelle de la précédente. Elle a eu pour auteur Claude de Bellegarde, dit de la Corbière, décédé le 20 mars 1656, qui était fils naturel d'Antoine de Bellegarde, Sgr de Disouche, de Miribel et de Bougé, et qui reçut de lui, par acte du 15 septembre 1617, donation du grangeage de Toron. Ce Claude de Bellegarde épousa Péronne Morel et fut père de noble Antoine de Bellegarde, né le 22 novembre 1627, qui épousa demoiselle de Croyson et qui mourut le 23 octobre 1688. Celui-ci laissa deux fils, Bernard-Joseph de Bellegarde, né le 8 septembre 1661, compris le 24 mars 1695 au rôle de la capitation de Savoie, et François de Bellegarde, demeurant à Chavannes, qui furent les auteurs de deux rameaux. Ces deux rameaux se sont perpétués très obscurément et leurs représentants, aujourd'hui déchus, occuppent une situation très modeste.

BELLEGARDE (de) en Languedoc.

Il a existé à Toulouse et dans les environs de cette ville plusieurs familles de Bellegarde.

L'une d'elles, qui portait pour armes : d'*or à une cloche d'azur bataillée d'argent, accostée de deux loups de gueules*, a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Saintrailles ou Saint-Arailles dans le pays de Comminges. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 8 juillet 1700 par jugement de Legendre, intendant de Montauban.

Antoine-Guillaume de Bellegarde, écuyer, fut nommé capitoul de Toulouse en 1770 et devint dans la suite conseiller au sénéchal de cette ville. Il portait les armes suivantes : d'*argent à un dextrochère de sable mouvant du flanc sénestre de l'écu, tenant une épée du même couronnée de sinople, adextrée d'un cœur de gueules*. (Brémond : *Nobiliaire toulousain*.)

Un monsieur François Bellegarde épousa vers 1765 dame Marguerite O'Kelly. Ce personnnage paraît avoir été le même qu'un François de Bellegarde, conseiller au sénéchal de Toulouse, sgr de Larra, au pays de Rivière-Verdun, qui fut capitoul de Toulouse en 1774 et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Guillaume Bellegarde, né à Toulouse le 8 juin 1768, fils de monsieur François Bellegarde et de Marguerite O'Kelly, député de la Haute-Garonne en 1811, décédé à Toulouse en 1837, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 10 juin 1809, puis baron par nouvelles lettres du 25 juin 1813 et reçut les armoiries suivantes : *écartelé au I d'azur à une cloche d'argent ; au II des barons membres du collège électoral ; au III de gueules à deux lions affrontés et rampants d'argent, soutenant une main dextre apaumée d'or ; au IV d'azur à une muraille crénelée de trois pièces d'argent, maçonnée de sable et surmontée d'une croix cléchée, vuidée et pommetée d'or.*

On ne sait à laquelle de ces familles on doit rattacher M. Louis de Bellegarde, né à Gaillac (Tarn), colonel de cavalerie en 1889, qui a été nommé général de brigade en 1894.

BELLE-ISLE (Pépin de). Voyez : Pépin de Belle-Isle.

BELLE-ISLE (Ruel de). Voyez : Ruel de Belle-Isle.

BELLEISSUE (Nicol de la). Voyez : Nicol de la Belleissue.

BELLEJAME (Dubois de). Voyez : Dubois de Bellejame.

BELLEMARE (Carrey de). Voyez : Carrey de Bellemare.

BELLEMARE (de). Armes : de *gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois carpes contournées du même.*

La famille de Bellemare appartient à la très ancienne noblesse du diocèse d'Évreux, en Normandie. On n'en connaît pas de généalogie complète et on n'a pu se procurer sur elle que des renseignements très insuffisants. La souche s'est partagée à une époque inconnue en trois grandes branches principales, celle des sgrs de Duranville, celle des sgrs de Thiebert et celle des sgrs de Saint-Cyr. La Chesnaye des Bois et Saint-Allais ont donné des généalogies de cette dernière branche et en ont fait remonter la filiation à Jean de Bellemare, sgr et patron de Bosguérard, dont le fils, Robert, épousa 1386 Jeanne de la Quéze et dont le petit-fils, Jehan de Bellemare, rendit aveu au Roi en 1412 pour son fief de Conches, dit Douville, au Thuit-Signol.

La famille de Bellemare est connue dès une époque bien antérieure

à cette date. Richard de Bellemare est mentionné dans un acte de 1198. Henri de Bellemare, clerc, était en 1203 fondé de pouvoirs de Guillaume de Mortemer, fermier de la vicomté d'entre Risle et Seine. Un Bellemare se serait croisé en 1214 d'après la Chesnaye des Bois et Saint-Allais. Un Guillaume de Bellemare fut appelé à l'arrière-ban en 1242.

Trois représentants de la famille de Bellemare, Jean, de Fursol, dans l'élection de Lisieux, Philippe et Jean, du lieu de Duranville, dans la sergenterie de Bernay-Montfaut, furent maintenus nobles lors de la grande recherche de Montfort en 1463. Ses diverses branches furent maintenues dans leur noblesse lors de la grande recherche du XVIIe siècle par jugements du 29 décembre 1667, du 5 janvier 1668 et du 23 février 1669 de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. L'une de ces branches avait eu à un moment donné à subir les vicissitudes de la fortune et son représentant, Pierre de Bellemare, dut se faire accorder le dernier novembre 1605 des lettres de relief de dérogeance. Jacques-Joseph de Bellemare-Valhébert fut admis en 1668 parmi les pages du roi Louis XIV. Philippe de Bellemare, sgr du grand et du petit Chalonge, ancien officier d'infanterie, fit en 1769 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Antoinette, née en 1757 à Fortis, au diocèse d'Évreux. Guy-François de Bellemare, écuyer, sgr et patron de Saint-Cyr, marié en 1745 à Elisabeth de Canouville, obtint l'admission de son fils aîné, Nicolas, parmi les pages de la Reine et celle de sa fille, Elisabeth, à la maison de Saint-Cyr. François de Bellemare de Saint-Cyr, frère de Guy-François, épousa en 1759 Françoise Despériers, fille d'un lieutenant général à Orbec, et en eut deux fils, Antoine, né à Bernay en 1761, et Antoine-Cyr-François, dont il obtint l'admission à l'école militaire de la Flèche en 1771 et en 1775. Nicolas de Bellemare de] Saint-Cyr était en 1785 lieutenant des maréchaux de France à Lisieux; il épousa Mlle Thyrel de Boscbénard et en eut deux fils dont le plus jeune fut tué à l'ennemi en 1813. Mme de Bellemare de Saint-Cyr, sgresse du fief du Breuil-Poignard et du Mesnil-Vicomte, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Conches; M. de Bellemare, sgr de Duranville, du grand et du petit Loblon, du grand et du petit Mesnil, et M. de Bellemare, sgr de la Motte-Neuville, capitaine au régiment de Saintonge, prirent part cette même année à celles du bailliage de Bernay.

Joseph-François de Bellemare, né à Lisieux en 1773, marié à Mlle Liberge de Granchain, décédé en 1858, fut appelé par Louis-Philippe à la Chambre des pairs en 1843.

La famille de Bellemare n'a jamais été titrée. Elle a fourni un

chambellan du roi Charles VII, de nombreux officiers dont plusieurs tués à l'ennemi.

Deux de ses membres, André et Charles de Bellemare de Duranville, furent admis dans l'ordre de Malte l'un en 1627, l'autre en 1666.

Principales alliances : de Malortie 1635, des Hayes de Gassart 1699, de Canouville 1745, de Marguerie, Arnois de Captot, d'Angerville d'Auvrecher, d'Escajeul 1756, de Moucheron 1713, de Boisguion 1518, etc.

BELLENAVE (Dutour de Salvert-). Voyez : DUTOUR DE SALVERT-BELLENAVE.

BELLENET ou BELENET (de). Voyez : BELENET (de).

BELLENGREVILLE (Godard de). Voyez : GODARD DE BELLENGREVILLE.

BELLENGREVILLE (Bauldry de). Voyez : BAULDRY DE BELLENGREVILLE.

BELLERIVE (Martin de). Voyez : MARTIN DE BELLERIVE.

BELLEROCHE (Chastelain de). Voyez : CHASTELAIN DE BELLEROCHE.

BELLESCIZE (Regnault de). Voyez : REGNAULT DE PARCIEU, DE BELLESCIZE, DE LANNOY.

BELLESME (Jousset de). Voyez : JOUSSET DE BELLESME.

BELLET (de Roissard de). Voyez : ROISSARD DE BELLET (DE).

BELLET de SAINT-TRIVIER et de TAVERNOST. Armes : d'*azur à une bande d'or chargée d'une aigle éployée de sable.*

La famille BELLET DE SAINT-TRIVIER et de TAVERNOST appartient à la noblesse du Lyonnais. On trouvera son histoire depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours dans la *Généalogie des Rivérieulx*, de M. Paul de Varax, et dans l'ouvrage que le vicomte Révérend a consacré aux familles anoblies ou titrées sous la Restauration. Elle a eu pour auteur Antoine Bellet, marchand canabassier à Lyon, qui fut nommé en 1666 échevin de cette ville. Nicolas Bellet, né en 1662, fils du précédent, conseiller au Parlement de Dombes en 1690, premier président audit Parlement en 1727, intendant de la principauté de Dombes en 1712, fut anobli par ces charges et acquit le château de Tavernost dont sa descendance a gardé le nom. Il avait épousé d'abord en 1693 Marie Deschamps de Messimieux, puis en 1695 Marie Dugas de Bois-Saint-Just et laissa de cette dernière union, entre autres enfants, un fils, Louis Bellet, Sgr de Tavernost, né en 1702, conseiller au Parlement de Dombes en 1729, puis chevalier d'honneur au même Parlement, qui épousa en 1731 Françoise Bollioud des Granges et qui continua la descendance. François Bellet, Sgr

de Tavernost et de la baronnie de Saint-Trivier, fils de ce dernier, fut reçu en 1717 avocat général au Parlement de Dombes, épousa en 1758 Marie Duplessis de la Brosse, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la principauté de Dombes et mourut en 1790. Il laissa lui-même trois fils dont l'aîné, Louis-Pierre, reçu en 1783 conseiller au Parlement de Dijon, marié en 1797 à Mlle de Lacroix-Laval, créé vicomte héréditaire de Saint-Trivier sur institution de majorat le 29 février 1825 par lettres patentes du roi Charles X, décédé à Lyon en 1827, et dont le second, Daniel, né en 1770, connu sous le titre de baron de Tavernost, marié en 1806 à Mlle Giraud de Montbellet, décédé en 1836, ont été les auteurs de deux branches actuellement existantes.

Louis-Pierre, vicomte de Saint-Trivier, auteur de la branche aînée, laissa un fils unique, Antoine-Hippolyte Bellet vicomte de Saint-Trivier, né à Lyon en 1799, qui fut conseiller général du Rhône, qui épousa successivement en 1824 et en 1832 deux sœurs, Mlles de Grollier, et qui mourut en 1867 laissant lui-même trois fils, auteurs de trois rameaux.

La branche cadette, dont le chef est connu sous le titre de baron de Tavernost, a conservé jusqu'à nos jours le château de Tavernost situé dans le département de l'Ain, sur les confins de celui du Rhône.

Principales alliances : Dugas de Bois-Saint-Just 1695, le Viste de Montbrian, de Bollioud 1731, Boussard de la Chapelle, Mogniat de l'Écluse, de Lacroix-Laval 1797, 1849, 1867, Giraud de Montbellet 1806, de Grollier 1824, 1832, de Saint-Pol 1885, Billard de Saint-Laumer, 1853, de Fricon 1867, d'Alès de Corbet, de Couronnel, Gillet de Valbreuze 1873, de Julien de Pégueirolles 1885, de Laurencin-Beaufort 1891, de Maupas, etc.

BELLEUD de SAINT-JEAN (de). Armes : de *sable à une pelle d'argent posée en pal.*

La famille de Belleud appartient à la noblesse du Quercy. On trouvera sur elle des renseignements abondants, mais un peu confus, dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle ne figure pas au nombre des familles de sa région qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV ; mais l'arrêt de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par le Conseil d'État en 1787 en fait remonter la filiation à noble André de Bellud, écuyer, Sgr de Saint-Jean, qui épousa à Caylus, en Quercy, le 10 avril 1606 demoiselle Gaillarde de Roquefort et qui fut convoqué en 1639 au ban et à l'arrière-ban. Son arrière-petit-fils, Jean-Jacques de Belleud, Sgr de Saint-Jean, baptisé le 10 janvier 1712, marié à Marie-Anne de Lagrèze,

se fit accorder le 1er mai 1765 par un certain nombre de gentilshommes de sa région un certificat attestant qu'il était noble d'extraction. Il n'en fut pas moins condamné comme non noble à payer le droit de franc-fief par deux ordonnances successives de l'intendant de Montauban rendues le 27 octobre 1769 et le 14 janvier 1771. Il s'adressa alors au Conseil d'État qui le maintint définitivement dans sa noblesse par arrêt du 9 janvier 1787. Il est vraisemblablement le même personnage qu'un chevalier de Belleud qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors. Il avait eu plusieurs fils dont l'aîné, chevalier de Saint-Louis, fut massacré en 1791 dans le sac de son château et dont un autre, garde du corps du roi Louis XVI, subit le même sort à Cahors. Un troisième fils, Joseph-Antoine de Belleud, né en 1756 à Castelnau-Montratier, chevalier de Saint-Louis sous la Restauration, épousa en août 1790 Marguerite Villaret et en eut lui-même deux fils, nés en 1798 et en 1802 à Brignac (Hérault), qui continuèrent la descendance.

La famille de Belleud n'est pas titrée.

Principale alliance : du Bernard de Saget 1895.

BELLEVAL (Amphoux de). Voyez : Amphoux de Belleval.

BELLEVAL (de). Armes : de *gueules à une bande d'or accompagnée de sept croix recroisetées de même, quatre en chef et trois en pointe.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports de la branche aînée : *deux anges.* — Supports des branches cadettes : *deux lions de gueules* (aliàs *au naturel*). — Cimier : *un cygne.* — Devise : *A vaillans cuers rien impossible.* — Cri de guerre : *Diex el volt.*

La famille de Belleval appartient à la noblesse du Ponthieu. Elle occupait depuis plusieurs générations un rang distingué dans la haute bourgeoisie d'Abbeville quand quatre de ses représentants, Jean, homme d'armes des ordonnances du Roi, Mondin, Edmond et Mathieu de Belleval, frères, furent anoblis en 1514 par lettres patentes du roi Louis XII, tant en raison de leurs services qu'à cause de la noblesse de leur mère. La famille de Belleval a revendiqué de nos jours une origine beaucoup plus reculée. Son chef, Louis-Charles, marquis de Belleval, né en 1814, marié en 1837 à Mlle d'Hantecourt, publia en 1861 un Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu et y consacra une longue notice à sa famille. D'après ce travail, dans lequel sont passées sous silence les lettres de noblesse de 1514, mentionnées cependant par tous les généalogistes, la famille de Belleval aurait eu pour berceau une seigneurie de son nom et remonterait par filiation suivie à Roger, sire de Belleval, chevalier,

mentionné dans un acte de 1180. Le nom de Belleval est relativement assez répandu en Picardie, tant comme nom de terre que comme nom de personnes, et les chartes du XIVe et du XVe siècles mentionnent un certain nombre de personnages l'ayant porté qui appartenaient à la noblesse ; l'un d'eux, Baudin de Belleval, fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. Il est possible que la famille de Belleval aujourd'hui existante descende d'une des familles de même nom qui appartenaient au XIVe et au XVe siècles à la noblesse de sa région et qu'à la suite de quelque dérogeance elle ait dû se faire anoblir à nouveau par lettres de 1514 ; mais, dans ce cas, il est bien surprenant que ces lettres qui mentionnent les services des quatre frères anoblis et la noblesse de la famille de leur mère ne mentionne pas aussi la noblesse primitive de leur propre famille.

Des quatre frères anoblis en 1514, le plus jeune, Mathieu, ne laissa pas de postérité. Les trois autres furent les auteurs d'autant de branches. Il sera parlé plus bas de la branche aînée, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours. La seconde branche, issue de Mondin, s'éteignit avec Nicolas de Belleval, Sgr de Martinvast, qui n'eut que des filles de son mariage contracté en 1595 avec Marie de Boffle. La troisième branche, issue d'Edmond, se partagea en un certain nombre de rameaux qui possédèrent les seigneuries de Floriville, de Courcelles, de Bretel, etc., et dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 8 août 1699 et le 10 décembre 1701 par divers jugements de l'intendant de Picardie ; le dernier de ces rameaux s'éteignit avec Marie-Françoise de Belleval qui épousa vers 1770 le comte de Franclieu et avec ses deux cousines germaines, mesdames Coustant d'Yanville et Pommeret des Varennes.

Jean de Belleval, Sgr de Morival, auteur de la branche aînée, seule subsistante, épousa Marguerite le Caron et en eut un très grand nombre d'enfants. Deux de ses fils, Paul de Belleval, écuyer, Sgr de de Morival, marié le 21 mars 1549 à Françoise du Moulin, et Jacques de Belleval, écuyer, marié à Louise de Remaisnil, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Paul de Belleval, auteur du rameau aîné, laissa un fils, autre Paul de Belleval, Sgr de la Neufville, qui épousa le 24 janvier 1606 Barbe du Hamel et qui fut décapité en 1621 pour s'être battu en duel. François de Belleval, fils de celui-ci, épousa par contrat du 18 janvier 1638 Geneviève de la Rue, héritière de la seigneurie de Boisrobin, dans l'élection de Neufchâtel, sur les confins de la Normandie et de la Picardie. Son fils, autre François de Belleval, Sgr de Boisrobin, marié en 1662 à Marie de Caulières, puis en 1667 à Marguerite de Gallye, produisit, lors de la recherche de 1666, ses titres de noblesse devant

M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, qui, par jugement du 14 mars 1669, le renvoya devant le Conseil d'État; il fut plus tard maintenu dans sa noblesse le 10 juillet 1697 par jugement de l'intendant de Rouen. M. de Belleval, descendant des précédents, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Neufchâtel. Le chef de ce rameau est connu depuis la Restauration sous le titre de marquis. Un de ses représentants, Henri-Jean, comte de Belleval, né en 1860, petit-fils du généalogiste mentionné plus haut, marié en 1887 à Mlle de Vitry d'Avaucourt, a été nommé député de la Seine en 1889.

Pierre-Richer de Belleval, né à Châlons-sur-Marne en 1558, issu du second rameau, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, fut un des plus célèbres botanistes de son temps ; il s'était fixé à Montpellier où il avait fondé un jardin botanique et où il mourut en 1623 sans laisser de postérité. Il avait appelé auprès de lui son neveu, Martin-Richer de Belleval, qui fut nommé en 1623 professeur en l'Université de Montpellier. Georges-Richer de Belleval, fils de celui-ci, marié en 1676 à Anne de Bouilhaco, fut nommé cette même année conseiller maître et devint en 1686 président en la Chambre des Comptes de Montpellier. Il fut lui-même père de Gaspard de Belleval, maire de Montpellier en 1694, conseiller du Roi en ses Conseils en 1700, président en la Chambre des Comptes, Aides et Finances de Montpellier en 1704, qui épousa en 1709 Mlle de Fressieu, et grand-père de Joseph-Philibert de Belleval, conseiller du Roi en ses Conseils, président en la Chambre des Comptes de Montpellier, qui épousa Mlle Pavée de Villevieille et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier. Un des fils de ce dernier, Charles-Philippe de Belleval, décédé en 1836, avait été admis dans l'ordre de Malte en 1789. Ce rameau s'est éteint avec Gabriel-Philibert, vicomte de Belleval, ministre plénipotentiaire, décédé en 1840, et avec son frère, Antoine-Riquier, comte de Belleval, né en 1808, qui est mort dans un âge avancé sans avoir contracté d'alliance.

Principales alliances : Douville 1546, de la Gorgue 1680, de Gallye 1667, de Bacouel 1601, de Louvel-Lupel 1622, 1666, du Maisniel 1612, 1678, Danzel de Beaulieu 1644, 1669, de Lignières 1619, de Cacheleu 1615, du Quesnoy, de l'Estoile 1681, de Fontaines 1742, de Gueully de Rumigny 1737, de Dampierre-Millencourt, de Neufville, Coustant d'Yanville, de Bréda, Pommeret des Varennes, Pasquier de Franclieu, de Caqueray, de Saint-Ouen, Vincent d'Hantecourt 1836, Langlois de Septenville 1859, 1861, de Vitry d'Avaucourt 1887, de Bosc, 1797, Pavée de Villevieille, etc.

BELLEVILLE (de Lajamme de). Voyez : LAJAMME DE BELLEVILLE (de).

BELLEVILLE (Redon de). Voyez : REDON DE BELLEVILLE.

BELLEVILLE (Juston de). Voyez : JUSTON DE BELLEVILLE.

BELLEVILLE (de), en Saintonge, aujourd'hui **HARPEDANE DE BELLEVILLE**. Armes : *gironné de vair et de gueules de dix pièces.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux griffons.*

La famille DE BELLEVILLE ou HARPEDANE DE BELLEVILLE, honorablement connue dans la noblesse de Saintonge, tire son nom de l'importante seigneurie de Belleville, près de la Roche-sur-Yon, en Poitou. Cette seigneurie appartenait dès les temps les plus reculés du moyen âge à une puissante famille dont l'héritière, Agnès, dame de Belleville, épousa dans les dernières années du XII[e] siècle Briant de Montaigu. Les enfants de celui-ci adoptèrent le nom et les armes de la famille de leur mère et fondèrent une nouvelle famille de Belleville qui s'éteignit à son tour en la personne de Maurice de Belleville, chevalier, Sgr de Montaigu, la Garnache, etc., mort dans la première moitié du XIV[e] siècle sans laisser de postérité. La seigneurie de Belleville fit retour après la mort de celui-ci à sa sœur, Jeanne, célèbre héroïne des guerres de Bretagne au XIV[e] siècle, qui épousa d'abord Geoffroy de Châteaubriand, décédé en 1328, puis en 1330 Olivier de Clisson, décapité à Paris en 1343, et enfin vers 1345 Gauthier Bentley, gentilhomme anglais. Cette dame laissa, entre autres enfants, le célèbre Olivier de Clisson, connétable de France en 1380, décédé en 1407, et Jeanne, héritière de la seigneurie de Belleville, qui épousa Jean de Harpedane, chevalier, Sgr de Montendre en Saintonge.

Ce Jean de Harpedane, qui recueillit ainsi du chef de sa femme la terre seigneuriale de Belleville, était natif d'Angleterre et appartenait, d'après les généalogistes, à une famille noble et distinguée de ce pays. Il joua un rôle considérable dans l'histoire de son temps, fut général de l'armée anglaise, connétable d'Angleterre, gouverneur de Fontenay-le-Comte, en Poitou, pour le roi d'Angleterre, se rallia dans la suite au roi de France Charles VI, devint son chambellan, son capitaine général en Périgord et enfin sénéchal de Saintonge, et mourut dans les premières années du XV[e] siècle. Il laissait de son mariage avec Jeanne de Clisson, dame de Belleville, un fils, Jean de Harpedane, dit de Belleville, qui acquit le 10 octobre 1415 de François de Montberon, vicomte d'Aunay, pour le prix de 8.000 écus d'or, les terres considérables de Cosnac et de Mirambeau, en Saintonge, et qui fit son testament le 13 juin 1434. Celui-ci fut lui-même père d'autre Jean de Harpedane, dit de Belleville, Sgr de Belleville, en

Poitou, de Mirambeau, en Saintonge, qui épousa d'abord Marguerite de Valois, fille naturelle du roi Charles VI, puis en 1458 Jeanne de Blois, dite de Bretagne, fille de Jean de Châtillon, comte de Penthièvre, et grand-père de Louis, Sgr de Belleville, dont les petits-fils moururent sans postérité, et de Gilles de Harpedane, dit de Belleville, Sgr de Cosnac-sur-Gironde, chambellan du Roi en 1479, qui épousa Guillemette de Luxembourg. Charles de Belleville, comte de Cosnac-sur-Gironde, fils de ce dernier, épousa Jeanne de Durfort, fille du Sgr de Duras ; sa descendance s'éteignit avec Jean-Philippe de Belleville, né en 1716, qui fut admis en 1732 parmi les pages de la Petite Écurie du Roi et qui mourut jeune sans laisser de postérité. Cette famille de Harpedane, dite de Belleville, dont on ignore les armoiries primitives, avait adopté celles des premiers seigneurs de Belleville.

La famille de Belleville, aujourd'hui Harpedane de Belleville, de Saintonge, revendique une origine commune avec la puissante famille de Harpedane, dite de Belleville, dont il vient d'être parlé et a toujours porté comme elle les armes pleines de la famille des seigneurs primitifs de Belleville en Poitou. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1666 n'en fait toutefois remonter la filiation suivie qu'à Guy de Belleville, écuyer, qui fit son testament le 10 juin 1552. Bien que ce personnage n'ait possédé aucun des grands biens de la famille de Harpedane de Belleville, alors si puissante, les généalogistes du XVIIIe et du XIXe siècles en ont fait le fils d'un Guy de Belleville, Sgr de Mirambeau, qui aurait obtenu rémission en 1493 pour avoir coupé les oreilles à Jean Savary qui l'avait insulté et qui aurait été lui-même fils puîné de Gilles de Harpedane, dit de Belleville, et de Guillemette de Luxembourg. O'Gilvy publia en 1856 dans son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* une pompeuse généalogie de la famille de Belleville aujourd'hui existante dans laquelle il accueillait en les amplifiant toutes ses prétentions. Quelques années plus tard, en 1864, ce même auteur fit paraître à Londres le premier volume d'un *Nobiliaire de Normandie* et consacra dans cet ouvrage aux Belleville de Normandie une notice qu'il termina par les lignes suivantes : « Il existe en Saintonge une famille « de Belleville dont j'ai donné la généalogie dans ma première édi- « tion du *Nobiliaire de la Guienne*, à une époque où j'étais loin de « posséder toute l'expérience généalogique qui ne s'acquiert que bien « à la longue et surtout des documents solides en quantité suffi- « sante. Cette famille, comme me l'ont prouvé de nouvelles décou- « vertes, est issue de Jacques de Belleville vivant au milieu du « XVIe siècle, fils illégitime de Guy de Belleville, Sgr de Mirambeau,

« issu lui-même d'une ancienne race anglaise implantée en Poitou « qui avait laissé son nom de Harpedane pour adopter celui et les « armes de la maison de Belleville ancien. Cette dernière famille de « Belleville, qui, du reste, ne posséda jamais aucune des propriétés « de la maison de Belleville-Harpedane, est donc d'origine bâtarde. « Elle porte les armes pleines des anciens seigneurs de son nom. »

Guy de Belleville qui fit son testament en 1552 laissa d'une alliance inconnue (aliàs de Marie Chesnel) un fils, Jacques, qu'O'Gilvy dit avoir été son fils naturel, qu'il institua légataire universel et qui épousa Simone Perrony par contrat du 16 septembre 1569. Le descendant de ceux-ci, Timothée de Belleville, sieur de Caubourg, en la paroisse de Salignac, en Saintonge, marié à Catherine Nicolas par contrat du 6 juillet 1661, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. La famille de Belleville fut encore maintenue dans sa noblesse le 14 janvier 1700 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle, après avoir cette fois prouvé sa filiation depuis 1521. André-Louis de Belleville, marié le 19 août 1769 à Jeanne Gaspicq, fille d'un officier de marine, fit le premier précéder son nom de celui de Harpedane et fut aussi connu le premier sous le titre de comte de Belleville sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes et qui a été conservé depuis lors par le chef de la famille. Il eut onze fils dont un seul, Benjamin-Alexandre, né en 1793, marié en 1815 à Mlle Morisseau, a laissé postérité. C'est de ce personnage que descendent tous les représentants actuels de la famille de Belleville.

Principales alliances : de Guilhemanson 1647, de Beaupoil de Sainte-Aulaire 1724, 1780, de Villedon, d'Arche-Pessan 1848, Brochard de la Rochebrochard 1878, etc.

BELLEVILLE (de), en Normandie. Armes : d'*azur au sautoir d'argent cantonné de quatre aiglettes au vol abaissé de même.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BELLEVILLE appartient à l'ancienne noblesse du pays de Caux, en Normandie. Elle a eu pour berceau la seigneurie de Belleville-sur-Mer, paroisse des environs de Dieppe dans laquelle elle est demeurée possessionnée jusqu'à nos jours. Elle est connue de toute ancienneté dans cette région et un de ses membres, Jean de Belleville, assista en 1191 à la troisième croisade.

Adrien de Belleville, sieur du lieu, et ses deux frères, Philippe, sieur de Gueutteville, et Adrien, sieur de Faucher, tous trois hommes d'armes de la compagnie écossaise, demeurant en la paroisse de

Belleville, dans l'élection d'Arques, furent maintenus dans leur noblesse le 28 novembre 1668 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, après avoir prouvé qu'ils descendaient de Nicolas de Belleville, Sgr dudit lieu, maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1523 comme noble faisant profession des armes. Il subsistait à cette époque une branche assez obscure de la famille de Belleville qui était allée se fixer dans l'élection de Valognes et qui y exerçait l'industrie de la verrerie. Ses représentants, Balthazar, Jacques, Jean, Robert et Floxel de Belleville, tous fils de Pierre marié en 1549 à Éléonore Meurdrac, possédaient une verrerie dans la paroisse de Brix située à onze kilomètres de Valognes quand ils furent assignés le 4 novembre 1598 par M. de Mesmes de Roissy à produire les titres de leur noblesse; ils déclarèrent les avoir perdus, mais produisirent des lettres patentes du roi Henri IV du 24 novembre 1598 les maintenant dans les privilèges et immunités dont ils avaient toujours joui en qualité de gentilshommes verriers et, sur le vu de ces lettres, furent maintenus dans leurs privilèges par jugement rendu à Bayeux le 18 mars 1599. Cette branche de la famille de Belleville fut aussi maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, après avoir prouvé sa filiation depuis Pierre de Belleville marié en 1500 à Jacqueline de la Voyrie; elle possédait encore en 1735 la verrerie de Brix.

M. de Belleville se fit représenter en 1789 par M. de Bourbel de Montpinçon aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Arques.

La famille de Belleville, plus ancienne qu'illustre, a produit peu de personnages marquants.

Son chef est connu depuis le XVIIIe siècle sous le titre de marquis.

Principales alliances : de Valori, des Rotours, de Cormette, le Sergeant d'Hendecourt, de Sarcus, de Banastre, du Tot, de Lestendart, etc.

BELLEVUE (Fleuriau de). Voyez : FLEURIAU (DE).

BELLEVUE (Fournier de). Voyez : FOURNIER DE BELLEVUE.

BELLEYME (de). Armes : d'*argent à deux chevrons de gueules; au chef d'azur chargé d'un glaive et d'une main de justice passés en sautoir.* — Vers le milieu du XIXe siècle la famille de Belleyme a remplacé ces armoiries par les suivantes qui sont celles des anciens comtes d'Alençon, de la maison de Bellesme : d'*argent à trois chevrons de gueules.*

La famille DE BELLEYME, originaire du Périgord, appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de ce pays. Pierre Debelleyme ou

de Belleyme, né en 1747 à Beaumont, en Périgord, officier du génie, chef de la division topographique aux Archives nationales, décédé en 1819, fut anobli par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il fut père de Louis de Belleyme, né à Paris en 1787, décédé en 1862, éminent magistrat, qui fut successivement préfet de police sous Charles X, président du Tribunal de la Seine, vice-président de la Chambre des députés et commandeur de la Légion d'honneur. Le président de Belleyme laissa lui-même deux fils dont l'aîné, Charles-Louis, fut député du Loir-et-Cher en 1845 et dont le plus jeune, Adolphe, fut député de la Dordogne. Ce dernier est décédé en 1864 laissant une fille unique mariée en 1865 au marquis de Trévise.

Une branche cadette s'est éteinte avec Jean-Baptiste de Belleyme, cousin issu de germain du président de Belleyme, notaire à Périgueux, qui est décédé en 1836 ne laissant que deux filles, mesdames Bonhomme de Montégut et Debets de Lacrousille.

Bien que la famille de Belleyme ou Debelleyme dont il vient d'être parlé paraisse n'avoir eu antérieurement à la Révolution aucune prétention à la noblesse, l'imagination de M. de Magny et d'autres généalogistes contemporains a voulu la faire descendre de celle des anciens seigneurs de la petite ville de Bellesme, dans le Perche, éteinte depuis plusieurs siècles, qui jouit d'un vif éclat au moyen âge et dont plusieurs membres furent comtes du Perche et comtes d'Alençon.

BELLI de VENANÇON. Armes : d'*or au lion rampant d'azur*. — Devise : *Fortis et intrepidus*.

Les renseignements font défaut sur cette famille du comté de Nice. Son nom ne figure pas dans les anciens nobiliaires ou armoriaux italiens.

BELLIER du CHARMEIL. Armes : d'*or au bélier grimpant de sable; au chef de gueules chargé de trois roses d'or*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *Deux lions*.

La famille Bellier du Charmeil originaire de la petite ville de Pont-en-Royans, en Dauphiné, appartient à la haute bourgeoisie de sa région.

Jeanne Belier, épouse de Françoise Perachon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Grenoble).

Un décret du 20 avril 1859 a autorisé M. Louis-Étienne Bellier, né en 1800, juge au tribunal civil de Grenoble, à joindre régulièrement à son nom celui de : du Charmeil sous lequel il était connu.

BELLIER de la CHAVIGNERIE. Armes (d'après Rietstapp) : *de sable à un chevron d'argent accompagné de trois gerbes d'or*.

La famille Bellier de la Chavignerie est honorablement connue dans la bourgeoisie du Maine et de l'Orléanais. On ignore si elle est la même que celle d'Alexandre Bellier du Chesnay, conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Chartres, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : de *gueules au mouton paissant d'argent, surmonté de trois étoiles d'or rangées en chef; écartelé d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois glands d'or, deux en chef et un en pointe.*

Émile Bellier de la Chavignerie, né à Chartres en 1821, décédé en 1871, a laissé des ouvrages estimés.

BELLIER du VERGER.

La famille Bellier du Verger appartient à la bourgeoisie des environs de Rennes. Julien Bellier du Verger, décédé en 1824, fut recteur de Cardroc en 1803.

BELLIER de VILLENTROY. Armes (d'après Rietstapp) : d'*azur à un chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une oie, le tout d'or.* — aliàs (d'après l'Annuaire héraldique) : *d'azur à une tour d'argent sur une terrasse de même, accompagnée à l'angle dextre du chef d'un soleil naissant et rayonnant d'or.*

Les renseignements font défaut sur cette famille que Rietstapp dit originaire du Lyonnais.

Principale alliance : de Chancel.

BELLIER de VILLIERS. Armes : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée de trois molettes d'or, 2 et 1.*

La famille Bellier de Villiers descend de Robert Bellier, receveur des tailles à Alençon, qui fut anobli par lettres patentes du 6 juin 1658. Quelques années plus tard un édit rendu en août 1664 supprima tous les anoblissements concédés depuis le 1er janvier 1611. Jean de Bellier, de la paroisse de Saint-Clément, dans l'élection de Bayeux, et Gabriel de Bellier, de la paroisse de Tinchebray, dans l'élection de Mortain, ne s'en présentèrent pas moins lors de la grande recherche de 1666 devant Chamillart, intendant de la généralité de Caen, prétendant que les lettres de 1658 étaient des lettres de relief de dérogeance et qu'ils descendaient d'une vieille famille de gentilshommes originaire de l'élection de Coutances et maintenue noble par Montfaut en 1463. Mais ils furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse par jugement de Chamillart rendu le 28 décembre 1667 attendu que le gentilhomme maintenu par Montfaut dont ils se disaient issus s'appelait Vilier et non pas Bellier, qu'ils étaient originaires de l'élection de Mortain et non de celle de Coutances et que

tous les titres présentés par eux sur les premiers degrés étaient faux ou altérés.

Charles Bellier, Sgr de la Bussardière, à Beaumont-le-Vicomte, et Gabriel Bellier, habitant de Dangeul, furent convoqués au ban et à l'arrière-ban en 1689.

Théodore Bellier de Villiers prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon.

BELLIÈRE (de la). Armes : d'*argent à un chef de sable chargé de trois molettes d'éperon du champ.*

La famille DE LA BELLIÈRE appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie.

Nobles hommes Girard-Thomas et Jean de la Bellière partagèrent le 23 mars 1454 la succession de leur mère, Charlotte Creullet, épouse de Louis de la Bellière, écuyer, Sgr du lieu de la Bellière. Louis de la Bellière, de la sergenterie de Saint-Clair, dans l'élection de Coutances, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut en 1463. François de la Bellière, sieur de Saint-Pierre-l'Ange, en l'élection d'Avranches, fut maintenu dans sa noblesse avec son fils Georges et son frère François, Sgr de Brecey, par jugement de M. de Mesmes de Roissy rendu à Vire le 12 février 1599. Georges de la Bellière, Sgr de Saint-Pierre-Langer, et plusieurs de ses parents furent encore maintenus dans leur noblesse le 19 janvier 1635 par jugement rendu à Avranches de M. d'Aligre. Les représentants de la famille de la Bellière furent enfin maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de l'intendant Chamillart comme issus d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut en 1463. Jean-Baptiste de la Bellière, Sgr de la paroisse de Vains, et plusieurs de ses parents firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Avranches).

Marc-Antoine de la Bellière, Sgr de Vains, chevalier de Saint-Louis, et Louis-Charles-Félix de la Bellière prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Avranches.

La famille de la Bellière n'est pas titrée. Comme beaucoup de vieilles races normandes elle a toujours vécu très à l'écart et a produit peu de personnages de marque. Un de ses membres, M. Théogène de la Bellière, fait cependant partie depuis plusieurs années du conseil général de la Manche pour le canton de Bréhal.

Principales alliances : d'Argouges 1651, de Bérauville 1589, Martin de Bouillon, de Bordes de Foligny, etc.

BELLIGNY (Crocquet-Legrand de). Voyez : CROCQUET-LEGRAND DE BELLIGNY.

BELLIN de la LIBORLIÈRE, de MAUPRIÉ et de la BOUTAUDIÈRE.

Armes : d'*or à un lion de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille Bellin, originaire des environs de Saint-Maixent, appartient à la noblesse du Poitou. Beauchet-Filleau, qui en a donné une généalogie détaillée, en fait remonter la filiation à Jean Bellin mentionné dans un acte de 1536. Léon Bellin, sieur de la Boutaudière, conseiller du Roi, rapporteur et vérificateur des défauts au siège de Saint-Maixent, marié en 1682 à Suzanne Guillard, se fit accorder en 1697 des lettres patentes d'anoblissement qui furent enregistrées le 16 avril de cette même année en la Chambre des comptes de Paris. Ces lettres d'anoblissement s'étant trouvées rentrer dans la catégorie de celles qui avaient été supprimées par l'édit du mois d'août 1715, son fils, Léon Bellin, sieur de la Robertrie, capitaine d'infanterie au service du roi d'Espagne, puis garde du corps du roi Louis XV, chevalier de Saint-Louis, marié en 1730 à Anne Clément, fille d'un président en l'élection de Saint-Maixent, se fit anoblir à nouveau par lettres patentes de juin 1751 et fit régler cette même année ses armoiries par d'Hozier. Léon Bellin laissa lui-même deux fils, Léon-Charles Bellin, chevalier, Sgr de la Liborlière, chevalier de Saint-Louis, marié en 1771 à Marguerite de la Barre, et Jean-Philippe Bellin, écuyer, Sgr de la Boutaudière et de Frozes, marié à Poitiers en 1776 à Marie-Thérèse de Blacwood, décédé dans cette même ville en 1819, qui prirent part l'un et l'autre en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou. Le plus jeune de ces deux frères laissa trois fils qui moururent tous trois sans laisser de postérité masculine. L'aîné laissa également trois fils, Léon Bellin de la Liborlière, né en 1774, recteur de l'Académie de Poitiers, conseiller général de la Vienne, qui mourut à Poitiers en 1847 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Gourjault décédée en 1869, Louis-Henri Bellin de Mauprié, né à Saint-Maixent en 1776, dont la descendance masculine s'éteint avec son petit-fils né en 1834, marié en 1867 à Mlle de Savatte de la Motte, veuf en 1868, et enfin Jean-Henri Bellin de la Guessonnière, né en 1779, qui mourut à Poitiers en 1858 sans avoir contracté d'alliance.

Principales alliances : Aymer de la Chevalerie 1682, de la Barre 1771, de Gourjault 1805, de Constant, de Chergé, de Savatte de la Motte 1864, de Laonnoy 1894, de Blacwood 1776, Gaborit de Montjou, Chasseloup de Chatillon, de Mancier 1819, etc.

BELLIOTTE de la VILLE-ALAIN.

La famille Belliotte appartient à l'ancienne bourgeoisie de Saint-Nazaire. Macé Belliotte de la Potterie, sénéchal de Saint-Nazaire en

1648, avait épousé Jeanne-Berthe de la Ville-Alain. Il fut père de Jacques Belliote des Grassières, avocat à Guérande, et de Pierre Belliotte de la Ville-Alain, né en 1651, vérificateur des rôles des fouages à Saint-Nazaire, décédé en 1708, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

BELLISLE (**Pépin de**). Voyez : Pépin de Bellisle.

BELLISLE DE MURAT (**de**).

Famille bourgeoise fixée dans le département de la Corrèze.

Pierre-Théodore de Bellisle de Murat, notaire, avait épousé Louise de Lisle ; leur fils, Raoul, né en 1869 à Saint-Martin-Sepert (Corrèze), a épousé à Saintes en 1895 Yvonne du Poerier de Portbail.

BELLISSEN (**de**). Armes : d'*azur à trois bourdons de pèlerin d'argent posés en pal*; *au chef cousu de gueules chargé de trois coquilles d'argent rayées de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux sauvages armés de massues.*

La famille de Bellissen a occupé un rang distingué dans la noblesse de l'ancien diocèse de Carcassonne, en Languedoc, et dans celle du Pays de Foix. La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie très incomplète ; mais on trouvera dans les manuscrits de Chérin d'abondants renseignements sur la branche des Sgrs de Durban, actuellement existante, omise par cet auteur. Les généalogistes du xviiie et du xixe siècle ont voulu attribuer à la famille de Bellissen une origine chevaleresque et la faire descendre d'un Frédéric de Bellissen, gentilhomme allemand, qui aurait pris part à la croisade contre les Albigeois et qui serait demeuré fixé en Languedoc. Elle a eu pour auteur dans la réalité Guillaume Bellissen, bourgeois et viguier de Carcassonne, qui, en récompense de ses services, fut anobli en mai 1490 par lettres patentes du roi Charles VIII. Guillaume Bellissen était seigneur de Malves quand il fit son testament le 6 avril 1498 ; dans cet acte il mentionne sa femme Raymonde. Il ajouta un codicille à ce testament le 2 mars 1501. Il laissait un tiers de ses biens à chacun de ses trois fils, Arnaud, Jean et Pierre, qui furent les auteurs de trois branches ; il avait eu un autre fils, Jean-Pierre, auquel il survécut et qui fut l'auteur d'une quatrième branche.

On sait très peu de choses sur Arnaud Bellissen que l'on considère comme ayant été l'aîné de ces quatre fils. Il fut probablement l'auteur de la branche des Sgrs d'Hermins et de Cailhavet. Cette branche, que l'on croit être aujourd'hui éteinte, a été, comme celle des Sgrs de Durban, omise par la Chesnaye des Bois ; mais on en trouvera une généalogie manuscrite dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des

Titres. Ce travail en fait remonter la filiation à Renaud de Bellissen, écuyer, dont le fils, autre Renaud, épousa en 1596 Catherine de Boyer. Paul de Bellissen, Sgr d'Hermins, marié en 1635 à Isabelle de Cabrol, et Jean-Reynaud de Bellissen, marié en 1668 à Françoise de Marescot, fils et petit-fils du précédent, résidant tous deux en leur château de Cailhavet, furent maintenus dans leur noblesse le 28 mars 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Guillaume de Bellissen, Sgr de Cailhavet, petit-fils de Jean-Reynaud, épousa en 1748 Thérèse de Mauléon-Narbonne et fit ses preuves de noblesse d'abord en 1764 pour obtenir l'admission parmi les pages de la Petite Ecurie de son fils aîné, Blaise-Alexandre-Antoine, puis en 1771 pour obtenir l'admission parmi les pages du comte de Provence de son fils puîné, Pierre-Louis, né en 1756. Blaise-Alexandre-Antoine de Bellissen de Cailhavet, Sgr dudit lieu, capitaine de dragons au régiment de Conti, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne.

Jean de Bellissen, Sgr de Bourgeolles, Saint-Gougat, Milha, etc., auteur de la branche que l'on considère comme la seconde, fut prévôt, connétable et gouverneur de la ville de Carcassonne, épousa Madeleine le Roux et fit son testament le 20 janvier 1536. Ses descendants, Pierre de Bellissen, Sgr de Saint-Gougat et de Millas, demeurant à Millas, et Jacques-Henri de Bellissen, sieur de Millas, demeurant à Carcassonne, frères, furent maintenus dans leur noblesse le 11 septembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Le second d'entre eux épousa cette même année Dorothée de Sainte-Colombe. Son petit-fils, Jean-Hyacinthe de Bellissen, né en 1736, Sgr de Millegran, fut connu le premier sous le titre de marquis d'Airoux ou de marquis de Bellissen; il avait épousé Flore-Françoise Tristan de Gandailles-Dairas de Cieurac ; cette dame était veuve et résidait à Montauban quand elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne. Il en avait eu un fils, Jacques-Henri-Gabriel, marquis de Bellissen, né à Montauban en 1779, qui fut successivement chambellan de Napoléon Ier, de Louis XVIII et de Charles X et qui fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 9 septembre 1810. Celui-ci fut le dernier représentant mâle de sa branche; il mourut fort âgé en 1869 laissant de son mariage avec Mlle de la Gallissonnière une fille unique, Flora, héritière d'une fortune considérable, qui épousa en 1829 le comte de Mesnard et qui mourut en 1887.

Pierre de Bellissen, auteur de la troisième branche, fut Sgr de Malves, de Salèles et de Limosis, fit son testament en son château de Malves le 21 janvier 1538 par-devant Pierre Saint-Mary, notaire à

Carcassonne, cita dans cet acte sa femme Peyronne de Gayraud et ses douze enfants et rendit un hommage au Roi le 19 octobre 1539. Deux de ses fils, Pierre de Bellissen, Sgr de Malves, qui fut son légataire universel, et François, furent les auteurs de deux rameaux. Le premier de ces rameaux avait pour chef au xvii[e] siècle Paul de Bellissen, Sgr de Malves, maréchal de camp, qui fut maintenu dans sa noblesse le 13 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons ; ce rameau s'éteignit avec Jean-Claude de Bellissen, qui se qualifiait marquis de Malves et de Talairan et qui mourut à Narbonne en 1750. Noble François Bellissen, auteur du second rameau, fut cosgr de Rostigues et épousa par contrat passé le 16 janvier 1556 devant Jehan Castanet, notaire à Toulouse, noble demoiselle Françoise Dupuy ou du Prey, laquelle fit son testament le 12 octobre 1563 en la ville de la Bastide de Céron, au comté de Foix. Bien que ce rameau ait toujours occupé un rang très honorable et que ses représentants n'aient jamais cessé de porter les qualifications nobiliaires, son chef, Jean-Bertrand de Bellissen, marié le 7 juin 1650 à Jeanne de Morteau, ayant négligé de produire en temps utile ses titres de noblesse, fut condamné en 1666 comme usurpateur de noblesse à 150 livres d'amende par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Son fils, Jean de Bellissen, marié le 23 décembre 1690 à Anne de Mauléon, fille et héritière du Sgr de Durban, fut maintenu dans sa noblesse le 20 juin 1699 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, après avoir prouvé sa filiation depuis 1556. Il fut père de Jean-Paul de Bellissen, baron de Durban, au pays de Foix, et grand-père de haut et puissant seigneur Jean-Baptiste de Bellissen de Durban qui épousa le 4 octobre 1752 Henriette de Pagèze de Saint-Lieux, fille de la marquise de Saint-Lieux, née Lévis-Léran. Celui-ci sollicita en 1782 un arrêt le maintenant dans sa noblesse d'extraction et annulant le jugement de condamnation rendu par Pellot contre son bisaïeul en 1666. Chérin, chargé d'examiner sa demande, envoya le 8 août 1782 un rapport très favorable dans lequel il s'exprime en ces termes : « Diverses pièces du Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit « font connaître la famille de Bellissen depuis Guillaume de Bellissen, « Sgr de Malves, bourgeois et viguier de Carcassonne, anobli en 1490, « dont la postérité s'est partagée en diverses branches maintenues « dans leur noblesse. Les titres produits par M. de Bellissen, qui sont « tous originaux et nombreux depuis 1556, font connaître sept degrés « de filiation suivie d'une autre branche avec des qualifications « nobles, des alliances nobles et même des noms de marque et plu- « sieurs services. D'après ces faits on pense que M. de Bellissen qui « en est le chef est susceptible de la grâce qu'il demande. » Ce

rameau de la famille de Bellissen s'est perpétué jusqu'à nos jours. Son chef est connu sous le titre de marquis.

La quatrième branche n'est pas mentionnée par Chérin ; son auteur, Jean-Pierre Bellissen, fit son testament le 1er mars 1496 et mourut avant son père laissant un fils en bas âge, Arnaud Bellissen, chevalier, Sgr de Barberac, qui épousa en 1520 Isabelle Mathieu. Cette branche se perpétua obscurément et on ne voit pas qu'elle ait été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Elle était représentée sous Louis XVI par Jean-Paul-Eléazar de Bellissen, né vers 1740, greffier et secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier.

Guillaume-Élisabeth et Pierre de Bellissen furent admis dans l'ordre de Malte en 1778 ; Blaise-Antoine-Alexandre de Bellissen fut admis dans le même ordre en 1796.

Principales alliances : de la Tour-Landorte 1620, de Mauléon 1690, 1748, de Pagèze de Saint-Lieux 1752, d'Huteau 1711, de Cabrol 1635, du Pac de Marsolies, de Banne d'Avéjan 1696, de Grave 1733, de Narbonne-Lara, de Barrin de la Gallissonnière, de Toucheboeuf-Clermont, de Mesnard 1829, de Banyuls de Montferré 1747, de Comminges, de Léaumont, Brotty d'Antioche, d'Astorg, etc.

BELLIVIER de PRIN. Armes : d'*argent à trois fers de lance d'argent, 2 et 1.*

La famille Bellivier, originaire des environs de Lusignan, en Poitou, appartient à l'ancienne noblesse de sa région. Lors de la grande recherche du xviie siècle elle produisit devant l'intendant Barentin une série de titres dont le plus ancien était un aveu rendu au roi d'Angleterre le 9 juillet 1363 par Guiot Bellivier, varlet. Ce personnage paraît avoir été le même qu'un Guyard Bellivier, écuyer, sieur de la Forest, Saint-Sauvant, les Tours de Pers, qui prêta à Lusignan le 28 septembre 1361 au nom de Jeanne de Mairé, sa femme, serment de féauté à Jean Chandos, commissaire du Roi d'Angleterre. Les héritiers de ce Guyard Bellivier partagèrent sa succession par acte du 26 janvier 1419. Deux de ses fils, Pierre Bellivier, Sgr de Pers, et Guillaume Bellivier, sieur de la Forest, tous deux décédés antérieurement à ce partage, paraissent avoir été les auteurs des deux grandes branches de la famille Bellivier.

La descendance du premier de ces deux frères fut maintenue dans sa noblesse le 21 septembre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, et eut, semble-t-il, pour dernières représentantes Marie Bellivier du Palais, née en 1706, qui fit en 1716 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr, et sa sœur Louise qui épousa en 1726 Jean Landays, écuyer, sieur de Vérac.

Guillaume Bellivier, auteur de la seconde branche, épousa, dit-on, en 1396 Jeanne de Beauchamp ; il fut père de Guillaume Bellivier, écuyer, qui rendit aveu le 24 janvier 1447 pour son hôtel de la Forest. On ignore le nom du fils de celui-ci et la filiation de cette branche n'est établie que depuis un René Bellivier, écuyer, sieur de la Forest et de Luché, que l'on croit avoir été son petit-fils, qui fit un accord en 1483 et qui épousa dans les dernières années du xv[e] siècle Marguerite d'Orfeuille. La descendance de René Bellivier était représentée au xvii[e] siècle par Jacques Bellivier, écuyer, sieur de Luché, Fontmort, etc., qui épousa le 14 août 1642 Marguerite du Pin de la Guérivière. Robert Bellivier, chevalier, Sgr de Luché, né à Saint-Sauvant en 1643, fils des précédents, marié en 1672 à Louise Leroy de Montaupin et décédé en 1721, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, puis le 18 février 1715 par jugement de Quentin de Richebourg, également intendant de Poitiers. Il fut père de Jean-Louis Bellivier, écuyer, Sgr de Prin, qui épousa en 1700 Catherine-Marguerite de la Barre et qui continua la lignée.

Jean-Louis Bellivier de Prin, écuyer, Sgr de la Barre, né en 1734, chef de la famille, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Maixent. Il ne contracta pas d'alliance et ce fut son neveu, Gabriel-Joseph Bellivier de Prin, né en 1777, marié en 1809 à Jeanne de Brouilhac, décédé à Poitiers en 1864, qui continua la descendance. Celui-ci laissa quatre fils dont le second, Gabriel-Eugène, dit le chevalier de Prin, né en 1818, n'a eu que des filles ; les trois autres, Charles-Émile, marié en 1839 à M[lle] de la Cropte de Saint-Abre, Louis-Jules, marié en 1852 à M[lle] de Bock, et Charles-Paul, marié à M[lle] Lecomte de Teil, ont été les auteurs de trois rameaux. Louis-Jules mourut à Poitiers en 1865 laissant lui-même trois fils qui par décret de 1877 furent autorisés à joindre à leur nom celui de la famille de Bock dont leur mère était la dernière représentante[1].

La famille Bellivier de Prin n'est pas titrée, au moins régulièrement.

[1] On trouvera une généalogie de la famille de Bock dans le Dictionnaire de la noblesse de la Chesnaye des Bois. Elle portait pour armes : *de gueules à un bouc saillant d'argent, bouclé de gueules*. Son auteur, Valentin Bock, Sgr de Vance et d'Autel, au pays de Luxembourg, marié à une sœur de Mathias Hilt, conseiller aulique et ministre d'État, fut anobli le 9 septembre 1532 par diplôme de l'empereur Charles-Quint. Jean Bock, d'Arlon, obtint du duc de Lorraine le 17 juin 1617 des lettres patentes confirmant l'anoblissement accordé en 1532 à son bisaïeul. Jean-Nicolas de Bock, né en 1648, fit à son tour reconnaître sa noblesse en France par lettres patentes du roi Louis XV données à Versailles le 6 septembre 1722 et enregistrées au Parlement de Metz le 25 février 1723. Jean, baron de Bock, né à Thionville en 1747, marié en 1767 à M[lle] de Savonnières, fut un romancier de mérite ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Metz.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Gain 1550, Chevalier de la Frappinière 1590, de Puyguion 1657, du Chilleau, d'Orfeuille, de Vasselot 1545, d'Angély, de Mondion, de la Jaille, du Pin de la Guérivière 1642, de Lauzon, de la Barre, de Fouchier 1875, de la Cropte de Saint-Abre 1839, Bodin de Saint-Laurent 1875, Richard de la Tour 1883 et 1903, de Bock 1852, Augier de Moussac 1875, de Pierres 1892, d'Anglars 1894, etc.

BELLOC de CHAMBORANT (de) et **BELLOC** (de). Armes : *coupé d'or et de gueules à la bande coupée d'azur et d'or* (aliàs d'*argent*) *chargée d'un poisson aussi coupé d'or* (aliàs *d'argent*) *et d'azur, de l'un en l'autre, brochant sur le tout.* — La branche aînée écartèle ces armes de celles de la famille de Chamborant qui sont : d'*or au lion rampant de sable, armé et lampassé de gueules.*

La famille DE BELLOC appartient à la noblesse du Languedoc. Elle a eu pour auteur Antoine Belloc, bourgeois de Toulouse, qui fut capitoul de cette ville en 1647 et en 1667 et qui fut anobli par ses fonctions. Pierre de Belloc fut de 1745 à 1763 président des requêtes au Parlement de Toulouse. Antoine-Thérèse de Belloc, Sgr de la Rassade, conseiller au Parlement de Toulouse en 1759, plus tard président de la première chambre dudit Parlement, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse et à Muret. Son fils, Georges-Antoine de Belloc, né à Toulouse en 1774, préfet sous le premier Empire, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 10 septembre 1808. Il avait épousé Justine-Rose de Chamborant, chanoinesse-comtesse de Neuville, héritière d'une branche de la famille de Chamborant, d'ancienne noblesse chevaleresque de la Marche. Il en eut un fils, Augustin de Belloc, né en 1810, marié en 1847 à Mlle Êspic de Lirou, qui fut autorisé avec ses enfants le 25 juillet 1864 par décret de Napoléon III à joindre à son nom celui de la famille de Chamborant. Le chef de cette branche est connu sous le titre de baron.

Il subsiste, en outre, une branche cadette de la famille de Belloc dont le chef est également connu sous le titre de baron.

Principales alliances : de Chamborant 1795, Espic de Lirou 1847, de Jessé, de Rocous-Cahuzac 1882, de Peytes de Montcabrié, Dedons de Pierrefeu 1880, etc.

BELLOCQ-FEUQUIÈRES (Gouy de). Voyez : GOUY DE BELLOCQ-FEUQUIÈRES.

BELLOCQ de MADRON : Armes de la famille de Madron : d'*or à la*

vache de gueules colletée et clarinée d'azur; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

Un décret du 13 septembre 1873 a autorisé M. Joseph-Henri Bellocq, né en 1850 à Bidache (Basses-Pyrénées), à joindre à son nom celui de la famille de sa mère, fille unique du comte de Madron.

La famille DE MADRON (voyez ce nom), qui compte encore des représentants, a eu pour auteur Pierre Madron, bourgeois de Toulouse, anobli en 1561 par le capitoulat de cette ville. Elle a été maintenue dans sa noblesse le 8 août 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, et a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castelnaudary.

BELLOGUET (Roget de). Voyez : ROGET DE BELLOGUET.

BELLOGUET de LANESSAN. Armes : d'*argent à un chevron d'azur chargé de cinq besants d'argent, accompagné en chef de deux trèfles de sinople et en pointe d'un paon rouant au naturel posé sur deux palmes de sinople placées en sautoir.*

On trouvera dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899 une intéressante notice sur la famille BELLOGUET DE LANESSAN. Elle est originaire du Bordelais et y occupait dès le XVII[e] siècle un rang distingué dans la bourgeoisie. Julien Belloguet, né à Bordeaux en 1664, d'abord officier au régiment de Guienne, puis prévôt de la monnaie à Bordeaux, épousa Jeanne Vignes, héritière du domaine de Lanessan, à Cussac, en Médoc, dont sa descendance conserva le nom. Leur fils, Jean Belloguet, sieur de Lanessan et de Madrac, anobli par une charge de trésorier de France, marié le 1[er] juin 1725 à Marguerite Josset de Pomiès, fut père de Thomas-Jean, chevalier, Sgr de Lanessan, né à Cussac en 1726, qui abandonna définitivement son nom de Belloguet pour ne conserver que celui de sa terre de Lanessan. Pierre de Lanessan, fils de celui-ci, épousa en 1801 Marie Clémenceau et en eut plusieurs fils qui ont laissé postérité. L'aîné d'entre eux, Antoine de Lanessan, marié à Saint-André de Cubzac en 1842 à M[lle] Deluze, a été père de Jean-Antoine de Lanessan, né à Saint-André de Cubzac en 1843, docteur en médecine, député radical de la Seine en 1881, puis du Rhône en 1898, gouverneur général d'Indo-Chine en 1886 et enfin ministre en 1899.

BELLOMAYRE (de). Armes : d'*azur à une croix fleuronnée d'or, chargée en abîme d'un cœur de gueules et cantonnée de quatre roses d'argent.*

La famille DE BELLOMAYRE, originaire de Toulouse, descend de Jacques-Hyacinthe Bellomayre, riche marchand de cette ville, qui

épousa Catherine Gazaignes et qui mourut en 1772. Jean-François Bellomayre, fils du précédent, né à Toulouse en 1741, avocat au Parlement de cette ville, épousa Jeanne-Henriette d'Izarni-Gargas, d'une famille distinguée qui avait été anoblie par le capitoulat en 1606 et qui compte encore des représentants. Leur petit-fils, Michel-Gabriel Bellomayre, né à Toulouse en 1801, substitut du procureur général à Agen sous la Restauration, marié à Mlle de Puységur, fut anobli le 8 mai 1829 par lettres patentes du roi Charles X. Il est décédé en 1873 laissant trois fils qui ont été les auteurs d'autant de rameaux. L'aîné d'entre eux, Jean-Michel de Bellomayre, marié successivement en 1872 à Mlle de Vaufreland et en 1887 à Mlle d'Hérouville, a été conseiller d'État.

Principales alliances : d'Izarni-Gargas, de Chastenet de Puységur, Piscatory de Vaufreland, le Boucher d'Hérouville.

BELLON de CHASSY. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une croisette pattée de même, surmontée d'un croissant d'argent.*

La famille Bellon, originaire de Bourgogne, est anciennement et honorablement connue en Nivernais. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Principales alliances : Begouen de Meaux 1862, Tassin de Villepion, Mitifiot de Bélair, Besseyre des Horts 1898, de Montserrat, etc.

BELLONET (de).

Il a existé en Provence une famille noble de ce nom qui portait pour armes : d'*azur à une tour d'or surmontée d'une étoile d'argent et accostée de deux croissants de même contournés.* Cette famille, dont Artefeuil a donné la généalogie, était originaire de Forcalquier et descendait d'un Jean de Bellonet qui était, vers le milieu du XVIIe siècle, lieutenant-colonel d'infanterie, surintendant des fortifications de l'armée. Jean-Victor, fils de ce Jean de Bellonet, était conseiller du roi et maire perpétuel de Forcalquier quand il eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à une barre d'or, coupé d'argent à un éléphant de sinople.* D'abord condamné comme usurpateur de noblesse à 400 livres d'amende par arrêt du 20 juin 1700, il fut anobli par lettres patentes de mai 1702 qui furent enregistrées la même année au Parlement de Provence. Il avait épousé Catherine de Castellane et en eut plusieurs fils dont le dernier survivant vivait encore célibataire en 1770 à l'Hôtel des Invalides à Paris.

C'est peut-être à une branche collatérale de cette famille, séparée de la souche antérieurement à l'anoblissement de 1702, que l'on doit rattacher Adolphe de Bellonet, né en 1789 à Béthune, en Artois, général de brigade en 1840, député du Haut-Rhin en 1842 et 1846, général de division en 1847, décédé à Paris en 1851.

Plus récemment une demoiselle de Bellonet habitait, dans les dernières années du XIX[e] siècle, le château de Lys, près de Moulins, en Bourbonnais.

BELLOSSIER (dit Bernard) de COUCY (de). Voyez : BERNARD DE COUCY (de).

BELLOT de BUSSY.

Famille d'ancienne bourgeoisie.

Les Almanachs royaux apprennent qu'un M. Bellot de Bussy était sous Louis XVI contrôleur général de l'extraordinaire des guerres.

Principale alliance : de Cambourg 1894.

BELLOT de GRANDVILLE et de KERGORRE. Armes : d'*or à un buste de reine de carnation, chevelé de sable, couronné à l'antique d'azur, vêtu du même, accompagné en chef de deux mouchetures d'hermine de sable et en pointe d'un huchet de gueules.*

La famille BELLOT appartenait au XVIII[e] siècle à la haute bourgeoisie de Nantes[1]. Jacques-Prudent Bellot, sieur de la Granville, négociant dans cette ville, avait épousé vers 1760 Marie-Renée Cavaro de Kergorre. Il en laissa deux fils. L'aîné d'entre eux, Louis Bellot de Grandville, commissaire ordinaire des guerres, reçut le titre héréditaire de chevalier par lettres patentes du roi Louis XVIII du 20 mars 1816 et mourut sans laisser de postérité. Le cadet, Alexandre Bellot, né à Nantes en 1764, fut autorisé par ordonnance du 27 mai 1831 à joindre à son nom celui de : DE KERGORRE, épousa

[1] Il existait au diocèse de Nantes au XVIII[e] siècle deux autres familles Bellot qui paraissent n'avoir aucun rapport avec celle des Bellot de Grandville. L'une d'elles, qui possédait, entre autres biens, les seigneuries de la Placelière et de la Roulière, dans la paroisse de Vertou, portait pour armes : d'*argent à un paon rouant de sinople cantonné de quatre mouchetures de sable.* Un de ses membres, Pierre Bellot de la Placelière, fut échevin de Nantes en 1698, 1700 et 1701.

L'autre famille Bellot portait pour armes : d'*argent à une croix de sable accompagnée de quatre pieds de vautour de sable grilletés d'or, liés de gueules.* Elle posséda, entre autres biens, la seigneurie de la Galmelière, en la paroisse de Moisdon. Lors de la grande recherche, trois de ses membres, Louis Bellot de la Rigaudière, Claude Bellot de la Rivière-Péan et Louis Bellot de la Galmelière, se désistèrent de leurs prétentions nobiliaires par acte du 31 août 1668 ; plus tard elle fut maintenue dans sa noblesse par arrêt de l'intendant, en 1702. Elle a fourni un conseiller auditeur en la chambre des comptes de Nantes en 1672 (Pierre Bellot de la Hunaudais) et deux conseillers correcteurs en la même Chambre en 1684 et 1709 (Louis Bellot de la Galmelière et son fils Pierre Bellot de la Berthaudière).

en 1823 une fille du baron Dupin et mourut en 1840 laissant deux filles qui épousèrent dans la suite l'une M. Lian, l'autre en 1860 M. de Laigue.

BELLOT des MINIÈRES. Armes portées par l'évêque de Poitiers : *d'azur semé d'étoiles d'or, au sautoir alaisé d'argent brochant sur le tout.*

La famille Bellot des Minières appartient à l'ancienne bourgeoisie du Limousin. Elle a possédé dans cette province le domaine des Minières dont elle a gardé le nom.

Jean Bellot des Minières, né en 1787 aux Minières, Haute-Vienne, maire de la Réole, fut exilé à cause de ses opinions républicaines après les événements de 1852. Son fils aîné, Henri Bellot des Minières, né à Poitiers en 1822, décédé en 1888, fut nommé en 1880 évêque de sa ville natale ; le puîné, Alcide-Henri, né à la Réole en 1828, a écrit plusieurs ouvrages de viticulture estimés.

Principale alliance : de Labrousse 1899.

BELLOT (de) et BELLOT de RAMSAY et de CHARDEBŒUF de PRADEL (de). Armes : *d'or à deux lions affrontés de gueules; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* — Le rameau qui a relevé le nom de la famille de Chardebœuf de Pradel écartèle ses armes de celles de cette famille : *d'azur à deux fasces d'argent surmontées d'un croissant de même, accompagnées de quatre étoiles d'or mises entre les fasces et d'une tête de bœuf aussi d'or posée en pointe.*

La famille de Bellot appartient à la noblesse de Guienne. On trouvera une partie de sa généalogie dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle a eu pour auteur François Bellot, sieur du Marché-le-Vuarde et de Lavergne, capitaine et sergent-major en la garnison de Blaye, qui fut anobli d'abord par lettres patentes de juin 1660, enregistrées le 11 août 1661 en la Chambre des comptes de Paris, puis par nouvelles lettres patentes en mars 1664. Un édit du mois de septembre de cette même année ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, François Bellot se fit accorder en mars 1665 de nouvelles lettres patentes qui l'exceptaient de cette mesure et qui le confirmaient dans sa noblesse. Son fils, Robert de Bellot, écuyer, Sgr de Marchais et de Segonzac, en Blayais, marié d'abord en 1686 à Jeanne Voysin, fille d'un conseiller en la Cour des aides de Bordeaux, était capitaine d'une compagnie au régiment de Vignolle quand il se remaria en 1690 avec Jeanne Brun de Gadeau. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bordeaux) et fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 27 mai 1697

par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux, puis en 170... par arrêt du Conseil d'État. Il fut lui-même père de François de Bellot, écuyer, Sgr de Segonzac, né le 24 mars 1693, qui épousa le 9 juillet 1718 Marguerite Cherpentier de Chanterenne, fille d'un commissaire des guerres, sénéchal du marquisat de Barbézieux, grand-père d'Antoine-Joseph de Bellot, né à Barbezieux en 1724, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Guienne, qui épousa à Québec, au Canada, en 1758, Charlotte de Ramsay, et arrière-grand-père de Pierre de Bellot, né à Blaye en 1765, qui fit en 1775 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire de la Flèche.

Jean-Baptiste de Bellot, lieutenant des vaisseaux du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

La famille de Bellot était représentée de nos jours par plusieurs rameaux. L'un de ces rameaux, fixé en Écosse, est connu sous le nom de Bellot de Ramsay. Un représentant d'un autre rameau, né en 1850 à Alger où son père était trésorier payeur, marié en 1874 à Mlle de Wimpffen, a été autorisé par décret du 1er septembre de cette même année à joindre à son nom celui de la famille de Chardebœuf de Pradel. Il a été connu depuis lors sous le titre de comte que portait le chef de cette famille [1].

La famille de Bellot a fourni des officiers.

Principales alliances : du Cheyron du Pavillon 1833, de Ségur-Cabanac, de Wimpffen, de Beaupoil de Saint-Aulaire de la Luminade 1788, de Beaupoil de Saint-Aulaire de la Dixmerie 1757, etc.

Il existait au XVIIIe siècle en Normandie une autre famille de Bellot qui portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux lionceaux affrontés et en pointe d'un fer de pique, le tout du même*. L'auteur de cette famille, Guillaume Bellot, sieur de Callonville, demeurant en la paroisse d'Hicheville, dans la vicomté de Carentan, fut anobli en 1595 par lettres patentes du roi Henri IV,

[1] La famille de Chardebœuf de Pradel qu'il ne faut pas confondre avec la famille de Coutray de Pradel encore existante, appartenait à la noblesse du Limousin. Elle était originaire de la paroisse de Magnac, dans l'élection de Limoges, et avait pour auteur Jean Chardebœuf, sieur de la Vareille, d'Estruchat, de Martinet, maître des requêtes et conseiller du Roi, puis chancelier de Pierre de Bourbon, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, comte de la Marche, qui épousa le 12 août 1482 Clémence de Paulin. Jean de Chardebœuf, écuyer, fils des précédents, épousa le 28 octobre 1529 Catherine du Mont. Leur descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1666 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Louis Chardebœuf, chevalier, Sgr de Pradel et du Genest, fut encore maintenu dans sa noblesse le 29 mars 1715 par jugement de Foullé de Martangis, intendant du Berry. Charles de Chardebœuf de Pradel fit en 1756 ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire. Jean-Louis de Chardebœuf, comte de Pradel, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Niort.

vérifiées le 6 octobre 1614 en la Chambre des comptes de Normandie, et fut maintenu dans sa noblesse le 5 janvier 1596 par jugement rendu à Saint-Lô de M. de Mesmes de Roissy. Son fils, Philippe Bellot, écuyer, Sgr de Callonville, fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 7 octobre 1634 par jugement de M. d'Aligre, puis en 1666 par jugement de l'intendant Chamillart.

BELLOUAN (de). Armes : *de sable à une aigle éployée d'argent.*

La famille de Bellouan, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à l'ancienne noblesse chevaleresque de Bretagne. Elle a eu pour berceau la terre seigneuriale de son nom, dans la paroisse de Ménéac, au diocèse de Saint-Malo, et la conserva jusqu'au milieu du xvi[e] siècle. A cette époque Bonne de Bellouan, héritière de la branche aînée de sa famille, fit entrer cette terre par mariage dans un rameau de la maison d'Avaugour; elle passa plus tard à la famille de Montbourcher qui la vendit en 1648 à François de Derval. Elle appartenait de nos jours à la famille Apuril.

Olivier de Bellouan, d'après une charte de la collection Courtois, aurait donné procuration à Limisso au mois d'avril 1249 pour charger le marinier Hervé, de Nantes, de pourvoir à son passage en Égypte.

La famille de Bellouan fut admise en 1787 aux honneurs de la Cour de France après avoir fait les preuves d'ancienne noblesse prescrites par les règlements. Le rapport du généalogiste des Ordres du Roi chargé d'examiner ces preuves est conservé dans les manuscrits de Chérin. Il commence dans les termes suivants : « La famille « de Bellouan paraît avoir pris son nom de la terre ou domaine de « Bellouan, situé dans la paroisse de Ménéac, juridiction de Fou« gères. Elle est connue depuis 1350, jouit en Bretagne de la répu« tation d'ancienneté et a été employée dans les réformations de la « noblesse de cette province des années 1426, 1427, 1440, 1448. « Gillet de Bellouan, premier sujet connu de ce nom, possédait plu« sieurs héritages au village du Bas-Lestocy, en la paroisse de « Ménéac. Il fut père de Pierre de Bellouan, Sgr de Bellouan, qui « vivait en 1350 et était mort avant 1398. Il eut pour fils Renaud de « Bellouan, sieur de Bellouan, qui scella de son scel des actes « de 1386, 1391 et 1394 et est qualifié fils aîné et héritier principal « de son père dans une transaction qu'il passa en novembre 1398. « Ce sujet est l'auteur d'une branche qui s'est éteinte vers le milieu « du xvi[e] siècle et qui a formé des alliances avec les maisons de « Prigny, d'Avaugour, etc., etc. On ignore son degré de parenté avec « Grégoire qui suit; mais tout porte à croire qu'il lui appartenait de « très près. Grégoire de Bellouan, premier du nom, scella de son

« sceau et signa plusieurs actes des années 1394, 1396, 1408, 1410, « 1414, 1418, 1420 et 1427, fut employé comme noble dans la réfor- « mation de la noblesse de la paroisse d'Augan, au diocèse de Saint- « Malo, des années 1426 et 1427, fit un échange le 2 février 1427. Il « est encore connu par trois actes passés devant lui en 1429, 1434 « et 1436. Le nom de sa femme est ignoré. Il eut trois enfants : « 1° Guillaume, Sgr de la Villefief, qui fut l'auteur d'une branche « connue sous le nom de Sgrs de la Villefief et de la Prévostaye; « 2° Benoît, qui suit; 3° Martine. Benoît de Bellouan, premier du nom, « Sgr de la Minière, eut pour femme Marie Bestanc ou de Lestang, « passa avec elle trois actes en 1436, 1440 et 1443, était lieutenant « de Ploermel lorsqu'il fut nommé commissaire de la réformation « de la noblesse de la paroisse de Guer, au diocèse de Saint-Malo, « en 1442, reçut un aveu qui lui fut rendu le 1er février 14..., tran- « sigea le 7 juillet 1470 et vivait encore en 1476. Il fut père, entre « autres enfants, de Grégoire qui suit. On croit devoir observer que « cette filiation n'est établie que par un acte de 1511 qui n'est pro- « duit qu'en copie informe; mais cette copie est du temps même de « sa date et mérite d'autant plus de confiance que l'on voit Grégoire « en possession de la terre de la Minière qui avait été possédée « par Benoît, son père. Grégoire de Bellouan, deuxième du nom, « Sgr de la Minière, fut employé comme noble dans la réforma- « tion de la noblesse de la paroisse d'Augan, au diocèse de Saint- « Malo, des années 1440 et 1448, reçut un aveu qui lui fut rendu le « 21 février 1500, vieux style, passa encore divers actes en 1501, « 1504 et 1505 et était mort en 1511 laissant de Jeanne le Bastard, « sa femme, Benoit, qui suit, et Françoise, mariée par contrat du « 22 septembre 1494 à Jean Huchet, Sgr de la Bédoyère... »

Un Jean de Bellouan, qui n'est pas mentionné dans les preuves de cour et dont on ne connaît pas exactement le degré de parenté avec les personnages précédemment cités, bien que la Chesnaye des Bois et d'autres auteurs en aient fait, mais sans aucune preuve, un fils de Grégoire de Bellouan, épousa en 1430 Blanche d'Avaugour, dame de Kergrois, héritière d'une branche de l'illustre maison d'Avaugour qui descendait d'Alain de Penthièvre, fils du comte de Tréguier, cadet de la famille des ducs de Bretagne. Il en eut un fils, Louis de Bellouan, qui abandonna le nom et les armes de Bellouan pour adopter le nom et les armes de la famille de sa mère : d'*argent au chef de gueules* et qui fonda ainsi une nouvelle maison d'Avaugour. Sa descendance se partagea en un certain nombre de rameaux qui jouirent d'un vif éclat et qui furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction chevaleresque par arrêt du 27 septembre 1668.

Le dernier de ces rameaux s'éteignit avec Antoine-Érard, marquis d'Avaugour, brigadier de cavalerie en 1719, qui épousa en 1715 Mlle Fleury, fille naturelle du Dauphin, et qui mourut en 1755 sans laisser de postérité. C'est à cette branche de la famille de Bellouan, substituée au nom d'Avaugour, qu'appartenaient Jean d'Avaugour, chevalier de l'Ordre du Roi en 1576, lieutenant général de ses armées en 1587, commandant de l'armée royale en Bretagne, décédé en 1607, et son fils, autre Jean d'Avaugour, chevalier de l'Ordre du Roi en 1608, décédé en 1654, qui fut créé marquis du Bois de la Motte par lettres patentes d'avril 1621, puis baron du Guildo par nouvelles lettres de 1623.

La famille de Bellouan proprement dite se partagea elle-même en un certain nombre de rameaux qui figurèrent de 1426 à 1536 aux réformations et montres des diocèses de Saint-Malo et de Vannes et dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction par arrêt du 17 juillet 1668 sur preuves de douze générations. Le seul de ces rameaux qui se soit perpétué jusqu'à nos jours fut celui des Sgrs de Vauniel, dans la paroisse de Guer. Ce rameau qui avait pour auteur Guillaume de Bellouan, Sgr de la Villefief, fils aîné de Grégoire, marié en 1435 à Marie de Scépeaux, a eu lui-même pour derniers représentants Paul-Alexis de Bellouan, marié vers 1840 à Marie-Louise le Provost de la Voltais, et leur fille unique, Marie-Anne, mariée en 1868 au comte de l'Estourbeillon.

M. de Bellouan, admis aux honneurs de la Cour en 1787, prit dans cette circonstance le titre de comte de Bellouan d'Avaugour.

Paul-Romain de Bellouan et Alexis-Timothée, chevalier de Bellouan, signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne.

La famille de Bellouan a fourni un connétable de Ploermel en 1420, un chevalier de l'Hermine en 1454 (Jean de Bellouan), une abbesse de Notre-Dame de la Joie en 1469, une dame d'honneur de la duchesse de Bretagne en 1452, un lieutenant général des armées du Roi en 1587, des chevaliers de l'Ordre du Roi, etc.

Principales alliances : de Scépeaux 1435, de Saint-Gilles, d'Avaugour, de Coetquen, de Saint-Pern, de Montbourcher, le Provost de la Voltais, de Derval, de l'Estourbeillon, de Maillé, de la Bourdonnaye.

BELLOY-DROMESNIL (Roussel de). Voyez : ROUSSEL DE BELLOY-DROMESNIL.

BELLOY (Boistel de). Voyez : BOISTEL DE BELLOY.

BELLOY-SAINT-LIÉNARD (de). Armes : d'*argent à trois fasces de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions* (pour la

branche des Sgrs du Pont-de-Metz) ; aliàs *deux sauvages* (pour la branche des Sgrs de Rogehan). — Cimier : *un cerf naissant.*

La famille DE BELLOY DE SAINT-LIÉNARD appartient à la noblesse chevaleresque de Picardie. On en trouvera une généalogie complète dans les manuscrits de Chérin. Elle a eu pour berceau la terre de Belloy-Saint-Liénard située aux environs d'Araisnes et de Picquigny et a eu pour premier auteur connu Gauthier qui, étant seigneur de cette terre, en rendit hommage en juin 1230 à Gérard, sieur de Picquigny et vidame d'Amiens. De nos jours plusieurs auteurs et particulièrement le marquis de Belleval, réunissant les diverses familles de Belloy en une seule souche, ont fait de Gauthier de Belloy un cadet de la famille de Belloy de Morangles, de la même région, rapportée à la suite. Les familles de Belloy-Saint-Liénard et de Belloy-Morangles se reconnaissaient du reste au XVIII[e] siècle comme ayant une origine commune.

La famille de Belloy-Saint-Liénard était représentée dès la fin du XIV[e] siècle par deux grandes branches dont on n'a pu déterminer exactement le point de jonction, bien que le marquis de Belleval leur attribue pour auteurs Garin et Aleaume de Belloy, tous deux fils de Gauthier mentionné plus haut.

Celle de ces deux branches que l'on considère comme l'aînée remonte par filiation suivie à Enguerrand de Belloy, dit Lionel, chevalier, Sgr de Belloy, de Vieulaines, de Vieuvert en partie, qui inféoda en cette qualité le 25 novembre 1377 soixante journaux de terre assis au terroir de Belloy à son cousin Jean de Belloy, dit Signour, chef de l'autre branche, qui rendit hommage au Roi en octobre 1378 de ce qu'il possédait à Vieulaines et qui figura avec son cousin Jean à la montre de messire Jean Brichart, chevalier bachelier, faite à Arras le 27 septembre 1386. On ignore le nom de la femme de ce personnage; mais on sait qu'il fut père de Robert, écuyer, Sgr de Belloy-Saint-Liénard, Vieulaines, etc., qui servait dans la compagnie de messire Jean de Bournonville, chevalier, suivant la montre qui en fut faite à Ardres le 28 août 1378, et qui était écuyer dans la montre de Désiré de Neufville du 1[er] août 1392 ; ce Robert avait épousé Jeanne de Sénicourt qui après sa mort se remaria à Raoul de Catheu. Il en eut un fils, Jean, écuyer, Sgr de Belloy-Saint-Liénard, qui était en 1425 sous la garde de son beau-père, Raoul de Catheu, et qui continua la descendance. Cette branche se partagea en deux rameaux. Le rameau aîné s'éteignit avec Hercule de Belloy, page du duc d'Orléans, conseiller d'État, marié en 1649 à Marie Autié de Villemontée, dame du marquisat de Montaiguillon, qui obtint par lettres patentes de novembre 1652 l'érection de ses seigneuries de Fontenelle et de

Puydony en comté sous la domination de Belloy-le-Neuf et qui fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 20 octobre 1668 par arrêt du Conseil d'État, puis en janvier 1669, par jugement de Caumartin, intendant de Champagne, et avec son fils, Charles, comte de Belloy, brigadier des armées du Roi, dont la fille unique épousa en 1698 Jacques d'Hénin-Liétard, marquis de Blincourt et de Saint-Phal. Le rameau cadet s'éteignit avec Charles de Belloy, Sgr de Landrethun, qui fut député de la noblesse du Boulonnais aux États généraux de 1614 et avec ses fils qui moururent tous sans postérité.

La branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et que l'on considère comme la branche cadette remonte par filiation à Jean de Belloy, dit Signour, qui est mentionné avec son cousin Enguerrand, Sgr de Belloy-Saint-Liénard, chef de l'autre branche, dans des actes de 1377 et de 1386. Ce personnage fut père de Robillard de Belloy, écuyer, Sgr de Beauvoir-sur-Hocquincourt, qui est mentionné dans des actes de 1420 et de 1423, et grand-père de Jean de Belloy, écuyer, Sgr de Beauvoir, homme d'armes des ordonnances du Roi, qui épousa Marie d'Oresmieulx et qui est mentionné dans des actes du 12 juillet 1458 et du 24 mai 1472. Robert, dit Robinet de Belloy, Sgr de Beauvoir, fils de celui-ci, épousa d'abord en 1484 Marie de Framecourt, puis Jeanne Papin ; deux de ses fils, Louis de Belloy, Sgr de Beauvoir et du Pont-de-Metz, licencié ès lois, né du premier lit, marié le 1er septembre 1519 à Madeleine de Saint-Souplix, et maître Hugues de Belloy, Sgr de Rogehan, né du second lit, marié à Marie de Gourlay, furent les auteurs de deux grands rameaux. Le premier de ces rameaux, dit des Sgrs du Pont-de-Metz, était représenté sous Louis XIV par François de Belloy, Sgr de Beauvoir-les-Hocquincourt et du Cardonnay, marié en 1641 à Catherine de Gouy, qui fut maintenu dans sa noblesse le 17 août 1666 par jugement rendu à Amiens de l'intendant Colbert, et par ses trois fils, François, marié en 1685 à Antoinette de Cacheleu, Nicolas, marié en 1694 à Anne de Fontaines, et Philippe, marié en 1694 à Françoise de Saint-Martin, qui furent maintenus dans leur noblesse le 24 mai 1698 par jugement de l'intendant Bignon sur preuves remontant à 1377. Hugues de Belloy, auteur du second rameau, dit des Sgrs de Rogehan, laissa lui-même deux fils, Jean de Belloy, Sgrs de Rogehan, chevalier de l'Ordre du Roi, marié à Louise Hérouel, et Jacques de Belloy, marié en 1565 à Marguerite de Beuzin, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. Le second de ces sous-rameaux s'éteignit avec Jean de Belloy, chevalier, qui fut maintenu dans sa noblesse le 17 août 1666 par jugement de l'intendant Colbert. Le premier sous-rameau comptait au contraire à la même époque de nombreux représentants qui furent maintenus dans

leur noblesse par divers jugements rendus le 17 août 1666 par Colbert, le 27 mars 1669 par M. de Gallissonnière, intendant de Rouen, et le 27 avril 1708 par Bignon, intendant d'Amiens. Marie-Anne-Augustine de Belloy, dernière représentante de ce sous-rameau en Picardie, épousa en 1785 Charles le Blond du Plouy et lui porta la terre de Rogehan. Claude-Nicolas de Belloy, Sgr et patron de Provemont, en Normandie, marié en 1761 à sa cousine Jeanne de Biencourt, fit en 1777 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les pages de la grande écurie de son fils, Nicolas-Séraphin, né en 1763 à Provemont.

Antoine-François-Augustin de Belloy, chevalier, Sgr de Rogehan, Hem, Saint-Marc, et Louis-François, marquis de Belloy, chevalier, Sgr de Vaudricourt, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens. Le marquis et le comte de Belloy prirent part à celles du bailliage de Gisors.

La famille de Belloy a fourni des gentilshommes ordinaires de la chambre du Roi, des chevaliers de son Ordre, des chevaliers de Malte, un député de la noblesse aux États généraux de 1614, de nombreux officiers dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille, des maîtres des eaux et forêts de Picardie, etc.

Son chef est connu sous le titre de marquis depuis la fin du XVIIIe siècle.

Principales alliances : d'Estrées 1522, de Belloy-Morangles, Autié de Villemontée, d'Hénin Liétard, de Beauvais, d'Hallwin, de Fay d'Athies, du Quesnoy 1575, de Calonne-Courtebonne 1613, de Fontaines 1630, de Carvoisin 1581, de Montmorency 1610, de Cacheleu, du Maisniel 1721, de Gargan 1718, de la Croix de Castries 1607, de Biencourt 1604, 1761, de Grouchy 1699, Daniel de Boisdenemets 1735, de Saint-Germain du Houlme, de Bonneval 1881, de Maurès de Malartic 1861, Bibesco 1902, etc.

BELLOY de MORANGLES (de). Armes : *de gueules à sept losanges d'or, 3, 3, 1.* — Couronne : *de Marquis.*

On trouvera sur la famille DE BELLOY DE MORANGLES comme sur la famille de Belloy de Saint-Liénard de nombreux renseignements dans les manuscrits de Chérin. Ces deux familles se reconnurent comme parentes au cours du XVIIIe siècle et firent paraître en 1757 une volumineuse généalogie qui leur attribuait comme auteur commun un Garin de Belloy qui aurait vécu à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle. De nos jours le marquis de Belleval a donné dans son *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu* un résumé de cette généalogie. La famille de Belloy de Morangles, désirant obtenir les hon-

neurs de la Cour, envoya en 1787 ses titres au Cabinet des Ordres du Roi. Chérin, chargé d'examiner ces titres, rédigea un rapport qui commence en ces termes : « La maison de Belloy, qui prend son « nom de la terre de Belloy, située en Soissonnais, est d'ancienne « chevalerie. Ses possessions ont été considérables, ses services « soutenus et ses alliances distinguées. Elle a donné à la Cour de « nos Rois des chambellans, des panetiers, des échansons, des « écuyers tranchants, des gentilshommes ordinaires de la chambre « et des chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel avant l'institution de « celui du Saint-Esprit. Le nom de Belloy est connu depuis Hugues « qui fut témoin avec Aymeric et Gérard, ses fils, d'une donation « faite à l'abbaye du Gard en 1138 par Gérard, vidame de Picquigny. « On trouve ensuite..... Jean de Belloy, chevalier, qui fit un accord « le mardi après la fête de Saint-Barnabé l'an 1333 avec Pierre de « Chambly, archidiacre de Chéronne, comme tuteur de Tristan de « Chambly, écuyer, son neveu..... Il paraît qu'il fut père de Jacques « qui suit depuis lequel la filiation est établie par titres originaux. « Jacques de Belloy, chevalier, Sgr de Belloy, rendit aveu le 1er janvier 1366..... » La généalogie publiée en 1747 et reproduite de nos jours par M. de Belleval fait remonter la filiation, mais sans preuves à l'appui, à ce même Hugues de Belloy vivant en 1139 que Chérin donne comme premier auteur de la famille. Garin, petit-fils de celui-ci, aurait été père d'Hugues de Belloy, qui aurait continué la lignée, de Pierre de Belloy, qui aurait été l'auteur de la famille de Belloy du Candas dont il sera parlé plus bas, et de Gauthier de Belloy, qui aurait été l'auteur de la famille de Belloy-Saint Liénard à laquelle a été consacrée la précédente notice. Hugues de Belloy aurait été grand-père de Jean et bisaïeul de Jacques vivant en 1366 auquel seulement Chérin fait remonter la filiation suivie. Ce dernier fut père d'Anceau de Belloy, chevalier, Sgr de Morangles, panetier du Roi, qui épousa le 18 mai 1391 Marie des Essars, fille d'un maître d'hôtel du Roi. Louis de Belloy, chevalier, Sgr de Morangles dans l'élection de Senlis, marié le 1er avril 1650 à Anne Belot, obtint par lettres patentes d'avril 1666 l'érection en marquisat de sa terre de Morangles et fut maintenu dans sa noblesse le 23 juin 1667 par arrêt du Conseil d'État. Son fils, Philippe-Sébastien de Belloy, marquis de Morangles, fut maintenu dans sa noblesse le 10 décembre 1700 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris ; il épousa d'abord en 1685 Marguerite-Thérèse le Picart, fille d'un bourgeois de Paris, puis en 1696 demoiselle Jeanne-Louise Dauchy et laissa de ces deux unions un très grand nombre d'enfants. Deux de ses fils, Philippe-Sébastien de Belloy, marquis de Morangles, page de la grande écurie, marié en 1717 à

Claude de Roussel, et Benjamin, connu sous le titre de marquis de Belloy, né du second lit, brigadier des armées du Roi, marié en 1748 à Marie de Valicourt, furent les auteurs de deux rameaux. Un autre de ses fils, Jean-Baptiste, né au château de Morangles en 1709, évêque de Marseille en 1755, archevêque de Paris en l'an X, cardinal en 1803, grand-croix de la Légion d'honneur, mort presque centenaire en 1808, a été une des gloires de l'épiscopat français; le cardinal de Belloy avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808 avec transmissibilité à un de ses neveux. Anselme-Henri, marquis de Belloy de Morangles, né en 1747, petit-fils de Philippe-Sébastien et chef de la famille, fut admis aux honneurs de la Cour en 1787. Son oncle, Benjamin de Belloy, auteur du second rameau, fit en 1760 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses deux fils, Sébastien, né à Beauvais en 1749, et Charles-Joseph, né en 1750. Plusieurs demoiselles de Belloy de Morangles furent aussi admises à la maison de Saint-Cyr au cours du XVIIIe siècle.

La famille de Belloy de Morangles paraît s'être éteinte au XIXe siècle.

Plusieurs de ses membres avaient été admis dans l'Ordre de Malte.

Principales alliances : des Essars, de Perthuis, de Belloy-Saint-Liénard, de Valicourt 1748, de Frizon, etc.

On a voulu rattacher à cette même souche une autre famille de Belloy, de la même région, qui a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Candas et de Francières et qui portait pour armes : d'*argent à quatre bandes de gueules*. La généalogie de la maison de Belloy publiée en 1747, lui donne pour auteur un Pierre de Belloy, chevalier, vivant en 1280, qui aurait été fils puîné de Garin de Belloy mentionné dans la notice précédente. La souche se partagea en plusieurs branches qui produisirent des gentilshommes de la chambre, un mestre de camp, des chevaliers de Malte, un grand sénéchal de Picardie, qui s'allièrent aux familles de Montmorency 1424, de Villiers de l'Isle-Adam, de Marle, de Fontaines, de Poix, de Béthencourt, de Ligny, de Mailly 1575, de Carvoisin 1628, 1655, de Brouilly, de Choiseul, d'Amphernet, Lefèvre de Caumartin, de Courtenay, de Lannoy, etc., et dont la dernière s'éteignit vers le milieu du XVIIIe siècle.

BELLOZANE (Certain de). Voyez : CERTAIN DE BELLOZANE.

BELLUNE (Perrin de). Voyez : PERRIN DE BELLUNE.

BELLUSSIÈRE (Grant de). Voyez : GRANT DE LUXOLIÈRE DE BELLUSSIÈRE.

BELMONT-BRIANÇON (Vachon de). Vachon de Belmont-Briançon.

BELMONT (Montanier de). Voyez : Montanier de Belmont.

BELON de LAPISSE. Voyez : Lapisse (de).

BELOT de FERREUX (de). Armes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une tête de licorne de même*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux licornes*. — Devise : *Deo et rege*.

La famille de Belot de Ferreux appartient à la noblesse de la Champagne. On en trouvera une généalogie dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais. Elle aurait pour auteur, d'après cet historien, Paul Belot, natif du Piémont, qui aurait pris du service en France sous François Ier, aurait été commissaire des guerres et aurait épousé en 1535 Philippine Allegrin. Le fils de ceux-ci, Philippe Belot de la Pébrière, marié en 1578 à Gillette Garcuet, décédé à Paris en 1620, fut père de Jean Belot de Pouton, commissaire ordonnateur des guerres, décédé sans postérité en 1640, et de François Belot, conseiller du Roi, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres en Guienne, qui épousa en 1605 Marie Vigor, fille d'un conseiller au Grand Conseil, et qui acquit près de Nogent-sur-Seine, en Champagne, l'importante seigneurie de Ferreux dont sa descendance a gardé le nom. François Belot laissa deux fils : l'aîné d'entre eux, Charles de Belot, Sgr de Quincey, maître d'hôtel du roi, mourut en 1652 sans avoir été marié ; le puîné, Antoine Belot, Sgr de Ferreux, conseiller d'État, épousa en 1638 Gabrielle de Brette, fille d'un contrôleur général des rentes du clergé, et fut père de Claude Belot, marquis de Ferreux, grand bailli d'épée du Palais de Paris, qui épousa en 1660 Marguerite Sévin, fille d'un conseiller à la Chambre des Comptes. La famille de Belot de Ferreux conserva jusqu'à l'époque de la Révolution la charge de grand bailli d'épée du Palais de Paris. Son chef, Claude-Joseph, marquis de Belot de Ferreux, né en 1714, marié à Mlle de Saint-Senoch, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Champagne.

La famille de Belot avait conservé jusqu'à nos jours la terre de Ferreux. Elle a eu pour derniers représentants mâles Hippolyte-François, marquis de Belot de Ferreux, né à Paris en 1821, marié à Mlle de Lalleau, et son fils, Gaston-Eugène, marquis de Belot de Ferreux, né en 1847, qui est décédé prématurément en octobre 1887 sans avoir contracté d'alliance. La comtesse de la Vaulx, née Belot de Ferreux, est décédée à l'âge de soixante-dix ans en novembre 1895.

La famille de Belot de Ferreux avait fourni plusieurs officiers dont l'un périt dans la retraite de Russie en 1813.

Principales alliances : du Tillet 1685, de la Vaulx, Hainecque de Saint-Senoch, Lefebvre de la Boulaye 1789, etc.

BELOT (Ladureau de). Voyez : LADUREAU DE BELOT.

BELOT de MOULINS et de LALEU (de). Armes : d'*azur à un lacs d'amour d'or surmonté en chef d'une rose accostée de deux étoiles de même.* (La branche de Laleu, seule subsistante, supprime la *rose*.)

La famille DE BELOT DE MOULINS et DE LALEU appartient à la noblesse du Blaisois. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur au XVIIe siècle en font remonter la filiation à noble homme Michel Belot, écuyer, Sgr de la Guillonière, secrétaire de la chambre du Roi, ainsi qualifié dans un contrat d'échange qu'il passa le 25 août 1547 avec noble homme maître Jean Sénéchal, conseiller du roi et son avocat à Blois, dont il avait épousé une proche parente, Anne Sénéchal. Ce personnage fut père de noble homme Valentin Belot, écuyer, sieur de la Guillonière, conseiller du roi, lieutenant-juge et magistrat criminel au bailliage et siège présidial de Blois, qui épousa Marie Bugy par contrat du 12 juillet 1566, et grand-père de Valentin II Belot, écuyer, qui épousa en 1599 Marguerite Ribier et qui fut reçu cette même année conseiller et avocat du roi au bailliage et siège présidial, Chambre des comptes, eaux et forêts, prévôté et maréchaussée de France à Blois. Valentin II Belot, laissa, entre autres enfants, deux fils, Michel Belot, écuyer, sieur de Moulins, conseiller du roi et du duc d'Orléans au siège présidial de Blois, marié le 2 juillet 1643 à Isabelle Leroux, et Guillaume Belot, écuyer, sieur du Clos, commissaire des guerres, marié le 15 novembre 1648 à Renée le Pot, fille d'un procureur du Roi aux eaux et forêts de Montrichard, grènetier au grenier à sel de la même ville, qui furent les auteurs de deux branches.

Michel Belot, auteur de la branche aînée, laissa lui-même deux fils, Jacques Belot, écuyer, sieur de Moulins, lieutenant général au présidial de Blois, dont la veuve, Anne Lallier, fut maintenue dans sa noblesse le 1er janvier 1699 par jugement rendu à Orléans de l'intendant Jubert de Bouville, et Florent Belot, chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel en 1700, qui demeura célibataire. Cette branche eut pour dernier représentant Michel Belot, né en 1686, fils de Jacques, qui mourut sans postérité.

Renée le Pot, veuve de Guillaume Belot, sieur du Clos, auteur de

la seconde branche, fut maintenue dans sa noblesse le 22 mai 1691 par arrêt de la Cour des aides. Son fils, messire Guillaume Belot, écuyer, Sgr de Moulins et de Laleu, né en 1671, officier de marine, marié le 26 septembre 1717 à Marguerite de Beauchesne, fut père de messire Guillaume-Valentin de Belot, chevalier, sgr de Laleu, né en 1724, page de la Grande Écurie en 1740, plus tard major de cavalerie, qui épousa en 1765 Louise Drouin de Vareilles et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois et à celles tenues à Tours. Ce dernier avait fait des preuves de noblesse d'abord en 1778 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils aîné, Valentin-Guillaume, né à Blois en 1768, puis en 1784 pour obtenir l'admission parmi les pages de la Reine de son second fils, Charlemagne, né en 1769.

La famille de Belot de Laleu n'est pas titrée. Elle a conservé jusqu'à nos jours la terre de Laleu, près de Pontlevoy, en Blésois.

Elle a fourni des échevins de Tours et de Blois, des officiers, des gardes du corps, etc.

Principales alliances : Drouin de Vareilles 1765, de la Fayolle de Mars, Cousin de Feugré, Guyon de Montlivault, de Belenet 1887, de Lambertye 1835, de Barville 1805, de Vernot de Jeux 1841, etc.

BELOT (de) Armes : d'*argent à un lion de gueules rampant contre un pin de sinople terrassé de même ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

La famille de Belot, honorablement connue à Toulouse, revendique une origine commune avec celle de Jacques Belot, procureur au Parlement de Toulouse, qui fut capitoul de cette ville en 1662 et en 1685 et qui fut anobli par ses fonctions. Elle descend de Jean Belot, avocat au Parlement de Toulouse, qui aurait été un proche parent du précédent et qui épousa en 1674 Françoise d'Haguenot. Jean II Belot, fils de celui-ci, fut secrétaire général du parquet du Parlement de Toulouse. Son petit-fils, Jean Belot, fut nommé sous le Consulat président du Tribunal civil de Toulouse.

La famille de Belot n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Ses membres ne font précéder leur nom de la particule que depuis le milieu du XIX[e] siècle.

Elle n'est pas titrée.

BELSUNCE ou BELZUNCE (de) Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à deux vaches de gueules accolées, accornées et clarinées d'azur ; aux 2 et 3 d'argent à un dragon de sinople à trois têtes dont l'une est coupée et tient un peu au col, avec quelques gouttes de sang qui coulent de la blessure.*

Le château de Belsunce, situé dans la paroisse d'Ayherre, au pays d'Arberoue, dans la Basse-Navarre, a été le berceau d'une puissante famille noble à laquelle il a donné son nom. On trouvera sur la maison de Belsunce d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans l'*Armorial de Béarn* de MM. de Dufau de Maluquer et de Jaurgain. On en trouvera aussi dans le Dictionnaire de Moréri une généalogie qui a été successivement reproduite par la Chesnaye des Bois, par Picamilh et par Potier de Courcy, continuateur de l'*Histoire des grands officiers de la Couronne* du P. Anselme : « Malheureusement, dit M. de Dufau de Maluquer, « cette notice fourmille d'erreurs, d'anachronismes et de personnages supposés tels que Guillaume-Chicon, Sgr de Belsunce, « vicomte de Macaie, qui aurait épousé Michelotte d'Uza en 1273, et « Antoine de Belsunce, vicomte de Macaye, maire et capitaine « général de Bayonne en 1372, prétendu mari d'une Éléonore « d'Aroue de Saint-Martin... » D'après Moréri la similitude des armes des anciens vicomtes de Béarn que la maison de Belsunce porte de temps immémorial serait un beau préjugé pour elle ; mais il est aujourd'hui établi que jusqu'au XIIIe siècle l'écusson des Belsunce ne porta qu'une seule vache. Le rapport envoyé en 1781 par Chérin au comte de Vergennes sur la famille de Belsunce, alors en instance pour obtenir les honneurs de la Cour, commence en ces termes : « Quoiqu'on « n'ait pas encore vu la suite des anciens titres de cette maison, on « ne peut cependant douter de son ancienneté par la possession de « la terre de Belsunce et de la vicomté de Macaye, par le rang distingué qu'elle a toujours tenu parmi la première noblesse de la « Basse-Navarre et par les grandes alliances qu'elle a contractées. « L'histoire du dragon, vraisemblablement fabuleuse, lui est néanmoins avantageuse par la foi qu'y ajoutent les gens du pays, par « le monument qui en existe et encore plus par les biens donnés à « la maison de Belsunce en considération de cet événement, biens « qui consistent dans la terre de Lissague et la dîme que le chapitre « de Bayonne avait droit de prendre sur cette terre... Le plus ancien « titre qu'on rapporte et dont l'original est, dit-on, dans les archives « du château de Belsunce est une vente faite l'an 1145 de la vicomté « de Macaie et de la terre de Pagandeure par Raymond-Arnaud, « vicomte d'Acqs, pour le prix de 6.000 florins d'or en faveur de Roger, « Sgr de Belsunce. Il est vrai qu'on trouve l'an 1294 Arnaud de « Belsunce, Garcie, Jean et Garcie-Arnaud de Belsunce nommés au « rang des gens de qualité dans un compte du receveur du royaume « de Navarre... Mais on ne connaît la filiation avec certitude que depuis « Jean de Belsunce, vicomte de Belsunce et de Macaie, sgr de Lissa-

« gue, écuyer du roi de Navarre, qui eut pour fils Jean de Belsunce « qui suit sous le nom de Jean II et un autre fils qu'on dit avoir été « créé premier écuyer d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et mort « dans le temps qu'il venait d'être nommé gouverneur de la personne « du prince Henri, connu depuis sous le nom d'Henri IV, roi de « France... »

La filiation de la famille de Belsunce paraît être établie depuis don Garcie-Arnaud, chevalier, Sgr de Belsunce ,en Basse-Navarre, et de Pagandure de Macaye, en Labour, qui suivit, semble-t-il, en Terre-Sainte Thibaut II, roi de Navarre, avec les seigneurs de Luxe et de Gramont et que l'on retrouve guerroyant en 1275 et 1277 sous les ordres d'Eustache de Beaumarchais, gouverneur de Navarre. Il apposa sur un acte de 1277 un sceau armorié *d'une vache colletée et clarinée, accompagnée en pointe de deux coquilles rangées en fasce.* Ses fils Arnaud, Sgr de Belsunce, Garcie et Jean, et son petit-fils, Garcie-Arnaud, fils d'Arnaud, touchaient en 1294 une pension du roi de Navarre en récompense des services de leur père et aïeul. Garcie-Arnaud II était seigneur de Belsunce quand il signa en 1321 avec plusieurs autres gentilshommes un traité de paix conclu entre la ville de la Bastide-Clairence et les habitants d'Arberoue. Il fut père d'Arnaud, Sgr de Belsunce, capitaine d'une compagnie de gens d'armes au service du roi de France en 1342, armé chevalier en 1351, aïeul de Guillaume-Arnaud, Sgr de Belsunce, que l'on croit avoir épousé Agnès de Luxe, et bisaïeul de Garcie-Arnaud III, donzel, Sgr de Belsunce et de Pagandure de Macaie, capitaine de Pampelune en 1378, châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Garris, bailli de Mix, d'Ostabaret et de la Bastide-Clairence en 1386 et 1387.

D'après une tradition Gaston-Armand de Belsunce, fils cadet du précédent, aurait tué en 1407 un affreux dragon à trois têtes, d'une grandeur fantastique, qui ravageait les environs de Bayonne, et serait mort peu de jours après des suites des blessures qu'il avait reçues en combattant le monstre. On ne sait exactement quelle part de vérité on doit accorder à cette légende. Ce qui est certain c'est qu'un mausolée fut élevé à Gaston-Armand de Belsunce dans l'église des Dominicains de Bayonne et que depuis les premières années de xve siècle la maison de Belsunce a toujours porté dans ses armes un dragon à trois têtes.

Jean de Belsunce, vicomte de Macaie, Sgr de Lissague, neveu de Gaston-Armand, fut nommé en 1480 maître d'hôtel de François-Phœbus, comte de Foix. Il épousa en 1470 Madeleine de Gramont et fut père de Jean de Belsunce, vicomte de Macaie, grand écuyer du roi de Navarre en 1510, marié à Jeanne d'Echaux, auquel Chérin

fait remonter la filiation suivie. Jean de Belsunce, vicomte de Macaie, arrière-petit-fils du précédent, capitaine et gouverneur du château de Mauléon, marié en 1584 à Rachel de Gontaut-Saint-Geniez, laissa deux fils, Armand et Jacques, qui furent les auteurs de deux branches.

Jacques de Belsunce, auteur de la branche cadette, aujourd'hui éteinte, fut maintenu dans sa noblesse en février 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Son fils, Armand, connu sous le titre de marquis de Belsunce, épousa en juillet 1668 Anne de Caumont de Lauzun qui lui apporta la seigneurie considérable de Castelmoron. Le nom de la famille de Belsunce a été immortalisé par l'admirable dévouement que montra lors de la peste de Marseille, en 1720, Henri-François-Xavier de Belsunce, né en 1671, fils cadet du précédent, évêque de Marseille en 1709, décédé en 1755. Charles-Gabriel de Belsunce, marquis de Castelmoron, neveu de ce prélat, fut nommé en 1736 grand louvetier de France. Cette branche de la maison de Belsunce s'est éteinte en la personne du fils unique de celui-ci, Louis-Antonin, marquis de Belsunce, qui épousa en 1763 Adélaïde d'Hallencourt de Dromesnil et qui n'en eut pas d'enfants.

Armand de Belsunce, vicomte de Macaie, auteur de la branche aînée, seule subsistante, épousa Marie, héritière de la vicomté de Méharin, et fut nommé en 1610 capitaine et gouverneur du château de Mauléon et du Pays de Soule. Son descendant, Armand de Belsunce, décédé en 1763 sans laisser de postérité, fut lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Saint-Domingue. Denis-Henri, comte de Belsunce, né en 1765, neveu du précédent, major en second au régiment de Bourbon-Infanterie, en garnison à Caen, massacré en 1789 par la populace de cette ville, fut une des premières victimes de la Révolution. Ce jeune offcier avait une sœur, chanoinesse du chapitre noble de l'Argentière, qui épousa dans la suite le comte de Bueil, et un frère, Jean-Antonin, vicomte de Belsunce, qui servit à l'armée des Princes et qui épousa pendant l'émigration M[lle] de Roux de Bueil, chanoinesse de Maubeuge. Charles-Louis, vicomte de Belsunce, fils du précédent, fut gentilhomme de la chambre du dernier prince de Condé ; il est mort à Bordeaux en 1872 laissant plusieurs enfants de son mariage en 1844 avec M[lle] de Laas.

Jean de Belsunce avait été admis dans l'Ordre de Malte en 1777.

Plusieurs représentants de la famille de Belsunce furent admis aux honneurs de la Cour de France au cours du XVIII[e] siècle.

Elle a fourni des chambellans des rois de Navarre, des gentilshommes de la chambre des rois de France, un grand louvetier de France, deux lieutenants généraux et deux brigadiers des armées

du Roi, un évêque de Marseille, des gouverneurs de provinces, etc.

Un grand nombre de ses membres ont péri sur différents champs de bataille et de nos jours l'un deux fut blessé mortellement sous les murs de Paris en 1870.

Principales alliances : de Gramont 1470, d'Etchaux, d'Armendaritz, de Harambure, d'Alzate d'Urtubie, de Luxe, de Gontaut 1584, de Méharin, de Gassion, de Cazaux, de la Live d'Épinay, de Roux de Bueil, de Neuchèze, du Garreau de Saint-Aulaire, de Laas, de Joannis de Verclos 1885, d'Uhart 1577, de la Croix de Ravignan, de Roquefeuil, de Montalembert 1667, de Caumont-la-Force, du Buisson de Bournazel, d'Arcussia 1740, etc.

BELVALET D'HUMERŒULLE (de). Armes : d'*argent à un lion morné de gueules.*

La famille de Belvalet, éteinte dans les mâles en 1840, appartenait à la noblesse de l'Artois. Carpentier, dans son *Histoire du Cambrésis*, lui attribue une origine très ancienne, tandis que Laîné prétend, dans son *Nobiliaire d'Artois*, qu'elle fut simplement anoblie par la charge de conseiller au Conseil d'Artois dont Jean Belvalet fut pourvu en 1534. La filiation paraît être établie depuis Agnieulx la Bullette, dit de Belvalet, qui est ainsi désigné dans un acte du 8 mai 1447. Ce personnage épousa vers 1460 demoiselle Jeanne de Wavrans ; il en laissa trois fils, François, qui continua la descendance, Guillaume, dit Bultel, né à Saint-Pol, qui épousa Catherine Bertoul et qui mourut à Arras en 1509, et enfin Bon Belvalet, écuyer, qui épousa Barbe Blocquel et dont la descendance s'éteignit avec son petit-fils Adrien. François Belvalet obtint, d'après M. de la Gorgue-Rosny, une sentence de noblesse en l'élection d'Artois contre les habitants d'Humières ; il laissa lui-même deux fils, Jean Belvalet, marié successivement à Françoise Louvet et à Françoise Tesson, et maître Adrien de Belvalet, conseiller d'Artois, marié à Marie de Bernicourt. L'aîné de ces deux frères paraît avoir été le même personnage que Jean Belvalet reçu en 1534 conseiller au Conseil d'Artois. Son fils Louis Belvalet, marié à Claudine Herpin, obtint en 1583 des lettres patentes qui le déclaraient exempt du droit de nouvel acquêt pour être issu d'ancienne noblesse et qui rappelaient que cent ans plus tôt son grand-père avait obtenu des lettres d'exemption dudit droit. Il fut père de Jacques Belvalet, écuyer, Sgr d'Humerœulle, qui épousa Anne Bayard, et grand-père de Jacques Belvalet, écuyer, Sgr d'Humerœulle, qui épousa d'abord en 1635 demoiselle de Preudhomme, puis en 1645 Marie-Jeanne de Noyelles et qui continua la descendance.

Robert de Belvalet, écuyer, Sgr de Bellacourt, et Philippe de Bel-

valet, écuyer, sieur de Brévilliers, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La famille de Belvalet fut admise en 1759 aux États d'Artois à cause de sa seigneurie d'Humerœulle ; elle obtint l'érection de cette terre en marquisat par lettres patentes de 1766 et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Arras.

Jacques-Onulphe, marquis de Belvalet d'Humerœulle, avait épousé en 1747 Charlotte de Fléchin, comtesse d'Hust et du Saint-Empire. La famille de Belvalet s'est éteinte avec le petit-fils de celui-ci, Charles-Onulphe, marquis de Belvalet d'Humerœulle, sous-préfet de Saint-Pol, qui épousa d'abord en 1823 M[lle] de Malet de Coupigny, puis en 1825 M[lle] du Mont de Courset et qui mourut en 1840 ne laissant que deux filles en bas âge nées de sa seconde union. L'aînée d'entre elles, Marie-Agathe, épousa en 1853 M. Alexandre-Jules Morel de Boncourt ; la cadette, Mathilde, est demeurée célibataire.

La famille de Belvalet a fourni plusieurs conseillers au Conseil d'Artois, des officiers, etc.

Principales alliances : de la Forge 1641, de Briois, d'Aoust, de Bassecourt, Malet de Coupigny, Morel de Boncourt, de Fléchin, de Preudhomme 1635, de Bertoult, Blocquel, etc.

BELVALLE (Cossins de). Voyez : Cossins de Belvalle.

BELVÉ (Jolyclerc de). Voyez : Jolyclerc de Belvé.

BELVEZER de JONCHÈRES et de LIGEAC (de). Armes : de *gueules à un lion d'or*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux sauvages*.

La famille de Belvezer appartient à l'ancienne noblesse de l'Auvergne d'où elle s'est répandue dans le Velay et dans le Gévaudan. Elle paraît avoir eu pour berceau un château de son nom, situé sur les confins de l'Auvergne et du Gévaudan, qu'elle conserva jusqu'au 3 octobre 1620, date à laquelle il fut vendu par Henri de Belvezer, Sgr de Monteil. Cependant Audigier qui composa une histoire d'Auvergne très estimée, demeurée manuscrite, croit qu'elle habitait primitivement le Vivarais.

On trouve que Pierre de Belvezer était dès 1306 seigneur de Védrines, près de Saint-Flour; Jaubert de Belvezer, Sgr de Monteil, vivait en 1406; Charles et Antoine de Belvezer furent reçus chanoines comtes de Brioude, l'un en 1527, l'autre en 1550. Le jugement de maintenue de noblesse de 1669 fait remonter la filiation suivie à Jean de Belvezer, Sgr de Monteil, qui épousa Gilberte de Villatte, héritière de la seigneurie de Jonchères, dans la paroisse du Bauret, en Velay. Cette dame était veuve quand elle fit son testament le

25 mai 1564. Leur fils, Guion de Belvezer, Sgr de Jonchères, chevalier de l'Ordre du Roi en 1581, marié d'abord le 9 janvier 1572 à Jeanne d'Arpajon, puis en 1580 à Jeanne d'Apchier, appartenant l'une et l'autre à deux des plus illustres familles de la région, laissa du premier lit deux fils, François et Gaspard, qui furent les auteurs de deux branches.

François de Belvezer, auteur de la branche aînée, marié le 15 octobre 1591 à Marie de Sénectère, figure dans plusieurs actes avec la qualification de baron de Jonchères. Son petit-fils, François de Belvezer, Sgr et baron de Jonchères, Ouradour, etc., marié en 1645 à Françoise de Quenel, fut maintenu dans sa noblesse le 5 novembre 1666 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Cette branche s'éteignit peu de temps après.

La branche cadette s'est perpétuée assez obscurément jusqu'à nos jours. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Son auteur, noble Gaspard de Belvezer de Jonchères, fut Sgr de Ligeac et de Trémoulet, en Gévaudan. Il fut père de noble Christophe de Belvezer de Jonchères, Sgr de Trémoulet, qui épousa le 6 octobre 1676 Jeanne, fille de monsieur maître François Frévol, sieur d'Aubignac et de Fonfreyde, bachelier ès droit, bailli de Pradelles, et grand-père de messire François de Belvezer, Sgr de Ligeac et de Trémoulet, demeurant au château de Trémoulet, dans le diocèse de Mende, qui épousa en 1713 Mlle de Pineton de Chambrun. Bien que ces personnages n'aient jamais cessé de porter les qualifications nobiliaires, on ne voit pas qu'ils aient été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Jean-François Belvezer, Sgr de Jonchères et de Ligeac, fils de François, était capitaine des troupes de la Compagnie des Indes quand il épousa à l'Île de France en 1756 Élisabeth Martin, veuve du sieur Dèze, capitaine de vaisseau de ladite Compagnie. Il en eut une fille, madame Bidé de la Grandville, et plusieurs fils dont l'aîné, Jean-Baptiste de Belvezer de Jonchères, né en 1764 à Auroux, au diocèse de Mende, fit en 1777 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire et dont les cadets se fixèrent à l'Ile de France où leur descendance s'est perpétuée sous le nom de BELVEZER DE LIGEAC.

Un M. de Ligeac prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mende.

La famille de Belvezer a fourni des officiers.

Principales alliances : d'Arpajon 1572, de Sénectaire 1591, d'Espinchal 1619, de Pineton de Pomiers 1713, Frévol d'Aubignac 1676, Bidé de la Grandville, de Bénavent, etc.

La famille de Belvezer ne doit pas être confondue avec une famille de Belvéseix, de la même région, qui portait pour armes : d'*argent à une bande de sable chargée de trois étoiles d'or*. Jean de Belvéseix, Sgr de Vaux, en l'élection de Clermont, fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de M. de Fortia, intendant, après avoir prouvé sa filiation depuis son trisaïeul, Robert de Belvézeix, rappelé comme défunt dans un acte du 10 juillet 1509. Cette famille paraît s'être éteinte avant la Révolution et son nom ne paraît pas aux assemblées que tint en 1789 la noblesse d'Auvergne.

BELZUNCE (de). Voyez : Belsunce (de).

BÉMONT (Boilletot de). Voyez : Boilletot de Bémont.

BÉNAC (de). Armes : *parti de gueules à un lévrier d'or et d'azur à deux lapins d'or*. — Couronne : *de Comte*.

Le château de Bénac, en Bigorre, a eu au moyen âge des seigneurs ou barons qui paraissent avoir été fort puissants et dont le nom est mentionné dans de nombreuses chartes du xiiie et du xive siècles. La famille des seigneurs de Bénac paraît avoir eu pour dernier représentant Manaud de Bénac, chevalier, Sgr de Lane, de Bouilh, etc., qui, étant encore mineur, fut mis le 29 mai 1405 sous la tutelle de Bernard de Castelbajac et qui mourut, dans la suite sans postérité laissant tous ses biens à la dame d'Ossun, sa sœur.

On retrouve de nos jours en Bigorre une famille de Bénac que l'on a voulu rattacher à celle dont il vient d'être parlé. M. de Magny en a donné dans son *Nobiliaire Universel* une généalogie fantastique dans laquelle, à défaut de preuves, il a accumulé comme à plaisir les invraisemblances et les anachronismes. Il fait remonter la filiation à un Guillaume, baron de Bénac, vivant en 1010, et lui attribue pour descendant au 7e degré un Raymond, baron de Bénac, croisé en 1096, et pour descendant au 13e degré un autre Raymond, baron de Bénac, qui se serait marié en 1180, ce qui fait que treize générations se seraient succédé en moins de deux siècles. Il est vrai qu'après le xive siècle les générations se succèdent avec une lenteur non moins étonnante et l'on peut voir que Jean, baron de Bénac, décédé en 1440, aurait été père de Renaud, décédé en 1520, lui-même père de Pierre II, baron de Bénac, chambellan du roi Henri IV.

La famille de Bénac, honorablement connue en Bigorre, ne figure dans la réalité ni au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle avait pour chef à cette époque Jean de Beynac, auquel M. de

Magny attribue le titre de baron de Bénac, qui avait épousé en 1767 Françoise Sarrat de Batinant et qui était simplement membre de la maîtrise des eaux et forêts à l'Isle-en-Jourdain. On voit dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais que ce personnage se fit accorder le 10 octobre 1817 par plusieurs gentilhommes une déclaration attestant qu'il était gentilhomme de nom et d'armes et issu de l'ancienne maison noble du nom de Bénac, une des plus illustres de la province de Bigorre.

Cette famille de Bénac ne doit être confondue ni avec la famille de Beynac, une des plus illustres du Périgord, éteinte dans la maison de Beaumont, ni avec une famille de Bénac ou de Beynac (voir ce dernier nom) qui a appartenu à la noblesse de la Saintonge.

BENARD de RENESCURE.

La famille Benard de Renescure appartient à la haute bourgeoisie du nord de la France. Pierre Benard, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1855, avait épousé en 1819 Antoinette Lefebvre de Halle, héritière du château de Renescure (Nord). Leur fils, marié en 1849 à Marie van Zeller d'Oosthove, a été connu sous le nom de Benard de Renescure; il n'a laissé que trois filles.

Principales alliances : van Zeller d'Oosthove, Cazalis de Lagrave, van Pradelles de Palmaert, de Pelet, Lefebvre de Halle, etc.

BÉNARD (aliàs Besnard) de **SAUVETERRE** (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à une fasce de gueules accompagnée de trois trèfles de sable, 2 et 1 ; aux 2 et 3 d'argent à une fasce de gueules accompagnée de six losanges de sable rangés trois en chef et trois en pointe.*

La famille Bénard de Sauveterre appartient à la noblesse du Blaisois. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et de d'Hozier. Elle remonte par filiation à Richard de Bénard, écuyer, Sgr d'Arville, ainsi désigné dans un acte du 22 novembre 1528; ce personnage était veuf de Bertranne Lebègue quand il passa un acte le 9 août 1534. Il laissa plusieurs enfants qui partagèrent sa succession le 29 décembre 1544. Son fils aîné, Claude de Bénard, écuyer, sieur de Chambon, maintenu dans sa noblesse le 13 août 1542 par sentence des élus de Sens, était le 30 octobre 1552 un des cent gentilshommes de la maison du roi Henri II ; il avait épousé André de Poilloüe qui, étant veuve de lui, passa un acte le 19 novembre 1572. Il fut père de Charles de Bénard, écuyer, Sgr d'Arville, qui épousa par contrat de juin 1564 Claude de Cléry, héritière de la seigneurie de Ligny-le-Ribaut, et qui fut maintenu dans sa noblesse le 16 mars 1584 par jugement de M. d'Amboise, commis au régalement des tailles dans la généralité d'Orléans. Celui-ci laissa

plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse le 17 octobre 1598 par arrêt des commissaires du Roi départis pour le régalement des tailles de la généralité d'Orléans et dont deux, Claude et Philippe, furent les auteurs de deux branches.

Claude de Bénard, Sgr d'Arville, auteur de la branche aînée, aujourd'hui éteinte, épousa une demoiselle Chardon ; son petit-fils, Claude de Bénard, Sgr des Bergeries, fut maintenu dans sa noblesse le 4 mai 1699 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris.

Philippe de Bénard, écuyer, Sgr d'Arville et de Ligny, auteur de la branche cadette, épousa le 2 juillet 1607 Gabrielle de la Ferté-Meun. Son fils, Gabriel de Bénard, Sgr d'Arville et de la Place, près de la Ferté-Imbault, dans l'élection de Romorantin, premier gendarme dans la compagnie d'ordonnance du duc d'Orléans, marié le 7 mai 1642 à Louise d'Estampes, fut maintenu dans sa noblesse le 4 juillet 1668 par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, avec ses trois fils, Charles, âgé de vingt et un ans, alors volontaire au régiment de cuirassiers du Roi, en la compagnie de M. le marquis d'Estampes, Jacques et François. Charles de Bénard, l'aîné de ces trois frères, devint dans la suite seigneur de la baronnie de Sauveterre-sur-Loire et fut dès lors connu sous le titre de baron de Sauveterre qui depuis cette époque a été conservé par le chef de la famille ; il épousa d'abord le 20 octobre 1670 Marie de la Chesnaye, veuve de messire Henri de Barbanson, Sgr de l'Isle, puis le 18 juin 1690 Charlotte-Angélique de Carpentier, fille d'un écuyer du duc d'Orléans. Il eut de cette dernière union un fils, Charles-Philippe de Bénard, Sgr de Sauveterre et de la Borde, né en 1692, qui épousa en 1719 Marguerite de Reméon, fille d'un juge magistrat au bailliage et siège présidial de Blois, et qui continua la descendance. Charles-Ange de Bénard de Sauveterre, petit-fils de celui-ci, né en 1751, fit en 1766 ses preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie ; il était lieutenant des maréchaux de France à Romorantin quand éclata la Révolution. Claude-Nicolas Bénard, chevalier, Sgr de Saint-Loup, capitaine au régiment de Languedoc-Infanterie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois.

La famille de Bénard avait de nos jours pour chef Charles-Léon de Bénard, baron de Sauveterre et de Saint-Loup-sur-Cher, né en 1828, propriétaire du château de Sauveterre, qui épousa en 1859 M[lle] de Bizemont et qui mourut à Blois en 1890 ne laissant que quatre filles.

Principales alliances : de Bonnault-Francières 1813, de Bizemont 1859, d'Orsanne 1891, de la Ferté-Meun 1607, d'Estampes 1642, de Poilloüe, etc.

BENAUD de LUBIÈRES (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à trois têtes de mores de sable, 2 et 1, les deux du chef affrontées, celle de la pointe renversée, tortillées et colletées d'argent, enchaînées à un anneau de même posé en cœur,* qui est de Benaud ; *aux 2 et 3 de gueules à un lion d'argent tenant une fleur de lys de même,* qui est de Lubières. — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux maures.* — Cimier : *une tête de more.* — Devise : *Nigra sum, sed formosa.*

La famille de Benaud de Lubières, éteinte dans les mâles dans la seconde moitié du XIXe siècle, a occupé un rang distingué dans la noblesse de Provence. Barcilon, d'ordinaire si sévère, l'appelle une noble et illustre famille, dit qu'elle est connue par titres depuis le XIVe siècle et la fait descendre d'un Massé de Benaud qui fut élu viguier de Marseille en 1406, à une époque, dit-il, où cette charge était dans son grand lustre. Elle avait pour auteur Jean Benaud, Sgr de Villeneuve, au diocèse de Clermont-Ferrand, en Auvergne, qui fut chambellan de Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, et auquel ce prince légua quinze cents écus d'or par son testament daté de 1480. Malgré la grande situation qu'occupa ce personnage, on n'a pas de renseignements précis sur ses ascendants. Il est vraisemblable qu'il était originaire de l'Auvergne où il possédait le fief de Villeneuve. Cependant la plupart des historiens et même Barcilon l'ont fait descendre, mais sans aucune preuve à l'appui, de Massé Benaud qui fut viguier de Marseille en 1406. Il est vrai que ces mêmes historiens font venir d'Auvergne ce Massé de Benaud. Il a existé, en effet, au moyen âge dans cette province une famille noble du nom de Benaud dont on perd la trace après le milieu du XIVe siècle. Jean Benaud fut chargé de diverses négociations par le roi Louis XI dont il avait su gagner la confiance et fut gentilhomme de la chambre du roi Charles VIII. Ce dernier prince lui confia par lettres de 1498 le commandement d'un corps de troupes de cavalerie pour l'expédition de Naples et lui fit don, en récompense de ses services, de deux bastides situées en Provence, l'une au terroir de Marseille, l'autre au terroir d'Aix. Il épousa d'abord Hélionne de Gantès, puis Catherine de Villeneuve, sœur du premier marquis de Trans et issue d'une des plus illustres familles de la Provence. Son fils, Jean de Benaud, nommé chevalier de l'Ordre de Roi par lettres du 17 décembre 1548, épousa en juillet 1521 Jeanne de Lubières, dernière héritière d'une famille distinguée dont il s'engagea à relever le nom et les armes. Une fille née de ce mariage épousa Honoré de Rodulf et fut la propre grand-mère maternelle du connétable de Luynes. Antoine de Benaud de Lubières, frère aîné de cette dame, fut gouverneur du château de Tarascon, chevalier de l'Ordre du Roi en 1573, épousa Marie de Cor-

lieu et continua la lignée. Son descendant, Dominique de Benaud de Lubières, marié en 1653 à Suzanne de Laurence, reçu en 1655 conseiller au Parlement de Provence, fut maintenu dans sa noblesse en 1669 par arrêt rendu à Aix des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Henri, reçu en 1682 conseiller au Parlement de Provence, recueillit, entre autres grands biens, par héritage de la famille d'Aube, le marquisat de Roquemartine et fut dès lors connu sous le titre de marquis de Lubières qui depuis cette époque a été conservé par le chef de la famille. Celui-ci fut lui-même père de Pierre-Joseph de Benaud, marquis de Lubières, qui épousa Thérèse de Brancas et qui fut reçu en 1718 conseiller au Parlement de Provence, et grand-père de Louis-François de Benaud de Lubières, marquis de Roquemartine, qui fut reçu en 1748 conseiller au Parlement de Provence et qui conserva sa charge jusqu'à l'époque de la Révolution.

Dominique de Benaud de Lubières fut admis dans l'Ordre de Malte en 1682; il paraît avoir été le même personnage qu'un Dominique de Lubières du Brueil, lieutenant d'une des galères du Roi, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Marseille).

La famille de Benaud de Lubières a eu pour dernier représentant Frédéric de Benaud, marquis de Lubières, né en 1804, qui épousa en 1826 Mlle d'Arlatan de Lauris et qui demeura veuf sans enfants en 1856. Il avait eu deux sœurs qui épousèrent l'une en 1817 François de Bonnecorse, l'autre en 1826 Frédéric Gaillard de Longjumeau.

La famille de Bonnecorse a été de nos jours autorisée à joindre à son nom celui de la famille de Benaud de Lubières.

Principales alliances : de Gantès, de Villeneuve, de Boniface de la Mole, de Lubières, de Rodulphe, de Brancas 1523, de Julien de Pégueirolles, d'Arlatan, d'Aymar, de Barras 1598, de Riquetti de Mirabeau, d'Arcussia 1764, de Bausset, de Perthuis de Montfaucon, de Meyran de Lagoy, de Fogasse de la Batie, Gaillard de Longjumeau, etc.

BÉNAVENT, aujourd'hui **RODEZ-BÉNAVENT** (de). Armes : d'*argent à trois bandes de gueules; au chef d'azur chargé d'un lambel d'or.* — Armes actuellement portées par la famille : *écartelé aux* 1 *et* 4 *de gueules au léopard lionné d'or, qui est des comtes de Rodez ; aux* 2 *et* 3 *de Bénavent.* — Timbre : *une couronne fermée* qui serait celle des anciens comtes de Rodez. — Devise : *Roudès pel Comte.* (C'est la devise des anciens comtes de Rodez.)

Le fief de Bénavent, situé en Rouergue à onze lieues au nord de Rodez, sur les confins de la Haute-Auvergne, avait au moyen âge des seigneurs qui paraissent avoir été fort puissants. Etienne de

Bénavent, le premier de ces seigneurs dont l'histoire ait conservé le souvenir, fut témoin avec plusieurs autres gentilshommes d'un accord passé le 1er octobre 1180 entre Raymond V, comte de Toulouse, et l'abbé d'Aurillac et fit le 4 des nones d'avril 1186 et en 1189 des donations aux moines de Bonneval. Il avait épousé une dame nommée Guiamars et fut père de Bernard de Bénavent, chevalier, Sgr de Bénavent, qui est nommé au contrat de mariage passé en décembre 1208 entre Raymond, fils du comte de Toulouse, et Alix d'Auvergne. On ignore le nom de la femme de Bernard de Bénavent ; mais, d'après Laîné (*Nobiliaire de Montauban*) et d'après M. de Barrau, il aurait laissé deux enfants, un fils, Pierre, mentionné dans un acte du 7 des ides de novembre 1230, qui mourut peu de temps après sans laisser de postérité, et une fille, Marthe, héritière de Bénavent, qui aurait épousé d'abord vers 1220 Aldebert Garin ou Guérin, puis Pons de Carlat. Marthe de Bénavent figure dans une charte d'avril 1248 avec son fils Henri ; ce fils aurait plus tard succédé à sa mère dans la terre de Bénavent et en aurait pris le nom. Ce qui est certain, c'est qu'Hugues IV, comte de Rodez, fit son testament au château de Montrozier le 24 août 1271 et que par cet acte il désigne pour lui succéder son fils Henri II, à défaut de son fils, ses quatre filles et, à défaut de celles-ci et de leur postérité, Henri de Bénavent, son cousin, *consanguineum meum*. C'est en raison de ce titre de cousin et de cette substitution que la famille de Bénavent aujourd'hui existante a revendiqué une origine commune avec celle des comtes de Rodez et a fait précéder son nom de celui de Rodez. Mais les historiens n'ont pu encore déterminer comment Henri de Bénavent était cousin du comte de Rodez. D'après l'*Histoire des grands officiers de la Couronne*, Henri de Bénavent n'aurait pas été fils d'Aldebert Garin et de Marthe, dame de Bénavent, mais aurait été un fils d'Hugues III, comte de Rodez, décédé avant son père en 1196, et aurait été exhérédé par son grand-père, Hugues II, comte de Rodez, décédé en 1208, au profit de son oncle Guillaume, fils puîné de celui-ci. Mais Lainé fait remarquer que cette filiation est détruite par Dom Vaissette et par *l'Art de vérifier les dates* qui font voir qu'Hugues III n'eut point de postérité. La maison actuelle de Bénavent ou de Rodez-Bénavent ne descend du reste pas de cet Henri de Bénavent ; celui-ci laissa, en effet, un fils unique, Bernard, chevalier, Sgr de Bénavent, qui n'eut pas de postérité et qui fit son testament le 4 mars 1350 en faveur de Jean Ier, comte d'Armagnac et de Rodez, à condition que la terre de Bénavent serait unie au comté de Rodez sans pouvoir jamais en être séparée.

La famille de Bénavent aujourd'hui existante fit en 1784 ses preuves de noblesse au Cabinet des Ordres du Roi en vue d'obtenir les hon-

neurs de la Cour ; on ne retrouve pas dans les manuscrits de Chérin le mémoire que ce généalogiste composa vraisemblablement dans cette circonstance. On trouve simplement une lettre très courte qu'il adressa le 6 mai 1784 au duc de Coigny et dans laquelle il dit que la maison de Bénavent, en Rouergue, connue depuis 1180, prouve sa filiation depuis 1278, sans faire la moindre allusion à sa prétention de descendre des comtes de Rodez. La généalogie produite à cette époque par la famille de Bénavent fait remonter la filiation à deux frères, Guillaume et Bernard de Bénavent, chevaliers, qui possédaient en commun dans les dernières années du XIIIe siècle la seigneurie de Mels très rapprochée de celle de Bénavent. Le premier de ces deux frères rendit un hommage au comte de Rodez le dimanche après la fête de Saint-Marc évangéliste 1281 en présence d'Henri de Bénavent, chevalier. Il mourut sans laisser de postérité, mais son frère Bernard eut deux fils, Mirebal et Gaspard, qui partagèrent sa succession en 1307. Ces personnages étaient vraisemblablement parents des Sgrs de Bénavent dont il a été parlé plus haut, mais on ignore à quel degré. D'après une généalogie publiée par Saint-Allais, Guillaume et Bernard de Bénavent auraient été fils puînés d'Henri Ier, comte de Rodez; mais ce travail, qui n'est accompagné d'aucune preuve, est en désaccord formel avec les divers ouvrages précédemment cités. Mirebal de Bénavent, fils aîné de Bernard, entra dans l'ordre des Templiers ; son frère, Gaspard, auquel il avait cédé par acte de 1299 ses droits sur la seigneurie de Mels, laissa d'une alliance demeurée inconnue un fils, Gaspard II de Bénavent, Sgr de Mels, qui épousa en 1366 Marguerite de la Garde, qui fit son testament le 25 septembre 1385 et qui continua la descendance. D'après la généalogie produite pour les honneurs de la Cour et reproduite plus tard par M. de Barrau, ce dernier personnage aurait été père de Gui de Bénavent, Sgr de Mels, mari de Catherine de Belveser, qui rendit hommage en 1498 de son château de Mels au comte d'Armagnac et de Rodez, et grand-père de François de Bénavent, chevalier, Sgr de Mels, qui vint se fixer en Languedoc, qui épousa le 21 octobre 1507 Madeleine de Gironde de Montclara et qui, étant arrivé à un âge très avancé, fit son testament le 13 mai 1542, c'est-à-dire cent soixante-seize ans après le mariage de son grand-père. L'éloignement de ces dates donne à supposer que des degrés ont été omis et que la filiation ne doit en réalité être considérée comme rigoureusement établie que depuis 1507. François de Bénavent laissa de son mariage avec Madeleine de Gironde deux fils, Jean, baron de Mels, chevalier de l'Ordre du Roi, marié à sa cousine Françoise de Gironde, et Pierre, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'éteignit avec Marie-Anne de Bénavent, dame de Mels et de Savignac, qui épousa en 1673 Sylvestre de Cruzy-Marcillac.

Pierre de Bénavent, auteur de la branche cadette, fut seigneur de Bozouls, en Rouergue, et épousa d'abord Marguerite de Salles, dame de Vinassan, près de Narbonne, puis Anne d'Hautpoul. La descendance de son fils aîné, Jean, Sgr de Salles, fut maintenue dans sa noblesse le 13 octobre 1669 par jugement de M. de Bezons et s'éteignit vers l'époque de la Révolution. Jacques de Bénavent, Sgr de Bozouls et de Vinassan, fils puîné de Pierre et de Marguerite de Salles, épousa le 3 septembre 1600 Marguerite de Nadal et fut père de Jean de Bénavent, chevalier, Sgr de Vinassan, qui épousa en 1640 Isabeau de Solomiac et qui fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants le 12 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons après avoir prouvé sa filiation depuis 1507. La maison de Bénavent fut encore maintenue dans sa noblesse le 11 avril 1716 par jugement de Laugeois, intendant de Montauban, après avoir prouvé sa filiation depuis 1546. François de Bénavent, fils de Jean, fut seigneur de Cabanes et de Cabrilles du chef de sa mère, Isabeau de Solomiac, et épousa en 1680 Marguerite Basset, fille d'un juge de la ville de Revel. Un de ses petits-fils, Alexis-Louis de Bénavent, fit en 1751 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Un autre, Joseph de Bénavent, né en 1740, marié en 1779 à Mlle de Nigri de Clermont-Lodève, fit en 1784 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis aux honneurs de la Cour, monta dans les carrosses du Roi le 15 mai de cette même année et prit dans cette circonstance le titre de comte de Rodez-Bénavent qui depuis lors a toujours été porté par le chef de la famille. Ce fut également ce personnage qui écartela le premier ses armes de celles de la famille des comtes de Rodez. Son fils, Hugues, comte de Rodez-Bénavent, marié en 1808 à Mlle Martin du Bosc, en eut trois fils qui, d'après M. de la Roque, furent appelés dans leurs actes de naissance : « *Rodez-Bénavent, descendants en ligne directe et masculine des anciens princes de Carlat et de Rodez.* » L'aîné de ces fils, Léon, marié en 1839 à Mlle Clément, fut longtemps conseiller général de l'Hérault ; il a été le père du chef actuel, marié à Mlle de Mauléon.

La famille de Bénavent a fourni un chevalier de l'Ordre du Roi au XVIe siècle, de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un page de la Petite Écurie en 1714 (Hyacinthe-Joseph de Bénavent de Salles) et de nos jours un sénateur royaliste.

Principales alliances : de Belvezer, de Gironde, de Cruzy-Marcillac, de Salles, d'Hautpoul, de Castelnau-Serviès 1589, de la Roque, de Ferrouil 1662, de Nigri de Clermont-Lodève, de Mauléon, etc.

BÉNAZÉ (DUHIL de) Voyez : **DUHIL DE BÉNAZÉ.**

BÉNAZÉ (de). Armes : d'*argent à trois croissants de sable, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.*

Le vicomte Révérend a donné dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1899 une généalogie sommaire de la famille de Bénazé. Cette famille, que la plupart des généalogistes contemporains, particulièrement Potier de Courcy, indiquent à tort comme s'étant éteinte en 1861, appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de la Bretagne. Elle a eu pour berceau la terre seigneuriale de son nom dans la paroisse de Domloup, au diocèse de Rennes, et a pour premier auteur connu Robin, écuyer, Sgr de Bénazé, mentionné dans un montre de 1378. Ce même Robin et Briand, tous deux seigneurs de Bénazé, figurèrent en 1379 dans la ligue formée par la noblesse de Bretagne pour empêcher l'invasion française. Briand laissa une fille unique mariée au seigneur du Boishamon ; mais Robin laissa d'une alliance demeurée inconnue un fils, Jean de Bénazé, marié à Estaesse de la Lande, qui figura à la réformation de 1425 et qui continua la descendance. Depuis cette époque jusqu'en 1513 la famille de Bénazé figure à toutes les réformations et montres de la noblesse de l'évêché de Rennes. Lors de la grande recherche du XVIIe siècle, Pierre de Bénazé, écuyer, Sgr de la Grandmaison, en la paroisse de Vedel, sénéchal du Plénée-Jugon et du marquisat de la Moussaye, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction avec son cousin Jean, Sgr de Pontanger, par arrêt de la Chambre de réformation du 23 mai 1669 après avoir prouvé neuf générations remontant à Robin de Bénazé vivant en 1378. Pierre de Bénazé épousa en 1687 Claude Boju de la Mesnollière, fille d'un président aux enquêtes du Parlement, et en eut un fils, Henri, Sgr de Keriver et de la Roche, qui épousa en 1716 Bonne du Chastel de la Rouaudais. Celui-ci laissa trois fils dont le plus jeune, Evrard-Eugène, officier de vaisseau de la Compagnie des Indes, n'eut que des filles et dont les deux aînés, Henri-Joseph et Pierre-François, furent les auteurs de deux rameaux.

Henri-Joseph de Bénazé, auteur du rameau aîné, fut père de Bertrand de Bénazé, qui signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne et qui mourut à Jersey pendant l'émigration, et grand-père de Joseph de Bénazé, conseiller général des Côtes-du-Nord, qui mourut sans postérité en 1861.

Pierre-François de Bénazé, auteur du rameau cadet, fut officier de vaisseau de la Compagnie des Indes et mourut en mer en 1766. Son fils, Pierre de Bénazé, né à Dinan en 1766, était officier quand éclata la Révolution ; il n'émigra pas, fit dans les armées républicaines les

campagnes de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècles et devint dans la suite chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Il s'était marié à Douai en 1794 avec une demoiselle Deldicq et en eut un fils, Théodore, né à Saint-Omer en 1798, qui fut avoué à Paris et maire du 1er arrondissement de cette ville. Celui-ci a lui-même laissé une fille, mariée au célèbre avocat Durier, et un fils, Théodore-Auguste de Bénazé de la Villejosse, né en 1828, avoué à Paris, qui a continué la descendance.

La famille de Bénazé a fournit des officiers.

Principales alliances : du Chastel 1716, du Rocher de Saint-Riveul, de Mondion, de Carné, de Querhoent, Léziart, etc.

BENAZET. Armes (d'après l'*Armorial de la France*) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une foi d'argent.*

Le vicomte de Magny a consacré à cette famille une pompeuse notice dans un ouvrage qu'il a publié en 1854 sous le titre d'*Armorial de la France*. Il lui attribue quatre capitouls de Toulouse aux XVe et XVIe siècles, un contrôleur des finances au bureau de Toulouse, etc.

La famille BENAZET paraît simplement appartenir à la bourgeoisie. Un de ses membres, Jacques Benazet, décédé en 1848, fut directeur de la ferme-régie des jeux de Paris ; un autre était plus récemment député de l'Indre.

BENEDETTI. Armes : d'*hermines à une barre d'azur chargée sur le milieu d'une croisette d'argent, en haut d'un croissant du même, les cornes dirigées vers le canton sénestre du chef, et en bas d'une rose d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Fide et diffide.*

VINCENT BENEDETTI, né en 1818 d'une honorable famille de Corse, ambassadeur de France auprès du roi de Prusse, fut créé comte le 5 mai 1869 par décret de Napoléon III. Il est décédé en 1900 laissant un fils, Fernand, comte Benedetti, qui a épousé Mlle Salles, fille d'un comte romain.

Le nom de Benedetti est assez répandu en Corse et la famille de l'ambassadeur de Napoléon III paraît être distincte de celle de Bonaventure Benedetti, du lieu de Vico, député des États de Corse pour l'ordre du Tiers État, podestat majeur de la piève Sevinfuori, qui fut anobli en janvier 1777 par lettres patentes du roi Louis XVI dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* et qui obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *de gueules à une croix de calvaire d'argent pattée et alésée, accostée d'un lion d'or tenant de sa*

patte droite une épée aussi d'argent, soutenant la croix de sa patte gauche. Pascal-Antoine de Benedetti de Vico, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Corse.

BÉNERY (Davet de). Voyez : Davet de Bénery.

BENET de MONTCARVILLE.

Les renseignements font défaut sur cette famille.

Principales alliances : Herpin 1887, de Lastic 1893.

BENEYTON. Armes : *de gueules à une croix d'or cantonnée de quatre fusils à l'antique affrontés de même et chargée en abîme d'un écusson d'argent à trois taons de sable surmontés d'un soleil de gueules.*

Charles-Amédée Beneyton, né en 1824, camérier de S. S. Léon XIII, marié en 1851 à Laurence Gosse de Serlay, avait reçu le titre de comte romain par bref de 1883. Il est décédé en 1888 au chalet de la Saussaye, dans le Doubs, laissant trois enfants.

Principales alliances : Gosse de Serlay, Rousselot de Morville.

BENGY de PUYVALLÉE (de). Armes : *d'azur à trois étoiles d'argent.* — Devise : *Bien faire et laisser dire.*

On trouvera des généalogies de la famille de Bengy dans l'*Histoire du Berry* de la Thaumassière et dans les *Archives de la Noblesse* de Lainé. Jean Bengy, auquel ces auteurs font remonter la filiation, vivait dans les dernières années du xv[e] siècle. Son petit-fils, Etienne Bengy, marié d'abord le 11 janvier 1547 à Marie Sarrazin, puis à Catherine Bondor, fille d'un avocat de Bourges et veuve de Jean Huault, sieur de Puyvallée, fit son testament le 4 février 1556 et laissa, entre autres enfants, deux fils, Pierre Bengy, né du premier lit, et Antoine Bengy, sieur de Puyvallée, né du second lit, qui furent les auteurs de deux branches.

Pierre Bengy, Sgr de Fontilay, de Nuisement, etc., l'aîné de ces deux frères, fut receveur des aides et tailles en Berry, épousa le 11 juin 1585 Marie Bigot, fille d'un secrétaire du Roi, et fut anobli par l'échevinage de Bourges qu'il exerça en 1601 et 1602. Son fils, Pierre Bengy, sieur de Nuisement, maire de Bourges en 1621 et 1622, acheta la charge de lieutenant criminel dans cette ville; il épousa en 1616 Claude Fradet et fut père d'Hugues Bengy, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant criminel au présidial de Bourges, marié en 1662 à Anne Labbe de Champgrand, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Claude de Bengy, chevalier, Sgr de Poirioux, lieutenant général au bailliage de Berry, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourges.

Antoine Bengy, sieur de Puyvallée, auteur de la seconde branche, fut conseiller du Roi, docteur ès-droit à l'Université de Bourges, fut anobli par l'échevinage de cette ville qu'il exerça en 1603 et 1604 et mourut en 1616. Il laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils, Antoine Bengy, sieur de Puyvallée, avocat général du Roi au bureau des finances de Bourges, marié en 1618 à Françoise Chenu, et Henri Bengy, sieur des Patureaux et de la Mouline, marié à Geneviève Gougnon, qui furent les auteurs de deux grands rameaux. Jacques Bengy, sieur de Puyvallée, en la paroisse de Vasselay, fils d'Antoine, épousa par contrat passé à Vierzon le 25 juin 1663 Madeleine Blondeau, fille d'un procureur au grenier à sel de cette ville, fut maintenu dans sa noblesse le 26 février 1667 en vertu de l'échevinage de son grand-père par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny et fut père d'autre Jacques Bengy, écuyer, sieur de Puyvallée, qui épousa Ursule Labbe par contrat passé à Bourges le 24 novembre 1693 et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Henri Bengy, sieur des Patureaux, fut père de Charles Bengy, écuyer, sieur des Patureaux, qui épousa en 1677 Marie de la Maille et qui fit enregistrer son blason au même Armorial. Philippe-Jacques, chevalier de Bengy de Puyvallée, chef de cette branche, né à Bourges en 1743, décédé dans la même ville en 1823, fut député de la noblesse du Berry aux États généraux de 1789, siéga à droite de cette assemblée, émigra et fut nommé après le retour de Louis XVIII président du collège électoral du Cher. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Claude-Gilles, chevalier de Bengy de Puyvallée, né en 1778, fut député du Cher en 1820. Cette branche de la famille de Bengy possède encore dans le département du Cher le château de Puyvallée dont elle a retenu le nom. Elle compte de nombreux représentants dont l'un, Georges, né à Bourges en 1851, demeuré célibataire, a été honoré du titre de comte romain.

La famille de Bengy a fourni des officiers, des magistrats, etc.

Un de ses membres, le R. P. de Bengy, de la Compagnie de Jésus, fut du nombre des otages fusillés en 1871 par les insurgés de la Commune.

Principales alliances : Bigot, Chenu 1618, Thaumas de la Thaumassière 1683, Labbe de Champgrand 1662, de Hallot 1811, Baguenault de Viéville 1854, de Laage de Bellefaye 1890, Imbert de Balorre 1882, Rocheron d'Amoy 1848, 1849, de Saint-Pol 1872, de Waresquiel 1874, Blanquet de Rouville 1873, de Thoury 1852, Barré de Saint-Venant 1873, Berthier de Grandry 1858, d'Argence 1841, de Cougny, Pantin de la Guére, de Bonnault, de Mathan 1900, de Tristan l'Hermite, Colyer de la Marlyère, Gassot de Deffens, de Saint-Exu-

péry 1858, de Foucauld, Cordier de Montreuil, de Ponton d'Amécourt, etc.

BÉNICOURT (Gosselin de). Voyez : Gosselin de Bénicourt.

BENIELLI. Armes : *de sable à un pin d'or accosté à dextre d'un lion d'argent rampant contre le fût de l'arbre* (aliàs *surmonté d'une étoile d'or.*)

La famille Benielli appartient à la noblesse de Corse. On en trouvera une généalogie sommaire dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1899. Ce travail en fait remonter la filiation, d'après le jugement de maintenue de 1772, à noble Jean Benielli qui obtint le 24 août 1583 une sentence des commissaires de la république de Gênes à Ajaccio déclarant que ses ancêtres étaient gentilshommes de temps immémorial. Jean Benielli fut encore reconnu comme un des principaux gentilshommes de l'île par un diplôme de la république de Gênes du 3 mars 1594. Il fut père de noble Michel-Ange Benielli, qui, par acte du 20 avril 1628, céda divers terrains aux Salines à la famille Bonaparte comme témoignage de gratitude pour services rendus et qui signa le 14 juin 1632 avec ses fils un traité de paix avec la famille Pozzo di Borgo, et grand-père de noble Jean Benielli, ancien de la ville d'Ajaccio en 1643. Marie-Flaminia Benielli, née en 1719, mariée à François Bacciochi, fut mère de Félix-Pascal Bacciochi, qui épousa en 1797 Élisa Bonaparte, princesse de Lucques et de Piombino, sœur de Napoléon Ier; Hyacinthe Benielli, frère de cette dame, épousa Antoinette Piétra-Santa, sœur de madame Ramolino et grand'tante de Napoléon Ier, et en eut une fille unique, madame Arrighi, qui fut la mère du général Arrighi, duc de Padoue. Jean-Grégoire Benielli, cousin germain des précédents, baptisé à Ajaccio en 1726, marié à Marie-Madeleine Batchicaloubi, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction le 18 février 1772 par sentence du Conseil supérieur de l'île. Son fils, Marc-Ariotto Benielli, né à Ajaccio en 1749, marié en 1772 à Angela Peraldi, en laissa un fils, Jean-Grégoire Benielli, né en 1782. On ignore si la famille Benielli compte encore des représentants.

Elle a fourni des officiers au service de Gênes et au service de France, des anciens de la ville d'Ajaccio, etc.

Principales alliances : Bacciochi, Doria, Cunéo d'Ornano 1718, Piétra-Santa 1750, Arrighi de Casanova 1774, Paravicini, Forcioli 1772, Peraldi 1772, etc.

BENNETOT (Cotton de). Voyez : Cotton de Bennetot et d'Englesqueville.

BÉNODIÈRE (Fabre de la). Voyez : FABRE DE LA BÉNODIÈRE.

BENOID (Pontagnier de). Voyez : PONTAGNIER DE BENOID.

BENOIST (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à une bande d'or accompagnée en chef d'une étoile à six rais d'or et en pointe d'un croissant du même; aux 2 et 3 d'argent semé de fleurs de lys d'azur.*

La famille DE BENOIST, aujourd'hui fixée en Lorraine, est originaire de la Flandre. Un de ses membres, Charles-Philippe Benoist, chanoine de la cathédrale de Cambrai, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que les portent encore les représentants actuels. La famille de Benoist vint au cours du XVIIe siècle se fixer dans la petite ville de Solre-le-Château ; ses représentants y exercèrent de père en fils pendant plusieurs générations les fonctions de baillis pour le compte de la puissante maison de Croy, propriétaire du comté de Solre. Charles-Eugène Benoist reçut le 16 septembre 1778 de l'impératrice Marie-Thérèse des lettres patentes d'anoblissement avec collation du titre de baron transmissible par ordre de primogéniture; il ne semble pas qu'il ait fait régulariser en France sa situation nobiliaire. Il mourut en 1804 laissant plusieurs fils dont l'un, Ghislain-Henri, baron de Benoist, inspecteur des eaux et forêts, marié en 1808 à Mlle d'Ivory, continua la descendance. Les trois fils de celui-ci, Victor-Louis, baron de Benoist, marié en 1837 à Mlle de Billaut, député de la Meuse sous Napoléon III, Alexandre, marié successivement en 1842 à Mlle de Broin et en 1859 à Mlle Hiestand, et Henri, marié en 1857 à Mlle de Marguerie, ont été les auteurs des trois rameaux actuellement existants de la famille de Benoist. L'aîné de ces trois frères a lui-même laissé cinq fils dont trois, officiers du plus haut mérite, sont arrivés au grade de général.

On trouvera dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1894 une généalogie de la famille de Benoist depuis son anoblissement en 1778 jusqu'à nos jours.

Principales alliances : de Beaulaincourt-Marle 1819, Lambin d'Anglemont, d'Ivory 1808, du Bouays de la Bégassière 1833, de Billaut 1837, Durand de Villers, Fruict de Morenghe 1871, 1872, de Maillier 1872, de Herte 1873, Séguin de Broin 1842, Bachey-Deslandes 1869, de Marguerie 1857, Lebègue de Girmont 1879, de Lallemand de Liocourt, de Cacqueray 1899, etc.

BENOIST et BENOIST d'ANTHENAY.

Ancienne famille bourgeoise de Bourgogne dont les représentants joignent à leur nom depuis quelques années celui de : D'ANTHENAY.

BENOIST d'AZY. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur au gerfaut d'or essorant et tenant dans ses serres une branche de laurier du même ; aux 2 et 3 d'or à une flèche de sable posée en pal, accostée de deux étoiles d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Beneficientes benedicti.*

On trouvera dans l'excellent ouvrage que M. Gontard de Launay a consacré aux familles des maires d'Angers une généalogie de la famille Benoist d'Azy depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à l'époque de la Restauration ; le vicomte Révérend a donné une continuation de cette généalogie jusqu'à nos jours dans ses : *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.* M. Carré de Busseroles a aussi donné une généalogie de la famille Benoist dans ses *Archives des Familles nobles de la Touraine, du Maine, de l'Anjou et du Poitou.* Maurice Benoist, auquel remonte la filiation suivie, avait épousé Françoise Besnier et habitait avec elle la paroisse de Neuvy, en Anjou. Leur fils, Louis Benoist, né en 1665, notaire royal, conseiller du Roi au présidial d'Angers, marié en 1692 à Marthe Marcadé, décédé en 1719, fut père de Vincent Benoist, né en 1694, avocat, marié en 1722 à Marguerite Gontard de la Perrière, décédé en 1761, qui fut échevin d'Angers en 1737, puis maire de la même ville en 1751 et qui fut anobli par ses fonctions. Celui-ci laissa trois fils dont l'aîné, Pierre-François, continua la descendance, dont le second, René-François Benoist, Sgr de la Hussaudière et de Brisay, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tours et mourut en 1800 sans avoir été marié et dont le troisième, André, fut prêtre. Pierre-François Benoist, né en 1724, conseiller honoraire de Monsieur, comte de Provence, procureur du Roi au présidial d'Angers, marié en 1752 à Denise Darlus de Montéclère, fille d'un receveur des fermes du Roi, décédé à Angers en 1809, avait acheté en 1757 l'importante seigneurie de la Motte-Baracé, berceau de l'illustre famille chevaleresque du même nom encore existante. Son fils, Pierre-Vincent Benoist, né à Angers en 1758, marié en 1791 à Mlle Leroux de la Ville ou de la Ville-Leroux, fille du ministre de Louis XVI, fut directeur du personnel au ministère de l'Intérieur sous le premier Empire, conseiller d'État en 1814, ministre d'État et membre du Conseil privé, commandeur de la Légion d'honneur, reçut le titre personnel de comte sur promesse d'institution de majorat par lettres patentes du roi Charles X du 21 août 1828 et mourut en 1834 laissant deux fils. L'aîné d'entre eux, Prosper-Désiré, comte Benoist, officier démissionnaire en 1830, eut une fille, madame de Manneville, et deux fils qui n'ont pas eu de postérité. Le puîné, Denis-Emmanuel Benoist, né en 1796, inspecteur général des finances, plusieurs fois député de

la Nièvre et du Gard, décédé en 1884, épousa en 1822 Mlle Brière d'Azy, héritière du château et de la terre d'Azy, en Nivernais, fut autorisé par ordonnance du 26 juin 1847 à joindre à son nom celui de ce domaine et fut connu sous le titre de comte Benoist d'Azy. Ses trois fils, Pierre-Ernest, comte Benoist d'Azy, marié en 1850 à Mlle Jaubert, Augustin, marié successivement en 1859 à Mlle Daru et en 1870 à Mlle de Rességuier, et Charles, marié successivement en 1860 à Mlle de Germiny et en 1865 à Mlle de Surville, ont été les auteurs de trois rameaux.

Principales alliances : Gontard 1722, de la Ville-Leroux 1791, Cochin, de Manneville 1861, Brière d'Azy 1822, Dupré de Saint-Maur, Jaubert 1850, 1884, de Rocher 1874, de Lespinay 1879, Daru 1859, de Rességuier 1870, Doynel de Quincey 1886, de Villeneuve-Esclapon 1900, de Sarret de Coussergues 1900, Le Bègue de Germiny 1860, de Surville 1865, de Vogüé 1896, etc.

BENOIST du BUIS et de LOSTENDE. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois mains bénissantes d'argent, deux en chef et une en pointe* (aliàs *de deux mains apaumées d'argent, les deux derniers doigts pliés, en chef, et d'une épée aussi d'argent, montée d'or, en pointe*).

La famille Benoist est anciennement connue en Limousin.

Pierre Benoist fut élu en l'élection du Haut-Limousin en 1556; un de ses fils, autre Pierre Benoist, nommé en 1556 chanoine archidiacre de Malemort, dans la cathédrale de Limoges, devint dans la suite un des catéchistes du roi Henri IV; un autre, Martial Benoist, Sgr de Compreignac, près de Bellac, et du Mas de Lage, en la paroisse de Couzeix, près de Limoges, exerça la charge anoblissante de trésorier général de France en la généralité de Limoges et mourut fort âgé en 1625. Ce dernier personnage laissa un fils qui mourut sans postérité et plusieurs filles dont l'une, Marie, épousa par contrat du 7 août 1613 son cousin Gaspard Benoist, fils de Mathieu Benoit ou Benoist, conseiller au présidial de Limoges. Ce Gaspard Benoit fut à son tour anobli par l'acquisition d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Limoges et mourut de la peste le 15 septembre 1631 laissant plusieurs fils qui furent les auteurs de différentes branches. L'aîné d'entre eux, Pierre Benoist, Sgr de Compreignac, s'étant rendu coupable de violences vis-à-vis des habitants de sa seigneurie, fut condamné à mort par contumace en 1667 par arrêt du grand Conseil et mourut en prison à Paris en 1677. Sa descendance s'éteignit au xviiie siècle dans une famille Martin qui recueillit la seigneurie de Compreignac et qui en a conservé le nom jusqu'à nos jours (Voyez : Martin de Compreignac).

Noble Martial Benoit, sieur du Moulin, était trésorier de France quand il fit son testament le 30 novembre 1643. Grégoire Benoist, greffier en la chancellerie et marchand à Limoges, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Othon-Grégoire Benoist, écuyer, était dans la première moitié du XVIIIe siècle procureur du Roi à la police de Limoges et son avocat au bureau des finances de la même ville.

Des diverses branches de la famille Benoist deux seulement se sont perpétuées jusqu'à nos jours ; l'une d'elles a gardé le nom de sa terre du Buis, près de Limoges, et n'est pas titrée. L'autre se distingue en joignant à son nom celui de son ancienne seigneurie de Lostende.

Jean-Baptiste Benoist, chevalier, Sgr de Lostende, était sous Louis XV inspecteur général des haras du Limousin. Deux de ses fils, François-Maurice Benoist de Lostende, chevalier, Sgr de Reignefort, capitaine commandant au régiment de Rohan-Infanterie, et Joseph Benoist de Lostende, lieutenant au régiment de Foix-Infanterie, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Limousin ; un autre, Jean-Grégoire-Othon Benoist, Sgr de Lostende et de Reignefort, capitaine commandant au régiment de l'Ile-de-France, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1785 Mlle Cognet des Gouttes et continua la lignée. Celui-ci eut lui-même deux fils, Jean-Baptiste-Maurice Benoist de Lostende, qui épousa Catherine de la Salle et qui a laissé postérité, et Grégoire Benoist de Lostende, maréchal de camp en 1841, qui reçut le titre personnel de baron le 26 août 1829 par lettres patentes du roi Charles X, épousa Anne Burignot de Varenne et mourut à Mâcon en 1849 laissant deux filles, Mmes Mercier et Coppens.

Bien que la famille Benoist comptât encore des représentants, Édouard-Henri Mercier, ambassadeur de France, grand officier de la Légion d'honneur, marié en 1856 à la fille aînée du baron Benoist de Lostende, fut autorisé le 9 février 1867 par décret de Napoléon III à relever le titre de baron de Lostende ; il est décédé en 1886 laissant trois enfants. (Voyez : MERCIER DE LOSTENDE.)

Principales alliances : de Beaumont-Saint-Quentin, d'Alesme, Cognet des Gouttes, Blondeau, de la Couture-Renom, Burignot de Varenne, du Bernet 1605, Poignant de la Salinière, Coppens, etc.

BENOIST de la GRANDIÈRE. Armes (d'après le règlement de 1786) : d'*azur à une cloche d'argent accostée de deux étoiles de même ; au chef cousu de gueules chargé de trois tours aussi d'argent*. — Devise : *Vir amator civitatis*.

Jacques-Christophe BENOIST, sieur DE LA GRANDIÈRE, procureur du Roi honoraire en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Tours, son conseiller au siège présidial et maire de cette ville, se fit accorder par le roi Louis XVI en août 1786 des lettres patentes d'anoblissement dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier;* il fit régler ses armes par d'Hozier au cours de cette même année et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tours. La famille Benoist de la Grandière s'est perpétuée assez obscurément jusqu'à nos jours. Bien qu'elle compte encore des représentants, le nom de la Grandière a été relevé au XIXe siècle par les descendants d'Adrien-Michel de Gaullier, Sgr de Thaïs et de Saint-Cyr du Gault, né en 1763, décédé à Blois en 1841, qui avait épousé Catherine-Louise Benoist de la Grandière. (Voyez : GAULLIER DES BORDES ET DE LA GRANDIÈRE.)

BENOIST de LAUMONT. Armes : d'*or à une tige de lys de jardin au naturel, terrassée de sinople et adextrée d'un lévrier assis de sable, accolé d'argent, la tête contournée; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.*

La famille BENOIST DE LAUMONT, originaire de Valenciennes, descend de Pierre-François Benoist qui était sous Louis XV simple apothicaire dans cette ville. Ce personnage laissa plusieurs fils. L'un d'eux, François-Joseph Benoist, né à Valenciennes en 1756, maire de cette ville et député du Nord sous la Restauration, fut anobli le 3 août 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII et mourut à Valenciennes en 1833 sans avoir contracté d'alliance. Celui-ci adopta un de ses neveux, François-Joseph Benoist, né à Valenciennes en 1796, conseiller à la Cour de Douai, qui épousa en 1835 une fille du baron Lahure et qui fut connu sous le nom de Benoist de Laumont. Les deux fils de ce dernier, Aymard-René Benoist, né en 1843, marié en 1875 à Mlle de Sassenay, et Lucien-Louis Benoist, né en 1844, ont été autorisés par décret du 23 juin 1873 à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE LAUMONT et ont été connus sous le titre de barons de Laumont ; aucun d'eux n'a eu de postérité mâle.

Principales alliances : Lahure 1835, de Guiraud 1862, de Parseval 1876, Bernard de Sassenay 1875, Marquiset, Flamen d'Assigny 1889, de Saint-Léger 1892, Scrive 1897, etc.

BENOIST de la PRUNARÈDE (de). Armes : d'*azur à trois bandes d'or.* — Aliàs : d'*azur à trois bandes d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois croissants d'argent; coupé d'or à un lion de gueules armé et lampassé de sable,* qui est de Benoist; *parti d'or au prunier de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or,* qui est de Peiran de la Prunarède. — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Voca me cum benedictis.*

La famille DE BENOIST DE LA PRUNARÈDE appartient à la noblesse des environs de Montpellier, en Languedoc. On en trouvera des généalogies plus ou moins détaillées dans les ouvrages de la Chesnaye des Bois, de Saint-Allais, de M. de la Roque, etc. Les manuscrits et les cartulaires du moyen âge font mention d'un certain nombre de gentilshommes du nom de Benoist qui habitaient les environs de Montpellier et ceux de Béziers au XIIIe, XIVe et XVe siècles, sans toutefois que l'on puisse relier entre eux ces divers personnages d'une façon précise et sans que l'on puisse affirmer avec certitude qu'ils appartenaient à la souche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans la même région sous le nom de Benoist de la Prunarède. C'est donc sans preuve absolue que Saint-Allais a fait remonter la filiation suivie à un Pons de Benoist, qualifié d'illustre et surnommé célèbre chevalier d'Outremer et d'Outremonts, auquel Raymond-Roger, vicomte de Béziers, inféoda en 1204 le domaine de Ronjan, au diocèse de Béziers. André Benoist, chevalier, ayant perdu tous ses titres dans un incendie, obtint en 1501, d'après Saint-Allais, qu'il serait fait une enquête testimoniale sur l'ancienneté de sa race. Le jugement de maintenue de noblesse de 1669 ne fait remonter la filiation suivie qu'à Jean de Benoist, Sgr de la Cisternette, fils du précédent, qui fit son testament le 24 décembre 1557 et qui rappelle dans cet acte son père André, dit le capitaine Benoist, alors décédé depuis longtemps. Ce Jean de Benoist avait épousé d'abord Anne d'Amat, puis Philippine de Régis. Il eut du premier lit un fils, André de Benoist, Sgr de la Cisternette, qui épousa le 7 février 1554 Anne Durand et qui continua la lignée. Celui-ci fut père de Jean de Benoist, Sgr de la Cisternette, capitaine de cent hommes de pied, gouverneur du fort de Saint-Jean-de-Fos, qui épousa le 10 décembre 1593 Jacquette de Ginestous, grand-père de Charles de Benoist, Sgr de la Cisternette, qui épousa le 30 juillet 1623 Isabeau de Peyran, héritière de la seigneurie de la Prunarède dont sa descendance a gardé le nom, et bisaïeul d'Henri de Benoist, Sgr de la Cisternette et de la Prunarède, qui épousa le 19 juillet 1661 Gabrielle de la Treille et qui fut maintenu dans sa noblesse avec ses frères le 20 décembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Philippe de Benoist, Sgr de la Cisternette et de la Prunarède, fils aîné du précédent, épousa en 1699 sa cousine Catherine de Ginestous, dame de Saint-Maurice, et en eut une fille unique, Gabrielle, qui porta par mariage la seigneurie de Saint-Maurice dans la famille de Barbeyrac en faveur de laquelle elle fut érigée en marquisat par lettres de 1753. Gabriel de Benoist de la Prunarède, major du régiment de Noailles, un des frères cadets de Philippe, épousa en 1716 Catherine de la Treille de Fosières et continua la descen-

dance. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Jean-Gabriel, fut vicaire général du diocèse de Montpellier, dont le second, Henri, gouverneur de Lodève en 1786, décédé en 1788 sans laisser de postérité mâle, fut connu le premier sous le titre de marquis de la Prunarède, conservé depuis lors par le chef de la famille, et dont le plus jeune, Jean, connu sous le titre de comte de la Prunarède, marié en 1772 à Marie-Gabrielle de Maupoint, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Béziers et laissa une nombreuse postérité. Nestor de Benoist, comte de la Prunarède, fils cadet du précédent, épousa en 1829 Mlle Pandin de Saint-Hippolyte, fille du contre-amiral du même nom; c'est de lui que descendent tous les représentants actuels.

La famille de Benoist de la Prunarède a fourni un grand nombre d'officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des gouverneurs de places fortes, des vicaires généraux, etc.

Principales alliances : du Caylar d'Espondeillan 1581, de Ginestous 1593, 1699, de la Treilhe de Fozières 1661, 1716, de Barbeyrac de Saint-Maurice, Pandin de Saint-Hippolyte 1829, de Grave, Saubert de Larcy, etc.

BENOIST de SAINTE-FOY.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Louis-Augustin Benoist, né à Nemours en 1810, demeurant à Fontainebleau, et son fils, Paul-Marie Benoist, né à Fontainebleau en 1850, alors lieutenant d'état-major, demandèrent le 24 février 1875 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : de Sainte-Foy.

Principales alliances : Babinet 1847, Roland de Chambaudoin, etc.

BENOIST des VALETTES ou DESVALETTES.

Famille d'ancienne bourgeoisie fixée dans le département de la Mayenne.

Principales alliances : Audren de Kerdrel, du Plessis-Grénédan, Renault-Morlière, etc.

BENOIST-MÉCHIN. Armes de la famille Méchin : d'*or à un chevron de gueules accompagné de trois gouvernails d'azur entourés le premier d'une branche de pin fruitée, le deuxième de deux épis de blé, le troisième d'une vigne et d'une branche de pommier, le tout de sable, au franc-quartier des barons-préfets.*

M. Alfred Benoist, receveur des finances, avait épousé Mlle Marie-Élisabeth Méchin, née en 1832, fille du baron Méchin. Il en eut un fils, Stanislas-Gabriel Benoist, né à Chinon le 6 avril 1854, qui fut

autorisé par décret du 27 juin 1874 à joindre à son nom celui de la famille Méchin et qui a en outre relevé le titre de baron appartenant à son aïeul maternel.

La famille Méchin, descendait d'Edme Méchin qui était sous Louis XV commis au Ministère de la guerre et concierge de l'Hôtel des gendarmes de la garde du Roi à Fontainebleau. Alexandre-Edme Méchin, né à Paris en 1772, fils de celui-ci, préfet sous le premier Empire, député de l'Aisne de 1819 à 1831, conseiller d'État, grand officier de la Légion d'honneur, décédé en 1849, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 janvier 1809, puis baron par nouvelles lettres du 31 décembre suivant. Il fut père de Lucien-Alexandre, baron Méchin, décédé à Tours en 1854, qui épousa Mlle Faurès, décédée en 1884, et qui n'en laissa que trois filles, la comtesse Hogendorp-Olivier, Mme Benoist et Mme Jeanneau.

BENOIT de la PAILLONNE (de). Armes : d'*or à un ours passant de sable ; au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Constance et fidélité.*

La famille de Benoit de la Paillonne est originaire du Viennois d'où elle vint au cours du XVIIIe siècle se fixer dans la petite ville de Sérignan, au Comtat-Venaissin. Son auteur, Sébastien de Benoit, acquit la noblesse au XVIIe siècle par la charge de conseiller à la Cour des aides de Vienne et par celle de conseiller au Parlement de Dombes qu'il exerça pendant plus de vingt années.

Joseph-François de Benoit de la Paillonne, né à Sérignan en 1739, procureur juridictionnel de la justice baronniale de sa ville natale, fut à l'époque de la Révolution membre de l'assemblée représentative des États du Comtat-Venaissin. Son fils, Henri de Benoit de la Paillonne, né en 1783, a été colonel d'artillerie et commandeur de la Légion d'honneur. Joseph de Benoit de la Paillonne, né à Sérignan en 1829, président du tribunal civil d'Orange, fut révoqué lors de la réorganisation de la magistrature ; il est décédé à Orange en 1887.

La famille de Benoit de la Paillonne n'est pas titrée.

Principales alliances : de Piellat 1734, de Ponnat, d'Estienne de Saint-Jean 1769, de Bernardy de Sigoyer 1898, d'Estienne de Prunières 1867, etc.

BENOIT (de), en Rouergue. Armes : d'*argent à un bénitier de gueules.*

La famille de Benoit est fort anciennement et honorablement connue en Rouergue. M. de Barrau qui en a donné une généalogie en fait remonter la filiation à Antoine de Benoit qui avait épousé Rose Vidal et qui habitait Montauban vers le milieu du XVIe siècle. Ce fut

Guillaume de Benoit, fils de celui-ci, qui vint se fixer en Rouergue à l'époque des guerres de religion ; il épousa en 1571 Marie Fontanier et en eut trois fils, Marc, Pierre et Antoine, qui furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée, issue de Marc Benoit, docteur ès droit, juge de Pomayrols, l'aîné de ces trois frères, alla se fixer à Milhau et s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; un de ses représentants, autre Marc de Benoit, Sgr de Cézals, petit-fils du précédent, marié 1705 à Françoise de Forestier, fille d'un procureur d'office au marquisat de Sévérac, décédé sans postérité, avait été pourvu en 1704 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi, maison et couronne de France.

La seconde branche, issue de Pierre, posséda la seigneurie de la Falque et s'éteignit après quelques générations.

Antoine de Benoit, auteur de la troisième branche, fixée à Saint-Geniez, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, épousa en 1614 noble Marie de Rochefort ; il en eut, entre autres enfants, Jean de Benoit, marié à Anne de Fajole, qui fit son testament le 30 mars 1698 et qui continua la descendance. On ne connaît pas à cette branche de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Son chef, Guillaume-Raymond de Benoit, ancien juge de paix à Saint-Geniez, marié en 1798 à Marguerite Dumas de Corbières, fut député de l'Aveyron en 1815. Norbert de Benoit, né en 1838, petit-fils du précédent, domicilié à Saint Geniez, marié en 1866 à Mlle du Parcq, a été nommé en 1885 député de l'Aveyron.

La famille de Benoit a fourni des magistrats, des avocats.

Principales alliances : de Frézals 1613, de Corneillan 1666, de la Roque-Sénezergues, de Gascq 1700, de Bonald, Julien de Roquetaillade, de Fajole, Dumas de Corbières 1798, Mazuc, Frayssinous, Couderc, d'Hombres 1899, etc.

BENOIT (de), en Auvergne. Armes : d'*argent à une fasce de sable accostée de deux jumelles de gueules.*

Cette famille, bien distincte de la précédente, appartient à l'Auvergne. Elle occupait un rang distingué dans la bourgeoisie de cette province quand un de ses membres fut pourvu en 1639 de la charge, du reste non anoblissante, de conseiller en la Cour des aides de Clermont. La famille de Benoit ne figure donc pas au nombre de celles qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666 ; mais un de ses membres acquit dans la suite la charge, cette fois anoblissante, d'avocat général au Grand

Conseil. La famille de Benoit a encore fourni avant la Révolution un maire perpétuel de Maringues en 1698 et un conseiller au Conseil supérieur de Clermont en 1773. Deux de ses représentants, Étienne de Benoit de Barante et Jean-François de Benoit de Fontenilles, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom.

La famille de Benoit, d'Auvergne, paraît s'être éteinte dans les dernières années du XIXe siècle. Elle n'avait jamais été titrée.

BENOIT-CHAMPY. Armes concédées au baron Champy en 1810 : *coupé au 1 parti d'azur à un foudre ailé d'or et des barons propriétaires; au 2 d'or à un palmier terrassé de sinople.*

Jean-Simon Champy, né en 1778 à Digne, dans la Haute-Provence, auditeur au Conseil d'État, administrateur des poudres et salpêtres, fut créé baron de l'Empire avec institution de majorat par lettres patentes du 31 janvier 1810. Il laissa un fils, Gaspard, baron Champy, né en 1814, qui mourut en 1854 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Lemore de la Roche remariée dans la suite au comte de Waldner de Freundstein. Le premier baron Champy avait eu aussi une fille qui épousa Adrien-Théodore Benoit, député et ministre plénipotentiaire. Adrien Benoit, fils de cette dame, président du tribunal de première instance de la Seine sous Napoléon III, grand officier de la Légion d'honneur, joignit à son nom celui de la famille de sa mère ; il eut lui-même une fille unique qui épousa en 1882 M. Maurice-Charles Lambert. Ce dernier a demandé le 30 mai 1882 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de la famille Champy et a été connu depuis son mariage sous le nom de Lambert-Champy.

BENOIT du MARTOURET.

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de son domaine du Martouret, dans la Drôme.

BENQUE (de Mont de). Voyez : Mont de Benque et d'Éoux (de).

BENQUE d'AGUT (de).

L'importante terre seigneuriale de Benque, dans le pays de Comminges, appartenait dès le Xe siècle à la maison des comtes de Comminges, eux-mêmes issus des ducs de Gascogne et par ceux-ci des rois de France de la première race. Bernard, comte de Comminges en partie, fils puîné de Bernard-Odon, comte de Comminges en partie, est qualifié comte de Benque dans une charte de déguerpissement faite vers l'an 1090, au mois de juin, par Campan de Benque en faveur du monastère de Peyrissas. Il fut père de Raymond-

Guillaume de Benque, mentionné dans des chartes des années 1139, 1144, 1152, qui épousa une dame nommée Cornélie. Raymond-Guillaume de Benque, Pierre, dit de Gavarret, et Bernard-Odon de Benque, tous trois fils du précédent, firent en 1159 et 1166 conjointement avec leur mère des libéralités au monastère de Bonnefont[1].

Il a existé d'autre part une famille de Benque qui a occupé un rang très distingué dans la noblesse du pays de Comminges et qui portait pour armes : *de gueules à la croix d'or.* On ignore si cette famille descendait des seigneurs de Benque, de la maison de Comminges, dont il vient d'être parlé. Un de ses premiers auteurs connus, Raymond, chevalier, Sgr de Benque, en Comminges, signa en 1271 l'acte du saisimentum comitatus Tolosæ. Gaillard de Benque fut capitoul de Toulouse en 1361. Odet de Benque, chevalier, baron de Benque, rendit hommage en cette qualité en 1540; Alexandre de Benque, du diocèse de Lombez, fut reçu chevalier de Malte en 1597. Léon-Paul de Benque fut admis dans le même ordre en 1659. La souche était représentée sous Louis XIV par plusieurs branches. Le chef de l'une d'elles, Alexandre de Benque, Sgr de Picayne, demeurant à Cazeneuve, au diocèse de Rieux, fut maintenu dans sa noblesse le 30 septembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. La branche des Sgrs de las Louères, en Comminges, fut maintenue dans sa noblesse le 13 septembre 1698 par jugement de le Pelletier, intendant de Montauban, sur preuves remontant à 1538. La branche des Sgrs de Labrande, également en Comminges, fut maintenue dans sa noblesse le 14 octobre 1698 par jugement du même intendant sur preuves remontant à 1519. Une de ces branches se fondit dans la famille de Mont, d'ancienne noblesse de Gascogne, qui releva le nom de la famille de Benque. On ne voit pas que celle-ci ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du midi de la France, ce qui semble indiquer qu'elle était alors éteinte ou tombée en dérogeance.

On n'a pu se procurer que des renseignements très insuffisants sur une famille de Benque d'Agut qui compte de nos jours à Pau des représentants réduits à une situation relativement modeste et on ignore si elle se rattache à la famille de Benque maintenue noble en 1669 et en 1698 dont il a été parlé plus haut.

BENTZMANN (de). Armes : *d'argent à un guerrier tenant de son poing dextre une merlette de sable et appuyant la sénestre sur une ancre d'or.* — Aliàs : *tranché d'or et d'azur à un homme tourné de face, vêtu d'un tablier, tenant sur le poing droit un faucon regar-*

[1] Jean de Jaurgain, *la Vasconie*, tome II.

dant à gauche, une ancre posée vers les pieds. — Aliàs : *parti au 1 d'argent à un guerrier tenant de son poing dextre une merlette de sable et appuyant la sénestre sur une ancre d'or ; au 2 coupé d'or à cinq croisettes de gueules posées en sautoir, celle du milieu accostée de deux lions de sable, et d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles à six rais d'argent et en pointe d'une colombe d'or perchée sur une bonne foi d'argent et tenant au bec un rameau d'olivier d'or.*

La famille DE BENTZMANN, honorablement connue en Agenais depuis plus de deux siècles, descend de Christian Bentzmann qui épousa vers 1640 demoiselle Jeanne Bruzeau et qui vint à la suite de ce mariage se fixer dans la paroisse d'Agnac, juridiction de la Sauvetat de Caumont. D'après l'abbé Alis, qui a donné une généalogie de la famille de Bentzmann dans son *Histoire de la ville et de la baronnie de Sainte-Bazeille*, ce personnage aurait appartenu à une famille de Bentzmann qui a fourni au cours du XVIIe et du XVIIIe siècles plusieurs sénateurs et bourgmestres à la ville de Dantzick, en Pologne, et dont ses descendants portent les armoiries. D'après ce même auteur, Christian Bentzmann aurait été le second fils de Godefroy de Bentzmann, sénateur de Dantzick, et le frère puîné de Pierre de Bentzmann, sénateur et bourgmestre de Dantzick, décédé pendant un siège que cette ville eut à soutenir sous le règne du roi Stanislas monté sur le trône en 1704; l'éloignement des dates rend ce système de filiation bien invraisemblable. Quoi qu'il en soit, Christian Bentzmann laissa plusieurs fils de son mariage avec Jeanne Bruzeau. L'aîné d'entre eux, Gabriel Bentzmann, chanoine du chapitre Saint-André, à Bordeaux, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes tout à fait différentes de celles des Bentzmann de Dantzick : *de gueules à une main apaumée d'argent accompagnée de trois coquilles d'or, deux en chef et une en pointe.* Le puîné, Jean-Christian Bentzmann, nommé en 1681 par le duc de Duras aux fonctions assez modestes de lieutenant de judicature dans le duché et la juridiction de Duras, épousa Ursule Boissonneau, veuve de Jean Vilotte, procureur au Parlement de Bordeaux, et en eut plusieurs fils dont le second, Joseph, continua la descendance. La famille de Bentzmann ne figure ni au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Cependant il est incontestable qu'au XVIIIe siècle ses représentants portaient d'ordinaire les qualifications nobiliaires et Joseph de Bentzmann obtint le 12 décembre 1757 de M. de Tourny, intendant de Bordeaux, une ordonnance interdisant aux consuls de Sainte-Bazeille de le soumettre à la taille, en raison de sa qualité de

noble. Théobald de Bentzmann, né en 1812 à Malines, en Belgique, décédé sans alliance en 1871, a été général de division et commandeur de l'Ordre de la Légion d'honneur; c'est de son frère Léon, né en 1813, gendre du général Delmas de Grammont en 1856, décédé en 1884, que descendent les représentants actuels de la famille de Bentzmann. On attribue généralement le titre de comte au fils aîné de celui-ci, Christian, né en 1857.

Principales alliances : de Menou, Joly de Sabla 1737, Delmas de Grammont 1856, de Montaignac de Chauvance 1875, de Brocas de Lanauze 1883, de Lestapis 1883, etc.

BÉON (de). Armes : d'*or à deux vaches passantes de gueules, accolées, clarinées, accornées et onglées d'azur.* — La branche des Sgrs de Sère porte : *écartelé aux* 1 *et* 4 *de gueules à deux vaches d'or; aux* 2 *et* 3 *d'azur à une croix alaisée de sable cousue.* — Supports : *deux lions.*

La maison de Béon, originaire du Béarn, appartient à la noblesse chevaleresque de sa région. Elle a longtemps possédé le château et la seigneurie de Béon, près de Laruns, dans la vallée d'Ossau, qui dépendait de l'ancien diocèse d'Oloron. Ses armoiries sont les mêmes que celles des anciens comtes souverains de Béarn et la Chesnaye des Bois et d'autres généalogistes en ont conclu, sans aucune preuve sérieuse à l'appui, qu'elle était une branche détachée de la famille de ces vicomtes. La Chesnaye des Bois lui donne même pour auteur un Arnauld-Guilhem qui aurait été fils puîné de Centulle, vicomte de Béarn, et auquel celui-ci aurait donné en apanage la vallée de Béon par acte du jour de Pâques 1133 enregistré la même année à la Cour Majoure de Morlaas. Malheureusement pour ce système, il est aujourd'hui établi que ce Centulle, vicomte de Béarn, périt en 1134 sans laisser de postérité et eut pour héritière sa sœur, Guiscarde, mariée à Soriquers, vicomte de Gabarret. M. de Jaurgain, qui a donné de nos jours dans *la Vasconie* une généalogie très documentée des anciens vicomtes de Béarn, ne fait aucune mention de cette prétendue branche des Sgrs de Béon. La maison de Béon n'en était pas moins fort puissante dès le XIIIe siècle et dans un acte passé en 1204 par Raymond-Roger, comte de Foix, celui-ci mentionne son oncle Arnauld-Guilhem de Béon.

Le mémoire composé en 1780 par Chérin pour procurer les honneurs de la Cour à la maison de Béon commence dans les termes suivants : « Il y a peu de maisons qui, sans avoir occupé de charges « de la Couronne, réunissent autant de caractères de noblesse que « celle de Béon. On y trouve une grande ancienneté, des possessions

« considérables, des services et surtout des alliances de marque. « Elle paraît avoir pris son nom d'une terre située dans la vallée « d'Ossau, en Béarn, et est connue depuis Arnauld-Guillaume, Sgr « de Béon, que Raymond-Roger, comte de Foix, qualifie son oncle « dans un acte de l'année 1204. On trouve peu de temps après Phi- « lippe de Béon que le même comte établit gouverneur du pays de « Foix, qui fit le voyage de la Terre Sainte et accorda des bienfaits « à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Dès la fin du même siècle la « maison de Béon était partagée en deux branches principales dont « la jonction n'est pas établie, savoir celle des Sgrs d'Armanthieu, « terre située en Bigorre que le chef de cette branche possède encore « aujourd'hui, (elle fait le principal sujet du présent mémoire), et « celle des Sgrs, puis vicomtes de Sère, en Astarac, de laquelle sont « sorties trois branches connues la première sous le titre de Sgrs du « Massez, aussi en Astarac, la seconde sous celui de Sgrs de Boute- « ville, en Angoumois, la troisième sous la dénomination de Sgrs de « Casaux, au comté de Foix..... Les Sgrs d'Armanthieu ont pour « chef Arnaud de Béon qui fit en 1294 une acquisition d'héritages « dans la terre d'Armanthieu, est qualifié seigneur de cette terre « dans un rôle fait en 1300 des nobles relevant du comté de Bigorre « dans lequel est aussi compris Bernard de Béon et accorda en 1305 « des coutumes aux habitants de sa terre. Il eut pour fils Bernard de « Béon, damoiseau, vivant en 1327. On trouve ensuite Bierre de Béon, « Sgr de la même terre, qui est rappelé au testament de Navarre de « Béon, sa tante, de l'année 1328, parvint depuis à la chevalerie et « mourut après l'année 1358, père de Bernard, damoiseau, vivant la « même année 1358. Mais la filiation n'est établie avec certitude que « depuis Pierre de Béon, chevalier, Sgr d'Armanthieu, qui, n'étant « encore que damoiseau, passa une transaction en 1375, fit hommage « en 1392 de sa terre d'Armanthieu au comte d'Armagnac et vivait « encore en 1435. Il eut de Jeanne de Maumus : 1° Odet de Béon, Sgr « d'Armanthieu, qui de Marie de Castelbajac n'eut que deux filles « mariées dans les maisons de Montesquiou et de Lau, en Armagnac, « 2° Bernard qui suit..... Bernard de Béon fut seigneur d'Armanthieu ; « il mourut avant l'année 1456 laissant d'une femme dont le nom est « ignoré Odon de Béon, Sgr d'Arrembat et de plusieurs autres terres, « puis d'Armanthieu après ses cousines, lequel épousa avant l'année « 1476 Catherine d'Aulin (*de Olino*), dame de la Palu, en Astarac..... »

On trouve encore le passage suivant dans une lettre adressée à M. de Vergennes par le même Chérin à la date du 25 avril 1780 : « J'ai « fait le mémoire de Béon, maison originaire du Béarn, répandue dans « les provinces voisines, qui, à l'exception des charges de la Cou-

« ronne, réunit tous les caractères de la haute noblesse, c'est-à-dire « l'ancienneté, les possessions et les alliances. La branche d'Armanthieu qui fait le principal sujet de ce mémoire est connue depuis « 1294 et prouve sa filiation depuis 1375. »

La branche des Sgrs d'Armanthieu, en Bigorre, remonte par filiation, comme on l'a vu plus haut, à Pierre de Béon, Sgr d'Armanthieu, vivant en 1375, dont le petit-fils, Odon ou Odet de Béon, Sgr d'Armanthieu, épousa Catherine du Lin, héritière de l'importante seigneurie de la Palu, en Astarac, et fit son testament le 11 novembre 1488. Le descendant de ceux-ci, Gabriel de Béon d'Armanthieu, marié à Catherine de Saint-Lary par contrat du 6 décembre 1556, paraît le premier avec le titre de baron de la Palu. Jean-Antoine, connu sous le titre de comte de Béon, né à Mirande en 1715, décédé sans postérité, fut nommé maréchal de camp en 1770. Cette branche s'est éteinte dans sa ligne directe avec le neveu de celui-ci, François-Frédéric, comte de Béon, né en 1754, chevalier de Saint-Lazare, qui fit en 1780 des preuves de noblesse pour faire accorder les honneurs de la Cour à sa femme, nommée en 1782 dame pour accompagner Madame Adélaïde, et qui ne laissa pas de postérité. Un rameau détaché de cette branche s'est perpétué jusqu'à nos jours. Ce rameau remonte par filiation à noble Jean de Béon, Sgr de Bière, qui assista le 29 avril 1512 au contrat de mariage de son fils, autre Jean ; on croit que le premier de ces deux Jean de Béon était fils d'un Béringuier de Béon qui est mentionné dans un grand nombre d'actes du xve siècle et qui était lui-même fils puîné de Bernard de Béon, Sgr d'Armanthieu, mort avant 1456, mentionné dans le mémoire de Chérin rapporté plus haut. Antoine de Béon, Sgr de Bière, chef de ce rameau, fut maintenu dans sa noblesse le 3 septembre 1666 avec son frère Jean, sieur de Verduzan, et son cousin germain Blaise, Sgr d'Antras, par jugement de M. de Rabasteins, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Ces trois gentilshommes moururent sans laisser de postérité et ce fut Joseph de Béon, sieur de Bière, frère aîné de Blaise, qui continua la descendance. Celui-ci avait épousé par contrat du 20 octobre 1616 Honorette de Mélignan de Trignan ; leur petit-fils, noble Jean-Antoine de Béon, Sgr de Bière et de Verduzan, marié le 15 juillet 1673 à Claire de l'Abadie, héritière de la seigneurie du Saulx, fut maintenu dans sa noblesse le 17 septembre 1701 par jugement de Legendre, intendant de Montauban, après avoir prouvé sa filiation depuis 1554. Ce rameau était représenté de nos jours par deux frères dont l'aîné, né en 1834, fut tué à l'ennemi dans la guerre de 1870 et dont le cadet, Henri, comte de Béon, né en 1840, unique représentant de la branche des Sgrs d'Armanthieu, a épousé à Paris en 1901 Mlle Inès-Mercédès Sanz.

La branche des Sgrs de Sère, en Astarac, a pour premier auteur connu Pierre de Béon, Sgr de Sère, mentionné dans un acte de 1269; mais sa filiation n'est régulièrement établie que depuis Pierre de Béon, Sgr de Sère, dont la belle-fille, Constance de Montault, femme d'Arnauld-Guillaume de Béon, chevalier, Sgr de Sère, donna quittance de partie de sa dot par acte passé à Tarbes le 8 janvier 1422. Pierre de Béon, vicomte de Sère, fils de cette dame, fut père de Bernard de Béon, vicomte de Sère, marié en 1487 à Jeannette d'Ornézan, dont la dernière descendante, Anne, vicomtesse de Sère, épousa vers 1640 Jean-Louis de Pardaillan de Gondrin, de Pierre de Béon, Sgr du Massez, marié à Jeanne de Chelles, qui continua la lignée, et vraisemblablement de Raymond-Arnaud de Béon, évêque d'Oloron. Bernard de Béon, Sgr du Massez, en Astarac, fils unique de Pierre et de Jeanne de Chelles, épousa en 1513 Antonie de Devèze et en eut deux fils, Aimery et Jean, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le second de ces rameaux, issu de Jean, posséda, entre autres biens, la seigneurie de Cazaux, dans le comté de Foix, fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 31 octobre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, puis le 26 mars 1697 par jugement de Sanson, intendant de Montauban, et s'éteignit avec le marquis de Béon-Cazaux qui était sous Louis XVI sous-lieutenant des gardes du corps, compagnie de Luxembourg, avec rang de mestre de camp. Aimery de Béon, Sgr du Massez, auteur du premier rameau, épousa le 16 novembre 1540 Marguerite de Castelbajac et en eut lui-même deux fils, Jean-Pierre et Bernard. La descendance de Jean-Pierre de Béon, Sgr du Massez, l'aîné de ces deux frères, s'éteignit avec son petit-fils, Aimery-François de Béon du Massez, comte de Lamezan, maréchal de camp en 1650, tué au siège de Tournay en 1667, et avec la nièce de celui-ci, Cécile, mariée à Emmanuel de Timbrune, marquis de Valence. Bernard de Béon, baron de Bouteville, second fils d'Aimery et de Marguerite de Castelbajac, maréchal de camp en 1585, contracta une brillante alliance en épousant Louise de Luxembourg, veuve de Georges d'Amboise d'Aubijoux et fille de Jean de Luxembourg, comte de Brienne, et de Guillemette de la Marck-Bouillon, elle-même fille de Robert, duc de Bouillon et maréchal de France. Il eut de ce mariage un fils, Charles, baron de Bouteville, et une fille, Louise, héritière du comté de Brienne par la donation que lui en fit son oncle maternel Charles de Luxembourg, mariée en 1623 à Henri de Loménie. Jean-Louis de Béon, marquis de Bouteville, fils de Charles, marié vers 1660 à Anne de Cugnac-Dampierre, joignit à son nom celui de Luxembourg après l'extinction masculine de la maison de Luxembourg à laquelle appartenait sa grand'mère et revendiqua l'héritage du duché de Luxem-

bourg. Cette revendication amena entre la maison de Béon et la maison de Montmorency un long procès que cette dernière maison finit par gagner. Jean-Louis laissa un fils, Charles, comte de Béon-Luxembourg, qui mourut en 1725 sans laisser de postérité de son mariage avec Anne du Hautoy, décédée en 1755.

Il existe de nos jours en Limousin et aux Antilles une famille de Béon sur laquelle on n'a pu se procurer de renseignements précis et qui est, paraît-il, un rameau de la branche des Sgrs de Sère détaché de la souche à une époque inconnue et omis par les généalogistes anciens. C'est à cette famille de Béon qu'appartenait Mlle Marie-Louise de Béon, décédée en 1855, qui fut attachée à la personne de Mme la duchesse de Berry.

La maison de Béon a fourni un lieutenant général des armées du Roi, trois maréchaux de camp, des commandants de places fortes, un évêque, huit chevaliers de Malte depuis Léon-Paul de Béon-Cazaux, admis dans l'Ordre en 1612, etc. Un comte de Béon commandait à Quiberon en 1795 un régiment d'émigrés de son nom.

On trouvera une généalogie assez complète de la maison de Béon dans le *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* d'O'Gilvy.

Principales alliances : d'Aydie, de Lau, de Montesquiou 1475, de Montlezun 1538, d'Angeros 1492, d'Ornezan, de la Barthe 1529, de Saint-Lary 1556, de Lavedan 1578, de Noé 1579, de Mauléon de Durban, d'Arcisas, de Bossost de Campels, d'Arros, Plaisant de Bouchiat, de Montault 1422, 1549, de Faudoas, de Pardaillan de Gondrin, de Castéras 1540, 1558, de Castelbajac 1540, de Timbrune de Valence, de Luxembourg, de Rochechouart 1598, de Loménie 1623, de Cugnac-Dampierre, de Beaumont-Gibaud, du Hautoy, de Lévis 1643, etc.

BÉOST (Audras de). Voyez : AUDRAS DE BÉOST.

BÉRAGE. Armes : *de sable à un lévrier courant d'argent, accolé et bouclé d'or, sur une terrasse de sinople; au chef d'or chargé d'un soleil de gueules accosté de deux étoiles d'azur.*

La famille BÉRAGE, aujourd'hui éteinte ou près de s'éteindre, occupait au XVIIIe siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de la Provence. Un de ses membres exerçait en 1789 la charge anoblissante de secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie établie près le Parlement de Provence.

Principales alliances : d'Honorati, Jaubert de Saint-Pons.

BÉRAIL (de). Armes : d'*argent à trois fers de mule de sable* quelquefois *accompagnés d'une bordure de gueules.* — La branche des Sgrs

du Castéra et de Bordenave, en Armagnac, remplaçait ces fers de mule par *trois fers de lance*.

La famille DE BÉRAIL appartient à la noblesse de l'Agenais. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits conservés au Cabinet des Titres. D'après une tradition, elle serait une branche détachée à une époque inconnue d'une famille du même nom qui a possédé la seigneurie de Mazerolles, en Rouergue, et elle en aurait primitivement porté les armoiries : *parti émanché d'argent et de gueules*. D'après cette même tradition, ses armes actuelles lui auraient été concédées par le roi Henri IV en souvenir du service qu'un de ses membres aurait rendu à ce prince en lui prêtant une mule. Les jugements de maintenue de noblesse rendus aux XVIIe siècle en faveur de la famille de Bérail en font remonter la filiation à noble Antoine de Bérail, écuyer, Sgr dudit lieu, qui avait épousé Jeanne de Fratespisse et qui est rappelé comme défunt dans une transaction passée le 25 novembre 1551 par ses enfants, François, Michel, Domenge et Anne de Bérail. François et Michel furent les auteurs de deux branches.

Le premier d'entre eux épousa Marie de Grossolles par contrat du 2 janvier 1552 et fut père de Gallien de Bérail, Sgr de Loupe et de Saint-Devis, qui épousa Jeanne de Caumont par contrat du 20 juin 1620. Cette branche posséda, entre autres biens, les seigneuries de Saint-Orens, du Castéra et de Bordenave, en Armagnac, fut maintenue dans sa noblesse le 14 février 1699, sur preuves remontant à la transaction de 1551, par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, et paraît s'être éteinte au XVIIIe siècle.

Noble écuyer Michel de Bérail, Sgr de Monnedey, auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, épousa Marguerite Gaillard, de l'avis de ses père et mère, par contrat du 15 mars 1536 et en laissa trois fils, Arnaud, Alain et Bernard, qui furent maintenus dans leur noblesse le 29 avril 1606 par jugement des commissaires députés par le Roi sur le fait des francs-fiefs. L'aîné de ces trois frères, Arnaud de Bérail, noble Sgr de Bajouran, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, avait épousé Jeanne de la Chassaigne, puis Jeanne de Rives d'Armagnac. Son fils Isaac, baptisé le 17 janvier 1583, marié d'abord le 17 mai 1613 à Jeanne de Ségur, puis le 28 janvier 1633 à Lucrèce de Madaillan, eut de cette seconde union trois fils, Hector, Antoine et Pierre, qui furent maintenus dans leur noblesse le 29 avril 1667 avec plusieurs de leurs parents par jugement de Dupuy, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Le second d'entre eux, Antoine de Bérail, écuyer, Sgr de Listrac, épousa demoiselle Marie de Vincens par contrat passé le 5 mai 1682 au château de Bourgou-

gnade, dans la paroisse de Sainte-Marie, et fut encore maintenu dans sa noblesse le 23 avril 1698 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Il fut lui-même père de noble Charles de Bérail, écuyer, Sgr de Bajourand, Gibel, etc., qui épousa le 15 avril 1719 Jeanne Rattier, fille d'un marchand bourgeois de Montflanquin, et grand-père de Louis de Bérail, capitaine au régiment de Médoc, marié à Roquepiquet le 15 janvier 1761 à Henriette de Gervain, et de Jean-Daniel de Bérail, né à Montflanquin en 1723, major pour le Roi à Marseille, qui mourut en 1770. Ce dernier laissa un fils, Louis, né à Marseille en 1769, qui fit en 1779 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Louis de Bérail eut aussi deux fils, Daniel né en 1763, et Jacques, né en 1765, qui firent en 1785 devant Chérin les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Charles-Raymond de Bérail, Sgr de Roquefère, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

La famille de Bérail n'est pas titrée. Elle a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Grossolles, de Ségur, de Madaillan, de Gervain, de la Chassaigne, de Vernéjoul, de Bideran vers 1782, etc.

Il a existé en Languedoc et en Rouergue une famille de Bérail qui avait vraisemblablement eu dans le passé une origine commune avec la précédente, qui possédait, entre autres biens, la seigneurie de Mazerolles, près de Najac, en Rouergue, et qui portait pour armes : *parti émanché d'argent et de gueules* (aliàs *de gueules et d'argent*). Son chef, noble Louis de Bérail, Sgr de Mazerolles, marié le 17 janvier 1656 à Jeanne de Garseval, fut déchargé de la taxe par jugement des commissaires des francs-fiefs rendu à Montauban le dernier avril 1675 après avoir justifié qu'il descendait de noble Marqués de Bérals, Sgr de Paulsac et de Mazerolles, qui fit son testament le 15 avril 1414 et fut encore maintenu dans sa noblesse le 28 juin 1698 par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montaubant, après avoir prouvé qu'il était arrière-petit-fils de François de Bérail, Sgr de Mazerolles, marié le 22 juin 1544 à Catherine de Balade. François de Bérail de Mazerolles fut admis dans l'Ordre de Malte en 1700. Cette famille eut pour derniers représentants François, connu sous les titres de marquis de Bérail et de baron de Mazerolles, page de la Grande Écurie en 1758, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse, et sa sœur Christine-Rose mariée en 1752 à François d'Armagnac de Castanet.

Il y a eu en Quercy, au moyen âge, une famille noble du nom de Bérail. D'après un tableau généalogique conservé dans les Dossiers bleus, au Cabinet des Titres, cette famille aurait eu pour premier auteur

connu un Pierre de Bérail (en latin Beraldi), qui fut consul de Cahors en 1231, et se serait éteinte en la personne de Jean de Bérail, Sgr de Seissac, Noailles, Alairac, Milhars, qui épousa le 23 novembre 1410 Bertrande de Lescure et qui n'en eut point de postérité. Par son testament du 13 septembre 1443 Jean de Bérail institua héritier son cousin germain Raymond de Cazillac en le chargeant de relever le nom et les armes de la famille de Bérail. La famille de Cazillac, ainsi substituée à celle de Bérail, s'éteignit à son tour en 1679 en la personne de François de Bérail, baron de Cazillac, vicomte de Seissac ou Cessac, dont la fille unique épousa en 1651 Charles le Génevois, marquis de Bleigny. Elle portait pour armes : *d'or à deux lionceaux de gueules, à l'orle de sinople chargé de huit besants* d'*or*.

Il a existé aussi à Toulouse une famille de Bérail de Merville qui semble avoir cherché à se rattacher à la famille de Bérail de Mazerolles et qui en portait les armoiries. Cette famille paraît avoir eu pour nom primitif celui de Barail ou Barald. François Barail dénombra en 1557 son château et sa seigneurie de Mervilla. Simon de Barail, Sgr de Mervilla, docteur et avocat en la Cour du Parlement de Toulouse, fut capitoul de cette ville en 1597. Pierre de Bérail, écuyer, Sgr de Mervilla, docteur, fils du précédent, fut à son tour élu capitoul en 1633. Il laissa lui-même plusieurs fils dont le plus jeune, Pierre-René de Bérail de Mervilla, fut admis le 22 octobre 1659 dans l'Ordre de Malte. Simon de Bérail, Sgr de Mervilla, fils aîné de Pierre, fut maintenu dans sa noblesse le 15 janvier 1671 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, comme petit-fils de Simon anobli par le capitoulat en 1597. Simon de Béral-Mervilla, chanoine de l'église abbatiale de Saint-Sernin, à Toulouse, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

BÉRAL de SÉDAIGES. Armes : d'*azur à deux torches d'or passées en sautoir, allumées de gueules et surmontées d'une fleur de lys d'or.* — Devise : *Foy, sapience, chevalerie.* — Légende : *Militiâ domique cognitâ pro virtute lilium.*

Pierre Béral, originaire de la ville de Murat, en Auvergne, fut pendant trente-deux ans attaché en qualité de chirurgien à la personne du roi Henri IV et rendit à ce prince d'importants services en considération desquels il fut anobli en décembre 1625 par lettres patentes du roi Louis XIII. Pierre Béral fit son testament le 3 février 1633 et laissa quatre fils qui furent des officiers de mérite. Tous les anoblissements concédés depuis le 1er janvier 1611 ayant été révoqués par un édit d'août 1664, la famille Béral dut, lors de la grande recherche de 1666, s'adresser au Conseil d'État et, sur un

arrêt favorable de celui-ci rendu à Compiègne le 18 juillet 1667, fut définitivement confirmée dans sa noblesse par nouvelles lettres patentes du roi Louis XIV du mois d'août suivant. Au XVIIIe siècle la famille Béral acquit, par suite d'une alliance avec la famille de Caissac, la terre et le château de Sédaiges, près d'Aurillac, dont elle a gardé le nom et qui appartient encore à la comtesse Georges de Fumel, née Béral de Sédaiges. Pierre-François Béral de Sédages de Massebeau fut admis dans l'Ordre de Malte en 1773 (aliàs en 1795).

Le chef de la famille de Béral de Sédaiges est connu depuis la Restauration sous le titre de comte de Sédaiges.

Elle a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un membre du conseil d'arrondissement d'Aurillac sous Charles X, etc.

Principales alliances : d'Antil de Ligonnés, de Dienne, de Caissac, de Fumel, de Champflour, de Mirandol 1788, Le Coat de Kervéguen, etc.

La terre de Sédaiges ou Sédages, sous le nom de laquelle la famille Béral est aujourd'hui exclusivement connue, avait été le berceau d'une famille de très ancienne noblesse qui n'a jamais eu d'autre nom que celui de Sédages et qui comptait encore des représentants il y a peu d'années. (Voyez ce nom.)

BÉRANGER d'HERBEMONT. Armes de la famille d'Herbemont : d'*azur à trois bandes d'or*. — Couronne : *de Comte*. — Cimier : *un pélican dans sa piété*. — Supports : *un lévrier à dextre, un lion à sénestre*. — Devise : *Ob amorem cruor*.

La famille d'Herbemont, éteinte au cours du XIXe siècle, appartenait à la noblesse de Lorraine. Elle était originaire des Ardennes où il existe un gros bourg du nom d'Herbemont qui paraît avoir été son berceau. Elle a pour premier auteur connu Winfride d'Herbemont mentionné dans un acte de 1214.

Saint-Allais qui a donné une généalogie, du reste assez sommaire, de la famille d'Herbemont en fait remonter la filiation à Tassin d'Herbemont qui vint dans les dernières années du XVe siècle se fixer dans le comté de Stenay, en Clermontois, et qui y acquit la seigneurie de Charmois. La descendance de ce personnage se perpétua dans ce pays avec distinction. Elle était représentée à l'époque de la Révolution par Henri d'Herbemont, Sgr de Charmois, Hennemont et en partie de Sarts, né en 1746, chevalier de Saint-Louis, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Étain. Henri d'Herbemont, étant veuf sans enfants de Mlle du Cauzé de Nazelles, s'était remarié en 1786 avec Mlle de Miremont. Il en eut deux fils qui

furent les derniers représentants de leur famille. L'aîné d'entre eux, Louis-François, né en 1787, fut tué à l'ennemi en Italie en 1809; le second, Exupère-François, né en 1788, reçu de minorité chevalier de Malte, fut connu sous le titre de comte d'Herbemont de Charmois et mourut sans avoir contracté d'alliance. Ce dernier avant de mourir avait substitué aux noms, titres et armes de sa famille un de ses parents, Charles Béranger, colonel de cavalerie, commandeur de la Légion d'honneur. Alphonse Béranger, connu sous le titre de comte d'Herbemont, fils de celui-ci, épousa en 1861 M[lle] Marie-Louise de Pouilly; il est décédé en 1878 laissant trois enfants.

Principales alliances de la famille d'Herbemont : de la Fontaine d'Harnoncourt, de Pouilly, de Saintignon, de Failly 1743, du Cauzé de Nazelles 1784, de Miremont 1786, etc.

BÉRANGERIE (Lévesque de la). Voyez : Lévesque de la Bérangerie.

BÉRARD de CHAZELLES. Armes : *de gueules à un lion coupé d'or et de vair, lampassé, armé et couronné d'une couronne de comte de sable; à la bordure de vair.* — Couronne : *de Comte.*

La famille Bérard de Chazelles appartient à la noblesse de l'Auvergne. On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896. Elle a eu pour auteur Gilbert Bérard, né en 1623, marié d'abord en 1656 à Marie Sirmond, puis en 1681 à Marthe Pascal, proche parente de l'illustre Blaise Pascal, contrôleur ordinaire des guerres en 1696, qui fut pourvu le 12 mai 1704 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, audiencier en la Chancellerie près la Cour des aides de Clermont-Ferrand, sur la résignation de Gabriel Morin, et qui conserva cet office jusqu'à sa mort arrivée le 27 août 1712. Des historiens contemporains ont voulu attribuer à la famille Bérard de Chazelles une origine plus ancienne et la faire descendre d'un Pierre Bérard, conseiller de la Reine, qui fut anobli en septembre 1447 par lettres patentes du roi Charles VII. Gilbert Bérard, écuyer, sieur de Chazelles, fils du secrétaire du Roi, était conseiller du Roi en l'élection de Gannat, résidant à Aigueperse, quand il épousa le 10 janvier 1709 Éléonore Vachier. Ayant été imposé à la taille par les consuls d'Aigueperse, il s'adressa au Conseil d'État qui le confirma dans sa noblesse par arrêt du 28 août 1725. Gilbert Bérard fit son testament le 2 septembre 1747; il laissa un fils, Honoré Bérard, sieur de Chazelles, né le 18 avril 1712, et plusieurs filles. L'une de celles-ci, Marie-Hiéronyme, née en 1709, eut d'Antoine Montanier un fils naturel qui fut l'abbé Jacques Delille, le célèbre

poète. Honoré Bérard, sieur de Chazelles, épousa le 25 juillet 1748 Gabrielle Neyrat, fille d'un marchand bourgeois de Clermont-Ferrand, fut maintenu dans sa noblesse le 25 novembre 1762 par arrêt de la Cour des aides de cette ville et mourut en 1774. Son fils, Pierre Bérard, sieur de Chazelles, né en 1749, marié le 23 août 1772 à Jacquette de Champflour, fit en 1785 ses preuves de noblesse devant Chérin pour obtenir la nomination d'un de ses trois fils au grade de sous-lieutenant, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont et mourut en 1807. Pierre-Léon Bérard de Chazelles, né à Clermont-Ferrand en 1804, petit-fils du précédent, marié en 1834 à Mlle de Sugny, décédé en 1876, a été maire de Clermont-Ferrand sous Napoléon III et plusieurs fois député du Puy-de-Dôme. Il a été père de Pierre-Étienne Bérard de Chazelles, né en 1838, ancien préfet, conseiller général du Puy-de-Dôme, qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1875 avec Mlle de Bertier.

La famille Bérard de Chazelles n'est pas titrée. Elle ne doit pas être confondue avec une famille noble de la même province, encore existante, qui n'a jamais eu d'autre nom que celui de Chazelles.

Principales alliances : Pascal 1681, Sirmond 1656, Peghoux, de Bonnevie, de Champflour 1772, le Saulnier d'Anchald 1790 et 1884, de Combes 1852, 1862, Daudé de Tardieu de la Barthe 1833, de Reynaud de Mons 1803, Ramey de Sugny 1834, Clérel de Tocqueville 1860, de Bertier 1875, de Chabrol-Tournoel, etc.

BÉRARD de MONTALET-ALAIS (de). Armes : d'*azur* (aliàs *de gueules*) *à un demi-vol d'argent*. — La branche des seigneurs de Villebreuil, éteinte en 1764, portait : d'*azur à un cor de chasse d'or lié de même, à la bordure crénelée d'argent*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux sauvages armés de massues*. — Devise : *Donec dent sidera virtus*.

La famille DE BÉRARD DE MONTALET appartient à la très ancienne noblesse des Cévennes, en Languedoc, où elle n'a jamais cessé de résider. Un arrêt rendu en sa faveur le 12 février 1612 par le Parlement de Toulouse en fait remonter la filiation suivie à Arnault de Bérard, chevalier, qui était en 1180 Sgr de Montalet, Saint-Ambroix, Potelières, Banassac, etc. D'après les manuscrits de Chérin, elle serait simplement connue depuis Guillaume Bérard, Sgr de Portes, qui fit un échange le jour des nones de décembre 1298 comme procureur de Guillaume de Randan et qui, conjointement avec Raymond de Chateauville, Sgr en partie de Montalet, reçut une reconnaissance le 6 des ides de mars 1305. Ce même Guillaume de Bérard, chevalier, Sgr de Montalet, rendit un hommage en 1312. C'est à cet hom-

mage de 1312 que le jugement de maintenue de noblesse de 1669 fait remonter la filiation suivie. Guillaume de Bérard, chevalier, Sgr de Montalet, fils du précédent, épousa le 24 mai 1342 Catherine de Mandagout, de la famille du cardinal Guillaume de Mandagout, archevêque d'Embrun, décédé en 1321 ; cette dame fit son testament le 29 mars 1367 en faveur de Louis, son fils unique. Louis de Bérard, chevalier, Sgr de Montalet et autres lieux, épousa par contrat du 30 juin 1362 demoiselle Alix de Chateauvieux qui fit son testament le 18 novembre 1404 en faveur de ses deux fils, Bérard et Jean. D'après les nobiliaires anciens, Jean Bérard, le plus jeune de ces deux frères, serait allé se fixer dans les Cévennes et aurait été l'auteur d'une branche qui ne tarda pas à s'éteindre; d'après des nobiliaires contemporains, au contraire, Jean Bérard serait allé se fixer en Provence où sa descendance se serait perpétuée jusqu'à nos jours ; il sera consacré une notice spéciale à la famille provençale de Bérard qui revendique ce personnage comme ayant été son auteur. Bérard de Bérard, chevalier, Sgr de Montalet, fils aîné de Louis et d'Alix de Chateauvieux, rendit hommage pour ses terres le 26 avril 1416 et épousa d'abord le 15 octobre 1389 Sibille d'Ussel, fille du Sgr d'Entraigues, dont il n'eut pas d'enfants, puis le 11 février 1411 Guillemette de Moret. Antoine de Bérard, chevalier, Sgr de Montalet, né de cette dernière union, épousa le 26 décembre 1450 Agnès de Born d'Altier et en laissa un fils posthume, également appelé Antoine, qui épousa le 21 novembre 1492 Antoinette d'Aleyrac d'Aigremont et qui continua la descendance. Celui-ci laissa deux fils, Bertrand de Bérard, chevalier, Sgr de Montalet, Bernis, etc., marié le 15 novembre 1538 à Alix de Vesc, et Jean de Bérard, marié le 3 mars 1545 à Marguerite de Rosel, qui furent les auteurs de deux branches. La branche cadette, dite des Sgrs de Villedeuil, s'éteignit en 1764. Bertrand, auteur de la branche aînée, laissa à son tour deux fils, Simon de Bérard, chevalier, Sgr de Tarabias et de Vestric, marié le 14 novembre 1576 à Marguerite de Buade, et Jean de Bérard, connu le premier sous le titre de marquis de Montalet, marié le 9 mars 1576 à Noémie d'Audibert de Lussan, qui furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse le 11 janvier 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Le rameau aîné s'éteignit avec Pierre de Bérard, Sgr de Vestric, marié à Louise-Thérèse de Sarret de Coussergues, dont la fille unique épousa en 1768 son cousin Charles-Louis de Bérard, comte de Montalet-Alais, issu du rameau cadet. Ce rameau cadet avait pour chef au XVIIe siècle Jacques de Bérard, marquis de Montalet, qui épousa le 8 janvier 1649 Isabeau de Cambis-Alais,

héritière en partie de l'importante baronnie d'Alais dont ses descendants joignirent dès lors le nom à celui de Montalet. Ce Jacques de Bérard, marquis de Montalet, baron d'Alais, mourut en 1684 et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale d'Alais. Son fils, Jacques-Marcellin de Bérard, marquis de Montalet, baron d'Alais, marié le 4 septembre 1679 à Marguerite de la Fare, en eut plusieurs fils dont l'aîné, Jean-Scipion, continua la descendance et dont un cadet, Christophe de Bérard, chevalier d'Alais, né en 1698, major des ville et château d'Alais, marié en 1749 à Jeanne-Françoise de la Croix de Meirargues, fut père de Marie-Henriette Bérard de Montalet, née à Alais en 1759, admise en 1771 à la maison de Saint-Cyr. Jean-Scipion de Bérard, marquis de Montalet, baron d'Alais, marié en 1732 à Marie-Louise de Pérussis, en eut quatre fils dont l'aîné, Jacques-Marcellin, page de la Petite Écurie en 1747, laissa une fille unique mariée au vicomte de Suffren, dont le second, Jacques, page de la Petite Écurie en 1748, demeura célibataire, dont le troisième, Charles, marié en 1768 à Françoise de Bérard de Vestric, héritière du rameau aîné, n'eut que des filles et dont le quatrième enfin, François, marié en 1773 à Mlle de Rigaud de Belvèze, continua la lignée. Louis de Bérard, marquis de Montalet-Alais, fils unique du précédent, marié en 1809 à sa cousine Mlle de Suffren, fut maire d'Alais sous la Restauration. Il laissa un fils, Alfred, marié en 1849 à Mlle de Veyrac et décédé en 1901, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Le nom de Montalet-Alais a été relevé par la famille Tron de Bouchong.

Jacques-Marcellin-Denis de Bérard, vicomte d'Alais, marquis de Montalet, baron de Rousson, Portes, Sgr de Potelières, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

La famille Bérard de Montalet a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Deux de ses membres, Gaspard et François de Bérard de Montalet, furent admis en 1608 dans l'Ordre de Malte.

Principales alliances : d'Ussel 1389, de Moret 1411, de Borne d'Altier 1450, d'Aleyrac 1492, de Vesc 1538, de Villages 1614, de Bermond de Saint-Bonnet de Toiras 1650, 1691, de la Rochefoucauld 1715, de Sarret de Coussergues, d'Audibert de Lussan 1576, de la Garde-Chambonas 1611, de Cambis-Alais 1649, de la Fare 1619, de Calvière 1767, de la Croix de Meirargues (des ducs de Castries) 1749, de Suffren-Saint-Tropez 1785, 1809, de Veyrac 1849, de Jougla, etc.

BÉRARD (de). Armes : *de gueules au demi-vol d'argent.*

On a vu à l'article précédent que Louis de Bérard, chevalier, Sgr de Montalet, marié le 13 juin 1362 à Alix de Chateauvieux en eut

deux fils dont l'aîné, Bérard, continua la descendance de la famille de Bérard de Montalet et dont le cadet, Jean, alla faire souche dans les Cévennes. D'après la Chesnaye des Bois et les autres généalogistes anciens la descendance de ce Jean n'aurait pas tardé à s'éteindre; mais, d'après Borel d'Hauterive[1] et d'autres historiens modernes, il serait venu plus tard se fixer en Provence, aurait épousé Étiennette de Beauregard, en aurait eu trois fils, Guillaume, Jean et Philippe Bérard, et aurait été l'auteur d'une famille de Bérard qui s'est perpétuée en Provence jusqu'à nos jours. On n'a pu se procurer sur cette famille que des renseignements insuffisants. Elle n'est pas mentionnée dans les anciens nobiliaires de Provence et ne figure ni au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Jean-Vespasien de Bérard vint dans les premières années de la Restauration se fixer à la Guadeloupe, fut vice-président du conseil colonial de l'île, épousa Mlle Laure de Richemont, petite-nièce de l'amiral comte Truguet, et sollicita vainement l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE MONTALET-SAINT-PIERRE. Il a laissé quatre fils, Gustave de Bérard, né à la Guadeloupe en 1821, Evremond, Jules et Henri.

BÉRARD de LATREILHE de FOZIÈRES. Armes de la famille de la Treille de Fozières : d'*or à une treille de sable, au chef de gueules chargé d'un lion naissant et lampassé de gueules, montrant une partie de sa queue.*

Un décret du 1er juin 1875 a autorisé M. Amédée Bérard, né à Lodève en 1821, manufacturier dans cette ville, et son fils, Gabriel Bérard, né en 1851, à joindre à leur nom celui de la famille de Mme Bérard, née de Latreilhe de Fozières, leur mère et aïeule.

La famille DE LATREILHE DE FOZIÈRES, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Languedoc où elle était fort anciennement connue au diocèse de Lodève.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1669 en faveur de la famille de Latreilhe en fait remonter la filiation à Guirauld de la Treilhe, écuyer, Sgr de Fozières, qui reçut plusieurs reconnaissances féodales en 1463. Jacques de la Treilhe, Sgr de Fozières, arrière-petit-fils du précédent, marié le 22 septembre 1579 à Françoise de Vissec

[1] *Annuaires de la Noblesse* de 1847 et 1848.

de Latude, en eut quatre fils dont le plus jeune, Arnaud, admis dans l'Ordre de Malte en 1593, devint dans la suite commandeur de Grézan. Deux autres membres de la même famille, Joseph de la Treilhe et Jean de la Treilhe de Lavarde, furent encore admis dans l'Ordre de Malte l'un en 1762, l'autre en 1778. Jean-Jacques de la Treilhe, Sgr de Fozières, fils aîné de Jacques, épousa le 14 février 1610 Hélène de Sarret; son fils, Gabriel de la Treilhe, Sgr de Fozières, marié le 29 novembre 1635 à Anne de Clermont du Bosc, fut maintenu dans sa noblesse le 28 janvier 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, avec son fils Pons, marié le 26 novembre 1665 à Anne de Carrion-Nisas, et plusieurs de leurs parents. Diane de la Treilhe épousa vers 1660 Jean de Fleury, conseiller d'État; elle fut la mère du cardinal de Fleury. Le chef de la famille de la Treilhe fut connu à partir du xviiie siècle sous le titre de marquis de Fozières. Jean-Gabriel de la Treilhe, marquis de Fozières, Sgr de Pégairoles, le Ras, cosgr direct de la ville de Lodève, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de dragons, prit part en 1789 aux assemblées de la sénéchaussée de Béziers.

La terre de Fozières, près de Lodève, appartient encore aujourd'hui à la famille Bérard qui a relevé le nom de la famille de la Treilhe de Fozières.

Principales alliances de la famille de la Treilhe de Fozières : de Vissec de la Tude 1579, de Sarret 1610, de Fleury, de Clermont du Bosc 1635, de Carrion-Nisas 1665, de Castillon-Saint-Victor 1802, 1829, etc.

BÉRARD du ROURE (de). Armes : *de gueules à une bande d'argent accompagnée en chef d'une étoile et en pointe d'une bande, le tout de même.*

La famille DE BÉRARD DU ROURE, anciennement connue en Provence, est, d'après une tradition, originaire de la petite ville de Vaudemont, en Lorraine, d'où Constant Bérard serait venu en 1282 se fixer à Aix à la suite de Charles I[er], comte d'Anjou. La Chesnaye des Bois lui attribue un Pons Bérard qui fut consul d'Aix en 1368 et un Antoine Bérard qui fut consul de la même ville en 1409. Mais Artefeuil ne fait remonter la filiation qu'à Louis Bérard marié le 16 octobre 1497 à Marguerite Textoris. Ce personnage avait reçu de Fouquet d'Agoult, Sgr de Sault, donation de la Sgrie des Coutouras; il vint se fixer dans la petite ville de Cucuron, sur les confins du Comtat-Venaissin, où sa descendance se perpétua. Il fut père de Raymond Bérard, marié le 17 août 1527 à noble Madeleine Turronque, et grand-père d'Honoré Bérard marié le 5 mars 1563 à Philippe Vianot. La

famille de Bérard ne figure pas au nombre de celles de Provence qui furent maintenues nobles lors de la grande recherche de 1666 ; elle était représentée à cette époque par Jean de Bérard qui avait épousé Louise Roux par contrat passé le 15 avril 1653 devant Chanuis, notaire à Pertuis. Il ne semble pas que ce personnage ait porté de qualifications nobiliaires. Ses deux fils, Gaspard de Bérard, capitaine au régiment de Foix, et Jean de Bérard, colonel d'infanterie, commandant une compagnie de cent cadets gentilhommes à Bayonne et inspecteur des milices, se firent accorder en 1707 par le roi Louis XIV des lettres patentes de relief de dérogeance qui furent enregistrées le 16 juin 1708 et qui paraissent devoir être considérées comme un véritable anoblissement. Un édit d'août 1715 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1679 moyennant finance ou autrement, MM. de Bérard se firent accorder le 2 juillet 1716 un arrêt du Conseil d'État enregistré le 27 novembre 1730 par lequel le Roi déclarait que ledit édit ne concernait en rien les lettres de relief obtenues par eux en 1708. Gaspard de Bérard laissa une fille, Marie-Françoise de Bérard du Roure, qui fut admise en 1725 à la maison royale de Saint-Cyr, et trois fils, Jean de Bérard de Pinchinette, Sgr du Roure, chevalier de Saint-Louis, gouverneur pour le Roi de la ville de Cucuron, Jean-Baptiste de Bérard, chevalier de Saint-Louis, et Gaspard de Bérard, vicaire général du diocèse de Perpignan.

La famille de Bérard du Roure a fourni de nombreux officiers.

Son chef est aujourd'hui connu sous le titre de baron du Roure.

Principales alliances : de Méry de la Canorgue, de Joannis, d'Anselme 1855, Sabatier de la Chadenède, etc.

BÉRARD des GLAJEUX.

La famille Bérard des Glajeux, d'ancienne bourgeoisie, a fourni au XIXe siècle une série de magistrats de haut mérite.

Principales alliances : de la Celle, Lefèvre d'Ormesson, Allard du Haut-Plessis, du Rousseau de Fayolle.

BÉRARD de VERZEL

Cette famille a eu pour auteur Joseph Bérard de Verzel, juge à la Bourse de Bordeaux, Sgr de la maison noble du Bois, marié vers 1740 à Marie Double, qui fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi. Une de ses filles épousa en 1762 Arnaud Tranchère, trésorier de France à Bordeaux ; une autre, Marie-Catherine, née au Fort-Saint-Pierre, à la Martinique, épousa par contrat du 18 février 1766 Jean-Baptiste de la Mothe, officier des milices bourgeoises de Bordeaux. Un Bérard de Verzel figure au nombre des colons de Saint-

Domingue qui envoyèrent le 18 mai 1788 une adresse au Roi pour demander la faculté d'envoyer des députés aux États généraux.

La famille Bérard de Verzel compte encore des représentants.

BÉRAUD de CANTERANNE (de Bideran de). Voyez : Bideran de Canteranne (de).

BÉRAUD de COURVILLE et d'ARIMONT. Armes : d'*azur à une bande d'or*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*.

On trouvera sur cette famille des renseignements nombreux et intéressants dans les manuscrits de Chérin et dans ceux de d'Hozier, au Cabinet des Titres. Elle descend de noble homme Léonard Bérault, argentier en l'écurie du Roi en 1582, demeurant à Paris, qui épousa, par contrat passé dans cette ville le 18 janvier 1602, demoiselle Antoinette de Rumilly, fille de feu Joachim de Rumilly, argentier de feu madame la princesse de la Roche-sur-Yon. Cette dame, étant devenue veuve, épousa en secondes noces Louys de Louvel, écuyer, sieur de Froyennes, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et de la reine d'Angleterre, et fut elle-même nommée dame de la chambre de la reine d'Angleterre. Elle avait eu de son premier mariage deux fils, Charles Béraut, écuyer, sieur de Beaulieu, marié le 19 avril 1631 à demoiselle Alphonsine Barrelier, fille de noble homme maître François Barrelier, conseiller et élu pour le Roi en l'élection de Pithiviers et bailli de Soisy-Malesherbes, et François Bérault, écuyer, sieur de Puissart, homme d'armes de la Compagnie du Roi, marié par contrat passé à Sannois le 30 janvier 1639 à demoiselle Jehanne de Peneille, fille d'un exempt des gardes du corps de Monsieur, qui furent les auteurs de deux branches. Ces deux frères se firent accorder le 16 décembre 1665 par plusieurs notables habitants de Beaucaire, en Languedoc, un certificat attestant qu'ils étaient issus d'une ancienne famille noble de cette ville, obtinrent, sur le vu de ce certificat, le 10 janvier 1669 un arrêt du Conseil d'État qui les dispensait, en raison de la perte de leurs papiers de famille, de produire les titres originaux susceptibles de prouver leur noblesse et furent enfin maintenus nobles le 21 avril 1670, nonobstant la perte de leurs papiers, par un nouvelle arrêt du Conseil d'État. Cet arrêt, rapporté tout au long dans le Nouveau d'Hozier, les fait descendre de noble Imbert Béraudi qui assista au contrat de mariage de son fils, noble Guillaume Béraudi, Sgr de Chatard, avec Durande Chatard passé à Beaucaire le 11 novembre 1462. Ce Guillaume aurait été père de noble Léonard Béraudi, marié le 9 février 1483 à noble Catherine Marsialle, grand-père de noble

Jean Béraudi, marié le 17 février 1505 à noble Jeannette Jeaume, et bisaïeul de noble homme Léonard Béraudi, marié le 24 juillet 1525 à noble Simone Carrelle, de Beaucaire, qui aurait été lui-même père de Léonard Bérault, argentier, mentionné plus haut. Une note de Chérin apprend que tous les actes composant cette production de 1462 jusqu'en 1502 sont *au moins suspects* et fait en outre remarquer combien il est invraisemblable que Guillaume, son fils Léonard, son petit-fils Jean et son arrière-petit-fils Léonard se soient mariés tous quatre dans l'espace de soixante-trois années.

La descendance de Charles Bérault, sieur de Beaulieu, l'aîné des deux frères maintenus nobles par l'arrêt de 1670, ne tarda pas à s'éteindre. Le puîné, François, fut père de Michel de Béraud de Courville, écuyer, Sgr de Sannois, né le 8 avril 1651 à Sannois, près de Montmorency, capitaine au régiment de Royal-Vaisseaux, qui épousa le 24 septembre 1683 Jeanne Willemart de Chastillon, fille d'un trésorier payeur des troupes à Montmédy, qui se fixa dans cette ville à la suite de ce mariage et qui, sur la vue de l'arrêt du Conseil d'État de 1670, fut maintenu dans sa noblesse le 22 août 1703 par jugement de M. de Barberie de Saint-Contest, intendant de Metz. Celui-ci laissa une fille, Catherine de Béraud de Courville, née en 1698, qui fit en 1709 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Il eut aussi plusieurs fils dont deux, Jean-François Béraud de Courville, Sgr de Sannois, marié le 10 août 1730 à Louise Compagnot, et Louis de Béraud d'Arimont, né à Montmédy le 24 janvier 1701, chevalier de Saint-Louis, commandant pour le Roi à Huningue, marié en 1744 à Marie-Anne de Salomon, furent les auteurs de deux grands rameaux. Le second d'entre eux laissa lui-même deux fils, Charles-François et Jean-Baptiste de Béraud d'Arimont, nés à Huningue, l'un en 1746, l'autre en 1747, qui firent leurs preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis à l'École militaire.

Charles Béraud de Courville fut admis en 1783 dans l'Ordre de Malte ; il fut connu dans la suite sous le titre de baron de Courville et mourut à Poitiers en 1845.

Le plus jeune fils de Michel, Christophe Béraud de Courville, né en 1711, prêtre, Sgr en partie de Thonne-les-Prés, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Carignan et de Montmédy.

La famille Béraud de Courville et d'Arimont a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Lemerle de Beaufond 1860, de Ligniville 1815, de Contamine, de Salomon, de Pascal, Bigeon de Coursy 1834, etc.

BÉRAUD du PÉROU (de). Armes : d'*azur à trois chevrons d'or accompagnés de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.*

La famille de Béraud du Pérou, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de Saintonge. Saint-Allais et Beauchet-Filleau en ont donné des généalogies. Ces auteurs en font remonter la filiation à Nicolas Béraud, conseiller du Roi, lieutenant particulier au présidial de Saintes, qui fut pourvu de l'office anoblissant de conseiller garde des sceaux en la Cour des aides de Guienne. Ce personnage avait épousé le 16 avril 1653 Marguerite Aymard, fille d'un conseiller d'État et héritière de la seigneurie du Pérou dont sa descendance garda le nom. Cette dame était veuve quand elle fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son fils, François-Ignace Béraud, Sgr du Pérou, né en 1662, fut lui-même nommé par provisions du 12 juillet 1693 conseiller et garde des sceaux en la Cour des aides de Bordeaux ; il fut père de Joseph Béraud, Sgr du Pérou, brigadier des armées du Roi, qui épousa en 1725 Catherine Huon. Deux des fils de celui-ci, Joseph-Ignace Béraud du Pérou, Sgr du fief du Pérou, et François, chevalier Béraud du Pérou, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes ; le second d'entre eux, gendre du comte de Maurville, lieutenant général des armées du Roi, laissa un fils unique, Hippolyte Béraud du Pérou, né en 1782, inspecteur général des finances, qui fut le dernier représentant de sa famille et qui ne laissa pas de postérité de son mariage avec Mlle O'Tard de la Grange décédée en 1885.

Principales alliances : de Cursay, de Beaupoil de Sainte-Aulaire, Bidé de Maurville, O'Tard de la Grange.

BÉRAUD de RESSEINS. Armes : d'*azur à trois molettes d'or ; au chef de gueules chargé d'un lion passant d'argent.*

La famille Béraud, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Beaujolais et du Lyonnais. Elle était originaire du Forez et remontait par filiation suivie à Laurent Béraud qui était un 1528 vice-gérant de la châtellenie de Saint-Maurice et dont le fils, Georges Béraud, était en 1539 notaire du comté de Forez. La souche se partagea en plusieurs branches dont l'aînée, demeurée forézienne, s'éteignit au xviie siècle.

La seconde branche, éteinte dans la première moitié du xviiie siècle, posséda, entre autres biens, les seigneuries de la Pinée et de la Noirie ; un de ses représentants, François Béraud, avocat en Parlement, conseiller du Roi, président en l'élection de Roanne, fut anobli par lettres patentes en juillet 1698.

La troisième branche, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos

jours, acquit en 1625 la terre seigneuriale de Resseins en Beaujolais, dont elle conserva le nom. Elle fut anoblie par la charge de conseiller du Roi, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lyon, dont un de ses membres, Jean Béraud, fut pourvu au cours du XVIIe siècle. Ce personnage fut père de François Béraud qui lui succéda dans sa charge. Leur descendant, Charles-Joseph-Mathieu Béraud de Resseins, Sgr de Resseins, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Beaujolais ; il fut aussi convoqué aux assemblées de la noblesse du Lyonnais, mais ne s'y rendit pas. Charles-Jérôme Béraud de Resseins, capitaine de chevau-légers de la garde du Roi en 1814, marié en 1808 à Mlle de Préville, puis en 1819 à Mlle Chesnard de Vauzelles, fut connu le premier sous le titre de comte de Resseins. La famille Béraud de Resseins s'est éteinte avec le fils de celui-ci, Ferdinand-Charles, comte de Resseins, qui est décédé en 1893 sans laisser de postérité de son mariage en 1888 avec Mlle Pélissier.

Une quatrième branche de la famille Béraud posséda, entre autres biens, les seigneuries de la Jarlette et de Beauregard, en Forez. Cette branche demeura non noble et s'éteignit au XVIIIe siècle.

Principales alliances : de Lestra 1622, de Montagne (de Poncins) 1666, de Gaulne 1685, Chatelus 1545 et 1709, Duby, Bona de Perrex 1780, Jobard du Mesnil de Marigny 1838, Chesnard de Vinzelles 1819, Papon 1612, de Madières 1669, d'Arcy 1713, Bouchetal vers 1590, etc.

BÉRAUDIÈRE (de la). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à l'aigle éployée de gueules, couronnée de sinople ; aux 2 et 3 d'azur à une croix d'argent alaisée et fourchée de douze pointes*. — Devise : *Nihil sine Deo*.

La famille DE LA BÉRAUDIÈRE, originaire des confins de l'Anjou et du Poitou ,appartient à l'ancienne noblesse de ces deux provinces. Jean de la Béraudière, son plus ancien auteur connu, prit part à la troisième croisade et, au cours de cette expédition, dut contracter un emprunt par acte d'octobre 1191 ; le nom et les armes de ce gentilhomme ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Le nom de la famille de la Béraudière figure dans un assez grand nombre de chartes du XIIIe et du XIVe siècles. La souche s'est partagée dès le moyen âge en deux grandes branches principales dont on ne connaît pas le point de jonction.

D'Hozier, qui a donné une généalogie de la famille de la Béraudière reproduite de nos jours par Beauchet-Filleau, fait remonter la filiation de la branche actuellement existante, que l'on croit avoir été l'aînée,

à un Guillaume de la Béraudière, chevalier, Sgr de la Béraudière, Chanteloup, etc., qui aurait épousé en 1273 Anne de Ravenel et qui aurait fait une donation à l'église de Chanteloup le mercredi après la Saint-Nicolas 1280. Jehan, fils de feu Guillaume de la Béraudière, est mentionné dans des actes du 13 août 1305 et du jour de Notre-Dame 1308. Le roi Philippe VI fit en novembre 1346 donation de la terre de Saint-Hilaire d'Anjou à son amé et féal écuyer Guillaume de la Béraudière, fils de feu Jehan, au temps qu'il vivait conseiller et maître de son hôtel. La filiation ne paraît être rigoureusement établie que depuis Jehan de la Béraudière, chevalier, Sgr dudit lieu, de Saint-Hilaire, etc, chambellan du duc d'Orléans, qui reçut de ce prince don de cent livres d'or par acte du 16 octobre 1397, qui rendit hommage au Roi le 15 octobre 1401 pour la terre de Saint-Hilaire jadis donnée à son père et qui est mentionné dans un acte du 12 novembre 1429 avec sa femme, Louise Carion. Ses descendants, Philippe de la Béraudière, écuyer, sieur de Maumusson, marié le 3 août 1656 à Anne Rigaud, et Louis de la Béraudière, sieur de la Coudre, frères, demeurant tous deux dans la paroisse de Cléré, en l'élection de Montreuil-Bellay, furent maintenus dans leur noblesse le 18 avril 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir prouvé leur filiation depuis le 9 décembre 1527, date du contrat de mariage de leur bisaïeul. Gabriel-Jacques de la Béraudière, né en 1738, arrière-petit-fils de Philippe mentionné plus haut, fut admis en 1749 parmi les pages de la Petite Ecurie du Roi, épousa en 1765 Mlle de Fontenailles, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Anjou à cause de ses seigneuries de Bouzillé et de Melay, servit d'abord à l'armée des Princes, rentra ensuite en Anjou pour prendre part à l'insurrection vendéenne et mourut à Fontainebleau en 1809. Il avait eu quatre fils qui prirent part aux diverses insurrections vendéennes ; l'aîné d'entre eux, Jacques-Philippe, né en 1767, page de la Petite Ecurie, marié en 1796 à Mlle de Rechignevoisin de Guron, fut père de Jacques-Raymond, né en 1809, page du roi Charles X, qui fut connu le premier sous le titre de comte de la Béraudière ; le second, Georges, né en 1769, page de Monsieur en 1783, et le troisième, Auguste, né en 1772, condamné à mort par contumace après l'insurrection royaliste de 1832, demeurèrent célibataires ; le plus jeune enfin, Jacques-Victor, né en 1774, a été le père de Jacques-Victor, né en 1819, connu sous le titre de comte de la Béraudière, célèbre collectionneur et bibliophile, décédé en 1885. Jacques, comte de la Béraudière, fils ce dernier, est aujourd'hui propriétaire du château de Bouzillé, en Anjou.

La branche des Sgrs de Rouet et de l'Ile-Jourdain, en Poitou,

aujourd'hui éteinte, remontait par filiation à Jean de la Béraudière, chevalier, probablement fils cadet d'un seigneur de la Béraudière, qui rendit aveu le 3 juin 1447 du fief de Parné, en Anjou. C'est à cette branche qu'appartenait Louise de la Béraudière, dite Mlle de Rouet, fille d'honneur, puis dame d'atours de la Reine, mariée en 1573 à Robert de Cambault, qui fut avant son mariage la maîtresse d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et qui en eut un fils naturel, Charles de Bourbon, évêque de Comminges. Cette dame fut la sœur de François de la Béraudière, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, marié à Jeanne de Lévis, qui continua la descendance de cette branche, et d'autre François de la Béraudière, conseiller au Parlement de Paris en 1587, évêque de Périgueux en 1624, décédé en 1647. Gaspard de la Béraudière, petit-fils de François et de Jeanne de Lévis, fut admis dans l'Ordre de Malte en 1611. Ses deux frères, François de la Béraudière, dit le marquis de l'Isle-Jourdain, chevalier de l'Ordre du Roi en 1652, et N..., dit le baron de Rouet, furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Cette branche de la famille de la Béraudière à eu pour dernières représentantes deux sœurs, la marquise de Montbas et Françoise de la Béraudière, dite Mlle de Rouet, née en 1717, qui demeura célibataire et qui mourut en 1800 au château de Rouet.

Plusieurs membres de la famille de la Béraudière ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : Odard 1419, de Pierres 1423, 1466, Goullard 1541, de la Cressonnière 1553, de Vaugiraud 1578, Gilles de Fontenailles 1765, 1820, 1808, de Rechignevoisin 1796, 1834, de la Bigne, de Loyac 1834, de Gout de Cazaux 1866, Ferrand 1875, 1879, Barton de Montbas 1499, 1730, de Tournemine 1614, du Fou 1533, de Lévis, de Blom 1595, Taveau de Morthemer 1609, 1610, 1543, de Nuchèze, Texier d'Hautefeuille, de Pérusse (des Cars), de Lezay, Achard, de Barbezières 1506, d'Appelvoisin, de Vivonne, de Madaillan, Frotier de la Messelière, Chevalleau (de Boisragon), de Maynard-Mesnard, etc.

BÉRAULT des BILLIERS. Armes : d'*azur à un cygne d'argent becqué et membré de sable, posé sur une terrasse de sinople ombrée d'or, accompagné en chef d'une étoile d'argent.* — Couronne : *de Comte.*

La famille Bérault est anciennement connue en Berry. M. de Magny, qui en a donné une généalogie dans le tome VII de son Nobiliaire, la fait descendre d'un Marceau Bérault qui aurait été sieur des Billiers dès 1429. Guyot Bérault fut nommé échevin de Bourges en 1546 et

fut continué dans ses fonctions en 1547. Noble Pierre Bérault, sieur de Fontbon, conseiller du Roi au siège présidial de Bourges, fut à son tour nommé en 1647 aux fonctions anoblissantes d'échevin de cette ville; il fut vraisemblablement le même personnage qu'un Pierre Bérault, écuyer, sieur de Fontbon, lieutenant général au bailliage de Dun-le-Roi, qui fit déclarer par procureur le 6 janvier 1667 maintenir la qualité d'écuyer. Pierre Bérault, écuyer, sieur de Fontbon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1796 (registre de Bourges).

La branche des Billiers, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, descendait de Pierre Bérault dont le fils, Jean Bérault, sieur des Billiers, conseiller du Roi, lieutenant général civil et criminel de la ville et châtellenie d'Ainay-le-Duc, épousa Barbe Pastureau par contrat du 15 août 1611. Celui-ci fut père d'autre Jean Bérault, sieur des Billiers, qui exerça la même charge, et aïeul de Jacques Bérault des Billiers qui fut convoqué en 1695 au ban et à l'arrière-ban. Les représentants de cette branche ont souvent porté les qualifications nobiliaires depuis la seconde moitié du XVII[e] siècle; on ne voit pas cependant qu'elle ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

La famille Bérault des Billiers s'est éteinte avec deux frères dont l'aîné, Philibert-Thomas des Billiers, né en 1800, avait épousé en 1829 M[lle] de Chassy et dont le second, Charles, né en 1805, fut protonotaire apostolique et vicaire général d'Arras. Philibert-Thomas avait eu trois filles dont les deux aînées épousèrent deux frères, MM. de Sainsbut des Garennes, et dont la plus jeune épousa le baron Alexandre de Bavre.

Il existait au XVIII[e] siècle plusieurs familles nobles du nom de Bérault que l'on croit être aujourd'hui éteintes et qui n'avaient aucun rapport avec la famille Bérault du Berry dont il vient d'être parlé. La confusion serait d'autant plus facile qu'une de ces familles était connue sous le nom de Bérault de Villiers qui a beaucoup d'analogie dans sa consonnance avec celui de Bérault des Billiers. Cette famille Bérault de Villiers, dont on trouvera une généalogie dans le *Nouveau d'Hozier*, portait pour armoiries : d'*azur, semé de chausse-trapes d'or, au léopard lionné de même brochant sur le tout*. Elle descendait de Jean Bérault, docteur ès-droit, avocat en Parlement, demeurant à Poitiers, qui épousa le 10 janvier 1550 Andrée de Bassac. Leur fils, Frédéric Bérault, avocat en Parlement, marié le 19 août 1581 à Renée Lambert, fille d'un banquier de Poitiers, vint se fixer à Paris et devint greffier des présentations au Palais de cette ville. Il fut

père de Charles Bérault, commis au greffe des requêtes du Palais, qui épousa en 1612 Marguerite de Villiers, fille d'un maître des requêtes, et aïeul de Charles Bérault qui joignit à son nom celui de la famille de sa mère, qui fut nommé en 1662 auditeur en la Chambre des Comptes et qui obtint des lettres d'honneur le 15 septembre 1697. Ce dernier laissa deux fils dont le plus jeune, Jacques, fut maréchal de camp en 1719 et dont l'aîné, Charles Bérault de Villiers, maître des Comptes en 1687, mourut en 1750 laissant trois fils.

BÉRAULT de SAINT-MAURICE. Armes (d'après Riestapp) : d'*azur à un cygne d'argent nageant sur des ondes au naturel, accompagné en chef de deux étoiles d'or.* — Cimier : *une main de carnation tenant par la lame et en fasce une épée d'argent garnie d'or.* — Tenants : *deux sauvages armés de massues.*

Les renseignements font défaut sur cette famille dont les armoiries ont beaucoup d'analogie avec celles des Bérault du Berry.

BERBIS (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'une brebis d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Oultre toujours.*

La famille de Berbis, aujourd'hui éteinte, a été une des plus brillantes de la noblesse parlementaire de Bourgogne. On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin et M. d'Arbaumont en a donné une généalogie sommaire dans son *Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon.* Elle est originaire de la petite ville de Seurre où elle était honorablement connue dès le XIVe siècle. Un de ses membres, Pierre Berbis, Sgr de Marlien, licencié ès-lois, conseiller du duc Philippe-le-Bon en 1430, maître des requêtes de son hôtel, trois fois vicomte mayeur de Dijon en 1434, 1435 et 1436, reçut du Duc en 1435 des lettres d'anoblissement que la Chambre des Comptes refusa longtemps d'enregistrer ; Pierre Berbis institua pour *héritiers universaux* son fils Charles qui mourut sans postérité et sa fille Jeanne qui épousa Régnier de Mazilles et qui par suite de la mort de son frère devint *héritière seule et pour le tout* des biens de son père.

La famille de Berbis qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours remontait par filiation à Guyot Berbis, bourgeois de Seurre, qualifié écuyer dans plusieurs actes, qui épousa Anne Taronnot par contrat du 8 mai 1490. D'après une généalogie produite en 1718 par la branche des Sgrs des Maillys devant les commissaires de la noblesse des États de Bourgogne, ce Guyot Berbis aurait été fils d'un Charles Berbis, marié le 17 janvier 1460 à Marente du Buchard, qui aurait été lui-même fils

de Pierre Berbis anobli en 1435 et de sa première femme Henriette Dagueville et demi-frère d'autre Charles Berbis mentionné plus haut qui mourut sans postérité et dont sa sœur Jeanne recueillit les biens. Guyot Berbis laissa deux fils, Gérard et Philibert, qui furent les auteurs de deux branches.

Gérard Berbis, bourgeois de Seurre, auteur de la branche aînée, est qualifié écuyer dans le contrat de son mariage avec Thomasse Murgaud et fit par acte du 21 mai 1515 une transaction avec son frère, noble Philibert Berbis, licencié ès lois. Une note de Berthier, conservée dans les manuscrits de Chérin, apprend que cet acte de 1515 et tous les autres actes relatifs à cette branche jusqu'en 1586 ont été reconnus suspects par feu M. Chérin et d'une écriture d'environ 1666. Gérard Berbis fut père d'Andrée qui épousa Jean Pennet, marchand à Châlon en 1551, et de Guy Berbis, bourgeois de Seurre, qui épousa Jeanne Morelet. Bénigne Berbis, contrôleur au grenier à sel de Beaune, fils de celui-ci, laissa deux fils, Jean et Claude, qui furent les auteurs des deux rameaux des Sgrs des Maillys et des Sgrs de Corcelles. Le premier de ces deux rameaux, d'abord condamné en 1665, fut plus tard maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil; le second rameau fut réhabilité en 1717 par arrêt du Conseil. Cette branche, éteinte de nos jours, avait été admise au XVIIIe siècle en la chambre de la noblesse des États de Bourgogne. Plusieurs de ses représentants, Jean Berbis, expert juré du Roi, Jean-Baptiste Berbis-Desmailly, écuyer, Sgr de la Serve, Pierre-Gabriel Berbis, Sgr en partie des Mailly, Edme Berbis, Sgr en partie des Mailly, capitaine au régiment de Normandie, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Geneviève-Antoinette le Verrier de Plancey, relicte de Pierre, comte de Berbis, dame des Maillys et Henri-Jules de Berbis, Sgr de Corcelles-les-Arts, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dijon.

Henri-Jules, chevalier de Berbis, né à Auxonne en 1773, longtemps conseiller général et député de la Côte-d'Or, décédé à Dijon en 1852 sans avoir été marié, avait été créé pair de France par Louis-Philippe en 1832; mais il n'accepta point ces fonctions. Louis de Berbis, neveu du précédent, fut le dernier représentant mâle de sa famille et mourut en 1864 sans avoir eu de postérité de son mariage avec Mlle Pelletier de Cléry qui lui survécut de longues années; il laissa l'usufruit de sa terre des Maillys à sa veuve et en laissa la nue propriété à sa nièce, Mme Le Caruyer de Beauvais, née Loppin de Gémeaux.

Philibert Berbis, auteur de la seconde branche, fut reçu en 1521 conseiller au Parlement de Bourgogne et mourut en 1558. Il laissa

plusieurs fils dont l'aîné, Philippe, conseiller-clerc au Parlement en 1550, vicaire général du diocèse de Langres en 1557, fut député du clergé aux États généraux de Blois et dont le second, Nicolas Berbis, Sgr de Grangy, Dracy-sous-Couches et Cromey, conseiller au Parlement en 1568, épousa Marie Marin et continua la descendance. Philippe Berbis, Sgr de Dracy, Grangy, etc., fils du précédent, conseiller au Parlement en 1598, épousa en 1609 Odette Ocquidem et en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Pierre Berbis, baron des Barres, Sgr de Dracy, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans en 1636, dont la descendance s'éteignit avec son petit-fils, Bénigne de Berbis, marquis de Rancy, marié en 1724 à Mlle de Scorrailles, admis aux États de Bourgogne en 1757, décédé en 1774 sans laisser de postérité masculine ; 2° Bénigne Berbis, Sgr de Vesvrotte, conseiller au Parlement, dont la descendance s'éteignit avec son petit-fils, Pierre, conseiller au Parlement, demeuré célibataire, et 3° Jean Berbis, Sgr de Cromey, Grangy, etc., qui fut l'auteur de la branche des marquis de Longecourt et des comtes de Dracy, également éteinte. Nicolas-Philippe Berbis, marquis de Longecourt, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dijon ; il avait fait des preuves de noblesse en 1781 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Bénigne-Philippe, né en 1767. Mme de Berbis de Longecourt était en 1789 chanoinesse comtesse du chapitre de Neuville-en-Bresse qui exigeait neuf générations de noblesse.

La famille de Berbis a fourni un grand nombre de magistrats au Parlement et à la Chambre des Comptes de Dijon, des officiers dont l'un fut tué à la bataille de Rosbach, etc.

Principales alliances : Quarré de Chateauregnault, Baillet, de Massol, du Faur de Pibrac, de Cléron, de Scorrailles, Chifflet d'Orchamps, des Barres, de Grandmont, du Teil 1785, etc.

BERC (Bés de). Voyez : Bès de Berc.

BERCEGOL du MOULIN et de LILE (de). Armes : *écartelé au 1 d'azur à un lion d'or* (aliàs *d'argent*) *armé et lampassé de même ; aux 2 et 3 d'or* (aliàs *d'argent*) *à une tour crénelée de....., maçonnée de sable ; au 4 d'azur à trois besants d'or, 2 et 1*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions armés et lampassés de gueules*.

La famille Bercegol, d'ancienne bourgeoisie, est originaire de Villeneuve-d'Agen où elle est honorablement connue depuis le milieu du XVIe siècle. Elle vint se fixer en Quercy en 1720, à la suite d'une alliance, et y acquit en 1726 la terre et le château de Floyras, près de Luzech, qu'elle a conservés jusqu'à nos jours.

M. Bercegol aîné, avocat de Floyras, figure au nombre des délégués du tiers état de la sénéchaussée de Cahors à l'assemblée des trois ordres réunie à Cahors en 1789 pour la nomination des députés aux États généraux[1]. Bien qu'on ne connaisse pas à la famille de Bercegol de principe d'anoblissement, on trouve aussi qu'un M. de Bercegol prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Rodez.

M. Louis-Hyacinthe Bercegol, né en 1817 à Belaye (Lot), contrôleur dans l'administration des tabacs, son fils, Jean-Gaston Bercegol, né à Cahors en 1846, et ses deux frères, Antoine Bercegol, né à Belaye en 1825, chevalier de la Légion d'honneur, médecin au 3e régiment de grenadiers de la garde, et Henri-Alexandre Bercegol, né à Belaye en 1832, percepteur, demandèrent le 27 mai 1868 l'autorisation de substituer à leur nom celui de : DE BERCEGOL DU MOULIN, porté par leur famille avant 1789. Ils furent simplement autorisés par décret du 24 juin 1869 à joindre à leur nom celui de : DU MOULIN. Une branche cadette se distingue par le surnom de : DE LILE. Aucune de ces branches n'est titrée.

Principale alliance : de Calmels d'Artensac.

BERCHEM de SAINT-BRISSON (de Ranst de). Voyez : RANST DE BERCHEM DE SAINT-BRISSON (de).

BERCHOUX (de). Armes : d'*azur à une grue d'argent avec sa vigilance d'or; au chef du même chargé de trois étoiles d'azur; à la bordure cousue de gueules chargée de huit besants d'or.*

La famille BERCHOUX, ou DE BERCHOUX, appartient à l'ancienne bourgeoisie du Lyonnais et du Forez. D'après une tradition elle serait d'origine noble et descendrait d'une famille de Berchoux qui florissait à Saint-Maurice-en-Gourgeois aux XIIIe, XIVe et XVe siècles. Cette famille noble de Berchoux portait primitivement pour armes : *de gueules à une montagne à trois coupeaux d'or;* mais sur son sceau de 1350 Jean de Berchoux porte les armes suivantes qui rappellent beaucoup celles de la famille existante : d'*or à trois étoiles d'azur, à la bordure de gueules chargée de huit besants d'or.*

La famille Berchoux qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours est connue depuis 1459 à Amplepuis. Jean de Berchoux auquel remonte la filiation suivie épousa le 8 novembre 1598 Marguerite Raffin ; son fils fut notaire et son petit-fils fut lieutenant de la justice de Lay. Leur descendant, Joseph Berchoux, né à Saint-Symphorien en 1765,

[1] Esquieu. *Essai d'un Armorial quercynois.*

décédé en 1839, fut un littérateur de mérite et a laissé, entre autres ouvrages estimés, un poème intitulé : *de la Gastronomie*. C'est d'un frère puîné de ce littérateur que descendent les représentants actuels.

La famille de Berchoux a fourni un échevin de Roanne, des magistrats, des officiers.

Ce n'est que depuis le milieu du XIXe siècle que la famille Berchoux fait définitivement précéder son nom de la particule que l'on trouve cependant sur un certain nombre d'actes antérieurs à la Révolution[1].

Principales alliances : Bissuel 1691, 1730, de Pomey 1605, Desvernay 1757, de Rostaing, de Chavannes de Beaugrand 1759, Blondel d'Aubers 1857.

BERCKEIM (de). Armes : *diapré d'or à la croix de gueules*. — Cimier : *une cane d'or posée sur un coussin de gueules à glands d'or*.

La maison DE BERCKEIM est une des plus considérables de la noblesse chevaleresque d'Alsace. On en trouvera une généalogie complète dans l'*Alsace noble* de Lehr. Elle tire son nom de la seigneurie de Mittel-Berckeim, au pied des Vosges, contiguë à celle d'Andlau et aujourd'hui gros bourg de la Basse-Alsace. Elle a toujours été considérée comme une branche détachée vers la fin du XIIe siècle de l'illustre maison d'Andlau. Les deux familles se reconnurent du reste comme issues d'une même souche par acte signé le lundi avant la Saint-Barthélemy 1485.

La maison de Berckeim a pour premier auteur connu Cuonon ou Cone de Berckeim qui en fut probablement le fondateur et qui est mentionné dans des actes des années 1232, 1233, 1236 et 1244. Elle remonte par filiation suivie à Cunemann, Sgr de Berckeim, qui vivait en 1264. Ce personnage laissa deux fils, Rodolphe de Berckeim, chevalier, qui épousa Elsa de Flackenstein et qui continua la lignée, et Cunon de Berckeim, vogt impérial de la vallée d'Andlau, dont la descendance s'éteignit au XIVe siècle. Cuno II, Sgr de Berckeim, fut très batailleur ; son château de Crax et sa forteresse de Somersheim furent rasés et avec leurs débris on construisit la ville de Lichtenau. Il fut père de Ludolph de Berckeim, inhumé à Gebsheim en 1341, dont la descendance s'est perpétuée avec éclat jusqu'à nos jours.

Egenolphe de Berckeim marié en 1577 à Marie de Lichtenfels en eut trois fils, Guillaume, né en 1585, Jean-Rodolphe, né en 1587, et Egénolphe, né en 1591, qui partagèrent en 1629 sa riche succession et qui furent les auteurs de trois grandes branches.

L'aîné d'entre eux, Guillaume, d'abord gouverneur des jeunes

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide d'une communication due à l'obligeance de M. Raoul de Clavière.

princes de Montbéliard, devint en 1639 grand bailli des seigneuries wurtembergeoises de Riquewihr et de Horbourg, épousa en 1613 Barbe de Remchingen et mourut en 1665. Sa descendance demeura fixée en Alsace et devint française après l'annexion de ce pays sous Louis XIV. Plusieurs représentants de cette branche firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Elle avait pour chef à l'époque de la Révolution Philippe, baron de Berckeim, né en 1731, qui épousa en 1766 Marie de Glaubitz, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Alsace et qui mourut en 1812. Sigismond, baron de Berckeim, né en 1775, fils aîné du précédent, général de division, écuyer de l'Empereur, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 9 mai 1810 et mourut en 1819 n'ayant eu qu'un fils mort en bas âge de son mariage contracté en 1818 avec Mlle Bartholdi remariée dans la suite au marquis de Boubers. Le puîné, Christian, baron de Berckeim, né en 1781, décédé en 1832, laissa lui-même deux fils, Christian, baron de Berckeim, né en 1817, chambellan du Grand-Duc de Bade, ministre de ce prince à Munich, qui épousa en 1844 Ida de Waldner-Freundstein et qui fut l'auteur d'une branche devenue allemande, et Sigismond-Guillaume, baron de Berckeim, né en 1820, général de division commandant le 4e corps d'armée, qui épousa en 1851 Élisabeth Levisse de Montigny de Jaucourt et qui a continué la lignée en France.

Jean-Rodolphe de Berckeim, auteur de la seconde branche, épousa en 1631 Suzanne de Nippenburg et mourut en 1664. Sa descendance s'éteignit en 1787.

Égenolphe de Berckeim, auteur de la troisième branche, épousa Anne de Truchsess et mourut en 1636. Son descendant, Louis-Charles de Berckeim, né en 1726, conseiller intime du margrave de Bade, fut père de Charles-Chrétien de Berckeim, né en 1774, ministre d'État au service de Bade, grand officier de la Légion d'honneur, et de François-Charles de Berckeim, né en 1785, chambellan du roi de Bavière, conseiller d'État au service de Russie, qui devint le gendre de la célèbre madame de Krudener. Rodolphe de Berckeim, né en 1805, fils de Charles-Chrétien, fut chambellan du Grand-Duc de Bade; il mourut en 1863 laissant un fils, Chrétien, baron de Berckeim, né en 1851, qui continue dans le Grand-Duché de Bade la descendance de cette branche.

La maison de Berckeim appartient au culte protestant.

Son chef est connu depuis le milieu du XVIIIe siècle sous le titre de baron.

Elle a fourni un grand nombre d'officiers au service des Rois de France et des Grands-Ducs de Bade.

Principales alliances : de Flackenstein, de Waldner de Freundstein, de Rathsamhausen, de Reinach, de Ferrette, de Mullenheim, d'Oberkirch 1691, Périer, de Dietrich, Levisse de Montigny de Jaucourt, de Colbert-Chabanais, de Pourtalès, de Franquemont, de Bœcklin, de Landsberg, de Lichtenfels, de Berstett, de Krudener, de Durckeim 1728, de Schauenbourg, etc.

BERCY (Bachelier de). Voyez : Bachelier de Bercy.

BERDALLE de la POMMERAIE

Famille bourgeoise.

Henri Berdalle de la Pommeraie, célèbre critique, était né en 1839 à Rouen où son père exerçait la profession d'imprimeur. Il est décédé en 1891 laissant quatre enfants de son mariage avec Mlle Margue. Un de ses fils est aujourd'hui (1903) secrétaire-rédacteur du Sénat.

BÉRENGER.

La famille Bérenger, dont plusieurs représentants ont occupé depuis 1789 une brillante situation politique, est originaire du Dauphiné et descend de Marcellin Bérenger qui était vers le milieu du xviiie siècle procureur à Valence. Marcellin-René Bérenger, né à Valence en 1744, fils du précédent, d'abord avocat en Parlement, était procureur du Roi en l'élection de Valence quand il fut nommé député du tiers état du Dauphiné aux États généraux de 1789; à l'expiration de son mandat, en 1791, il fut nommé président du Tribunal criminel de la Drôme, devint après le 18 brumaire juge au Tribunal d'appel de Grenoble et mourut à Valence en 1822. Son fils, Alphonse-Marcellin-Thomas Bérenger, né à Valence en 1785, député de la Drôme d'abord à la Chambre des Cent Jours en 1815, puis en 1827, 1830, 1831, 1834, 1837 et 1839, membre de l'Institut, fut nommé pair de France par Louis-Philippe en 1839, devint dans la suite président de chambre à la Cour de cassation et mourut en 1866. Celui-ci a lui-même été père de René Bérenger, né en 1830, député de la Drôme à l'Assemblée nationale de 1871, plus tard sénateur inamovible, auteur de la célèbre loi de sursis qui a conservé le nom de loi Bérenger.

On ignore s'il y a quelque lien de parenté entre la famille Bérenger qui a donné lieu à cette notice et une famille du même nom, originaire de la même région, qui était représentée sous Louis XV par Jean Bérenger, bourgeois de la petite ville de Mens (Isère). Jean Bérenger, fils de celui-ci, né à Mens en 1767, exerçait la profession de médecin à Voiron quand il fut nommé député de l'Isère au conseil des Cinq-Cents; il

prit une part active à la révolution du 18 brumaire, devint conseiller d'État, puis directeur général de la caisse d'amortissement, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808, reçut les armoiries suivantes : *de sable au chevron d'or accompagné de quatre besants de même,* 3 *et* 1, *au franc-quartier des comtes conseillers d'État*, fut appelé par Louis-Philippe à la Chambre des Pairs en 1832, et mourut en 1850. Le comte Bérenger avait eu un fils, Jean-Jules, comte Bérenger, né en 1803, qui fut conseiller à la Cour des comptes et qui mourut en 1867.

BÉRENGER (de). Armes : de *gueules à deux aigles d'argent au vol abaissé, becquées, membrées et couronnées d'or, rangées en fasce.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux licornes.*

La famille de Bérenger occupe depuis plusieurs siècles un rang distingué dans la noblesse de Normandie. Une tradition qui ne s'appuie sur aucune preuve la fait descendre d'un Bérenger qui fut vice-roi d'Italie au xe siècle et que la famille de Bérenger de Caladon rapportée plus bas revendique aussi pour son auteur. Elle a pour premier auteur connu Jean de Bérenger, natif de Harfleur, issu de noble race et lignée, qui vint en 1241 s'établir dans les environs de Falaise et qui y posséda le fief de la Moissonnière, dans la baronnie de Grandmesnil. D'après la tradition, ce serait le père de ce personnage, dont on ignore le nom, qui serait venu d'Italie se fixer en Normandie. Ce Jean de Bérenger fut peut-être le même qu'un Jean de Bérenger qui était homme d'armes en 1272 et à partir duquel, d'après le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, la filiation serait régulièrement établie. La famille de Bérenger était fixée au xve siècle dans le duché d'Alençon ; c'est pour cette raison qu'elle ne figure pas au nombre des familles qui firent reconnaître leur noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut en 1463.

Le jugement de maintenue de noblesse de 1666 fait remonter la filiation à Jean Bérenger qui épousa en 1566 Gabrielle de la Planche. Jean Bérenger devint dans la suite seigneur des Fontaines et de Grandmesnil, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV, chevalier de son ordre, capitaine et gouverneur de la ville et du château d'Argentan et de la ville d'Exmes, commandant pour le Roi dans l'étendue du bailliage d'Alençon. Il fut père de Jacques de Bérenger, Sgr de Cerqueux, qui épousa Charlotte de Saint-Simon-Courtomer par contrat du 28 août 1592 et qui continua la descendance. Charles Bérenger, sieur des Fontaines, demeurant à Caen, fut maintenu dans sa noblesse le 28 juin 1599 par jugement rendu à Bayeux de M. de Mesmes de Roissy. Jacques Bérenger, écuyer, Sgr des

Fontaines, alors âgé de trente-six ans, marié en 1663 à Françoise de Farcy, et ses trois frères, Gédéon, Simon et Cyrus-Antoine, tous domiciliés dans la paroisse de Bérengueville, en l'élection de Coutances, furent maintenus dans leur noblesse lors de la grande recherche de 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés, sans anoblissement antérieur connu, faisant remonter la filiation au mariage de Jean Bérenger en 1566. Louise-Éléonore de Bérenger, née en 1730, fut admise en 1740 à la maison royale de Saint-Cyr après avoir prouvé sa noblesse depuis le contrat de mariage de 1592 mentionné plus haut. Charles et Bon de Bérenger furent admis dans l'Ordre de Malte, l'un en 1777, l'autre en 1787.

Le chef de la famille de Bérenger est connu depuis le XVIII[e] siècle sous le titre de comte.

Louis-Charles-François, comte de Bérenger, Sgr et patron de Bérengueville, Montaigu et Canteloup, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Coutances. Louis-Henri, chevalier de Bérenger, ancien officier d'artillerie et du génie, prit part à celles du bailliage de Valognes.

La famille de Bérenger a fourni un grand nombre d'officiers de mérite dont l'un, Marc-Antoine de Bérenger, fut lieutenant général au service de Hollande. Plusieurs de ces officiers ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : de Farcy, de Saint-Simon-Courtomer, de Revilliasc, Hay des Nétumières, Achard de Bonvouloir, etc.

BÉRENGER de CALADON (de). Armes : d'*azur à une aigle d'or éployée*. — Aliàs : d'*azur à une aigle d'argent, membrée d'or, accostée en pointe de deux bassets de même confrontés, ayant la queue retroussée, posés chacun sur une motte de sinople*.

La famille DE CALADON ou DE BÉRENGER DE CALADON appartient à la noblesse de l'ancien diocèse de Nîmes, en Languedoc. Elle revendique une origine commune avec la famille de Bérenger, de Normandie, dont il a été parlé à l'article précédent, et se croit comme elle issue d'un Bérenger qui fut vice-roi d'Italie au X[e] siècle. D'après ce système, qui ne s'appuie du reste sur aucune preuve, la descendance de ce personnage se serait partagée en deux grandes lignes qui seraient venues s'établir au XII[e] siècle, l'une en Normandie, l'autre en Languedoc et qui se seraient perpétuées dans ces deux provinces.

La famille qui donne lieu à cette notice paraît avoir pour nom véritable celui de Caladon. Le nom de Bérenger, qu'elle n'a du reste adopté qu'au XVIII[e] siècle comme nom patronymique, semble avoir été

à l'origine un simple prénom que portèrent pendant plusieurs générations tous les membres de la famille de Caladon.

Le jugement de maintenue de noblesse de 1668 fait remonter la filiation suivie à Raymond-Bérenger de Caladon qui avait épousé Tiburge du Buis et qui rendit hommage le 19 janvier 1409 à Guiraud de Vissec, Sgr d'Avèze. Ce personnage fut père de Bringuier Bérenger de Caladon qui fit son testament le 7 décembre 1449 et grand-père de Marquis Caladon qui rendit un hommage le 10 août 1506. Jacques Bérenger de Caladon, Sgr de Lespinasse, petit-fils du précédent, épousa Hélix de la Tude et en eut quatre fils, Henri, Pons, François et Pierre de Caladon. Deux de ceux-ci, Pons de Caladon, marié le 5 mai 1566 à Antoinette de Lauzières, et Pierre de Caladon, mentionné dans un acte du 10 septembre 1594 avec son épouse Françoise Maure, furent les auteurs de deux grandes branches dont les divers représentants furent maintenus dans leur noblesse le 6 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

Le chef de la famille de Caladon est connu depuis la fin du XVIII[e] siècle sous le titre de marquis de Bérenger de Caladon.

Jean de Bérenger de Caladon, Sgr de Mialet, le marquis de Bérenger de Caladon, Henri de Bérenger de Caladon, Sgr de la Nuège, Jean-Pierre de Bérenger de Caladon, Sgr direct du Vigan, Avèze, Moliers, etc., prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire.

Principales alliances : de Grégoire, de Lauzières 1566, de Percy-Northumberland, de Vissec, de Banne d'Avéjan 1593, de Sarret de Fabrégues, de Gabriac 1597, d'Assas 1578, d'Albignac 1557, Julien de Pégueirolles 1645, Dufesc de Sumène 1606, de Ginestous 1718, de Quatrefages, de Barjac 1629, etc.

BÉRENGER DU GUA (de). Armes : *gironné d'or et de gueules de huit pièces.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *un lion naissant d'or tenant de sa patte droite une épée d'argent garnie d'or.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Gare la queue des Bérenger; ne s'y frotter qu'elle ne pique.*

Tous les généalogistes sont d'accord pour considérer la maison DE BÉRENGER DU GUA comme une des plus illustres de la noblesse du Dauphiné; mais ils sont moins d'accord pour déterminer son origine. Les uns la font descendre des rois d'Italie du nom de Bérenger; d'autres, notamment Ruffi, dans son *Histoire du comté de Provence*, la font descendre des comtes de Provence du nom de Bérenger, tandis que de vieilles traditions la font descendre des anciens comtes du Forez. Cette dernière version, la plus vraisemblable, a été

adoptée par Chorier et après lui par le chevalier de Courcelles. Ces auteurs font remonter la maison de Bérenger du Dauphiné à Artaud Ier, comte de Forez et de Lyonnais, auquel son fils Giraud Ier succéda vers l'an 960. Artaud III, petit-fils de ce dernier, successeur de son père en 1007, aurait eu trois fils : Artaud IV, qui continua la ligne des comtes de Forez et de Lyonnais, Hector, Sgr de Sassenage, en Dauphiné, qui aurait été l'auteur de la première maison de Sassenage éteinte après quelques générations, et enfin Ismidon qui, aurait été sire ou prince de Royans, en Dauphiné. Celui-ci aurait eu pour fils un Bérenger, sire ou baron de Royans, appelé quelquefois Bérenger de Morges, qui fit en 1108 une donation au prieuré de Domène. On attribue à ce dernier deux fils, Raymond et Pierre. Le plus jeune de ces deux frères, Pierre, aurait été l'auteur d'une famille de Morges qui se considéra toujours comme ayant une origine commune avec la famille de Bérenger, qui portait pour armes : d'*azur à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules, couronnées d'or* et qui s'éteignit au XVIIe siècle. Raymond Bérenger, sire, baron ou même prince de Royans, que l'on considère comme ayant été le frère aîné de ce Pierre, est mentionné dans un assez grand nombre de chartes du XIIe siècle. Il aurait eu lui-même trois fils : Rambaud dont la fille unique, héritière de la baronnie ou principauté de Royans, épousa Guillaume de Poitiers, Raymond Bérenger, Sgr de Pont-en-Royans, dont le petit-fils, Aimar Bérenger, marié en 1292 à Béatrix, héritière de la première maison de Sassenage, aurait été l'auteur de la seconde maison de Sassenage, éteinte au XVIIIe siècle dans la maison de Bérenger du Gua, et enfin Guigues Bérenger, mentionné dans un acte de 1218, à partir duquel seulement la filiation de la maison de Bérenger du Gua actuellement existante est rigoureusement établie.

On voit par ce qui précède que la maison de Bérenger aurait une origine commune avec la maison de Sassenage qui tint un rang considérable dans la noblesse du Dauphiné et qui portait pour armes : *burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'or*. Guy Allard, si bien renseigné sur les origines des grandes familles dauphinoises, s'exprime à ce sujet en ces termes dans la notice qu'il a consacrée à la maison de Bérenger : « Il y en a qui veulent dire qu'il y en a eu deux de ce nom en Dau-« phiné, que de l'une est le marquis de Sassenage et que celle-ci « portait un lion, comme les comtes de Lyon et de Forez, et que « l'autre subsiste sous son véritable nom et porte *gironné d'or et de « gueules*. Si elles ont eu une même origine, il y a si longtemps qu'elles « se sont séparées qu'on n'en peut rien dire de certain. » Marie-Françoise de Sassenage, héritière de sa maison, épousa en 1755 le mar-

quis de Bérenger du Gua et lui porta le château et le domaine de Sassenage que la famille de Bérenger possède encore dans les environs de Grenoble.

Pierre de Bérenger épousa en 1309 Catherine du Gua, héritière de la terre de son nom, dans le Graisivaudan, dont sa descendance a conservé le nom. Raymond de Bérenger, décédé en 1373, fut grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Pierre de Bérenger, Sgr de Morges, et Claude de Bérenger, Sgr du Gua, commandaient des brigades de l'arrière-ban de l'an 1419. Aimar de Bérenger fut tué en 1465 à la bataille de Montlhéry avec ses deux neveux, Jacques et Claude. André de Bérenger, Sgr du Gua, se signala en 1524 à la bataille de Pavie; Brantome fait mention de lui en parlant du brave du Gua, son fils. Les divers représentants de la famille de Bérenger furent maintenus dans leur noblesse lors de la grande recherche de 1666 par jugement de Dugué, intendant du Lyonnais et du Dauphiné. Jacques de Bérenger, maréchal de camp en 1704, décédé en 1727, fut connu le premier sous le titre de marquis du Gua. Son petit-fils, Pierre de Bérenger, comte du Gua, lieutenant général des armées du Roi en 1744, marié en 1727 à Antoinette Boucher d'Orsay, décédé en 1751, laissa deux fils, Pierre-Raymond et Charles, qui furent les auteurs de deux rameaux. Charles, comte de Bérenger, le plus jeune de ces deux frères, lieutenant-général des armées du Roi en 1814, décédé en 1824, avait épousé Mlle Legendre de Luçay, petite-fille du célèbre financier Bouret; leur fils, Antoine-Raymond, comte de Bérenger, né en 1774, pair de France héréditaire en 1819, marié en 1806 à la duchesse de Châtillon, née Marie-Désirée de Lannoy, mourut en 1849 laissant une fille unique mariée en 1834 au comte de Vogüé. Pierre-Raymond, marquis de Bérenger du Gua, né en 1732, fils aîné de Pierre, maréchal de camp, chevalier des ordres du Roi, chevalier d'honneur de la Dauphine, belle-fille de Louis XV, puis de Madame, comtesse de Provence, épousa en 1755 Marie-Camille de Sassenage, héritière de sa maison. Il fut père de Raymond-Charles, marquis de Bérenger du Gua, né en 1762, maréchal de camp en 1814, qui épousa en 1782 une fille du duc de Lévis, et grand père de Raymond-Gabriel de Bérenger, né en 1786, aide de camp de Napoléon Ier, qui fut tué en 1813 à la bataille de Dresde. Ce dernier avait épousé l'année précédente Mlle de Boisgelin qui se remaria au comte Alexis de Noailles; il en eut un fils, Raymond, marquis de Bérenger, né en 1812, député, marié en 1853, à Mlle de Guichen, décédé en 1875, qui a continué la descendance.

La maison de Bérenger a fourni un Grand Maître de l'Ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, des officiers généraux, un pair de

France héréditaire, un évêque d'Orange en 1117, des chevaliers du Saint-Esprit, etc.

Elle a été admise aux honneurs de la Cour de France en 1785.

On trouvera sur elle d'intéressants détails dans le *Bulletin héraldique* de 1898.

Principales alliances : de Viennois, Artaud, d'Urre, de Poitiers, de Sassenage, Émé de Marcieu, de Fay de la Tour-Maubourg, de Vesc, de Maugiron, d'Arces, de Rostaing, de Chissé, de Bardonnenche, de Bonne de Lesdiguières, de Monteynard, de Simiane, de Seiglières de Soyecourt 1749, de Lannoy 1806, de Vogüé 1834, de Bryas, de Beauvilliers de Saint-Aignan 1786, de Lévis 1784, Spinola, de Boisgelin 1812, de Rafèlis de Saint-Sauveur, du Bouéxic de Guichen 1853, etc.

Le nom de Bérenger a été porté par un certain nombre de familles nobles distinctes de celles auxquelles il vient d'être consacré des notices.

Parmi les plus distinguées il faut signaler celle des Bérenger, marquis de Montmouton et barons de Mouton-l'Arabe, qui portait pour armes : d'*azur à un griffon d'argent;* aliàs : *écartelé au* 1 *et* 4 *de gueules à un griffon d'or, à la bordure componnée de même; aux* 2 *et* 3 *de gueules à un sautoir d'argent cantonné de quatre clefs de même, qui est de Claviers.* Cette famille, originaire du Rouergue où elle était connue dès le XIIe siècle, passa plus tard en Auvergne, y fut maintenue dans sa noblesse en 1666 par jugement de l'intendant Fortia sur preuves remontant à 1431 et s'éteignit peu de temps après dans la maison de Bourbon-Malause.

Il a existé également en Provence une famille de Bérenger ou mieux de Beringhier de la Baume qui comptait encore des représentants au XVIIIe siècle et qui portait pour armes : d'*azur à une croix d'argent chargée en cœur d'un écu de gueules au lion d'or.* Cette famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les manuscrits de Chérin, revendiquait pour auteur un François Beringheri qui fut gonfalonnier de Florence en 1477 et dont un fils, Carlo Beringheri, exilé par les Médicis, serait allé se fixer en Corse. Celui-aurait été le bisaïeul d'un Antonio-Orso Berlingieri ou de Bérenger qui serait venu de Corse se fixer à Marseille et qui épousa le 10 décembre 1559 Catherine Mouton. Jean-François de Bérenger, Sgr de Grambois, fils du précédent, marié le 26 février 1604 à Claire Gratian, fut marchand et négociant à Marseille. Son fils, Jean-François de Bérenger, sieur de Grambois, marié le 8 janvier 1636 à Véronique d'Albert, fille d'un conseiller au Parlement de Provence, obtint le 3 juillet 1655 des lettres patentes qui le relevaient de la dérogeance

qu'aurait encourue son père, négligea de faire enregistrer ces lettres et dut se faire accorder le 9 mars 1667 des lettres de surrannation sur le vu desquelles il fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 27 juillet 1667. Il fut le grand-père de Jean-Joseph de Bérenger de la Baume qui fut admis en 1697 parmi les pages de la grande écurie. M. de Béranger de la Beaume, chevalier, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Marseille.

BÉRENGUES (de). Armes : d'*argent à une fasce d'azur chargée d'un soufflet d'or.*

La famille Bérengues est anciennement connue dans la bourgeoisie du Rouergue. Elle chercha sous Louis XVI à s'agréger à la noblesse, prétendit qu'elle descendait d'un maître Arnaud Berengues qui aurait été pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi par lettres patentes de Charles VIII du 9 février 1493 et sollicita en 1780 des lettres de relief de dérogeance. Cette demande fut l'objet d'un rapport très défavorable de Chérin, généalogiste des Ordres du Roi, qui avait été chargé de l'examiner. Bernard Bérengues était en 1790 membre du Directoire du district de Rodez. Ses enfants allèrent se fixer à Toulouse et après la Restauration firent précéder leur nom de la particule.

Principales alliances : de Barrau 1583, de Framond de la Framondie 1615, de Rudelle de Cassanhes 1732, de Bonne de Saint-Martin, de Roquefeuil, etc.

BERGASSE et BERGASSE du PETIT-THOUARS. Armes : d'*azur à deux cimeterres d'argent garnis d'or, posés en sautoir, accompagnés en chef et en pointe de deux gerbes d'or liées du même.* — La branche des Bergasse du Petit-Thouars écartèle ces armes de celles de la famille Aubert du Petit-Thouars : d'*azur à un haubert d'or.*

La famille Bergasse, d'ancienne bourgeoisie, est originaire de la petite ville de Tarascon-sur-Ariège, dans le Comté de Foix. Un de ses représentants, Joachim Bergasse, né à Tarascon, vint au cours du xviii[e] siècle se fixer à Lyon et se fit recevoir bourgeois de cette ville. Il avait épousé le 9 mai 1746 Benoîte Arnaud et en eut neuf enfants. L'un de ceux-ci, Henri-Joachim Bergasse, alla se fixer à Marseille où sa descendance s'est perpétuée ; un autre, Joseph-Dominique Bergasse, fut guillotiné pendant la Terreur ; un troisième, Jean-Gaspard Bergasse, né en 1754, propriétaire du domaine de Salorges, en Bresse, fut père d'Alphonse Bergasse, procureur général près la Cour de Montpellier, démissionnaire en 1830. Nicolas Bergasse, né à Lyon en 1750, le plus connu des fils de Joachim, était avocat dans sa ville

natale quand il fut nommé député du tiers état aux États généraux de 1789 ; il se fit remarquer dans cette assemblée par son éloquence et par sa modération, se tint à l'écart après la fin de la session et mourut en 1832. Nicolas Bergasse avait épousé en 1792 Perpétue Aubert du Petit-Thouars, issue d'une famille noble qui compte encore des représentants ; il en eut un fils, Paul Bergasse, qui épousa sa cousine germaine, Albertine-Sidonie du Petit-Thouars, sœur du vice-amiral Abel du Petit-Thouars. Abel Bergasse, né en 1831, fils des précédents, ayant été adopté par son oncle maternel, le vice-amiral du Petit-Thouars, fut autorisé par ordonnance du 17 février 1848 à joindre à son nom celui de : du Petit-Thouars ; il eut lui-même une brillante carrière dans la marine, arriva au grade de vice-amiral, eut le commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée et mourut en 1890 laissant un fils, Aristide. Celui-ci a épousé en 1894 Mlle Wyse-Bonaparte, arrière-petite-fille du prince Lucien Bonaparte.

Georges Bergasse de Lazeroule, né en 1763 à Saurat, dans le pays de Foix, issu d'une autre branche de la même famille, fut député du tiers état de la sénéchaussée de Pamiers aux États généraux de 1789, fut plus tard député de l'Ariège au Conseil des Cinq-Cents, vécut dans la retraite après le 18 brumaire et mourut en 1827.

Principales alliances : Aubert du Petit-Thouars, Mac-Léod, Wyse-Bonaparte, Bellaigue de Bughas, de Mauduit 1818, etc.

BERGE. Armes concédées en 1810 : *tiercé en fasce : d'argent à une épée haute en pal de gueules accostée de deux autruches affrontées d'azur; de gueules au signe des chevaliers légionnaires ; et d'or à une pyramide soutenue de sable.* — Armes concédées en 1816 : *coupé au 1 d'argent à une épée haute en pal de gueules, accostée de deux autruches affrontées d'azur ; au 2 de gueules à une pyramide d'argent terrassée de sable.*

Le nom de Berge est aujourd'hui porté par un certain nombre de familles qui paraissent n'avoir entre elles aucun rapport. La seule de ces familles qui appartienne à la noblesse descend de Jean-Paul Berge qui était sous Louis XVI négociant à Collioures, en Roussillon. François Berge, fils de celui-ci, né à Collioures en 1779, général de brigade en 1813, lieutenant-général des armées du Roi en 1823, chevalier de Saint-Louis, grand-officier de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 15 juillet 1810, fut confirmé dans la possession de ce titre par nouvelles lettres du 16 décembre 1814 et reçut enfin le titre héréditaire de baron par lettres du 20 juillet 1816. Le général Berge mourut en 1832 ; il avait épousé en 1816 Mlle Hom, décédée à Toulouse en 1881, et en laissa une fille, madame de Saint-

Guilhem, et un fils, Henri, baron Berge, né à Paris en 1828. Celui-ci a eu lui-même une brillante carrière militaire et a été nommé général de divison en 1880 ; son fils unique, Paul-Louis, a épousé en 1890 Mlle de Job.

Principales alliances : Delpech de Saint-Guilhem, Delpit, de Job, Massiet du Biest.

BERGE (Marchais de la). Voyez : Marchais de la Berge.

BERGER de NOMAZY.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

Principale alliance : du Pac 1893.

BERGER du SABLON. Armes primitives : d'*azur à trois houlettes d'or en sautoir accompagnées en chef d'un soleil de même et en pointe d'un agneau pascal d'argent.* — Armes actuelles : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef d'un soleil et en pointe d'un léopard, le tout d'or.* — Supports : *deux lévriers.*

La famille Berger du Sablon appartient à la noblesse du Lyonnais. Elle a eu pour auteur Camille Berger qui fut pourvu en 1691 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble. Ce personnage avait épousé Claudine Coupier. Leur fils, Jean-François Berger, avocat au Conseil supérieur de Lyon, fut pourvu le 14 février 1772, moyennant une finance de dix mille livres, de l'office de conseiller en la sénéchaussée de Lyon, créé en sa faveur. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon ainsi que son frère, Romain, gendarme de la garde du Roi.

Emmanuel Berger du Sablon, marié d'abord en 1861 à Mlle Destutt d'Assay, puis en 1868 à la comtesse de Siffrédy-Mornas, née Virginie de Jessé, fut longtemps conseiller général du Rhône. Il fut connu le premier sous le titre de comte du Sablon aujourd'hui porté par son fils. Celui-ci, encore célibataire, est actuellement le seul représentant mâle de sa famille.

Principales alliances : Roches-Ranvier de Bellegarde, de Ponnat, de Jessé 1868, Ruty 1863, Destutt d'Assay 1861, de Mauduit, etc.

BERGER de la VILLARDIÈRE. Armes : *tiercé en fasce d'azur, d'argent et de sable, l'azur chargé de trois étoiles d'or et l'argent d'une brebis de sinople.*

Le nom de Berger est assez répandu en Dauphiné et y a été porté par des familles appartenant aux conditions sociales les plus variées.

Celle qui donne lieu à cette notice est anciennement et honorablement connue dans la haute bourgeoisie de sa région. Un de ses représentants, Claude Berger de la Villardière, Sgr de Montseveroux, fut reçu en 1740 avocat au Parlement de Grenoble.

Principales alliances : Gamon de Monval, Mounier, Penet de Monterno 1862, etc.

BERGERET. Armes : d'*argent à un lion de sable; au chef de gueules chargé de trois croissants d'or mis en fasce, accompagnés de trèfles sans nombre de même.*

La famille Bergeret, originaire de la petite ville d'Arbois, en Franche-Comté, y occupait au XVIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie. Vers la fin du même siècle elle commença à chercher à s'agréger à la noblesse. Simon Bergeret est qualifié noble et messire dans un acte de 1589; son fils, Louis Bergeret, également qualifié noble, fut échevin d'Arbois en 1610.

François Bergeret, professeur royal en médecine à l'Université de Besançon, et N..., veuve de N... Bergeret, conseiller et avocat du Roi au bailliage d'Orgelet, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Thiébaud Bergeret, avocat du Roi au bailliage d'Arbois, ne pouvant prouver sa noblesse par suite de la destruction des papiers de sa famille dans l'incendie de cette ville en 1638, dut solliciter en 1682 la permission de posséder fief. Son fils, Charles-François Bergeret, reçu en 1710 conseiller au Parlement de Besançon, se fit accorder en 1725 des lettres patentes de relief de dérogeance qui établissaient sa descendance de Simon Bergeret qualifié noble en 1589 et les fit enregistrer à la Chambre des Comptes de Dôle.

D'après le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion, la famille Bergeret serait aujourd'hui éteinte ou près de s'éteindre.

Principales alliances : d'Achey, de Buretel de Chassey, Richard de Villersvaudey, Droz des Villards, Lyautey de Colombe, etc.

BERGERET (de). Armes : d'*azur à une fasce d'or accompagnée de trois étoiles d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lévriers.*

On trouve dans l'*Alsace noble* de Lehr une généalogie de cette famille, bien distincte de la précédente. Son auteur, Jean-Louis de Bergeret, né à Paris en 1641, fut de 1672 à 1685 avocat au Parlement de Metz, devint ensuite commis du ministre Colbert de Croissy, fut nommé membre de l'Académie française en remplacement de Cordemoy et mourut en 1694. Ce personnage laissa deux fils, Jean-

Armand Bergeret, inspecteur général d'infanterie sur la frontière de Piémont, marié en 1694 à Geneviève de Cacault, décédé en 1712, et Jacques de Bergeret, commissaire général de la marine, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'est éteinte dans la première moitié du XIXe siècle ; un de ses représentants, Gilbert-Élisabeth de Bergeret, fut nommé maréchal de camp en 1792.

La branche cadette paraît avoir eu pour dernier représentant Jacques Bergeret, né à Bayonne en 1771, vice-amiral, pair de France en 1841, sénateur en 1852, qui mourut en 1857 sans laisser de postérité mâle de son mariage avec Mlle Béhic.

Un M. de Bergeret avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Belfort et d'Huningue, en Alsace.

BERGERET de FROUVILLE. Armes (d'après la Chesnaye des Bois) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un mouton passant sous des rayons sortant de la pointe du chevron, le tout de même*.

La famille Bergeret est anciennement et honorablement connue à Paris. Un de ses représentants, Alexandre Bergeret, était gentilhomme de la fauconnerie du Roi quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1676 (registre de Paris) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un mouton passant d'argent surmonté d'une rose d'or*. Un M. Bergeret fut pourvu en 1722 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la grande chancellerie. M. Bergeret de Frouville fut pourvu de la même charge en 1748. Sa descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Principale alliance : Hocquart 1737.

BERGERON de CHARON. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois roches du même, deux en chef et une en pointe*. — Devise : *Virtus et robor*.

Le famille Bergeron de Charon appartient à l'ancienne bourgeoisie du Maine et du Bourbonnais. On en trouvera une généalogie dans un ouvrage qui a été publié en 1868 sous le titre d'*Armorial général de d'Hozier*. Ce travail en fait remonter la filiation à Léonard Bergeron qui était en 1454 procureur fiscal des terres de Bruères-sur-Cher, Orval et Épineul. Celui-ci aurait laissé d'une alliance inconnue un fils, Gilbert Bergeron, sieur de la Perche, décédé en 1559, qui aurait été lui-même père d'autre Gilbert Bergeron, juge ordinaire de la prévôté de la Perche, marié en 1588 à Marguerite de la Chapelle.

N... Bergeron, bourgeois de la ville de Bourges, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 : *de sinople à deux bandes d'or et deux fasces de gueules brochantes sur le tout.*

Claude Bergeron, sieur de Charon, lieutenant au régiment du Maine, décédé à Bourges en 1714, avait épousé en 1700 Catherine Busson, issue d'une honorable famille de la bourgeoisie du Berry. Il fut père de Pierre-Ignace Bergeron de Charon et grand-père de François Bergeron de Charon, né en 1734, qui continuèrent la lignée. On ne connaît pas à la famille Bergeron de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle était représentée de nos jours par François Bergeron de Charon, né en 1837 au Châtelet, en Berry, qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1865 avec Mélanie Berthomier de la Villatte, et par son cousin germain, Maurice, né à Saint-Amand en 1841.

Il existait au XVIIIe siècle dans le centre de la France une autre famille Bergeron sur laquelle on trouvera des renseignements dans les manuscrits de Chérin. Elle avait pour auteur Pierre Bergeron, Sgr de Chauvignac, qui fut anobli le 20 mai 1714 par lettres patentes de Godefroi de la Tour, duc souverain de Bouillon et vicomte de Turenne. Ce même Pierre Bergeron et son frère Hugues, chevalier de Saint-Louis, obtinrent le 6 décembre 1740 un arrêt du Conseil d'État qui les autorisait à jouir des privilèges de la noblesse. Pierre Bergeron mourut à Ussac en 1743 laissant une nombreuse postérité. Un de ses fils, François de Bergeron, sieur de la Rode, en Limousin, de Chaumont, etc., épousa le 1er février 1750 Marie de Combarel de Gibanel; il fut lui-même père de Louis-Charles-Guillaume de Bergeron de la Rode, gendarme ordinaire de la garde du Roi, qui épousa en 1779 Augustine de la Serre.

On trouve encore qu'un Pierre de Bergeron, marié en 1678 à Olive de Gaufreteau de Châteauneuf, fut pourvu en 1689 de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie de Guienne, et fut maintenu dans sa noblesse le 3 décembre 1698 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Ce personnage portait pour armes : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois moutons de gueules* (?). Il fut probablement l'aïeul de Jacques de Bergeron, Sgr de Cereins, Mauvesin, Lamothe-Cussac, Donnissan, Vauve, Lamothe et Dubarry, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

Une famille de Bergeron siégeait en 1789 aux États du Béarn à cause de sa seigneurie de Monbalour.

Jean de Bergeron, écuyer, capitoul de Toulouse en 1662, fut main-

tenu dans sa noblesse le 7 janvier 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, comme ayant été anobli par le capitoulat. Son parent, Bertrand Bergeron, écuyer, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois croix d'argent, deux en chef et une en pointe.*

BERGEVIN (de). Armes : de *gueules à un chevron d'or accompagné en chef de deux grappes de raisin et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.* — Armes concédées en 1809 au chevalier de l'Empire : d'*azur à une ancre bouclée d'or brochant sur deux plumes d'argent posées en sautoir; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

La famille DE BERGEVIN est originaire de Touraine. Un de ses représentants, décédé en 1725, fut capitaine d'armes d'une compagnie franche de la marine et se distingua en 1694 au combat de Camaret contre les Anglais. François Bergevin, né en 1706, fils du précédent, avocat, nommé en 1744 conseiller procureur du Roi à la sénéchaussée de Brest, plus tard lieutenant particulier de l'amirauté de Léon, subdélégué de l'intendant de Bretagne pour l'évêché de Léon, reçut en 1775 des lettres patentes d'anoblissement dont on trouvera le texte tout au long dans le *Nouveau d'Hozier* et obtint la même année le règlement de ses armoiries. Il mourut en 1798 ayant eu plusieurs fils de son mariage avec Hélène Caillet. L'aîné d'entre eux, Pierre Bergevin, né à Brest 1750, administrateur du Finistère en 1791, fut guillotiné à Brest en 1794; c'est de lui que descendent les représentants actuels de la famille de Bergevin. Olivier Bergevin, second fils de François, décédé à Brest en 1818 sans laisser de postérité mâle, fut député du Finistère au Conseil des Cinq-Cents. Auguste Bergevin, né à Brest en 1753, troisième fils de François, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 juin 1809, fut député de Brest sous la Restauration et mourut à Bordeaux en 1831 laissant deux filles, Mmes de Réau et de Béchade. Un quatrième frère enfin, Mathieu-Charles Bergevin, né en 1761, contre-amiral honoraire, mourut à Brest en 1841 laissant un fils qui demeura célibataire et une fille, Mme Urvoy de Portzamparc. Une de leurs sœurs avait épousé le vice-amiral Lelarge.

La famille de Bergevin n'est pas titrée. Elle a fourni depuis la Révolution un grand nombre d'officiers, des commissaires de la marine, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Principales alliances : de Kergariou, Gillart de Keranflech, le Bihannic de Tromenec, Ponthier de Chamaillard, Huon de Kermadec, de Castellan, Hamon de Kersers, de Réau, de Béchade 1819,

Urvoy de Portzamparc, Couffon de Kerdellech 1889, de la Villéon, etc.

BERGHES-SAINT-WINOCK (de). Armes : d'*or à un lion rampant de gueules, armé et lampassé d'azur*. — Manteau : *de Duc*. — Couronne : *de Prince* sur l'écu, *de Duc* sur le manteau. — Cri de guerre : *Berghes !*

La maison DE BERGHES-SAINT-WINOCK, une des plus illustres de la noblesse du nord de la France, a eu pour berceau la petite ville de Berghes-Saint-Winock, aujourd'hui Bergues, située dans l'arrondissement de Dunkerque. La Chesnaye des Bois et après lui un certain nombre de généalogistes qui l'ont copié, confondant la maison de Berghes-Saint-Winock avec d'autres familles de Berghes qui ont existé dans la même région, l'ont fait descendre par erreur de Jean, sire de Glymes, fils naturel de Jean II, duc de Lorraine inférieure et de Brabant, qui fut légitimé le 27 août 1344 par l'empereur Louis de Bavière. La maison de Berghes descend directement des anciens châtelains de la ville de Berghes-Saint-Winock connus de toute ancienneté. Le Père Anselme, qui en a donné une généalogie dans son *Histoire des grands officiers de la Couronne*, la fait descendre de Gisleberg, deuxième du nom, châtelain de Berghes, qui aurait épousé dans les premières années du XIIe siècle Marguerite, héritière des seigneuries de Bienque et de Cohen. Guy de Berghes, chevalier, Sgr de Cohen, fils puîné des précédents, abandonna les armoiries de sa famille paternelle pour adopter celles de la famille de sa mère : *échiqueté d'argent et d'azur* que ses descendants conservèrent pendant plusieurs générations. Il fit en 1248 diverses donations à l'abbaye de Sainte-Colombe du consentement de sa femme, Mabille, et de son fils, Guy. On n'a à peu près aucun renseignement sur ce dernier. On sait seulement qu'il fut père de Guillaume de Berghes, chelier, Sgr de Cohen, qui épousa N... de Marguilly, et grand-père d'autre Guillaume, chevalier, Sgr de Cohen, qui abandonna le nom de Berghes pour ne conserver que celui de sa seigneurie de Cohen. Louis, fils de celui-ci, devint chef de nom et d'armes de la maison de Berghes par le décès survenu en 1380 de Jean, châtelain de Berghes. Il épousa Marie, dame de Hingettes, Bordues, Béthencourt, etc., et fut nommé en 1421 conseiller et chambellan de Jean, duc de Bourgogne et comte de Flandre. Ce fut son fils, Jean, Sgr de Cohen et de Marguillies, en Artois, qui reprit avec le nom de Berghes les armes primitives de sa maison. Ce Jean de Berghes, Sgr de Cohen, fut un très puissant personnage, fut nommé grand veneur de France par lettres patentes données à Paris le 2 juin 1418, reçut la même année le commandement des troupes qui allaient mettre le siège devant

Montlhéry et devint dans la suite gouverneur de la ville d'Abbeville. Il avait épousé Alix de Nielles, dame d'Olhain, veuve de Jean de Récourt, châtelain de Lens. Pierre de Berghes, Sgr de Cohen, fils du précédent, marié en 1445 à Jossine de Ghistelles, devint en 1433 seigneur de Houlx, Moule, Disque, etc., par héritage de sa tante maternelle, Marie de Nielles. Il livra au roi Louis XI la petite ville d'Aire, dont il était gouverneur, en échange d'une forte somme d'argent et de cent lances ; mais l'histoire rapporte que le rusé monarque se méfiant de sa fidélité se contenta, après avoir pris possession de la ville, de lui envoyer un tableau sur lequel étaient peintes les cent lances stipulées. Ce Pierre de Berghes fut père de Jean de Berghes, chevalier, Sgr de Cohen, gouverneur et capitaine d'Aire, chambellan du Roi en 1488, qui épousa Claire d'Azincourt, et grand-père de Pierre de Berghes, chevalier, Sgr d'Olhain, Verdrel, etc., qui épousa en 1526 Jeanne de Bailleul et qui fut en 1555 un des députés de la noblesse d'Artois auprès de l'empereur Charles-Quint. Celui-ci avait eu trois fils dont l'aîné, Eustache, fut tué au siège de Thérouenne et dont les deux plus jeunes, Adrien, Sgr d'Olhain, marié à Marie d'Ouchin, et Philippe, furent les auteurs de deux branches. La branche aînée, dite des sgrs d'Echain, s'éteignit vers la fin du XVIIe siècle. Philippe de Berghes, auteur de la seconde branche, seule subsistante, fut seigneur du Plantin, de Rache, de Boubers, de Fromentel, etc., gouverneur de Lillers et de Lens, et épousa Hélène de Longueval, fille unique et héritière d'un pair du comté de Namur. Son fils, Philippe de Berghes, Sgr de Rache, premier pair du comté de Namur, marié le 29 juin 1623 à Françoise d'Hallwin, en eut quatre fils dont l'aîné, Eugène, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur du Hainaut, mestre de camp général des armées du roi d'Espagne en Hainaut, créé prince de Rache par lettres patentes du roi Charles II données à Madrid le 30 décembre 1681, mourut sans postérité ; dont le second, Charles-Alexandre, premier pair du comté de Namur, laissa une fille unique mariée en 1683 à Philippe-Ignace de Berghes, Sgr d'Olhain, et dont les deux plus jeunes, Pierre et Jean, furent les auteurs de deux rameaux qui devinrent français après l'annexion de la Flandre au royaume de France.

L'aîné de ces rameaux s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; son chef avait été confirmé en avril 1701 par lettres patentes du roi Louis XIV dans la possession du titre de prince de Rache.

Jean de Berghes, Sgr de Fromentel, auteur du second rameau, épousa Anne de Ricamez, fille et héritière du vicomte d'Arleux. Leur descendant, Adrien-Ghislain de Berghes, vicomte d'Arleux, marié en

1768 à Mlle de Castellane, dame du palais de la reine Marie-Antoinette, fut connu sous le titre de prince de Berghes-Saint-Winock ; il mourut dès 1773 ne laissant qu'une fille en bas âge mariée dans la suite au comte de Lasteyrie du Saillant. Son frère, François-Ghislain, maréchal de camp en 1791, décédé à Altona pendant l'émigration en 1802, recueillit après sa mort le titre de prince de Berghes. Il laissa de son mariage avec Mlle de Saint-Blimont deux fils dont le plus jeune mourut sans postérité et dont l'aîné, Charles-Eugène, né en 1791, marié en 1821 à Victorine-Gabrielle, princesse de Broglie, héritière de la terre de Rânes, en Normandie, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, décédé en 1864, fut créé pair de France héréditaire sous le titre de prince de Berghes-Saint-Winock par ordonnance royale du 5 novembre 1827 et reçut en outre le titre héréditaire de duc, sur institution de majorat, par lettres patentes du 30 juin 1829. Pierre de Berghes, l'aîné des petits-fils du précédent, fut tué à l'ennemi pendant la guerre de 1870-71.

La maison de Berghes fut admise au XVIIIe siècle aux honneurs de la Cour de France.

Elle a fourni un grand veneur de France, des officiers généraux, des chevaliers de la Toison d'Or, un pair de France, des dames de la Croix-Étoilée, un chevalier de Malte en 1794, etc.

Elle est aujourd'hui près de s'éteindre.

Principales alliances : de Nielles, de Ghistelles 1445, d'Azincourt, de Bailleul 1526, de Rembures, de Bucy 1618, Malet de Coupigny 1628, de Carnin, de Wignacourt 1698, de Longueval, d'Hallwin, de Castellane 1768, de Lasteyrie du Saillant, de Saint-Blimont, de Broglie 1821, de Marin, de Carnin 1758, de Monchy de Sénarpont 1741, van der Linden d'Hooghworst 1746, de Houchin, de Créqui-Canaples, de Nédonchel, d'Hénin-Liétard, etc.

Il a existé dans les Pays-Bas plusieurs familles de Berghes ou van den Berghe qui n'avaient aucun rapport avec celle dont il vient d'être parlé. L'une d'elles, fort illustre, portait pour armes : de *sinople à trois macles d'argent; au chef parti à dextre de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, qui est de Brabant, à sénestre d'or à trois pals de gueules*. Elle avait pour auteur Jean, dit Cortigin, bâtard de Brabant, sire de Glymes, qui était fils naturel de Jean le Pacifique, duc de Lorraine-Basse, de Brabant et de Limbourg, marquis d'Anvers, comte de Louvain, décédé en 1312, et de sa maîtresse, Isabeau de Cortigin, et qui fut légitimé le 17 août 1344 par l'empereur Louis de Bavière. Jean de Berghes, sire de Glymes, décédé en 1495, descendant de ce personnage, devint seigneur de Berg-op-Zoom et épousa Anne de Beauversem, héritière du comté de Grimberghes.

Guillaume de Berghes de Glymes, décédé en 1609, fut évêque d'Anvers, puis en 1598 archevêque de Cambrai. Georges-Louis de Berghes, né en 1661, décédé en 1743, fut nommé en 1724. évêque prince de Liège. Philippe-François de Berghes, frère de ce prélat, gouverneur de Bruxelles, chevalier de la Toison d'Or, décédé en 1704, fut créé prince de Berghes en 1686 par le roi d'Espagne Charles II. Son fils, Alphonse-Dominique-François, prince de Berghes, grand d'Espagne en 1720, marié en 1710 à Henriette, fille du duc de Rohan, fut le dernier rejeton mâle de sa famille et eut pour héritière sa sœur, Honorine-Alexandrine, mariée en 1719 à Joseph-Louis d'Albert de Luynes. Cette famille de Berghes a fourni plusieurs chevaliers de la Toison d'Or.

BERGOUNIOUX. Armes : d'*or à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un sanglier de sable aux défenses d'argent.*

La famille Bergounioux est anciennement et honorablement connue dans la bourgeoisie d'Auvergne. Un de ses membres fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

On trouve qu'un sieur Bergonhon de Rachat, peut-être issu de cette famille, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy, mais fit défaut.

Principale alliance : de Balbi de Vernon 1874.

BERGUES (de). Armes : de *sinople à trois macles d'argent* (on remarquera l'analogie de ces armoiries avec celles de la maison de Berghes de Grimberghes).

Cette famille, bien distincte de la maison de Berghes-Saint-Winock et de la maison de Berghes de Grimberghes qui ont occupé l'une et l'autre une situation considérable dans la noblesse des Flandres et dans celle des Pays-Bas, est anciennement connue dans les environs de Bergerac et de Sarlat, en Périgord. On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements très incomplets.

On trouve aux archives départementales de la Gironde que Guillaume Bergues épousa le 4 juin 1576 Marquèze Gualisson.

Gérauld de Bergues, marié vers 1580 à Anne de Canolle, est appelé amé et féal valet de chambre du roi Henri IV dans un acte de 1594. Son fils, Jean-Jacques de Bergues, mentionné dans un acte du 17 juin 1603 avec les qualifications de noble et d'écuyer, était gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi quand il épousa Sérène de Larmandie par contrat du 17 novembre 1623; il obtint le 11 octobre 1628, après l'incendie de sa maison de Bannes qui amena la perte de ses papiers, un arrêt de la Cour des Aides de Guienne qui

l'exemptait de la taille et qui reconnaissait sa noblesse contestée par les bourgeois de Beaumont; il était Sgr de Faux, de Mons et de Banes quand il fut de nouveau maintenu dans sa noblesse le 8 mai 1642 par arrêt du Conseil d'État; il avait le grade de maréchal de camp quand sa fille Henrye épousa par contrat du 26 mai 1660 Louis Destutt de Solminihac, écuyer, Sgr de Mazières. Un M. de Bergues, Sgr de Bannes et de Faux, épousa vers 1665 Marie de Rabar. Noble Joseph de Bergues, écuyer, Sgr de Faux, Mons et Banes, figure au nombre des gentilshommes de la sénéchaussée de Sarlat qui furent convoqués au ban de 1674.

Claude de Bergues, conseiller du Roi et juge royal de Montcabrié et de Ravel, maire de Villefranche, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Sarlat).

Un sieur de Bergues fut condamné à mort à Sarlat en 1702.

Jules de Bergues, sieur de la terre d'Escalup, dépendant aujourd'hui de la commune de Montjoie, en Lot-et-Garonne, et Jean de Bergues, fils d'autre Jean de Bergues d'Escalup et de Catherine de Luterie, furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse le 16 août 1704 par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Bordeaux. La famille de Bergues d'Escalup paya l'amende à laquelle elle avait été condamnée, mais fut plus tard maintenue noble le 12 avril 1717 par jugement de Legendre, intendant de Montauban, après avoir prouvé sa filiation depuis 1606. Catherine de Bergues, héritière de la terre d'Escalup, se maria vers cette époque dans la famille de Montesquiou.

Noble Bernard de Bergues, sieur des Fournels, fut pourvu dans la seconde moitié du XVIIIe siècle de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Sa veuve, Françoise de Comarque, dame de Saint-Maurice, née en 1721, fut convoquée en 1789 aux assemblées de la noblesse du Périgord en raison de divers fiefs qu'elle possédai dans la sénéchaussée de Sarlat.

La famille de Bergues compte encore des représentants en Périgord. Elle n'a jamais été titrée.

BÉRIGAUD de LABEIGE.

Les renseignements font défaut sur cette famille fixée de nos jours dans le département de la Haute-Vienne. On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Principale alliance : de la Boulinière.

BÉRIOT (de). Armes : d'*or à trois têtes de renard de gueules*. — Cimier : *une tête de renard de gueules*.

La famille de Bériot, honorablement connue en Belgique, descend d'Étienne Bériot, décédé en 1727, qui était grand bailli d'Agimont. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Charles-Augustin de Bériot, né à Louvain en 1802, célèbre pianiste, fut confirmé dans sa noblesse le 16 avril 1853 par arrêt du roi des Belges. Il avait épousé Mme Malibran, née Marie Garcia, la grande cantatrice, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Étant devenu veuf, il se remaria avec Marie Thalberg de laquelle il a laissé deux fils.

BERLHE (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or surmonté d'une tête de lion arrachée et accompagné de trois losanges, le tout d'or.*

La famille de Berlhe, originaire de Romans, en Dauphiné, appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie de sa région. Un de ses auteurs, Pierre-Hector Berlhe, épousa le 17 mai 1665 Catherine Colet d'Anglefort qui appartenait à une famille noble de Romans et adopta après son mariage les armoiries de cette famille que ses descendants ont conservées jusqu'à nos jours. André Berlhe était dans première moitié du xviiie siècle conseiller du Roi, lieutenant en la judicâture de Romans. Son fils, Claude-Hector Berlhe, né à Romans en 1739, marié en 1769 à Jeanne Belland, maire d'Arthemonay (Drôme) sous la Restauration, fut anobli le 20 avril 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il fut lui-même père d'André-Hector Berlhe, né à Romans en 1770, décédé en 1854, qui épousa en 1790 Mlle de Mazenod, d'une vieille famille noble du Lyonnais encore existante. Celui-ci, après l'anoblissement de son père en 1816, fit précéder son nom de la particule de qui a été conservée par ses descendants.

La famille de Berlhe n'est pas titrée.

Principales alliances : de Mazenod 1790, Leclerc de Juigné de Lassigny, Bachey-Deslandes 1838, Routy de Charodon 1872, Perrotin de Bellegarde 1891, etc.

Cette famille de Berlhe est distincte d'une famille Berle de Neuilly qui appartenait sous Louis XVI à la bourgeoisie du Nivernais. Charles-César Berle de Neuilly, né à Lormes en 1780, lieutenant-colonel de cavalerie, fut anobli et reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du 30 août 1825 ; il reçut en même temps les armoiries suivantes : d'*azur à une cuirasse d'argent frangée de gueules et sommée d'un casque aussi d'argent.* Il mourut à Fontainebleau en 1848 sans laisser, semble-t-il, de postérité de son mariage en 1814 avec Mlle Duchemin.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME PREMIER

ABADIE de NODREST (d'). Armes : d'*azur à une montagne de huit coupeaux de..... surmontée de trois étoiles rangées en fasce* [1].

La famille d'Abadie de Nodrest appartient à la noblesse de la Bigorre où elle a possédé dans la commune actuelle de Montgaillard le petit fief de Nodrest dont elle a conservé le nom. Le capitaine Mathieu de Cazaux, de Vielle-Adour, fit son testament le 25 septembre 1592 et mentionne dans cet acte sa fille unique, Domengea, mariée à Domenge d'Abadie, et ses quatre petits-fils, Pierre, Mathieu, Jean et Bernard d'Abadie. Le troisième de ceux-ci, maître Jean Dabbadie, prêtre, natif de Vielle, prit possession le 12 décembre 1605 de la cure dudit lieu. Son frère, Mathieu Dabadie, paraît dans un acte de 1604 avec la qualification de praticien; il est appelé feu maître Mathieu Dabadie, vivant maître des chemins de Bigorre, dans un acte passé le 30 décembre 1630 par sa veuve damoiselle Marie de Belon. Ce fut ce Mathieu Dabadie qui devint seigneur de Nodrest par l'acquisition qu'il en fit d'Antoine de Menvielle. Il fut père d'Étienne d'Abadie, écuyer, Sgr de Nodrest, qui épousa le 15 juin 1638 Anne, fille du Sgr d'Antist, et de Sébastien d'Abadie, sieur de Lestelon, qui fut lui-même père d'Arnaud d'Abadie, abbé laïque de Ségur. Étienne d'Abadie fut père de Paul d'Abadie, Sgr de Nodrest, qui épousa le 4 septembre 1667 Charlotte du Bois, et grand-père de Michel d'Abadie, Sgr de Nodrest, lieutenant-colonel du régiment de Montsoreau par commission du 15 mars 1710, qui fut maintenu dans sa noblesse le 9 janvier 1715 par jugement de M. de Lamoignon, intendant de Bordeaux, et qui acquit en 1716 de Louis de la Barthe-Giscaro la terre de Montignac.

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Gaston Balencie.

M. d'Abadie, Sgr de Nodrest, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tarbes.

La famille d'Abadie de Nodrest compte encore de nombreux représentants en Bigorre. Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des chanoines, etc.

Principales alliances : de Saint-Julien 1764, de Cazaux, de Févelas, etc.

ABBADIE de BARRAU (d').

Le comte d'Abbadie de Barrau, député en 1871, avait épousé Mlle de Champs de Saint-Léger ; ce fut un de ses frères qui épousa en 1861 Mlle Boudineau.

ALAROSE de la CHARNAY. Armes : d'*azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.*

Sébastien Alarose, Sgr de Beauregard, fut reçu trésorier de France non pas en 1779, mais le 22 décembre 1778 ; il succéda dans cette charge à son père, Gilbert Alarose de la Bresne, qui en avait été pourvu le 18 mars 1746.

La famille Alarose s'est éteinte dans la seconde partie du xixe siècle.

AMELIN de ROCHEMORIN (d'). Armes : d'*azur à trois croissants d'argent* 2 *et* 1.

La famille d'Amelin de Rochemorin appartient à la noblesse du Périgord. On trouvera sur elle tous les renseignements désirables dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Les jugements de maintenue de noblesse du xviie siècle en font remonter la filiation à Jean Amelin, procureur à Sarlat, puis notaire et secrétaire de l'évêque de Sarlat, qui obtint du roi François Ier le 19 décembre 1517 des lettres patentes de réhabilitation de noblesse et qui les fit entériner le 23 février 1520 en l'élection de Périgueux. La famille Amelin ne produisit du reste qu'une copie de ces lettres collationnée en 1652 et une note de d'Hozier apprend que cette copie est bien peu exacte. D'après ces lettres Jean Amelin aurait été petit-fils de Macé Amelin, gentilhomme du Maine, qui, ayant eu son château de la Mélinaye saccagé pendant la guerre contre les Anglais et s'étant trouvé ruiné, serait venu se fixer en Limousin à la suite de Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne. Noble Jean d'Amelin fit son testament le 17 août 1530 en faveur de son fils, Léonard Amelin, alors conseiller au Parlement de Bordeaux. Monsieur maître Léonard d'Amelin, écuyer, Sgr de Rochemorin, conseiller au Parlement de Bordeaux,

mari de Jeanne de Beauzeaux, fit à son tour son testament le 13 juillet 1561 en faveur de son fils Augier, alors étudiant à Toulouse. Celui-ci fut seigneur de Rochemorin après son père, épousa Marie de Saint-Astier qui fit son testament le 8 février 1612 et continua la lignée. Un de ses descendants, Gaston Amelin, écuyer, Sgr de Rochemorin en la paroisse de Saint-Front d'Alemps, fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de M. de Montozon, subdélégué de l'intendant Pellot; un autre, Mercure d'Amelin, écuyer, Sgr de la Vergnie, marié le 31 juillet 1649 à demoiselle Françoise de Lambert, veuve de Benjamin de Banes, sieur de Malesse, fut maintenu dans sa noblesse le 28 mai 1667 par jugement de M. de la Brousse, également subdélégué de Pellot. François Amelin de Rochemorin, chevalier, Sgr de Beaurepaire, arrière-petit-fils du précédent, chevalier de Saint-Louis, marié le 3 avril 1753 à Françoise Mizac, fille d'un président des requêtes du Palais du Parlement de Metz, obtint en 1770 l'admission à Saint-Cyr de sa fille Marguerite, née à Metz en 1758. M. d'Amelin prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille Amelin de Rochemorin, appauvrie avec le temps, s'est perpétuée obscurément en Périgord jusqu'à nos jours.

Elle a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un conseiller au Parlement de Bordeaux, deux demoiselles de Saint-Cyr en 1743 et 1770, une demoiselle de l'Enfant-Jésus en 1779, etc.

Principales alliances : de Ferrières 1607, de Raymond de Sallegourde 1639, de la Marthonie 1597, de Saint-Astier, de Beaupoil de Sainte-Aulaire 1588, de Jaubert de Saint-Gelais, d'Abzac, etc.

ANNEIX de SOUVENEL. Armes : d'*azur à une étoile d'argent accompagnée de trois croisettes pattées du même.*

Ancienne famille bourgeoise de Bretagne. Alexis-Jacques ANNEIX DE SOUVENEL, né à Rennes en 1689, fut de 1753 à 1756 bâtonnier de l'ordre des avocats de sa ville natale. Son fils, commissaire des États de Bretagne en 1767, était en 1786 maître des requêtes du comte de Provence. M. Anneix de la Gletière était en 1816 conseiller d'arrondissement de Rennes.

M. Alexis Anneix de Souvenel épousa en 1838 Mlle de Trogoff dont il a laissé postérité.

Principales alliances : de Trogoff, Gardin de la Bourdonnaye, etc.

ANSAN d'EGREMONT (d').

Jean-Guillaume D'ANSAN d'EGREMONT ou d'AIGREMONT, marié à Thionville en 1726 avec Marie-Anne Pierson, en eut, entre autres enfants,

deux fils, Louis-Placide, né en 1733, et Marie-Éléonor, né en 1735, qui firent l'un en 1748, l'autre en 1751, leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire de Lunéville.

ARNAULT. Armes : d'*or à une gerbe de blé de sinople; au comble d'azur chargé de deux étoiles d'argent; au chevron de gueules brochant et chargé en pointe du signe des chevaliers légionnaires.*

La famille Arnault descend de Nicolas-Vincent Arnault qui portait sous Louis XV la qualification de bourgeois de Paris. Antoine-Vincent Arnault, fils du précédent, né à Paris en 1766, décédé en 1834, littérateur distingué, secrétaire du Cabinet de Madame, comtesse de Provence, membre de l'Institut en 1800, membre de l'Académie française, député de Paris à l'époque des Cent-Jours, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 6 septembre 1811. L'académicien Arnault avait épousé Marie-Catherine Guesnon de Bonneuil et en laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Lucien, chevalier Arnault, né en 1787, épousa Mlle Cornudet, fille du pair de France, et en eut une fille, Mlle Marie Arnault, qui vivait encore en octobre 1901.

ARROQUAIN (d') : Armes : *écartelé au* 1 *d'argent à la croix recroisetée tracée d'un seul filet de sable et cantonnée de quatre croissants d'azur ; au* 2 *de gueules au lion d'argent couronné d'or, rampant contre un rocher de six coupeaux d'or mouvant du flanc sénestre ; au* 3 *d'or au dragon ailé de sinople couronné de sable ; au* 4 *d'azur au sautoir d'or alaisé et cantonné de quatre coquilles d'argent.* — Supports : *deux lions.*

La maison noble d'Arroquain, située dans la paroisse de Garindein, en Soule (pays Basque), a été le berceau d'une vieille famille noble qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Narnaud-Guilhem, Sgr d'Arroquain, donzel, prit part en 1327 à une assemblée de la noblesse de Soule. Honorable[1] Fortaner, Sgr d'Arroquain, auquel remonte la filiation suivie, paraît comme gentilhomme juge jugeant dans plusieurs assemblées de la cour de Licharre du 17 juillet 1458 au 26 juin 1475. Ses descendants se distinguèrent dans la carrière militaire. L'un d'eux, noble Jayme d'Arroquain, écuyer, Sgr dudit lieu, lieutenant du châtelain de Mauléon, reçut en 1572 un brevet de pension du roi Charles IX en récompense de ses services. Le 28 juin 1741, dans la maison noble

[1] En Soule, au xve siècle, on qualifiait indistinctement honorables ou honorables hommes les nobles et les bourgeois ; mais les premiers, juges-nés et héréditaires du pays, sont toujours qualifiés *honorables gentilshommes juges-jugeant de la terre de Soule* dans les procès-verbaux de la cour d'ordre (États) et de la cour de Licharre. On conservait soigneusement dans celle-ci le catalogue des maisons nobles du pays.

d'Arroquain de Garindein, dame Marie de Casassus d'Arbide-Gotein, veuve de Jean d'Arroquain, écuyer, Sgr dudit lieu, et tutrice de ses enfants, fit procéder à l'inventaire des biens laissés par son mari. Arnaud-Marc d'Arroquain, écuyer, fils de cette dame, siégea en 1789 aux États de Soule à cause de la seigneurie d'Arbide de Gotein qui lui venait de sa mère. Il avait vendu le 3 février de cette même année la maison noble d'Arroquain à son beau-frère, le sieur Martin de Vignave, et ce fut celui-ci qui siégea à la même assemblée comme Sgr d'Arroquain de Garindein. Arnaud-Marc d'Arroquain racheta peu de temps après la maison patrimoniale d'Arroquain qui appartient aujourd'hui à son arrière-petit-fils, M. Jean-Baptiste d'Arroquain, maire de Garindein[1].

La famille d'Arroquain n'est pas titrée.

Principales alliances : d'Échauz-Ahetze 1633, de Casassus d'Arbide 1731, de Bertereche de Menditte, etc.

ARTHENAY (d').

Guillaume Darthenay, né en 1750, député du Calvados, créé baron de l'Empire en 1810, avait épousé Jeanne Landumier, dite de la Caille, danseuse à l'Opéra, veuve d'Antoine Hébert, et en eut une fille unique mariée en 1819 au marquis de la Morélie. La baronne d'Arthenay avait eu de son premier mariage un fils, Jean Hébert, né à Paris en 1789, qui fut autorisé par ordonnance royale du 12 août 1818 à joindre à son nom celui de : d'Arthenay et dont la descendance s'est perpétuée à Bayeux (voy. Hébert d'Arthenay). On trouvera sur cette famille des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1904.

[1] Cette notice a été composée à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. de Jaurgain.

AUBELIN de VILLERS.

Euphrosine Aubelin de Villers, mariée en 1863 au baron de Montesquieu, et Marie Aubelin de Villers, mariée en 1869 au baron Albert de Montesquieu, dernières représentantes de leur famille, étaient non pas sœurs, comme il a été dit par erreur, mais cousines germaines, filles l'une de la comtesse de Villers, née de Raymond, remariée plus tard au comte d'Ivernois, l'autre de Mme Auguste de Villers, née de Barral.

AUBOYNEAU. Armes : d'*azur à trois croix pattées d'argent.*

La famille Auboyneau, originaire de la Rochelle, est une des plus anciennes de la bourgeoisie protestante de cette ville à laquelle elle a donné de nombreux consuls. La filiation est établie depuis Loys Auboyneau, marchand, bourgeois de la Rochelle, qui épousa en 1573 Marguerite Rabin. Jean et Pierre Auboyneau, tous deux marchands de bois à la Rochelle, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Le seul rameau de la famille Auboyneau qui se soit perpétué jusqu'à nos jours est aujourd'hui revenu à la religion catholique. Un de ses représentants, Gaston Auboyneau, gendre du marquis de Flers, est directeur adjoint de la Banque Ottomane à Constantinople.

AUGER (d').

C'est par erreur qu'il a été dit que cette famille avait été admise aux honneurs de la Cour au XVIIIe siècle.

AVRIL ou APVRIL (d'), en Dauphiné. Armes (d'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1904) : d'*or à une champagne de sinople surmontée à sénestre d'une aigle de sable et à dextre d'une main de carnation tenant un rameau fleuri de sinople.* — Devise : *Fortis renascitur proles.*

Edouard d'Apvril, né à Grenoble en 1843, issu de cette famille, a été nommé général de brigade en 1903.

BADIN de MONTJOYE et d'HURTEBISE. Armes : d'*azur à trois têtes de daim d'or, 2 et 1.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille Badin est originaire de la petite ville de Chatelcensoir, dans le département de l'Yonne, où elle est encore possessionnée. On trouvera sur elle des renseignements nombreux dans un ouvrage que M. Emile Pallier a fait paraître à Auxerre en 1880 sous le titre de : *Recherches sur l'Histoire de Chatel-Censoir*. Gabriel Badin était en 1670 procureur fiscal de cette ville ; il mourut le 29 août 1683. Edme-Thomas Badin de Montjoie, bourgeois, et Étienne Badin, notaire, assistèrent à une assemblée des habitants de Chatel-Censoir qui se tint le 18 janvier 1788 chez J.-B. Badin d'Hurtebise, syndic.

La souche était représentée dans la seconde moitié du xix[e] siècle par deux branches distinguées par les surnoms de Montjoye et d'Hurtebise. Le chef de la première de ces branches porte le titre de comte de Montjoye.

Principale alliance : de la Celle.

BAILLENCOURT-COURCOL (de).

On trouve dans le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par D** S. D. H**, publié à Louvain en 1760, qu'Alexandre de Baillencourt-Courcol, d'abord conseiller et receveur général des domaines et finances des Pays-Bas, plus tard conseiller d'État et du Conseil des finances, fut créé chevalier le 20 avril 1666 par lettres de Philippe IV, roi d'Espagne, et fut autorisé le 18 mars 1680 par nouvelles lettres du roi Charles II à timbrer ses armes d'une couronne et à prendre pour supports deux griffons d'or. On trouve dans le même ouvrage que Charles-François de Baillencourt fut autorisé le 4 mars 1721 par lettres de l'empereur Charles VI à prendre le titre de comte.

BAR (de).

C'est par erreur que la famille de Bar, autrefois del Peyroux, d'ancienne noblesse du Bas-Limousin, a été indiquée comme ayant contracté en 1903 une alliance avec la famille du Cheyron du Pavillon. M[lle] Marie-Amélie de Bar qui a épousé en 1903 le vicomte du Pavillon appartient, en effet, à une famille, d'origine étrangère, semble-t-il, sur laquelle on n'a pu se procurer de renseignements et qui est, en tout cas, distincte des diverses familles de Bar auxquelles il a été consacré des notices.

BARBEY d'AUREVILLY.

Il résulte d'un article paru en novembre 1904 dans la *Gazette de France* que Vincent Barbey, auteur de la famille Barbey d'Aurevilly, fut pourvu le 17 mai 1756 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des aides de Clermont et fit régler le 26 octobre 1765 par d'Hozier ses armoiries telles qu'elles ont été décrites dans la notice consacrée à sa famille.

BARET de LIMÉ (du).

Cette famille a eu pour auteur Nicolas Dubaret de Limé, décédé en 1724, qui fut pourvu en 1707 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au grand collège.

BARRÊME-MONTRAVAIL (de).

Le comte Hélion de Barrême-Montravail, dernier rejeton mâle de sa branche, est décédé à Nice le 4 janvier 1894, à l'âge de cinquante-quatre ans, ne laissant que trois filles nées de sa seconde union avec Mlle de Diesbach.

BARRET de NAZARIS.

Cette famille descend de Jean Barret, originaire d'Irlande d'après la tradition, qui vint au cours du XVIIe siècle se fixer en Agenais et qui y acquit le domaine de Pelisse, dans la paroisse d'Artigues. Alexandre Barret, petit-fils du précédent, était dans la première moitié du XVIIIe siècle notaire royal et lieutenant de la juridiction de Bajamont; il laissa deux fils, Antoine et Pierre. Le plus jeune de ces deux frères, porte-étendard de la garde du Roi, fut l'auteur de la branche des Barret de Lavedan et de Marsac, aujourd'hui éteinte, qui a donné un conseiller à la Cour d'Agen. Antoine Barret de Nazaris, fils aîné d'Alexandre, fut père de Pierre-Crespin Barret de Nazaris, Sgr de Nazaris, en la paroisse de Noaillac, chevalier de Saint-Louis, qui fut nommé capitaine de cavalerie en 1764. Ce dernier personnage prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen, bien qu'on ne connaisse à sa famille aucun principe d'anoblissement, alla se réfugier en Irlande pendant la révolution et eut de son mariage avec une demoiselle de Belin trois fils dont l'aîné périt à la Guadeloupe pendant la Terreur et dont les deux plus jeunes ont été les auteurs de deux rameaux [1].

BARRIN de la GALLISSONNIÈRE (de)

On trouvera dans la *Revue historique de l'Ouest*, année 1897, le texte du jugement de maintenue de noblesse obtenu le 22 mars 1669 par la famille de Barrin. D'après ce jugement, qui est en contradiction absolue avec le rapport envoyé par Chérin en 1782, Jacques Barrin, conseiller au Parlement de Bretagne en 1564, aurait été fils de noble Pierre Barrin, sieur des Rouliers, demeurant près de Charous, qui épousa d'abord Gabrielle le Blanc, puis par contrat du 4 octobre 1548 demoiselle Rachel de Roullet, fille de noble homme

[1] La notice primitive concernant cette famille et celle qui concerne la famille Bartouilh de Taillac ont été rectifiées et complétées à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Pierre Meller.

Noël de Roullet, petit-fils de Jean Barrin, écuyer, sieur des Rouliers, qui épousa le 10 janvier 1501 demoiselle Anne Couagnon, veuve d'Antoine du Plais, et arrière-petit-fils d'Antoine Barrin, écuyer, Sgr des Bellonières, qui épousa le 1er septembre 1460 demoiselle Marie de Landan et qui était lui-même fils d'écuyer Pierre Barrin, maître d'hôtel de Mgr le duc de Bourbon.

BARTOUILH de TAILLAC. Armes : d'*or à une barre de gueules, au poisson d'argent posé en bande brochant sur le tout.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Vis unita fortior.*

Cette famille descend de Louis-Bertrand Bartouilh, né dans les Landes, qui, ayant épousé le 31 mars 1712 Marthe Descazals, fille d'un secrétaire de la ville de Nérac, vint se fixer dans cette ville et y exerça la profession de notaire. Louis-Bertrand de Bartouilh se fit délivrer le 8 juin 1739 par le prévôt et le procureur du Roi de la prévôté royale de Dax un certificat attestant qu'il était issu d'une famille noble. La famille Bartouilh ne figure pas toutefois au nombre de celles de sa région qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. D'après un tableau généalogique dont on n'a pu vérifier l'exactitude, elle remonterait par filiation au 15 septembre 1537, date à laquelle Jehannot de Bartouilh, écuyer, fils de noble Jean de Bartouilh, aurait épousé Clémentine de Lascigne. Jean de Bartouilh, écuyer, est mentionné dans un acte du 19 mars 1482. Louis-Bertrand de Bartouilh fit son testament le 14 juin 1753. Son fils, Pierre Bartouilh de Taillac, lieutenant général criminel au bailliage de Nérac, marié à une demoiselle Rocquier, de Bordeaux, prit part en 1789, à cause de sa seigneurie de Limon, aux assemblées de la noblesse tenues à Nérac et fut guillotiné à Bordeaux en 1793. Jean-Léon Bartouilh de Taillac, descendant du précédent, décédé en décembre 1877, a été conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

La famille Bartouilh de Taillac n'est pas titrée.

Principales alliances : d'Arblade de Séailles 1729, Capot de Feuillide 1734, de la Fargue, Duclos de Bouillas, de Nolivos, etc.

BASSOMPIERRE (de).

La marquise de Chantérac, dernière représentante de la maison de Bassompierre, est décédée le 20 juillet 1600.

BASTIDE (de la).

La famille de la Bastide de Chaunes, en Périgord, anoblie en février 1773, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses représentants, Pierre-Joachim, épousa le 23 novembre 1840 Mlle du Saulx et en eut un fils, Ludovic, né en 1841.

BÉCHEAU. Armes (d'après les preuves de noblesse faite par un membre de la famille de Belcier pour être admis parmi les pages du Roi) : d'*azur au serpent d'argent langué d'or, mis en pal.* — Aliàs (d'après l'Armorial général de 1696) : *de sable à deux serpents d'argent mis en bande.*

La famille Bécheau, originaire de la petite ville de Montpon, en Périgord, est une des plus anciennes de la bourgeoisie de sa région. Nicolas Bécheau, notaire et procureur de la juridiction de Montpon, reçut en 1591 une donation de Catherine de Parthenay, veuve de René, vicomte de Rohan, Sgr de Montpon. Maître Jean Bécheau, lieutenant de la juridiction et châtellenie de Montpon, acquit de Raymond de Beaupoil, écuyer, Sgr de la Tour, la seigneurie de Ferrachat pour laquelle son fils, Pierre Bécheau, Sgr de Ferrachat, rendit hommage au Roi le 22 avril 1725. Marie de Bécheau de Ferrachat épousa en 1694 François de Belcier, écuyer. François Bécheau de Ferrachat fut reçu le 18 avril 1698 conseiller au Parlement de Bordeaux. Joseph Bécheau de Ferrachat, vicaire général du diocèse de Condom, fournit en 1771 un aveu et un dénombrement de sa seigneurie de Ferrachat. Une branche demeurée non noble de la famille Bécheau s'est honorablement perpétuée jusqu'à nos jours dans les environs de Montpon[1].

Principales alliances : de Chilhaud 1640, Beaupoil de Saint-Aulaire 1654, de Belcier 1694, de Roux de Guilhem 1790, Grenier de Nabinaud, de Bonnefon, Perboyre, etc.

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le comte de Saint-Saud.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY